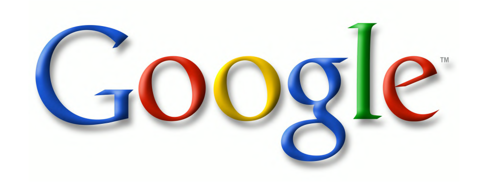
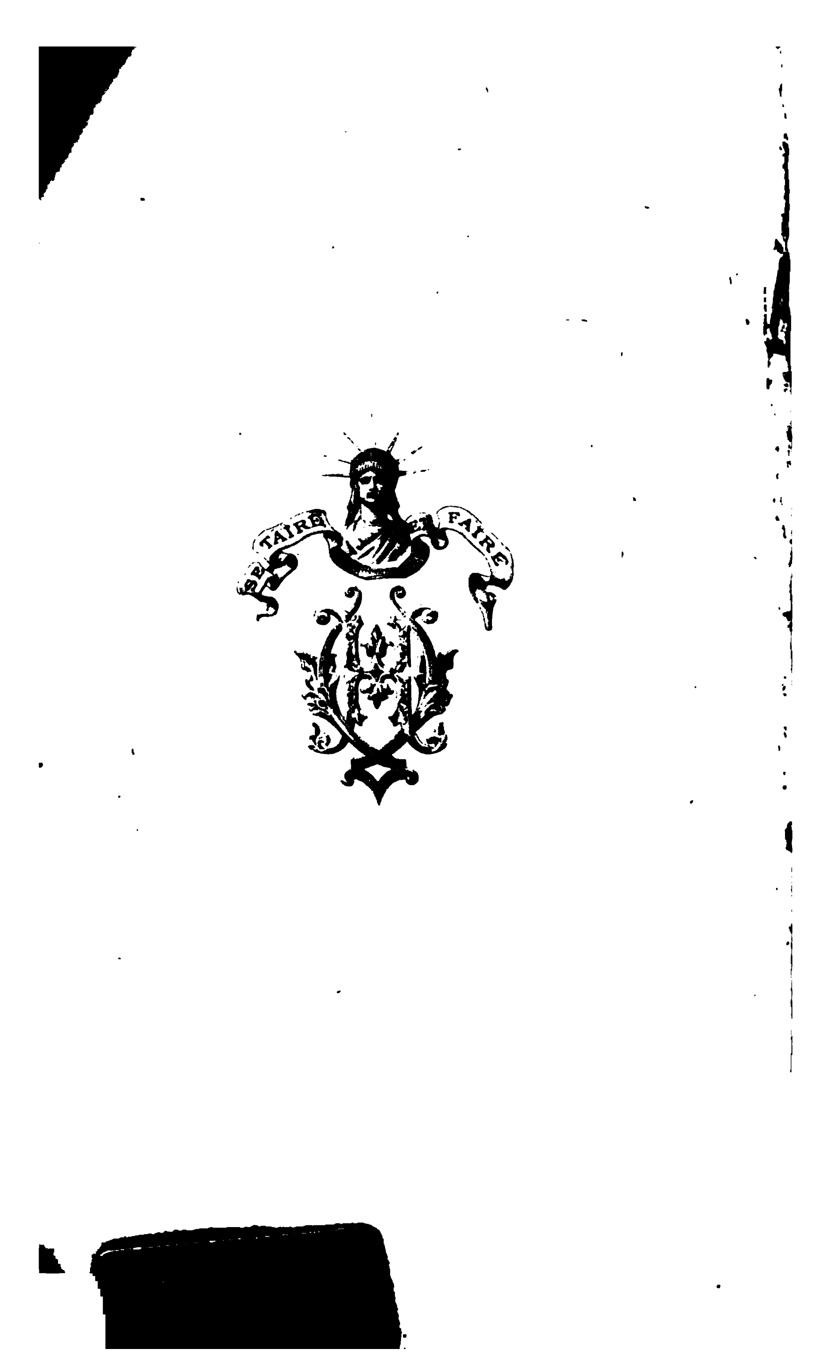



SE TAIRE ET FAIRE

35-1

HISTOIRE

DES

JUIFS,

PAR

Mr. BASNAGE.

TOME TROISIEME.

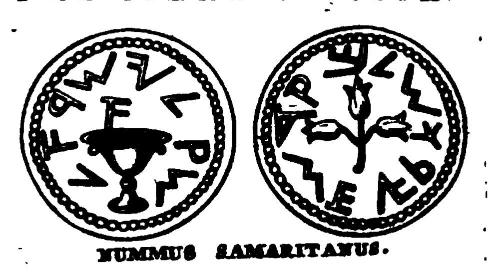
HISTOIRE
DES
JUIFS,
DEPUIS JESUS-CHRIST JUSQU'A PRESENT.

POUR SERVIR DE CONTINUATION A L'HISTOIRE DE JOSEPH.

PAR MR. BASNAGE.

NOUVELLE EDITION AUGMENTÉE.

TOME SECOND,
PREMIERE PARTIE.



NUMMUS SAMARITANUS.

A LA HAYE,
CHEZ HENRI SCHEURLEER.
MDCCXVI.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

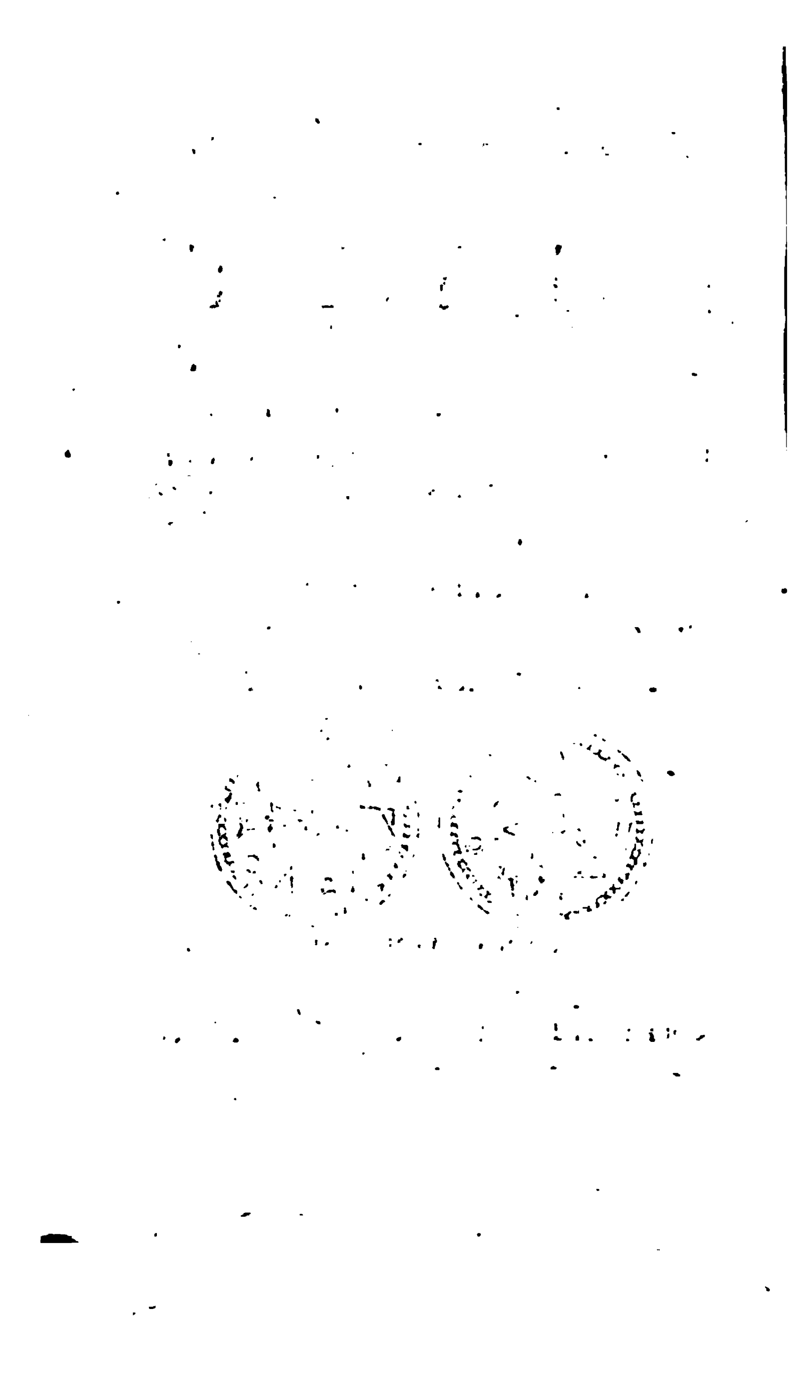


TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE SECOND.

Contenant l'Histoire des Sectes, qui subsistoient au tems de Jésus-Christ. Les Samaritains, les Sadducéens, les Pharisiens, les Esséniens, les Hérodiens, &c.

Leur Origine, leurs Dogmes, leur Progrès, & leur Etat présent.

De

Leur



L'HISTOIRE ET LA *RELIGION* DES JUIFS.

LIVRE SECOND,

Contenant l'Histoire des Sectes, qui subsistoient au tems de J. CHRIST. *Les Samaritains, les Sadducéens, les Pharisiens, les Esséniens, les Hérodiens, &c.*

Leur Origine, leurs Dogmes, leur Progrés, & leur Etat présent.

Dessein du second Livre.



UNe des principales Causes des Malheurs de la Judée fut la Division, qui la déchira. Le Schisme de Samarie entraînoit une Partie de la Nation. La Haine, qui devoit se rallentir par la Durée des Siecles, & par la Misere, subsista. La Guerre, par laquelle Dieu vengea la Mort de son Fils, ne réünit point les Esprits.

On s'affoiblissoit de tous Côtez, pendant que la Nécessité publique demandoit qu'on rassemblât toutes ses Forces contre l'Ennemi général. On aima mieux périr par la Division, que de se sauver, en combatant de concert contre l'Oppresseur de la Liberté. Lors même que Jérusalem tomba, & que ses Peuples furent ensévelis dans un même Malheur, on continua à se haïr, à se déchirer impitoiablement; & ce Schisme, le plus acharné de tous, subsiste encore aujourd'hui.

Outre le Schisme, la Nation étoit subdivisée en Sectes différentes, dont l'une sappoit les Fondemens de la Religion & de la Piété. Cependant, on ne laissoit pas de la souffrir dans le Temple; elle eut même quelquefois des Souverains Sacrificateurs à sa Tête. Une autre, vivant dans la Retraite, méprisoit le Genre Humain, fuioit les Assemblées solemnelles, & ne participoit point aux Sacrifices. Une derniere faisoit monter Hérode sur le Trône du Messie; &, pour flatter ce Prince, que les autres détestoient comme un Etranger, indigne de les conduire, ils vouloient que ce fut le Libérateur, que les Prophêtes avoient promis & caractérisé.

La plupart de ces Sectes subsistent encore. Le Samaritain a ses Temples, ses Autels,

tels, & ses Sacrifices. Le Sadducéen & le Caraïte se soutiennent, malgré l'Autorité de leurs Ennemis, qui les persécutent en tous Lieux : & les Pharisiens remplissent aujourd'hui les Synagogues : & presque tous les Théologiens, entêtez des Traditions & de leurs Vertus, sont les Disciples des anciens Docteurs, que Jésus-Christ combattoit avec Chaleur.

Nous avons déjà remarqué, que Joseph ne s'est pas assez étendu sur cette Matiere : ce que l'Evangile en dit, est beaucoup plus clair. Cependant, comme les Ecrivains Sacrez faisoient l'Histoire de l'Eglise naissante, plutot que celles des Sectes errantes, & de la Synagogue qui tomboit, ils ne se sont pas attachés à éclaircir leurs Dogmes ; &, quand ils l'auroient fait, l'Histoire des Siecles, qui ont suivi celui de Jésus-Christ, nous manque.

Comme c'est du Sein de ces Sectes, que sont sortis les différens Ordres d'Ecrivains, & les Dogmes, dont nous devons donner l'Idée, il est important d'en pénétrer le Fond, & de voir, s'il est possible, quel a été leur Sort, depuis leur Origine jusqu'à présent. Cette Etenduë, que nous donnons à leur Histoire, l'aiant grossie considérablement, elle n'a pu entrer dans le prémier Livre.

Il a fallu s'écarter un peu de la Méthode qu'on s'étoit proposée au Commencement ; distinguer les Objets, afin qu'on ne les confonde pas ; &, après avoir représenté la Ruïne de Jérusalem, donner un Livre particulier aux Sectes, qui avoient commencé de la déchirer & de la perdre.

CHAPITRE I.

Déscription de Samarie, de Sichem, & du Garizim. Remarques critiques sur ces trois Lieux.

I. *Déscription de Samarie. Ses Palais. Quartier du Roi de Syrie, expliqué.* II. *Différens Sieges qu'elle a soutenus.* III. *Fautes des Peres sur le Nom des Samaritains.* IV. *Différence de Sébaste & d'Augustopolis.* V. *Déscription de Naples, qui est la Sichem d'Abraham.* VI. *Médailles, sur lesquelles Sichem est appellée Flavia Neapolis, expliquées.* VII. *Faute d'Abulpharage sur l'Origine de Sichem, corrigée.* VIII. *Sainteté du Garizim. Sa Déscription.* IX. *Différens Noms qu'il a portez.* X. *Sa véritable Situation. Fautes de Saint Epiphane, & de Saint Jerôme, relevées.* XI *Origine cette Faute,*

I. Sa-

I. SAmarie, la Ville capitale des Schismatiques, avoit tiré son Nom de Scémer, à qui appartenoit la Montagne, & qui la vendit à Omry *, Roi des dix Tribus, pour y bâtir un Palais. La Présence des Rois, qui trouvérent le Séjour agréable, la rendit bientot une Ville peuplée & florissante. L'Ecriture dit qu'Achab y bâtit une *Maison d'Yvoire:* ce qui paroit impossible; puis que tous les Eléphans de l'Afrique & des Indes n'auroient pu fournir assez de Dents, pour faire un semblable Palais: mais, on l'appelloit ainsi, parce qu'il y avoit peut-être un Appartement lambrissé d'Yvoire; ou plutot, que les principaux Ornemens étoient de Dent d'Eléphant. On y voioit aussi un *Quartier & les Ruës du Roi de Syrie:* ce qui embarrasse les Interprêtes; puis que ces Rois, bien loin d'avoir possédé Samarie, avant Antiochus le Grand, étoient regardez comme ses plus redoutables Ennemis: mais, les Paroles de Benhadad, Roi de Syrie, à Achab, levent la Difficulté; car, elles font voir que cette Ville étoit devenue tributaire de son Pere, quoi que l'Ecriture ait passé sous Silence une si triste Révolution. En effet, Ben-

* *Voiez le I Livre des Rois, Chap. XVI, Vers.* 23, 24.

hadad, Prisonnier de Guerre, & menacé d'une Mort cruelle, promit à Achab de lui rendre les Villes que son Pere lui avoit prises; *Et vous ferez*, lui disoit-il *, *des Ruës à Damas pour vous, comme mon Pere a fait à Samarie.* Il falloit donc que le Prédécesseur de Benhadad, Roi des Syriens, eut fait quelques Conquêtes sur les Samaritains; &, après avoir soumis plusieurs Villes, il imposa la Loi au Vaincu de lui donner un Quartier dans Samarie, afin d'y bâtir un Palais, pour être un Monument durable de sa Victoire. C'est pourquoi il offroit la même chose à Achab pour la Ville de Damas.

II. Cette Ville, forte par son Assiete, a soutenu quatre fameux Sieges. L'un par Benhadad, Roi de Syrie, qui disoit d'une Maniere fanfaronne, qu'il n'y avoit pas † *assez de Poudre dans la Ville, pour remplir la Main de tous ses Soldats.* Cependant, il fut batu dans une Sortie, & obligé de se retirer en Déroute. Elle essuia un second Siege plus long, & la Famine y fut si violente, qu'une petite Mesure de ‡ *Fiente de Pigeon s'y vendoit cinq Pieces d'Argent:* car, c'est ainsi que tous les Interprêtes avoient tra-

* *I des Rois, Chap. XX, Vers.* 34.
† *Ibid. Vers.* 10.
‡ *II des Rois, Chap. VI, Vers.* 25.

traduit, jusqu'à Mr. Bochart, qui a traduit, *des Pois chiches*; parce qu'il étoit impossible d'avoir à Samarie de la Fiente de Pigeon, & de s'en nourrir. Dieu fit un Miracle en Faveur des Samaritains; & les Syriens, frappez d'une Terreur panique, abandonnérent la Place, leurs Armes, & le Bagage. Salmanasar l'assiégea une troisiéme fois, & la prit *. Après la Mort d'Aléxandre le Grand, elle tomba entre les mains des Rois d'Egypte; mais, Antiochus le Grand † conquit ces Provinces voisines de son Partage, & les Rois de Syrie en demeurérent les Maitres, jusqu'à ce qu'Hircan la rasa jusqu'aux Fondemens, tellement qu'il n'en resta pas seulement une Trace. Hérode le Grand la releva de dessous ses Ruïnes, & y mit une Colonie de six mille Personnes, dont la plupart étoient des Soldats, qu'il avoit tirez des Troupes auxiliaires, dont il se servoit pour tenir les Juifs en bride, & pour réprimer les Mouvemens, lors qu'ils en faisoient quelqu'un contre lui.

III. Les Peres ont raisonné avec beaucoup de Subtilité sur l'Origine de cette

* *Voiez dans ce même Livre, le Chap. XVIII, Vers. 9, 10.*

† *Joseph. Antiquitatum Judaicarum Lib. XII, Cap. 3.*

Ville, & de son Nom. Théophane * ne veut pas qu'on l'ait emprunté de Scémer; mais, il en fait Honneur aux Chaldéens. Il s'est trompé: &, parce qu'il avoit lu que la Colonie, qui repeupla cette grande Ville, avoit été envoiée de la Province de Chus, il s'est imaginé que c'étoient ces nouveaux Habitans, venus de la Chaldée, qui avoient appellée cette Ville Samarie; quoi qu'elle eut porté ce Nom long-tems auparavant. Saint Epiphane † a cru que les Samaritains signifioient *des Gardes*; & de là il conclut qu'ils étoient les *Gardes de la Loi*. Grégoire ‡ le Grand regardoit les Samaritains comme autant de *Chameaux*, chargés de Fardeaux pesans, dont ils ne tirent aucun Profit; parce que ces Schismatiques se chargeoient de l'Observation de la Loi, sans avoir aucune Part à ses Promesses & à ses Récompenses: mais, après les avoir abaissés jusqu'à la Condition des Bêtes de Charge, il fait de Jésus-Christ un Samaritain entêté, qui ne voulut jamais consentir à rejetter ce Titre odieux, que ses Ennemis lui donnoient. *Tu as le Diable, & tu es Samaritain*, disoient les

* *Theophanes Cerameus, Homil. XXXVIII, pag.* 266.

† *Epiph. Hæres. XXIV, pag.* 9.

‡ *Gregor. I in Evang. Hom. XVIII, pag.* 266.

les Juifs à ce Redempteur *. Grégoire remarque, qu'il repoussa le prémier Outrage avec Indignation ; mais, qu'il vit avec Plaisir qu'on l'appelloit *Samaritain*, parce qu'il étoit *la Garde* par Excellence, dont parle un Prophête, lors qu'il dit † que c'est inutilement que *le Guet marche*, *si Dieu ne garde la Ville*. Tous ces Peres se donnoient beaucoup de Peine, pour trouver des Mysteres dans un Mot, où il n'y en a point.

IV. Samarie fut ensuite appellée Sébaste par Hérode; mais, il ne faut pas la confondre avec Augustopolis. On s'est imaginé, que l'un étoit le Nom Latin, & l'autre le Nom Grec d'une même Ville. Mais, il y avoit dans la troisieme Palestine une Augustopolis, très différente de Sébaste: &, dans le Concile tenu sous Mennas, Elie signa pour tous les Moines *d'Augustopolis*, qui étoit éloignée de quelques jours de Samarie.

V. Sichem étoit une autre Ville des Samaritains. Elle avoit été le Séjour d'Abraham, & tomba depuis au Partage de la Tribu d'Ephraïm, qui entra dans le Schisme. Les Evangélistes l'appellent Sichar: & on ‡ dit que les Samaritains lui don-

* *Dans l'Evang. de St. Jean, Chap. VIII, Vers.* 48.
† *Pseaume CXXVII, Vers.* 2.
‡ *Lighfoot. Disquis. Chorog. pag.* 938.

noient ce Nom, qui signifie *Sépulchre*, pour faire souvenir que Joseph & les Patriarches y étoient enterrez; & que les Juifs au contraire reprochoient par là tacitement aux Habitans, qu'ils étoient des Mercénaires & des Yvrognes, qui avoient mérité la Malediction des Prophêtes: car, Esaïe avoit crié, *Malediction à la Fierté des Yvrognes d'Ephraim*. Mais, cela est trop subtil. Et ne vaut-il pas mieux dire tout naturellement, que les Noms des Villes changent selon le Dialecte & la Langue des Ecrivains? (*a*) Sichem a été depuis appellée

(*a*) Mr. Reland, cet Antiquaire si profond dans les Langues Orientales, croit que le Nom de cette Ville fut changé, à cause de son Idolatrie, & que ce dernier Nom étoit tiré du Mot שקר, *Schecar*, qui signifie *Mensonge*. Ce Savant croit que les Juifs faisoient Allusion aux Paroles du Prophête Habacuc, Chap. II, vers. 18, qui appelle une Idole, *Docteur de Mensonge*, מורה שקר: & il remarque qu'en effet ces Samaritains & les Juifs donnoient aussi le Nom de *More* à la Ville de Sichem; ce qui rend l'Allusion † plus sensible & plus juste. L'Auteur de la Sapience parle aussi du *Peuple sot & fou, qui habite en Sichem*: μωρὸς ὁ κατοικῶν ἐν Σικίμοις. St. Jerôme, qui n'avoit pas toutes ces Idées, vouloit qu'il y eut une Faute dans le Texte de l'Evangile, & que les Copistes avoient mis Sichar, au lieu de Sichem: mais, il se trompoit évidemment.

† *Reland, Dissert. de Monte Garizim, pag. 144.*

pellée Naples & Napolousse : & c'est cette Ville qui sert encore aujourd'hui de Retraite aux Samaritains. Baronius l'a confonduë mal à-propos avec Samarie, & un ancien Géographe l'avoit fait avant * lui. Céréalis y fit périr onze mille Hommes au Commencement de la Guerre de Vespasien.

VI. Ce Prince envoia de nouveaux Habitans, pour repeupler cette Ville, qui devenoit déserte ; &, par Reconoissance, elle prit le Nom de (*a*) *Flavia Neapolis*. Le Nombre des Samaritains devint par là le moins considérable, parce que les nouveaux Habitans, qu'on y avoit placés, étoient tous Grecs, ou Syriens, & Païens. Cela paroit par une Médaille que cette Ville fit battre à l'Honneur de Faustine ; car, sur le Revers est la Fortune avec sa Corne d'Abondance & son Gouvernail. Cette Faustine n'étoit point la Femme, mais la Fille d'Antonin le Pieux : & il est étonnant qu'on s'y soit trompé ; puis que le Nom de (*b*) Fille y est nettement exprimé.

 Sur

* *Steph. de Urbibus.*

(*a*) Le Nom de la Famille des Vespasiens étoit Flavius.

(*b*) L'Inscription de la Médaille est, Φαυςῖνα Σεβαςὴ Εὐσεβ. Θυγατὴρ, *Faustina Augusta Pii Filia.* Le Titre d'*Auguste* a trompé Tristan. *Tristan,*

Sur le Revers d'une autre Médaille, battue sous Marc Aurele, on remarque nettement Diane, avec ses grosses Mammelles, tenant une Poignée d'Epics. La Diane, que la plupart des Paiens adoroient, n'étoit pas cette Déesse toujours occupée à courir après ses Chiens à la Chasse; mais, on la représentoit avec de grosses Mammelles, pour faire comprendre qu'elle nourrissoit tous les Animaux, & fournissoit le Lait & le Pain aux Hommes. C'étoit donc la Diane des Ephésiens, qu'on adoroit à Naples. Justin Martyr, qui vint au Monde dans cette Ville, étoit aussi Païen de Naissance; & St. Epiphane, qui a dit qu'il avoit passé des Samaritains chez les Chrétiens, n'avoit pas connu sa véritable Religion. Parce que Justin regardoit Naples comme sa Patrie, il s'est imaginé que la Religion Samaritaine y régnoit toujours, & que ce Philosophe l'avoit professée; mais, Justin n'étoit pas originaire de ce Païs-là, quoi qu'il y fut né. Ses Parens y avoient été transportez avec la Colonie par

tan, *Tom.* I. *pag.* 593; *Noris*, *Epoch. Syro-Maced.* *pag.* 542. D'ailleurs, il est vrai que la Femme d'Antonin s'appelloit Faustina; mais, il en eut une Fille de même Nom, que Marc Aurele épousa: & c'est à l'Honneur de cette Princesse, que Naples fit battre la Médaille.

par Adrien : & il dit lui-même, qu'il n'avoit pas été *circoncis* ; qu'il étoit Philosophe : comment donc peut-on l'habiller en Samaritain ?

VII. Abulpharage * croit que cette Ville fut batie par Hérode, & que les Samaritains y étoient si puissans, qu'ils y firent un Roi sous l'Empire de Zénon, & qu'ils y massacrérent un grand Nombre de Chrétiens ; ce qui obligea Justinien à éxercer toute sa Sévérité contre eux. Nous parlerons de cet Evénement ; mais, remarquons ici, qu'Abulpharage se trompe sur l'Origine de Naples, beaucoup plus ancienne qu'Hérode. Les Chrétiens s'en rendirent les Maitres pendant les Croisades, & le Patriarche de Jérusalem y assembla un Synode, en Présence du Roi Baudouin. Les Samaritains y rentrérent, & ils y avoient leur Retraite, lors que Benjamin de Tudele y alla au douzieme Siecle. Elle est encore aujourd'hui le Siege de leur Religion : c'est là qu'ils ont leurs Sacrificateurs, leurs Prêtres, & leurs Sacrifices, comme nous le verrons dans la suite.

VIII. Le Garizim, aux Pieds duquel cette Ville est située, étoit *la Montagne Sainte.*

* *Abulphar. Dyn. pag.* 70 & 93 ; *Willelm. Tyr. Bell. Sacr. Lib. XII, Cap.* 13, *An.* 1220 ; *Epitome Bellor. Sacror. apud Canis. tom. VII, pag.* 273.

Sainte. Les Schismatiques, qui y adorent Dieu, la préférent à tous les autres Lieux du Monde. Ils disent que le Déluge, qui inonda toute la Terre, ne couvrit point cette Montagne, de peur qu'un Lieu, qui devoit être honoré par le Temple & la Présence de la Divinité, ne fut souillé par la Bouë, le Limon, & les Insectes que les Eaux laissent après elles. Ce fut là qu'Abraham adora, que Josué bâtit un Temple, & que Samballat en éleva un autre, pour l'opposer à celui de Jérusalem. Il y a eu trois Sortes de Temples sur cette Montagne. Le prémier fut consacré à Dieu: &, quoi que le Mêlange des Nations, qui peuplérent la nouvelle Samarie, eussent altéré le Culte que Moïse avoit institué; cependant, on y gardoit l'Essence de la Religion Judaïque, qui y fut rétablie après la Persécution d'Antiochus l'Illustre. Jérusalem aiant été ruïnée, & les Paiens s'étant multipliés dans la Judée par les différentes Colonies qu'on y envoioit, l'Adoration des Idoles y prévalut, & on bâtit sur cette Montagne un Temple à Jupiter; car, on voit une Médaille, tirée du Cabinet de la Reine de Suede, sur laquelle on distingue une Montagne, & sur le Sommet de la Montagne un Temple, un Dégré pour y monter, & au bas est un Balustre,

lustre, ou bien, un Rang de Colomnes, avec ces Mots :

Αυς ΦΛ νεαπολεως σαμ.

On a cru que la Légende de cette Médaille indiquoit Panéas, Ville située aux Pieds du Mont Panius, & dont un Evêque signa au Concile de Chalcedoine : mais, la Montagne est celle du Garizim ; le Temple, celui qu'on y avoit consacré à Jupiter, après la Désolation de Samarie & de Jérusalem. Le Dégré étoit nécessaire, pour y aller faire ses Dévotions ; car, un Voiageur, qui écrivoit sous l'Empire de Constantin, a remarqué, qu'on montoit au haut du Garizim par *trois cens Dégrés*. On lit mal la Légende de cette Médaille ; car, il y a une (*a*) *L*, au lieu d'un *A*. On y voit le Nom de Flavius, au lieu de celui de Panéas (*b*). D'ailleurs, il faudroit trouver une Ville qui s'appellât *Phanéas*, au lieu qu'il est naturel de dire que c'étoit *Aurelia Flavia Neapolis*, la Ville de Naples, ou de Sichem, bâtie aux Pieds du Gari-

(*a*) ΦΛ ; on lit, Φα, d'où on tire Φάνεας, au lieu qu'il y a un λ, & il faut lire Φλάυιος.

(*b*) Cellarius a cru que cette Ville prit son Nom de Flavia Neapolis, dans le tems que Vespasien faisoit la Guerre en Judée. *

* *Cellar. Hist. Samarit. pag. 9.*

Garizim, qui avoit fait battre ce Monument de ſa Dévotion. On y ajoute le Mot de *Samaritains*, qui anéantit tous les Doutes. Comme il y avoit pluſieurs Villes, qui portoient le Nom de Naples, il falloit diſtinguer celle-ci par ſa Situation dans le Païs de Samarie, comme l'a remarqué l'illuſtre & le * ſavant Monſieur de Spanheim.

L'Empereur Zénon y bâtit un troiſiéme Temple; car, il chaſſa tous les Samaritains de cette Montagne, la donna aux Chrétiens, & y conſacra une Egliſe à la Vierge.

IX. Le Garizim eſt appellé quelquefois *Hargarize* & *Agazeron*. Malala, rapportant le Deſordre, qui arriva ſous l'Empire de Juſtinien, aux Samaritains, dont il en périt vingt mille, dit que le reſte s'enfuit ſur une Montagne qu'il appelle *Arpariſim*. On lit dans † Photius que Marin, ce fameux Philoſophe, Succeſſeur de Proclus à Athenes, avoit autrefois embraſſé la Religion des Samaritains; mais, que s'étant dégouté des Sacrifices, il ſe jetta dans le Paganiſme & dans la Philoſophie: & cet Homme étoit de

* *V. Triſtan. pag.* 393; *Itinerar. Hieroſolymit. Noris Epocha Syro-Maced. Spanheim de Præſt. Numiſm. Diſſertat.* 9, *pag.* 771.

† *Phot. Bibl. Cod.* 242, *pag.* 1055.

de *Naples*, *située dans la Palestine*, *aux Pieds de la Montagne Hargarize*. Ce Terme, chez les Hébreux, signifie la * *Montagne du Garizim*. L'Historien, qui écrivoit en Grec, n'a pas entendu l'Hébreu, & de deux Mots il n'en a fait qu'un. Il n'est pas facile de deviner, si du tems de Constantin on appelloit effectivement cette Montagne *Agazeron*, comme l'Auteur † du Voiage de Jérusalem, qui vivoit sous ce Prince, l'a fait. Il y a plus d'Apparence, qu'il y a une Faute dans le Texte, & qu'on doit y remettre *Har Garizim*, comme on le lit dans Photius, & que ces deux Auteurs ont fait la même Faute, en confondant deux Mots qui signifient, la *Montagne de Garizim*. Ceux qui ont cherché l'Origine de ce Mot, y trouvent une Preuve nouvelle de sa Fertilité: car, ils croient que ce Nom signifie la Montagne de ceux qui *coupent* le Bled; ou les Arbres, à cause de l'Abondance des Fruits & des Moissons, qu'on recueilloit dans ce Lieu ‡.

X. Saint Epiphane ⸸ a placé cette Montagne au delà du Jordain. Il a fait traverser aux Schismatiques toute la Judée pour aller

* Har, *Montagne.*
† *Noris ibid.*
‡ *Reland. de Monte Garizim.*
⸸ *Epiph. Heres. IX, pag.* 24.

aller y adorer. Il soutient que les Montagnes d'Hébal & de Garizim, dont l'Ecriture parle si souvent, étoient dans les Plaines de Jéricho au delà du Jordain. Saint * Jérôme, ou celui qui a publié sous son Nom un Traité des *Lieux de la Terre Sainte*, insulte les Samaritains, parce qu'ils se vantoient mal-à-propos d'avoir dans leur Voisinage une *Montagne Sainte*, quoi qu'elle fut très éloignée de Samarie. Ce qu'il y a de plus étonnant, est que le grand † Scaliger se soit laissé entrainer par ces deux Peres; car, l'Ecriture Sainte ‡, bien loin de placer le Garizim dans les Plaines de Jéricho, la met si proche de Sichem, que Jotham fit entendre du Sommet de la Montagne ses Remontrances au Peuple, qui avoit choisi Abimelec pour Roi. Sichem, voisine de Samarie, étoit donc située entre les Montagnes du Garizim & d'Hébal, ou plutot, au Pied de cette derniere Montagne. Joseph ⸸, qui devoit connoitre un Païs, qu'il avoit souvent parcouru, met aussi le Garizim dans le Territoire de Samarie; & les β Voiageurs, qui ont donné la Descrip-

* *Hieron. de Locis Hebr. pag.* 1424.
† *Scaliger in Euseb. pag.* 217.
‡ *Juges, Chap. IX, Vers.* 7.
⸸ *Joseph. Ant. Lib. XI, Cap.* 8.
β *Anselmus, Descript. Terra Sancta, apud Canis. tom. VII, pag.* 1294.

cription de la Terre Sainte, plus habiles, ou plus éxacts que celui qui a pris le Nom de Saint Jérôme, comptent deux Journées de Jérusalem au Garizim, en marchant du côté de la Galilée, & en tournant le Dos à Jéricho.

XI. Voici, si je ne me trompe, la Source de l'Erreur de Saint Epiphane. Il avoit lu, dans le Deuteronome, l'Ordre que Dieu donna à Moïse, de faire prononcer les Bénédictions sur la Montagne du Garizim, & les Maledictions *sur celle* d'Hébal, * *qui sont au delà du Jordain, derriere le Chemin, qui tire vers le Soleil couchant au Païs des Cananéens, qui demeurent dans la Campagne vis-à-vis de Guilgal*: &, comme Josué avoit fait circoncir le Peuple dans un Lieu, nommé Guilgal, situé au delà du Jordain, Saint Epiphane a cru que le Garizim étoit proche de ce dernier Lieu, parce qu'il n'en connoissoit pas d'autre; & de là, il a conclu, que le Garizim étoit auprès du Jordain, au delà de Jéricho. Il y a là pourtant un Défaut d'Attention, qui surprend; car, le Garizim, si fameux chez les Samaritains, qui en faisoient une Montagne Sainte, devoit lui être plus connu, que Guilgal. D'ailleurs, il y avoit un autre Lieu, qui portoit ce Nom dans le Voisinage de

* *Deut. Chap. XI, Vers. 29, 30.*

de Samarie, & qui étoit du côté d'Occident, comme Moïse l'a dit. (*a*) Un * Critique moderne a eu peur, que l'Ecrivain Sacré ne se fut trompé; &, pour prévenir cette Accusation d'Erreur, il assure que Guilgal signifie *la Galilée*, voisine du Païs de Samarie. Mais, pourquoi changer des Mots, & le Nom d'une Ville, dans celui d'une Province? Car, il y avoit effectivement un Lieu, nommé Guilgal, proche de Samarie. Nous avons cru qu'il falloit faire connoitre les Lieux, dont nous faisons l'Histoire, & dont nous sommes obligés de parler souvent.

(*a*) Mr. Reland a suivi cette Conjecture, & y a ajouté cette nouvelle Preuve, que le Guilgal, voisine de Jéricho, ne portoit pas ce Nom au tems de Moïse: cependant, il a quelque penchant à suivre aussi Lighfoot, qui prend Guilgal pour la Galilée, & il explique par là le Passage où il est dit que Josué defit le Roi des Nations de Guilgal; c'est-à-dire, de *cette Province*, qui fut depuis appellée la Galilée des Gentils, & que les Samaritains apellent dans leur Chronique *Galim*.

* *Lighfoot. Disquis. Chorogr. pag.* 937.



CHA-

CHAPITRE II.

Idée générale de la Chronique des Samaritains, par Mr. Reland (*a*), avec ses Remarques critiques.

I. *Idée générale de la Chronique des Samaritains.* II. *Son Auteur découvert par Mr. Reland.* III. *S'ils nient l'Existence des Anges.* IV. *Simon le Magicien étoit le grand Ange, ou le Messie.* V. *Explication de l'Urim & du Thummim.* VI. *Sanhédrim institué par Moïse.* VII. *Josué avoit trompé les Cananéens, comme les Gabaönites le trompérent.* VIII. *Récit éxact de cet Evénement.* IX. *Histoire de Balaäm éxpliquée par la Chronique Samaritaine.* X. *Faute de Joseph corrigée par son Secours.* XI. *Talisman d'un Pigeon sur le Garizim.* XII. *Anachronisme sur Nabuchodnosor.* XIII. *Maniere dont les Samaritains observent le Sabat,*

(*a*) On avoit imprimé une Partie de ces Remarques, dans la prémiere Edition, sur une Lettre que Mr. Reland avoit écrite à l'Auteur : *V. C. Jacobo Basnage, Adrianus Relandus, Prof. Ultraject. S. IV Nonas Aprilis* 1706. Mais, cet illustre Professeur, aiant publié lui-même ces Remarques sur la Chronique des Samaritains, dans le second Volume de ses *Dissertationes, Dissert. VII de Samaritanis*, on a suivi ici l'Imprimé, qui est plus ample que la Lettre manuscrite.

Sabat, différente de celle des Juifs. XIV. *S'ils paioient les Dîmes.* XV. *Divers Rites des Samaritains expliqués.* XVI. *Pourquoi ils regardent le Prophête Samuel comme un Magicien.*

I. AVant que de pénétrer dans l'Histoire des Samaritains, & d'éxaminer ce qu'il y a de faux, ou de vrai, dans leurs Monumens, il faut en donner une Idée; & cela paroit d'autant plus néceſſaire, que les Savans anciens & modernes, Juifs & Chrétiens, ont des Sentimens fort différens de ces Monumens, & particuliérement de la Chronique Samaritaine, qu'on ne voit que par Fragmens. Le grand Scaliger la regardoit comme une Piece d'une Antiquité vénérable, qui pouvoit fournir de grands Secours, pour l'Intelligence de l'Hiſtoire, & du Texte Sacré: mais, il regrettoit ſa Perte, & en formoit ce Jugement, ſans l'avoir vue. Mr. Reland, Profeſſeur illuſtre, & un des plus ſavans Hommes que le Siecle ait produit pour les Langues Orientales, l'a lue avec Exactitude: & voici ſes Remarques, qui nous en donnent une Idée générale.

Les Samaritains donnent à leur *Chronique* le Nom de Joſué, parce qu'elle commence par les Actions de ce Héros. Ils eſtiment

eſtiment ce Livre autant que le Pentateuque; & c'eſt un Crime chez eux, que de le vendre. Mon Exemplaire eſt Arabe, traduit de l'Hébreu, & copié ſur celui que les Samaritains envoiérent à Scaliger. Ils avouent qu'ils n'ont plus l'Original Hébreu: il n'eſt pas même chez les Juifs; du moins, Mr. Ludolf & moi, qui avons fait pluſieurs Diligences pour l'avoir, n'avons pu le decouvrir. On en trouve ſeulement un Fragment dans le *Juchaſin*, compoſé par *Abraham Zachut*, & commenté par *Samuel Schullam.* Le Commentateur parle ainſi dans la derniere page de ſes Notes imprimées à Conſtantinople: *J'ai trouvé & vu cela dans la Chronique des Samaritains.* Ce Fragment contient les Guerres de Joſué avec Saubec, & la Copie des Lettres qu'il écrivit à ce Prince. La Verſion Arabe eſt plutot une Paraphraſe qu'une Traduction; & je ſuis trompé, ſi elle n'a été faite depuis Mahomet, parce que j'y ai remarqué beaucoup de Phraſes, & diverſes Manieres de parler, qui ſont dans l'Alcoran. Pour l'Hébreu, on ne peut deviner le tems auquel il fut compoſé.

II. Afin de juger ſainement de cet Ouvrage, ſans ſe laiſſer prévenir, comme font la plupart des Curieux, en Faveur des Manuſcrits qu'ils poſſédent, j'avoue de bonne

Foi

Foi que cette *Chronique* paroit avoir été composé par des Auteurs fort différens, & qu'on a fait un Corps d'Hiſtoire en raſſemblant leurs Cahiers trois cens Ans après Jéſus-Chriſt. On découvre aiſement cet Aſſemblage, par le peu de Liaiſon que les Pieces, qu'on a couſues enſemble, ont les unes avec les autres. Les trente-neuf prémiers Chapitres contiennent l'Hiſtoire de Joſué: on paſſe de là après quelques Chapitres à la Mort d'Héli, au Siege & à la Priſe de Jéruſalem par Nabucodnoſor. Dans le Chapitre ſuivant, on trouve Aléxandre le Grand. De ce Conquerant, on ne fait qu'un Saut à Adrien.

On peut ajouter à cette prémiere Conjećture une ſeconde. C'eſt que le fameux Doſithée eſt le prémier Auteur de cette *Chronique:* car, Eulogius, Patriarche d'Aléxandrie, atteſte qu'il compoſa un grand Nombre d'Ouvrages, & particuliérement l'Hiſtoire des Samaritains, qu'il avoit recueillie de la Tradition des Anciens. C'eſt pourquoi on y voit tant de choſes contraires à l'Hiſtoire Sacrée. On y a ajouté depuis divers Evénemens poſtérieurs, & on ne doit pas objećter qu'on remarque dans tout l'Ouvrage des Phraſes tirées de l'Alcoran: car, on peut rejetter cela ſur le Traducteur Arabe, qui étant beaucoup plus

moder-

moderne, a pu imiter le Stile des Mahometans, & insérer leurs Expressions dans sa Version.

III. J'ai remarqué dans cet Ouvrage, que les Samaritains nient l'Existence des Anges. Léontius avoit déjà dit, qu'ils ne *reconnoissent ni les Anges, ni l'Immortalité de l'Ame.* On s'imaginoit qu'il avoit confondu les Samaritains avec les Sadducéens, & on tâchoit de l'en convaincre par l'Autorité de Saint Epiphane, qui distinguoit les Samaritains des Sadducéens par ce Caractere, que les derniers ne *croioient ni les Anges, ni les Esprits.* Hottinger & le Pere Morin n'en doutérent plus, lors qu'ils eurent consulté le Pentateuque & la Chronique des Samaritains, parce qu'ils y lisoient souvent le Mot d'*Anges*; mais, ils n'ont pas pris garde que les Sadducéens se servent aussi du même Terme pour exprimer une *Vertu*, ou un *Instrument*, dont la Divinité se sert pour agir. C'est en ce Sens que les Samaritains parlent des *Anges*, aussi bien que les Sadducéens; car, en rapportant l'Histoire de Balaäm, ils disent que Dieu *envoia un Ange de ses Anges.* Cela suffiroit, s'ils avoient la même Croiance que le Reste des Juifs sur cet Article: mais, afin de faire connoitre qu'ils s'écartent du Sentiment ordinaire, ils s'expliquent ainsi:

Dieu envoia un Commandement de ses Commandemens, & les Valets de Balaäm qui virent le Commandement de Dieu, prirent la Fuite; mais, un Instrument parlant de la Divinité s'approcha de Balaäm: Dieu se tint dans le Chemin, & Balaäm vit l'Instrument qui étoit là. Ces Paraphrases, dont on pourroit multiplier les Exemples, prouvent que les Samaritains entendent par les Anges, *Dieu lui-même, ou sa Vertu, ou quelque Organe sensible*, qu'il emploie pour l'Exécution de ses Ordres: ou, comme Justin Martyr le reproche à quelques Chrétiens, ils croient que les Anges sont des Vertus naturellement unies à la Divinité, & qu'il fait sortir quand il lui plait. La même chose paroit par le * Pentateuque Samaritain, dans lequel on substitue souvent Dieu aux Anges, & les Anges à Dieu.

IV. Hottinger avoit déjà remarqué que les Samaritains parlent dans leur *Chronique du Grand Ange*, & que cet Ange, élevé au dessus des autres, est le Messie. Mais, comme ils croient que les Anges ne sont qu'une Vertu qui émane de Dieu, ne peut-on pas dire, que Simon le Magicien se vantoit d'être le Messie, lors qu'il disoit † qu'il étoit

* *Genes. Chap. V, Vers. 1 & 24; Chap. IX, Vers. 6; Chap. XV, Vers. 22.*

† *Actes, Chap. VIII, Vers. 10.*

étoit la *Vertu de Dieu la Grande*; c'est-à-dire, ce *Grand Ange*?

V. On trouve dans cette même *Chronique* une Explication de l'Urim & du Thummim: car, en rapportant la maniere dont le Vol d'Achan fut découvert, l'Auteur dit que le Nom de la Tribu de Juda, qui étoit gravé sur le Pectoral du Souverain Sacrificateur, s'obscurcit: d'où l'on conclud que le Coupable étoit de cette Tribu. Eliézer dit aussi dans *ses Sentences des Peres*, *Pirke Abbot*, que le Nom de la Tribu qui avoit péché ne jettoit aucune Lumiere. Raschi assure * la même chose. Joseph soutient aussi † que les Pierreries du Pectoral ne jettoient plus aucun Eclat depuis deux cens Ans, à cause des Péchés du Peuple; & la même Tradition se trouve chez les Mahométans.

VI. Plusieurs Chrétiens se sont imaginez que le Grand Sanhédrim, établi par Moïse, fut aboli par sa Mort (*a*). Mais, on

* *Ad Jos. Cap. VII, Vers.* 27.

† *Joseph. Antiquit. Lib. III, Cap.* 9.

(*a*) J'ai soutenu ce Sentiment; & l'Autorité de la Chronique n'est pas assez grande pour le détruire; car, son Auteur peut avoir vecu depuis les Machabées, après l'Etablissement du Sanhédrim. Voiez nôtre Livre V, Chap. 1, 2. Cela est évident; puisqu'il parle de l'Imposteur qui trompa les Samaritains.

on trouve une Preuve du contraire dans la *Chronique des Samaritains*; puis que l'Auteur en parle long-tems après la Mort de Moïse. Les Juifs le croient aussi bien que les Samaritains, & le bon Sens le dicte; car, si Moïse, ce grand Législateur, eut besoin de ce Conseil pendant sa Vie, il étoit encore plus nécessaire à ceux qui lui succédérent dans l'Administration de la République.

VII. Quoi que Josué soit le Héros de la *Chronique Samaritaine*, on ne laisse pas de l'y accuser de s'être servi du même Artifice que les Gabaönites, lors qu'il avoit envoié des Espions dans la Terre de Canaan; & cette Remarque leve la Difficulté qui se trouve dans l'Histoire de Josué, que les Gabaönites avoient * *eux-mêmes usé de Fraude*, ou *aussi emploié la Fraude*. En effet, la Difficulté s'évanouït, lors qu'on apprend qu'ils ne faisoient que suivre l'Exemple que Josué leur avoit donné.

VIII. Les Samaritains rapportent ainsi le Fait dans leur *Chronique*. Josué étant averti que les Cananéens assembloient leurs Troupes & les Géans, envoia des Espions habiles & courageux pour reconnoitre l'Armée ennemie. Ils sortirent au Camp avec leurs Habits ordinaires; mais, ils en changérent

* *Josué*, *Chap. IX*, *Vers.* 4, גם המה, eux aussi,

gérent promptement, & se deguisérent en Etrangers. Ils sçavoient toutes les Langues qui étoient en Usage, & pouvoient tromper par là plus aisement. Ils entrérent dans le Camp ennemi, & lors qu'on les interrogea, ils répondirent qu'ils étoient *Orientaux*. „ Nous avons apris „ *disoient-ils*, „ qu'il y a une Nation puissante, qui se pro„ mene depuis quarante Ans dans le Dé„ sert, sans Munitions de Bouche & de „ Guerre, & sans Chef. On nous a rap„ porté que le Seigneur, qu'ils appellent „ le Roi du Ciel & de la Terre, leur a „ donné notre Païs & le vôtre. Nous avons „ voulu nous instruire, de la Vérité du „ Fait; nous sommes entrez dans leur „ Camp, & nous y avons appris qu'ils „ étoient vagabonds dans le Désert, par„ ce que leur Dieu irrité contre eux, ne „ vouloit laisser entrer dans notre Païs, que „ deux Personnes. Cette Nouvelle, qu'on „ garde comme un grand Secret, nous ré„ jouït beaucoup. Nous quittames l'Ar„ mée, pour aller faire notre Rapport: mais, „ à peine étions-nous descendus de la Mon„ tagne, que nous fumes attaqués par qua„ tre Gardes, qui nous arrêtant nous me„ nérent au Général, lequel avoit succé„ dé à Moïse, & qui est doux, généreux, „ éloquent, jusqu'à percer les Cœurs par

„ la Douceur de ses Discours, & à stupéfier les Ames par son Autorité. Il „ connoissoit nos Familles & nos Noms; „ il ne s'éloignoit jamais de la Vérité dans „ ses Discours. Comme nous étions fort „ effraiés, nous crumes en lui & à son Dieu: „ mais, il nous dit, Qu'une Foi, qui „ étoit inspirée par la Crainte, n'étoit „ pas sincere. N'aiés point de peur, ajouta-t-il: allez chez vous, & avertissez vos „ Compatriotes, que celui qui prendra la „ Fuite devant nous, se garentira par là „ du Péril qui le menace. Mais, que „ tous ceux qui resisteront, périront devant que sept Jours soient écoulez. L'Eau „ du Jordain s'arrêtera. Le Seigneur nous „ ordonne de passer ce Fleuve, & il n'y „ aura point de Citadelle assez forte pour „ nous resister, lors que nous en aurons „ fait le Tour sept fois. Toutes les Villes de la Canaän sont à nous. Notre „ Dieu, à qui tous les Rois obéïssent comme des Esclaves, nous l'a donnée. „ Ces Espions disoient, „ qu'ils avoient appris le Nom du Général de cette Nation; qu'il s'appelloit Josué, Fils de „ Nun, lequel avoit déjà défait les Rois „ de Moab & de Madian; qu'il y avoit „ tout à craindre, en restant dans le Païs; „ parce que c'étoit une Nation Barbare, qui „ ne

„ ne pardonnoit à personne, & qui regar-
„ de tous les autres Peuples comme des
„ Idolâtres & des Rebelles. „ Ils finissoient ce pathétique Discours, en conseillant de fuïr. Ils intimidérent par là les Habitans de la Plaine. Mais, étant entrez dans Jéricho, ils furent reconnus. Ils se retirérent chez une Femme, qui les sauva, à Condition qu'ils l'épargneroient, si la Ville étoit prise.

IX. L'Histoire de Balaäm est contée plus exactement dans la *Chronique Samaritaine*, que dans le Livre des Nombres *; & son Récit peut servir à l'Explication de l'Apocalypse; car, Balaäm parla ainsi aux Rois, qui l'avoient appellé: *Vous ne pourrez jamais vaincre les Israëlites, pendant que Dieu les protégera; & il les protégera toujours, pendant qu'ils feront de bonnes Oeuvres: il faut donc les détacher du Service de Dieu; & pour cela il faut les prendre par leur Foible, qui est la Paillardise. Le Dieu, qu'ils adorent, haïssant toute Espece d'Impureté, ne combattra plus pour eux, & la Victoire vous sera sûre.* Le Conseil de Balaäm fut suivi.

* *Nombres*, *Chap.* XXXI, *Vers.* 16; *Apoc.* *Chap.* XI, *Vers.* 14.

X. On peut (*a*) corriger par cette *Chronique* une Faute qui s'est glissée dans Joseph. Cet Historien rapporte qu'un Imposteur trompa les Samaritains, en leur promettant de déterrer les Vases sacrez, que Moïse avoit cachés sous la Montagne du Garizim. La Faute est sensible; puis que Moïse n'entra point dans la Canaän, & que les Samaritains en conviennent; mais, ils disent que les Vases sacrez avoient été enterrez par Oziz, qui étoit le cinquieme Souverain Sacrificateur depuis Aäron; & les Copistes ont mis le Nom de Moïse, plus connu que celui d'Oziz.

XI. Les Juifs accusent les Samaritains d'avoir adoré une Colombe sur la Montagne du Garizim: mais, ils nient qu'ils aient jamais rendu ce Culte; & cette Accusation est fondée sur ce qu'au tems de *l'Empereur Adrien on planta sur cette Montagne la Figure d'un Pigeon, qui se faisoit entendre, lors que quelque Samaritain venoit adorer sur la Montagne*. Cela se lit dans leur *Chronique*.

XII. Ils

(*a*) Nous suivons le Texte fautif de Joseph, ci-après, Chap. VII, Sect. IV: mais, il faut le corriger. On ne voit pourtant pas ce qui obligeoit le Souverain Sacrificateur à cacher là les Vases sacrez.

XII. Ils disent que les (*a*) *Israëlites* (car, c'est ainsi qu'ils s'appellent,) furent chassés de leur Païs par Nabucodnosor, qui le repeupla par une Colonie envoiée de Perse. L'Anachronisme est grossier; puis qu'ils confondent Salmanazar avec Nabucodnozor. Mais, ils ne s'arrêtent pas là; car, ils ajoutent, qu'au Retour de la Captivité, une Partie des Israëlites alla s'établir sur la Montagne de Sion, & que l'autre préféra le Garizim. Ils veulent que ce soit là l'Origine de leur Séparation. Saint Epiphane les a suivis, sans éxaminer l'*Histoire Sainte*. *Joseph* confirme ce qu'ils disent, que la Colonie, qu'on envoia pour repeupler la Terre Sainte, venoit de Perse; car, il remarque, que les Samaritains voulant se garentir de la Persécution d'Antiochus le Grand, soutinrent qu'ils étoient une *Colonie de Perse*. Il ajoute même, qu'on les apelloit *Cuthéens, du Nom d'une Riviere, & d'un Lieu de Perse*, qui s'appelloit *Cutheas*. Cependant, ce Lieu n'étoit point situé dans la Perse; mais, dépendoit seulement de leur Empire.

XIII. Les Samaritains observent le Sabat; &, dès le tems d'Aléxandre le Grand, ils observoient aussi l'Année Sabatique;

(*a*) Nous rapportons le Fait, ci-après, Chap. IV, Sect. XX.

ce qui prouve qu'ils étoient fort attachés à la Loi ; &, par conséquent, ennemis de l'Idolatrie, dont on les a si souvent accusés. Ils ne suivent point la Tradition des Juifs sur le Sabat ; car, ils n'allument point de Lampes, ni de Flambeaux, ce jour-là.

XIV. On a cru que les Samaritains ne paioient point les Décimes ; & on rapporte cette Exemption à la Subtilité de Manassé, lequel, afin de gagner les Esprits des Peuples, pour lequel il batissoit un nouveau Temple, & donnoit une nouvelle Forme à la Religion, fit publier que Dieu vouloit des Oblations volontaires, & que pour lui plaire, chacun pouvoit donner ce qu'il vouloit, sans s'attacher précisement à la dixieme Partie de la Récolte. Cependant, il paroit par la *Chronique Samaritaine* qu'il y avoit deux sortes de Décîmes. Les unes étoient appellées premieres, parce *qu'on les prenoit sur toutes les Semences, les Fruits, & les Animaux, & que les Lévites paioient au Souverain Sacrificateur.*

Cet Usage est surprenant, parce qu'on donnoit les Décîmes aux Lévites, lesquels paioient ensuite les Décîmes des Décîmes aux Sacrificateurs : c'est pourquoi, je croi, qu'en corrigeant le Texte, il faut lire, *que des Décimes on paioit une Partie aux Sacrificateurs.* Cependant, on parle d'un second

Usa-

Usage, fort différent de celui des Juifs; puis qu'on *paioit les secondes Décimes pour la Nourriture des Pauvres & des Orphelins* *.

XV. On relachoit les Esclaves la septieme Année; c'est-à-dire, après six Ans de Service. Les Criminels n'avoient que six Villes de Refuge: & ce Sentiment est beaucoup plus raisonnable que celui des Juifs, qui en comptent quarante huit, parce qu'ils s'imaginent que toutes les Villes données aux Lévites, joüissoient du Privilege des Asiles.

Ils offroient le Sacrifice du Matin avant le Lever du Soleil, & celui du Soir après qu'il étoit couché. Ils s'éloignoient par là, comme les Caraïtes, de l'Usage ordinaire des Juifs, qui croient que le tems marqué pour le Sacrifice entre les deux Soirs, ou Vêpres, signifie tout le tems qui s'écoule depuis Midi jusqu'au Coucher du Soleil.

XVI. Enfin, on voit dans cette *Chronique des Samaritains*, que le Prophête Samuel étoit soupçonné de Magie. On s'imagine que cette Accusation est née de ce que la Magicienne d'Endor † fit revenir Samuel de son Lieu après sa Mort. Mais, il ne faut pas en chercher d'autre Cause,

 que

* *Deuter. Chap. XXVI. Vers. 12.*

† *Voiez le I Livre de Samuel, Chap. XXVIII. Vers. 7, & suiv.*

que la Haine que les Samaritains avoient contre ce Prophête, qui avoit établi les Rois chez les Juifs, & oint les deux prémiers qui avoient regné, Saül & David.

CHAPITRE III.

L'Ancienne Chronique des Samaritains, communiquée par Mr. Bernard, Professeur dans les Langues Orientales, aux Journalistes de Leipsic, avec des Notes critiques.

AFin d'enrichir, autant qu'il est possible, l'Histoire des Samaritains, nous ajoutons ici deux Pieces considérables: l'ancienne *Chronique* des Samaritains, que Mr. Bernard avoit communiquée à ces illustres Journalistes de Leipsic, dont on ne peut assez louër le Savoir, l'Exactitude, & le Zêle pour la République des Lettres; & l'Etat présent des Samaritains, tiré des Lettres de Mr. Huntington, imprimées à Londres en 1704. Nous avons inséré nos Remarques dans cette *Chronique*; parce qu'il y a plusieurs Endroits, qui en avoient Besoin.

La Création * de l'Univers.

Le Déluge † de Noé. NOTE: *Les Samaritains ne s'accordent point sur le tems ‡ du Délu-*

* *An du Monde* 1. *Avant* J. Christ, 4425.

† 1307. 3118.

‡ *Acta Eruditor. April. An.* 1691, *pag.* 167.

*Déluge, ni avec les Juifs, qui le retardent de 349 Ans; ni avec les LXX, qui le placent à l'An 2242. Ils s'éloignent des Hébreux, parce qu'ils donnent cent Ans à Jared, avant la Naissance d'Enoch; 120 à Mathusalem, avant celle de Lamech; & 129 à Lamech, avant que d'engendrer Noé: & ce Nombre fait celui de trois cens quarante-neuf. Scaliger * & Vossius ont censuré George Syncelle, comme s'il s'étoit trompé sur cet Article. Cependant, il avoit eu raison de remarquer cette Différence, qui est très réelle.*

Abraham † vint au Monde, deux cens quarante-deux Ans après le Déluge. NOTE: *Il y a encore ici une grande Différence d'Années; car, les Juifs n'en comptent que 292; & les Septante, 1072. En effet, on compte très différemment les Années des Patriarches, qui ont suivi le Déluge, & précédé la Naissance d'Abraham. Cependant, il faut remarquer, que les Samaritains ne comptent point entre ces Patriarches Cainan, Fils d'Arphaxad. Leur Exemplaire est à cet égard parfaitement conforme à celui des Hébreux. Usser ‡ a même remarqué, qu'il n'étoit pas dans l'au-*

* *Scaliger in Euseb. Vossius Chron. pag.* 39; *Georg. Syncel. Chronogr. pag.* 83.

† 2249. 2176.

‡ *Usser. Chronogr.*

l'ancien Exemplaire des L X X, qu'on gardoit dans la Bibliotheque d'Aléxandrie. Il s'est glissé dans des Copies moins correctes; & c'est de là qu'il a passé dans le Texte de Saint Luc.

Abraham * sortit de Charran, âgé de LXXV Ans, l'An 1017 après le Déluge. NOTE: *Tout le Monde convient qu'Abraham avoit cè Nombre d'Années, lors qu'il quitta son Pais; mais, il reste une grande Difficulté, parce que l'Exemplaire Hébreu des Juifs porte que Tharé avoit LXX Ans, lors que son Fils Abraham nâquit. Il ajoute que Tharé mourut à l'Age de 205 Ans. Abraham ne sortit de son Pais qu'après la Mort de son Pere. Il devoit donc avoir alors beaucoup plus de soixante quinze Ans; mais, l'Exemplaire Samaritain fait disparoître toute la Difficulté, parce qu'il ne donne que cent quarante-cinq Ans de Vie à Tharé: ainsi, Abraham, né l'An LXX de Tharé, avoit LXXV Ans à la Mort de son Pere, lors qu'il sortit de Charran. Il faut donc préferer ici l'Exemplaire Samaritain à l'Hébreu.*

Les Israëlites † sortirent d'Egypte, cinq cent quatre-vingt-quinze Ans après Abraham, & 1447 après le Déluge. NOTE: *L'Exemplaire du Pentateuque Samaritain est plus*

* 2324. 2101.
† 2754. 1671.

plus clair sur la Sortie d'Egypte, que celui des Juifs; car, on y lit, que le tems du Séjour des Enfans d'Israël, & de leurs Peres dans le Païs de Canaän & dans l'Egypte, *fut de* 430 *Ans. A la Rigueur, il n'est pas vrai que les Israëlites aient demeuré quatre cens trente Ans en Egypte; mais, l'Addition des Samaritains éclaircit le Fait, & leve la Difficulté.*

Quarante Ans après la Sortie * d'Egypte, moururent Aäron, le Souverain Sacrificateur, & Moïse son Frere, le Législateur, âgé de six-vingt Ans. Ici finit le Pentateuque. Josué entra dans le Gouvernement. C'est de là qu'on compte *les Années de Grace*, & de Protection divine, ou Reduvan. Le Miracle de la Nuë, qui reposoit sur le Tabernacle, cessa, lors qu'on entra dans la Canaän, au Mois de Nisan. On porta sur le Sommet du Garizim douze Pierres du Jourdain, avec l'Arche & le Tabernacle.

Josué † fit le Partage de la Terre de Canaän, l'An 46 de l'Exode, & le septieme de son Gouvernement. On commença à compter les Années Sabatiques du Mois de Tisri. NOTE: *L'Auteur remarque que c'étoit la même Année Ecclésiastique; mais,* non

* 2794. 1631.
† 2800. 1625.

non la Civile, qui avoit commencé au Mois de Septembre.

L'An * cinquante-neuvieme de l'Exode, treize Ans après l'Entrée dans la Canaän, *Moi Abiscua, Fils de Phinées, Fils d'Eléazar, Fils d'Aäron*, j'ai écrit cet Exemplaire de la Loi à la Porte du Tabernacle sur la Montagne du Garizim; & la même Année, Phinées partagea le jour en 24 Heures, (31112.) Note: *Les Samaritains se vantent de posséder encore cet Exemplaire, écrit de la main d'Abiscua; mais, Huntington les a convaincus d'Imposture.*

L'An 65 de l'Exode †, Josué mourut, âgé de six-vingt Ans, après avoir été le Juge d'Israël 25 Ans, & quelques Mois. Il fut inhumé à Temna, qu'on appelle aujourd'hui Gaureta.

Trois cens Ans après la Sortie ‡ d'Egypte, & après la Mort de Somson, ou Sampson, les Descendans d'Aäron se brouillérent pour la Sacrificature: les 260 *Ans de Grace*; les Tems heureux finirent. Le Peuple courut après des Dieux étrangers. Le Tabernacle, qui résidoit toujours sur le Garizim, fut couvert d'épaisses Ténebres, & disparut, au grand Etonnement du

* 2813. 1612.
† 2119. 1606.
‡ 3054. 1371.

du Souverain Pontife Ozi: alors, Eli, de la Branche d'Ithamar, & Fils de Jophne, usurpa le Sacerdoce à Silo. NOTE: *L'Ancienne Chronique, dont nous avons donné quelques, Extraits, assure qu'Eli étoit un Magicien, qui amassa de grands Trésors par son Art. On l'accuse d'avoir fait un Schisme, en transportant le Culte de Dieu du Garizim à Scilo. Samuël étoit aussi un grand Sorcier. Le Mal venoit de ce que les Paiens aiant appris, par les Livres de Balaam, que les Israëlites ne pouvoient être détruits, s'ils ne poussoient Dieu à bout par une Apôstasie ouverte, ils leur envoiérent des Scélérats, qui entrérent en Commerce avec eux, arrachérent leur Secret, & leur apprirent la Magie.*

Le Roi d'Assyrie * enleva les dix Tribus à Edesse, à Charran, à Ninive, avec Abdias, leur Souverain Pontife, lequel emporta avec lui à Ninive l'Exemplaire de la Loi, après avoir enfoui les Vases sacrez sous le Garizim. NOTE: *L'Auteur renverse l'Ordre de la Chronologie dans l'Article suivant; car, après avoir parlé de la Captivité des dix Tribus, il remonte à David.*

David †, Roi des Juifs, mourut, âgé de 65 Ans; après un Regne de 47, le prémier Jour de la Fête des Tabernacles.

Salo-

* 3717. 708.
† 3235. 1190.

Salomon * commença la quatriéme Année de son Regne à bâtir un Temple à Dieu dans Jérusalem, qu'on appelle Ælia, Cuds, & Beit Mectas. Jair étoit alors Souverain Pontife sur le Garizim.

Au Commencement † du Regne de Roboam, qui étoit un Fat, les Juifs se divisérent en quatre Factions différentes. La Ligne de Phinées & de Joseph adoroient sur la Sainte Montagne du Garizim. Une autre Portion faisoit son Service à la Maison de Mectas, que Salomon avoit bâtie: La troisieme Partie suivoit Jéroboam à Sébaste & à Dan. La derniere adoroit les Dieux des Gentils. Elie, le Prophéte, parut; & dans la suite des tems, Elie, Escanida, Abdias, Sédécias, Elisémas, Apollonius. NOTE: *Cette Maison de Mectas, où le Peuple alloit adorer avec Roboam, étoit le Temple de Jérusalem. C'est pourquoi* elle méritoit d'être abbatue. *On ne devine pas, pourquoi il appelle Bethel Sébaste; car, c'étoit à Bethel que Jéroboam avoit élevé ses Veaux. Sébaste étoit Samarie, qui devint la Capitale des Rois Schismatiques, & le Siege de la Religion. D'ailleurs, il divise deux Portions qui étoient étroitement unies; car, ceux qui ont adoré sur le Garizim; étoient*

* 3239. 1186.
† 3276. 1149.

étoient de la Faction de Jéroboam. Enfin, on ne connoît pas les Prophètes, dont il parle, parce que leurs Noms sont défigurez. La plupart ne doivent avoir vécu que depuis le prétendu Retour de la Captivité; puis qu'on en parle après Abdélus, qui étoit alors Pontife de Samarie : mais, l'Ordre des tems est si mal observé, qu'on place Elie auprès de Jéroboam.

L'An * trente-cinquieme du Pontificat d'Abdélus, les Samaritains revinrent de la Captivité dans la Terre Sainte par la Permission du Roi Saurediüs. Il y avoit trois cens mille Israëlites avec leurs Familles sous la Conduite d'Adus, Fils de Simeon. Esdras dressa alors un Alphabet Hébreu de vingt-sept Lettres, dont il y en avoit sept finales. NOTE : *Nous avons déjà remarqué que le Retour des dix Tribus dans la Judée est imaginaire. Ce n'étoient pas des Israëlites; mais, des Idolâtres, qu'Essaraddon envoia dans ce Païs-là. D'ailleurs, les Samaritains n'avoient point alors de Souverain Pontife. Le Roi Saurediüs est aparemment Darius. Ils imposent à Esdras la Fabrication d'un nouvel Alphabet : ce qui est faux; car, il introduisit seulement les Caracteres Chaldaïques à la Place des Samaritains, qui sont plus anciens.*

Alexan-

* 3505. 520.

Aléxandre le Grand * passant à Napolousse, ou l'ancienne Sichem, lors qu'il faisoit Route vers l'Egypte, ce Conquerant se jetta aux Genoux d'Ezéchias, l'An XV de son Pontificat, pour recevoir sa Bénédiction. Il avoua, qu'il avoit vû la Figure de ce Pontife revêtu de ses Habits Sacerdotaux, qui lui promettoit un heureux Succès dans son Expédition de Perse. Aléxandre lui fit de grands Présens, & lui dit, *Je conois présentement que votre Dieu est au dessus de tous les autres.* Le même Ezéchias composa des Hymnes sacrez, & l'Osanna. Note: *Il n'est pas besoin d'avertir que les Samaritains ont pillé cette Histoire aux Juifs, & changé le Nom de Jaddus en celui d'Ezéchias.*

L'Année † suivante, Aléxandre bâtit Aléxandrie en Egypte; &, lors qu'à son Retour, il passa par Samarie, Ezéchias lui déclara, qu'au lieu de lui ériger des Statuës; ce qui étoit défendu par la Loi; il lui consacreroit un Monument vivant, en faisant porter le Nom d'Aléxandre à tous les Enfans qui naîtroient. Ce Prince alla aussi-tot adorer Dieu au Garizim.

Mille ‡ quarante-six Ans Aprés, que les *Années de Grace* étoient finies, & que Dieu avoit

* 4024. 331. † 4095. 330.
‡ 4100. 325.

avoit retiré sa Protection, le Souverain Sacrificateur Ezéchias mourut. Aléxandre le Grand le pleura. Son Fils Dalia prit sa Place; mais, il n'eut aucune Faveur auprès de Ptolomée, Fils de Lagus.

Aléxandre * mourut, âgé de 31 Ans, dont il avoit regné dix-huit. NOTE: *En suivant ce Calcul, il auroit commencé à régner à 13 Ans. Je croi qu'il y a là une Faute, & qu'il faut lire* huit Ans.

L'An † troisieme d'Aridée & de Ptolomée Lague, ce Prince envoia Orodes, lequel pilla le Temple du Garizim, & éxigea un gros Tribut des Habitans de Napolousse.

Ptolomée ‡ Philadelphe, Protecteur des Savans, fit venir l'An X de son Regne, Aäron, & quelques Personnes choisies de Samarie, avec les Docteurs Juifs, sous la Conduite d'Eléazar, lesquels traduisirent la Loi de Moïse d'Hébreu en Grec; mais, ces Interprêtes s'étant divisés sur l'Explication de ces Paroles du Deutéronome, *A moi est la Vengeance, ou la Retribution* ‖, & sur divers autres Passages, aussi bien que sur le Lieu que Dieu s'est choisi pour y placer

* 4101. 324.
† 4104. 321.
‡ 4150. 275.
‖ *Voiez le Deuteronome, Chap. XXXII, Vers.* 35.

placer son Temple, Philadelphe préféra la Version des Samaritains à celle des Juifs, leur fit des riches Présens, & défendit aux Juifs d'approcher du Garizim. On dit aussi, que les Ténebres furent répanduës pendant trois jours sur la Terre, lors que les Juifs traduisoient les Livres de Moïse en Grec. Il se leva dans le même tems trois Sectes chez les Juifs. Les Phariliens, dont le Nom même découvre la Séparation & le Schisme, se font les Peres des Traditions; les Sadducéens, qui donnent autant à la Raison qu'à la Loi; & les Kasidéens Orthodoxes, Gens de Bien, semblables aux Philosophes des Samaritains, & qui demeurent proche du Garizim. NOTE: *Il est faux que les Samaritains aient eu part à la Version des LXX. D'ailleurs, la Secte des Kasidéens est imaginaire, à moins qu'on ne les confonde avec les Esséniens.*

Auguste * étant entré dans Aléxandrie, Cléopatre se donna la Mort, après avoir regné 22 Ans, & toujours protégé les Samaritains. Hérode fit mourir un grand Nombre de Juifs & de Samaritains. NOTE: *Il est vrai, qu'Hérode fut cruel: mais, bien loin de faire sentir sa Cruauté à Samarie, il la préféra aux autres Villes; il y bâtit des Palais, dont il faisoit admirer la Magnifi-*

* A. 3905. 30.

gnificence à Agrippa. On ne comprend pas non plus, comment Cléopatre étoit la Protectrice des Samaritains; car, la Judée, soumise aux Romains, ne dépendoit point de la Reine d'Egypte.

Treize * cens soixante onze Ans depuis la Fin des *Années de Grace*, & le Commencement de la Colere de Dieu, on dit que Jésus-Christ, Fils de Marie, vint au Monde, sous le Pontificat de Johiam, à Samarie. NOTE: *Nous avons remarqué que ces* Années de Grace *sont celles qu'on compte depuis le Commencement de Josué, jusqu'à ce que la Division se mit entre les Enfans d'Aäron, 260 Ans après Josué.*

J. Christ † fut circoncis, l'An XVI du Pontificat de Johiam.

Il ‡ fut crucifié sous Tibere, l'An vingt-unieme du Pontificat de Jean, à Samarie.

L'An XVI du Pontificat ‖ d'Acbon, l'Empereur Adrien revenant d'Egypte, où il avoit fait mourir beaucoup de Chrétiens, commença à persécuter les Juifs; il assiégea Jérusalem, & n'épargna pas les Samaritains, quoi qu'il eut une Femme de cette Nation,

* 4425. 1.
† 4426. *An depuis* J. Christ 1.
‡ 4455. 30.
‖ 4557. 132.

Nation, de la Famille de Jasuph. Note: *On ajoute dans l'autre Chronique qu'Adrien étant venu à Napolousse, ce Prince enleva un grand Nombre d'éxcellens Livres, particulierement, les Généalogies; & que les Juifs, furent fort maltraités: mais, on dissimule la véritable Cause de cette Guerre.*

Ce Prince *, à la Sollicitation de deux Renégats Samaritains, Ephrem & Manassé, prit Jérusalem, y mit le Feu, & défendit sous Peine de la Vie d'aprocher de cette Ville, & même de Samarie plus près que douze Parasanges, ou vingt-quatre Lieues; mais, en suite, ce même Empereur protégea les Samaritains, leur accorda des Privileges, releva les Statuës des Bannis, bâtit un Temple sur le Garizim, proche celui des Samaritains, & prit les Portes de Cuivre, qui étoient à Jérusalem, pour le fermer.

Antonin † succéda à Adrien, l'An XXII d'Acbon: &, non seulement, ce Prince favorisa les Samaritains; mais, il étudia la Loi, & conforma sa Vie aux Regles qu'elle préscrit. Les Affaires des Samaritains florissoient sous son Empire autant que sous Josué. Antonin régna XXXII Ans, & avec lui périt la Gloire de Samarie.

Note;

* 4560. 135.
† 4563. 138.

NOTE : *Cela est évidemment faux ; car, Antonin les haïssoit. D'ailleurs, on donne dix Ans de trop à ce Prince.*

Il s'éleva * une Dispute sur la Nouveauté du Monde, entre le Souverain Sacrificateur Lévi, & le Philosophe Aléxandre, qui fournit à l'Empereur Commode l'Occasion de faire périr les Samaritains par le Fer, le Feu, & la Croix. Ce Prince, à la Persuasion de son Médécin Galien, (Ennemi des Juifs & des Chrétiens, dont la Foi, destituée de Démonstration, le choquoit,) fit mêler de la Chair de Pourceau dans leurs Repas, & les obligea de manger des Viandes consacrées aux Idoles.

L'Empereur † Aléxandre les persécuta, & donnoit leur Vie pour peu de chose.

Ardasir ‡ Babecides releva l'Empire des Perses, l'An 545 des Séleucides, le 20 d'Acbon, Pontife des Samaritains, & le 12 d'Aléxandre Sévere ; mais, il ne put jamais obliger Nathanaël, ou Acbon, son Parent, à abandonner la Religion.

L'An 1993 après la Fin des tems de Grace, le douzieme ‡ du Pontificat d'Eléazar

* 4608. 283.
† 4647. 222.
‡ 4658. 233.
‡ 5047. 622.

zar Samaritain, Fils de Nathanaël, commença l'Hégire de Mahomet, & la Chronologie des Arabes.

Saladin * prit Samarie, l'An de l'Hégire 583.

La Chronique † d'Albuphætac Danefaus finit l'An 5945 de la Création du Monde, & 898 de l'Hégire, qui font vingt-huit Ans plus que les Juliens, parce qu'ils sont lunaires.

On trouve dans le même Ouvrage une Liste de tous les Pontifes, qui ont du conduire cette Eglise depuis Aäron jusqu'à l'An 628 de Jésus-Christ, & le 7 de l'Hegire: mais, ce Catalogue est évidemment faux; puis que la Sacrificature sur le Garizim ne commença qu'au tems d'Aléxandre le Grand; & quand on remonteroit jusqu'à Jéroboam, qui fut le prémier Auteur du Schisme, on ne pourroit au moins trouver une Succession véritable depuis Aäron. D'ailleurs, il y a tant d'Incertitude sur ces Pontifes, qu'on ne peut en tirer de Conséquence sure pour la Chronologie. On y voit un Baba Raba, qui fut *Roi & Pontife de sa Nation, pendant la Vie de son Fils Levi.* NOTE: *Cela confirme le Témoigna-*

* 5630. 1187.
† 5945. 1492.

moignage d'Abulpharage, qui assure que les Samaritains se revoltèrent sous l'Empire de Zénon, & qu'ils se firent un Roi; *car, Baba Raba, dont* l'ancienne Chronique *chante les Exploits, vivoit sous ce Prince. Le Pontife, qui vivoit au tems de l'Hégire, & qui finit ce Catalogue, s'appelloit Eléazar.*

CHAPITRE IV.

Histoire véritable des Samaritains, & de leur Schisme.

I. *Jugement qu'on doit faire de son Antiquité, & des Livres qu'elle contient.* II. *Histoire de Saubec & de Josué.* III. *Origine du Temple des Samaritains.* IV. *Jalousie que les Peuples ont pour l'Antiquité.* V. *Passage de la* Chronique *sur la Montagne Sainte, corrigé.* VI. *Outrages réciproques des Juifs & des Samaritains sur leurs Temples.* VII. *Fausse Antiquité que les Juifs donnent à leur Temple.* VIII. *Origine du Schisme sous Jéroboam.* IX. *Raisons des Schismatiques sur le Changement de Lieu, où Dieu devoit être adoré.* X. *Sur les Veaux de Dan & de Bethel. S'ils en faisoient des Dieux.* XI. *Autres Raisons des Schismatiques.* XII. *Exemple des Prophètes qui ont vécu dans le Schisme.* XIII. *Trois*

Réflexions sur ce Schisme, pour prouver qu'on y étoit sauvé. XIV. *Osée confond les Schismatiques avec les Juifs.* XV. *Témoignages de l'Amour de Dieu pour les Samaritains, tirez d'Osée.* XVI. *Autres Preuves plus fortes, tirées de Jérémie.* XVII. *Si les Prophètes & les Saints avoient Intention de retourner à Jérusalem.* XVIII. *Réfutation de ce Sentiment.* XIX. *Second Période du Schisme.* XX. *Maniere dont les Samaritains le déguisent.* XXI. *Faussetez de leur Récit.* XXII. *Pourquoi on les appella Cuthéens. Fausse Origine de ce Nom.*

I. NOus avons vu déjà deux Morceaux de la *Chronique Samaritaine.* Je suis trompé, si on n'a remarqué qu'elle n'étoit pas digne des Regrets ou des Larmes des Savans. Je ne sçai comment on peut s'imaginer qu'un Livre rempli de Fables peut servir à l'Eclaircissement de l'Ecriture Sainte. C'est vouloir allier le Mensonge avec la Vérité, & les Ténébres avec la Lumiere, comme si l'une étoit nécessaire pour soutenir l'autre, & la rendre plus éclatante. Du moins, cela ne peut se faire que par Voie d'Opposition. Le seul Usage, qu'on peut en tirer, est d'apprendre parlà les Sentimens & la Tradition des Samaritains. C'est pourquoi,

quoi, lors même que nous prétendons démêler la Vérité de leur Histoire, nous ne laisserons pas d'y insérer quelques Fragmens du Livre de Josué.

II. En effet, c'est Josué qu'ils font l'Auteur du Schisme, & de leur Séparation du Peuple Juif: mais, ils déguisent horriblement les Actions de ce grand Général: car, ils rapportent que * „ Josué essuia „ une violente Guerre contre Saubec, Fils „ d'Hémam, Roi de Perse. Ce jeune „ Prince, aiant formé le Dessein de vanger la Mort de son Pere, que Josué avoit „ tué, lui écrivit fiérement. La Lettre ne „ put être ouverte d'abord, parce que le „ Courier arriva dans une Heure, où Josué étoit occupé à juger le Peuple. „ D'ailleurs, c'étoit la Veille d'une Fête, dont il craignoit de troubler la Joie „ & la Solennité, en faisant lire aux Anciens du Peuple les Insultes des Idolâtres. En effet, en l'ouvrant, on fut „ effraié des Ménaces de Saubec, que la „ seule Confiance en Dieu pouvoit adoucir; mais, Josué, au lieu de craindre, „ brava les Rois alliés contre lui. Il assembla en moins d'une Heure, trois „ cens mille Hommes, ausquels il lut la

 „ Ré-

* *Liber Josué, apud Hottinger. Exercit. Antimoriniana.*

„ Réponse qu'il avoit projettée : on le remercia de son Courage. A la tête de cette Lettre, il se donnoit des Titres superbes, & parloit avec beaucoup de Mépris de Saubec & de ses Confédérez. Le Courier instruit de ce qui se passoit dans le Camp des Israëlites, jetta la Consternation dans l'Ame des Alliez par le Rapport qu'il leur fit ; mais, la Mere de Saubec leur réprocha leur Foiblesse, & leur promit un heureux Succès. Elle s'appuioit sur les Prédictions d'un Magicien, & sur sa propre Expérience dans cet Art. La Magie eut son Effet. Josué, & ses Troupes, crurent se voir enfermez dans des Murailles de Fer, d'où il étoit impossible de sortir, pour se défendre. Le seul Reméde fut d'appeller à son Secours Néhichus, Roi puissant, qui descendoit en droite Ligne de Manassé, son Bisaieul. Josué lui écrivit, pour se plaindre de ce qu'il abandonnoit ses Freres dans le Besoin. Ce Prince, plein de Courage & de Charité, assembla ses Troupes, marcha droit à l'Ennemi, donna Bataille, dans laquelle il tua Saubec de sa propre Main. Dans le même tems, Eleazar, Fils d'Aäron, sonnant de la Trompette, renversa les Murailles de Fer, & les Ennemis batus s'enfuirent honteusement. „

III.

III. C'eſt ainſi que les Samaritains relevent la Gloire de Joſué, qu'ils regardent comme le Fondateur de leur Temple. Ils ajoutent hardîment, que ce Chef de la Nation, aiant fait partager la Terre de Canaän par des Géometres habiles, ordonna qu'on bâtit un Temple, & une Citadelle, ſur la Montagne de Garizim; & ce Temple, beaucoup plus ancien que celui de Salomon, fut déſervi par des Sacrificateurs de la Famille d'Aäron. Rus, l'un des Chefs de cette Maiſon, en fut le Souverain Sacrificateur; & tous ceux, qui ont officié depuis ce tems-là, ſont deſcendus de lui: c'eſt pourquoi ils appellent encore aujourd'hui leurs Prêtres Aäronites, & la Religion s'eſt toujours conſervée ſur cette Montagne dans toute ſa Pureté. En effet, les Samaritains ne voulant point reconnoitre Jéroboam, Chef des Rebelles, pour leur Fondateur, ils remontent juſqu'à Joſué, & ſoutiennent que ce fut lui qui bâtit le Temple, dans lequel ils ont toujours adoré depuis; & ils ne doutent point de ce Fait, parce qu'ils le trouvent couché dans leur *Chronique*, à laquelle ils donnent une très grande Antiquité.

IV. Il ne faut pas s'étonner de trouver chez les Samaritains la même Vanité, qu'on remarque dans toutes les Nations, & preſ-

que dans toutes les Eglises du Monde, sur leur Origine. Il y en a peu, qui ne remontent à des Tems fabuleux, & qui ne tâchent de rendre leur Origine illustre, par un Entassement de Prodiges, & de Miracles, qui n'ont de Fondement, que dans l'Imagination de ceux qui les écrivent. D'ailleurs, quoi que les douze Tribus soient demeurées unies sous Josué, & sous les trois prémiers Rois, & qu'il n'y eut aucun Temple dans la Judée jusqu'à Salomon; cependant, les Samaritains ne laissoient pas d'avoir quelque Prétexte de faire remonter jusqu'à Josué l'Origine de leur Temple & de leurs Autels.

V. En effet, on lit dans la *Chronique Samaritaine*, abrégée par Hottinger, que Josué bâtit non seulement une Citadelle; mais, un Temple, sur la Montagne. En suivant le Texte, il faudroit ajouter, *la Montagne benite de Scomron*. Ainsi, la Montagne de Samarie seroit benite, comme le Garizim; & il faudroit supposer qu'il y avoit aussi un Temple sur cette Montagne. Mais, Hottinger, en abrégeant la *Chronique*, a omis quelques Paroles du Texte: car, il y a proprement, que Josué bâtit une Citadelle sur la Montagne *qui est à la gauche du Mont benit qu'on appelle Scomron*. Ainsi, Samarie n'étoit pas la Montagne Sainte.

Sainte. Ce Titre glorieux étoit reservé au Garizim, à la gauche duquel Samarie étoit située. Ce qui a donné lieu à la Tradition des Samaritains, est l'Action de Josué, lequel éxécutant les Ordres de Moïse & de Dieu, assembla tout le Peuple sur les deux Montagnes voisines du Garizim & d'Hébal. Six Tribus, à la tête desquelles étoient celles de Siméon, de Lévi, & de Juda, placées sur le Garizim, prononçoient les Bénédictions: six autres Tribus, à la tête desquelles étoient celles de Ruben, & d'Asher, prononçoient les Malédictions du *Sommet* d'Hébal; & en suite Josué bâtit un Autel sur la Croupe de cette derniere Montagne. Les Samaritains, en altérant le Texte Sacré, ont substitué un Temple sur le Garizim à l'Autel érigé sur Hébal, & ils en ont fait une *Montagne Sainte*, sur laquelle on avoit toujours adoré, & ont conclu que leur Temple étoit de 460 Ans plus ancien que celui de Salomon. Ils avoient corrompu de la même maniere le Pentateuque; car, Dieu ordonne de mettre des Pierres sur la Montagne d'Hébal; & ils substituoient à ce Mot celui de *Garizim*. Les Juifs n'ont pas manqué de se soulever contre cette Corruption du Texte Sacré; mais, les Samaritains reprochoient à leur tour, que c'étoient les Juifs qui

avoient changé les Paroles de Josué; & que puis qu'il étoit incontestable, que cet ancien Héros avoit élevé un Autel sur l'une des deux Montagnes, il étoit plus naturel qu'il choisît celle où les Bénédictions avoient été prononcées: & peut-être avoient-ils raison; du moins, leur Conjecture paroit assez juste.

VI. On voit dans l'Evangile * une Femme, qui, non contente de trouver l'Origine de son Temple dans l'Histoire de Josué, remontoit jusqu'à Abraham & aux Patriarches, qui avoient adoré long-tems auparavant sur cette Montagne. Mais, d'un autre côté, les Juifs décrioient ce Temple comme une *Maison de Fumier*. Ils l'appelloient *Peltanum*. Un savant Critique croit que ce Nom barbare avoit été donné au Temple de Garizim dans le tems qu'on mêla les Mots Grecs avec les Hébreux; c'est-à-dire, après les Conquêtes d'Aléxandre le Grand, & qu'il signifie un Temple de Boue & de Fumier: *Stercoreum Delubrum*: πηλόθι ναός. En effet, c'étoit le Titre que les Juifs donnoient aux Chapelles & aux Temples des Idoles; & ils accusoient les Samaritains d'être Idolâtres: mais, ces derniers ne manquoient de parler avec le même Mépris du Temple de Jérusalem, &

* *Evangile de St. Jean, Chap. IV, Vers.* 20.

& de lui donner aussi le Nom infame de Peltanum.

VII. D'ailleurs, les Juifs, qui crient contre ces Mensonges des Samaritains, ne sont pas moins jaloux qu'eux d'une fausse Antiquité, & s'appuient aussi sur des Fables. En effet, ils vantent *une ancienne Tradition de leurs Maîtres*, qui porte que dans le même Lieu, où Salomon avoit bâti le Temple, Abraham avoit long-tems auparavant sacrifié * son Fils. C'étoit là que Noé, après le Déluge, avoit fait son Oblation: c'étoit là qu'Abel & Cain avoient immolé leurs Victimes: enfin, c'étoit là qu'Adam avoit fait la Propitiation de son Péché. Il y étoit même né; car, la Propitiation du Crime se fit dans le même Lieu, où Adam avoit reçu la Vie. On ne pouvoit remonter plus haut; mais, à même tems, on ne peut, ni se confier à des Traditions plus incertaines, ni s'éloigner plus hardiment du Texte Sacré, qui met le Paradis terrestre dans une Situation bien éloignée de la Montagne de Morija. C'est ainsi qu'on combat & qu'on décrie les Fables de ses Ennemis, pendant qu'on en produit, qui ne sont pas mieux concertées. Les anciens Peres, qui ont fait enterrer Adam sur un autre Sommet de la même

* *Maimonides, Misne Torah, Lib. VIII.*

Montagne, & qui ont cru que le Calvaire, ou la Place du Têt, avoit pris son Nom du Crâne du prémier Homme, qu'on y avoit trouvé, méritent d'autant plus d'être sifflez, malgré les Noms illustres qu'ils portent, qu'ils n'avoient presque aucun Intérêt à débiter si hardiment des Contes, ou à tromper les Peuples en les autorisant.

VIII. Le Schisme des dix Tribus commença véritablement à Jéroboam. Ce Chef des Rebelles n'avoit d'abord que des Vues politiques. Il vouloit faire décharger le Peuple des Tributs exorbitans que Salomon avoit imposez, ou secouer le Joug de son Fils, que sa Jeunesse & son peu d'Expérience rendoient imprudent & fier. Jéroboam devenu Roi s'apperçut aisement, qu'il perdroit ses Sujets & sa Couronne, s'il laissoit aller le Peuple adorer à Jérusalem. La Nécessité de se trouver dans le Temple; la Majesté de la Religion; l'Addresse des Sacrificateurs intéressés à ramener les Schismatiques, & les Menaces du Roi du Juda, auroient renversé son Ouvrage. Afin de prévenir ces Accidens, il érigea des Autels, sur lesquels l'on put servir Dieu commodement: il institua de nouveaux Sacrificateurs, à la Place des Lévites, qui s'étoient retirez: il défendit à ses Sujets d'aller sacrifier à Jérusalem.

Quel-

Quelques-uns suivirent les Mouvemens de leur Conscience préférablement à l'Esprit de Revolte, qui les avoit animez, & se réünirent sous la Domination de Roboam; mais, le grand Nombre persévéra dans le Schisme. Ce Schisme est d'autant plus surprenant, que Jéroboam fut autorisé à le faire par un Prophête, qui lui révéla la Volonté de Dieu. Il n'étoit donc pas un simple Exécuteur des Décrets de Dieu; mais, un Ministre des Ordres que Dieu lui avoit confiés: D'ailleurs, lors que Roboam se mit à la Tête de cent vint mille Hommes, pour étouffer la Révolte & le Schisme dans sa Naissance, Dieu lui envoia un autre Prophête, pour l'obliger à se retirer avec ses Troupes, *parce*, disoit Dieu, *que cette Chose a été faite par moi* *. Dieu avoit donc autorisé Jéroboam, en lui donnant ses Ordres: & il les confirmoit, en empêchant le Roi de poursuivre les Rebelles. Enfin, Dieu ne les abandonna pas; car, il envoia des Prophêtes distingués à ces Schismatiques, qui ont conservé jusqu'à présent leurs Droits & leur Liberté.

IX. On a de la peine à concevoir, comment un si grand Nombre de Prophêtes, & de Tribus, entrérent dans le Schisme; puis

* *II des Rois, Chap. XII, Vers. 15.*

que la Loi parloit si formellement en Faveur de la Tribu de Juda, du Service que les Lévites faisoient à Jérusalem, & contre les Images que Jéroboam avoit élevées. Etalons ici les Raisons, par lesquelles ce (*a*) Prince put éblouïr les Peuples, & les engager dans une Séparation criminelle, afin qu'on y voie un Exemple de la Facilité avec laquelle on élude l'Ecriture, & on combat la Volonté de Dieu, lors même qu'elle est clairement révélée.

Une des prémieres Accusations, qu'on pouvoit faire contre Jéroboam, étoit le Changement de Lieu; car, il avoit transporté le Culte de Jérusalem à Béthel: mais, il assuroit les Peuples, que l'Adoration du Dieu de l'Univers n'est point attachée à une Montagne. Il le prouvoit, par l'Exemple de Jacob, & des Patriarches, qui avoient adoré à Béthel, dans les Plaines de Mamre & de Bersebah. „ Vos Peres, *leur di-*

„ *soit-*

(*a*) On a supprimé dans l'Edition de Paris, chez Roulland, toutes les Raisons que les Schismatiques produisoient, ou prouvoient produire en leur Faveur: cependant, l'Exactitude d'un Historien fidele demande qu'il ne dissimule pas, & qu'il fasse connoitre les Sujets, dont il parle. Ce qu'il y a de plus surprenant est, qu'après avoir supprimé les Raisons des Schismatiques, on leur attribue des Vues, qu'ils n'avoient pas, & qu'on me prête des Sentimens que je n'ai pas.

» [illegible] n'ont-ils pas sacrifié [illegible]
» [illegible] que vous êtes [illegible]
» la Terre Sainte. [illegible]
» ne à Silo, [illegible]
» pas encore [illegible]
» vid & Salomon [illegible]
» Lieux [illegible]
» [illegible]
» de son [illegible]
» avoit à [illegible]
» Trône [illegible]
» Puis [illegible]
» ne, en [illegible]
» Fils & [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]

„ Périls qui les menacent. Roboam nous „ auroit fait la Guerre, si Dieu ne l'avoit „ arrêté. Il ne respire que la Vengeance ; „ il voudroit vous ôter la Vie, après vous „ avoir plongé dans un Crime, aussi énor- „ me que l'Adoration des faux Dieux. Il „ ne faut donc pas vous laisser entraîner par „ cette fausse Idée. „

X. Jéroboam pouvoit se justifier aussi sur le Changement qu'il apportoit à la Religion, en faisant adorer la Divinité sous les Images des Veaux. 1, Il n'abandonnoit point la Loi de ses Peres ; il adoroit le même Dieu ; il lui faisoit offrir de l'Encens & des Sacrifices ; il observoit les Cérémonies Mosaïques. Ses Docteurs éblouïssoient les Peuples, en les assurant qu'ils avoient le même Corps de Religion que le Reste des Juifs. 2, S'il avoit des Images, il pouvoit dire que Dieu ne les défend pas absolument dans sa Loi. Il y condamne seulement les Idoles, qui ne sont rien, & ceux qui les adorent : telle étoit l'Adoration rendue au Veau d'Or dans le Désert, au lieu qu'il faisoit adorer Dieu en Présence de l'Image, & l'Honneur de la Ressemblance montoit au Créateur, auquel tout ce Culte se rapportoit. Il appuioit sans Doute sa Conduite sur l'Exemple de Dieu, qui avoit fait deux Chérubins

bins dans le Temple. Si on répliquoit, que Dieu qui a donné la Loi, peut la violer, & que son Exemple ne doit pas être imité, il alléguoit l'Exemple de Salomon; qui, sans aucune Révélation divine, avoit fait deux grands Chérubins d'Or: &, qu'on ne dise point, que s'il est permis de représenter les Anges, on ne peut pas faire la Figure des Animaux; car, Salomon avoit mis des Beufs à la Mer d'Airain, & la Loi défend également de représenter ce qui est *au Ciel*, & ce qui est *sur la Terre*, les Anges aussi bien que les Animaux.

Si le Peuple s'effraioit de ce qu'on appelloit les Veaux de Béthel & de Dan *des Dieux*, Jéroboam pouvoit dire qu'il avoit parlé le Langage ordinaire de * l'Ecriture, qui appelle souvent du Nom de Dieu les Lieux, où il donne des Marques de sa Présence. Les Images s'appellent des Dieux, parce qu'elles en sont l'Image & le Symbole, comme l'Agneau est appellé la Pâque. Enfin, Dieu n'a pas défendu d'honorer les Images; mais, d'en faire *son Dieu*; ce que Jéroboam ne faisoit pas. En effet, il seroit ridicule d'accuser les Juifs, accoutumez à l'Adoration d'un seul Dieu, Créateur de l'Univers, d'être passez en un Moment dans cet Excès d'Aveuglement, que de

* *Genes. Chap. XXII, 14; Chap. XXXV, 7.*

de croire que des Veaux, qu'on venoit de fondre, fussent le Dieu du Ciel & de la Terre. Quelques Critiques croient que Jéroboam n'avoit point d'autre Vue, que celle de rappeller le Souvenir de la Vision des Vaches de Pharaö, que Joseph avoit expliquée, & dont l'Explication avoit fait la Fortune; car, les Schismatiques prétendoient descendre directement de Joseph, & devoient célébrer sa Mémoire. Mais, cette Vue me paroit trop éloignée. Jéroboam, qui avoit vécu en Egypte, où il avoit cherché une Retraite contre les Poursuites de Salomon, y avoit vu le Beuf Apis: mais, comme ce Beuf si fameux n'étoit aux Egyptiens qu'un Simbole de la Divinité, les Veaux de Dan & de Bethel n'étoient que les Images de Dieu.

XI. Si on contestoit à ce Prince son Autorité sur le Changement des Lieux & des Tems destinez au Service de Dieu, il alléguoit la Dispense de Dieu même, qui avoit ordonné, que ceux qui ne pourroient célébrer la Pâque au premier Mois, le fissent au second; & l'Exemple de David, qui avoit divisé les Lévites & les Chantres en des Classes différentes. Il avoit même transporté l'Arche de Kiriat Jéarim à Jérusalem.

Enfin, ce Prince alléguoit pour lui la Multitude, & l'Excellence des Lieux où

il adoroit, & sur lesquels Dieu avoit fait
tant de Miracles. „ Ici, *disoit-il*, Jacob
„ notre Pere a vu cette Echelle miraculeu-
„ se, qui touchoit les Cieux & la Terre :
„ ici Dieu lui a promis de lui donner la
„ Terre ; & lui-même, étonné de la Gloi-
„ re de Dieu, s'écria, * *C'est ici la Maison*
„ *de Dieu*. Bethel est donc ce Lieu que
„ Dieu a choisi pour son Domicile & pour
„ son Temple. Les Lévites esclaves, at-
„ tirez par l'Espérance du Gain, ont beau
„ crier que la Mission nous manque ; car
„ nous avons des Prophêtes, & c'est Dieu
„ qui m'a conféré l'Onction par un de ces
„ Hommes inspirez. Les Lévites sont des
„ Boutefeux, qui allument la Sédition &
„ la Guerre. Le Prophête même, que
„ j'ai consulté sur mon Fils, a témoigné
„ sa Partialité, en repondant avec Préci-
„ pitation, & en sa Colere, avant qu'on le
„ consultât. Nous avons la Multitude des
„ Peuples ; & de douze Tribus, il n'en res-
„ te que deux qui fassent Schisme. Quelle
„ Aparence que Dieu veuille abandonner la
„ Partie éclatante de son Peuple, pour sau-
„ ver une petite Poignée de Gens, & qu'il ait
„ dessein de perdre un Roiaume, après me
„ l'avoir donné par une Onction prophé-
„ tique ? „

On

* *Genese, Chap. XXVIII, Vers.* 16, 17.

On voit par là, qu'il n'y a rien de si clair & de si évident dans l'Ecriture, qu'on ne puisse éluder par des Raisons éblouïssantes. Le Succès prouve, qu'en effet, le Peuple fut ébloui, & qu'il tomba dans l'Idolatrie, couverte du Prétexte spécieux, d'adorer Dieu devant une Image, & de faire remonter jusqu'à lui l'Honneur qu'on rend en Présence de la Créature. Les Juifs Samaritains ont enfin ouvert les Yeux, & appris que toute Espece de Culte rendu aux Images est criminel.

XII. On peut faire une autre Remarque importante sur ce Schisme. C'est que Dieu n'abandonna point cette Partie de la Nation; puis qu'il y fit naitre un grand Nombre de Prophêtes, & plusieurs autres Saints.

On dispute à Osée sa Patrie, comme si ce Prophête étoit né dans le Territoire de Jérusalem, parce qu'il indique quatre de ses Rois, sous lesquels il a prophétisé; &, qu'il parle de la Maison de Dieu, c'est-à-dire, du Temple, contre lequel les Aigles devoient voler; ce qui marquoit sa Destruction & sa Ruïne par les Romains. Mais, Osée étoit Samaritain d'Origine: il parle de Jéroboam II, qui régnoit à Samarie; &, si en suite il indique les Années de sa Vie par celles des Rois de Jérusa-

rusalem, il en avoit une Raison particuliere; car, il y eut après la Mort de Jéroboam un si grand Bouleversement à Samarie, qu'on auroit cru qu'il étoit alors aisé d'en prédire la Ruïne. Osée avoit fait cette Prédiction dans le tems d'une Prospérité, qui ne laissoit rien à craindre sous la Vie de Jéroboam II: mais, en suite, lors qu'il représente d'autres Evénemens, il aime mieux prendre la Dâte des Rois de Jérusalem, qui étoient plus tranquilles. S'il parle de *la Maison de Dieu*, il n'entend point par là le Temple détruit par les Romains; mais, le Peuple d'Israël accoutumé à se regarder comme le Domicile du Dieu vivant. Samarie, & les Tribus Schismatiques, s'en glorifioient comme les autres; & Osée prédit si évidemment la Ruïne de Samarie, contre laquelle les Assyriens devoient fondre avec la même Rapidité, que l'Aigle vole après la Proie, qu'il est impossible de porter ailleurs sa Vuë. Amos vêcut à Samarie, sous le Regne de Jéroboam II. Ainsi, Dieu y multiplioit ses Prophêtes, afin d'avertir cette Ville de la Ruïne dont elle étoit menacée. Théodoret s'est trompé, lors qu'il a dit, que Joël avoit fait la même chose; car, les Menaces de ce *Voiant de l'Eternel* regardoient Jérusalem, plutot que Samarie, qui

étoit

étoit peut-être déjà detruite, lors que Joël publia ses Oracles.

Enfin, ce fut là que parurent avec tant d'Eclat, Elie & Elisée, & Dieu y trouva un grand Nombre de Martyrs, pendant les Persécutions d'Achab & de Jésabel, *qui tuoit les Prophétes*. Vouloir que tous ces Martyrs, & tous ces Prophêtes, eussent *l'Esprit de Retour* à Jérusalem, & le Desir de se *réünir à la Tige Sacerdotale*, c'est deviner; & la Résidence des Schismatiques dans leur Patrie dément cette Conjecture. Ce prémier Période du Schisme est trop connu, pour nous y arrêter davantage; il suffit d'avoir remarqué sa véritable Origine, & les Raisons sur lesquelles il étoit fondé.

XIII. Comme on a de la peine à comprendre qu'on puisse être sauvé dans le Schisme, non seulement, parce qu'on y viole la Charité; mais, parce que plusieurs Théologiens ont une fausse Idée de l'Unité de l'Eglise, il est bon d'expliquer le Fait par trois Réfléxions. La prémiere, que les Prophêtes Schismatiques ont tous parlé au Nom de Dieu aux deux Parties de la Nation; à Israël comme à Juda; & ont éxprimé le Desir que Dieu avoit de les sauver également, s'ils se retiroient de l'Idolatrie. La seconde, que les Prophêtes de Jérusalem, plus interessez à crier contre

tre le Schisme, non seulement n'ont point taché de ramener les Peuples à l'Unité par leurs Exhortations ; mais, ils ont aussi confondu les deux Parties de la Nation dans les Desirs que Dieu avoit de les délivrer. Enfin, nous prouverons non seulement, que les Saints & les Prophêtes n'ont donné aucune Marque qui fasse connoitre leur Dessein de Retour à Jérusalem; mais, qu'ils ont montré le contraire, en refusant opiniâtrement de s'y rendre, pour y chercher un Refuge, ou pour y manger l'Agneau de Pâques. Commençons par les Prophêtes Schismatiques.

XIV. *Prémiérement*, les Prophêtes confondoient ordinairement Israël & Juda, parce qu'ils étoient l'Objet des Soins de Dieu, qu'ils avoient la même Loi Sainte, le même Culte, & que souvent ils tomboient dans les mêmes Idolatries. On lit dans l'Histoire des Rois, que l'Eternel avoit *sommé Israël & Juda par tous les Prophêtes :* & quel étoit le Sujet de ces Sommations ? On devoit reprocher aux Samaritains leur Schisme, comme leur Crime capital ; mais, on garde là-dessus un profond Silence, & on crie également, aux uns & aux autres : *Détournez-vous de vôtre mauvais Train : retournez-vous, & gardez mes Commandemens, selon la Loi que j'ai donnée*

à vos Peres. La Violation de l'ancienne Loi faisoit le Crime des uns & des autres, & l'unique Sujet de la Censure de Dieu.

Osée, né, vivant, & prêchant, dans le Schisme, décrie également l'Idolatrie de Juda & d'Israël, sans aggraver le Péché de ses Compatriotes par l'Addition du Schisme. Il les unit, dans l'Espérance des Compassions de Dieu, comme il les avoit unis dans ses Censures. * *Que vous puis-je faire ; Ephraim? Que puis-je vous faire, ô Juda?* Et les Prophètes menaçans, ou consolans, étoient envoiés aux uns aussi bien qu'aux autres. † *Votre Miséricorde*, dit Osée, en continuant son Discours à Juda & à Ephraïm, *Votre Miséricorde n'a pas eu plus de Durée que les Nuages du Matin & la Rosée qui se seche : c'est pourquoi je les ai charpentez par mes Prophètes, & je les ai tuez par les Paroles de ma Bouche.*

XV. Il étoit à propos qu'Osée eut plus de Soin du Salut de ses Compatriotes Schismatiques, que des autres ; & ce prémier Soin devoit tendre à les faire rentrer dans l'Unité de l'Eglise, & à recoudre la Robe du Seigneur qu'ils avoient déchirée. Il ne touche jamais à ce qui devoit faire le prémier Point de sa Mission : mais, il assure

* *Osée, Chap. XI, Vers. 8.*
† *Id. Chap. VI, Vers. 9, 10.*

ſure Ephraïm *, *que Dieu l'aimoit comme les Raiſins qu'on trouve dans le Deſert.* Tantot, il plaint Ephraïm, à cauſe de ſa Douceur & de ſa Simplicité : † *Ephraïm eſt devenu comme une Colombe, facile à ſéduire*; mais, il ne l'abandonnoit pas : car, le Prophête étoit *là une Sentinelle pour Dieu.* Tantôt, il le louoit, à cauſe de ſes Vertus & de ſes bonnes Oeuvres. *Iſraël*, diſoit Dieu par la Bouche d'Oſée ‡, *eſt une Vigne, qui pouſſe de grandes Branches, & qui ne porte pas moins de Raiſins.* Voilà, les Vertus des Schiſmatiques approuvées de Dieu. Enfin, lorſque Dieu irrité, à cauſe de leurs Pêchez, veut les perdre, il ſent des Compaſſions, & un Amour tendre qu'il n'a jamais exprimé plus fortement pour Juda : ‖ *Comment te détruirois-je, ô Ephraïm? Comment, ô Iſraël, te mettrois-je, comme Adamah, & t'exterminerois-je comme Tſeboim? Mon Cœur eſt ému; il eſt agité de Trouble & de Repentance. Je ne laiſſerai point agir ma Colere dans toute ſon Etendue. Je ne me réſoudrai point à exterminer Ephraïm, parce que je ſuis le Saint, qui a été adoré au milieu de vous.* Si on peut dire,

 après

* *Oſée, Chap. IX, Verſ. 9.*
† *Id. Chap. VII, Verſ. 11.*
‡ *Id. Chap. X, Verſ. 1.*
‖ *Id. Chap. XI, Verſ. 8.*

après cela, que Dieu ne conservoit pas un Amour tendre pour les Samaritains, je ne sçai où l'on peut trouver des Marques de son Amour plus fortes & mieux éxprimées pour aucun Peuple. Cependant, c'est un Prophête qui parle, & qui les assure de cet Amour de Dieu.

XVI. On dira peut-être, qu'un Prophête Schismatique flattoit ses Associés; mais, alors, il cesseroit d'être animé de l'Esprit Divin; puis qu'il autoriseroit un aussi grand Crime qu'est l'Eloignement de la Tige Sacerdotale. D'ailleurs, nous voions en second Lieu, que les Prophêtes de Juda parloient souvent d'Israël & de ses Malheurs, comme Osée & les Prophêtes Schismatiques parloient de ceux de Juda. Dans Jérémie, Dieu se demande Raison des Malheurs, qui ont désolé Samarie. *Israël*, dit-il, *est-il Esclave, ou Enfant d'Esclave? Pourquoi a-t-il été mis au Pillage? Pourquoi a-t-on mis leur Païs en Désolation?* Et il regarde l'Idolatrie comme la Cause de tous ces Maux *, sans parler jamais du Schisme, & de leur Séparation des deux Tribus. Ils avoient abandonné Dieu. Ils s'étoient détournez de lui, lors qu'il les menoit par le Chemin droit. Ils s'étoient prostituez sur toutes les hautes Collines,
&

* *Jérem. Chap. II, Vers. 14.*

& ſous tout Arbre verd. Voilà, la véritable Cauſe de leur Diſgrace.

Secondement, les Péchés de Juda étoient ſemblables à ceux de Samarie, & même plus énormes au Jugement de Dieu. *J'ai vu*, dit-il, *une choſe mauvaiſe dans les Prophêtes de Samarie. Ils prophétiſoient par Bahal, & faiſoient égarer mon Peuple. Mais, j'ai vu une choſe énorme dans les Prophêtes de Jéruſalem* *. Malgré ces Chatimens, Dieu ne laiſſe pas d'inviter Iſraël Schiſmatique à la Répentance, par Jérémie : † *Iſraël, ſi tu te retournes, dit l'Eternel, retournes-toi à moi. Si tu ôtes les Abominations de devant moi, tu jureras, L'Eternel eſt vivant.* La Nature de la Répentance fait voir celle du Crime. Il falloit quitter ſes Abominations, ceſſer de courir après les Idoles, & jurer par l'Eternel. C'eſt là l'Exhortation du Prophête; dans laquelle le Schiſme n'entroit ni directement, ni indirectement. Enfin, il leur promettoit le Rétabliſſement, ſi la Repentance étoit ſincere, parce qu'il étoit le *Dieu d'Iſraël*, & qu'il avoit joint à lui ‡ *toute la Maiſon d'Iſraël, & toute la Maiſon de Juda*, comme *la Ceinture de l'Homme eſt jointe ſur ſes Reins*. C'eſt Jérémie,

 un

* *Jérem. Chap. IV, Verſ. 1.*
† *Id. Chap. XXIII, Verſ. 13.*
‡ *Id. Chap. XIII, Verſ. 11, 12.*

un Prophête demeurant à Jérusalem, qui parle ainsi : *Ephraïm*, dit Dieu, * *ne m'a-t-il pas été un cher Enfant? Ne m'a-t-il pas été un Enfant de Plaisir? Car, toutes les fois que j'ai parlé contre lui, cependant, je me suis souvenu de lui : c'est pourquoi mes Entrailles se sont émues. A cause de lui certainement, j'aurai Pitié de lui, dit l'Eternel.* Voilà, de nouvelles Preuves de l'Attachement que Dieu conservoit pour les Samaritains, quoi que Schismatiques ; & ces Preuves sont au dessus de toute Réplique ; puis que c'est un Prophête enfermé dans Jérusalem, & qui auroit du regarder les Schismatiques avec Horreur, qui fait parler Dieu d'une Maniere si tendre & si forte.

XVII. Mr. du Pin a inséré dans mon *l'Histoire des Juifs*, † imprimée par ses Soins, que les Prophêtes n'avoient pas besoin d'aller à Jérusalem ; il suffisoit, que demeurant avec les Schismatiques, ils fussent unis avec les vrais Adorateurs de Dieu, comme les Catholiques, qui demeurent parmi les Infideles, le font par leur Foi & par leur Intention. Je ne me plaindrai point ici, de ce qu'on a fourré dans mon Ouvrage un Sentiment contraire au mien ; je

* *Jérem. Chap. XXXI, Vers.* 20.
† *Edit. de Paris, Tom. VI, pag.* 21.

je le fais ailleurs : mais, la chose mérite qu'on s'y arrête un moment, & que nous fassions nôtre troisieme Réflexion.

XVIII. Prémiérement, il faut considérer la Nature du Culte Judaïque. On convient que Dieu l'avoit attaché au Tabernacle, & ensuite au Temple de Jérusalem, & à la Montagne de Sion. C'étoit là qu'étoit l'Arche de l'Alliance, ce Simbole auguste de la Présence de Dieu. C'étoit là qu'on voioit la Tige Sacerdotale, & la Succession des Souverains Sacrificateurs. C'étoit là qu'on recevoit les Réponses miraculeuses de Dieu, qu'on lui avoit érigé des Autels, qu'on devoit lui offrir des Sacrifices; ce qu'on ne pouvoit faire ailleurs, sans donner Atteinte à la Loi. Enfin, c'étoit là qu'on devoit manger l'Agneau de Pâques, & les Juifs venoient non seulement des Bouts de la Judée; mais, du Fonds de l'Orient, comme des Armées nombreuses, pour célébrer cette Fête. Il ne s'agissoit donc pas alors d'avoir seulement l'Intention & la Foi : il falloit se rendre véritablement au Temple tous les Ans, pour avoir la Communion aux mêmes Sacremens & aux mêmes Sacrifices. Si les Prophêtes & les Samaritains ne le faisoient, leur Intention étoit inutile. Elle ne pouvoit les sauver.

Cependant, il est incontestable qu'ils ne le faisoient pas.

D'ailleurs, comment peut-on déterrer aujourd'hui ces Intentions secretes, dont on ne voit aucune Trace dans les Ecrits Sacrez, ni pour les Prophêtes, ni pour le Peuple? Peut-on nous prouver ce Desir général de Retour à Jérusalem, qui n'est exprimé, ni par les Prophêtes, ni par Dieu, ni par le Peuple? Lorsque le Schisme commença à se former, des Lévites attachés à la Tige Sacerdotale, quittérent tout pour aller à Jérusalem. L'Ecrivain Sacré ne manque pas de rapporter le Fait; mais, il ne parle point des autres; & son Silence prouve, que les derniers n'y allérent point; & n'avoient pas même Intention d'y aller. La même chose se passa de la même maniere lors qu'Ezéchias envoia des Messagers dans toute la Judée, pour inviter le Peuple à la Célébration de la Pâque. L'Ecrivain Sacré remarque que quelques-uns des Tribus d'Asser, de Manassé, & de Zabulon montoient: mais, les autres se moquoient, & en railloient. C'étoient les Restes des Schismatiques, qu'on distingue en deux Portions. Quelques-uns se réünirent à Eglise. On ne manque pas de le remarquer; mais, les autres refusérent la Réünion, quoi qu'alors ils fussent acca-

accablez de Maux, & que la Misere avoit éteint leur Haine. Le Schisme avoit déjà duré 250 Ans : cependant, les Esprits étoient encore fort éloignés de retourner à Jérusalem pour la Fête de Pâque. Bien loin d'en avoir l'*Intention*, ils se moquoient de la Priere qu'on leur en faisoit. Il y avoit des Occasions où les Prophêtes devoient aller à Jérusalem, où ils auroient pu trouver un Asyle contre la Persécution. Ils ne le firent pourtant pas. Elie fuioit de Samarie, à cause de Jésabel, qui le persécutoit. Pourquoi ce grand Prophête ne donnoit-il point alors des Preuves de son Intention, & de sa Foi? Pourquoi ces sept mille, qui ne vouloient pas fléchir le Genou devant Bahal, & qui se cachoient, n'alloient-ils point adorer à Jérusalem? Amatsia, craignant pour la Vie du Prophête Amos, à cause de ses Prédictions, lui conseilla de fuir : *Voiant, va au Païs de Juda, & tu mangeras là ton Pain, en prophétisant*; c'est-à-dire, qu'il auroit exercé là sûrement son Ministere. Cependant, Amos ne le fit pas. On voit, par cet Exemple, trois choses : l'une, qu'Amos étoit engagé dans le Schisme de Samarie; l'autre, qu'on avoit la Liberté de passer de ce Païs-là à Jérusalem, avec une entiere Sureté : & la derniere, que les Pro-

phêtes non seulement n'avoient pas *Intention* de le faire; mais, ils le refusoient, lors qu'on les en sollicitoit, & que la Crainte de la Mort devoit les obliger.

XIX. Les dix Tribus schismatiques aiant comblé la Mesure de leurs Péchés, Dieu envoia Essaraddon, qui, après avoir pris Samarie, transporta ses Habitans dans les Plaines de la Chaldée, & envoia une Troupe de Cuthéens, pour repeupler ce Païs, devenu desert par la Translation de ses Habitans. Cette Colonie fut dévorée par les Lions, parce qu'elle n'adoroit pas Dieu, & qu'elle avoit porté ses Idoles dans la Terre Sainte. Essaraddon leur aiant envoié un Prêtre Juif pour les instruire de la Loi, il se fit alors un Mélange de Religions. Les Restes des dix Tribus, qui étoient demeurées dans leur Païs, suivirent la Loi de Moïse, dont l'Observation devenoit doublement nécessaire.

La Colonie embrassa aussi la Religion Judaïque. On les appelloit *les Prosélytes des Lions*, parce que c'étoit la Crainte de ces Animaux dévorans, qui les fit entrer dans l'Eglise. Cependant, ils conservérent une Partie de leur ancien Culte; &, comme chaque Province dans le Paganisme avoit ses Dieux particuliers, il se forma là un Assemblage de Divinitez d'autant

plus

plus grand, qu'Essaraddon, qui envoia le Prêtre Juif, fit partir avec lui une seconde Colonie de nouveaux Habitans, pour prendre la Place de ceux qui avoient été dévorez.

XX. Les Samaritains changent encore ce second Période de leur Schisme, & content la chose d'une maniere qui leur est avantageuse; car, ils disent que les Rois de Syrie, liguès avec celui de Jérusalem, se soulevérent contre Bacthnezar, Roi des Perses, qui est le Nabucodnosor de l'Ecriture, auquel ils avoient paié le Tribut pendant onze Ans; mais, *Bacthnezar* se mit en Campagne, battit les Rébelles, prit Jérusalem, passa de là à Naples, qui est Sichem, ne donna aux Habitans que sept jours pour sortir du Païs; & menaça du dernier Supplice tous ceux qu'on y trouveroit, après le Terme qu'il avoit fixé. Il envoia des Perses pour peupler toutes les Villes désertes; mais, ils ne purent y vivre, parce que les Fruits, qui paroissoient beaux, renfermoient un Poison qui les tuoit. On porta les Plaintes au Roi, lequel interrogea les anciens Habitans sur un Cas si nouveau. Ils declarérent que ce Malheur, arrivé pour le Châtiment d'une Nation qui avoit péché, ne finiroit qu'après leur Retour dans la Patrie. On leur

jamais de s'y aller rétablir. Ils ne voulurent point partir qu'après avoir obtenu un Edit, à la Faveur duquel tous les Dispersés se rassemblérent dans un même Lieu. La Dispute s'émut entre les Samaritains, Fils de Joseph & d'Aaron, contre les Juifs. Ces derniers vouloient qu'on retournât à Jerusalem pour y rebâtir le Temple; les autres demandoient qu'on préférât la Montagne du Garizim à celle de Sion. Zorobabel plaidant pour les uns, soutenoit que Jérusalem étoit indiquée dans les Ecrits des Prophétes; mais, Samballat prétendit que le Livre, dont on tiroit ces Oracles, étoit corrompu. Il fallut en venir à l'Epreuve du Feu. L'Exemplaire de Zorobabel fut brulé en un Instant; mais, on eut beau jetter jusqu'à trois fois le Livre de Samballat; il sortit entier au Milieu des Flammes: ce qui obligea le Roi à honorer Samballat, à lui faire des Présens, & à le renvoier à la tête des dix Tribus, qui allérent reprendre Possession du Garizim & de Samarie.

XXI. Mais, cette Histoire n'a été inventée, que pour se laver de la Honte d'être descendus d'une Race de Prosélytes, & d'un Mélange de Nations étrangeres. D'ailleurs, ce Roman est mal concerté; car, on fixe au même tems la Captivité des

des dix Tribus, & la Ruine de Jérusalem, sous Nabucodnosor ; cependant, la Prise de Samarie précede de plus d'un Siecle celle de Jérusalem. On y fait Nabucodnosor Roi des Perses, avant que cette Monarchie fut érigée. On substitue des Fruits empoisonnans aux *Lions* qui déchiroient les Peuples. Joseph dit, à la vérité, que ce fut *une Peste* qui consuma les anciens Habitans ; & c'est être trop subtil que de prétendre que cet Historien a appellé des Lions par Metaphore, *une Peste* ; parce que Pline a dit quelque part que les Sauterelles *sont la Peste & la Colere des Dieux*. Il est donc vrai que l'Historien Juif s'accorde sur cet Article avec la *Chronique* de Samarie ; mais, il faut préférer l'Ecriture à l'un & à l'autre. Elle nous assure que les Habitans étoient devorez par des Lions. Cela suffit. Je ne sai si c'est des Samaritains qu'on a emprunté l'Épreuve des Livres par le Feu ; si cela étoit véritable, l'Invention de cette Epreuve seroit ancienne. Samarie se peupla de Cuthéens & d'Infideles. Ainsi, ce qu'il y a de plus important & de plus faux dans le Récit, est le Retour des dix Tribus à Samarie ; car, au contraire, elles sont toujours demeurées dans leur Exil, où l'on en voit encore des Restes.

XXII. Cette Origine des Samaritains, ou des Etrangers, entrez dans l'Alliance & dans les Privileges des Israëlites, les a rendus souverainement odieux. Un Critique ingénieux a cru que les Juifs les appellérent *Cuthéens*, par Opprobre; & que, comme David a renfermé quelque Outrage dans le Mot de *Cus*, qu'il a mis à la tête de son septieme Pseaume, les Juifs, qui pouvoient confondre aisément ces deux Mots, appelloient les Samaritains Cusséens, ou Cuthéens, pour avoir le Plaisir de leur dire une Injure: mais, il faudroit prouver qu'il y a quelque chose de dur, attaché au Nom de Cus, qui est celui d'un Homme. D'ailleurs, pourquoi chercher tant de Subtilité? Ce Nom reprochoit aux Samaritains leur Naissance, parce qu'ils étoient sortis de la Province de Chus, qui, selon Bochart *, étoient des Arabes, souverainement decriés par leurs Vols, & par les Cruautez qu'ils commettoient. Usser les fait sortir plus vraisemblablement d'un Bourg, situé sur les Bords du Tigre. Il y a encore aujourd'hui une Province qui semble avoir conservé le Nom de ces anciens Habitans; puis qu'on l'appelle Chuzestan, qui n'est pas éloignée du Golfe Persique: mais, au fond, c'étoient là toujours

* *Vide Bocharti Phaleg, pag.* 243.

jours des Etrangers; & tout ce qu'on peut dire en leur Faveur, est que David avoit prédit la Conversion * des Enfans de Chus, qui prirent la Place des anciens Habitans de Samarie, & des Provinces voisines. D'ailleurs, le tems a effacé la Honte de leur Naissance, & ils ne doivent pas être rejettez plutot que toute cette Canaille, qui sortit d'Egypte, à la Suite du Peuple d'Israël, & qui, après avoir eu part à ses Conquêtes, en eut aussi à tous les Privileges de l'Alliance; car, ils ont été, & sont encore confondus dans le Reste de la Nation. On voit aussi dans l'Evangile, que ceux qui occupoient le Païs des dix Tribus éxilées, ne laissoient pas de passer pour véritables Juifs, soit que ses Habitans fussent des Restes de la Dispersion, qui s'étoient multipliés, ou qu'ils fussent descendus des Cuthéens. Voilà, le second Période du Schisme. Il falloit nécessairement indiquer cette nouvelle Origine des Samaritains, parce qu'on en tirera des Conséquences pour connoitre la véritable Religion de ces Schismatiques.

* *Pseaume LXVIII, Vers.* 32.



CHAPITRE V.

Suite de l'Histoire des Samaritains, depuis la Captivité.

I. *Artifice des Samaritains pour tromper Néhémie.* II. *Nouveau Sujet de Haine sous Aléxandre le Grand.* III. *Origine du Temple bâti sur le Garizim.* IV. *Comment on célébroit les Jubilez à Samarie.* V. *Des Années Sabbatiques, célébrées dès le tems d'Aléxandre.* VI. *L'Ære des Samaritains.* VII. *Ils en changérent, & adoptérent celle des Séleucides.* VIII. *Passage du Livre des Machabées sur cette Matiere, expliqué.* IX. *Evénemens de l'Histoire des Juifs, rétablis dans leur Ordre naturel.* X. *La Difficulté pleinement levée.* XI. *Samarie rébâtie par Hérode.* XII. *Preuves du P. Hardouin, qui le nie.* XIII. *Réponse à ces Preuves. Samarie a toujours subsisté.* XIV. *Hérode la rebâtit.* XV. *Variations du P. Hardouin sur Samarie. Ses derniers Sentimens, différens des prémiers.* XVI. *Aversions des Juifs pour le Titre de Sébaste, chimériques. Fautes du P. Hardouin.* XVII. *Auguste a souffert qu'on lui bâtit des Temples pendant sa Vie.* XVIII. *Maniere dont il le faisoit dans les Provinces.*

ves. XIX. Témoignages de Dieu, d'Horace, & d'Ovide. XX. Nouvelle Ære des Samaritains.

I. LA Haine des Juifs contre eux augmenta, lors qu'au Retour de la Captivité, Néhémie s'apperçut qu'il n'avoit point de plus cruels Ennemis que ces faux Freres. Jaloux de voir rebâtir le Temple, qui leur reprochoit leur ancienne Séparation, ils mirent tout en Oeuvre pour l'empêcher: ils se cachérent à l'Ombre de la Religion; & assurant Néhémie qu'ils invoquoient le même Dieu que lui, ils offrirent leurs Services pour l'Accomplissement d'un Ouvrage qu'ils vouloient ruiner: ils calomniérent les Entrepreneurs, & tâcherent de surprendre Néhémie, ou de le perdre dans l'Esprit du Peuple, qui ne mettoit déjà que foiblement la Main à l'Oeuvre. Les Juifs ajoutent à l'Histoire Sainte, que Dieu fit un Miracle en leur Faveur; car, cent quatre-vingt mille Samaritains étant montez contre Jérusalem, les auroient infailliblement batus, si Dieu ne s'étoit déclaré pour eux; mais, Esdras & Néhémie assemblérent trois cens Prêtres, qui les excommuniérent de la grande Excommunication. Ils étoient suivis de trois cens jeunes Garçons, qui tenoient un

Exem-

Exemplaire de la Loi d'une Main, & une Trompette de l'autre. Ils sonnoient de la Trompette à même tems qu'on excommunioit les Cuthéens, & qu'on maudissoit *celui qui mangeroit du Pain avec eux, comme s'il avoit mangé de la Chair de Pourceau.* On demandoit à Dieu qu'ils n'eussent aucune part à la Resurrection, & qu'il ne fut jamais permis d'en faire des Prosélytes; ce qui les effraia tellement, qu'ils prirent la Fuite.

II. La Division se forma encore d'une maniere plus éclatante sous l'Empire d'Aléxandre le Grand. Manassé, Frere du Souverain Sacrificateur à Jérusalem, qui avoit épousé une Femme étrangere, contre la Loi, refusa de la répudier. Esdras & Néhémie avoient condamné les Mariages des Juifs avec les Infideles, & faisoient éxécuter à la Rigueur cette Ordonnance, depuis le Retour de la Captivité. On voulut que Manassé la subit, comme les autres; & sur son Refus, on le chassa du Temple & de l'Autel. Irrité d'un Affront public, il se retira à Samarie, auprès de Samballat, son Beau-Pere, qui en étoit Gouverneur. Il obtint d'Aléxandre le Grand la Permission de bâtir un Temple. Un grand Nombre de Lévites & de Laïques, qui étoient dans le même Cas que lui, grossirent

rent le Nombre des Schismatiques. D'ailleurs, tous ceux qu'on chagrinoit à Jérusalem, se retirérent à Samarie, où il y avoit alors un Temple. Ainsi, le Nombre des Transfuges, qui se déroboient à la Rigueur des Loix, & le Temple élevé contre celui de Jérusalem, augmenta considérablement, & acheva d'irriter les Esprits qui n'étoient déjà que trop échauffez.

III. Eusebe * dit que ce Temple fut bâti la seconde Année de la CXI Olympiade; mais, il se trompe: & on est obligé de renvoier cet Evénement, cinq, ou six Ans plus tard; parce que Darius n'avoit pas encore été defait, & que la Liberté de bâtir un Temple fut accordée à Samballat, comme une Récompense des Services qu'il rendoit à Aléxandre, au Siege de Tyr. Cela paroit évidemment par le Témoignage de Joseph. Car, il assure qu'Hircan, aiant après la Mort d'Antiochus, il se jetta sur les Villes de Syrie. Il prit Samarie, & il en détruisit le Temple, deux cens Ans après qu'il avoit été bâti. En remontant des deux cens Ans au dessus de l'Entreprise d'Hircan, on trouve la quatrieme Année de la cent douzieme Olympiade, & cela fait à-peu-près un Terme de 200

* *Euseb. in Chronic.*

200 Ans, depuis l'Origine du Temple du Garizim jusqu'à sa Ruïne.

IV. Les Critiques examinent, si les Samaritains commencérent à compter leurs Jubilez de la Construction de cet Edifice Sacré. L'un d'eux soutient *, que les Jubilez des Samaritains étoient beaucoup plus anciens; puis que le Sacrificateur qu'on leur envoia l'An trois mille deux cens trente, n'oublia pas une Partie si importante de la Loi. On commença à les célébrer dès l'Année suivante; mais depuis, les Samaritains rejettant cette Origine, qui leur causoit quelque Honte, comptérent leurs Jubilez du tems auquel ils étoient entrez en Possession de leur Partage dans la Terre Promise; c'est-à-dire, à l'An 2496, (a) quarante Ans après la Sortie d'Egypte. Ils avoient pris Possession des Terres au delà du Jordain, un An & demi auparavant: mais, comme elles ne leur avoient été accordées qu'à Condition d'aider le Reste des Tribus à la Conquête du

* Petit, Eclog. Chronol. Lib. II, Cap. IV, pag. 114.

(a) Wendelin leur fait compter 1327 Ans avant le Déluge; de là jusqu'à Abraham, 940 Ans; à la Mort de Moïse, 565; Somme, 2832 Ans; & jusqu'à Jésus-Christ, 4306 Ans. Mais, le P. Morin renverse ce Calcul. Voiez ses *Antiquitez de l'Egl. Orientale*, Ep. 41, 42.

du Païs, ils emploiérent quelque tems au Secours de leurs Freres, & ne furent de Retour chez eux que dix huit mois après le Passage du Jordain. Les Samaritains, qui ne vouloient pas qu'on oubliât les Services qu'ils avoient rendus dans une Occasion si importante, faisoient remonter jusques-là l'Origine de leurs Jubilez. Cette derniere Remarque est trop subtile. Il n'est pas vraisemblable que les Tribus, qui habitérent le Païs de Samarie, se soient distinguées des autres pour la Célébration des Jubilez, & cela ne dut arriver qu'après le Schisme. Peut-être même que Jéroboam ne voulut pas casser une Loi, où la Police avoit beaucoup de part; mais, l'Observation des Jubilez aiant été interrompue par la Captivité, on recommença un nouveau Période; on ne peut mieux fixer ce Commencement qu'à l'Année, dans laquelle le Sacrificateur fut envoié pour instruire les Peuples que les Lions devoroient.

V. En effet, on célébroit les Années Sabatiques dès le tems d'Alexandre; puis que les Habitans de Sichem lui demandérent d'être déchargez des Impôts, cette Année-là; & les Juifs, qui contestérent devant ce Prince l'Origine des Samaritains, ne leur firent aucun Procés sur ce dernier Article. Et, en comptant les Jubilez depuis

puis

puis l'Année que nous marquons, on trouvera que l'An 1684 devoit être celle du Jubilé; & c'est, en effet, le dernier que les Samaritains ont observé. Mr. Reland conclut de là, que Manassé avoit fait une grande Réformation dans le Culte de l'Eglise Samaritaine, qu'il en avoit banni l'Idolatrie, & attaché le Peuple au Culte du vrai Dieu; car, si on observoit si religieusement les Cérémonies de la Loi, & le Jour consacré au vrai Dieu, il y a beaucoup d'Apparence qu'on l'y adoroit préférablement aux Idoles.

VI. Afin d'achever ce qui regarde la Chronologie des Samaritains; nous sommes obligés de passer des Eres différentes qu'ils ont suivies. Nous venons d'indiquer la prémiere; car, ils comptoient sans doute leurs Années du tems que le Prêtre étoit arrivé chez eux, & auquel ils avoient commencé leurs Jubilez; ou plutôt, ils comptoient par Jubilez comme les Juifs.

VII. Mais, lors qu'ils passérent sous le Joug des Séleucides, sous Antiochus le Grand, ils furent obligés de prendre leur Ere, qui étoit commune dans tous les Etats de ces Princes, & qu'ils faisoient adopter par tous les Peuples qui entroient sous leur Domination.

Les

Les Juifs suivoient incontestablement l'Ere des Séleucides, & l'Auteur des Machabées suit ce Calcul dans son Histoire; car, quand il dit qu'Antiochus l'illustre mourut l'An 148; qu'on offrit la même Année le Sacrifice dans le Temple de Jérusalem; que Démétrius assembla son Armée l'An 150; il faut entendre les Années qui avoient coulé depuis le Regne de Séleucus à Babylone, où l'Ere des Séleucides commençoit. Il faut seulement remarquer une Différence, qui fait trouver de la Contradiction entre les Auteurs des deux prémiers Livres, parce que l'un suivant l'Usage de sa Nation, commence les Années au Printems & au mois de Mars; au lieu que Jason, suivant précisément le Calcul des Séleucides, les commence au Mois de Septembre. De là vient que le prémier de ces Historiens * assure, qu'Antiochus Eupator declara la Guerre aux Juifs l'An 150; & le dernier soutient, qu'elle se fit l'An 149. (a) En commençant l'Année au Mois de Mars, la Campagne s'ouvrit au Printems de l'An 150: mais, en commen-

* *I Mach. Chap. VI, Vers. 20.*

(a) Dodwel, *de Cyclis*, pag. 433, leve autrement cette Difficulté: car, il croit que l'un suivoit l'Année Ecclésiastique, & l'autre l'Année Civile.

mençant au Mois de Septembre, la Campagne, qui avoit précédé, doit être rejettée sur l'An 149.

VIII. Il y a un autre Endroit dans ce second Historien, qui prouve la même chose; mais, il est si obscur, que Scaliger * desespera d'en trouver l'Ouverture; & Usserius † a pris le Parti de dire, que le Roi de Syrie datoit ses Lettres à la maniere des Chaldéens : ce qui est évidemment faux; puis que ces Princes suivoient toujours l'Ere des Séleucides, leurs Ancêtres, & qu'ils en étoient assez jaloux pour la faire passer chez tous les Peuples de leur Empire; bien loin d'emprunter celle des Etrangers, & l'insérer dans leurs Lettres. Voici le Fait, qu'il est important de developer. Antiochus Eupator, Fils & Successeur d'Antiochus l'Illustre, écrivit aux Juifs, pour leur rendre une Partie de la Liberté qu'ils avoient perdue sous son Pere; mais, il ne le fit qu'après que Lysias, qui lui servoit de Tuteur, eut été batu, & que la Nécessité de l'Etat demanda qu'il se reconciliât avec eux. Cependant, il datte cette Lettre de Reconciliation avec ses Sujets de l'An 148, qui étoit celle de son Elevation sur le Trône. Comment pouvoit

* *De Emendat. Tempor.*
† *Usser. Annal.*

voit-il datter cette Lettre de l'Année de son Couronnement; puis qu'il s'étoit passé de si grands Evénemens, & une Guerre cruelle entre le Couronnement & le Traité du Paix?

Il me semble que la Difficulté n'est pas si considérable qu'on l'a crue; car, il y a dans les Lettres d'Antiochus Eupator un Caractere, qui prouve démonstrativement que sa Lettre fut écrite l'Année de son Couronnement. En effet, ce Prince * dit, que *Ménélaüs lui a déclaré que les Juifs vouloient retourner chez eux*; ce qu'il leur accorde; & il ajoute qu'il leur avoit envoié *Ménélaüs* pour traiter avec eux. Le Nom de cet Homme, également fameux chez les Juifs & les Syriens par ses Intrigues, & qui précede immédiatement la Dâte de la Lettre, suffit pour lever la Difficulté. Ménélaüs n'avoit pas encore été tué, lors qu'Antiochus écrivit cette Lettre; puis qu'il parle de lui. Cependant, il porta la Peine de ses Crimes, la seconde Année du Regne d'Antiochus Eupator: il faut donc que la Lettre ait été dattée de l'An du Couronnement.

IX. Il faut présentement concilier les Evénemens avec la Dâte de ses Lettres, & cela me parois facile. Antiochus, montant sur

* *II Machab. Chap. XI, Vers. 29, 32.*

sur le Trône, l'An 148, immédiatement après la Mort de son Pere, écrivit favorablement aux Juifs, & leur accorda la Liberté de Conscience. Il en avoit deux Raisons : l'une, qu'il n'étoit pas affermi sur son Trône ; il y avoit des Mécontens : Philippe, Favori de son Pere, qu'il avoit chargé en mourant de l'Education de son Fils, & de lui porter son Anneau & sa Robe, s'étoit retiré chagrin en Egypte, & anima le Roi à faire la Guerre, & à reprendre un Domaine qui lui appartenoit. Outre ces Sujets de Crainte, que causoient la Minorité du Roi, & le Voisinage d'un Ennemi redoutable que Philippe pouvoit échauffer, Ménélaüs, qui conservoit quelque Reste d'Amour pour ses Compatriotes, sollicitoit en leur Faveur. Il n'est donc point étonnant qu'Antiochus écrivit des Lettres pleines de Douceur, dans une Circonstance qui étoit si favorable.

Mais, le Roi changea de Sentiment, l'Année suivante ; parce que Judas profitant de la Mort d'Antiochus l'Illustre, qui les avoit persécutez, poussoit vigoureusement le Siege de la Citadelle ; & quelques-uns, qui échappérent du Siege, vinrent solliciter ce Prince à secourir les Affiégés. Qu'on lise la Harangue * de ces Fugitifs, on remarquera

* *I Liv. des Machab. Chap. VI, Vers. 21.*

quera sans peine qu'ils trouvérent le Roi dans une grande Indolence à leur égard. Ils lui reprochérent, qu'on n'avoit *pas seulement étendu la Main*, pour les soutenir. Ils représentérent les Services qu'ils avoient rendus, & tâchérent d'éxciter l'Emulation du Fils, par l'Idée des Persécutions que son Pere avoit faites; &, en effet, à leur Sollicitation, Antiochus Eupator assembla son Conseil, au Printems de l'An CXLIX, & resolut de se mettre en Campagne. Tout cela prouve qu'Antiochus Eupator ne pensoit point à faire la Guerre aux Juifs. Il étoit dans l'Indolence; il fallut l'en tirer par de fortes Remontrances: & c'étoit dans cette prémiere Disposition qu'il avoit écrit aux Juifs d'une maniere si avantageuse, l'An CXLVIII. Ménélaüs étoit encore en Vie; mais, lors qu'on prit la Résolution d'aller en Judée, Lysias le décria comme l'Auteur de la Guerre & des Mouvemens séditieux. Il persuada le Prince, que les Juifs ne feroient jamais en Repos pendant qu'il vivroit, & le fit condamner à la Mort.

X. Il semble que la Difficulté reste toujours, parce que l'Historien a mis la Lettre d'Antiochus aux Juifs, après le Traité de Paix qui suivit la Guerre. Mais 1, il est évident qu'il ne l'a pas placée dans son Ordre naturel; puis que la Lettre du

Roi devoit précéder naturellement celle de Lysias, son Favori; cependant, l'une suit l'autre. 2, Cet Auteur, qui n'est pas fort éxact, a pu ne pas faire assez d'Attention à la Dâte, & croire qu'elle avoit été écrite au tems de la Paix, parce que le Roi y paroissoit favorable aux Juifs. 3, Mais, sans charger cet Historien d'aucune Faute de Mémoire, ou d'Attention, on peut dire, qu'après avoir rapporté les Lettres de Lysias, qui contiennent une Déclaration de la Paix, il a cru pouvoir y joindre celle que le Roi avoit écrite quelque tems avant la Guerre, parce qu'elle traitoit de la même Matiere, & servoit à prouver la bonne Volonté du Roi. Les Historiens rassemblent souvent ce qui regarde un même Sujet, sans garder si précisement l'Ordre des Années. 4, Enfin, puis que la Dâte de cette Lettre est sure, qu'il est évident aussi qu'Eupator fut favorable aux Juifs dans le Commencement de son Regne, & qu'il avoit raison de l'être, on ne peut plus douter que ce ne fut alors qu'il écrivit sa Lettre, quand même la Place, que l'Historien des Machabées, qui écrivoit en Egypte, lui a donnée dans son Histoire, feroit naître quelque Difficulté. Ainsi, malgré l'Obscurité de cet Endroit de l'Histoire Juive, que nous croions avoir éclair-

ci,

ci, il paroit que les Syriens suivoient l'Ere des Séleucides; & les Samaritains, qui avoient plié aveuglement sous les Ordres d'Antiochus le Grand, & sous ceux de son Fils l'Illustre, devoient à plus forte raison l'avoir aussi.

XI. Ils prirent une troisieme Ere, lors que leur Ville, rebâtie par Hérode, commença à porter le Nom d'Auguste, ou de Sébaste. Le P. Hardouïn étoit convenu, que Sébaste avoit été bâtie par Hérode, parce qu'il avoit bien voulu avoir cette Complaisance pour Joseph. Mais, comme la Complaisance n'est pas son Fort, il s'en est repenti depuis, & a changé de Sentiment, parce que Pline, qui assure que Césarée fut bâtie par Hérode, ne dit pas la même chose de Sébaste.

XII. Il croit que Samarie ne se releva point, depuis que Salmanasar l'avoit ruinée, & que les Ecrivains ne parlent jamais de cette Ville; mais, d'une Etendue de Païs, ou d'une Province, à laquelle ils donnoient ce Nom. D'ailleurs, on ne fait aucune Mention de Sébaste, ni sur les Médailles, ni chez les Historiens Sacrez, avant l'Empire de Domitien: &, d'où vient un Silence si général, si ce n'est de l'Aversion que les Juifs avoient de voir bâtir cette Ville sur leur Territoire? On avoit

commencé à y travailler (*a*) long-tems avant la Naissance de Jésus-Christ, l'An 727 de Rome: mais, on interrompit l'Ouvrage, jusqu'au tems de Domitien. Il est sur tout incroiable, qu'Hérode ait bâti un Temple à Auguste dans cette Ville; puis qu'on n'a jamais porté la Flatterie à Rome jusqu'à consacrer des Temples à aucun des Empereurs.

XIII. Il est difficile de concevoir comment on peut avancer, avec tant de Confiance, des Faits si évidemment faux, sans en apporter d'autre Preuve que sa propre Autorité. En effet, il est incontestable que Samarie se releva de dessous ses Ruines, & fut habitée par les différentes Colonies qu'on y envoia de l'Orient. Elle devint même une Place assez forte pour soutenir le Siege, pendant une Année entiere. En effet, Hircan * *assiégea Samarie, qui étoit une Place très forte. Il emploia un An à la prendre, & la rasa jusqu'aux Fondemens.* Samarie étoit donc fameuse sous Hircan, qui la ruina un Siecle avant † Jésus-

(*a*) Cœpta dudum ante Christi Natalem, neque ante primum Domitiani Annum repetita. *Pacati Eumenii Epist.* C'est le P. Hardouïn. Vide & *Numm. Herodiad. & Hist. August.* ex Nummis, pag. 698.

* *Joseph. Lib. XIII.*

† 109 *Ans avant J. Christ.*

sus-Christ. Elle se releva assez promptement, & elle tenoit quelque Rang; puis qu'elle est marquée entre les petites Villes de la Judée, auxquelles Pompée rendit la Liberté.

XIV. Gabinius, qui la trouva encore dans un Etat assez triste, contribua à la faire rebâtir: mais, ce fut Hérode, qui la fit environner de Murailles, & qui, afin de la repeupler, y envoia une Colonie de six mille Hommes, auxquels il distribua les Terres voisines, qui étoient très fertiles. Il changea son Nom, & l'appella Sébaste. Il y bâtit un Temple à Auguste, & en fit sa Place de Confiance & de Sureté. Il est étonnant qu'on donne le Démenti à un Historien presque contemporain, lequel vivoit sur les Lieux, & qui rapporte le Rétablissement de cette Ville dans toutes ses Circonstances. Prosper (*a*) dit aussi dans sa *Chronique*, qu'Hérode releva Samarie ruinée, & qu'il la rebâtit depuis les Fondemens, & l'appella Sébaste.

XV. On n'oppose à tout cela que le Silence de Pline, lequel n'a point dit que Sébaste fut bâtie par Hérode. Cela peut-il suffire contre des Preuves positives? L'Autorité du P. Hardouïn ne doit point nous

 faire

(*a*) Herodes Samariam, olim jam in Cineribus sedentem, à Fundamentis suscitavit, & Sebasten appellavit. *Prosperi Chronicon.*

faire changer de Sentiment : car, il est sujet à en changer souvent lui-même. Il avoit cru comme nous ce que Joseph écrit du Rétablissement de Samarie par Hérode ; & présentement, il le nie. Il avoit soutenu, que si on avoit commencé à rebâtir cette Ville l'An 727, l'Ouvrage fut interrompu jusqu'au tems de Domitien ; & présentement, il avoue qu'on y bâtit une Citadelle, par Ordre d'Auguste. Il conjecture que la chose ne put se faire autrement, & que ce fut nécessairement ce Prince, qui donna le Titre de Sébaste à la Citadelle qu'il avoit bâtie, comme on appelle le Fort-Louis & Charleroi du Nom de leurs Fondateurs. Cependant, il s'adoucit encore en faveur d'Hérode, & consent de lui donner une petite Portion de la Gloire, en avouant que le Fort avoit été bâti par les Ordres d'Auguste conjointement avec Hérode. Voilà donc une Citadelle bâtie à Samarie. Le P. Hardouin en convient. Il y avoit peut-être autour du Fort des Baraques & des Maisons pour les Troupes. Ainsi, il fait espérer qu'à la première Edition, nous gagnerons une petite Ville ; & déjà il ne faudra plus renvoier l'Origine de Sébaste à l'Empire de Domitien ; puis qu'il y avoit un Fort & des Maisons bâties par l'Ordre d'Auguste & d'Hérode.

XVI.

XVI. Il ne faut plus aussi nous objecter l'Aversion des Juifs, qui ne purent souffrir qu'on bâtit dans leurs Terres une Ville Païenne; ni la Fermeté des Romains, qui n'ont jamais consenti qu'on bâtit des Temples aux Empereurs vivans. Car, 1, Sébaste, ou Samarie, n'étoit point dans le Territoire des Juifs, & ils n'avoient aucun Droit de s'opposer à ce qu'Auguste, ou Hérode, faisoient dans un Lieu, qui ne dépendoit pas d'eux; & ces Princes ne consultoient pas assez l'Inclination des Juifs, pour interrompre le Dessein de bâtir une Forteresse: sur tout, puis qu'on reconnoit qu'elle étoit nécessaire pour la Sureté du Souverain. D'ailleurs, 2, les Juifs, qui souffrloient qu'on bâtit à Jérusalem, auprès du Temple, la Citadelle *Antonia*, pouvoient bien souffrir sans Impatience qu'on en fit une à Samarie sous le Nom d'Auguste.

XVII. Secondement, il ne s'agit point d'examiner si le Sénat permettoit qu'on élevât à Rome des Temples aux Princes régnans: mais, il arrivoit souvent que les Villes éloignées, & les Particuliers, regardoient comme autant de Divinitez, les Maitres qui les tyrannisoient. Suétone * re-

* *Sueton. Lib. II, pag.* 214.

remarque deux choses d'Auguste: l'une, qu'il ne voulut jamais souffrir qu'on lui rendit à Rome des Honneurs divins, & qu'il fit fondre toutes les Statues d'Argent qu'on lui avoit destinées, & que de ce qu'il en retira, il en fit faire des Courtines d'Or à Apollon. Cette prémiere Remarque fait voir que la Flatterie avoit tellement gagné le Cœur de l'Empire, qu'à Rome même on vouloit lui rendre des Honneurs divins, & que sans attendre les Décrets du Sénat, on lui élevoit des Statues.

XVIII. La seconde Remarque de Suétone est encore plus forte: car, cet Historien avoue, que dans les Provinces, on consacroit des Temples à Auguste, & qu'il avoit seulement la Modestie de vouloir qu'on joignit le Nom de Rome au sien. C'est pourquoi, on voit dans les anciens Monumens des Prêtres établis pour Rome & pour Auguste: SACERDOS ROM. ET. AVG. C'étoit une Imagination fort particuliere, que celle de ce Prince, que de vouloir s'associer une Divinité, qui étoit une Ville. Il le faisoit sans Doute par Politique, afin d'éviter la Haine que devoit lui attirer une Apotheose & les Honneurs divins qu'on lui rendoit pendant sa Vie.

XIX. Dion * va encore plus loin: car, il assure qu'Auguste consentit qu'on lui bâtit des Temples pendant sa Vie, & qu'il en avoit à Pergame & à Nicomédie. C'est pourquoi, Horace, qui étoit Contemperain, disoit avec raison:

† *Præsenti tibi maturos largimur Honores.*

‡ *Cœlo tonantem credidimus Jovem*
Regnare: præsens Divus habebitur
Augustus.

Il n'est pas nécessaire de demander ⸸ s'il faut mettre Ovide *au Rang des Prophêtes.* Car, il voioit assez, par l'Excès de Flatteries, où les Romains tomboient pour les Destructeurs de la Liberté, que Livie auroit un jour des Honneurs divins, sous le Nom de Julie, qui étoit celui de la Maison d'Auguste.

β *Utque ego perpetuis olim sacrabor in Aris:*
Sic Augusta novum Julia Nomen erit.

Après toutes ces Remarques, il seroit inutile de s'arrêter à prouver qu'Hérode a pu

E 5 bâtir

* *Dion Lib. LI.*
† *Horat. Epist. Lib. II, Epist. I.*
‡ *Ibid. Od. Lib. III, Od. 5.*
⸸ *Harduin. Hist. ex Aug. Numm. pag.* 707.
β *Ovid. Fastor. Lib. I, pag.* 57.

bâtir un Temple à Sébaste, & le consacrer à Auguste, dont la Ville portoit déja le Nom.

XX. Plusieurs Princes avoient donné le Nom de Sébaste aux Villes qu'ils bâtissoient, & Samarie seule le conserva. Cependant, il y a eu deux Sébastes: une, dans l'Arménie, dont Eulogius, qui assista au Concile de Nicée, étoit Evêque. Eustathe étoit aussi de ce Païs-là. Il y en avoit une autre dans la Cilicie, qu'on a même souvent confondue avec une autre Ville, appellée *Auguste*. Aléxandre, Evêque de Sébaste, qui reconnoissoit celui de Tarse pour son Métropolitain, eut part au *Brigandage d'Ephese*. Mais, cela n'est pas important. Il faut plutôt remarquer, que les Samaritains commencérent à compter leurs Années du tems auquel leur Ville avoit été rebâtie. Eusebe * a cru qu'Hérode le Grand fit cet Ouvrage, la troisieme Année de la CXC Olympiade; c'est-à-dire, l'An 736 de Rome, quatorze Ans avant la Naissance de Jésus-Christ. Mais, † Joseph, qui connoissoit mieux cette Origine de Samarie, la fixe à la XIII Année du Regne d'Hérode. En commençant ce Regne à l'An

* *Euseb. Chronic.*

† *Joseph. Ant. Lib. XV, Cap. 11; & de Bello, Lib. I, Cap. 16.*

l'An 717 de Rome, parce que ce fut alors qu'il se rendit Maître de Jérusalem, après la Mort d'Antigonus, l'Ere des Samaritains doit commencer l'An 729. Et, en effet, le même Joseph assure qu'Hérode, après avoir bâti Samarie, envoia à Auguste des Troupes pour fortifier son Armée, qui portoit la Guerre en Arabie; & Auguste fit la Guerre aux Arabes, l'An 730. Les Samaritains commencérent à compter leurs Années du tems, où ils avoient été rétablis, & pris le Nom d'Auguste; ainsi, l'Ere qu'ils ont suivie depuis, commençoit à l'An 729 de la Ville de Rome, vingt-un An avant la Naissance de Jésus-Christ. Cela se * confirme par les Médailles Samaritaines, qu'on a conservées; car, dans l'une, qu'ils battirent à l'Honneur de Domitien, ils comptent CIX Ans, qui tomboient sur la quatrieme Année de l'Empire de ce Prince. Dans l'autre, qui fut faite à l'Honneur de Commode, ils comptoient CCXV Ans, qui s'accordent parfaitement avec le Commencement que nous avons fixé. Il ne faut donc pas confondre cette Ere particuliere aux Samaritains, avec celle des Juifs, & des autres Peuples voisins. C'est dans cette Vue que nous l'avons expliquée: reprenons présentement leur Histoire.

E 6 CHA-

* *V. Noris, Ep. Syro-Mac. Diss. V, Cap. 5, p. 534.*

CHAPITRE VI.

Histoire des Samaritains, depuis Aléxandre le Grand.

I. *Faute d'un Historien Juif sur le Temple du Garizim.* II. *Indulgence d'Aléxandre pour les Samaritains.* III. *Usurpations & Défaite de Ptolomée le Sauveur.* IV. *Cruautez de Ptolomée Philopator contre les Juifs.* V. *Procès entre les Juifs & les Samaritains, sous Ptolomée Philométor, sur leur Antiquité.* VI. *Samarie soumise aux Rois de Syrie.* VII. *Leur Lettre flatteuse à Antiochus Epiphanes.* VIII. *Hircan devient Maitre des Samaritains.* IX. *Pompée lui rend sa Liberté. Auguste la donne à Hérode.*

I. CE fut sous * Aléxandre le Grand, & par la Permission de ce Prince, qu'on bâtit le Temple sur le Garizim, & que Manassé en devint le Pontife. Un Historien † fameux des Juifs a eu Honte de la Bévue des Rabbins, qui, afin de rendre les Samaritains Sadducéens, dès le tems qu'ils élevérent un Temple contre leur Tem-

* *Joseph. Antiquitat. Lib. II, pag.* 385.
† *Ganz. Tsemach David, pag.* 61, *Edit. Vorstii.*

Temple, associent Baithos & Tsadoc à Manassé, & les envoient à Samarie. Il abandonne une Tradition si évidemment fausse; & il est étonnant qu'un * Chrétien, qui devroit être beaucoup meilleur Chronologiste, la rapporte avec un Caractere d'Approbation, au lieu de la rejetter absolument; car, il n'est point vrai que Tsadoc vécut du tems d'Aléxandre.

II. Ce Prince étant dans le Voisinage de Sichem, les Habitans de la Ville allérent le prier d'y entrer, & lui demandérent la même Grace qu'il avoit faite aux Juifs, de leur relâcher le Paiement du Tribut, tous les sept Ans; puis qu'ils ne semoient, ni ne moissonnoient, cette Année: mais, sur l'Opposition des Juifs, qui soutenoient que les Samaritains n'étoient pas de la même Nation qu'eux, Aléxandre remit à son Retour le Jugement du Procès, & la Grace qu'il vouloit leur faire, en entrant dans leur Ville.

III. Aléxandre étant mort, la Division fut cruelle & longue entre ses Généraux, qui vouloient s'approprier ses Conquêtes. Ptolomée, Fils de Lagus, surnommé *le Sauveur* †, s'empara de l'Egypte, & poussa fort loin ses Usurpations, pendant un

E 7 Regne,

* *Lightfoot. Centur. Chorogr.*

† *Σωτὴρ.*

Regne, qui dura quarante Ans *. Il se rendit Maître de la Judée; entra à Jérusalem, d'où il transporta trois cens mille Habitans en Egypte, après avoir choisi les plus vigoureux, pour en faire des Soldats. Cyllas, qui commandoit ses Troupes en ce Païs-là, s'étant endormi dans son Camp, fut surpris par Démétrius *le Preneur des Villes* †, qui mit son Armée en Déroute, & le fit Prisonnier. Le Bruit se répandit à même tems, qu'Antigonus arrivoit de la Phrygie avec une nombreuse Armée. Ptolomée en fut effraié, & détruisit Joppe, *Samarie*, & plusieurs autres Villes, dont il transporta encore les Habitans en Egypte. Ainsi, les Samaritains s'y trouvérent réünis avec les Juifs: & la Clémence du Souverain, la Bonté du Païs qu'ils habitoient, & la Facilité du Commerce, auroient contribué à les rendre heureux, s'ils n'avoient porté là leurs Haines & leurs anciennes Divisions.

IV. Ptolomée IV, surnommé Philopator, quoi qu'il fut Parricide, donna, par ses Débauches, & par sa Mollesse, Occasion à Antiochus de lui déclarer la Guerre. Il croioit surprendre ce Prince efféminé, & englou-

* *Il mourut âgé de 90 Ans; & Antigonus, son Concurrent, en avoit 81, ou 86.*

† Πολιορκητής.

engloutir aisément son Roiaume; mais, la Nécessité le réveilla; &, aiant rassemblé promptement ses Officiers & ses Troupes, il donna Bataille à Antiochus, qui la perdit. Il usa cruellement de sa Victoire dans la Judée: mais, de plus, à son Retour, il fit enfermer tous les Juifs d'Egypte dans des Pallissades, & ordonna qu'on les fit déchirer par les Bêtes. Les Cris & les Gémissemens de ce grand Nombre de Personnes, qu'on vouloit immoler, le touchérent, & lui firent changer de Dessein plusieurs fois. Les Samaritains, qui étoient nombreux en Egypte, eurent part à ces Fraieurs: mais, on est heureux, lors qu'on s'en trouve quitte pour la Peur, & que des Rois, aussi farouches que Ptolomée, sont capables de changer une Résolution prise contre des Sujets qu'ils n'aiment pas. La Défaite d'Antiochus le Grand rendit Ptolomée paisible Possesseur de Samarie, & de toute la Judée, jusqu'à sa Mort: mais, ce Prince, toujours attentif à ses Intérêts, profita de l'Enfance de Ptolomée *l'Illustre*, que son Pere avoit laissé dans un Age tendre, & s'empara de toutes ces Provinces. Il promit que Cléopatre, sa Fille, les porteroit en Dot à ce même Ptolomée, à qui on les avoit ravies. Le Mariage se conclut dans cette Espérance; mais, Antiochus trompa

trompa son Gendre, & laissa à son Fils Séleucus les Provinces qu'il avoit usurpées. Antiochus l'Illustre, son Frere & son Successeur, refusa de les rendre, & nia positivement aux Députez d'Aléxandrie, que ce fut là une des Clauses du Traité de Mariage de sa Seur avec Ptolomée *l'Illustre*. La Division s'augmenta entre ces Princes; mais, Samarie & la Judée demeurérent à Antiochus, qui, après avoir célébré les Quinquennales à Tyr, passa à Joppe & à Jérusalem. Mais, avant que de parler de ce Prince, qui fit chanceler la Foi des Samaritains, il faut repasser un Moment en Egypte, où ils essuiérent un fâcheux Revers.

V. Joseph * rapporte un Procès, qui s'agita sous le Regne de *Ptolomée* Philométor. Il s'agissoit de décider sur l'Antiquité des Temples de Jérusalem & du Garizim. Les Samaritains soutenoient que celui du Garizim étoit beaucoup plus ancien; puis qu'il avoit été bâti par Josué, long-tems avant Salomon. Ils citoient le Deutéronome, dans lequel Dieu avoit ordonné d'élever un Monument de Pierres sur le Garizim; ce qui prouvoit qu'il avoit préféré ce Lieu à tous les autres, pour y être adoré.

* *Joseph. Antiquitat. Lib. XIII, Cap. VI, pag.* 432.

adoré. Le Juif ne pouvoit alléguer rien de semblable; puis que la Loi parloit en Termes généraux d'un Lieu où Dieu seroit adoré, & n'indiquoit jamais la Ville de Jérusalem, qui ne tomba que long-tems après entre les Mains des Rois de Juda: mais, ils répondoient, que les Samaritains avoient corrompu le Texte du Deutéronome & de Josué, en substituant la Montagne du Garizim à celle d'Hébal. Les Parties convinrent de prendre Philométor pour Juge, & de stipuler que celui qui perdroit sa Cause, seroit puni de Mort. Le Roi jugea en faveur des Juifs, & condamna les Avocats des Samaritains au Supplice. C'est ainsi que Joseph, l'Historien de la Nation, conte le Fait. Mais, on * remarque qu'Onias, qui avoit rendu de grands Services à Philométor, avoit dès lors bâti un autre Temple en Egypte; ce qu'on trouvoit si mauvais à Jérusalem, qu'on a mis les Lévites, qui servoient dans ce Temple, au Rang des Prêtres qui sacrifioient sur les Hauts Lieux. Cette Remarque rend la Narration de Joseph très suspecte; car, comment pouvoit-on disputer à Aléxandrie contre le Temple des Samaritains; puis que les Juifs de ce Païs-là adoroient & sacrifioient

* *Van Dale, Epist. ad Morinum, in Tract. de Idolol. pag.* 742.

ſtoient dans celui d'Onias, qui étoit à peine bâti? Le Soupçon redouble, lors qu'on examine les Lettres de Philométor & de la Reine Cléopatre ; car, ce Prince accordant à Onias la Liberté de son Temple, lui écrit, qu'il ne sait pas si un Temple, bâti dans un Lieu plein d'Ossemens & de Charognes, peut être agréable à Dieu. Cependant, puis qu'Ésaie l'a prédit, ils lui permettent de le faire, *autant que cela se peut, sans violer la Loi, afin qu'ils n'aient pas de part au Péché contre Dieu.* Il faut avouër, qu'on fait parler là des Princes Païens à la Judaïque. Philométor avoit-il donc tant de Connoissance de Dieu, & de ses Loix cérémonielles, pour craindre de les violer; & un si grand Respect pour Esaie, qu'il déférât à ses Ordres, & accordât un Temple à des Etrangers, Ennemis déclarez de la Pluralité des Dieux & des Idoles qu'il adoroit? Il semble qu'on ne peut justifier Joseph, qu'en abandonnant cette Lettre, aussi bien que celle de Cyrus; car, il est très-apparent, qu'il a fait ce que font ordinairement les Historiens, qui prêtent des Harangues & des Lettres aux Rois & aux Généraux, sans garder leur Caractere, & la Bienséance des Lieux. En abandonnant la Lettre de Philométor, la premiere Difficulté se leve sans peine; puis que
la

la Dispute des Samaritains pouvoit avoir précédé la Construction du Temple d'Onias. En effet, Joseph, qui a renfermé dans un même Chapitre tout ce qui étoit arrivé aux Juifs en Egypte sous le Regne de Philométor, ne s'est pas mis en peine d'observer exactement l'Ordre des tems. D'ailleurs, il y avoit très long-tems qu'Onias étoit en Egypte, lors qu'il demanda la Liberté de bâtir un Temple; puis que cette Liberté étoit la Récompense de ses longs Services. Il ne * l'obtint que cinq Ans avant la Mort de ce Prince, qui en avoit déja regné près de trente; & c'étoit apparemment dans l'Espace de ces trente Années de Regne, que le Procès des Samaritains avoit été jugé. Il n'est pas étonnant qu'ils perdissent leur Cause; car, outre que c'étoit Alexandre le Grand, qui leur avoit permis de bâtir un Temple, & que celui de Jérusalem étoit beaucoup plus fameux, Philométor avoit un grand Nombre de Juifs à son Service, & puissans à sa Cour. Onias & Dosithée étoient Généraux de son Armée, & Gouverneurs de Province. Aristobule, ce fameux Philosophe Péripatéticien, étoit estimé de ce Prince, pour lequel il composa un Commentaire sur la Loi de Moïse, & c'étoit de là qu'il pou-

* *Usser. pag.* 354.

pouvoit avoir puisé quelque Connoissance des Loix Judaïques.

Au fond, on soupçonneroit plutot les Juifs, que les Samaritains, d'avoir corrompu le Pentateuque & l'Histoire de Josué ; car, le Garizim étant le Lieu, sur lequel Dieu avoit fait prononcer les Bénédictions, il est très vraisemblable que c'étoit là que *les Peres avoient adoré Dieu*, préférablement à la Montagne d'Hébal, d'où on avoit maudit le Peuple.

VI. Samarie venoit de rentrer sous le Joug des Rois de Syrie, & se trouva par là exposée à la Persécution d'Antiochus Epiphanes, s'ils ne l'avoient éludée par un Artifice, qui les a deshonorez ; car, quand on vit ce Prince armé contre la Religion, entêté de rétablir l'Idolatrie dans toutes les Terres de son Obéïssance, & qu'on apprit ce qu'il faisoit à Jérusalem, les Samaritains foibles & lâches représentérent à ce Prince qu'ils étoient Sidoniens d'Origine.

VII. Ils écrivirent une Lettre flatteuse, dont la Suscription étoit *Au Roi Antiochus, Dieu Illustre* *. Quelques Villes de Syrie avoient donné le Titre de *Dieu* à Antiochus, à cause de ses Conquêtes ; & on voit encore quelques-unes de ses Médail-

* Βασιλεῖ Ἀντιόχῳ Θεῷ Ἐπιφανεῖ. *Joseph. Antiquitat. Judaic. Lib. XII, Cap. 7.*

dailles, où il est appellé Dieu. Samarie, qui vouloit le flatter, imita cette Bassesse, & l'appella *Dieu Illustre*, ou *Epiphanes*. C'étoit pousser la Flatterie aussi loin qu'elle pouvoit aller; car, on vouloit marquer que c'étoit une Divinité *présente*, & qui se rendoit sensible. En effet, les Syriens avoient appellé Antiochus, *Epiphanes*, dès le Moment qu'il étoit monté sur le Trône, après la Mort de son Frere. Ils ne pensoient alors qu'à le distinguer des autres Rois Séleucides, qui avoient porté le Nom d'Antiochus; & c'est sous ce Titre qu'il fut connu: mais, les Samaritains le joignant à celui de Dieu, ont cru sans doute que cela marquoit sa *Présence* & sa Manifestation. C'est ainsi qu'Ovide, voulant plaire à Auguste, dit de lui, que c'est une Divinité qu'on voit; au lieu *qu'on croit que Jupiter est Dieu*; car, on ne le voit pas:

*Causa * tua Exemplo Superorum tuta duorum est,*
Quorum hic aspicitur, creditur ille Deus.

Et c'est ainsi que les Chrétiens ont appellé Epiphanie, & Théophanie, la Naissance de Jésus-Christ; sa Présence sur la Terre, & son Entrée dans le Temple. On ne pou-

* *Ovid. Trist. Lib. IV, Eleg. 4.*

pouvoit ramper plus lâchement, ni prendre mieux l'Endroit foible d'Antiochus, que faisoient les Samaritains. Crime d'autant plus énorme, qu'étant accoutumez à n'adorer qu'un seul Dieu, ils donnoient ce Titre à un Homme mortel.

Je ne sai comment ils ôsoient dire, qu'ils étoient sortis des Sidoniens, & comment on connut si peu à la Cour d'Antiochus l'Origine des Samaritains, qu'on s'y laissa tromper. Comme ils étoient éffectivement une Colonie étrangere, ils imposérent au Prince, & lui persuadérent qu'elle avoit été tirée du Païs des Sidoniens. Ils ajoutoient, que la Peste désolant leur Païs, ils avoient été obligés d'observer le Sabat, & de bâtir un Temple *à un Dieu sans Nom*; ce qui avoit fait croire jusques-là qu'ils étoient de même Origine, & alliés des Juifs: mais, * qu'ils vouloient reprendre leurs anciennes Coutumes, & consacrer leur Temple à Jupiter; ce qu'ils pouvoient faire avec d'autant plus de Facilité, qu'il n'avoit jusques là porté le Titre d'aucune Divinité. Malgré la Perfidie & l'Inconstance des Samaritains, il paroit qu'ils avoient alors une Religion si semblable à celle des Juifs, qu'on croioit qu'ils avoient un même Culte & une même Origine. Cepen-

* *Joseph Antiquit. Lib. XII, Cap. 8, pag. 410.*

pendant, Antiochus les crut Sidoniens sur leur Parole, & leur accorda ce qu'ils demandoient. Apollonius, qui y commandoit pour ce Prince, en tira un grand Nombre de Troupes, avec lesquelles il se mit en Campagne; mais, aiant donné Bataille à Judas * Machabée, il y perdit la Vie, & les Samaritains leur Bagage, qui fut pillé par le Vainqueur.

VIII. Ils demeurérent sous la Domination des Rois de Syrie, jusqu'à ce qu'Hircan les assiégea. Ils soutinrent le Siege pendant un An. Leur *Chronique* porte, qu'ils envoioient tous les jours une petite Somme d'Argent dans un Panier, qu'on descendoit le long de la Muraille; & ceux qui le recevoient, en achetoient des Victimes, qu'ils alloient offrir sur le Garizim. Un Grec, qui étoit dans l'Armée d'Hircan, découvrit l'Artifice, & l'assura qu'il ne prendroit jamais la Ville, pendant que ses Habitans serviroient Dieu si religieusement. On arrêta le Panier, & on mit dedans un Pourceau. Cet Animal, effraié de se voir remonter dans le Panier, se jetta contre la Muraille: la Terre en trembla; plusieurs Pans de la Muraille furent renversés, & ouvrirent une grande Brêche, Les Assiégés irritez maudirent tous ceux qui

* I Liv. des Machabées, Chap. III, Vers. 11.

qui à l'avenir nourriroient des Pourceaux, & qui apprendoient le Grec à leurs Enfans. Cependant, la Ville fut prise, & le Temple réduit en Cendres, après avoir duré 200 Ans. Les Juifs alloient les traiter plus durement que les Idolâtres; mais, leur Empire fut court.

IX. Pompée, qui conquit la Judée, remit Samarie dans toute sa Liberté. Auguste ajouta cette Ville aux Provinces qu'il donna à Hérode, & ce Prince prit Plaisir d'embellir la Ville. Il y bâtit un Temple superbe, & voulut obliger les Samaritains à y adorer; mais, malgré la Terreur que la Sévérité d'Hérode répandoit dans toute l'Etenduë de sa Domination, ils refusérent d'obéïr, & continuérent leur Sacrifices sur le Garizim. Samarie lui fut toujours fidele. Pappus tâcha de la lui enlever. Il l'avoit déjà investie, & prétendoit l'assiéger; mais, il leva le Siege, & alla se faire tuer dans la Bataille qu'Hérode lui donna peu de tems après, proche le Bourg d'Isara.

Ce fut à Samarie, que ce Prince mit en Sureté ses Domestiques & ses meilleurs Amis, qu'il avoit enlevez à l'Ennemi. Il y célébra ses Noces avec Mariamne, parce que Jérusalem étoit encore entre les Mains d'Antigonus, & qu'il n'avoit rien à crain-

craindre de l'Ennemi, quoi que voisin & rédoutable dans une Place si forte. Comme il l'avoit fort embellie, il y ména Agrippa, pour lui faire admirer la Magnificence de ses Bâtimens, & pour le divertir pendant son Séjour dans la Judée; mais, ce fut là aussi qu'il fit condamner ses Enfans, & que ce Pere inhumain fit couler leur Sang.

CHAPITRE VII.

Histoire des Samaritains, depuis Jésus-Christ jusqu'à Justinien.

I. *Les Samaritains jettent des Os de Mort dans le Temple de Jérusalem.* II. *Passage de Jésus-Christ proche de Sichem, expliqué.* III. *Il y fait quelques Prosélytes.* IV. *Imposteur qui trompe les Samaritains.* V. *Desordre arrivé sous l'Empire de Claude.* VI. *Samaritains maltraités dans la Guerre de Jérusalem.* VII. *Leur Fidelité pour Néron. Médaille honteuse pour eux, expliquée.* VIII. *Nouvelle Colonie à Samarie.* IX. *Dessein de Lévi.* X. *Jugement sur la* Chronique des Samaritains. *Du tems où elle finit.* XI. *Leur Etat sous Antonin le Pieux. Il les hait.* XII. *Médaille frappée sous Commode. Monument de leur Idolatrie.* XIII. *Fidélité des Sama-*

ritains pour Sévere, prouvée. XIV. *Récit de l'Abjuration de Symmaque, par Saint Epiphane.* XV. *Sa double Circoncision.* XVI. *Embarras de Saint Jerôme sur cette Matiere.* XVII. *Explication de Saint Paul sur la double Circoncision.* XVIII. *D'où vient que Symmaque fut circoncis deux fois.* XIX. *Théodose decharge les pauvres Samaritains du Soin des Flottes.* XX. *L'Aîle de Sébaste, sous Théodose le Jeune.* XXI. *Ils souffrent sous Honorius.* XXII. *Edit de Valentinien III contre eux.* XXIII. *Procès sous Théodoric. Ils disputent à l'Eglise Romaine une Maison.* XXIV. *Soulevement violent à Naples, sous Zénon.*

I. LEs Samaritains haïssoient encore souverainement les Juifs, lors que Jésus-Christ vint au Monde; & ce fut l'An VII après la Naissance de ce Messie, que se glissant dans le Temple de Jérusalem, la Veille de Pâque, ils y jettérent des Os de Mort, afin de souiller la Maison de Dieu, & de troubler la Dévotion de la Fête. Bucher *, qui attribuë cette Profanation du Temple aux Anges, n'y pensoit pas. On ne devine pas comment-il pouvoit changer ainsi les Samaritains en Anges, ni attribuer ce Crime à des Intelligences spirituelles.

II.

* *Bucher. Hist. Belg. Lib. II, Cap. 13, pag. 96.*

II. Vingt-cinq Ans après, ou environ, Jésus-Christ, passant sur les Terres des Samaritains, trouva une Femme, qui puisoit de l'Eau au Puits de Jacob, & lui demanda à boire. Elle fut étonnée de cette Demande, parce que Jésus-Christ venoit de *Jérusalem*, & qu'il n'y avoit point de Communication entre les Juifs & les Samaritains. Il falloit que la Haine fut violente de part & d'autre; puis qu'on faisoit Scrupule de s'entre-demander un Verre d'Eau. Les Thalmudistes assurent, qu'il étoit permis aux Juifs de circoncir un Samaritain; mais, que le Samaritain n'avoit pas la même Liberté, parce qu'il le faisoit *au Nom du Garizim.* Ils ajoutent qu'on pouvoit manger les Pains sans Levain, ou les Azymes avec un Schismatique, pourvu que le Pain eut été pêtri par un Juif. Enfin, comme on ne conçoit pas aisément, que les Juifs, souverainement ardens pour le Gain, ne fissent aucun Negoce avec les Samaritains leurs Voisins, on a conclu que le Terme de l'Evangile étoit trop fort, & qu'il faut l'adoucir & le borner à la Défense, prononcée par les Thalmudistes, *de rien emprunter des Infideles & des Samaritains.* Cela est trop subtil. Le Terme de Saint Jean * emporte, que les Juifs n'a-

 voient

* *Evangile de St. Jean, Chap. IV, Vers. 9.*

voient aucune Société avec les Samaritains, même pour les choses nécessaires: La Circonstance détermine le Sens de cette Expression, quand elle seroit équivoque; car, il s'agissoit d'un Verre d'Eau, nécessaire à un Homme, altéré par la Fatigue du Chemin, & la Chaleur du Soleil. La Femme est étonnée qu'un Juif lui demande cette Grace, & peu s'en faut qu'elle ne la refuse. Ajouter à cela, comme fait l'Ecrivain Sacré, qu'il n'y avoit point de Commerce entre ces deux Parties de la Nation, n'est-ce pas nous apprendre qu'il n'y en avoit aucun, même pour les choses de petite Importance? Les Thalmudistes n'ont écrit que long-tems après J. Christ. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il ait fait Allusion à leurs Régles. Ils se trompent même, lors qu'ils assurent que les Samaritains circoncisoient *au Nom du Garizim*; ce qui est ridicule.

III. Les Samaritains avoient un grand Desavantage sur l'Article du Messie; parce que ne recevant que les Livres de Moïse, & rejettant les Ecrits des autres Prophêtes, ils étoient privez par là de tous les Oracles qui caractérisoient ce Liberateur. Cependant, soit que la Tradition générale se fut conservée chez eux, ou que la Prophétie de Jacob sur le Sceptre de Juda leur

suffit,

suffit, ils attendoient, comme les autres, ce Maître, qui devoit leur enseigner toutes choses; & même, Jésus-Christ fit quelques Prosélytes à Sichem, par le Ministere de la Femme qui lui avoit donné de l'Eau.

IV. Mais, à même tems, ce pauvre Peuple se laissa tromper par un Imposteur, qui promit de leur découvrir les Vases sacrez, que Moïse avoit cachés dans quelque Coin de la Montagne du Garizim: Moïse n'étoit jamais entré dans la Terre Sainte; il l'avoit seulement vuë de loin. L'Imposture du Prédicateur étoit évidente; cependant, il ne laissa pas d'entraîner la Populace, qui s'empara d'un gros Bourg, où l'on attendoit le Reste de la Nation, qui s'approchoit pour avoir sa part au Spectacle. L'Auteur de la *Chronique Samaritaine*, corrige la Faute de Joseph, & rend la chose plus probable, en disant que ce fut Ozis, Souverain Sacrificateur, qui avoit caché les Vases sous la Montagne, & que les Copistes, qui connoissoient beaucoup mieux Moïse qu'Ozis, avoient mis un Nom pour l'autre: mais, l'Auteur de cette *Chronique* n'aiant pas l'Antiquité qu'on lui attribue, & Ozis étant un Homme inconnu, il y a beaucoup d'Apparence que cet Auteur a taché de pallier une Faute qui lui paroissoit trop grossiere.

Pilate, qui en fut averti, envoia quelques Escadrons contre cette Multitude, qui les mit en Fuïte. Les Chefs de la Sédition furent punis de Mort. Vitellius, à qui on porta des Plaintes de cette Cruauté de Pilate, crut qu'une Erreur populaire ne méritoit pas un Châtiment si dur; & que la Religion seule aiant assemblé ce Peuple, il devoit être assez puni d'avoir été trompé. Il envoia l'Intendant à Rome pour y rendre Compte de sa Conduite; mais, il n'arriva qu'après la Mort de Tibere.

V. Il arriva un autre Malheur sous l'Empire de Claude. Un Juif, passant à Samarie, pour aller célébrer la Fête à Jérusalem, fut tué par quelques Zélez. On ne put souffrir un Outrage, qui paroissoit fait à la Religion. Cumanus étoit alors Intendant de la Province. Les Juifs lui presentérent leurs Plaintes; & voiant qu'il les négligeoit, ou que des Affaires plus importantes l'occupoient, ils prirent les Armes, fondirent sur les Terres de Samarie, brulérent tous les Lieux qui se trouvérent sur leur Route; & entrant en suite dans la Ville, ils passérent tout au Fil de l'Epée, sans respecter ni l'Age, ni le Sexe. Cumanus, irrité de cette Violence, détacha contre ces Mutins quelques Escadrons, qui tuérent les uns, arrêtérent les autres Prison-

fonniers, lesquels furent en suite crucifiés. Le Procès commença devant Quadratus, lequel trouva que les uns & les autres avoient tort. Cependant, il paroît qu'il fut plus irrité contre les Juifs; puisqu'il en fit crucifier plusieurs, & qu'il envoia * Ananias, le Souverain Sacrificateur, chargé de Chaînes, & Cumanus à Rome, pour y rendre raison de leur Conduite. Ce dernier, qui protégeoit les Samaritains, avoit déjà gagné les Affranchis de Claude, qui faisoient différer l'Audience; mais, le jeune Agrippa, qui étoit à Rome, & qui conservoit la Mémoire de l'Outrage que les Samaritains ingrats avoient fait à la Mémoire de son Pere, immédiatement après sa Mort, ne leur pardonna pas. Il obtint Audience de l'Empereur, fit condamner à la Mort les Députez de Samarie, & leur Protecteur Cumanus au Bannissement.

VI. Samarie eut part à la Guerre, que toute la Nation soutint contre Néron & Vespasien: on la brula dès le Commencement de la Révolte. Ses Habitans s'étant en suite retirez sur le Garizim, on ne douta pas qu'ils n'eussent dessein de se soulever. Céréalis † fut envoié à la tête d'une Armée, pour les obliger à mettre bas les Armes,

* *Joseph. Antiquit. Lib. XX, Cap. 9.*
† *Joseph. de Bello, Lib. III, Cap. 12, p. 849.*

mes, & à rentrer dans l'Obéïssance. Ce Tribun n'ôsa les forcer; mais, l'Eau manquant, une Partie périt de Soif; & n'aiant pu obtenir des autres qu'ils missent bas les Armes, il les serra de plus près; s'avança sur la Montagne; les fit charger par ses Troupes, avec tant de Succès, qu'il en demeura onze mille six cens sur la Place.

VII. Ce fut sans doute ce Carnage, qui les fit plier, dès la même Année, sous l'Empire de Néron, & adorer comme un Dieu ce Prince, qui leur faisoit la Guerre. Une Médaille, tirée du Cabinet du Roi de France, & que le Cardinal de Noris, cet illustre Antiquaire, a publiée, le prouve. Elle fut batue pour Néron, l'An XIV de son Empire; & sur le Révers, on voit la Déesse Astarte, la Tête chargée d'une Tour, & tenant à la Main l'Image d'Osiris, avec cette Dévise (a):

Θ. ΣΕΒΑΣΤΩΝ. Μ. ΣΑΜΑΡΙΑ. ΗΠΡ. Γ. ΙΔ.

Deorum Augustorum Magnorum Samaria, A. C. LXXXVIII, Neronis XIV.

Samarie a fait battre cette Médaille à l'Honneur des Dieux augustes & grands.

Si

(a) *Noris, Epocha Syro-Maced. Dissert. V, pag.* 525. Il explique Θ par Θεῶν, *les Dieux*, parce que souvent dans les Médailles cette Lettre marque les Divinitez. M signifie Μεγάλων, *les grands Dieux*.

Si l'Explication de cette Médaille est véritable, il faut reconnoître que les Samaritains foibles & lâches plioient, toutes les fois que la Persécution tomboit sur eux; puis qu'ils mettoient Néron non seulement dans le Nombre des Dieux, mais au Rang des plus grands. Ils avoient mis sa Statuë dans leur Temple; ce qui faisoit un Mêlange impur de Religions; ou bien, si on veut, ils encensoient à Caligula & à Claude, en donnant à ces deux Princes le Titre de *grands Dieux :* mais, l'Idolatrie & la Flatterie étoient toujours égale *. Enfin, la Déesse Astarte avec ses Tours, & l'Image d'Osiris démontre, qu'on adoptoit en ce Païs-là la Religion des Païens, & qu'on tâchoit de se reconcilier avec l'Empereur, après avoir essuié l'Effort de ses Armes, l'Année précédente, & vu toute la Galilée voisine soumise par les Troupes & le Courage de Vespasien.

VIII. On y renvoia de nouveaux Habitans pour la repeupler, lesquels prirent la Religion & les Intérêts des Lieux qu'ils possédoient. Mêlez avec les Juifs qui étoient restez, ils s'accoutumérent au même Culte, & entrérent dans leur Faction; ce qui les exposa, comme le reste de la Nation, à la Haine d'Adrien. La *Chronique*

 des

* *Id. Paraenesis ad Harduinum, pag. 37.*

des Samaritains * porte, que cet Empereur, après avoir rasé Jérusalem, passa à Naples, c'est-à-dire, à Sichem, & qu'il leur enleva leurs Livres, sans en excepter ceux qui contenoient leur Généalogie & leur Histoire. On leur défendit de circoncir leurs Enfans; mais, ils les envoiérent à mesure qu'ils naissoient, dans des Cavernes avec leurs Servantes, pour y recevoir le Sacrement de l'Alliance, & on ne les faisoit reparoître que quand ils étoient gueris. On eut plus de peine à se dispenser de manger de la Chair de Pourceau, que les Romains mêloient dans leurs Repas. Enfin, la Persécution qu'on leur fit alla si loin, qu'on plaça sur le Garizim la Figure d'un Oiseau en Cuivre, afin de les empêcher d'y aller adorer; & on avoit posté des Troupes au Pied de la Montagne, pour arrêter & faire mourir ceux qui voudroient y aller, malgré la Défense. Quelques-uns étant assez zélez pour le faire, & asses habiles pour éviter les Sentinelles, furent découverts par l'Oiseau, qui parla, & nomma *l'Hébreu*. Les Soldats reveillés se jettérent sur ceux qui montoient, & les égorgérent. Le Mal continua, jusqu'à ce que Baba Raba envoia à Constantinople un de ses Neveux, pour y faire ses Etudes. Ce jeune Gar-

* *Liber Jasuh, apud Hotting. pag. 116.*

Garçon, nommé Lévi, y fit de si grands Progrès, qu'il devint (a) Patriarche, & obtint de l'Empereur la Liberté de retourner au Garizim.

IX. Le Dessein de Lévi étoit de se soulever contre les Romains, & de rendre à sa Nation la Liberté qu'elle avoit perdue. On seconda ses Desseins autant qu'il fut possible; mais, on ne devine pas quel en fut le Succès. Cependant, il est apparent, que s'ils tentérent quelque chose, leur Entreprise * fut malheureuse; car, ils demeurérent écrasez sous le Joug des Romains.

X. C'est ici que finit la *Chronique des Samaritains*, publiée par Hottinger, & dans laquelle on esperoit decouvrir quantité de Choses, qui pourroient servir à l'Eclaircissement de l'Ecriture Sainte; mais, au contraire, nous n'avons inséré ce qu'il y a de considérable, que pour faire voir combien elle en est éloignée. On peut même remarquer par ce dernier Article, que son Auteur étoit souverainement ignorant; puis, que Constantinople n'étoit ni bâtie, ni connue, au tems auquel son Ouvrage finit.

XI. On ne peut deviner ce qui rendit les Samaritains plus odieux à l'Empereur An-

(a) Summus Episcopus.
* *L'An* 225.

Antonin, que les Juifs; mais, soit qu'ils eussent eu plus de part que les autres au Soulévement de la Judée; ou bien, qu'ils eussent fait une Résistance plus opiniâtre, ce Prince les distingua; & rendant aux Juifs la Liberté de circoncir leurs Enfans, qu'Adrien leur avoit ôtée, il en excepta les Samaritains. Le Fait est incontestable; puisque Justin Martyr, qui étoit né dans ce Païs-là, & qui devoit en être instruit, le rapporte.

XII. Ils pliérent sous Commode; & afin de s'attirer la Protection de ce Prince, ils firent battre une Médaille à son Honneur. On y lisoit cette Inscription,

L'Empereur César Marc Aurele, Commode, Antonin.

IMP. C. M. AUR. COM. ANT.

Sur le Revers, est un Panier, avec deux Serpens, & ces Mots;

Ceux de (a) Sébaste en Syrie, An CCXVI *de l'Ere des Séleucides.*

Cette Médaille est encore un Monument de la Facilité, avec laquelle les Samaritains

(a) Σεβαστηνῶν Συρ. *Cap.* XVI. *apud* Noris, Epochæ Syro-Maced. *pag.* 516.

tains adoptoient le Culte des Idolâtres ; ou une Preuve, que le Nombre des anciens Habitans étant inférieur à ceux qu'on y avoit transportez, ils ne pouvoient plus s'opposer à l'Idolatrie ; car, le Panier renfermoit les Mysteres de Bacchus, & les Bacchantes se ceignoient de Serpens.

Pars sese tortis Serpentibus incingebant ;
Pars obscura cavis celebrabant Orgia Cistis.

XIII. Cette Ville demeura fidele dans la Révolte de Niger, & soutint les Intérêts de Sévere ; c'est pourquoi ce Prince y envoia une Colonie, afin de repeupler un Païs que les Guerres fréquentes avoient rendu moins habité. Ulpien l'assure, & on voit des Médailles qui le confirment. Cependant, on prétend que ce Prince porta la Guerre dans le Sein du Païs ; & que Symmaque, qui prévit l'Orage, changea de Religion, & se fit Juif, afin de se garentir du Malheur dont sa Patrie étoit menacée. Nous allons examiner l'Abjuration de Symmaque, qui a fait tant de Bruit. Cependant, remarquons ici, que si Sévere a fait la Guerre aux Samaritains, elle leur étoit commune avec les Juifs. Il est donc mal à-propos de faire changer de Religion & de Domicile à Symmaque, pour éviter

l'Orage, qu'il auroit trouvé aussi bien à Jérusalem que dans son Païs.

XIV. Saint Epiphane * dit trois choses de Symmaque : l'une, qu'il a vécu avant Théodotion, lequel écrivit sous l'Empire de Commode; & comme ce Pere place Symmaque sous Sévere, son Erreur en Chronologie est très sensible. On a fait de violens Efforts pour lui en épargner la Honte, en substituant le Nom de *Lucius Verus* à celui de *Sévere:* mais, il faut changer le Texte; il faut même changer le tems où Symmaque a vécu, & avec tous ces Changemens, on ne remédie pas au Mal; car, en plaçant Symmaque avant Théodotion, on se trompe sur leur Age. St. Epiphane avoit peut-être devant les yeux les Exaples † d'Origene, où la Version de Symmaque étoit placée la seconde, & celle de Théodotion ne tenoit que le quatrieme Rang; ce qui lui a fait conclure que l'un étoit postérieur à l'autre: mais, il est constant, que Symmaque, Samaritain d'Origine, ne parut qu'à la fin du second Siecle, & sous l'Empire de Sévere, que les uns regardent comme l'Ennemi, & les autres comme le Protecteur des Samaritains & des Juifs.

Saint

* *Epiphan. de Mens. & Pond.:pag.* 172, *Tom. II.*
† *V. Cave, Histor. Litterar.*

.. Saint Epiphane découvre en suite le véritable Sujet de la Désertion de ce fameux Samaritain. Il étoit en Reputation dans son Païs: il tenoit son Rang entre *les Sages de la Nation:* mais, aiant voulu devenir le Chef & le Maître, piqué du Refus qu'on lui fit de cette Dignité, il quitta Samarie, sans quitter absolument sa Religion; *car,* il devint Juif. On a cru qu'il devint Ebionite, & Chef d'une Secte qui porta son Nom. On assure même, que ce fut pour favoriser cette Secte contre les Juifs, qu'il travailla à une nouvelle Version de la Bible, d'autant plus estimée, qu'elle exprimoit le Sens naturel plutot que la Signification des Termes. Il publia aussi des Commentaires pour défendre les Ebionites, dans lesquels il s'élevoit fortement contre St. Mathieu, & tâchoit de prouver que Jésus-Christ étoit né de Joseph, & de Marie, par les Voies de la Génération ordinaire, & qu'on ne pouvoit le regarder que comme un simple Homme.

XV. Enfin, Saint Epiphane assure qu'en entrant dans le Judaïsme, il se fit circoncir une seconde fois, parce que la Haine entre ces deux Parties d'une même Nation étoit tellement allumée, que les Samaritains faisoient souffrir une seconde Circoncision aux Prosélytes, qui passoient du Judaïsme

daïsme chez eux, & les Juifs faisoient la même chose aux Deserteurs Samaritains. Ils croioient que le Secret de faire revenir le Prépuce après la Circoncision, avoit été inventé par Esaü, afin de pouvoir plus facilement abandonner Dieu & la Religion de son Pere; ce qui donna occasion à Dieu de dire, *J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Esaü* *. Les Juifs modernes font remonter ce Secret beaucoup plus haut; car, ils soutiennent qu'Adam, qui étoit né *circoncis*, ou qui avoit reçu le Sacrement de l'Alliance par la Main de l'Ange Gabriël, inventa l'Artifice qu'on attribue à Esaü. Quoi qu'il en soit, Saint Epiphane appuie cette Pensée sur le Témoignage de Saint Paul: † *Si quelqu'un se convertit, après avoir reçu la Circoncision, qu'il ne ramene point le Prépuce.*

XVI. Saint ‡ Jérôme, qui ne pouvoit comprendre le Sens naturel des Paroles de l'Apôtre, parce qu'il ne croioit pas qu'on put ramener le Prépuce, les tourne en Allegorie, & prétend que cet Apôtre exhorte ceux, qui ont fait Veu de Célibat, à n'entrer jamais dans le Mariage: mais, on peut faire dire tout ce qu'on veut à Saint Paul,

* *Voiez la Prophétie de Malachie, Chap. I, Vers. 2, 3.*

† *I Corinth. Chap. VII, Vers.* 18.

‡ *Hieronym. in Es. LII, & in I Machab.*

Paul, si on lui prête cette Pensée. Pourquoi l'Apôtre auroit-il pris Plaisir à se servir des Termes métaphoriques de Circoncision & de Prépuce, pour exprimer une chose aussi simple que le Célibat & le Mariage? Pourquoi donner une Idée de *ramener le Prépuce*, au lieu d'imposer la Loi du Célibat? Saint Paul ajoute, que * *le Prépuce n'est rien; que la Circoncision n'est rien*. Il falloit donc que Saint Jerôme, qui entendoit le Mariage par le Prépuce, & le Célibat par la Circoncision, avouât que le Célibat & le Mariage ne *sont rien*; & cet Aveu lui auroit coûté beaucoup. Il faut donc prendre les Paroles de St. Paul à la Lettre, & St. Epiphane a raison de les citer, comme une Preuve de ce qui se pratiquoit de ce tems-là chez les Juifs & chez Samaritains.

XVII. L'Intelligence du Texte de St. Paul & de l'Avanture de Symmaque, en quittant le Schisme pour se faire Juif, dépend de la maniere dont se fait la Circoncision. On ne coupe pas seulement le Prépuce; mais, on déchire la Peau; & cette Peau peut se réünir par le Secours des Remédes, ou naturellement. On nous parle d'un Vieillard, à qui ce Malheur étant arrivé, & qui craignant sur l'Avis des Rabbins, que cela ne l'empêchât d'entrer dans le

* *I. Corinth. Chap. VII. Vers. 19.*

le Jardin d'Eden, après sa Mort, se fit circoncir une seconde fois. Joseph assure, que Ménélas & Tobie, pour flatter Antiochus, érigérent un College Païen à Jérusalem, *&* *cachérent* * *leur Circoncision*, pour plaire à ce même Prince. Ils n'étoient pas les seuls; car, on se plaint dans l'Histoire des Machabées, que les Deserteurs du Judaïsme *ramenoient leur Prépuce*. Maïmonides assure, que celui qui tombe dans ce Crime, n'aura aucune Part au Siecle avenir, quoi qu'il eut observé la Loi, & que Dieu le trouvât chargé de bonnes Oeuvres. Enfin, la Maxime des Thalmudistes fait voir que la chose est possible, quoi que Saint Jérôme l'ait ignorée: *Qui circumcidit, & non denudat Circuncisionem, perinde est ac si non circumcideret*, disent les Rabbins: & Buxtorfe ajoute, *quòd Circumcisor Unguibus Pollicis Pelliculam Glandis in duo discerpat, ut Glans omnimodè retegatur.* Il ne s'agit donc pas proprement du Prépuce; mais, du Retour d'une Peau, qui peut se reprendre aisement, & qu'on déchire une seconde fois.

XVIII. Symmaque essuia cette Avanture, parce que c'étoit la Coutume des Juifs, qui ne recevoient un Samaritain qu'à cette.

* Περιτομὴν ἐπεκάλυπτον. *Joseph. Antiquitat. Judaic. Lib. XX, Cap. 6.*

cette Condition. On avoit alors le même Scrupule sur le Sacrement de la Circoncision, que les Chrétiens ont eu depuis sur le Batême. On ne s'imaginoit pas, que le Sacrement administré par des Hérétiques, & par des Schismatiques, fut légitime ; & on se fondoit sur la même Raison que Saint Cyprien, & quelques autres Peres, ont poussée avec tant de Prévention contre le Batême des Hérétiques ; car, on ne croioit pas que le Samaritain put donner ce qu'il n'avoit pas, c'est-à-dire, un Droit à l'Alliance de Dieu, & les Avantages, qui decouloient du Sceau de l'Alliance, quand on le portoit. Les Samaritains, plus équitables que les Juifs, ne réïtéroient pas le Sacrement à ceux qui venoient chez eux : comme il y avoit aussi des Eglises entieres, qui condamnoient la Réïteration du Batême. Cependant, St. Epiphane attribuë la même Pratique aux Samaritains qu'aux Juifs ; ce qui marque, que la Haine de ce Pere étoit violente & réciproque : continuons leur Histoire.

XIX. Si les Samaritains souffrirent avec le Reste des Juifs, dont nous parlerons amplement dans la Suite, sous les Empereurs Païens, ils ne furent pas mieux traitez sous les Princes Chrétiens. Cependant, ils ne laissérent pas de se maintenir dans un

un grand Nombre de Provinces. Adrien les avoit vus en Egypte, & il se plaignoit de ce qu'ils y étoient toujours mutins, & prêts à faire des Soulévemens, à la prémiere Occasion qui se présentoit. Cependant, ils conservérent là leurs Etablissemens; mais, ils vécurent dans la Bassesse & dans la Misere, qui les a dérobez aux Historiens les plus éxacts. Théodose le Grand eut enfin Pitié de leur Misere, & leur accorda quelque Soulagement. Les Officiers de l'Empire avoient obligé le Corps entier des Samaritains, & des Juifs, de servir *aux Flottes*. Ces Flottes étoient destinées à porter du Bled en Espagne, à Rome, & à Constantinople. On manquoit souvent de Matelots pour y servir. L'Empereur ordonna qu'on feroit diverses Classes de Personnes, qui devoient servir elles-mêmes, ou fournir des Substituts. Les Samaritains se trouvérent plus foulez que les autres; parce que, dans la Distribution des Classes, on n'avoit éxempté personne de leur Nation. Ils portérent à Théodose leurs Plaintes, contre l'Injustice de ses Officiers; & ce Prince déchargea tous les Pauvres, qui étoient obligés de gagner leur Vie par le Travail de leurs Mains; ou par un petit Commerce. Cette Loi * em-

pêcha

* *Cod. Theod. Tit. V, L.* 18, *pag.* 74, *t.* 4.

pêcha qu'ils ne fussent réduits à la derniere Misere.

XX. On trouve sous l'Empire de Théodose le Jeune, *la prémiere Aîle de Sébaste*, qui étoit en Garnison à Asuada. Panciro-le a cru, que Sébaste étoit Césarée; ne se souvenant pas, qu'il y avoit dans la Judée deux Villes, qui portoient ces Noms, assez differens, pour ne les confondre pas. Mais, je ne sai, si ces Escadrons, marqués dans la Notice de l'Empire, étoient composez de Samaritains, ou si on leur donnoit ce Nom-là, parce qu'ils demeuroient dans son Territoire, & qu'ils y étoient en Garnison.

XXI. On les trouve aussi en Occident, sous l'Empire d'Honorius. Ce Prince fut informé que les Samaritains faisoient la Fonction d'*Agens*, & se chargeoient de porter les Ordres de l'Empereur dans les Provinces; &, comme c'étoit un Dégré d'Honneur pour eux, il les en priva, & leur ôta à même tems toutes les Charges * de la Milice.

XXII. Ils s'attirérent une Loi de l'Empereur Valentinien III, par leur Zéle cruel & barbare; car, les Peres, qui étoient de cette † Religion, deshéritoient leurs Enfans,

* *An.* 404. *Cod. Theod. Tit.* 8. *L.* 16, *pag.* 232.
† *An.* 426. *Ibid. L.* 28, *pag.* 244.

fans, qui l'abandonnoient pour se faire Chrétiens : mais, l'Empereur ordonna que les Enfans jouïroient de tous leurs Droits, à moins qu'on ne prouvât que le Fils étoit coupable de quelque Attentat contre son Pere, qui méritoit l'Exhérédation, & que le Changement de Religion n'avoit aucune Part à sa Sévérité.

XXIII. Les Samaritains avoient un Etablissement considérable à Rome, sous Théodoric, & l'Eglise Romaine plaida contr'eux pour une Maison. Elle soutenoit qu'elle possédoit depuis un grand Nombre d'Années cette Maison *, acquise dans les Formes ; mais, les Samaritains la reclamoient, comme leur aiant servi autrefois de Synagogue, & se plaignoient de l'Usurpation que l'Eglise avoit faite sur eux. Quoi que Théodoric fut persuadé que les Samaritains *effrontez* mentoient, parce que cette Maison paroissoit bâtie pour l'Usage des Particuliers plutot que pour un Edifice public, il ne laissa pas d'ordonner au Comte Arigerne d'éxaminer le Fait ; & de rendre Justice, en punissant les Calomniateurs. Le Jugement du Procès n'est pas connu. Nous confirmons seulement par là ce que nous avons déjà dit, que les Samaritains avoient passé en Occident, & s'y étoient établis.

XXIV.

* *Cassiod. Lib. III, Ep. 45, pag. 54.*

XXIV. Ils se mutinérent en Orient, sous l'Empire de Zénon. Abulpharage * dit qu'ils se *firent un Roi*, & que l'aiant mis à leur tête, ils attaquérent les Chrétiens; mais, Procope † dit seulement, qu'ils se soulevérent à Naples, le jour de la Pentécôte; & qu'aiant surpris les Chrétiens, qui célébroient cette Fête, ils en firent un grand Carnage. Térébinthius, Evêque de cette Ville, officioit alors à l'Autel: ils le prirent; ils lui donnérent plusieurs Coups d'Epée; lui coupérent les Doigts, & profanérent les Mysteres d'une maniere très indigne. Térébinthius, échappé de leurs mains, alla porter ses Plaintes à l'Empereur, & lui représenta que Jésus-Christ aiant prédit qu'en peu de tems on n'adoreroit plus sur la Montagne du Garizim, & que Dieu, qui est Esprit, *y seroit adoré en Esprit & en Vérité*, il étoit tems d'accomplir cet Oracle. L'Interpretation que l'Evêque donnoit à la Parole de Jésus-Christ, étoit fausse; car, il parloit là de l'Abolition des Sacrifices, & la Liberté qu'on auroit sous l'Evangile de servir Dieu en tous Lieux; mais, l'Empereur ne laissa pas d'en croire le Prélat sur sa Parole; &, comme il étoit juste & nécessaire de punir les Rebelles,

* *Abulph. Dyn. VII, pag.* 93.
† *Procop. de Ædificiis, L. V, c.* 7, *pag.* 104, *t.* 3.

belles, il envoia des Troupes qui les chasſérent de là, & il donna le Garizim aux Chrétiens ; il y fit bâtir une Egliſe qu'il conſacra à la Vierge, & établit une Garde de dix Hommes pour defendre l'Entrée du Garizim, qu'il avoit fait ceindre d'une forte Muraille.

Les Samaritains ne ſouffroient cela qu'avec beaucoup de Douleur & de Violence. C'étoit un triſte Spectacle pour eux, que de voir une Egliſe de la Vierge, dans le même Lieu où avoit été le Temple de Dieu. C'étoit un autre Chagrin, que de ne pouvoir aller adorer *ſur la Montagne Sainte.* Cependant, ils * diſſimulérent juſqu'à la Mort de Zénon, qui arriva peu de tems après ; mais, ſous l'Empire d'Anaſtaſe, une Femme montra à une Troupe de Samaritains une Route au travers des Rochers, par laquelle ils arrivérent au haut du Garizim : ils s'emparérent de l'Egliſe ; tuérent les Soldats de la Garde, & appellérent les Samaritains qui étoient reſtez à Naples, afin de pouvoir ſe maintenir dans ce Lieu. Les Bourgeois de Naples, qui craignoient la Garniſon, n'ôſérent ſortir, ni prêter main forte à leurs Freres. L'Intendant de la Province y accourut promptement ; il punit de mort les Coupables ; mais, il ne penſa

* *L'An 490.*

sa point à faire de nouvelles Fortifications autour de la Place; ce qui causa de nouvelles Emotions sous Justinien.

CHAPITRE VIII.

Histoire des Samaritains, depuis Justinien.

I. *Leur Soulévement sous ce Prince. Ils se font un Roi, nommé Julien.* II. *Retraite des Samaritains en Perse, où ils irritent Chosroès contre Justinien.* III. *Leur Etat bas & triste sous ce Prince.* IV. *Marin, Samaritain, Philosophe, parut alors.* V. *Edits rigoureux de Justinien contre les Samaritains. Conditions sous lesquelles ils pouvoient tester.* VI. *Loix encore plus dures de Justin.* VII. *On bâtise leurs Enfans avant l'Age mur.* VIII. *Plaintes de Siméon Stilite contre eux.* IX. *Charlemagne s'inscrit en faux contre cette Lettre.* X. *Réflexions sur cette Accusation, & sur le Caractere de Siméon.* XI. *Diminution considérable des Samaritains.* XII. *Nouvelle Secte de Samaritains, decouverte par Baldensel.* XIII. *Si les dix Tribus sont perdues en Orient.* XIV. *Leur petit Nombre en Egypte.* XV. *Ile des Samaritains, imaginaire.* XVI. *Leur Etat présent à Na-*

Naples, ou Sichem. XVII. Faute de Pietro della Valle, qui ne les avoit pas connus en Judée.

I. Les Samaritains se soulevérent sous l'Empire de Justinien; ce qui leur attira la Haine & la Vengeance de ce Prince. En effet *, s'assemblant autour de Naples, qui étoit dès ce tems-là leur Retraite, ils se firent un † Roi d'un Particulier, nommé Julien. Ils coururent toute la Province; pillérent & brûlérent les Eglises; massacrérent tous les Chrétiens, qui tombérent entre leurs mains; égorgérent Ammonas, Evêque de Naples; prirent ses Prêtres, & les coupérent en Morceaux, pour les frire avec les Reliques des autres Martyrs. Personne n'ôsoit se découvrir sur les grands Chemins, par la Crainte de ces Scélérats; jusqu'à ce que Justinien, informé de ce Desordre, y envoia deux de ses Généraux, qui battirent Julien, & firent périr un grand Nombre de Samaritains dans la Déroute. Les Chrétiens, après la Victoire, leur rendirent une Partie de ce qu'ils avoient souffert; & Sylvain, étant rentré à Scythopolis, sans Ordre du Prince, les Chré-

* *L'An DXXX.*

† *Cyrill. in Vitâ Sabâ; apud Cotel. Monument. Eccles. Græc. t. 3, pag. 339, &c.*

Chrétiens l'arrêtérent, & le brûlérent, sans autre Forme de Procès. Il avoit un Fils, Homme *illustre*, qui possédoit des Charges à la Cour; il étoit même dans la Faveur de l'Impératrice: lequel, pour vanger la Mort de son Pere, jetta toute la Faute des Desordres sur les Chrétiens Habitans de la Palestine. Justinien, animé par Théodora, s'irrita violemment. On députa de là Sabas, pour aller faire des Rémontrances au Prince, & lui demander la Décharge des Impôts, afin de réparer la Perte qu'on avoit faite par la Violence des Samaritains. Sabas changea l'Esprit de l'Empereur: les Chrétiens parurent innocens, & les Samaritains coupables. Il ordonna que toutes leurs Synagogues seroient abatuës; qu'on les excluroit de toutes les Charges; que leurs Enfans seroient deshéritez, & les plus violens furent condamnez à la Mort. Arsénius étoit enfermé dans cette Condamnation; mais, il se jetta aux Pieds de Sabas, & racheta sa Vie par le Batême. On fit une double Enceinte autour du Garizim, afin qu'on ne put en approcher. Après avoir puni les Rebelles, on ordonna que les Evêques d'Ascalon & de Pella feroient la Visite des deux prémieres Palestines; qu'ils rétabliroient les Eglises brulées aux Dépens des Samaritains,

ritains, ou du Trésor public. On accorda des Gratifications à ceux qui avoient beaucoup perdu. Enfin, on fit bâtir dans Jérusalem un Temple superbe à la Vierge.

II. Ces Rigueurs diminuérent extrémement le Nombre des * Samaritains; car, la plupart pressez par la Misere, ou par la Crainte de la Mort, embrassérent le Christianisme. Plusieurs se refugiérent auprès de Chosroës, en Perse; &, comme ils étoient fort irritez contre l'Empereur, qui les persécutoit, ils firent ce que font ordinairement les Malheureux: ils se plaignirent amérement. Ils declamérent contre l'Infidelité du Prince, qui les avoit obligés de quitter leurs Familles, leurs Biens, & leurs Patrie. Ils firent des Projets, pour y rentrer; &, afin de s'en ouvrir la Porte, ou de se rendre nécessaires à la Cour de Perse, où ils avoient besoin de Protection, ils promirent de rendre de grands Services à Chosroës dans la Judée, où ils avoient des Habitudes & des Liaisons secretes. Il les crut, sans examiner le Motif & le Fondement de ces Discours intéressés. Chosroës rompit la Negotiation de Paix qu'il avoit commencée avec Justinien, & rappella son Ambassadeur; mais, les Espérances du

* *Procop. de Ædificiis, Lib. V, Cap. 7, pag. 104, l. 1.*

du Roi, & celles des Samaritains, furent trompez. La Condition de ces derniers n'en devint que plus triste & plus fâcheuse.

III. En effet, il paroit que ce qui resta de Samaritains dans l'Empire de Justinien tombérent dans une Bassesse extrême. Ils étoient réduits à labourer les Terres, & à servir de Commis ou de Sécrétaires aux Usuriers; car, l'Empereur, dans un de ses Edits, parle de ceux, qui *prêtoient à Usure*, & *de leurs Sécrétaires*, *qu'on appelle Samaritains*. Casaubon a cru, que l'Empereur n'avoit pas dessein de déligner la Nation, & qu'on faisoit seulement Allusion au Nom de Samaritain, qui signifie *Gardes*; parce que ce sont les Sécrétaires auxquels on confie la Garde des Cédules & des Papiers d'une Banque. Mais, cette Allusion seroit froide, & la Conjecture est violente. Il y a beaucoup plus d'Apparence, que les Samaritains, qui étoient pauvres & misérables sous Justinien, tachoient à gagner leur Vie dans les Emplois les plus bas, & les plus honteux, comme sont ceux de servir de Sécrétaires & de Commis aux Usuriers.

IV. Ce ne fut pas un grand Relief pour eux, que de compter au Nombre de leurs Disciples le Philosophe Marin. *Il étoit né à Naples, proche de la Montagne qu'on ap-*

pelle Hargarisé, sur laquelle on voit un Temple consacré à Juppiter, & où Abraham, le Pere des anciens Juifs, fut consacré. „ Il „ fut d'abord Samaritain: mais, il abjura „ cette Religion, & passa dans une nou- „ velle Opinion des Sacrifices, ou du Cul- „ te d'Abraham. Il se jetta dans le Paga- „ nisme, où il obscurcit, par ses Travaux, „ la Gloire & le Nom des anciens Philo- „ sophes. Cependant, on peut dire que ce „ n'étoit pas un Champ fertile en nouvel- „ les Pensées. „ C'est ainsi que Photius parle de lui. Ce Samaritain devint le Successeur de Proclus à Athenes, & écrivit sa Vie en Prose, & en Vers. Il composa aussi un Commentaire assez long sur le Philebe de Platon: mais, l'aiant fait lire à son Disciple Isidore, avant que de le publier, ce Disciple, qui avoit plus de Gout pour les bons Ouvrages que son Maitre, lui dit, que le Commentaire de Proclus sur ce Dialogue suffisoit pour l'entendre. Il comprit ce que cela vouloit dire, & jetta son Ouvrage au Feu *. Il y a peu d'Auteurs aussi dociles. Il publia quelques autres Ouvrages; &, entr'autres, un Commentaire sur le Traité de l'Ame, par Aristote. Enfin, il désigna Isidore pour son Successeur dans la Chaire de Philosophie d'Athenes.

* *Suidas, pag.* 95, *in Marino, t.* 2.

nes *. Il semble, à la vérité, que Marin n'étoit pas né Samaritain, & qu'il le devint du moins. Photius (*a*) l'insinue : mais, comme le Terme de Damascius est équivoque, il y a beaucoup d'Apparence que cet Homme, qui étoit né à Naples, suivoit d'abord la Religion des Samaritains, avant que d'embrasser le Paganisme ; au lieu de dire, qu'étant Païen de Naissance, il se fit *Samaritain*, & retourna ensuite dans le Paganisme. Les Véxations, que Justinien faisoit aux Samaritains, purent être un Motif d'abandonner sa Religion & sa Patrie.

V. Justinien ne dissimule pas la Dureté qu'il avoit euë pour eux. Il avoue qu'il les avoit *affligés de divers Châtimens*, parce qu'ils s'étoient élevez avec trop de Fierté & de Cruauté contre les Chrétiens : mais enfin, aiant appris de Sergius, Evêque de Césarée, qu'ils se repentoient, & qu'ils vouloient devenir meilleurs, à la Sollicitation de cet Evêque, qui s'emploioit pour eux, il leur donna un † Edit, par lequel il

* *Stanley, Hist. Philosoph. Part. V, Cap. 17.*

(*a*) Photius, qui rapporte le Sentiment de Damascius, exprime ainsi ce qu'il dit de l'Abjuration de Marin : *Σαμαρείτης ὢν τὸ ἀπ' ἀρχῆς γνώμης ἀπετάξατο μὲν πρὸς τὴν ἐκείνων δόξαν ἅτε εἰς καινοτομίαν ἀπὸ τῆς Ἀβραάμου θυσίας ἀποῤῥυεῖσαν. Phot. Biblioth. pag.* 1056.

† *Justin. Novell. CXXIX, pag.* 572.

il leur permettoit de tester: & s'ils mouroient *ab Intestat*, leurs Héritiers légitimes pouvoient demander la Succession, soit en Ligne directe ou collatérale; entendant pourtant, que s'il y avoit dans la Famille quelque Enfant, ou Parent Chrétien, son Christianisme donnât l'Exclusion à tous les autres Héritiers, à moins que les Compétiteurs ne voulussent aussi embrasser la Religion Chrétienne, l'Empereur déclarant qu'il n'en veut tirer aucun Profit, & qu'il ne veut point que les Biens soient confisqués. C'étoit un Piege qu'on tendoit aux Samaritains, qui devoit causer d'affreux Desordres dans leurs Familles, si elles avoient été riches.

VI. On voit une autre Loi, sous le Nom de Justin, qui * défend à tous les Samaritains, lors même qu'ils se feront convertis, & qu'ils ne feront pas leur Devoir, de faire ni Testamens, ni Legs; confisquant au Trésor public toutes les Successions qui pourront écheoir; & l'Empereur excepte seulement d'une Loi si rigoureuse les Païsans, parce que les Terres seroient demeurées incultes, & que le Revenu de l'Empereur augmentoit, à Proportion de l'Abondance des Fruits & des Moissons.

VII.

* *Justin. Novel.* 144, *pag.* 610, & *in Nomoc. Photii, apud Balsamon. pag.* 71.

VII. Cette même Loi excluoit les Samaritains de toute Charge, soit dans la Milice, soit dans la Police. Elle mettoit en Liberté tout Esclave, qui appartenoit à un Samaritain. Elle permettoit de bâtiser, sans beaucoup d'Examen, les Enfans qui ne savoient pas encore lire; mais, il falloit éprouver la Foi des Personnes âgées, qui vouloient se faire Chrétiens; & si, après la Conversion, elles rentroient dans le Judaïsme, ou faisoient quelque Acte, qui donnât lieu de soupçonner qu'elles dissimuloient, elles étoient condamnées au Bannissement; & tous ceux, qui leur avoient donné quelque Protection, devoient être punis. Ainsi, la Condition des Samaritains, dispersés dans l'Empire, devenoit de plus en plus triste & dure.

VIII. Ils ne laissérent pas de remuër sous ce Prince; car, les Peres du second Concile de Nicée ont cité une Lettre de Siméon Stilite le Jeune, dans laquelle * les Samaritains sont regardez comme les plus impurs & les plus séditieux de tous les Hommes. Ces Gens-là ne pouvoient pas être fort rédoutables; car, ce n'étoient que les Habitans d'une petite † Ville, située aux Pieds du Mont Carmel. Cependant,

 le

* *L'An 574. Concil. Nic. II, Act. V, pag. 450.*

† *Οἰκῆτορς Κάστρα; Castra, Urbs minima.*

le Patriarche d'Antioche se plaignoit d'eux. Paul, Evêque de Porphyreon, Ville voisine, se chargea de faire des Rémontrances à l'Empereur ; & Siméon, qui rapporte tous ces Faits, dit, qu'il n'avoit pas assez de Larmes pour pleurer les Desordres qu'ils avoient commis. Il tâche d'émouvoir la Jalousie du Prince, en l'avertissant qu'ils sont entrez tumultuairement dans un Temple qu'il avoit bâti, & conclut qu'il ne faut plus qu'il y ait de Misericorde pour eux. Leur Crime étoit d'avoir abatu quelque Croix, & brisé une Image de Jésus-Christ, ou de la Vierge. Mais, si on punit de Mort ceux qui deshonorent une Image du Prince, on doit, à plus forte raison, éxercer les dernieres Rigueurs contre ceux qui outragent les Images du Seigneur.

IX. Charlemagne (*a*) s'est inscrit en faux contre cette Lettre, citée par le Concile

(*a*) Mr. du Pin, dans l'Edition de Paris, a éffacé le Nom de Charlemagne, & a mis l'Auteur des Livres Carolins : cependant, il faut avouer, ou que ce sont des Livres supposez par un Imposteur à Charlemagne, ou confesser qu'ils sont véritablement de lui : car, l'Auteur dit qu'il *est Fils de Pépin, & que Dieu lui a donné le Roiaume*. D'ailleurs, dans l'Édition de Paris, on justifie les Flatteries basses de Siméon, & on efface tout

cile de Nicée. Il ne la trouvoit pas assez Chrétienne pour un Solitaire, qui se distinguoit par ses Austéritez. Un tel Homme ne devoit par mettre les Armes à la main de l'Empereur, ni solliciter sa Vengeance contre les Samaritains; mais, au contraire, il étoit obligé de solliciter pour eux. Il ne pouvoit comprendre, comment, avec une Morale severe, on pouvoit remplir sa Lettre de Flatteries basses, & serviles, pour un Prince débauché, & dire, que Dieu *étoit Roi avec lui*; *conregnabat*. Enfin, il soutenoit, que ce Saint, vanté par les Peres de Nicée, lui étoit inconnu; ce qui rendoit sa Lettre, & le Crime des Samaritains, fort suspect.

X. Cependant, je ne sai si ce Prince avoit raison; car, 1, Siméon Stilite n'étoit pas inconnu, comme on le suppose. Evagrius, plus ancien que Charlemagne, puis qu'il vivoit sous l'Empire de Maurice, assure qu'on venoit consulter ce Solitaire de tous les Coins de l'Empire Romain; & que même les Barbares, qui avoient entendu parler de lui, l'interrogeoient.

G 6 2, J'a-

tout ce qui peut donner quelque Atteinte à sa Réputation: c'est-à-dire, qu'on me donne des Sentimens de ce Solitaire fort différens de ceux que j'exprime ici. *Voiez mon* Histoire reclamée, pag. 99, &c.

2, J'avouë que c'est une mauvaise Apologie pour Siméon, que de citer un Concile Romain, qui donnoit le Titre * de *Très Saint* à Théodoric, Roi des Goths, qui étoit Arien. La Lâcheté des uns ne justifie pas celle des autres; mais, c'est le Caractere des Dévots & des Superstitieux, de ramper devant les Rois, & de couronner leurs Vices, pourvu qu'ils les favorisent. Baronius, qui ne dissimule pas les Débauches de Justin, ne laisse pas d'en faire un Héros, & de lui appliquer, en faisant une Allusion froide à son Nom, les Paroles de l'Ecriture †, *Le Juste est hardi comme un jeune Lion*; & il le louë avec Excés, parce qu'il le regarde comme un Protecteur des Images & du Culte qu'on commençoit à leur rendre. 3, Enfin, les Superstitieux sont presque toujours cruels. Ils ne pardonnent jamais à ceux qui combattent leur Culte; &, non seulement, ils foulent aux Pieds la Charité Chrétienne; mais, ils oublient les Loix de l'Humanité; & se font une Gloire d'un Zêle persécuteur. Il ne faut donc pas être surpris de ce que Siméon voulut qu'on punît *sans Miséricorde* les Samaritains, qui faisoient la Guerre aux Images; & les Raisons, que Charlemagne a ti-

* *Allat. de Simeonum Scriptis*, *pag.* 20.
† *Proverbes*, *Chap.* *XXVIII*, *Vers.* 1.

a tirées de là, pour rejetter la Lettre de ce Solitaire, sont trop foibles, pour rejetter cet Ouvrage.

Remarquons seulement, 1, que c'étoit là plutot une Guerre de Religion, qu'un Soulévement contre le Prince. C'étoient des Moines & des Evêques, qui se plaignoient, plutot que des Généraux d'Armées, qui marchoient contre eux. Le Samaritain, persévérant dans son Zéle contre l'Idolatrie, ne pouvoit souffrir qu'on adorât les Images. 2, Il falloit que les Samaritains eussent encore plusieurs Etablissemens dans la Judée; puis qu'on indique ceux, qui demeuroient proche de Porphyreon, comme des Mutins, pour les distinguer des autres, qui vivoient ailleurs plus tranquillement. L'Interprête Latin insinue, qu'ils étoient les Maîtres d'une Ville * entiere; mais, cela n'est point apparent. Enfin, quoi que la Lettre de Siméon porte sur son Frontispice le Nom de Justinien, il est pourtant certain qu'elle étoit adressée à Justin le Jeune, qui succéda ce Prince, & qu'elle ne fut écrite qu'à la fin du sixieme Siecle. Ainsi, les Samaritains étoient encore nombreux en ce tems-là. Ils étoient répandus dans l'Arabie, du tems de Mahomet, qui les y con-

* *Habentes Castra.*

nut aussi bien que les Juifs, & leur promettoit le Salut, à Condition qu'ils croiroient en lui *.

XI. Il est difficile de suivre leur Histoire dans les Siecles suivans; soit, parce qu'on les a confondus avec les Juifs, comme les Parties d'une même Nation, & comme des Schismatiques sortis d'un même Corps & d'une même Eglise; soit, que leur Nombre ait diminué, & qu'ils aient fait si peu de Figure dans le Monde, qu'ils aient échappé aux Historiens les plus exacts. Benjamin de Tudele, qui parcourut toutes les Synagogues de sa Nation, au douzieme † Siecle, ne trouva plus qu'une Centaine de Samaritains pauvres & misérables à Sichem, où ils continuoient d'offrir leurs Sacrifices. Abulpharage parle d'un Samaritain, qui avoit beaucoup de Réputation dans la Syrie, au Commencement du treizieme Siecle. Il étoit habile Médecin. Il devinoit sans peine le Sort des Malades; mais, il ne vouloit communiquer à personne ses Secrets, ‡ *& son Avarice étoit si grande, qu'il ne faisoit des Leçons aux Etrangers, qu'après en avoir été bien paié.* Il ne faisoit par là Honneur, ni à sa Nation, ni à sa Religion.

XII.

* *Alcoran. Azoara XI, pag.* 10.
† *L'An* 1170. ‡ *Abulph. Dyn. IX. pag.* 343.

XII. Baldensel, qui voiagea, quelque tems après, dans ce Païs-là, parle d'une autre espece de Samaritains, qu'il y avoit trouvez. * „ Il y a, *disoit-il*, dans la Pro„ vince de Samarie, une Secte, qui prend „ le Nom de *Samaritains*, laquelle ne suit „ ni la Religion des *Juifs*, ni celle des „ *Mahométans*, *Païens*, ou *Chrétiens*. Ils „ soutiennent l'Unité d'un Dieu; & l'ado„ rent d'une maniere très différente des „ autres Nations. Ils ont un Genre de Vie „ digne d'Admiration, & se distinguent des „ autres par leurs Habits. Cependant, com„ me c'est la Coutume de ce Païs-là, que „ de couvrir sa Tête d'un Voile, ils le „ font aussi; mais, au lieu que les Chré„ tiens en portent un jaune, celui des Ma„ hométans est blanc, & celui des Juifs „ verd. Ils en ont un *rouge*. Ils préten„ dent être souverainement aimez de Dieu, „ & croient être les seuls qu'il sauvera. „ Il n'y a point de Doute que ce ne soient là les véritables Samaritains, qui se distinguoient des Juifs, par les *Sacrifices* qu'ils présentoient à Dieu, & par les Victimes † qu'ils immoloient sur le Garizim, & qui sub-

* *Guillelmi Baldensel Odeporicon ad Terr. Sanct. Cap. IX, apud Canis. Lection. Antiq. t.* 5, *pag.* 134.

† *L'An* 1336.

subsistoient encore en ce Païs-là au quatorzieme Siecle. Baldensel, qui en fait une Secte singuliere, & presque inconnue, n'avoit pas assez étudié l'Histoire Sainte, avant que de voiager en ce Païs-là.

XIII. Les dix Tribus ont subsisté longtems en Orient, depuis la Ruïne du Temple. Mais, quand on * demande aux Juifs ce que sont devenues ces dix Tribus, ils répondent par ces Paroles d'Esaïe: † *Ceux qui étoient perdus au Païs d'Assur, reviendront & se prosterneront devant l'Eternel, sur la Sainte Montagne en Jérusalem.* La prémiere Partie de l'Oracle est accomplie, disent-ils; car, ces dix Tribus, qui devoient être *perdues* dans le Païs d'Assur, le sont effectivement; puis qu'on ne les connoît plus; mais, elles reparoîtront un jour; & mettant à leur tête un Descendant de David, elles reviendront adorer à Jérusalem. Holstenius ‡ les fait passer jusques dans la Colchide, & assure que les Habitans de ce Païs-là sont les Descendans des anciens Samaritains, dispersés en Orient, parce qu'ils font encore circoncir leurs Enfans. La Conjecture d'Holstenius est foible; car, les

* *Responsio Judaica ad* 23 *Quæst. Lib. XXII, pag.* 25.

† *Esaïe, Chap. XXVII, Vers.* 13.

‡ *Holsten. ad Nihusium, in Allatii Symmictis.*

les Habitans de la Colchide sont plutot venus de l'Egypte, où la Circoncision étoit fort ancienne, aussi bien qu'en Ethiopie. D'ailleurs, quoi que les dix Tribus fussent d'abord Schismatiques, & qu'elles aient persévéré long-tems dans le Schisme pendant leur Exil; cependant, la plupart envoiérent en suite leurs Présens à Jérusalem, & c'étoit de là qu'ils se rendoient dans le Temple, lors que les Apôtres y prêchérent, après avoir reçu le Don des Langues. Il ne faut donc pas les confondre avec ceux, qui sont demeuré à Samarie & à Sichem, depuis la Désolation de la Judée; ou qui se dispersant en divers Lieux, ont conservé certains Dogmes, qui leur étoient particuliers, ou du moins qui ont toujours vécu dans un Esprit de Schisme & de Séparation.

XIV. Nous ferons ailleurs l'Histoire des dix Tribus; avoüons ici qu'il n'est resté qu'un très petit Nombre de ces derniers Samaritains: mais, il y en a encore aujourd'hui au grand Caire, qui sont les Restes de ces anciens Samaritains, que Ptolomée Lagus y avoit transportez; &, en effet, on sait que la Nation Judaïque a toujours aimé l'Egypte, & qu'ils s'y firent en ce tems des Etablissemens qu'ils ont maintenus l'espace de plusieurs Siecles. On en

voit

voit aussi quelques-uns à Damas & à Gaza; mais, le Nombre en est très petit.

XV. Un Géographe Arabe, cité par Scaliger *, assure qu'il y a une Ile, qui porte le Nom des Samaritains, & qui est peuplée par quelques Restes de cette Nation. On les connoit à leurs Cris; car, lors qu'ils voient arriver quelqu'un, ils crient à haute Voix, *Ne me touchez point.* C'étoit là un des Caracteres des Samaritains, selon Saint † Epiphane; car, il leur reproche comme une Folie, de s'imaginer, qu'on est souillé par l'Attouchement des Hommes; c'est pourquoi ils se lavoient d'Urine, toutes les fois qu'ils rentroient chez eux, & jettoient leurs Habits dans l'Eau, pour les purifier, lors qu'ils avoient touché un Etranger. Mais, au fond, & l'Ile du Géographe Arabe, & la Folie que Saint Epiphane leur attribue de se laver avec de l'Urine, ne sont pas beaucoup plus connues l'une que l'autre. Damascene ‡ a suivi Saint Epiphane; car, il assure que les Samaritains ont les Nations en Abomination, & *qu'ils ne veulent toucher personne;* mais

* *Scaliger de Emendatione Temporum, Lib. VII, pag.* 663.

† *Epiph. Hær. Samarit. pag.* 26.

‡ *Damasc. de Hær.* 559. *Gottl. Monum. Eccles. Græc. t.* 2, *pag.* 282.

mais, il ajoute, qu'ils ne croient point la Resurrection : ce qui est faux.

XVI. Enfin, il y a encore quelques Samaritains à Napolousse, qui est l'ancienne Naples, ou Sichem, située entre la Montagne d'Hébal & de Garizim. Ils observent là la Loi de Moïse, plus éxactement que le reste des Juifs. Ils y ont le Tombeau de Joseph, & les Os de ce Patriarche qu'on rapporta d'Egypte ; ils ont des Sacrificateurs de la Race d'Aäron : ils offrent des Sacrifices sur le Garizim, selon les anciens Rites. Ils y ont même un Souverain Pontife, qui y fait sa Résidence, & qui indique de là le jour de Pâque, & les autres Fêtes à tous les Samaritains de la Dispension. Il n'y a que vint Ans qu'ils écrivirent de là à leurs Freres d'Angleterre, pour les avertir de la Mort de leur Souverain Sacrificateur, & leur demander quelques Aumônes pour le Soulagement de leurs Pauvres, qui sont sans doute le plus grand Nombre dans ce petit Corps. Mais, il faut avouer qu'ils sont fort ignorans. Cela paroit par la Suscription de leur Lettre : car, *ils écrivent à leurs Freres dans la Ville d'Angleterre*. Ils prennent l'Angleterre pour une Ville ; & ils ignorent que c'est un Roiaume. D'ailleurs, ils se trompent grossiérement, en s'imaginant qu'il y avoit des

Sama-

Samaritains dans le Roiaume : car, ce sont des Juifs, qu'ils ont pris pour leurs Freres.

XVII. Pietro della Valle, ce grand Voiageur, soutenoit qu'il n'avoit pas vu de Cuthéens à Sichem, ou dans la Judée, ni même dans toute l'Asie. Mais, son Erreur venoit de ce qu'il distinguoit les Cuthéens des Samaritains. Il apprit du P. Morin, qu'il se trompoit. Il avoua qu'il avoit vu des Samaritains, proche de Jérusalem, où il n'y en a jamais eu. Ils avoient une belle Synagogue à Damas, où ils ont fleuri long-tems : mais, elle a été détruite. Ils en ont encore une à Gaza. Mais, Napolousse est leur Centre, & c'est là qu'ils ont leur Temple, & leur Souverain Sacrificateur.

CHAPITRE IX.

Etat présent des Samaritains, dans la Judée, & en Egypte, tiré des Lettres de Mr. Huntington, & de celles des Samaritains à leurs Freres d'Angleterre.

I. *Lettres de Mr. Huntington.* II. *Description de leur Etat à Damas.* III. *Ils sont Commis de la Douanne, à Napolousse.* IV. *Leur Etat, & leur Haine pour les autres Juifs.*

Juifs. V. *Ils ne prononcent point le Nom de Jéhovah.* VI. *Idée du Messie confuse.* VII. *Ils suivent l'Ere des Séleucides.* VIII. *Suscription de la Lettre des Samaritains à leurs Freres en Angleterre.* IX. *Idée générale, qu'ils donnent eux-mêmes de leur Religion.* X. *Leurs Fêtes.* XI. *Scrupules sur la Conjonction du Soleil, & de la Lune.* XII. *Cérémonies sur la Circoncision, & la Purification des Femmes.* XIII. *Sur les Mariages.* XIV. *Exhortation aux Anglois.* XV. *Questions sur la Religion.* XVI. *Souscription de la Lettre.*

I. L'Etat présent des Samaritains en Egypte, & dans la Judée, ne peut être mieux connu que par les Lettres * de Mr. Huntington. Ce savant Anglois les avoit vus au Caire, & à Napolousse; il avoit entretenu Commerce avec eux, & les avoit interrogés sur diverses choses, que les Voiageurs ordinaires négligent presque toujours. Il est donc important de donner l'Extrait de ces Lettres.

§. I.

Extrait des Lettres de Mr. Huntington.

II. Il n'y a plus de Samaritains à Damas; &, quoi que ceux de Sichem se vantent

* *Hunt, Epist. Lond.* 1704, *Ep.* 33, *An*, 1690, *p.* 48.

tent d'avoir un grand Nombre de leurs Freres au Caire, je n'y vis qu'un seul Samaritain, avec sa Femme, qui étoient très pauvres. La Synagogue est une petite Chambre sale & obscure. On y garde deux Exemplaires de la Loi, qui ont une Antiquité de cinq cens Ans. Ils y ont un Formulaire de Prieres ; le Livre de Josué, qui contient une *Chronique* très courte, depuis la Création du Monde jusqu'à Mahomet. On *maudit* ce faux Prophête, à la fin du Livre ; mais, ce Mot est écrit en Samaritain, afin que les Arabes n'en puissent avoir aucune Connoissance. Enfin, (*a*) on garde dans cette petite Bibliotheque quelques Commentaires sur la Loi, écrits en Arabe. C'est la Langue dont ils se servent ordinairement, excepté lors qu'ils citent quelque Passage de la Loi, & lors qu'ils écrivent les Noms de leurs Pontifes ; car alors, ils ont des Caracteres Samaritains.

III. Ceux de Sichem, ou de Napolouse, sont la plupart Fermiers des Doüannes, & exigent les Tributs à Sichem, à Gaza, à Joppe, ou servent de Sécrétaires au

(*a*) Mr. Huntington a rapporté en Angleterre une *Chronique Samaritaine*, écrite en Arabe, dont on espere de tirer de grandes Lumieres pour l'Histoire Sainte & Ecclésiastique. *Th. Smith, Vita Huntingt.* pag. 15.

au Bassa; ce qui leur donne quelque Relief. Ils marchent * dans les Rues assez bien habillés, & ne sont pas si misérables que dans les autres Lieux. Leur Chef, Merchib, Ben Yacob, écrivit les Lettres que je reçus à Jérusalem: elles étoient signées de dix-huit Personnes, qui font ce qu'il y a de plus considérable à Sichem. Ce Commis de la Doüanne a été depuis obligé de se retirer à Livorne, à cause des Véxations qu'on lui faisoit dans la Terre Sainte. Ces Samaritains se vantent d'avoir l'Exemplaire de la Loi, écrit de la Main d'Abisha. *Nous avons*, disent-ils, dans leurs Lettres, *un Ecrit Sacré; c'est l'Exemplaire de la Loi dans lequel on trouve ces Paroles;* „ Moi Abisha, Fils de Phinées, Fils d'E„ léazar, Fils d'Aäron le Souverain Sacri„ ficateur, ai copié cet Exemplaire à la „ Porte du Tabernacle de la Congréga„ tion, l'An treizieme de l'Entrée des En„ fans d'Israël dans la Terre Sainte, ou „ sur les Frontieres. „ Comme les Samaritains avoient vanté cet Exemplaire, je voulus, dans un second Voiage que je fis à Sichem, éxaminer par mes yeux la Vérité du Fait; mais, j'eus beau feuilleter, je ne trouvai point ces Paroles. Les Samaritains, qui étoient présens, avouérent que ces

* *Mr. Huntington Epist. ibid. pag. 49.*

ces Paroles ne ſont plus dans leur Exemplaire ; qu'on les y avoit lues autrefois ; mais, que quelqu'un les a effacées par Malice. C'eſt ainſi, qu'au lieu de reconnoître de bonne foi ſon Impoſture, on la couvre par un nouveau Menſonge, & qu'on ſacrifie ſa Conſcience à une Antiquité chimérique. En effet, on doute que cét Exemplaire ſoit ancien. Un * Critique ſouverainement habile en Antiquitez Orientales, a remarqué, par l'Examen de pluſieurs Exemplaires Samaritains, qu'il n'y en a peut-être pas un qui ait une Antiquité de cinq cens Ans.

IV. Tous ces Samaritains ont une Haïne mortelle pour les autres Juifs : car, Mr. Huntington rapporte, que lui aïant un jour demandé s'il y avoit des Hébreux dans ſon Païs, ils furent ravis d'aprendre qu'il y en avoit ; mais, lors qu'il voulut les détromper, parce qu'ils prenoient les *Juifs* d'Anglèterre pour autant de Samaritains, ils ne voulurent pas l'en croire : *Non, non*, s'écrioient-ils, *ce ſont des Iſraëlites, des Hébreux, nos Freres très freres, Fratres fraterrimi*. Comme ils ne donnent pas aux Juifs le Nom d'*Hébreux*, ni d'*Iſraëlites*, ils croient que toutes les Nations font la même choſe. En effet, ils ſont perſuadez qu'ils ſont

* *Smith, Vita Huntingt.*

sont seuls la Tige de l'ancien Israël. L'un d'eux * avoit dessein de venir voir ceux qu'il appelloit ses Freres en Angleterre; mais, apprenant qu'il faut quelquefois être sur Mer pendant le Sabat, il s'imagina que c'étoit là violer le Repos du Sabat, & ne voulut plus entendre parler du Voiage, parce qu'ils observent le Sabat avec la derniere Rigueur.

V. Ils ne prononcent point le Nom de Jéhovah; mais, ils se servent du Mot Semaa, שמא. Mr. Ludolf † croioit, avec beaucoup de raison, que c'étoit le Mot de Shem, שם, qui signifie le *Nom*, par Excellence. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les Chrétiens ‡ d'Egypte font la même chose. Ils ne prononcent jamais *Phtà*; c'est le Nom que les Egyptiens donnoient à Dieu, pour marquer qu'il faisoit tout sans Fraude, avec Art, & avec Vérité; mais, ils appellent Dieu, *Ebnudi*.

VI. Ils ont des Idées fort confuses, & fort différentes, du Messie; mais, ils en parlent toujours honorablement, & même ils ne déclament pas fort contre ceux qui l'adorent. La Haine, qu'ils ont contre les

 autres

* *Epist. XXXIV, pag. 54.*
† *Ludolf. in Epistolâ trigesimâ tertiâ, Anno 1690, pag. 52.*
‡ *Jamblich. de Myster. Ægypt.*

autres Juifs, les rend peut-être plus modérez pour les Chrétiens.

VII. Ils suivoient l'Ere des Séleucides, pendant que l'Empire des Grecs a subsisté, & même pendant tout le tems que la Langue Grecque a été de quelque Usage en ce Païs-là; mais présentement, qu'ils sont sous l'Empire des Mahométans, ils comptent les Années de l'Hégire; &, comme elle est composée de Mois lunaires, ils en intercalent un tous les trente-trois Ans. Ils comptent 6130 Ans, depuis la Création jusqu'à nôtre Année 1690, qu'ils écrivoient à Mr. Huntington.

§. II.

Lettre des Samaritains à leurs Freres d'Angleterre.

VIII. „ *Au Nom de Dieu le Tout-puissant adorable.* Au Nom du *Grand Maître*, qui est (*a*) *par lui-même* nôtre Dieu, „ le Dieu de nos Peres, Abraham, Isaac, „ & Jacob, qui a dit dans sa Loi, *Je suis le Dieu de Bethel*, le Dieu Souverain, „ Maître du Ciel & de la Terre; Dieu „ Tout puissant, qui a envoié Moïse, Fils „ d'Amram, chargé de ses Loix, & qui a „ re-

(*a*) Cellarius a traduit, τῷ ὄντως ὄντι, *qui éxiste essentiellement.*

„ révélé par son Moïse la Sainteté du
„ Mont Garizim, & de la Maison de Dieu.

IX. „ Nous vous saluons, *ô Synagogue*
„ *d'Israël, Peuple de nôtre Dieu & Maître*,
„ qui a choisi ce Peuple sur toutes les Na-
„ tions de la Terre; car, vous êtes un Peu-
„ ple saint au Seigneur. Nous nous ap-
„ pellons Samaritains, & nous vous assu-
„ rons, vous qui êtes nos Freres en Israël,
„ que nous sommes fort attachés à Moï-
„ se le Prophète, & à la Loi sainte. Nous
„ observons le Sabat, comme Dieu l'a com-
„ mandé; car, ce jour-là, personne ne
„ sort de sa *Place*, si ce n'est pour aller
„ faire ses Dévotions à la Maison du Sei-
„ gneur. Comme tous ceux qui cherchoient
„ Dieu, alloient au Tabernacle d'Assigna-
„ tion, nous ne faisons alors aucune autre
„ chose que de lire la Loi, de louer Dieu,
„ & de lui rendre nos Actions de Graces:
„ &, au lieu que les Juifs montent à Che-
„ val, sortent de la Ville, allument du
„ Feu ce jour-là, & couchent avec leurs
„ Femmes, nous nous en séparons, la
„ Nuit du Sabat, & nous n'allumons point
„ de Feu. Les Juifs ne se lavent point
„ pour toute espece de Souillure; mais,
„ nous le faisons, & nous nous purifions
„ par ce Lavement. Nous prions Dieu le
„ Soir & le Matin, selon l'Ordre qu'il a

„ donné, *Vous m'offrirez un Agneau le Ma-*
„ *tin, & un autre Agneau entre les deux Vê-*
„ *pres*. Nous nous couchons à terre, lors
„ que nous adorons Dieu devant la Mon-
„ tagne du Garizim, la Maison de Dieu.

X. „ Nous avons sept Fêtes solennel-
„ les, pendant lesquelles on s'assemble.
„ La prémiere est celle de Pâques, au tems
„ que nos Peres sont sortis d'Egypte. Nous
„ sacrifions l'Agneau le quatorzieme jour
„ du prémier Mois, au Soir, un peu avant
„ le Coucher du Soleil, & nous le man-
„ geons rôti, avec des Pains sans Levain,
„ & des Herbes ameres. Nous ne faisons
„ ce Sacrifice, que sur la seule Montagne
„ du Garizim, & nous ne le préparons
„ qu'au prémier jour du Mois de Nizan
„ chez les Grecs (*a*). Nous comptons sept
„ jours pour la Fête des Azymes: il y en
„ a

(*a*) Dans les Lettres, que les Samaritains écrivirent à Scaliger, il y avoit *le quatorzieme du Mois Nisan Romain*. Mr. de Peiresc, entre les mains de qui cette Lettre tomba, après la Mort de Scaliger, s'imagina que les Sichémites adoptoient l'Usage de l'Eglise Romaine, & ses Fêtes mobiles. Le Pere Morin, qui avoit étudié les Docteurs Juifs, fit en suite la même Faute. Mais, les Romains, chez les Auteurs modernes, sont *les Grecs*. Les Samaritains s'expliquent ici nettement. *Morini Vita*, *pag.* 30, *inter Ant. Eccl. Or. Ep. XXXI*, *pag.* 303.

„ a six, pendant lesquels nous mangeons
„ des Pains sans Levain. Au septieme,
„ nous allons de grand Matin au Point du
„ jour sur le Garizim, y célébrer la Fê-
„ te, prier Dieu, & lire la Loi. A la fin
„ des Prieres, le Prêtre donne la Béné-
„ diction au Peuple du haut de la Monta-
„ gne éternelle. Nous ne commençons
„ point à compter les cinquante jours de
„ la Fête de la Moisson, comme font les
„ Juifs, du lendemain de la Fête de Pâ-
„ ques; mais, nous les comptons du len-
„ demain du Sabat, qui se trouve dans la
„ Fête des Azymes, jusqu'au lendemain
„ du septieme Sabat, où se célebre cette
„ Fête de la Moisson sur le Garizim. Nous
„ célébrons aussi le septieme Mois, qui
„ commence par la Fête des Trompettes.
„ Dix jours après, est celle des *Propitia-*
„ *tions*, où nous entonnons des Cantiques
„ & des Prieres, depuis un jour jusqu'à
„ l'autre, le Jour & la Nuit. Les Fem-
„ mes, les Enfans, jeunent aussi bien que
„ les Hommes; & nous n'en dispensons
„ que ceux qui sont à la Mamelle; au lieu
„ que les Juifs dispensent du Jeune tous ceux
„ qui n'ont pas atteint l'Age de sept Ans.
„ Nous observons la Fête des Tabernacles,
„ le 15 du septieme Mois, sur le Garizim.
„ Nous dressons des Tabernacles, selon

„ l'Ordre que Dieu a donné *, *Vous prendrez du Fruit d'un bel Arbre, des Branches de Palme, des Rameaux des Arbres branchus, & des Saules de la Riviere.* Nous „ passons sept jours en joie sous ces Tentes; & le huitieme jour, on finit la Fête du Seigneur par un Cantique.

XI. „ Nous examinons avec beaucoup „ de Circonspection, si la Conjonction du „ Soleil & de la Lune se fait la Nuit, ou „ le Jour avant Midi. Si elle arrive avant „ six heures, ce jour-là est le prémier du „ Mois; mais, si elle se fait à six heures, „ ou un peu après, on renvoie le Commencement du Mois au lendemain. Si „ la Conjonction est lunaire, le Mois est „ de vingt-neuf jours; & de trente, si la „ Conjonction est solaire. Si la nouvelle „ Lune tombe à l'onzieme du Mois Adar „ des Grecs, on intercale un Mois, & on „ en compte treize cette Année-là; & le „ Mois, qui suit immédiatement, est le „ 1 Mois de l'Année. Mais, si le Mois „ commence au douzieme d'Adar, ou quelques jours après, ce Mois-là devient le „ prémier de l'Année, & on ne compte „ que douze Mois; car, il faut que la Semaine des Azymes tombe dans le Mois „ de Nizan. Les Juifs comptent autrement

„ Que

* *Levit. Chap. XXIII, Vers. 39.*

„ que nous : nous commençons l'Année
„ Sabatique, & le Jubilé, dès le prémier
„ jour du septieme Mois.

XII. „ Nous repandons l'Eau de Sépa-
„ ration, le troisieme & le quatrieme jour,
„ sur tout ce qui est souillé par l'Attouche-
„ ment des Femmes, & nous la repandons
„ sept jours sur la Femme, qui est travail-
„ lée de quelque Perte (a). La Femme, qui
„ est en couche d'un Garçon, se sépare
„ seule quarante & un jours ; & quatre-
„ vingt, si c'est une Fille. La Circoncision
„ se fait éxactement, le huitieme jour après
„ la Naissance, sans différer d'un seul jour,
„ comme font les Juifs. Nous nous puri-
„ fions des Souillures contractées pendant
„ le Sommeil, & nous ne touchons aucu-
„ ne des Choses immondes marquées dans
„ la Loi, sans nous laver d'Eau nette.
„ Nous offrons à Dieu la Graisse de la Vic-
„ time, & nous donnons au Sacrificateur
„ l'Epaule, la Mâchoire, & le Ventricule.

XIII. „ Il n'est point permis d'épouser
„ sa Niece, ni sa Cousine, comme on fait
„ chez les Juifs. Nous croions à Moïse,
„ & à la Montagne du Garizim. Nous avons
„ des Sacrificateurs de la Race de Lévi,
„ qui descendent en Ligne directe d'Aaron
„ & de Phinées. Nous sommes tous de la

 „ Tri-

(a) A Profluvio.

„ Tribu de Joseph par Ephraïm, Manassé ; „ & de la Tribu de Lévi. Notre Domicile „ est dans la Ville Sainte de Sichem, & „ à Gaza. Nous avons un Exemplaire de „ la Loi, écrit dès le tems de Grace, dans „ lequel on lit ces Paroles, *Moi Abisha*, „ *F. de Phinées*, *F. d'Eléazar*, *F. d'Aaron*, „ *ai écrit cet Exemplaire à la Porte du Tabernacle*, *l'An XIII de l'Entrée du Peuple d'Israël dans la Terre de Canaan*, *sur* „ *ses Frontieres*. Nous lisons cette Loi dans „ la Langue Hebraïque, qui est la Langue „ Sainte, & nous ne faisons rien qui ne „ soit conforme aux Ordres que Dieu nous „ a donné par Moïse, Fils d'Amram, nôtre Prophête, sur qui repose la Paix, de „ Siecle en Siecle.

XIV. „ Au reste, nous vous donnons „ Avis, *vous qui êtes nos Freres*, *Enfans* „ *d'Israël*, que R. Huntington, Incirconcis, est venu de l'Europe vers nous, & „ nous a appris que vous êtes un grand „ Peuple, composé d'Hommes purs & „ saints, semblables à nous, & que vous „ l'avez envoïé pour nous demander un „ Exemplaire de la Loi; & nous n'avons „ pas voulu le croire jusqu'à ce qu'il eut „ tracé devant nous quelques Caracteres de „ la Langue Sainte, afin que vous sachiés „ que nous avons la même Religion Mo-

„ saï-

„ saïque que vous professez : & si nous n'a-
„ vions voulu vous obliger, nous n'aurions
„ pas envoié un Exemplaire de la Loi par
„ les mains d'un Incirconcis ; car, c'est
„ une Honte pour nous. Cependant, nous
„ le lui avons confié, avec deux autres Li-
„ vres, afin de ne refuser pas absolument
„ votre Demande. Nous vous conjurons
„ aussi, au Nom du Dieu vivant, de ne re-
„ jetter pas la nôtre, & de nous apprendre
„ de quelle Religion vous êtes : dites nous;
„ quelle est votre Langue que vous parlez;
„ la Ville, où vous demeurez; le Roi, qui
„ vous y gouverne, & quelle Religion ce
„ Prince professe. Y a-t-il chez vous quel-
„ ques Prêtres de la Race de Phinées? Avez-
„ vous un seul Sacrificateur? Au Nom de
„ Dieu, dites nous la Vérité sans aucune
„ Ombre de Dissimulation, & nous envoiez
„ un Exemplaire de la Loi, comme nous
„ vous envoions le nôtre. Envoiez-nous
„ aussi quelques Savans, quelques *Prophè-
„ tes*, quelques Personnes de Réputation;
„ & sur tout, quelque Descendant de Phi-
„ nées; car, sachez que Dieu nous a choi-
„ sis Enfans d'Israël pour être son Peu-
„ ple, & pour demeurer au Garizim, se-
„ lon ce qu'il a dit, *Vous chercherez leur
„ Demeure, & vous irez là.* Il a dit aussi,
„ *Vous me célébrerez trois Fêtes tous les Ans:*

 „ *les*

„ *les Mâles s'en rejouïront trois fois l'Au devant le Seigneur.* Sachez aussi que tous les „ Prophêtes sont enterrez dans le Territoi„re de Sichem; nôtre Pere Joseph, Eléa„zar, Ithamar, Phinées, Josué, Caleb, „ les soixante-dix Vieillards, Eldad & „ Médad.

XV. „ Si vous voulez nous faire Plai„sir, apprenez-nous si vous êtes attachés „ à Moïse, à sa Loi, au Garizim, à la „ Maison de Dieu; & nous envoiez quel„ques Personnes, sans vous inquiéter de „ la Longueur du Voiage. Ne vous confiez „ pas à un Juif; car, ils nous haïssent. Si „ vous nous envoiez quelque Député, don„nez nous en Avis par quelque Ami. Si „ vous avez le Livre de Josué, & quelque „ Liturgie, envoiez-la nous aussi. Dites „ nous quelle est vôtre Loi. Pour nous, „ nous appellons Loi ce qui commence au „ prémier Mot de la Génese, jusqu'à la „ fin de Deutéronome. Faites nous co„pier tout cela dans la Langue Sainte, & „ nous dites quel est le Nom que vous por„tez. Nous vous adjurons par le Dieu „ vivant, de ne laisser pas couler une An„née sans nous répondre. En attendant, „ nous bénissons le Dieu, Seigneur du Ciel „ & de la Terre, & nous implorons sa Mi„séricorde, & sa Justice, de vous instrui-

„ re

„ re de tout ce qui peut lui plaire, & de
„ vous conduire dans le bon Chemin.
„ *Amen.* Qu'il vous garde, & vous délivre
„ de la Main de vos Ennemis, & vous re-
„ cueille, disperses que vous étes, dans
„ la Terre de vos Peres, par les Mérites
„ de Moïse.

XVI. „ Nous ajoutons, que c'est là
„ nôtre Foi : Nous croions en Dieu, en
„ Moïse son Serviteur, à la Loi Sainte,
„ à la Montagne du Garizim, la Maison
„ de Dieu, & au Jour de la Vengeance &
„ de la Paix. Benit soit à jamais nôtre Dieu,
„ & que sa Paix repose sur Moïse, Fils
„ d'Amram, le Prophéte juste, parfait, pur,
„ & fidele. . . . .

„ Nous avons écrit cette Lettre à Si-
„ chem, proche du Garizim, le jour XV
„ du VI Mois, qui est le XXVII du Mois
„ lunaire, l'An de la Création du Monde
„ 6111, selon les Grecs, le second de-
„ puis l'An de Repos. Cette Année, le VII
„ Mois commencera le IV d'Elul, selon
„ les Grecs ; & l'Année prochaine est la
„ 3411 de l'Entrée dans la Terre du Ca-
„ naän. Dieu soit benit.

„ Que cette Letre parvienne, avec l'Ai-
„ de de Dieu, dans la Ville * d'Angleter-

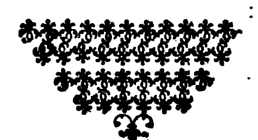
 „ re,

* *Angliam Urbem.*

„ re, à la Synagogue des Enfans d'Israël
„ Samaritains, que Dieu conserve.

„ Elle est écrite par la Synagogue d'Is-
„ raël, demeurant à Sichem. Méchab,
„ Fils de Jacob, des Descendans d'Ephraïm,
„ Fils de Joseph, en a été le Sécrétaire.

Ces deux Lettres sont considérables, parce qu'elles représentent l'Etat présent des Samaritains dans la Judée, & donnent un jour nouveau à ce que nous avons dit de leur *Chronique*, & de leur Théologie. Il seroit inutile d'ajouter présentement celle que les Samaritains ont écrite à l'illustre Mr. Ludolf; puis qu'on y trouve les mêmes choses. S'il y a quelque chose de particulier, nous l'insérerons dans le Chapitre suivant, avec les Remarques de Mr. Cellarius, qui les a fait imprimer, & qui a travaillé sur cette Matiere avec cette Erudition exacte & profonde qu'on remarque dans tous ses Ouvrages.



CHA-

CHAPITRE X.

Remarques sur les Lettres précédentes.

I. *Origine que les Samaritains donnent à leur Nom.* II. *Remarques sur Sichem, ou Naples.* III. *Le Garizim; Montagne fertile. Si l'on y a prononcé la Bénédiction.* IV. *Caracteres des Samaritains plus anciens que les Hébreux.* V. *Sicles incertains.* VI. *Leurs Livres Sacrez.* VII. *Nom de Jéhovah ineffable. Celui du Messie l'est aussi.* VIII. *Autorité souveraine du Sacrificateur Samaritain.* IX. *Sa Généalogie: ses Images.* X. *Messie, qui sortira d'Ephraïm. Origine de cette Distinction.* XI. *Accusation contre les Samaritains, sur l'Adoration d'un Pigeon, Oiseau miraculeux de Josué.* XII. *Bochart réfuté sur le Pigeon des Assyriens.* XIII. *Figure de Cuivre placée sur le Garizim, qui parloit.* XIV. *Derniere Conjecture sur cette Fable.* XV. *Juifs accusez d'adorer la Tete d'un Ane.* XVI. *Remarques sur cette Accusation.* XVII. *La* Chronique des Samaritains *n'est pas ancienne:*

I. MR. Ludolf s'imaginoit, que comme les Samaritains ont conservé

leur ancien Nom, ils ne prétendoient pas en cacher l'Origine. Cependant, ils furent choquez de ce qu'il avoit mis au deſſus de la Lettre qu'il leur écrivoit, aux Fils de *Schomron*, parce qu'ils ne pretendent point deſcendre de Somer, Maitre de la Montagne ſur laquelle cette Ville fut bâtie; mais, ils croient être les Dépoſitaires & les *Gardes* de la Loi. „ Nous ignorons, diſoient-ils dans leur Réponſe *, ce que „ ſignifie le Terme de Schomron: *Apprenez que nous ſommes les Enfans d'Iſraël,* „ *Samaritains purs, & ſaints Obſervateurs* „ *de la Loi.* „ Un Scholiaſte d'Homere ſoutenoit, que Samarie avoit emprunté ſon Nom du Tombeau que Mars avoit érigé à Aſcalaphus, ſon Fils. Samarie étoit le *Monument de Mars*, *σῆμα Ἄρης*. C'eſt une une Viſion: car, Aſcalaphus ne mourut point à Troie, & ſon Corps ne fut point porté dans la Judée, ni à Samarie. Mais, la Penſée des Samaritains, qui ſe font de ce Nom un Sujet de Gloire & de Vanité, n'eſt pas moins chimérique. Cependant, il y a de grands Hommes chez les Chrétiens, qui les y autoriſent. Nous avons déjà remarqué, que Saint Epiphane les appelloit les *Gardes de la Loi*; & en ſuite, confondant Salmanazar avec Nabuchodonozor, il [illegible]

* *Epiſt. I Sichemitarum Ludolfo, pag.* 2.

assure, que ce dernier Prince envoia une Colonie dans la Judée pour *garder* la Terre. Ajoutons-y que * St. Jerôme trouvoit cette Etymologie si juste, qu'il *prioit le Samaritain*, c'est-à-dire Dieu, *de garder son Amie saine de Corps & d'Esprit*. Léonce de Byzance assure † aussi, que la Colonie envoiée pour conserver la Judée, prit le Nom des Samaritains, parce que ce Terme signifie en Hébreu des *Gardes*. On ne peut s'étonner assez de ce que les Chrétiens, qui ont vu dans l'Ecriture l'Origine de ce Nom, s'égarent si pitoiablement, & se jouënt de l'Ambiguité d'un Nom; puis qu'ils n'ont point d'Interêt à nourrir la Vanité des Samaritains.

II. Ils préferent aujourd'hui le Titre de Sichémites à celui de Samaritains, comme cela paroit par la Souscription de toutes leurs Lettres; & il est aisé d'en deviner la raison: car, ils ont leur Domicile dans cette Ville, au lieu que Samarie est détruite. D'ailleurs, les Juifs, qui sont leurs Voisins à Jérusalem, ne leur laissent pas ignorer l'Origine véritable du Titre de Samaritain, qui est odieuse. Sichem étoit la Ville des Patriarches, dont ils pretendent être descendus: c'est pourquoi ils en con-

* *Hieronym. in Epitaph. Lucinii Bœtici.*
† *Leont. de Sectis.*

conservent le Nom, préférablement à celui de Naples, ou de Napolouse, que les Arabes lui donnent aujourd'hui, & qu'elle portoit dès le Tems de Joseph. Car, * *Vespasien passa au travers des Terres de Samarie par Naples, qu'on appelloit aussi Mabortha.* Ce dernier Mot est assez inconnu. Pline l'a changé en celui de Mamortha: & on remarque un autre Changement dans une Médaille de Marc Aurele; car, elle y est appellée

ΦΛ. ΝΕΑ. ΜΗΤΡΟΠΟΛ. ΜΟΡΘΙΑ.

Flavia Neapolis Metropol. Morthia.

On † justifie Pline, en remarquant que l'Article emphatique des Hébreux *Ma*, est retranché de la Medaille, où l'on est obligé de ne mettre rien d'inutile; & on explique ce Mot par celui de *Seigneur*, & de Maîtresse, comme si Naples étoit la Maîtresse & la *Capitale du Païs*. Mais, il suffit d'avoir appellé cette Ville, Métropole, sans lui donner le Titre de Maîtresse, qu'elle ne méritoit pas; car, Samarie n'aiant pas été détruite du Tems de Joseph, on ne pouvoit pas donner un Titre si glorieux à la Ville de Naples, qui ne tenoit que le second

* *Joseph. de Bello, Lib. IV, Cap. 26, pag.* 890.
† *Cellarius Conjectan. Historia Samarit. p.* 10, 11.

cond Rang. On dit aussi que Mamortha signifie *l'Eau des Seigneurs*, à cause du Puits de Jacob, auprès duquel Jésus-Christ entretint la Samaritaine. Mais, Ainsworth * remarque judicieusement, que la Plaine de Moré étoit voisine de Sichem. En effet, ce fut là, où Dieu parut à Abraham, & où ce Patriarche lui bâtit un Autel. Il est aisé de concevoir que les Grecs ont fait Morthia, & Morija, de son ancien Nom † Moreh, qui se prononçoit avec une forte Aspiration. Mamorthia est venuë de la même Source, en ajoutant un Article au prémier Mot.

La Ville de Naples ne suivoit pas toujours aveuglement les Intérêts de Samarie, quoi qu'elle fut enfermée dans le même Schisme; car, elle prit le Parti de Niger, pendant que Samarie demeura fidele à Sévere; & ce fut par cette Raison, que ce Prince ‡ accorda quelques Privileges à Samarie, pendant qu'il *ôta à la Ville de Naples les fiens*, jusqu'à ce que Caracalla en obtint le Rétablissement. Il arrive souvent que deux Villes voisines prennent un Parti différent dans les Guerres civiles.

* *Ainsworth Annotations Deut. Chap. XI, Vers. 30. Genes. Chap. XII, Vers. 6.*

† מורה

‡ *Spartian. in Severo, pag. 67.*

pas la plus petite Lettre de l'Alphabet, comme Jésus-Christ l'assûre, au lieu qu'elle l'est chez les Juifs. Ils produisent diverses Médailles, & divers Témoignages du Thalmud, qui le confirment. Scaliger, le Pere Morin, & plusieurs Savans, se sont déclarez pour les Samaritains, contre Buxtorfe & Lighfoot, & remarquent, après Saint Jerôme, qu'Esdras, au Retour de la Captivité, changea les anciens Caracteres, & prit ceux de la Chaldée, qui rendoient la Lecture du Texte sacré plus facile, parce qu'ils étoient plus connus: &, en effet, s'il est vrai, comme nous l'avons dit, que le Pentateuque des Samaritains leur ait été apporté avant le Retour de la Captivité de Babylone, il est naturel de dire qu'ils ont conservé les Caracteres Hébreux, & ceux de l'ancien Original. Eusebe (*a*) attribue à Esdras un Motif criminel du Changement des Lettres, parce qu'il craignoit d'avoir quel-

(*a*) Ces Paroles ne se trouvent point dans Eusebe. Walton les cite ainsi, *ad Ann.* 4740. *Affirmaturque Divinas Scripturas memoriter condidisse, & ut Samaritanis non miscerentur, Literas Judaicas commutasse:* mais, on les voit à l'An 1558, dans l'Eusebe de Mr. de Pontac, lequel a remarqué que ces Paroles ne se trouvent point dans les anciens Manuscrits d'Eusebe: *Sed, Tertullianus, Irenaus, & plerique Veterum idem de Esdrâ*

quelque Conformité avec les Samaritains; mais, d'où Eusebe savoit-il que c'étoit la Pensée d'Esdras? Il est beaucoup plus apparent que le Peuple aiant oublié l'ancien l'Hébreu, qu'il n'entendoit qu'avec peine, on écrivit insensiblement la Loi en Caracteres Chaldaïques, ausquels on étoit plus accoutumé, d'autant plus que les Interprétations & les Paraphrases se faisoient dans cette Langue. Ainsi, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à Esdras, ni de le faire Auteur de l'Innovation qui auroit scandalisé.

V. La Présomption est donc du côté des Samaritains; mais, il faut avouër que les Preuves décisives sont rares, & même incertaines; car, * des Critiques qui ont examiné avec plus de soin les Caracteres Samaritains des Livres manuscrits & imprimez, se sont plaints qu'ils y ont trouvé des Changemens & des Variations considérables; & de là nait l'Accusation téméraire qu'on

Esdrâ adserunt; non esse quod Absurditatem, Novitatem causemur, & alienum ab Eusebii Sententiâ censeamus. Pontac. in Not. *ex Spanhem. de Præst. Num. Diss. II, Fol. pag.* 63. Il trouve, 1, que les Anciens ont dit seulement d'Esdras qu'il avoit rétabli l'Ecriture, ou changé les Lettres: 2, que cela est injuste d'attribuer ce Sentiment à Eusebe. *Spanhem. ibid.*

* *Aleander, & le Pere Morin.*

qu'on leur fait d'avoir changé leur T, de peur qu'on n'y reconnut la Croix, qui est leur Sujet de Scandale. 2. Les Témoignages des Thalmudistes & des autres Juifs, qu'on entasse les uns sur les autres, sont inutiles, parce qu'ils ont tous vécu dans des Siecles trop éloignés de l'Origine du Pentateuque Samaritain, ou du Retour de la Captivité, pour en parler avec Exactitude. Il est d'autant plus inutile de les consulter, que non seulement ils manquent de Secours pour appuier leurs Conjectures; mais, qu'ils sont intéressés dans cette Affaire. 9. L'Evangile ne fait point aussi de Preuve, parce que Jésus-Christ a parlé de la Figure du Jod, tel qu'il étoit de son tems. Il ne pouvoit pas avoir en vue les Caractéres Samaritains; mais, ceux qui étoient en Usage à Jérusalem, & qu'on avoit apportez de la Chaldée. Enfin, on ne peut pas se reposer sur l'Autorité des Sicles, non seulement parce que la plupart sont modernes, & * fabriqués par des Imposteurs; mais, on y lit souvent ces Paroles, *Jérusalem la Sainte*, qui découvrent que ces Sicles n'ont point été battus par les Samaritains, quoi qu'on leur en donne le Nom. Villalpand poussoit l'Entêtement jusqu'à l'Excés.

* *Morini Ep. Aleandro, Aleandri Morino, inter Antiquit. Orient. Epist. 5, 6, 7, 8, 9.*

l'Excès, lors qu'il trouvoit le *Prophête Samuel* dans un de ces Sicles ; comme si on en avoit battu quelques-uns pendant la Durée du prémier Temple, & qu'on les eut conservez jusqu'à présent. Ceux qu'on a tirez depuis peu des Cabinets de quelques Savans, ne peuvent avoir été frappez par les Samaritains l'An 124 de l'Ere d'Aléxandre, *en Mémoire de la Délivrance des Grecs* ; car, les Samaritains suivoient l'Ere des Séleucides, ausquels ils étoient soumis, & ils ne furent délivrez du Joug des Grecs, que lors qu'Hircan les fit passer sous le sien par la Prise de Samarie. Les Assiégés se défendirent avec tant de Vigueur, qu'il n'est pas apparent qu'ils aient regardé la Conquête d'Hircan comme une Délivrance dont ils pussent célébrer la Mémoire. D'ailleurs, les Années n'y conviendroient pas. La Figure d'un Temple, & celle d'un Homme qui le nettoie des Impuretez des Gentils, donne lieu de croire qu'on a marqué sur ces anciens Monumens la Dédicace du Temple, faite par Judas Machabée, l'An quatre de la * *Réformation de Sion*. Mais, ni les Samaritains, ni les Juifs, ne peuvent avoir frappé alors cette Médaille ; car, les Samaritains n'étoient pas en Liberté ; & les Juifs auroient-ils

gravé

* *On compte l'An 148. de l'Ere d'Aléxandre.*

gravé sur les Monumens publics de leur Délivrance les Caractères des Samaritains, qui étoient leurs Ennemis, & en Guerre actuelle avec eux? Ces Sicles ont donc été frappez, plusieurs Siecles après, par des Imposteurs, qui ont cru donner un plus grand Air d'Antiquité à leurs Médailles, en y conservant les anciens Caracteres Hébreux ou Samaritains, sur lesquels nous n'avons que des Conjectures à produire.

VI. Ils écrivoient * à Scaliger qu'ils ne pouvoient lui envoier un Exemplaire de la Loi par les *Mains d'un Incirconcis*; mais, dans la suite, ils n'ont pas laissé d'en confier un à Mr. Huntington, qui le paia peut-être mieux que n'auroit fait Scaliger. *Nôtre Synagogue*, disoient-ils †, *nos Jugemens, & nos Coutumes, sont semblables à celles des Juifs; mais, l'Ecriture des Juifs est l'Ecriture d'Esdras, qui périsse, & qui soit maudit éternellement.*

Cette Différence ne consiste pas seulement dans les Caracteres, mais, dans les Livres; car, ils ne lisent point d'autre Livre que la Loi, qui commence par cette Parole, *Au Commencement*, & qui finit par celles-ci, *Devant les Yeux de tout Israël.*

Nous

* *Samaritanor. Epistola I in Antiquitat. Oriental. pag.* 126.

† *Samaritan. Ep. II, ibid. pag.* 131.

*Nous * avons le Livre de Josué; mais, nous ne lisons pas les Ecrits des Prophêtes reçus chez les Juifs.* Abulpharage dit aussi, que les Samaritains ne recevoient point d'autre Livre Sacré que la Loi, *c'est-à-dire, les cinq Livres*; car, c'est ainsi qu'il faut traduire: & le Traducteur se trompe évidemment, lors qu'il rend ainsi ces Paroles, *Ils croient que Dieu est corporel.* Mr. Ludolf †, qui a relevé cette Faute de Pocock, s'imaginoit que les Samaritains *liroient & admireroient* les Livres des autres Prophêtes, si on faisoit *la Dépense de les leur envoier transcrits dans leurs Caracteres.* Mais, cela ne peut être; car, ils ont un grand Intérêt à rejetter les Ouvrages de David & de Salomon, & la plupart des Prophêtes. Le Doute ne pourroit regarder que certains Livres, faits par des Prophêtes schismatiques, ou la Délivrance obtenue par Esther, à laquelle les dix Tribus eurent plus de part que le reste des Juifs, puis qu'elle arriva sous Darius, Gendre de Cyrus, qui avoit déjà renvoié les Tribus de Juda & de Benjamin à Jérusalem. Cependant, nous avons déjà remarqué, que les Cuthéens se mirent peu en peine de ce qui étoit arrivé aux an-

* *Epistola secunda Sichemitar. Ludolf. pag.* 11, בראשית, *&* *finit* כל ישראל.

† *Ludolf. Not. ad Ep. Sichemitar. pag.* 21, 22.

anciens Habitans de Samarie, avant qu'ils eussent pris leur Place. Ils n'entrérent peut-être pas beaucoup plus dans la Gloire de leur Délivrance ; sur tout, lors qu'ils virent que les autres Juifs en célébroient la Fête, & ajoutoient l'Histoire d'Esther aux autres Livres Sacrez. En effet, * les Juifs l'estiment encore tellement aujourd'hui, qu'ils assurent que *tous les Ecrits des Prophètes & les Agiographes périront à la Venue du Messie ; mais, que celui-là subsistera, parce qu'il doit avoir la même Durée que le Pentateuque ; & quoi que le Souvenir de toutes les anciennes Afflictions doive alors être effacé, on ne laissera pas de célébrer encore la Fête des Sorts, & d'en lire l'Histoire, parce qu'Esther a dit, qu'on n'abolira point la Fête de Purim, & que la Mémoire en subsistera à la Postérité.* Les Samaritains modernes pourroient entrer plus avant que les Chrétiens dans le Sort de ceux qu'ils regardent comme leurs Ancêtres, & qui ont été délivrez si glorieusement. Mais, il suffit de connoitre l'Esprit de Schisme, pour savoir qu'on méprise un Livre, à proportion que nos Ennemis l'estiment. Quoi que le Livre d'Esther soit glorieux aux Samaritains, je doute qu'ils le lussent, quand même on le transcriroit dans leurs Caracteres. La Diffi-

* *Maimon. Hilcot. Megilah. Cap. II*, §. 5, 18.

Difficulté seroit encore plus grande pour les autres Ouvrages; puis que ce seroit faire un grand Pas vers les Juifs, que de recevoir leur Canon des Ecritures, où ils trouveroient leur Condamnation.

Pour les Cantiques & les Pseaumes, qu'*ils* promettoient * d'envoier à Scaliger, il ne faut pas entendre par là les Pseaumes de David, ou d'Asaph; mais, certains Hymnes particuliers qu'ils font entrer dans leur Liturgie, & qu'ils récitent lors qu'ils chantent les jours de Fête. Castel., qui avoit vu la Liturgie des Samaritains à l'Usage de la Synagogue de Damas, en a semé † divers Extraits dans son Dictionnaire, par lesquels on peut en juger.

Les Samaritains sont encore plus superstitieux que les Juifs sur le Sabat; car, ils déclarent dans leurs Lettres, qu'ils ne sortent point de leur Place, au lieu que les autres dans le tems de Persécution marchent, & permettent de fuïr lors que la Nécessité le demande. Pour s'y autoriser, ils content ‡ que l'Empereur aiant fait signifier une Déclaration fort dure aux Juifs de Séphoris, ils consultérent Eléazar, Fils

 de

* *Epist. II, Ant. Orient. pag. 126.*

† *Castelli Lexicon Polyglotton.*

‡ *Bamidbar Rabba, apud Vorst. Not. ad Maimon. de Fundament. Legis, Cap. V, §. 7, pag. 60.*

de Pérara, sur ce qu'ils devoient faire. Le Docteur n'ôsa dire ouvertement qu'il falloit prendre la Fuite; mais, il fit un Signe, qui le leur apprenoit suffisamment. Ne m'interrogez pas, leur disoit-il en suite; mais, consultez Jacob, Moïse, & David, qui ont pris la Fuite, lors qu'ils l'ont cru nécessaire: &, en effèt, les Maitres ont décidé depuis qu'on peut *prophaner le Sabat pour sauver son Ame, lors qu'on est poursuivi par les Voleurs, ou les Paiens*; & même Josué le viola pour prendre Jérico.

VII. Nous avons remarqué l'Accusation qu'Aben Esra fait aux Samaritains, d'avoir inséré au Commencement de la Génese l'Idole Azima à la Place du vrai Dieu. Mais, nous devons ajouter ici la Conjecture de Mr. Ludolf, qui croit que cette Accusation est née de ce que les Samaritains, qui ne prononcent point le Nom ineffable de Jéhovah, se servent du Mot Schemah. Aben Esra, qui trouva peut-être ce Mot mal écrit dans son Exemplaire, au lieu de Jéhovah, ou d'Ælohim, crut que ces Schismatiques adoroient *Aschimah*, & qu'ils corrompoient l'Ecriture; ce qui est évidemment faux. Si on objecte que les Samaritains, après avoir perdu la véritable Prononciation du Nom de Dieu, l'appelloient Jave, comme l'assure Théodoret,

je

je répondrai deux choses : l'une, que les Samaritains pouvoient avoir plusieurs Termes différens pour exprimer la Divinité : l'autre, qu'ils peuvent avoir changé, depuis Théodoret jusqu'au tems d'Aben Esra, le Mot de Jave en celui de Schemah, qui signifie *le Nom*, par Excellence. On doit être beaucoup plus surpris de ce qu'ils se font un Scrupule de prononcer le Nom de Jéhovah ; puis que cette Superstition n'est née que depuis le Retour de Babylone. Il semble qu'ils ne devoient pas emprunter des Juifs cette Coutume ; car, non seulement ils se haïssoient ; mais, les derniers fondent leur Usage sur ce que Dieu dit *, *C'est ici mon Nom éternellement.* Ce Nom לעלם s'écrivant sans ו, peut signifier, *se cacher*, & qu'ainsi Dieu a insinué que son Nom doit être *caché*. Mais, les Samaritains n'ont point la même Raison ; car, ils écrivent לעולם d'une Maniere parfaite, c'est-à-dire, avec toutes ses Lettres.

Les Samaritains n'ont peut-être pas cru être les Singes des Juifs ; mais, il y a certaines Superstitions communes à tous les Peuples, qui aiment à parler de la Divinité d'une Maniere mystique, & de la voiler au Peuple, afin de lui inspirer plus de Respect. Les Egyptiens étoient fort entêtez de cette

* *Exode, Chap. III, Vers.* 15.

Penſée, qui fit oublier l'ancienne Religion, comme on a oublié la véritable Prononciation du Nom de Jéhovah. Les Chrétiens n'ont-ils pas eu, pendant quelque tems, le même Scrupule pour les Sacremens du Batême & de l'Euchariſtie, qu'ils ne vouloient pas nommer devant les Catéchumenes? Dira-t-on qu'ils avoient emprunté cela des Juifs, plutot que des Paiens? Les Samaritains appellent le Meſſie qu'ils attendent, Haſchoab *; mais, ils ignorent auſſi la Signification de ce Terme. *Qui eſt-ce qui l'entend, ſi ce n'eſt le Seigneur?* Cellarius † dit qu'ils avoient emprunté cela d'une Priere des Juifs, leſquels demandent au Meſſie de ſe hâter, *& de venir pendant leur Vie*, ou *pendant leurs Jours*. Mais, il ne produit cela que comme une Conjecture très incertaine.

VIII. Les Samaritains diſent qu'ils ne font que ce que ‡ *le Seigneur leur a commandé*; & ils ſont encore plus ſcrupuleux que les Caraïtes ſur la Traduction du Pentateuque; car, leurs Verſions ſe font éxactement, Mot pour Mot. Enfin, ils accuſent les Juifs d'abandonner la Loi & les Pré-

* השחב *Ep. I, Samaritan. ad Scaliger. pag.* 126.

† *Cellar. Collectan. Hiſt. Samaritan. Cap. III, pag.* 38.

‡ *Samaritan. Epiſt. I, ad Scaliger. pag.* 123.

Préceptes de Dieu, parce qu'ils croient, & font ce *que les Sages & les Anciens leur ordonnent*. Cependant, ils ne laissent pas de donner une Autorité presque souveraine à leur Souverain Sacrificateur; car, *on porte devant son Tribunal les Causes de toutes les Villes. Il juge le Peuple; il éxerce le Jugement jusques sur les Pensées. Toutes Choses se décident par son Avis. Bienheureux est celui, qui obeit à sa Parole, & Malheur à ceux, qui se rébellent contre lui.*

Il est vrai qu'ils ajoutent, que ce Souverain Sacrificateur, qui demeure dans le Lieu Saint, & n'en sort jamais, est un Júge équitable, qui ne reçoit point de Présens; qui n'a aucun Egard à l'Apparence des Personnes, & qui suit la Vérité, dans toutes ses Décisions. Mais, ce sont là de nouveaux Eloges qu'ils donnent à la Personne de leurs Ministres, plutot qu'une Qualité qu'ils possédent. C'est ainsi que les Eglises errantes & schismatiques ne laissent pas de reconnoître un Chef, & de lui conférer une Autorité excessive; parce que l'Homme, naturellement paresseux, aime par tout à se reposer de sa Religion sur le Jugement d'un autre, & à se disculper à soi-même, à l'Ombre d'une Autorité étrangere, quoi-qu'inutile.

IX. Les Souverains Sacrificateurs de Sichem tirent leur Généalogie d'Aaron: ils comptoient cent vingt-deux Générations à la fin du quinzieme Siecle. On suit la Loi dans la Portion des Victimes qu'on leur donne. On ne leur permet d'épouser qu'une seule Femme; mais, la Loi est générale pour tous les Samaritains, qui font aux Juifs un Crime de leur Polygamie en Orient.

X. Comme on soutient dans la Synagogue, que de deux Messies, qui doivent paroître, l'un sera de la Tribu d'Ephraïm, Fils de Joseph, & que l'autre sortira de la Maison de David; Cellarius, ce Critique si savant & judicieux, a cru que la Distinction de ces deux Messies étoit plus ancienne que le Schisme de Jéroboam; puis que les Samaritains, qui attendent aussi un Messie de la Tribu d'Ephraïm, n'ont pas emprunté cette Idée depuis leur Séparation. Mais, il est beaucoup plus apparent, que cette Distinction de Messies n'a été imaginée, que depuis le Schisme; puis que les Prophêtes, qui ont enseigné à Samarie, n'auroient pas souffert qu'on y espérât un Messie de la Tribu d'Ephraïm, & qui ne descendît pas de David. D'ailleurs, il ne faut pas s'imaginer que par la Tribu d'Ephraïm les Juifs entendent les Samaritains

tains Schifmatiques. Ils parlent plûtot de la Tribu d'Ephraïm, qui fubfiftoit dans la Captivité, au tems de Jéfus-Chrift, & qui fubfifte encore; & c'eft de là qu'ils font naître leur Meffie pauvre, qui n'a rien de commun avec Samarie. Aucun des anciens Auteurs n'a parlé de ce double Libérateur. Mais, les Juifs s'en font fervis, pour fe débaraffer des Objections des Chrétiens, qui citoient fouvent ces Paroles d'Efaïe; * *Il eft le méprifé d'entre les Hommes; il a été frappé, affligé; il a porté nos Langueurs.* En effet, ils n'accufent point les Samaritains d'avoir imaginé cette Diftinction. Ils l'adoptent, au lieu de la rejetter; ce qui prouve, qu'ils en font eux-mêmes les Peres & les Inventeurs. Ils avouënt, „ qu'un Meffie naîtra de cette „ Tribu, & qu'on lui a donné le Nom de „ Jofeph; parce qu'en effet Jofeph, Pri„ fonnier en Egypte, long-tems caché & „ inconnu à fes Freres, étoit l'Image de „ la Maifon d'Ifraël, ou des dix Tribus „ que Dieu renferme dans quelque Lieu, „ fans que le Refte de la Nation puiffe les „ découvrir, & les connoître. Ces Tri„ bus fortiront un jour de leur Obfcurité, „ & réparoîtront avec Colere, comme Jo„ feph, après quelques Années de Prifon.

* *Efaïe, Chap. LIII, Verf.* 3, 4.

„ Ce Messie *, Fils de Joseph, ne sera
„ pas le Roi de toute la Nation ; mais,
„ il éxercera la Viceroiauté, comme Jo-
„ seph en Egypte sous Pharaö ; parce qu'a-
„ lors la Nation se reünira sous un même
„ Chef, & réconnoitra le Messie, Fils de
„ David. Les dix Tribus, detrompées par
„ la Mort du Fils de Joseph, reconnoî-
„ tront sans peine qu'on ne doit avoir
„ qu'un seul Souverain, auquel elles se
„ soumettront. „

Il n'est point vraisemblable que les Rabbins, qui se donnent la Peine d'éxpliquer l'Histoire de ce Messie, & qui lui laissent la Vicéroiauté sous le Fils de David, soient rédevables de cette Imagination à leurs plus cruels Ennemis, ni qu'une Erreur si grossiere soit aussi ancienne que le Schisme. Les Samaritains ne peuvent, pas même dans leur Principe, récevoir le Systême des Rabbins sur le Messie, Fils de Joseph. On dira peut-être, que, jaloux de la Gloire du Peuple Juif, qui vante son Messie, ils en ont imaginé un autre, qui sortira de la Tribu d'Ephraïm. Mais, 1, ils ne peuvent avouër, que le Messie sera tué, après avoir beaucoup souffert. Ce sont donc les Rabbins, leurs Ennemis, qui ont débité cette fausse Imagination, afin d'expliquer plus

* *Menasseh Esperança de Israël*, §. 15, *pag.* 89, 90.

plus facilement l'Ecriture, & s'approprier un Messie victorieux & conquérant. 2, Comme les Juifs parlent souvent de ce Messie, & que les Samaritains n'en font aucune Mention : que les prémiers ont inventé cette Distinction, pour se défendre contre les Chrétiens, qui appliquoient à Jésus-Christ les Oracles d'Esaïe, & des autres Prophêtes ; il faut leur en laisser toute la Gloire.

XI. Mr. Réland est persuadé que les Juifs ont accusé les Samaritains d'adorer un Pigeon, à cause de ce qu'on lit dans leur *Chronique*, que l'Empereur (a) *Adrien planta sur le Garizim la Figure d'un Pigeon, laquelle faisoit entendre sa Voix, lors que quelque Samaritain venoit y adorer.* On a formé quatre Conjectures sur cette Accusation, dont l'Origine est peu connuë.

Prémiérement, cette même *Chronique Samaritaine* nous apprend que Josué avoit un Pigeon miraculeux, dont il se servoit pour porter des Lettres, & donner des Avis à ses Alliés. Les Louanges, données au Pigeon de Josué, ont fait naître l'Accusation des Juifs; car, il étoit naturel d'adorer un Oiseau, qui avoit une Place honorable dans l'Histoire du Chef des Samaritains,

(a) Nous parlerons encore de cette Matiere ci-après, dans le Chap. XII. de ce même Livre.

ritains, qui avoit rendu de grands Services à la Nation. En effet, ce n'étoit pas un Pigeon ordinaire, accoutumé par Art & par Habitude à obéïr à ses Maitres, comme les Passereaux, dont parle Manilius*:

Qui gestant Caveis Volucres, ad Jussa paratas.

Celui-ci étoit miraculeux. Les Juifs avoient une grande Haine pour ceux qui apprenoient aux Pigeons à voler. Scaliger a même cru que c'étoient ces Précepteurs d'Oiseaux, que Jésus-Christ avoit chassés du Temple. Je ne sai pourquoi; car, il ne s'agissoit point là de faire voler des Oiseaux; mais, de gagner sa Vie, en fournissant ce qui étoit nécéssaire aux Sacrifices. Cependant, il est vrai que ceux qui faisoient voler les Pigeons, étoient exclus de la Roiauté, & des Charges considérables. Ils ne pouvoient pas même être reçus en Témoignage. Dira-t-on que tout cela se faisoit en Haine des Samaritains, qui loüoient dans leur Chronique le Pigeon, dont Josué s'étoit servi? On le peut dire sans le persuader à beaucoup de Gens.

XII. Secondement, les Assyriens portoient un Pigeon dans leurs Etendards. Mr. Bochart † a même cru que Jérémie faisoit Allu-

* *Manil. Astronom. Lib. V.*

† *Boch. Hierozoïc. Part. II, L. I, Cap. I, p. 45.*

Allusion à cet Usage, lors qu'il ménaçoit le Païs d'une Désolation entiere, à cause de la Colere du *Fourrageur*, & de l'Epée de *l'Oppresseur* *; car, il soutient, que le Prophête parle de la Fureur, & de l'Epée *de la Colombe*, en faisant Allusion aux Drapeaux & aux Etendards des Assyriens, qui devoient ravager la Judée; & comme les Cuthéens étoient venus de ce Païs-là à Samarie, on s'est imaginé qu'ils avoient aporté avec eux l'Adoration d'un Pigeon, qui étoit si connue à Ascalon & dans la Syrie. La prémiere de ces Conjectures est trop subtile; car, puis que le Terme du Prophête Jérémie est susceptibile (*a*) d'un Sens propre & naturel; qu'il peut signifier *un Fourrageur*, & *un Oppresseur*, pourquoi abandonner le Sens litéral, pour courir après une Allusion incertaine? Les grands Critiques sont souvent trop subtils, parce qu'ils veulent faire valoir leur Erudition & leur Esprit. Nos Traducteurs ont été plus éxacts & plus judicieux. La seconde Conjecture ne paroît pas vraisemblable; car, quoi qu'il fut naturel aux Cuthéens d'apporter leur Religion à Samarie,

* *Voiez la Prophétie de Jéremie, Chap. L, Vers.* 16.

(*a*) Janah *signifie* opprimer, rompre. יונה Jona *signifie* un Pigeon. *V. Buxtorf. Lexic. Thalmud. pag.* 958. 960.

marie, & qu'on y ait pu adorer un Pigeon dans le tems que la Colonie fut envoiée par Essaraddon; cependant, il s'étoit écoulé un si grand Nombre de Siecles, & la Religion avoit varié si souvent en ce Païs-là, depuis le Transport de la Colonie jusqu'à l'Empereur Adrien, sous lequel on s'apperçut que les Samaritains adoroient un Pigeon, qu'on ne peut tirer aucune Conséquence du Culte de la Colonie des Assyriens à celui des Habitans de Samarie dans le second Siecle de l'Eglise Chrétienne. Ils auroient plutot emprunté cette Idole des Syriens, qui étoient leurs Voisins, & qui adoroient encore Vénus.

XIII. La troisieme Conjecture roule sur la Figure d'un Pigeon, qu'Adrien avoit mise sur le Garizim, & qui parloit, lors qu'on y montoit pour adorer. Il est vrai que les Samaritains ont couché ce Prodige dans leur *Chronique*, qu'ils estiment autant que les Livres de Moïse. Mais, est-on obligé de les en croire? Les Païens n'ont point parlé de cet Oiseau de Cuivre, qui avoit l'Art de distinguer un Samaritain d'un autre Homme, & de crier à l'*Hebreu*, pour avertir la Sentinelle.

Mais, quand le Fait seroit aussi vrai qu'il est fabuleux, le Samaritain n'auroit pas adoré un Oiseau destiné à sa Perte, & qui l'em-

l'empêchoit par ses Cris d'aller adorer sur le Garizim. Il l'auroit brisé, au lieu de lui rendre son Culte; & c'est en effet ce que fit Baba Raba.

XIV. Nous avons déjà fait voir que les Juifs, qui ont accusé les Samaritains d'adorer un Pigeon, rapportent la chose d'une Maniere si douteuse, & varient si souvent, qu'il est aisé de voir que c'est une pure Calomnie, inventée pour noircir leurs Ennemis. En effet, ni l'Evangile, ni aucun Historien n'a parlé de ce Culte établi à Samarie. Joseph, qui n'auroit pas manqué de marquer ce Crime, ne l'a point fait. On ne dut s'en appercevoir que sous le Regne d'Adrien. Et comment ce Culte avoit-il été si long-tems inconnu aux Juifs, Voisins de Samarie, & qui n'oublioient rien pour en décrier les Habitans? Le R. Meir, qui fit cette Découverte, n'a laissé aucun Ouvrage, par lequel on puisse juger de l'Origine & de la Vérité de son Accusation. Elle ne se trouve pas même dans le Thalmud, mais, dans la Glose; & les Thalmudistes, Ennemis cruels des Samaritains, auroient-ils oublié ce Crime, si Meir l'avoit inventé long-tems avant eux? La Glose est beaucoup plus nouvelle que le Thalmud. Ainsi, cette Accusation n'a été inventée que dans le bas Age, afin d'avoir un Prétexte de mettre

tre les Samaritains au Rang des Idolâtres. Enfin, on les accuse d'une Chose ridicule, & qui n'a point de Sens. C'est de circoncir leurs Enfans au Nom d'un Pigeon. Je suis persuadé qu'on se tourmente inutilement à chercher l'Origine d'un Crime, qui est une pure Fiction de quelque Commentateur du Thalmud, & qui l'a imaginée, comme les Rabbins font une infinité d'autres Contes fabuleux.

XV. Les Samaritains pourroient accuser à leur tour les Juifs d'avoir adoré la Tête d'un Ane; & il y a long-tems qu'on l'a dit. Ce sont des Auteurs graves, & plus anciens que les Thalmudistes, qui l'ont fait. On croit même qu'il faut corriger la Leçon ordinaire de Pétrone, & lui faire dire,

Judæus licet & porcinum Numen adoret,
Et Cilli (*a*) *summas advocet Auriculas*;

tellement qu'il leur reprochoit d'adorer les *Oreilles d'un Ane*: & d'où est née cette Accusation? Le savant Bochart * soutient qu'elle vient de *Bôded*, parce qu'on entendoit parler souvent d'un Dieu unique, בדך, *Badad*;

(*a*) On lit *Cœli*; mais, on corrige *Cilli*; c'est-à-dire, *Ane*. Mr. le Fevre dit, que c'étoit à cause d'Onias, & du Temple d'On, d'où on a fait ὄνος, un *Ane*.

* *Bochart. Hierozoic. Lib. II*, *Cap.* 18, *pag.* 226.

Badad; ou bien, de ce qu'on parloit souvent de la Bouche de Jéhovah, *Pi Jao*; & *Pieo*, en Egypte, où écrivoit Appion, signifioit un *Ane*. Un * Critique ingénieux croit, que les Païens avoient emprunté cette Calomnie de la Mâchoire d'Ane, dont Samson se servit pour tuer les Philistins, & pour éteindre sa Soif; ce qui a quelque rapport avec ce que dit Plutarque, qu'on adoroit cet Animal, parce qu'il avoit découvert aux Israëlites altérez des Fontaines d'Eau dans le Désert. Mais, il y avoit tant de Siecles que le Miracle de Samson s'étoit fait, & on avoit essuié tant de Révolutions depuis ce tems-là, qu'il n'est point apparent qu'on en parlât assez souvent aux Païens du tems d'Antiochus, pour donner lieu à la Calomnie de l'Adoration. Les Juifs loüoient souvent les Anes. Celui de Balaam étoit d'autant plus célébre, qu'on lit dans les Sentences des Peres que sa tête avoit été crée dès le Commencement du Monde, avec la Nuée, la Manne, & sept autres choses. Les Cabbalistes ajoutent que c'étoit l'Ange Gabriel, qui avoit parlé par cet Ane miraculeux. Enfin, le Prophête Zacharie s'écrioit: *Rejoui toi, Fille de Sion; car, voici ton Roi vient monté sur un Ane*. On conte que Saül se mocquant de cet Equipage, offrit à Samuel

* *Edwards, Truth of Scriptures, Cap. IV, p.* 151.

muel ſon Cheval pour le Meſſie, ce Rabbin lui demanda un Ane de mille Couleurs; ſoit pour repouſſer la Raillerie par une autre Raillèrie; ſoit parce qu'on eſt perſuadé que le Meſſie viendra ſur un Ane de Couleurs bigarrées. Enfin, on aſſure qu'on trouva la Tête de cet Animal dans le Temple, où elle étoit adorée. Il ſeroit plus vraiſemblable de dire qu'elle avoit été donnée par quelque Prince Païen, & qu'Antiochus la tira du Tréſor du Temple. Mais, je ſuis perſuadé que c'eſt là une de ces Fictions ſemblable à celle du Pigeon adoré ſur le Garizim, dont il eſt impoſſible de trouver l'Origine certaine, parce qu'elles n'ont de Fondement que dans l'Eſprit de celui qui les invente.

XVI. En effet, je remarque quatre choſes différentes que les Ecrivains rapportent. 1, L'une, que Zabidus, étant entré la Nuit dans le Temple, avoit emporté cette Tête d'Or à Dara. C'eſt là une Fable; car, il étoit impoſſible d'entrer dans le Temple la Nuit: & la Ville de Dara, où le Voleur ſe retira, eſt chimérique. 2, On aſſure auſſi que cette Tête d'Or fut enlévée par Antiochus. Voilà donc, deux Enlévemens de cet Objet d'Adoration. Cependant, tous ceux qui ont parlé d'Antiochus, ont paſſé ſous Silence cette Circonſtance de ſa Vie,

excepté

excepté Appion, l'Ennemi outré des Juifs. 3, Démocrite, ou Damocrite, qui avoit fait une Histoire des Juifs, assure qu'ils *immoloient à la Tête de l'Ane tous les trois Ans, ou du moins, tous les sept Ans, un Etranger qu'ils arrêtoient, & qu'ils mettoient en Pieces.* Comment accorder cela avec la Mâchoire d'Ane de Samson, & comment l'accorder avec la Religion Judaïque? 4, Enfin, on accuse les Chrétiens d'adorer un Ane, & les Juifs mêmes ont intenté cette Accusation d'une maniere insolente à Carthage. Cependant, il n'y a rien dans leur Religion, ni dans l'Histoire de l'Eglise naissante, qui ait donné lieu à cette Calomnie. Comme les Chrétiens ont été accusez sans Prétexte, d'avoir un Ane pour Dieu, il faut dire la même chose des Juifs, & du Pigeon des Samaritains, sans se tourmenter d'avantage à déterrer l'Origine de ces Contes injurieux.

XVII. Nous avons parlé suffisamment de la *Chronique des Samaritains*, nous ajouterons pourtant, que, malgré la Vénération que les Peuples paroissent avoir pour elle, on ne se fait pas un Scrupule d'ajouter à cet Ouvrage; puis que quelques-uns de ces Livres finissent beaucoup plus tot que les autres. En effet, une de ces *Chroniques*, qu'on conserve au Caire, s'étend jusqu'à Mahomet; & celle, que Mr. Bernard a publiée,

bliée, finit à l'An 898 de l'Hégire. Elles ne sont pas aussi anciennes qu'on le croit ordinairement. Les Contes de Saubec, & des Guerres de Josué, qu'on trouve dans le Livre, qui porte son Nom, sont nécessairement d'une Invention nouvelle; puis que Joseph, qui a écrit l'Histoire de sa Nation, sans négliger les Incidens fabuleux qu'on avoit cousus à l'Histoire Sainte, n'en a point parlé, & qu'on n'a jamais reproché aux Schismatiques ces Dépravations du véritable Livre de Josué. Il n'est pas même vraisemblable que les Schismatiques eussent parlé du Sanhédrim comme d'un Conseil institué par Moïse, si ce Conseil avoit subsisté avec éclat à Jérusalem, lors que l'Auteur composoit la *Chronique*, sous le Nom de Josué; mais, le Sanhédrim aiant été aboli, sans qu'on en revît aucune Trace, la Jalousie n'avoit plus de lieu, & on parloit de cette Institution avec d'autant plus de Liberté, qu'on ne pouvoit en tirer de Conséquence contre les Samaritains. Enfin, comme l'Original Hébreu ne se trouve point, & que la Citation, qu'on a prise dans le *Juchasin*, peut avoir été tirée de l'Arabe, il y a de l'Apparence que c'est là l'Original plutot qu'une Version; car, les Samaritains, qui ont conservé si religieusement le Pentateuque, n'auroient pas laissé perdre

perdre l'Original Hébreu du Livre de Josué, pour lequel ils ont une si grande Vénération. Enfin, si on éxamine cet Ouvrage en Critique, il est impossible qu'on ne remarque qu'il est rempli de Contes fabuleux, & qu'on ne peut en tirer aucun Secours pour l'Histoire Sacrée: 1, parce que l'Auteur a vecu long-tems après les Evénemens qu'il rapporte, & qu'il ne peut les avoir connus que par les Historiens Sacrez, comme nous: 2, parce que cet Ecrivain n'est pas judicieux, ni assez éxact, pour avoir aucune Autorité.

CHAPITRE XI.

La Religion des Samaritains. Leur Canon de l'Ecriture. Pentateuque Samaritain: son Origine; son Usage.

I. *Si les Samaritains étoient Hérétiques.* II. *Le Nombre des Livres qu'ils recevoient.* III. *Pourquoi ils ne recevoient pas les Livres des Prophêtes Schismatiques.* IV. *Opinions différentes sur l'Origine du Pentateuque Samaritain.* V. *Impossibilité que le Livre de la Loi fut perdu.* VI. *College des Prophêtes à Jérusalem, sous Manassé & sous Josias.* VII. *Nécessité d'étudier la Loi, pour l'Usage ordinaire de la Vie.* VIII. *Prêtre*

Prêtre d'Essaraddon, obligé de la porter aux Samaritains. IX. *Il faut juger par les yeux du Pentateuque Samaritain. Sa Conformité avec l'Hébreu.* X. *Preuves que les Samaritains observoient la Loi avant Esdras & Manassé.* XI. *Conformité de leur Religion avec celle des Juifs, au Retour de la Captivité.* XII. *Si les Samaritains n'avoient point d'Exemplaire de la Loi, sous Jéroboam.* XIII. *Leur Idolatrie, éxaminée.* XIV. *Usage du Pentateuque. Excès sur cette Matiere.* XV. *Si les Samaritains ont changé la Lettre* Thau, *en Haine de la Croix.* XVI. *Explication du Passage d'Ezéchiel.* XVII. *Figures différentes de la Lettre* Thau. *Subtilité de Saint Jérôme.*

I. SAint Epiphane compte les Samaritains entre les Hérétiques de l'Eglise Judaïque. Saint Augustin & plusieurs Peres l'ont suivi. Cette Opinion seroit beaucoup plus ancienne, si Saint Clément, Disciple des Apôtres, étoit l'Auteur des Récognitions qui portent son Nom; mais, on sait que c'est un Ouvrage supposé. D'ailleurs, le Schisme plutot que l'Hérésie étoit le véritable Caractere, qui distinguoit les Samaritains des Juifs. Jéroboam, qui fut le prémier Auteur de cette Séparation, n'enseigna point de Dogmes nouveaux; & les Sentimens

timens particuliers des Samaritains, depuis la Réforme de Manassé, ne méritoient point le Titre infamant d'Héréſie, que St. Epiphane ne leur a donné, que parce qu'il leur attribuë des Opinions qu'ils n'avoient pas.

II. Le grand Crime des Samaritains en Matiere de Riligion, étoit de ne recevoir dans leur Canon des Ecritures que les cinq Livres de Moïſe, & de rejetter les Oracles de tous les Prophêtes. Cependant, il faut faire quelque Diſtinction entre les Livres Sacrez. 1, Il eſt vrai que les ſeuls Livres de Moïſe étoient la Regle de leur Foi. Ils croioient que ce Légiſlateur leur avoit laiſſé tous les Dogmes qu'ils devoient croire, & toutes les Cérémonies qu'ils devoient pratiquer. Ils perſéverent conſtamment dans cette Croiance, laquelle les diſtingue du reſte des Juifs, qui joignent les Prophêtes à Moïſe, & la Tradition orale aux Ecrits des Prophêtes. 2, Ils recevoient auſſi les Livres Hiſtoriques; mais, ils ne leur donnoient pas la même Autorité qu'à la Loi; ſoit parce que les Juifs eux-mêmes, dont le Canon n'étoit pas formé, ne les regardoient pas avec la même Vénération; ſoit parce qu'ils n'étoient pas auſſi néceſſaires que ceux de Moïſe, pour regler la Foi des Peuples. On ne peut douter de la Vérité de

cette

cette Conjecture; puis que les Samaritains ont donné le Titre de *Livre de Josué* à leur *Chronique*, pour la rendre plus vénérable. D'ailleurs, ils citent souvent le Livre de Josué, pour prouver l'Antiquité de leur Temple sur le Garizim. Il paroît par la Lettre qu'ils ont écrite de Sichem à Mr. Ludolf, qu'ils reçoivent ce Livre. Mais, ils entendent par là leur *Chronique*, à laquelle ils donnent le Titre de Josué: du moins, on a lieu de le conjecturer ainsi; ou plutot, il faut distinguer les anciens Samaritains des nouveaux. Les Samaritains, qui ont vêcu avant la Ruine de la Judée, lisoient sans doute le Livre de Josué, qu'ils ont toujours regardé comme leur Général & leur Chef. Mais, ceux qui sont venus depuis la Publication de la *Chronique* qu'ils comparent aux cinq Livres de Moïse, & à laquelle ils ont donné le Titre du Livre de Josué, ont préféré cette *Chronique* à l'Histoire Sacrée. En un mot, la *Chronique* a englouti chez eux le Livre de Josué. Ils n'avoient aussi aucun Intérêt à décrier le Livre des Juges; puis que plusieurs de ces Héros étoient sortis du Sein de leurs Tribus. Les Livres des Rois & des Chroniques n'étoient point encore composez, lors que Jéroboam se sépara. Job ne contenoit qu'une Histoire étrangere & particuliere, à

laquelle

laquelle le Samaritain s'intéressoit fort peu. 3, Mais, Jéroboam avoit un grand Intérêt à rejetter les Pseaumes de David. Le Nombre de ces Cantiques n'étoit pas aussi grand qu'il l'est aujourd'hui; &, quoi qu'on ait mis au Rang des Hérétiques ceux qui disent que David ne les a pas composez tous, cela ne laisse pas d'être vrai. Ceux qui le nient, méritent d'être censurez d'une Témérité accompagnée d'Ignorance. David parle souvent dans ces Pseaumes de l'Arche, du Tabernacle, de Jérusalem, & de Sion. Il assure que Dieu a gravé son Nom sur cette Montagne, & qu'il n'en sera jamais effacé. Ces Cantiques avoient été nouvellement composez par le Pere de Salomon, dont le Regne étoit très odieux aux Schismatiques, & particuliérement à Jéroboam qu'il avoit persécuté. 4, La même Raison les obligeoit à rejetter *les Proverbes*, *l'Ecclésiastique*, & *le Cantique des Cantiques*. En effet, Salomon avoit régné avec beaucoup d'Eclat & d'Autorité; mais, au fond, les Impôts excessifs, dont il avoit chargé son Peuple, avoient causé le Soulévement contre son Fils Roboam. Il avoit deshonoré sa Vie par la Débauche & par l'Idolatrie; &, quoi qu'il eut réparé ces Crimes par la Répentance qu'on lui attribuë; cependant, c'est le Caractere des

Peuples soulevez, de faire plus d'Attention aux Défauts des Rois, qu'aux Actes de Piété qu'ils ont produits dans la Répentance: & Jéroboam, qui se plaignoit si hautement de Salomon, n'avoit garde de lui attribuër l'Inspiration du Saint Esprit, & de l'ériger en Prophête, ou en Ecrivain Sacré.

III. Mais, pourquoi les Schismatiques ne recevoient-ils point les Ecrits des Prophêtes, qui étoient nez, & qui avoient vêcu & prêché dans le Schisme? Il est assez surprenant qu'on trouve leurs Ouvrages dans le Canon des Juifs, & qu'on les ait retranchez de celui des Samaritains. La Raison en est sensible. Les Samaritains, qui vêcurent depuis Jéroboam, jusqu'à la Ruïne de leur Ville par Salmanasar, écoutérent leurs Prophêtes, autant que la Corruption des Peuples & l'Idolatrie des Rois pouvoient le permettre; mais, les Cuthéens transplantez, qui ne reçurent que la Loi de la Main du Prêtre qu'on leur envoia, negligérent les Prophêtes, qui n'avoient ni vêcu, ni écrit pour eux, & qui leur étoient peu connus: & cette Remarque fournit une Preuve, que c'est par la Main du Sacrificateur envoié par Essaraddon, que les Samaritains reçûrent la Loi; car, si le Canon avoit déjà été dressé, les Samaritains en auroient retranché de ce Canon ce qui les incom-

incommodoit ; mais, ils auroient pris les Ouvrages d'Osée & des autres Prophêtes qui leur appartenoient, depuis qu'ils étoient entrez dans l'Esprit & la Religion des anciens Schismatiques. Mais, c'est une Matiere qu'il faut éclaircir, parce qu'on a formé des Sentimens fort différens sur l'Origine & l'Usage du Pentateuque Samaritain.

IV. On en a imaginé cinq principaux. 1, Le P. Simon *, Critique fort habile, croit que le Prêtre, envoïé par Essaraddon, n'apporta pas le Livre de la Loi, qui auroit été inutile à des Peuples qui n'entendoient point l'Hébreu, & à lui-même; puis qu'il pouvoit pratiquer toutes les Cérémonies de la Loi, sans avoir le Livre à la main. Ce ne fut donc que long-tems après, lors que Manassé alla bâtir un Temple sur le Garizim, qu'on porta là l'Exemplaire de la Loi, fait, ou réformé par Esdras, & que les Juifs lisoient à Jérusalem tous les Samedis. 2, Un autre † Critique, accoutumé à dissiper heureusement les Préjugés populaires sur bien des choses, soutient qu'il faut distinguer entre la Loi & le Pentateuque. Le Cahier de la Loi ne con-

* *Simon, Critique du V. T. Liv. I, Chap.* 10.

† *Van Dale, Epist. ad Morinum in Tract. de Idololatriâ.* Ces deux Critiques sont morts depuis la prémiere Edition de cette Histoire.

tenoit que les Ordonnances, dont l'Observation étoit nécessaire pour garentir le Peuple de la Colere de Dieu; mais, le Pentateuque renferme l'Histoire de la Création, de la Captivité des Juifs, leur Voiage dans le Désert, &c. Le Prêtre porta bien la Loi aux Samaritains, qui leur étoit nécessaire pour observer éxactement tous les Rites; mais, le Pentateuque perdu, & enséveli sous les Ruïnes de Jérusalem, fut refait par Esdras, & ne put être porté à Samarie que long-tems après. 3, On attribuë * quelquefois la Composition entiere du Pentateuque de Moïse au Prêtre envoié aux Cuthéens. Ainsi, c'est lui qu'on doit regarder comme l'Auteur des Livres Sacrez. Cet Homme venant de la Chaldée, pour instruire les Peuples idolâtres, résolut, dit-on, de composer une Histoire de la Création du Monde, & de la Conduite des Juifs, jusqu'à ce que la Loi eut été donnée, afin du leur faire connoître qu'il n'y avoit qu'un Dieu. Comme il écrivoit précisément la xviii Année du Regne de Josias, dans laquelle on trouva l'Exemplaire de la Loi, il inséra dans son Ouvrage cette Piece qui y étoit essentielle. Il écrivit le tout en Hébreu, parce qu'il n'avoit pas eu le Loisir d'ap-

* *Sentimens des Théologiens d'Hollande sur la Critique du P. Simon.*

d'apprendre la Langue Chaldéenne. D'ailleurs, son Livre auroit été défiguré, si la Loi avoit été écrite en Hébreu, & le reste de l'Histoire dans une autre Langue; & les Juifs ne se firent pas un Scrupule de recevoir cet Ouvrage, parce que ce Sacrificateur ne leur étoit pas suspect. Enfin, ce Systême leve toutes les Difficultez qui naissent de la Composition du Pentateuque par Moïse, & de la Conformité de l'Exemplaire Samaritain avec celui des Juifs. 4, Le commun des Théologiens Réformez, & quelques Catholiques Romains, croient que la Conformité des deux Exemplaires vient de ce que le Prêtre, envoié pour instruire les Cuthéens, leur apporta un Exémplaire des cinq Livres de Moïse, écrit en Hébreu, comme étoient ceux des anciens Juifs avant la Captivité. 5, Mais, ces mêmes Théologiens se divisent; car, les uns élevent le Pentateuque Samaritain beaucoup au dessus des Exemplaires Juifs; & les autres au contraire s'effarouchent, & s'imaginent qu'on ne le peut faire, sans donner Atteinte à la Religion. *La Terre tremble*, dit Salomon *, *lors que l'Esclave monte sur le Trône, & que la Servante hérite de sa Maîtresse.* Qui ne feroit donc ému, en voiant

* *Prov. Chap. XXX, Vers. 21, &c.*

que les Critiques * veulent élever les Livres du Samaritain Schismatique au dessus de celui des Juifs, Dépositaires des Oracles de Dieu, & les véritables Libraires des Chrétiens. Les LXX Interprêtes n'ont point connu cet Exemplaire Samaritain ; ou plutot, ils ne pouvoient ignorer qu'il y en avoit un ; mais, ils l'ont méprisé. Cyrille de Jérusalem semble le citer ; mais, il indique plutot la Version Grecque, qui avoit été faite, dès le tems d'Aléxandre le Grand, sur l'Exemplaire des Samaritains. Saint Jérôme paroit l'avoir vu ; mais, au fond, depuis plus de mille Ans on l'avoit tellement oublié, qu'on ne le connoissoit plus. C'est par Malice & par Haine que les Samaritains ont déguisé leur Langue & leurs Caractères ; car, ils ne pouvoient ignorer ceux des Juifs leurs Voisins. C'est par une Ignorance grossiere qu'ils ont changé le Nom des Villes & de certains Lieux, d'une Maniere si barbare qu'on ne les connoit plus. Ils ont déguisé le Nom de Joseph, que les Egyptiens appelloient *Psomtemphanek* ; & ce Terme, selon Kircher, qui avoit vu dans le

* *Fuller*, *Pigashit. Lib. II, Cap.* 9, *pag.* 195 ; *Morin. Exercit. in Pentateuch. Hottinger. Exercit. Antimoriniana*, *pag.* 28, 37, & *passim* ; *Lightfoot*, *Hora Hebr. in Math. pag.* 327 & 935.

le Vatican un Exemplaire de la Bible en Langue Egyptienne, signifioit *un Devin*; Titre qui convenoit à l'Interprête des Songes de Pharaö, au lieu qu'on ne peut en deviner le Sens dans l'Exemplaire Samaritain. Enfin, ils ont fait des Changemens plus criminels; puis qu'au lieu que l'Ecriture dit que ce fut Dieu qui fit l'Ephod, l'Urim & le Thummin du Souverain Sacrificateur, les Samaritains dans leurs Bibles, attribuent cet Ouvrage à Moïse.

V. Après avoir rapporté ces différens Sentimens des Critiques, il doit être permis d'y faire quelques Remarques. Prémiérement, on ne se donne la Peine d'imaginer de nouveaux Systêmes sur cette Matiere, que parce qu'on est persuadé que l'Exemplaire de la Loi ne subsistoit plus, lors que les Cuthéens furent transportez à Samarie, & dévorez par les Lions; mais, si on prouve que cet Exemplaire n'étoit pas perdu, il ne sera plus nécessaire d'avoir recours, ni au Prêtre d'Essaraddon, ni à Esdras, ni à Manassé, pour le donner aux Samaritains.

Il ne faut pas écouter ces derniers, lors qu'ils disent que Moïse fit treize Copies de la Loi; une pour chaque Tribu, & la treizieme pour les Lévites: ni ce que ces mêmes Samaritains écrivoient * il y a quel-

* *L'An* 1688.

ques Années au savant Mr. Ludolf, qu'ils lisent encore aujourd'hui dans leur Assemblée du Garizim, l'Original du Pentateuque, écrit de la Main d'Abiscua, Fils de Phinées, treize Ans après la Sortie l'Egypte; car, ce ne sont là que des Préjugés qu'ils débitent sans Preuve & sans Fondement.

Cependant, il est impossible que tous les Exemplaires de la Loi fussent péris, tant chez le Samaritain que chez le Juif. En effet, la Religion Judaïque, ou Samaritaine, ne dépendoit pas de la Tradition; elle étoit chargée d'un trop grand Nombre de Cérémonies, pour se conserver par cette Voie. Il falloit avoir le Livre à la main, pour régler le Culte du vrai Dieu. La Corruption des Sacrificateurs, & l'Idolatrie des Rois, pouvoient rendre quelquefois ces Exemplaires plus rares; mais, il étoit impossible que tous les Prêtres & tous les Particuliers, dont il y avoit un grand Nombre de Dévots & de Zélez, n'eussent pas des Livres pour nourrir leur Connoissance. Il ne faut pas attribuer au Peuple Juif une Conduite extraordinaire, sous Prétexte que son Histoire est courte, & qu'on ignore ce qui s'est fait dans des tems si éloignés. On doit, au contraire, suppléer à ce qui manque à l'Ecrivain Sacré, par ce que le bon Sens nous dicte de tous les Peuples du Mon-

de.

de. Le Mahométan n'a jamais laissé périr son Alcoran. Le Catholique Romain, qui avoit tant d'Intérêt à dérober au Peuple l'Ecriture Sainte, est bien allé jusqu'à en defendre le Lecture; mais, il ne l'a point abolie. Le Protestant, enfermé dans les Cachots, fugitif dans les Cavernes, souffrant sous le Comite, où il est sévérement examiné, & où la Lecture de ce Livre fait un Crime digne d'un Redoublement de Bastonnades, ne laisse pas de l'avoir & de le lire. Les Juifs modernes, que la Ruïne du Temple a dechargés d'un grand Nombre de Sacrifices & de Rites, dont la Pratique étoit alors nécessaire, n'ont pas laissé d'avoir les Exemplaires de la Loi, avant aussi bien qu'après l'Invention de l'Imprimerie. Les Laïques les portent & les lisent dans leurs Dispersions, aussi bien que dans les Lieux où ils sont heureux & tranquilles; & on s'imaginera que ces mêmes Juifs, divisés en deux Peuples différens, se seront accordez l'un & l'autre à laisser périr la Loi, qu'ils regardoient comme l'unique Regle de la Foi, du Culte, & des Mœurs. Malgré l'Exactitude avec laquelle on avoit transporté les Habitans de Samarie, il en resta quelques-uns; & ceux qui restoient, pouvoient recueillir les Exemplaires, que toute cette Multitude d'Israëlites qu'on transpor-
 toit,

toit, avoit laissés. On ne faisoit point la Guerre aux Livres des Juifs, comme fit dépuis Dioclétien à ceux des Chrétiens. On n'empêchoit donc pas les Particuliers d'avoir leurs Rouleaux de la Loi. Le Soldat avare n'envioit point cette Portion de l'Equipage des Prisonniers, & le voioit enlever sans Désir & sans Jalousie. Ceux qu'on emmenoit, pouvoient donc emporter leurs Livres; & quand ils les auroient laissés par Négligence, ceux qui restoient à Samarie & dans les Provinces voisines, pouvoient recueillir ces Exemplaires abandonnez. Supposons pourtant que personne n'y pensât, & que celui qui s'en alloit hors du Païs avec les Infideles, & celui qui demeuroit, eussent une égale Négligence pour les Livres de leur Religion; du moins, on put y penser lors que le Péril fut passé, & qu'on vît que Dieu vouloit être adoré selon la Loi. Il y avoit alors des Livres à Jérusalem, qui subsistoient encore. Pourquoi veut-on qu'on ne soit pas allé en chercher là, dans un tems où la Misere avoit refroidi le Schisme?

Les Juifs, quand ils furent transportez à Babylone, oubliérent-ils aussi tous à porter des Livres de la Loi? Si cela est, comment Cyrus put-il lire son Nom dans les Oracles d'Esaïe? Comment Daniel put-il connoitre que les LXX Années de la Captivité

vité s'accomplissoient? Puis qu'ils le voioient dans les Oracles des Prophêtes, il falloit qu'on eût conservé non seulement la Loi de Moïse; mais, les Ouvrages de ceux qui lui avoient succédé. Comment concevoir qu'un si grand Peuple, composé de Parties différentes, transporté dans des Tems différens, se soit reüni à une seule chose, c'est de laisser perdre la Loi que Dieu leur avoit donnée pour Regle de son Culte, & de leur Conduite? Je sai bien que cette Preuve, tirée de la Conduite des Peuples, ne convaincra pas les Critiques, & qu'elle ne paroîtra tout au plus qu'une Vraisemblance; mais, j'avoue que je ne saurois donner à l'ancien Peuple de Dieu, une Conduite différente de celle qu'ont les Hommes qui ont une Religion écrite; & je ne puis leur arracher toute Espece de Piété & d'Attachement à la Loi, jusqu'à ce qu'on ait prouvé le contraire avec Evidence. Enfin, si ce n'est ici qu'une Conjecture, elle est plus vraisemblable & mieux fondée que toutes les autres.

VI. La Loi ordonnoit au Peuple d'écrire la Loi; & le Roi même, malgré les Occupations accablantes dont il étoit chargé, devoit le faire comme les autres. Je veux que la Corruption, qui régnoit souvent à la Cour, empêchât les Rois de rem-

plir leur Devoir, & que leur Exemple entraînât beaucoup de Prêtres & de Laïques dans la même Négligence; mais, il étoit impossible que toutes les Familles, qui lisoient la Loi, & qui étoient obligées d'en avoir un Exemplaire, tombassent dans le même Défaut. L'Exemple, qu'on tire de l'Histoire de Josias, qui n'avoit jamais entendu parler des Malédictions de la Loi, prouve que la Corruption avoit été grande sous Manassé idolâtre, & que la Réforme de l'Eglise se faisoit par Dégrés; mais, au fond, il y avoit à Jérusalem encore un College de Prophêtes; & Holda *, qui fut consultée, étoit dans ce College. Les Enfans des Prophêtes ne formoient de College que pour s'instruire de la Loi. C'étoient des Académies, où l'on étudioit le Service divin. Il étoit impossible qu'il n'y eut pas dans ce College un Exemplaire de la Loi, pour l'étudier; puis que Dieu y nourrissoit encore des Femmes animées de son Esprit, qui prédisoient l'Avenir. Il falloit qu'il y eut de la Connoissance de la Piété, & un Culte conforme à sa Loi. L'Exemplaire, qu'on trouva dans le Temple, étoit donc l'Original de Moïse, qui avoit du être mis proche l'Arche, & qu'on avoit négligé sous Manassé: mais, cette Négligence pour l'Original

* *II Livre des Rois, Chap. XXII, Vers. 14-20.*

riginal n'empêchoit pas qu'il n'y en eut des Copies dans le College des Prophètes, & ailleurs. Malgré la Persécution générale de Jésabel à Samarie, il y avoit trois mille Personnes, qui n'avoient pas fléchi le Genou devant Bahal. Ces Personnes zélées vivoient-elles sans Loi? N'y en auroit il aucune qui eut gardé son Exemplaire; sur tout, puis que Jésabel ne les avoit point fait bruler? On devoit les retrouver dans les Maisons des Fideles, quand même ils ne les auroient pas emportées avec eux dans leur Retraite.

VII. D'ailleurs, la Réligion Judaïque, différente de toutes les autres, avoit un Caractere, qui rendoit ce Livre absolument nécessaire aux Laïques qui vouloient servir Dieu. En vain dit-on, qu'il n'étoit qu'entre les Mains des Prêtres; car, outre qu'on l'avance uniquement, afin de diminuër le Nombre des Exemplaires, & d'en rendre la Perte plus aisée: les Laïques en avoient un Besoin perpétuel. En effet, il falloit observer les Sabats, les Nouvelles Lunes: A la bonne heure qu'ils apprissent cela des Prêtres, chargés du Soin de marquer les Fêtes de l'Année; mais, il y avoit un très grand Nombre de Cérémonies, qui regardoient les Laïques. Il falloit savoir ce qui pouvoit souiller, & les Rites qui purifioient ceux qui étoient souillés: car, il n'y

avoit rien de plus ordinaire que ces Souillures légales, auxquelles il falloit chercher un prompt Remède. Il falloit examiner scrupuleusement le Nom de tous les Animaux, dont on pouvoit manger la Chair, ou ne la manger pas. Il falloit savoir la maniere d'égorger les Viandes, afin de ne manger pas leur Sang, ni le Lait, en certaines Occasions. Il falloit étudier la maniere de semer, & la Nature des Etofes dont on devoit s'habiller; tout cela dépendoit de la Loi, & de l'Examen des Laïques. Il falloit donc qu'ils eussent toujours le Livre à la main, pour le consulter; & comment tous les Juifs & les Samaritains pouvoient-ils s'accorder à laisser périr un Livre, dont l'Usage étoit nécessaire & perpétuel aux Laïques? Cependant, si ce Livre s'est conservé toujours, il n'est pas besoin de le faire refondre par Esdras, ni de le faire porter à Samarie par Manassé.

On a remarqué mille fois qu'Esdras seroit un Imposteur, s'il avoit publié sous le Nom de Moïse & de tant de Prophêtes, des Ouvrages qu'il avoit composez lui-même. Une pareille Infidélité ne seroit pas pardonnable; & je doute qu'on eut eu assez de Respect pour lui après sa Mort à Jérusalem, pour obliger le Clergé & tout le Peuple à souscrire à une Perfidie, qui étoit

alors

alors notoire. Mais, de plus, pourquoi Esdras se donnoit-il la Peine de refondre les Ecrits des Prophêtes Schismatiques? La Haine des Samaritains & des Juifs étoit alors dans son plus haut Période. C'étoit fournir aux prémiers des Armes qu'ils avoient perdues, que de faire reparoître les Prophêtes qui avoient prêché dans les dix Tribus. Quel Usage en pouvoit faire Esdras; puis que c'étoit une Honte que les Schismatiques eussent eu des Prophêtes, & que ces Prophêtes eussent reproché à Jérusalem ses Idolatries? Cette Objection me paroit nouvelle & pressante. Si on répond que Dieu vouloit conserver les Oracles des anciens Prophêtes qui parloient du Messie, je dirai que cette Objection fournit une nouvelle Preuve pour la Conservation de l'Ancien Testament: car, Dieu devoit veiller à la Conservation des Oracles, dont la Connoissance étoit nécessaire dans tous les Siecles de l'Eglise aux uns, pour les faire soupirer après le Messie, & leur en donner une Idée par Anticipation; & aux autres, pour reconnoitre à ces anciens Traits, que Jésus-Christ étoit le Messie que Dieu promettoit par les Prophêtes. Si Esdras avoit forgé tous ces Oracles sous des Noms différens, il est certain que le Dessein de Dieu auroit échoué, & qu'on ne pourroit plus di-

re qu'il y a un grand Nombre de Prophêtes qui ont peint & caractérisé le Messie; puis que c'est l'Ouvrage d'un seul Homme.

VIII. Le Prêtre qu'Essaraddon envoia, étoit obligé de porter aux Cuthéens le Livre de la Loi; car, la Religion qu'il vouloit établir, étoit chargée d'un si grand Nombre de Cérémonies & de Rites, qu'on ne pouvoit ni les apprendre, ni les retenir éxactement, si on n'avoit devant les yeux un Modele pour le suivre. D'ailleurs, quoi que les Cuthéens n'entendissent pas alors l'Hébreu, le Prêtre avoit pourtant dessein de le leur faire apprendre; puis qu'en effet, ils l'apprirent & le parlérent, & pour cela il avoit besoin d'un Livre écrit en cette Langue. Le Prêtre avoit besoin du Livre de la Loi pour trois sortes de Personnes. 1, Pour lui-même; car, je ne vois rien de plus mal imaginé, que d'envoier un Prêtre apprendre à un Peuple une Religion chargée de Cérémonies, sans Rituël & sans Regle. Envoieroit-on un Missionnaire aux Tartares, sans Bréviaire & sans Missel, s'il falloit les convertir? Le Prêtre Juif avoit d'autant plus de raison de trembler, & de prendre ses Précautions, qu'il apprenoit que les Lions dévoroient les Cuthéens, à cause qu'ils ne servoient pas Dieu comme il le vouloit, & que Dieu avoit fait des Châtimens

mens exemplaires sur ceux qui n'observoient pas éxactement la Loi. 2, Ce Livre lui étoit nécessaire pour les Samaritains qui étoient restez dans le Païs, & qu'on n'avoit pas transportez avec les autres; car, ceux-là, qui descendoient des anciens Juifs, avoient besoin qu'on leur produisît la Loi de Moïse, qu'ils regardoient comme la Regle de leur Culte. Enfin, il étoit nécessaire aux Cuthéens; puis qu'il vouloit les convertir, leur faire parler la Langue Sainte, & leur apprendre la Religion que Moïse avoit instituée. Mais, comment se persuader que ce Prêtre Schismatique ait refondu la Loi; & que cet Homme, dans lequel on ne remarque aucune Trace d'Autorité, soit le véritable Auteur des Livres Sacrez?

IX. Au lieu de chercher des Systêmes pleins de Difficultez, *il faut juger de l'Exemplaire Hébreu Samaritain par ce qui paroît à nos yeux*. C'est la Regle * qu'on a posée. L'Exemplaire Juif est écrit en Caractéres Chaldéens, & celui des Samaritains en Caractéres Hébreux; &, si on juge par ce qui paroît aux yeux, il faut décider, sur leur Témoignage, que le Pentateuque Samaritain a été fait avant la Captivité. Cet Argument est plus décisif qu'il ne paroît d'abord;

* *Simon, Critique du Vieux Testament.*

bord; car, les Samaritains étoient originaires de la Chaldée. Ils auroient donc préféré leurs Caractères aux Hébreux. Puis qu'ils recevoient des Juifs le Livre de la Loi, ils auroient reçu plus facilement les Lettres qui leur étoient connues, & qui venoient de leur Nation. Ils n'ont donc rejetté les Caracteres Chaldéens, que parce qu'ils étoient déjà accoutumez aux autres; &, par conséquent, ils avoient reçu le Livre de Moïse long-tems avant le Retour de la Captivité, ou avant que les Juifs de Jérusalem, transportez à Babylone, se fussent accoutumez à se servir des Caracteres Chaldéens.

D'ailleurs, on trouve dans le Pentateuque Samaritain les mêmes Additions que dans celui des Juifs. D'où vient cette Conformité? Les Juifs n'avoient pas reçu leur Exemplaire des Samaritains, qu'ils regardoient comme leurs plus cruels Ennemis, & qu'ils accusoient d'avoir corrompu le Deutéronome. Jamais la Haine des derniers ne fut plus violente, que depuis qu'Esdras & Néhémie eurent rétabli le Temple. Il y avoit auparavant quelque petit Reste de Communion, comme nous le verrons, sous le Regne de Josias; mais alors, la Jalousie les aiant engagés à traverser le Relevement du Temple, la Haine

devint

devint irréconciliable, & duroit encore au tems de Jésus-Christ. On sait ce que c'est que la Haine de Parti. On prend Plaisir à s'éloigner, au lieu de se réünir. Il est donc presque inconcevable que les Samaritains aient reçu la Loi de la Main d'Esdras, ni de celle de Manassé, après qu'on l'eut refondue.

X. Long-tems avant que Manassé quittât Jérusalem, les Samaritains observoient la Loi de Dieu. Avant même que le Peuple eut été mené captif à Babylone par Nabucodnosor, Josias célébrant cette Pâque solennelle, fit inviter tout Israël à se rendre dans le Temple avec ceux de Juda & de Benjamin. Il se fit donc alors une Réünion passagere des deux Parties de la Nation, qui célébrérent ensemble la Fête de Pâque. Cet *Israël*, dont parle l'Histoire Sainte, étoit composé de Cuthéens déjà convertis par le Prêtre qu'on leur avoit envoié, ou d'anciens Schismatiques. De quelque côté qu'on se tourne, il faut avouer qu'Israël observoit les Rites de la Loi; puis qu'on les invitoit, & qu'on les recevoit à célébrer la Fête de Pâque, dans un tems où l'Eglise venoit d'être réformée, & le Culte idolâtre aboli. On connoissoit Dieu & les Rites de la Loi à Samarie, sous le Regne de Josias; & d'où venoit cette Connois-

noissance, dans laquelle il n'y avoit aucun Mélange d'Idolatrie? car, Josias ne l'auroit pas tolérée. Il falloit ou que les anciens Samaritains eussent conservé leurs Exemplaires de la Loi, ou que le Prêtre leur en eût apporté un nouveau qui se fut multiplié; ou plutot, que l'une & l'autre de ces deux Choses soit arrivée. On pourroit prendre un quatrieme Parti, & dire que Josias fournit les Copies de la Loi, conformes à l'Exemplaire qu'il avoit retrouvé dans le Temple; mais alors, on renverse tout ce qu'on avance sur la Loi refondue par Esdras, & sur le Présent que Manassé fit de la Loi aux Samaritains, qui ne la connoissoient pas. En effet, quand tous les Exemplaires auroient été perdus jusques-là, n'y a-t-il pas de l'Entêtement, à vouloir qu'Esdras ait fourni le Pentateuque, ou la Loi aux Samaritains, plutôt que Josias; puis qu'il est incontestable que ce Prince avoit l'original de Moïse, & que les Samaritains entrérent en Communion avec lui à Jérusalem pour la Fête de Pâque; au lieu que la Haine qu'ils eurent pour Esdras & Néhémie, fut toujours mortelle?

XI. Au Retour de la Captivité, ces mêmes Samaritains offrirent leurs Services à Néhémie, pour rebâtir le Temple, & se vantoient par tout qu'ils adoroient *le même*

Dieu

Dieu que lui. Néhémie ne conteste point le Fait; mais, découvrant en habile Politique, qu'on vouloit le perdre, & empêcher que le Temple ne fut bâti, il rejetta leurs Offres. La Religion étoit donc alors la même à Samarie & à Jérusalem. Cependant, Esdras n'avoit point encore travaillé à refondre les Livres de Moïse; &, il faut reconnoître de toute Nécessité qu'on avoit appris cette Religion du Prêtre & des Livres de Moïse.

C'étoit de ces mêmes Livres, qu'ils avoient tiré la Coutume de célébrer les Jubilez, qui commencérent immédiatement l'Année suivante de l'Arrivée du Prêtre à Samarie. C'étoit aussi de là qu'ils avoient tiré leurs Années Sabatiques, pendant lesquelles ils voulurent être déchargés des Tributs par Aléxandre le Grand, avant que Samballat l'eut suivi en Egypte, & que Manassé eut pu apporter la Loi, comme quelques-uns le prétendent. En un mot, la Religion Mosaïque étant reçue à Samarie avant Manassé, avant Esdras, avant la Ruïne de Jérusalem, il faut nécessairement conclure, que cette Religion fut conservée par les anciens Samaritains, qui étoient demeurez en Judée, pendant qu'on avoit transporté les autres en Médie, lesquels avoient conservé leurs Livres de la Loi, ou recueil-

si ceux que les Lévites & les Fideles avoient laissés en partant. Le Prêtre, qui revint avec un Exemplaire de la Loi, acheva de les instruire, réforma le Culte des Cuthéens, & les obligea d'observer la Religion de Moïse.

XII. C'est outrer la chose, que de prétendre que les Samaritains, qu'on transportoit, n'avoient aucuns Exemplaires * du Pentateuque, & que peut-être ils n'en avoient jamais eu auparavant, parce que les Lévites, qui en étoient les Dépositaires, quittérent le Roiaume de Jéroboam, pour se retirer dans le Sein de l'Eglise à Jérusalem; car, j'avoue que les Lévites prirent le Parti de la Retraite: mais, ôseroit-on soutenir qu'il n'y en resta aucun; &, quand même il n'en seroit pas resté un seul, ôseroit-on dire qu'il n'y eut point d'Exemplaires de la Loi dans un Roiaume, où Dieu nourrissoit un si grand Nombre de Prophêtes, qui avoient leurs Colleges? Osée prêcha & prophétisa, peu de tems avant la Ruïne de Samarie. Quoi! ces Saints, qui nourrissoient la Foi des Peuples; Elie, qui renversoit les Autels de Bahal, & rétablissoit le Culte de Dieu, n'avoit aucun Exemplaire de la Loi; & tout le Monde, Pro-

* *Van Dale, Epist. ad Morin.*

Prophêtes, Rois, Sacrificateurs, & Peuple, vivoient sans Connoissance?

XIII. Il est vrai que le Prêtre, envoié pour instruire les Cuthéens, leur apprenoit *la Crainte de Dieu*; mais, ce Terme signifie dans l'Ecriture tout le Service qu'on rend à Dieu. Il est encore vrai que ce Peuple tomba souvent dans l'Idolatrie. On conclut de là, que comme les Juifs, au Retour de la Captivité, eurent de l'Horreur pour l'Idolatrie, parce qu'on leur lisoit la Loi tous les Samedis; ce qu'on ne faisoit pas auparavant; il falloit que les Samaritains, souvent idolâtres, n'eussent pas la Loi; puis qu'ils devinrent idolâtres. Mais, sans remarquer qu'il étoit impossible, que dans un si grand Mêlange de Nations il n'y eut pas quelque Mêlange dans le Culte, dira-t-on que Dieu n'avoit point paru sur le Sinaï dans un Equipage effraiant, parce que le Peuple obligea immédiatement après Aaron de fondre le Veau d'Or? Si Mr. van Dale avoit jetté les yeux sur ce grand Nombre de Chrétiens, qui ont la Loi & l'Evangile entre leurs Mains, & qui ne laissent pas d'adorer les Images, il auroit été convaincu, qu'en tenant la Révélation à la Main, on ne laisse pas d'adorer la Créature. L'Horreur que les Juifs conservent pour les Images, est une de ces choses extraor-

traordinaires qu'on remarque dans cette Nation, sans qu'on puisse en deviner les Raisons ; puis qu'au milieu des Prodiges éclatans que Dieu faisoit pour eux ; & dans des tems où sa Loi ne pouvoit être ignorée, ils ne laissoient pas de courir après les Idoles.

XIV. Après avoir prouvé l'Antiquité du Pentateuque Samaritain, on pourroit décider de son Excellence & de son Usage ; mais, je remarquerai seulement que les Critiques s'échauffent pour peu de chose. On doit pardonner à Hottinger de s'être émû si violemment contre le P. Morin, Défenseur de ce Pentateuque ; car, il étoit alors jeune. Il ne vouloit pas perdre la Peine qu'il avoit prise en lisant ce Pentateuque, lors qu'il faisoit ses premieres Etudes à Leyde, dans les Langues Orientales ; & peut-être avoit-il quelque Desir de se mesurer avec un Homme, dont la Réputation étoit grande. Mais, au-fond, ce que lui & d'autres ont relevé, regarde souvent des Fautes de Copiste. On a confondu quelques Noms de Villes peu connues ; on a mis une Lettre pour une autre dans le Nom de Joseph. Cela merite-t-il qu'on fasse tant de Vacarme ? Ne peut-on pas conférer ces deux Exemplaires, sans mépriser l'un, & préférer outrément l'autre ? Il faut plutot en

tirer

tirer un Usage important; car, il paroit, par la Conformité, qui se trouve entre les Exemplaires de ces deux Ennemis acharnez l'un contre l'autre, qu'aucun d'eux n'a tenté de falsifier le Texte, ni de corrompre l'Ecriture. C'est là le grand Avantage que les Chrétiens en recueillent indépendamment des différentes Opinions des Critiques.

XV. On a accusé long-tems les Samaritains d'avoir retranché trois Lettres de leur Alphabet; mais, on a reconnu leur Innocence, & on leur reproche seulement qu'ils ont dérobé un grand Mystere, lequel se trouvoit dans Ezéchiel. Dieu y ordonna à l'Homme, vêtu de fin Lin, de passer au travers de la Ville, & de marquer de la Lettre *Than* les Saints sur le Front. Les Peres, depuis Origene, ont trouvé là la Figure de la Croix, par laquelle les Hommes sont sauvez; mais, on soupçonne qu'il y a eu de la Fraude, parce qu'il est incontestable que le T des Samaritains n'a point aujourd'hui la Figure d'une Croix, comme celui des Grecs & des Latins. St. Jérôme *, qui avoit vu les anciens Exemplaires du Pentateuque Samaritain, & qui les cite quelquefois, soutient que de son

* *Hieron. Quæst. in Genes. Cap. IV. Id. Comm. in Ezech. Cap. IX, pag.* 724.

tems le T avoit la Figure de la Croix, & il tire de là trois Mysteres. Il y trouve le Signe de la Croix, que les Chrétiens traçoient sur leur Front. Il croit aussi que cela représente les Saints, qui doivent savoir leur Alphabet entier de Sanctification, & le pousser jusqu'à la derniere Lettre. Enfin, Dieu vouloit apprendre, qu'il y a quelque reste de Saints entre les Pécheurs. Voilà, de grandes Leçons, que les Samaritains nous enlevent. En changeant la Lettre, on ne perd pas tout; car, de quelque maniere que les Samaritains écrivent, il nous reste toujours deux Mysteres. Il n'y a que le Signe de la Croix sur le Front qui nous échappe. D'ailleurs, on suppose bien des choses, pour déterrer ce Mystere; car, il faut que Dieu ait ordonné long-tems auparavant, que le T des Samaritains eut la Figure de la Croix, afin d'en tirer ses Usages, quand il en auroit besoin. Il faut aussi qu'il ait fait marquer du Signe de la Croix des Gens, qui ne savoient ce que c'étoit que la Mort de Jésus-Christ, & qui n'y pensoient pas. Le Signe de la Croix sur le Front des Chrétiens, est-il donc si utile & si nécessaire, que Dieu ait eu besoin de le préparer tant de Siecles auparavant, & d'en donner aux Saints de l'Ancien Testament un Type impénétrable? Les Sages disent que c'est un

Rite indifférent. Si le Superstitieux, passant plus avant, attribuë à ce Signe la Vertu de chasser les Démons, & de se garentir des malignes Influences de l'Air, il tombe dans l'Erreur. Dieu aura-t-il d'un côté fait tant de Préparatifs pour une Chose inutile? Et de l'autre, les Samaritains auront-ils eu tant d'Intérêt à ôter cet Avantage aux Chrétiens, pour corrompre leurs Livres Saints? Au contraire, le Samaritain, qui rit de la Superstition de quelques Chrétiens, leur en laisseroit paisiblement la Pratique, & continueroit à se moquer d'un Rite, qui ne seroit fondé que sur la Figure d'une des Lettres de l'Alphabet. On dira sans doute, que ce n'est pas le Signe de la Croix; mais, la Croix même, que les Samaritains ont tâché d'enlever aux Chrétiens, qui se vantoient de trouver ce Type chez eux. C'est ainsi que raisonne le savant Mr. Huet, Evêque d'Avranches: mais, il ne s'agit dans Ezéchiel * que du Signe de la Croix imprimé sur le Front des Saints. D'ailleurs, on suppose que les Samaritains ont changé cette Lettre, depuis la Naissance du Christianisme; ce qui est impossible Conçoit-on bien que les Chrétiens eussent souffert qu'on leur eut enlevé cet Avantage sans se plaindre, sur tout s'il

* *Ezéchiel, Chap. IX, Vers. 4, 6.*

étoit vrai qu'ils en jouïssent encore au tems de Saint Jérôme? Si les Samaritains de ce tems-là pouvoient réformer leurs Bibles, ils ne pouvoient au moins changer leurs Sicles; & ces Pieces d'ancienne Monnoie, que Vasérus & Vilalpand ont publiées en Caractere Samaritain, feroient une Preuve sensible contre eux. Cependant, le Thau, gravé sur les Sicles des Samaritains, ne représente point une Croix, non plus que dans les anciens Manuscrits qu'on conserve au Vatican. Il ne faut donc pas les accuser de Perfidie, ni d'Imposture; puis qu'il n'y a point d'Apparence qu'ils en soient coupables.

XVI. Le véritable Dessein de Dieu dans l'Institution de ce Signe étoit de nous apprendre, que comme les Rois scellent de leurs Armes ce qui leur appartient, & ce qu'ils veulent conserver, les Saints lui sont chers & précieux. C'est pourquoi il les marque. C'est à cette même Coutume que Saint Paul fait Allusion, lors qu'il dit, * que *le Saint Esprit nous a scellez pour le Jour de la Redemption.* Dieu préféra le Thau à toutes les autres, parce que c'est par là que commence le Terme de † *Loi.* Il distinguoit par ce Caractere ceux qui avoient

* *Dans l'Epitre aux Ephésiens, Ch. IV, Vers.* 30.
† *Torah,*

avoient obſervé ſa *Loi*, des Prophanes, qui l'avoient violée, & qui devoient en être punis. Saint Jérôme remarque, que c'étoit là déjà de ſon tems l'Interprétation que les Juifs donnoient à ces Paroles d'Ezéchiel; & elle eſt ſi naturelle, qu'il ne faut point en aller chercher d'autres. Les Interprêtes, qui, pour lever la Difficulté, font dire à Dieu, *Marque-les d'un Signe*, parce que le Thau ſignifie auſſi une Marque, font répéter inutilement deux fois la même choſe, & anéantiſſent le Caractere, par lequel Dieu vouloit diſtinguer ceux qui lui étoient demeurez fideles par l'Obſervation de la Loi.

XVII. Les Samaritains écrivoient différemment leur Thau, comme cela eſt ordinaire à pluſieurs Nations. La plus ancienne de ces Manieres d'écrire étoit ſans doute celle dont Saint Jérôme a parlé (*a*), & alors cette Lettre avoit la Figure d'un X des Grecs. C'étoit de là, que les anciens

 Juifs

(*a*) Le Thau du Manuſcrit du Vatican, ou du R. Azaria, a ces différentes Figures, s. x. z. On voit un autre Thau des Samaritains N, *in Computo Samaritarum, apud Scalig. de Emendat. Tempor. Lib. VII, pag.* 657. *Id.* N *in Cellarii Grammat. Samarit. pag.* 60. *Id.* x, *apud Aleandrum*, &c. Voiez auſſi *Davidis Clerici Quaeſt. Academicae, Quaeſtion. VII, pag.* 44. Il ſoutient que R. Aza-

Juifs avoient emprunté la maniere dont on oignoit le Souverain Sacrificateur. La Forme de cette Onction, exprimée en peu de Mots dans le Lévitique, aiant été oubliée pendant la Captivité, on crut ne pouvoir mieux faire que de marquer ce Souverain Prêtre au Front, comme Dieu avoit fait les Saints. On avoit encore les Exemplaires d'Ezéchiel, qui avoit écrit dans la Chaldée. On les avoit rapportez; la Lettre Thau y étoit écrite en anciens Caractéres Hébreux, & représentoit un x. On suivit donc cette Methode empruntée du Prophête, d'autant plus que la Langue Hébraïque n'étoit pas tellement oubliée, qu'on ne se souvint que cette Lettre avoit indiqué *la Loi*, dont il falloit que le Souverain Sacrificateur fut réligieux Observateur.

En suivant cette Remarque, les Samaritains cessent d'être coupables, & ne méritent point les Reproches qu'on leur fait d'avoir effacé la Croix de leur Alphabet. Mais, il faut sçavoir si J. Christ fut attaché sur une Croix de Saint André, X. C'étoit

R. Azarias, dans son Meor Enaiim, Livre plein d'une Erudition solide, a produit deux Thau en Caractéres Samaritains, dont l'un a la Figure d'une Croix : cependant, il doute ensuite si ce n'est point un Chrétien qui a changé cette Lettre, & qui lui a donné la Figure d'une Croix, afin de confirmer ce que St. Jérôme avoit dit.

C'étoit le Sentiment de Justin Martyr : c'est pourquoi il appliquoit au Fils de Dieu ce Mot de Platon, *ἐχίαζεν αὐτὸν ἐν τῷ πα-ντί, il le croisa.* Mais, l'ancienne Tradition est tout-à-fait contraire à l'Opinion de Justin Martyr; & la Croix, sur laquelle Jésus-Christ souffrit, étoit tout-à-fait différente de celle de St. André. Il n'est pas même très sur que Saint André ait souffert sur deux Bois croisés; car, dans les Actes de son Martyre, qu'Allatius a publiés, il fut martyrisé sur une Croix semblable à celle de Jésus-Christ.

Mais, il est certain que la Croix de Jésus-Christ ne se trouve point dans l'Alphabet des Samaritains. Le P. Montfaucon *, dans sa savante *Paléologie*, a produit des Figures différentes du Than Samaritain: mais, il n'y en a qu'un seul, qui ait quelque espece de Conformité avec la Croix; & ceux qui veulent l'y trouver, à quelque Prix que ce soit, sont obligés de réformer ces Caracteres: par exemple, [illegible], & celui-ci [illegible]: mais, dès le moment qu'on fait cette Réformation, on se rend coupable du Crime qu'on reproche aux Sama-

* *Montfaucon, Palæographia Lib. VI, Cap. 2, pag. 126.*

Samaritains : car, on change leurs Caracteres, pour les accommoder aux Préjugés de sa Religion.

D'ailleurs, s'il étoit vrai qu'on eut vu la Croix dans l'ancien Alphabet Samaritain jusqu'au tems d'Origene & de St. Jérôme, Justin Martyr, né à Samarie, auroit oublié à le remarquer, & à tirer de là un Symbole de la Croix; lui, qui en cherchoit jusques dans les Antennes des Navires, dans les Etendards des Romains, & dans le Vol des Oiseaux qui étendent leurs Ailes.

Les Egyptiens avoient une Croix dans leur Théologie Mystique. Elle signifioit beaucoup de choses : c'est pourquoi on la voit dans les Obélisques & sur la Table d'Isis. Cependant, ils ne se sont jamais avisez de l'effacer de cette Table des Dieux, quoi qu'ils aient vu que c'étoit le Signe qui distinguoit les Chrétiens des Idolâtres.

Enfin, les Chrétiens eux-mêmes, qui auroient du reprocher cette Friponnerie aux Samaritains, s'ils les en avoient crus capables, ne l'ont jamais fait.

Mais, de quelque maniere que les Samaritains écrivissent, Saint Jérôme raisonnoit avec trop de Subtilité ; puis que la Croix de Saint André, dont le Thau avoit la Figure, est très différente de celle de Jésus-Christ, & que ce n'est point celle dont

dont les Chrétiens ont marqué leur Front. C'est se jouër de la Simplicité des Peuples, à la Faveur d'un Terme général & vague. Les autres Peres, qui n'avoient jamais vu les Caracteres Samaritains, & qui raisonnoient sur ceux des Grecs, se trompoient évidemment.

CHAPITRE XII.

Suite de la Religion des Samaritains.

De la Divinité du Saint Esprit; du Culte qu'ils rendoient à Dieu ; leur Confession de Foi.

I. *Si on croioit Dieu corporel. Censure de* Jésus-Christ. II. *S'ils rejettoient le Saint Esprit. Censure de Baronius contre Saint Epiphane.* III. *Diverses Fautes de Saint Epiphane sur les Samaritains.* IV. *S'ils nioient la Résurrection des Corps.* V. *Plusieurs Peres l'ont dit.* VI. *Abravanel réfuté sur le Dieu Azimah.* VII. *La Déesse Succoth-Benoth. Remarques d'Abravanel, fausses.* VIII. *Conjecture de Grotius sur les Dieux des Cuthéens.* IX. *Réformation du Culte par le Prêtre envoié aux Cuthéens.* X. *Addresse pour éluder l'Ordre d'Aléxandre le Grand sur les Images.* XI. *Idoles cachées sous le Garizim. Découverte de ces*

Idoles, par Ismaël. XII. *Réfutation de cette Histoire.* XIII. *Réfutation de Saint Epiphane, qui a adopté ce Conte.* XIV. *Si on adoroit l'Image d'un Pigeon à Samarie.* XV. *Censure de* Jésus-Christ *sur leur Culte.* XVI. *Faute de Saint Epiphane, sur l'Attouchement des Cadavres. Jérémie expliqué.* XVII. *Si* Jésus-Christ *excluoit les Samaritains du Salut. Explication de ces Paroles,* Le Salut est des Juifs. XVIII. *Altération dans le Culte, depuis Hérode. Penchant pour les Romains.* XIX. *Objections contre le Salut des Samaritains.* XX. *Preuves de l'Amour tendre de Dieu pour eux.* XXI. *Si Dieu les menace & les chatie, il fait la même chose à Jérusalem.* XXII. *Les Peuples & les Prophêtes étoient obligés d'aller souvent adorer à Jérusalem.* XXIII. *Fête de Pâque célébrée par Ezéchias prouve la chose.* XXIV. *Martyre de la Samaritaine, & son Nom.* XXV. *Apostasie de* Jésus-Christ *par Simon le Magicien.* XXVI. *Ce Fait expliqué.* XXVII. *Contradiction de Lighfoot, sur les Samaritains.* XXVIII. *Confession de Foi des Samaritains.* XXIX. *Leurs Pontifes.* XXX. *Efforts inutiles pour leur Conversion.*

§. I.

§. I.

Diverses Erreurs des Samaritains expliquées.

I. LEs Samaritains sont accusez d'avoir enseigné que Dieu étoit *corporel*. Il n'est que trop ordinaire de voir des Gens, qui n'aiant aucune Idée nette d'une Substance spirituelle, donnent à l'Ame, aux Anges, & à Dieu quelque espece de Corps, quoi que plus subtil & beaucoup plus delié que les nôtres: mais, ce n'étoit point là le Crime des Samaritains; & les deux Preuves qu'on allegue contre eux, sont très foibles. Maïmonides remarque que plusieurs Docteurs Juifs ont eu ce Sentiment. Il auroit pu passer de là à Samarie; mais, sans examiner le Tems auquel ces Docteurs ont vécu, il est toujours vrai qu'ils sont postérieurs à Jésus-Christ, & que les Samaritains qui vivoient du tems du Messie, ne pouvoient pas avoir emprunté d'eux ce Sentiment, qui leur attira sa Censure. D'ailleurs, les Thalmudistes, qui attribuent un Corps à Dieu, parlent comme l'Ecriture Sainte; & on doit donner à leurs Expressions un Sens figuré. Enfin, la Haine de ces deux Peuples étoit trop grande, pour croire que l'un ait emprunté cette Erreur

de l'autre, quand même il seroit vrai que la Nation Judaïque l'auroit enseignée.

On appuie l'Accusation * sur ces Paroles de Jésus-Christ, *Vous adorez ce que vous ne connoissez point :* mais, les Samaritains pouvoient avoir d'autres Erreurs sur la Divinité, & ne la croire pas materielle. Jésus-Christ ne dit rien qui insinue que ce fut là leur Sentiment. Je ne sai aussi pourquoi on a dit, que lors qu'ils vinrent de l'Assyrie, ils croioient que Dieu n'avoit de Pouvoir, que sur un certain Lieu; mais, qu'ils avoient abandonné ce Sentiment depuis qu'on leur avoit apporté la Loi; car, au contraire, je suis persuadé que quoi que les Samaritains crussent la Divinité présente en tous Lieux, cependant, ils se persuadérent que c'étoit sur le Garizim seul qu'il recevoit les Adorations & les Sacrifices des Hommes. Ils faisoient ce que font les Peuples entêtez; ils bornérent, depuis leur Retour à Sichem, la Présence & la Toute-Puissance de Dieu à un certain Lieu, & s'imaginérent, que pendant que la Divinité abandonnoit Jérusalem & ses Habitans, elle n'avoit les yeux que sur le Garizim & sur la Ville de Samarie: mais, cette Erreur étoit commune aux Juifs, qui disoient la

* *Apud Wolzogen. Biblothec. Fratrum Polonorum, t. VI, pag.* 766.

la même chose de leur Temple & de la Ville Sainte.

II. Il faut les justifier sur une autre Accusation, que les Anciens ont intentée contre eux. Saint Epiphane * a decidé, qu'ils ne *recevoient point le Saint Esprit, qu'ils ne connoissoient point.* Cette Décision a gendarme Baronius †, qui a prétendu qu'elle étoit fausse, parce qu'on lit dans l'Histoire des Actes, que les Samaritains *reçurent le Saint Esprit*; & qu'il n'est pas vraisemblable que Dieu accordât son Esprit à des Hérétiques qui en nioient la Divinité, pendant qu'il le refusoit aux Gentils, qui ne péchoient que par Ignorance. On a depuis pris parti entre Baronius & St. Epiphane. Les uns ont cru que le Cardinal avoit tort, parce qu'il n'avoit pas entendu ce Pere de l'Eglise, lequel n'accuse les Samaritains que d'Ignorance sur le Saint Esprit. Les autres ont soutenu que Saint Epiphane se trompoit. Mais, il faut enfermer l'un & l'autre de ces grands Hommes dans la même Condamnation.

Prémiérement, Baronius n'a pas du donner des Bornes à la Miséricorde de Dieu, ni régler sa Conduite sur la Distribution du Saint Esprit. Que Saint Epiphane ait tort, ou

* *Epiphan. Hær. IX, pag. 24.*
† *Baron. Annal. XXXV, num. 9, pag. 251.*

ou qu'il ne l'ait pas, il eſt toujours vrai que les Samaritains étoient plus coupables que les Païens; car, ils avoient plus de Secours & plus de Lumiere. Cependant, ils ne laiſſerent pas de nourrir des Erreurs groſſieres, & de recevoir le St. Eſprit, malgré ces Erreurs. Mais, Dieu a des Vues ſecretes; & ceux qui jugent de l'Election des Hommes, & de la Diſtribution des Dons ſur des Apparences extérieures, ſont téméraires.

III. On ne peut pas auſſi juſtifier Saint Epiphane, qui s'eſt trompé ſouvent ſur le Chapitre des Samaritains. Il ſoutient, par exemple, que les Eſſéniens, ſi connus chez les Juifs, faiſoient une Secte à Samarie. Il prétend qu'ils célébroient en Automne les Fêtes de Pâque & de la Pentecôte; ce qui eſt évidemment faux, par leur Calendrier. Il s'eſt hazardé à donner le Nom d'Eſdras au Prêtre que Salmanaſar envoia à Samarie; ce qui n'eſt pas plus ſur, que ce que diſent quelques Juifs, qu'il y en avoit deux, dont l'un s'appelloit Eliézer, & l'autre Doſithée. Enfin, il s'eſt trompé; ſur tout, en attribuant à ces Schiſmatiques de *rejetter le Saint Eſprit*; car, comment pouvoient-ils combattre ſa Divinité, *s'ils ne le connoiſſoient pas*? Et comment mettre cette Erreur particuliere ſur le Compte des Samaritains, préférablement à tous les Dogmes

mes de la Religion Chrétienne, qu'ils rejettoient également? Il y auroit là une Faute de Jugement, qu'on ne comprendroit qu'avec Peine. St. Epiphane ne l'a pas faite; mais, ce Pere confondant les Samaritains avec les Sadducéens, qui nioient l'Existence de tous les Esprits, il en a tiré cette Conséquence, qu'ils rejettoient le St. Esprit. Cependant, il ne devoit pas en faire un Dogme particulier des Samaritains. Cette Faute est moins surprenante que celle de Philastrius, qui les accuse d'avoir nié la Divinité de Jésus-Christ; ou celle de Léon de Byzance, qui, non content de dire qu'ils *rejettoient le Saint Esprit qu'ils ne connoissoient pas*, & d'attendre un Messie qui n'étoit pas Dieu, leur fait tenir le Langage de son Siecle, en assurant qu'ils croioient une seule *Nature & une seule Hypostase*, comme si ce Terme particulier aux Chrétiens Grecs depuis le quatrieme Siecle, avoit été connu à Samarie.

Il est vrai que ces Schismatiques se plaignoient, de ce que *le Saint Esprit leur a été ravi depuis* la Captivité; mais, ils n'entendent pas par là une des trois Hypostases, ou Personnes de la Trinité; mais, l'Inspiration prophétique, qui a manqué chez eux depuis qu'ils furent transportez dans les Plaines de l'Assyrie.

IV.

IV. Saint Epiphane continuant à confondre les Samaritains avec les Sadducéens, les accuse de nier *la Résurrection des Corps*, aussi bien que l'Existence des Esprits; & c'est pour leur prouver cette Vérité importante, qu'il leur allegue l'Exemple de Sara, laquelle conçut dans un Age avancé; & celui de la Verge d'Aaron, qui reverdit: mais, il y a une si grande Distance d'une Verge qui fleurit, & d'une Vieille qui a des Enfans, à la Réünion de nos Cendres dispersées, & au Rétablissement du Corps Humain, pourri depuis plusieurs Siecles, qu'on ne conçoit pas comment il pouvoit lier ces Idées, & en tirer une Conséquence. Il alléguoit encore que le Sang d'Abel crioit après sa Mort: cependant, le Sang n'est pas une Ame; le Corps doit donc résusciter. Comme si ce n'étoit pas là une Expression métaphorique, de laquelle on ne doit tirer aucune Preuve pour la Vie du Corps. Quoi qu'il en soit, l'Accusation est fausse; car, le Samaritain croioit la Résurrection.

En effet, on trouve dans leur *Chronique* deux choses qui la prouvent évidemment: car, ils parlent d'un *Jour de Récompense & de Peine*. Golius croioit qu'il étoit nécessaire de corriger le Texte, & d'y mettre *la Résurrection*: mais, on a remarqué que

la

la Correction n'est point nécessaire ; puis que dans le Stile des Arabes, cette Expression marque le Jour de la *Résurrection générale & du Deluge de Feu.* D'ailleurs, ils ont inséré dans leur *Chronique* l'Eloge de Moïse, que Josué composa après la Mort de ce Législateur ; &, entre les Louanges qu'il lui donne, il s'écrie qu'il *est le seul qui ait resuscité les Morts.* On ne sait comment l'Auteur pouvoit attribuer à Moïse la Résurrection miraculeuse de quelques Morts ; puis que l'Ecriture ne le dit pas, & que les Juifs même sont en peine de prouver qu'il étoit le plus grand des Prophêtes, parce qu'il n'a pas arrêté le Soleil, comme Josué, ni resuscité les Morts, comme Elisée.

V. Je ne sai si c'est sur l'Autorité de Saint Epiphane, ou d'Origene, qui avoit déjà confondu les Samaritains avec les Sadducéens, que Grégoire * le Grand, & Jean de Damas, les accusent aussi de nier cette Vérité ; mais, ils l'ont fait plusieurs fois. Philastrius †, qui les fait descendre d'un Roi imaginaire, nommé *Samar*, les accuse à même tems de dire, que la Résurrection des Corps se fait tous les jours par la Génération

* *Greg. I Mor. in Job, Lib. I, Cap. 6, p.* 22 ; *& Lib. II, Cap.* 19, *p.* 48.

† *Philast. de Har. pag.* 4.

tion des Enfans. C'étoit détruire ce Mystere, que de l'expliquer ainsi. Enfin, Léonce * de Byzance leur reproche aussi de nier la Résurrection des Corps, l'Existence des Anges, l'Immortalité des Ames, & que Jésus-Christ dut juger l'Univers. Ainsi, cet Auteur en fait des Sadducéens parfaits.

On est étonné de voir tant de Peres, qui se suivent l'un l'autre, & dont les petites Variations ne font que grossir les Fautes; car, il est aisé de justifier les Samaritains sur tous ces Articles. En effet, nous avons déjà prouvé par leurs propres Ecrits, qu'ils croioient la Résurrection comme un Dogme fondamental; & on ne les a confondus avec les Sadducéens, que parce qu'ils rejettoient les Traditions, les Ecrits des Prophêtes, & ne recevoient que la Loi de Moïse.

§. II.

Du Culte des Samaritains. Examen de cette Question, s'ils étoient Idolâtres.

VI. Il est plus difficile de démêler le Culte de ce Peuple. L'Ecriture dit, † que cet Assemblage de diverses Nations que Salmana-

* *Leont. Byzantin. de Sectis Act.* 11, *pag.* 502.

† *Dans le II Livre des Rois, Chap. XVII, Vers.* 29, *& suiv.*

manasar avoit envoiées, apportérent chacune leur Dieu, & leur Culte particulier. Elle nomme même ces Dieux, dont la plupart des Noms sont si barbares, qu'on ne devine pas ce qu'ils signifient. Les Rabbins profitans de cette Obscurité, n'ont pas manqué d'y faire leurs Commentaires, pour rendre leurs Ennemis plus odieux. Abravanel conte même, qu'ils ont ôsé transférer les Idoles jusques dans les Livres Sacrez. Il * s'est imaginé que Mardochée étoit l'Auteur du Pentateuque Samaritain; dont nous avons déjà parlé, & il se fonde sur ce que ce Libérateur de la Nation envoia des Lettres circulaires à tous les *Juifs* répandus dans le Roiaume d'Assuérus; & trouvant quelque Relation entre les Termes de *Lettres* & d'*Exemplaire*, il en conclut que Mardochée, Auteur des Lettres, l'est de l'Exemplaire du Pentateuque Samaritain. A cette prémiere Vision, il en ajoute une autre, que les Perses, aiant couché ce Livre dans leurs Regîtres, effacérent le Nom de Dieu, *Ælohim*, qui étoit au Commencement de la Génese, & substituérent celui d'Azimah, qui étoit une Idole, qu'ils adoroient, & dont le Culte passa à Samarie. La Fausseté de cette Conjecture est

* *V. Scaliger. de Emendat. Tempor. Lib. VII, pag.* 663.

eſt ſenſible; car, il y a dans cet Endroit, comme dans une Infinité d'autres, une Conformité parfaite entre l'Exemplaire des Samaritains, & celui des Juifs. Il eſt ſeulement vrai, que les Habitans de Hamath, tranſportez à Samarie, y adorérent Azimah, qui étoit leur Divinité.

VII. Le même Abravanel * impute aux Babyloniens, qui allérent habiter la Terre d'Iſraël, d'y avoir porté leur Déeſſe *Succoth-Benoth*, qui ſignifie, dit-il, *des Poules avec ſes Pouſſins*; & il prouve par là, qu'ils étoient tombez dans l'Idolatrie la plus groſſiere de ceux qui adoroient les Animaux, parce qu'ils s'imaginoient que la Divinité leur avoit communiqué quelque Vertu particuliere. C'eſt en ſuivant le même Principe, ou plutot je ne ſai quels Rapports de Termes, qu'on aſſure que les Cuthéens adoroient *un Coq*; ceux de Hamath *un Bouc ſauvage*. Ceux de Hava, diſent-ils, avoient pour Dieux un Chien & un Ane; ceux de Sepharvaïm un Mulet & un Cheval. Il ne feroit pas étonnant que la Colonie des Samaritains eut adoré ſes Dieux ſous la Figure des Animaux; puis que cela étoit aſſez ordinaire aux Païens.

Les

* *Abravanel in II Reg. Rabbi Levi in II Reg. Cap. XVII, Verſ.* 32.

Les Egyptiens, ces Maitres des Arts, & qui avoient cultivé les Sciences avec tant de Soin, ne laissoient pas d'adòrer les Chiens & les Chats.

* *Illic Æluros, hic Piscem Fluminis, illic Oppida tota Canem venerantur: nulla Dianam.*

Il n'y point de Difficulté sur les Chiens; mais, les Interprètes, au lieu d'y joindre les Chats, ont corrigé Juvénal, & ont lu *Cæruleos*, au lieu d'*Æluros*, qui chez les Grecs signifie un Chat, & qui étoit effectivement une des Divinitez de l'Egypte. Si les Païens n'adoroient pas directement les Boucs, du moins ils en donnoient les Jambes au Dieu Pan, avec le Visage d'une Chevre; & comment peignoit-on les Satyres?

Bacchum † in remotis Carmina Rupibus
Vide docentem: credite, Posteri,
Nymphasque discentes, & Aures
Capripedum Satyrorum acutas.

Mais, en deterrant tout cela chez les Païens, on n'avance pas un Pas pour découvrir les Dieux des Cuthéens; car, chaque Païs avoit

* *Juvenalis*, *Satyrâ XV*, *Vers.* 7, 8.
† *Horatius*, *Carminum Lib. II*, *Ode XIX*, *Vers.* 1, *&* *seqq.*

avoit ses Dieux & ses Symboles de la Divinité. On n'adoroit le Chien en Egypte, que parce qu'Anubis, l'un des Généraux d'Osiris, s'étoit couvert de la Peau d'un Chien, & cette Raison ne pouvoit regarder les Cuthéens. Il y a plus; car, les Habitans d'une Province se mocquoient souvent des Dieux de l'autre. Les Assyriens y étoient plus sujets que les autres; & Sennacherib sur tout témoigna publiquement le Mépris qu'il avoit pour les Dieux d'Egypte. On ne doit donc pas conclure de ce que le Chien étoit adoré chez les uns, qu'il le fut chez les autres. Cependant, il faut avouer que le Chien étoit un Animal sacré chez les Orientaux, & qu'on y comptoit entre les Préceptes de Zoroastre celui de nourrir les Chiens, au lieu de les tuer: & comme la plupart des Orientaux adoroient le Soleil, ils pouvoient aussi adorer le Chien, qui paroit toujours dans les Hieroglyphes de cet Astre.

Les Rabbins content qu'un d'eux passant en Afrique, apprit là que *Succi* * signifioit un *Coq*, d'où il conclut que le même Terme signifioit au plurier une Poule; & en joignant à ce prémier Terme celui de Filles, il trouvoit la Poule avec ses Poussins, & la Succoth-Bénoth, Déesse des Babyloniens.

VIII.

* שכוי.

VIII. Le savant Grotius a trouvé là trois especes de Divinitez. Prémiérement, Vénus, si célebre chez les Chaldéens, par l'Impureté qu'on commettoit dans ses Temples, où chaque Femme étoit obligée de se prostituer, pour faire sa Cour à la Déesse Succoth-Bénoth signifie les Tentes des Filles qu'on dressoit à cet Usage. Les Filles & les Femmes se faisoient dresser des Tentes autour des Temples, où elles attendoient quelqu'un qui leur demandât le Sacrifice de leur Honneur. Celles qui n'avoient pas des Tentes, se faisoient une Séparation avec des Cordes; & c'est à cela que Jérémie fait Allusion, quand il représente la Joie des Femmes idolâtres, lors qu'on avoit *rompu leurs Cordes*, parce qu'elles étoient ravies de trouver un Homme qui les fit sortir de cet Enclos, pour s'aller prostituer à l'Honneur de la Déesse. C'est le véritable Sens de ce Passage, qui a paru impénétrable. Secondement, Grotius trouve les Satyres, si célebres chez les Païens, dans l'Azima. Enfin, Adramelec étoit le Saturne, auquel on immoloit ses Enfans. Cette derniere Conjecture de Grotius m'avoit paru solide, lorsque je publiai la prémiere Edition de cet Ouvrage: mais, après avoir éxaminé la chose de plus près, j'ai trouvé qu'Adramelec & Anamelec étoient les Noms ou

les

les Titres de deux Rois : l'un de ces Titres signifie le Roi magnifique ; & l'autre le Roi débonnaire *: mais, les autres Divinitez paroissent impénétrables. Dans un si grand Eloignement de Siecles, il faudroit, pour les approfondir, connoître mieux la Religion, non seulement des Perses & des Chaldéens ; mais, des Peuples qui habitoient les différentes Provinces, qui avoient leurs Dieux particuliers, outre le Soleil qu'on adoroit ordinairement.

IX. Quoi qu'il en soit, l'Idolatrie de ces Peuples ne dura pas long-tems, *dans l'Etat qu'ils l'avoient apportée de chez eux*. Le Prêtre Juif, venu de Chaldée, réforma les Abus ; & sa Réformation, autorisée par la Crainte des Lions, qui dévoroient les Idolâtres, fit sans doute un grand Progrès. Les Restes des anciens Habitans, ravis de retrouver un Prêtre, leur Loi, & leurs anciens Sacrifices, contribuérent beaucoup au Rétablissement de l'ancien Culte. C'est pourquoi les Samaritains disoient hardiment à Esdras : † *Nous invoquons vôtre Dieu comme vous, & nous lui avons sacrifié depuis Essaraddon, qui nous a fait monter ici.* Non seulement ils adoroient le Dieu des Juifs ; mais,

* *Voiez mes Antiquitez Judaïques, Tom. I, pag.* 194.

† *Esdr. Chap. IV, Vers.* 2.

mais, ils *l'invoquoient comme eux*, & lui avoient offert des Sacrifices depuis le tems d'Essaraddon. Cependant, comme les Gouverneurs de Samarie étoient envoiés par le Roi de Babylone, & que l'Idolatrie ne se déracine qu'avec peine du Cœur des Peuples, il est apparent qu'il y resta quelque Mélange d'un Culte étrange, malgré la Réforme du Prêtre Juif: du moins, ce Sentiment ne peut être réfuté, & l'Écriture † le confirme.

X. Manassé quittant Jérusalem pour sacrifier sur le Garizim, mit le Culte dans une meilleure Forme qu'il n'étoit auparavant; mais, on ne sait s'il porta cette Réforme jusqu'au dernier Dégré de Piété. On le croiroit aisément, si ce qu'on dit étoit vrai, qu'Aléxandre le Grand aiant ordonné à ce Peuple de faire des Images & des Statuës, ils s'assemblérent sur le Garizim, pour demander à Dieu la Révocation d'un Arrêt contraire à sa Loi; & que là ils résolurent de donner à tous leurs Enfans le Nom d'Aléxandre, & de les lui présenter en suite, comme autant de Statues & d'Images vivantes, qui le représentoient. Mais, cette Historiette, quoi que tirée de la *Chronique des Samaritains*, n'en est pas plus certaine.

† *II Rois, Chap. XVII, Vers.* 33, 34.

XI. Les Juifs disent, qu'on avoit cru les Samaritains éxemts d'Idolatrie, jusqu'à ce que R. Ismaël passant par Samarie, pour aller adorer à Jérusalem, on voulut l'arrêter, sous Prétexte que le Culte étoit aussi pur sur la Montagne du Garizim, que sur celle de Sion; mais, il les * refusa, en les comparant *aux Chiens qui courent après une Charogne*, parce qu'ils étoient ardens pour les Idoles que Jacob avoit caché sous la Montagne, & qu'ils les adoroient. Les Samaritains voiant que leur Secret étoit découvert, eurent Peur qu'Ismaël ne leur enlevât les Idoles qui étoient dans la Montagne; &, afin de prévenir ce Malheur, ils résolurent de le tuer; mais, il les prévint à son tour, en s'enfuiant la Nuit.

XII. Cette Histoire est feinte, comme sont la plupart de celles que content les Juifs. I. Ismaël, Fils de Jose, paroit un Homme Romanesque. Il est vrai qu'on cite de lui dans le Thalmud quelques Sentences qu'on admire, quoi qu'elles soient peu importantes; mais, à même tems on sou-

* *Hierosol. Avodah Zarah, fol. 444, apud Lightfoot, Hor. Hebr. in Math. pag.* 328. *& in Joh.* 991. *V, B.B. Rabbin, tom. III. p.*297, Utri novem Caborum æquabatur; Magnitudine Cabus unus continebat viginti quatuor Ova,

soutient, que cet Homme avoit les Parties génitales plus grosses que ne seroit le Corps d'un autre Homme. Dire qu'on a inseré cela, pour en tirer des Leçons de Morale, ou pour empêcher qu'on ne se moque de ceux, à qui la Nature a fait d'aussi gros Présens, c'est vouloir couvrir une Sotise par une autre. II, Le Roman est aussi très mal concerté; car, ce n'est point le Génie des Idolâtres, que d'enterrer leurs Idoles. Au contraire, ils n'ont des Idoles, qu'afin d'adorer des Dieux sensibles, & qui marchent devant eux. Il est vrai que dans la suite des Siecles les Moines cachoient les Reliques dans des Lieux profonds, de peur que les Normans, ou des Ennemis qui faisoient des Irruptions, ne les emportassent; mais, on avoit soin de les retirer, & de les exposer à la Vénération des Peuples, lorsque le Péril étoit passé. III, Les Juifs rendent, sans y penser, un Témoignage avantageux aux Samaritains sur la Pureté de leur Culte; puis qu'on avoue qu'avant la Découverte faite par Ismaël, on ignoroit qu'ils adorassent les faux Dieux. L'Idolatrie, dont le Culte est public & sensible, n'est pas une de ces choses qu'on peut cacher long-tems. Les Juifs, voisins & jaloux, pouvoient-ils ignorer la Religion des Samaritains leurs Ennemis jusqu'au tems

d'Ismaël? Cette Ignorance seule suffit pour les disculper. IV. Il est vrai que lors qu'on demande * dans le Thalmud, si on doit mettre les Samaritains, ou Cuthéens, au Rang des Païens, il y a un Maure qui décide contre eux; mais, un autre, nommé Simon, les distingue des Idolâtres; & quand le Nombre des Suffrages, qui leur sont contraires, l'emporteroit, on ne doit pas croire aveuglément les Rabbins dans leur propre Cause.

XIII. Saint Epiphane paroit avoir lu cette Accusation d'Idolatrie, intentée par les Thalmudistes contre les Samaritains; car, il leur reproche d'adorer les Téraphims que Rachel avoit emportez à Laban, & que Jacob enterra. Il soutient aussi, qu'ils regardoient vers le Garizim en priant, comme Daniel à Babylone regardoit vers le Temple de Jérusalem. Mais, soit que St. Epiphane ait emprunté cette Histoire des Thalmudistes, ou qu'il l'ait imaginée, elle est d'autant plus fausse dans son Ouvrage, qu'il s'imaginoit que le Garizim étoit éloigné de Samarie, & qu'on étoit obligé de tourner ses Regards vers cette Montagne, parce que la Distance étoit trop grande pour y aller faire ses Dévotions.

XIV.

* *V. Schalim Hierosol. fol. 46. v. Lightfoot, Hor. Heb. in Evang. Math. p.* 328.

XIV. On soutient encore, que les Samaritains avoient l'Image d'un Pigeon, qu'ils adoroient comme un Symbole des Dieux; & qu'ils avoient emprunté ce Culte des Assyriens, qui mettoient dans leurs Etendards une Colombe, en mémoire de Semiramis, qui avoit été nourrie par cet Oiseau, qui avoit été changée en Colombe, & à qui ils rendoient des Honneurs divins. Philon assure, qu'il avoit vu à Ascalon un Nombre infini de Pigeons, parce qu'on ne les y tuoit pas, de peur de manger ses Dieux.

Quid referam, ut volitet crebras intacta per Urbes
Alba Palæstino sancta Columba Syro.

Les Cathéens, qui étoient de ce Païs-là, purent retenir le Culte de leur Païs, & en conserver la Mémoire pendant quelque Tems; car, on ne déracine pas si facilement l'Amour des Objets sensibles dans la Religion, & le Peuple se les laisse rarement arracher.

Mais, les Juifs sont outrez sur cette Matiere, comme sur tout ce qui regarde les Samaritains. Ils soutiennent qu'ils avoient élevé une Statue, avec la Figure d'une Colombe qu'ils adoroient; mais, ils n'en donnent point d'autre Preuve que leur Persua-

 sion.

sion. *J'en suis très persuadé*, dit un Rabbin; & cette Persuasion ne suffit pas sans Raisons? Ils ajoutent, que le Samaritain circoncisoit ses Enfans au Nom de *cette Colombe*. Enfin, Gans,* rapporte, que du tems de Meir, qui vivoit sous Adrien, on trouva sur le Garizim l'Image d'une Colombe, ce qui obligea ce Docteur à décider qu'on devoit mettre les Samaritains au rang de tous les Infideles; mais, cela lui paroit suspect, & ne s'accorde pas avec ce que disent d'autres Rabbins, qui font le Temple du Garizim beaucoup plus ancien qu'Aléxandre, & qui assurent que ce Prince égorgea tous les Cuthéens, à la Priere de Siméon le Juste. Pour concilier des choses irréconciliables, il s'appuie sur l'Autorité du Docteur Jom Tof, qui dit que les Cuthéens avoient adopté le Culte & les Loix de Moïse; mais, qu'au tems de Meir, c'est-à-dire, sous l'Empire d'Adrien, ils vinrent se rétablir à Sichem, & y apporterent leur ancienne Religion; ce qui les fit condamner comme des Prophanes. Cette Diversité de Sentimens fait voir l'Incertitude dans laquelle les Juifs sont sur cette Matiere. Il faut même digérer des Monstres en Histoire & en Chronologie, pour faire revenir les Cuthéens à Sichem sous Adrien.

* *Ganz. Tsemach David, pag.* 106 *&* 61.

Adrien. Il est vrai que ce Prince y envoïa une Colonie; mais, elle n'étoit pas composée de Cuthéens.

On lit dans la *Chronique des Samaritains*, que les Romains voulant les empêcher d'aller faire leurs Dévotions sur le Garizim, ils y mirent un Talisman; &, ce Talisman avoit la Figure d'un Pigeon, qui se tournoit toujours du côté du Soleil: &, lors qu'un Samaritain approchoit de la Montagne, il prononçoit distinctement ce Mot, *Hébreu Samaritain*. Les Romains, avertis par là, se jettoient promptement sur celui qui venoit adorer, & le tuoient. Les Romains n'avoient pas fait ce Talisman. Les Samaritains pouvoient l'avoir fait eux-mêmes, afin d'écarter les Pigeons & les autres Oiseaux qui venoient souiller le Temple bati sur le Garizim. On empêchoit les Bêtes & les Reptiles d'en approcher par des Balustrades qu'on avoit posées tout autour de cet Edifice: mais, il falloit quelque autre Préservatif contre les Oiseaux, & on n'en trouva pas de meilleur que le Talisman d'un Pigeon. On appuie cette Conjecture par divers Exemples de Talismans anciens, qui écartoient les Serpens & les autres Animaux des Villes, où on les avoit posez. Pour moi, qui n'ai aucune Foi pour les Talismans, & qui ne com-

 prens

prens pas que les Planêtes, en envoiant leurs Raions sur une Figure de Bois ou de Cuivre, produisent aucun des Effets qu'on leur attribue ; je ne puis m'imaginer que ce soit un Talisman qui ait donné lieu à l'Accusation qu'on fait aux Samaritains d'adorer un Pigeon. Je ne sçai même si nous ne nous sommes pas trop arrêtez à rapporter l'Origine d'une Fable qui ne le mérite pas. Si les Samaritains adoroient un Pigeon, il feroit plus naturel de dire qu'ils avoient emprunté ce Culte de leurs Voisins, les Habitans d'Ascalon, qui avoient beaucoup de Vénération pour cet Oiseau, en Mémoire de Sémiramis, ou de Vénus.

Mais, il faut remarquer, 1, qu'aucun des anciens Ecrivains, ni Prophanes, ni Sacrez, ni Païens, ni Ecclésiastiques, n'ont parlé de ce Culte que les Samaritains rendoient à un Oiseau. Ce Silence général est une Preuve de la Calomnie des Juifs. 2, Il faut remarquer encore, que les Juifs n'ont ôsé l'insérer dans le Thalmud. Cette Fable n'est point dans le Texte; mais, dans la Glose. Il faut donc reconnoître que c'est un Auteur beaucoup plus moderne, qui a imaginé ce Conte : car, le Thalmud ne fut composé que plusieurs Siecles après la Ruine de Jérusalem & de Samarie. 3, On cite le Rabbin Meir, & on lui attribue cette

Décou-

Découverte de l'Idolatrie des Samaritains: mais, le Culte Public, rendu sur le Garizim, par un Peuple entier, n'est pas une de ces choses qu'on puisse cacher longtems, ni découvrir par Subtilité, ou par Hazard. D'ailleurs, ce R. Meir est un Nom qu'on produit. Il n'est resté de lui, ni Témoignage, ni Ecrit, sur lequel on puisse appuier cette Conjecture. 4, Enfin, la Fable est mal concertée: car, si Adrien avoit fait poser ce Talisman sur le Garizim, pour avertir les Sentinelles de la Venue d'un Samaritain, afin de l'égorger, les Schismatiques, bien loin d'adorer une Image destinée à leur Perte, auroient taché de la briser, comme en effet on suppose que Baba Raba le fit.

XV. Ce qu'il y a de vrai, est que le Temple du Garizim fut consacré à Jupiter, sous le Regne d'Antiochus Epiphanes; &, quoi que la Persécution ne fut pas toujours aussi violente, il est très apparent qu'on y conserva quelque Mélange d'Idolatrie avec le Culte de Dieu, d'autant plus que les Rois de Syrie y avoient toujours beaucoup de Pouvoir. Hircan, qui prit cette Ville sur eux, travailla sans doute à la Réformation du Culte. Il ne haïssoit pas assez ces Schismatiques, qui devenoient ses Sujets, pour les laisser damner par une Idolatrie

ouverte & publique. Cependant, il falloit qu'il y eut encore quelque Défaut dans l'Adoration qu'ils rendoient au Dieu Souverain, lors que Jésus Christ parut; puisqu'il les en censura, * *Vous adorez ce que vous ne connoissez point*. L'Ignorance faisoit leur grand Crime; mais, cette Ignorance rouloit sur l'Adoration: & il est aisé de comprendre par l'Union de ces deux choses, qu'il y avoit de l'Erreur & du Crime dans leur Culte, quoi qu'on ne puisse décider sur la Nature, ni le Dégré de leur Faute: nous en parlerons dans la suite.

XVI. Les Samaritains avoient gardé les Rites & les Cérémonies de la Loi; car, elles étoient gravées dans les Livres de Moïse. Cependant, Saint Epiphane leur fait un Crime, de ce qu'ils craignoient d'être souillés par l'Attouchement d'un Mort. Ce Pere, ne pouvant ignorer que cette Fraieur étoit fondée sur la Loi de Moïse, qui porte, que *si quelqu'un touche un Mort, il sera souillé jusqu'au Soir*, il fait trois choses pour éluder ce Passage. 1, Il soutient qu'il y a dans l'Original un Article qui marque *le Mort* par excellence; & ce Mort étoit Jésus-Christ, qu'on ne pouvoit crucifier sans demeurer souillé jusqu'au Soir. 2, Il prévient

* *Voiez l'Evangile de St. Jean, Chapitre IV, Vers. 22.*

vient une Objection qu'on pouvoit tirer d'un autre Endroit de l'Ecriture, qui ordonne de fermer *les Fenêtres d'une Maison, lors que le Mort passe, parce qu'autrement elle seroit souillée.* Il a recours au Sens figuré, & soutient que c'est le Péché; & les Fenêtres qu'on est obligé de fermer, sont les *Yeux*, de peur d'être tenté par le Péché, qui séduit, & qui passe par les Sens jusqu'au Cœur. 3. Enfin, il tâche de prouver ce qu'il avance, par ces Paroles de Jérémie, *La Mort est entrée par les Fenêtres*; car, si le Prophête parloit de la Mort, l'Ennemie cruelle du Genre humain, on n'auroit eu qu'à tenir les Fenêtres d'une Maison bien fermées, pour empêcher la Mort d'y entrer & d'y faire ses Exécutions. Cette Interprétation seroit ridicule & fausse; il faut donc avoir encore une fois recours aux Yeux, par le Ministere desquels le Péché, *dont les Gages sont la Mort* *, entre dans l'Ame.

Saint Epiphane n'avoit qu'à ouvrir les Oracles de Jérémie. Il auroit remarqué sans peine, que le Prophête, parlant d'un Châtiment exemplaire de Dieu, représente au Peuple que la Mort entroit chez eux *par tous les côtez.* L'Expression du Prophête

 étoit

* *Voiez l'Epître aux Romains, Chapitre VI, Vers.* 23.

étoit figurée, je l'avouë, mais, la Figure qu'on lui attribue, est trop violente. La Mort ne signifie point ici le Péché, & les Fenêtres ne sont point les Yeux; mais, l'Exécutrice des Ordres de Dieu; qui volant par tout, couchoit dans le Tombeau un grand Nombre de Personnes; & on exprime sa Violence, en disant qu'elle entroit par les *Fenêtres*, aussi bien que par la Porte des Maisons. D'ailleurs, cet ancien Pere n'avoit qu'à consulter les Juifs. Il auroit appris d'eux, qu'ils croioient tous être souillés par l'Attouchement d'un Cadavre; que cette Foi étoit apuiée sur l'Ordre de Dieu: &, c'est faire Violence à l'Ecriture, que de chercher là Jésus-Christ crucifié. Les Samaritains observoient cette Loi des Juifs, & les autres Rites que Moïse leur avoit laissés.

§. III.

Du Salut des Samaritains. Si le Schisme les en excluoit.

XVII. La grande Question, qu'on doit éxaminer, regarde le Salut des Samaritains. La Femme, à qui Jésus-Christ prêcha, eut beau justifier son Attachement au Garizim, par l'Exemple d'Abraham & de Jacob, qui avoient adoré sur la Montagne; J. Christ

lui

lui soutint toujours, que *le Salut étoit des Juifs* *. On a conclu de là, que le Fils de Dieu excluoit du Salut tous les Samaritains, à cause que par leur Schisme ils avoient *renoncé à la Suite du Peuple saint*; & *à la Tige Sacerdotale*. Mais, je ne puis m'empêcher de remarquer trois choses pour l'Explication de cet Endroit de l'Evangile, qui paroit obscur.

Prémiérement, on ne peut ôter le Salut aux Samaritains sans combattre la Révélation, & anéantir l'Ecriture; car, la plupart des Prophêtes, dont les Oracles sont entrez dans le Sacré Canon, étoient nez ou à Samarie, ou dans le Schisme. Osée étoit d'Issachar; Joël, Rubbénite; Jonas, de la Postérité de Zabulon; & toutes ces Tribus étoient Schismatiques: Abdias étoit né à Bethacad, Bourg voisin de Samarie. Elie & Elizée, ces Saints à Miracles, vécurent toujours dans le Schisme. Comment damner les Samaritains; puis que dans le même tems Dieu s'en réserva jusqu'à sept mille, ausquels il donna le Salut. Dire que ces Saints & ces Prophêtes avoient l'Esprit de Retour vers Jérusalem, c'est transformer ces Hommes divins en autant de Scélérats, qui connoissoient la Nécessité de l'Union avec *la Tige Sacerdotale*, &

* *Evangile de St. Jean, Chap. IV, Vers. 22.*

qui ne travailloient pas pour la reprendre, ni pour la faire reprendre aux autres; car, ils ne retournérent jamais à Jérusalem, voisine de Samarie, où ils étoient persécutez. Comment les disculper, à la faveur de l'Intention, après un si grand nombre de Siecles? Toujours attachés à leur Patrie, ils aimoient mieux s'y cacher, & y être persécutez par Jésabel, que de passer à Jérusalem, qui étoit voisine, où étoient le Temple & les Sacrificateurs.

Secondement, lors que Jésus-Christ apprend à la Samaritaine, que *le Salut étoit des Juifs*, il parle de ce grand Salut qui commençoit à paroitre. C'étoit ce même Salut, que Siméon avoit tenu entre ses Bras dans le Temple: * *Mes Yeux ont vu le Salut*. En effet, c'étoit le Messie, qui parloit à elle, & qui étoit né de la Tribu de Juda, & à Bethléem. Mais, afin de lever la Difficulté, qui nait de ce que Jésus-Christ condamne l'Ignorance & le Culte des Samaritains, *Vous adorez ce que vous ne connoissez point*, il suffit de remarquer que dans ce tems-là il y avoit un grand Mélange de Nations dans la Judée, & particuliérement à Samarie. Ces Nations de différente Religion avoient altéré le Culte du vrai Dieu, & obscurci la Vérité par les Superstitions qu'el-

* *Evangile de St. Luc, Chap. II, Vers. 30.*

qu'elles introduisoient, & pour lesquelles le Peuple a toujours trop de Penchant.

XVIII. En effet, il arriva un grand Changement à Samarie, par le Mélange des Habitans qu'Hérode y envoia; car, il tira six mille Hommes de ses Troupes auxiliaires, qu'il plaça dans cette Ville; & il étoit difficile que ce Nombre d'*Idolâtres* n'altérât la Religion & les Coûtumes du Païs. De là vient, qu'ils eurent plus de Liaison avec les Romains, que le reste des Juifs. Joseph rapporte que les Différens sur la Religion devenoient d'autant plus fréquens, que la plupart des Soldats, qui combatoient à la Solde des Romains, étoient nez à Césarée & à Samarie. De là vient aussi qu'ils furent plus faciles à rendre le Culte religieux, que les Empereurs de ce tems-là éxigeoient pour eux, ou pour leurs Statues. Caligula ordonna que sa Statue seroit mise dans leur Temple, aussi bien que dans celui de Jérusalem, & on ne voit pas qu'ils y fissent de Résistance. Néron y fit porter celle de Claude, qu'il avoit mis au Rang des Dieux; & nous avons parlé d'une Médaille * frappée sous le même Prince, dans laquelle est Astarte, Déesse de Syrie, tenant de sa Main la Tete d'Osiris,

* *Noris Epoch. Syro-Macedon. Dissertat. V.*

ſiris, avec ces Paroles : *Samarie a fait battre cette Médaille à l'Honneur des Dieux auguſtes & grands.* On mettoit donc les Auguſtes au Rang des grands Dieux, & on les honoroit à Samarie dans le Temple avec le vrai Dieu : Caractere évident du Mêlange de Religions & de Culte, qui s'étoit fait dans cette Ville depuis la Soumiſſion des Hérodes pour les Empereurs, & l'Aſſemblage des différentes Nations, qui y étoient entrées. C'eſt ce qui attiroit à juſte Titre la Cenſure de Jéſus-Chriſt, & lui faiſoit dire, qu'ils *adoroient ce qu'ils ne connoiſſoient pas.* Jéſus-Chriſt ajoute que *le tems vient auquel on adorera Dieu en Eſprit & en Vérité.* Ce Redempteur du Monde vouloit prédire par là le Renverſement du Culte qui étoit en Uſage, tant à Samarie qu'à Jéruſalem. Il avertiſſoit cette Femme, que Dieu ne ſeroit plus adoré ſur le Garizim, comme faiſoient les Samaritains, ni même à Jéruſalem, comme les Juifs. On devoit adorer Dieu en *Vérité*, par Oppoſition au Culte ſuperſtitieux des Samaritains ; & en *Eſprit*, par Oppoſition au Culte cérémoniel & charnel des Juifs.

§. IV.

§. IV.

Réponse à diverses Objections sur le Salut des Samaritains.

XIX. On a critiqué cet Endroit de l'Histoire des Samaritains, depuis que la prémiere Edition a paru. Non seulement les Catholiques Romains, entêtez de l'Unité jusqu'à refuser toute espece de Grâce à ceux qui ne sont pas dans leur Communion; mais, quelques Réformez ont trouvé mauvais que je laissasse à des Schismatiques l'Espérance du Salut que Jésus-Christ leur a ôtée. Mr. du Pin, dans l'Edition qu'il a fait faire à Paris de mon Histoire des Juifs, n'a pas manqué de corriger cet Endroit, & de m'attribuer des Sentimens directement opposez aux miens. Il soutient que les Schismatiques n'étoient pas obligés de quitter leur Domicile, pour aller à Jérusalem adorer Dieu; qu'il suffisoit qu'ils fussent unis à la Tribu de Juda, en pratiquant le même Culte, comme il suffit que les Catholiques Romains soient unis à la Tige Sacerdotale & à l'Eglise, par la Foi, quoi qu'ils demeurent avec les Infideles. Le Réformé * soutient, que les Prophêtes condam-

* *La Croze, Entretiens sur divers Endroits de l'Histoire des Juifs, pag.* 154.

damnoient le Culte qu'on pratiquoit à Samarie; que Dieu témoignoit souvent son Indignation contre les Samaritains, lors même qu'il vouloit épargner Juda. Les uns & les autres citent également le Prophête Osée, pour prouver ce qu'ils avancent. Enfin, on remarque, que dans la Pâque qu'Ezéchias fit célébrer, il y avoit des Hommes de toutes les Tribus d'Israël. Il faut nécessairement éclaircir ce Fait; puis qu'on fait de si grandes Difficultez contre notre Sentiment, & que je suis responsable tant au Juif qu'au Grec.

XX. Prémiérement, Dieu conserva pour les Samaritains un Amour tendre, jusqu'à ce qu'ils eussent comblé la Mesure de leurs Péchés, par leur Idolatrie. Il les *aimoit, comme les Raisins qu'on trouve* dans le Desert. Il avoit *vu leurs Peres, comme on voit avec Plaisir les Figues paroitre au Haut du Figuier*. Leur Simplicité attiroit son Amour: car, *Ephraim étoit comme une Colombe, facile à séduire*. Enfin, Dieu sentoit une Résistance terrible à leur faire porter la Peine de leurs Péchés. * *Comment te detruirois-je, ô Ephraim? Comment te mettrois-je, ô Israël, comme Adamah, & t'exterminerois-je, comme Tséboim? Mon Cœur est ému: il est agité de Trouble & de Répentance. Je ne laiss-*

* *Osée, Chap. XI, Vers. 8, 9.*

laisserai point agir ma Colere dans toute son Etendue, Je ne me résoudrai point à exterminer Ephraim, parce que je suis Dieu, & non pas un Homme, Je suis le Saint, qui a été adoré au milieu de vous. Dieu peut-il parler plus tendrement qu'il faisoit par la Bouche d'Osée, ce Prophète Schismatique, qu'on cite comme un Témoin décidant contre mon Sentiment. On voit là un Dieu, qui attribue aux Schismatiques la Simplicité de la Colombe; qui avoue qu'ils l'ont adoré; qu'il sent des Emotions de Coeur à la seule Idée de leur Perte, quoi que justement méritée, & qu'il ne peut se résoudre à les détruire. Il faut avouer qu'un Peuple, qui est un Objet si tendre de l'Amour de Dieu, & de ses Compassions, ne peut être regardé comme l'Objet de la Réprobation.

XXI. Secondement, si Dieu ménace les Schismatiques d'un Chatiment exemplaire, à cause de leur Idolatrie, il fait les mêmes Ménaces au Peuple de Jérusalem, parce qu'il étoit tombé dans le même Crime. Il faut donc distinguer chez les Juifs, aussi bien que chez les Samaritains, le Culte idolâtre qui s'introduisoit souvent dans les deux Parties de la Nation, de cette Unité qu'on trouve absolument nécessaire, & sans laquelle il n'y a point de Salut. L'Idolatrie étoit criminelle chez les Samaritains, &

mérita

mérita la Ruine entiere de sa Nation ; mais, elle ne l'étoit pas moins dans les Tribus de Benjamin & de Juda, qui la plaçoient jusques dans le Temple du Dieu vivant. Les Prophêtes de Samarie avoient raison de crier contre ces faux Cultes, & de les regarder comme autant d'Abominations, qui attiroient & la Colere & les Chatimens de Dieu ; mais, les Prophêtes de Juda, & même ceux de Samarie, comme Osée, n'en disoient pas moins contre les faux Cultes qui régnoient à Jérusalem sous cette longue Succession de Rois idolâtres. Mais, voici le Nœud de la Difficulté : nous soutenons que comme il y avoit des Prophêtes & des Fideles à Jérusalem, qui adoroient le vrai Dieu, & qui avoient en Horreur ce Mélange de Religion, par lequel on confondoit Dieu avec les Idoles, la même chose arrivoit à Samarie. Nous ajoutons que comme Dieu maintint son Alliance avec le Peuple Juif, à cause des Fideles, il faisoit la même chose avec les Elus Samaritains qui ne fléchissoient point le Genou devant Bahal ; & nous concluons de là, que ce n'étoit point le Schisme, mais, l'Idolatrie également funeste dans les deux Parties de la Nation, qui damnoit les uns & les autres, plutot que la Séparation & le Schisme.

XXII.

XXII. En troisième Lieu, c'est déguiser la Difficulté, que de dire que les Schismatiques n'étoient pas obligés de changer de Domicile, pour se retirer à Jérusalem; parce qu'en demeurant chez eux, ils pouvoient être unis à la Tige Sacerdotable, & attachés au gros de l'Arbre: car, je n'ai jamais eu une Imagination assez extravagante pour croire, que les Samaritains devoient aller établir leur Domicile à Jérusalem, ou dans les Terres des deux Tribus, qui n'auroient pu les contenir. Mais, je soutiens que ces Schismatiques, demeurant chez eux, devoient aller tous les Ans à Jérusalem, adorer Dieu, offrir des Sacrifices, manger l'Agneau de Pâque, & se réünir à la Tige Sacerdotale. Cependant, ils ne le faisoient pas; & le Silence des tous les Ecrivains Sacrez, Auteurs contemporains, & interessés à rapporter un Fait si important, le prouve démonstrativement. On sçait assez par l'Histoire, que les Juifs dispersez à Babylone & dans tout l'Orient, venoient comme des Armées adorer à Jérusalem, malgré l'énorme Distance des Lieux. On sçait même que les Prosélytes remplissoient ce Devoir comme les autres. Mais, on n'a point de Preuve que les Juifs de Samarie fissent la même chose pendant ce grand Nombre d'Années que le Schisme a

duré.

duré. Si jamais la Preuve négative fut bonne, c'est lors qu'on la tire du Silence des Auteurs Sacrez; sur tout, lorsque le Silence est général, & la Matiere importante. D'ailleurs, les Prophêtes Schismatiques ont fait le Point capital de ma Preuve. Les Prophêtes, qui traçoient au Peuple les Regles de leur Devoir, & qui devoient confirmer ces Preuves par de bons Exemples, devoient être les prémiers à crier contre le Schisme & à prêcher l'Unité de l'Eglise, si elle étoit absolument nécessaire au Salut. Ils devoient donner l'Exemple aux autres, & remener ces Brebis errantes au vrai Pasteur & à la Tige Sacerdotale. Cependant, on ne voit en aucun Endroit qu'ils aient fait une Démarche si nécessaire & si éclatante. Je le repete: Elie persécuté à Samarie, avec sept mille * Hommes, qui n'avoient point fléchi le Genou devant Bahal, devoient chercher une Retraite à Jerusalem, au lieu de fuir dans des Deserts éloignés & arides, ou de se cacher avec un Danger si éminent de mourir de Faim. Cependant, ils se jettent dans les Extrémitez les plus fâcheuses, plutot que de rentrer dans l'Unité

* Conférez le I Livre des Rois, Chap. XIX, Vers. 18; avec l'Epitre aux Romains, Chap. XI, Vers. 4.

nité de l'Eglise. Lors que les Lévites abandonnérent Jéroboam, on n'a pas manqué de coucher cet Exemple dans les Regitres Publics, & on le trouve marqué dans les Ecrits Sacrez. Pourquoi ne dit-on jamais la même chose des Prophêtes, dont la Réünion auroit été beaucoup plus édifiante. S'ils l'avoient fait, on ne s'én seroit pas tû à Jérusalem, où l'on avoit un si grand Intérêt à le publier, afin d'entraîner le Peuple par l'Autorité & le Retour des Hommes que Dieu inspiroit. On a beau dire: je ne voi point que ces Saints Prophêtes divinement inspirez aient renoncé au Schisme pour rentrer à Jérusalem dans l'Union avec les Pontifes; & je ne puis croire qu'ils aient été damnez, quoi qu'ils aient vécu toujours dans le Schisme.

XXIII. En quatrieme Lieu, la Pâque d'Ezéchias confirme ce Sentiment, au lieu de l'affoiblir: car, puis qu'on a marqué dans les Ecrits Sacrez cette Exception à l'Usage ordinaire, il est aisé de tirer cette Conséquence, que les Ecrivains Sacrez n'auroient pas fait cette Remarque, si l'Evénement n'avoit été singulier; ou bien, qu'on auroit dit la même chose de ce grand Nombre de Pâques précédentes, s'il étoit vrai que les Samaritains se rendissent tous les Ans à Jérusalem. Le Schisme avoit alors

perdu

perdu une Partie de sa Force & de sa Vigueur, par la Désolation de Samarie & le Transport de ses Habitans en Orient. Il n'étoit pas étonnant que ceux qui étoient restez en petit Nombre sans Chef eussent plus de Condescendance pour le Roi Ezéchias, qui les sollicitoit. Cependant, il ne put pas accomplir le pieux Déssein de la Réünion de la plupart des Habitans; qui, quoi que misérables, resistérent à son Invitation, & les autres s'en mocquérent; Preuve évidente de ce que leurs Ancêtres avoient fait.

Crimine ab uno
Disce omnes *.

§. V.

La Conversion de la Samaritaine & ses Miracles.

XXIV. Entre les Samaritains, Jésus-Christ convertit d'abord une Femme, qui, touchée de sa Prédication miraculeuse, alla annoncer dans la Ville qu'il étoit le Christ. On assure que cette Samaritaine, nommée Photine, se convertit parfaitement; & qu'elle entraîna toute sa Famille, composée de deux Fils, qu'on appelle Joseph & Victor, du

* *Virgilius, Æn. Libro II, Vers.* 95, 96.

au Duc Sébastien, d'Anatolius, de Photius; de Photide, de Parasceve, & de Cyriaque, qui étoient ses Seurs. Tous ces Prosélytes souffrirent ensemble le Martyre le 20 de Mars. Les * Grecs & les Latins †, qui ont inséré tous ces Noms dans leurs Martyrologes, en célébrent la Fête ce jour-là. Les Peres ont fait une Opposition entre les Habitans de Sichem & les Apôtres, très avantageuse aux prémiers; car, les uns & les autres furent prêchez par une *Femme*. Marie Magdelaine annonça la Résurrection aux Disciples, qui ne la crurent pas; au lieu que les Samaritains, prêchez par une Femme impudique, sortirent en foule pour écouter le Prophête dont elle parloit, & crurent en lui. Le Prodige étoit d'autant plus grand, que le Messie ne se trouve pas aussi clairement dans les Ecrits de Moïse, que dans ceux des autres Prophêtes qu'ils rejettoient.

Le Martyre de Photine & ses Actes apprennent bien des choses; car, on ‡ ignoroit comment l'Afrique avoit été conver-

* *Menolog. Graecor. Mart.* 20, *apud Canis. Lection. Antiq. t. II, pag.* 743.

† *Martyr. Roman. cum Not. Baron. Mart.* 20, *pag.* 117.

‡ *Acta Photin. Samar. & Soc. ex MS. Cod. Graeco Jeremiae Const. Patr. apud Salazar. M. Hisp. p.* 330.

ties: mais, on voit que ce fut la Samaritaine qui passa à Carthage sous l'Empire de Néron, & qui rendit cette grande Ville Chrétienne. Tertullien avoit raison de n'en faire point Honneur aux Apôtres; puis qu'une Femme étoit le prémier Ministre de cette Eglise. Qu'on se mocque présentement des Réformez, qui ont eu quelquefois des Artisans pour Prédicateurs; puis que sous les yeux de Saint Pierre, Carthage reçut l'Evangile par la Bouche d'un Femme. Le Fils de la Samaritaine fut un des Généraux de Néron. Les Grecs disent qu'il commanda les Armées de ce Prince contre les Avares; mais, les Espagnols assurent que c'étoit contre les Rebelles de Braga qu'il fit la Guerre, & qu'en effet, il étoit Gouverneur d'*Italique*, Cette Ville étoit située dans l'Andalousie; car, on voit une Médaille de l'Empereur Adrien, sur le Revers de laquelle est un Autel, avec ces Mots: (a)

MUNICIP. ITALICEN. BÆT.

C'étoit de là que la Compagnie de Corneille le Centenier avoit tiré le Nom d'Italique,

(a) Il ne faut pas dissimuler que le savant & illustre Mr. Cuper nous a écrit qu'il regarde cette Médaille comme fausse, parce que les Villes d'Espagne n'ont point batu de Médaille depuis Caligula,

lique, que lui donne Saint Luc; & ce Capitaine, aussi bien que ses Soldats, étoient Espagnols. Victor, Gouverneur de cette Place & Fils de la Samaritaine, reçut Ordre de Néron d'égorger les Chrétiens de son Gouvernement. Le Général des Troupes, informé que Victor & sa Mere avoient été convertis par Saint Pierre, lui fit de grandes Remontrances; mais, Victor demeura ferme. Le Général perdit la Parole, & ne la recouvra qu'après trois jours, pour crier: *Il n'y a qu'un seul Dieu; c'est celui des Chrétiens.* Il fut aussitot catéchisé & batisé par Victor. On apprend là deux choses: 1, l'une, que la Conversion de la Samaritaine ne se fit point par Jésus-Christ; mais, par le Ministere de Saint Pierre: 2, l'autre, que les Commandans des Troupes, quoi que Laïques, prêchoient & batisoient, quoi qu'il y eut des Prêtres dans la Ville; puis qu'Italique étoit pleine de Chrétiens.

Néron, averti de ce qui se passoit en Afrique, par les Prédications de Photine, & en Espagne, par la Fermété de son Fils Victor, ordonna qu'on transportât toute cette Famille à Rome. Jésus-Christ leur apparut en Chemin, & les fortifia sur la Route. Photine fit voir à l'Empereur ses Seurs, dont l'une s'appelloit Photo, &

l'autre Photis ; ce qui marque que le Ménologe de Sirlet est corrompu ; car, il faut lire Photo, au lieu de Photius, & changer un Homme en Fille ; ou bien, en Femme, Seur de la Samaritaine. Néron, après avoir tourmenté ces Femmes, leur envoïa sa Princesse (*Anthuse*) sa Fille, chargée de Perles & de Pierreries, pour les tenter. Photine la voiant arriver, lui cria : *Epouse du Seigneur, soiez la Bienvenuë.* La Princesse, qui étoit Vierge, lui repondit : *Madame, ma Maitresse, la Resplendeur de Christ, le Seigneur soit avec vous.* La Conversion de la Princesse, & de cent Filles d'Honneur qui étoient à sa suite, fut bientot faite, & la Samaritaine les batisa toutes. Néron en enragea. On voulut empoisonner ces saintes Femmes ; mais, le Magicien Lampadius, qui avoit préparé le Poison, se convertit, quand il s'apperçut qu'il ne produisoit pas son Effet. Il n'y eut point de Supplice qu'on n'emploiât ; mais, comme tout étoit inutile, on les écorcha.

On ne doit pas être étonné de trouver des Faussetez dans la *Chronique des Samaritains* ; puis que les Chrétiens en content un si grand Nombre d'une seule Femme de ce Païs-là, dont ils n'ont aucune Nouvelle, & de qui le Christianisme n'est pas seulement connu. Cependant, on dit froidement,

dement, qu'il ne faut pas *douter de la Vérité de ces Actes*. Mr. de Tillemont, qui ne laissoit pas d'avoir ses Doutes là-dessus, a cru disculper les Latins, en disant qu'ils se sont contentez d'insérer ces Noms dans leur Martyrologe, sans dire qu'ils avoient souffert pour Jésus-Christ. Mais, l'Apologie est foible & fausse; car, on y appelle *Photine la Samaritaine*, & on ne connoit point d'autre Samaritaine Martyre, que celle dont parlent les Grecs. On célebre sa Fête le même jour; on lui donne les mêmes Enfans & les mêmes Seurs; ce doit donc être la même Personne. En effet, on décide même dans les Martyrologes d'Espagne, & du Mont Cassin, que c'est la Samaritaine de l'Evangile; & les Moines se vantent d'avoir sa Tête à Rome.

XXV. On dit que les Samaritains apostasiérent, & qu'après avoir cru à J. Christ prêchant, ils se jettérent, *depuis le plus petit jusqu'au plus grand*, dans le Parti de Simon le Magicien leur Compatriote, qu'*ils appelloient la grande Vertu de Dieu* *. Lighfoot †, qui se déclare en tous Lieux contre les Samaritains, prétend même que ce sont eux, qui ont inventé la Distinction de

* *Actes, Chap. VIII, Vers.* 10; *Jean, Chap. IV, Vers.* 31.

† *Lighfoot in Acta, pag.* 82.

de deux Messies : l'un, Fils d'*Ephraim*, qui sera misérable. Ils ne veulent pas, à la vérité, que leur Messie meure ; mais, les Juifs ont ajouté cette Circonstance à l'Invention des Samaritains, afin d'éluder les Oracles des Prophêtes, qui parlent clairement de la Mort du Messie.

XXVI. On ne peut pas desavouër que ce Peuple ne se fut laissé enchanter par les Artifices de Simon le Magicien : & ce fut sans doute ce qui trompa Justin Martyr ; car, aiant été étourdi chez les Samaritains des Miracles de Simon le Magicien, il crut, sans beaucoup d'Examen & de Peine, que les Romains l'avoient placé dans le Ciel au Rang des demi-Dieux, & que la Statuë qu'il voioit à Rome, avec ce Titre, *Semoni Sanco*, lui avoit été consacrée. Il confirma les Samaritains dans l'Erreur, en leur apprenant que cet Homme, qu'ils avoient vénéré, étoit regardé à Rome comme un Saint. Il en a imposé à bien d'autres ; puis que tout le Monde l'a crû l'espace de quinze ou de seize cens Ans. Il n'est pourtant pas nécessaire de faire de tous les Samaritains autant d'Apostats : car, quelque prodigieux que fut le Nombre des Sectateurs de Simon, les Prosélytes que Jésus-Christ avoit faits, purent conserver leur Foi. Il ne faut pas presser dans l'Ecri-

vain Sacré ces Termes, * *depuis le plus petit jusqu'au plus grand*, comme si personne ne s'étoit garenti de l'Illusion ; car, on entend seulement par là une grande Multitude, de laquelle il est facile de séparer ceux qui s'étoient convertis au Christianisme : &, en effet, on voit dans la suite que Saint Paul passa par les Eglises de Phénicie & de Samarie, qui professoient toujours l'Evangile.

On suppose sans Fondement, que les Samaritains regardoient Simon le Magicien comme le Messie. Saint Epiphane † assure que cet Imposteur prêchoit *aux Samaritains qu'il étoit le Pere, & aux Juifs qu'il étoit le Fils.* Il en fait par là un Extravagant, qui n'auroit trompé personne par la Contradiction, qui ne pouvoit être ignorée dans une si petite Distance de Lieu. En effet, Simon adoré des Samaritains, ne pouvoit être le Docteur des Juifs. Enfin, prêcher aux Juifs qu'il étoit le Fils, c'étoit les soulever contre lui, comme ils avoient fait contre Jésus-Christ, lors qu'il avoit pris le Titre de *Fils de Dieu*. Je ne crois pas même qu'il se regardât comme le Messie. 1, Parce que l'Historien Sacré ne l'accuse que de Magie, & c'étoit par là qu'il avoit

* *Actes, Chap. VIII, Vers. 10.*
† *Epiph. Hæres. pag. 54.*

séduit les Samaritains. 2, Parce que les Samaritains l'appelloient seulement *la Vertu de Dieu, la grande*. Simon abusa, dans la suite, de ce Titre qui lui avoit été donné, & il y attacha des Idées qu'on n'avoit pas eu au commencement; mais, il ne prenoit pas lui-même ce Nom; c'étoient les Samaritains, étonnez de ces Prodiges, qui l'appelloient *la Vertu de Dieu* (*a*). Cela convenoit aux Miracles apparens qu'il avoit faits; mais, on ne peut en conclure qu'il se regardât comme le Messie. C'est ainsi que Jean Baptiste, dans le Style des Juifs, devoit être *grand devant le Seigneur*. Enfin, ce seroit le dernier de tous les Prodiges, que Simon se fut converti, s'il s'étoit fait le Messie; son Imposture auroit paru trop grossiere pour en soutenir la Honte. Saint Luc ne lui impute rien de semblable. Il fit ce qui étoit assez naturel; convaincu de la Fausseté de son Art, dont les plus habiles Magiciens se défient toujours, & reconnoissant la Vérité des Miracles de Philippe, il donna les Mains à cette Vérité, & se fit

Chré-

(*a*) Mr. Reland croit qu'il se disoit effectivement le Messie: mais, cette Erreur auroit été trop grossiere. D'ailleurs, il ne se mettoit pas à la tête des Armées, & ne soulevoit pas les Peuples. Il ne pouvoit donc pas convaincre mieux les Juifs que Jésus-Christ, qui avoit fait des Miracles plus réels & plus grands, sous leurs yeux.

Chrétien, dans l'Espérance de se rendre plus rédoutable, & de se faire admirer par des Prodiges réels, & plus éclatans que ceux qu'il avoit faits. Ce fut là tellement le But de sa Conversion, qu'il offrit aussitot de l'Argent pour acheter le Don des Miracles.

XXVII. Enfin, Lighfoot est souverainement injuste aux Samaritains: car, il prétend que Jésus-Christ les mettoit dans le même Rang que les Païens; & il n'avoue que ce Divin Maître y fit un grand nombre de Conversions, qu'afin d'avoir le Plaisir de faire de ces nouveaux Convertis autant d'Apostats. Mais, n'est-ce pas se contredire? Puis que Jésus-Christ porta l'Evangile à Sichem, ne mettoit-il pas une Différence sensible entre ses Habitans & les Gentils, ausquels il n'a jamais prêché? D'ailleurs, cette Conversion presque générale, dont parle l'Histoire des Actes, ne se fit-elle pas à Samarie, avant que la Vocation des Gentils fut révélée; & que St. Pierre, qui avoit les Clefs du Roiaume des Cieux, leur eut ouvert la Porte de l'Eglise?

Quoi qu'il en soit, l'Attachement des Samaritains pour Simon le Magicien ne fut pas long. Les uns embrasserent le Christianisme; & les autres ont toujours persévéré

dans la Religion Judaïque, sans aucune autre Différence considérable; que celle de ne recevoir pour Regle de leur Foi que les cinq Livres de Moïse, de rejetter les Prophêtes, & de se réserver la Liberté d'offrir des Sacrifices sur le Garizim, lors qu'ils peuvent l'acheter : car, comme ils ne sont pas attachés au Temple de Jérusalem, & qu'un Autel leur suffit, ils sacrifient lors qu'ils le peuvent, comme Benjamin de Tudele, qui avoit vu là les Restes de ces Schismatiques, l'a rapporté.

§. VI.

Confession de Foi des Samaritains.

XXVIII. Afin de n'oublier rien de ce qui régarde la Religion des Samaritains, nous ajouterons ici la *Confession de Foi*, que le Souverain Sacrificateur Eléazar envoia à Scaliger, au Nom de la Synagogue de Sichem, que ce grand Homme avoit consultée.

* „ 1, Les Samaritains observent le Sabat dans toute la Rigueur portée dans „ l'Exode. Car, personne d'entre eux ne „ sort du Lieu où ce jour là le trouve, „ que pour aller à la Synagogue, où ils „ lisent la Loi, & chantent les Loüanges „ de

* *Leon de Modene*, *pag.* 156.

„ de Dieu. Ils ne couchent point cette
„ Nuit-là avec leurs Femmes, & n'allu-
„ ment, ni ne font point allumer de Feu;
„ au lieu que les Juifs violent le Sabat en
„ tous ces Points. Car, ils sortent hors
„ de la Ville; ils font faire du Feu, &
„ couchent avec leurs Femmes; & même ne
„ se lavent point après les avoir touchées.

„ 2, Ils tiennent la Pâque pour la pré-
„ miere de toutes leurs Fêtes. Ils la com-
„ mencent à Soleil couchant par le Sacri-
„ fice qui est ordonné pour cela dans l'Exo-
„ de. Mais, ils ne sacrifient point ailleurs
„ que sur la Montagne Garizim, où ils li-
„ sent la Loi & font des Prieres à Dieu.
„ Après quoi le grand Prêtre donne la Bé-
„ nédiction à toute l'Assemblée.

„ 3, Ils célébrent aussi pendant sept jours
„ la Fête de la Moisson: mais, ils ne s'ac-
„ cordent pas avec les Juifs pour le jour
„ qu'elle doit commencer. Car, ceux-ci
„ content du lendemain de la Solemnité
„ de Pâque, au lieu que les Samaritains
„ content cinquante jours, à commencer
„ le lendemain du Sabat, qui se rencon-
„ tre dans la Semaine des Azymes; & le
„ lendemain du septieme Sabbat ensuivant,
„ commence la Fête de la Moisson.

„ 4, Ils font la Fête de l'Expiation le
„ dixieme du septieme Mois. Ils passent les

N 6 „ vingt

„ vingt quatre heures du jour à prier Dieu,
„ & à chanter, sans rien manger. Car,
„ excepté les Enfans qui sont à la Mam-
„ melle, tout le reste jeune; au lieu que
„ les Juifs en exceptent ceux qui sont au
„ dessous de sept Ans.

„ 5, Le 15 du même Mois, ils célé-
„ brent la Fête des Tabernacles sur la mê-
„ me Montagne Garizim.

„ 6, Ils ne diffèrent jamais la Circon-
„ cision au délà de huit jours, comme il
„ est ordonné dans la Génese; au lieu que
„ les Juifs reculent quelquefois.

„ 7, Ils sont obligés de se laver le Ma-
„ tin, lorsqu'ils ont couché avec leurs
„ Femmes, ou qu'ils sont tombez la Nuit
„ dans quelque Impureté, & tous les Vais-
„ seaux qui peuvent être soüillés, le de-
„ viennent par leur Attouchement, avant
„ que de s'être lavez.

„ 8, Ils ôtent la Graisse des Sacrifices,
„ & donnent au Sacrificateur l'Epaule, les
„ Mâchoires, & le Ventre.

„ 9, Ils n'épousent point leurs Nieces,
„ comme font les Juifs, & ils n'ont qu'u-
„ ne Femme; au lieu que ceux-là en peu-
„ vent avoir plusieurs.

„ 10, Ils croient au Seigneur, à Moï-
„ se, & à la Montagne Garizim. Et au
„ lieu, disent-ils, que les Juifs mettent

„ leur

„ leur Confiance en d'autres, nous ne fai-
„ sons rien que ce qui est expressément
„ commandé dans la Loi par le Seigneur,
„ qui s'est servi du Ministere de Moïse.
„ Les Juifs quittent ce que le Seigneur a
„ commandé dans la Loi, pour faire ce
„ que leurs Peres & leurs Docteurs ont
„ inventé. „ . . . .

XXIX. Eléazar ajoutoit qu'ils comptoient cent vingt & deux Pontifes, depuis Aaron jusqu'à leur tems *. Ils en ont un Catalogue & une Succession bien suivie. Ils se croient sortis de Joseph par Ephraïm, & que tous leurs grands Sacrificateurs descendent de Phinées; au lieu que les Juifs n'en ont pas un seul de cette Maison. Ils se vantent d'avoir conservé les Caracteres Hébreux, dont Dieu se servit pour donner sa Loi; au lieu que les Juifs ont *une Ecriture d'Esdras, maudite à Perpétuité*. En effet, au lieu de regarder Esdras comme le Restaurateur de la Loi, ils le maudissent comme un Imposteur, qui a abandonné les anciens Caracteres, pour en substituer d'autres, & qui a autorisé quantité de Livres faits pour maintenir la Postérité de David.

XXX. On a voulu souvent convertir les Samaritains; mais, on les a opprimez, au lieu d'en faire des Chrétiens, & c'est la

 Misere,

* *A l'An* 1590.

Misere, plutot que le Nombre des Conversions, qui les a réduits dans le triste Etat où ils sont. Il semble même qu'ils aient plus d'Opiniâtreté pour leur Secte, que le reste des Juifs, quoi que l'Attachement de ces derniers pour la Loi de Moïse soit presque invincible. Du moins, Nicon *, qui vivoit après le douzieme Siecle, rapportant les Formalitez dont on usoit pour la Reception des Hérétiques, remarque que si un Juif vouloit se convertir, pour éviter la Peine, ou le Paiement de ce qu'il devoit, il falloit, avant que de le recevoir, qu'il se purgeât & qu'il satisfit ses Créanciers; mais, pour les Samaritains, on ne les recevoit *qu'après deux Ans d'Instruction*, & on leur imposoit la Néceſſité de jeuner dix, ou quinze jours avant la Profeſſion, d'aſſiſter Soir & Matin aux Prieres, & d'apprendre des Pseaumes. On n'avoit pas tant de Rigueur pour les autres; le Terme de deux Ans qu'on fixoit aux Prosélytes Samaritains, marque la Défiance qu'on avoit d'eux, & cette Défiance venoit de ce qu'on y avoit été souvent trompé.

* *Timotheus, ex Conone, apud Coteler. Monum. tom. III, pag.* 422.

CHA-

CHAPITRE XIII.

Sectes des Samaritains.

I. Esséniens mal placés entre les Samaritains. II. Sebuséens, Secte imaginaire. III. Fautes sur les Gorthéniens. IV. Ils sont nez depuis le Christianisme. V. Si Dosithée est Chef des Sadducéens. VI. Il a vecu du tems de Jésus-Christ. *VII. Causes de son Schisme. VIII. Ses Jeunes. Son Célibat. IX. Dosithéens en Egypte au VI Siecle. X. Leur Dispute avec les Samaritains. XI. Jugement du Procès, par Eulogius. XII. Si le Pentateuque Samaritain est corrompu.*

I. LA Division perça chez les Schismatiques ; &, malgré l'Intérêt qu'ils avoient à se tenir unis contre leurs Ennemis communs, ils ne laissérent pas de se partager en Factions différentes. Saint Epiphane * en a compté jusqu'à quatre ; & comme son Autorité est grande, on l'a suivi, sans examiner s'il avoit raison. Jean de Damas † & Nicétas sont de ce Nombre, &

* *Epiph. Her. Lib. I, pag. 28.*

† *Damasc. de Her. pag. 575. Nicetas Lib. I, Cap. 35, pag. 63. Biblioth. Patr. XXV, pag. 63. Baron. Annal. Apparat.*

& Baronius les soutient. Mais, il est aisé de remarquer, qu'on a mis les Esséniens dans le Rang de ces Sectes ; cependant, ils faisoient un Schisme particulier. Ils avoient leurs Temples & leurs Assemblées séparées. Ils ne communioient pas avec les Juifs, parce qu'ils ne les trouvoient pas assez saints ; mais, ils avoient encore plus d'Eloignement pour les Samaritains Schismatiques, avec lesquels on a tort de les confondre. Les autres Sectes de Samarie étoient celles des Sébuéens, des Gorthéniens, & des Dosithéens, que nous allons examiner.

II. Les Sébuéens faisoient, à ce qu'on prétend, la seconde Secte. Drusius s'est imaginé qu'ils avoient tiré ce Nom de Sébaïa le Sacrificateur, qui vint d'Assyrie pour leur enseigner le Service de Dieu. Il faudroit, pour appuier cette Etymologie, que le Nom de ce Sacrificateur fut connu : mais, de plus, la Secte des Sébuéens seroit très ancienne ; puis qu'elle auroit du commencer en ce tems-là : il faudroit même que ce Sacrificateur leur eut appris à célébrer la Pâque en Automne. Pourquoi chercher le Nom d'une Secte imaginaire ? St. Epiphane prétend, que la Haine qu'ils eurent contre Esdras & les Juifs, qui alloient adorer à Jérusalem, causa leur Sépara-

paration; mais, cette Haine, qui leur étoit commune avec le reste des Samaritains, ne les devoit pas distinguer des autres. Il ajoute que les Sébuéens célébroient les Azymes en Automne, après le Mois de Tisri, par lequel ils commençoient leur Année, & qu'ils rejettoient la Pentecôte sur la fin de l'Automne. Scaliger a cru qu'ils célébroient cette derniere Fête quatre fois l'Année; tellement qu'elle se trouvoit en Automne: mais, cette Diversité de Sentimens, la Maniere obscure dont Saint Epiphane s'exprime, enfin, le Défaut des Caracteres particuliers à cette Secte, qu'on ne sépare des Samaritains que par le commencement de leur Année, fait croire qu'elle n'a jamais subsisté. L'Autorité de Saint Epiphane qu'on a suivie, ne doit surprendre personne; car, son Commentateur, qui étoit un des plus savans Hommes du Siecle passé, se trouve fort embarassé à l'expliquer; & nous avons déjà remarqué tant de Fautes de cet ancien Pere sur les Samaritains, qu'on ne doit pas se faire un Scrupule de le charger d'une nouvelle Méprise, en imaginant une Secte qui n'a jamais été dans une Eglise qu'il a peu connue.

III. On ne connoît gueres mieux les Gorthéniens, qui faisoient une autre Secte

des Samaritains. On dit qu'ils célébroient les Azymes & la Fête de Pâque au même tems que les Samaritains, & que c'étoit là ce qui les caractérisoit. On ajoute qu'ils étoient *divisez entre eux*. Il faudroit à ce Compte qu'il y eut eu plusieurs Branches de Gorthéniens; cependant, on n'en connoit aucune. Ce n'est pas expliquer Saint Epiphane, que de lui faire dire qu'ils n'étoient pas *divisez entre eux: mais, avec les autres Sectes*; car, on lui prête une Pensée directement contraire à ses Paroles. D'ailleurs, si les Gorthéniens célébroient la Pâque avec les Samaritains, comment en fait-on une Secte particuliere? Nicétas les appelle Serothéniens, & se contredit, en leur faisant célébrer la Fête de Pâque avec les Sébuéens & avec les Juifs. Cependant, il y avoit une grosse Différence entre ces deux Partis sur la Célébration de la Pâque.

IV. Il y a une troisieme Difficulté plus considérable; car, Hégésippe * met les Gorthéniens au rang des Hérétiques, qui sont nez depuis le Christianisme, & les fait descendre d'un Gorthéüs, Disciple de Simon le Magicien, comme les Cléobiens venoient d'un Cléobius, & les Dosithéens de

* *Heges. apud Euseb. Histor. Lib. IV, Cap. 22, pag.* 142.

de Dosithée, qui avoient été nourris dans la même Ecôle. Théodoret * suit Hégésippe ; & cette Opinion me paroît beaucoup plus vraisemblable, parce que Saint Epiphane étant le prémier qui déterre ces différentes Sectes des Samaritains, dont Joseph, ni Philon, n'ont point parlé ; & aiant d'ailleurs connu si peu ces Gens-là, qu'il a bronché à chaque Pas, on a lieu de croire qu'il a pris ces Associés de Simon le Magicien, qui mêloient la Religion Judaïque avec quelque Ombre du Christianisme, pour des Samaritains. Le Nombre des Sectes naissantes avec l'Eglise Chrétienne étoit si grand, qu'on ne pouvoit les démêler qu'avec beaucoup de Peine. Il étoit aisé de les confondre. Hégésippe, plus ancien que St. Epiphane, pouvoit les avoir mieux connues que lui. Nous voions aussi que ceux qui font différentes Sectes de Samaritains, leur attribuent de combattre le St. Esprit, ou de nier la Divinité du Fils ; Reproche, qui ne convient nullement à des Juifs ; mais, qui peut tomber sur les Sectaires qui étoient sortis de cette Nation, & qui ont vécu depuis la Publication de l'Evangile.

V. Saint Epiphane † fait des Dosithéens une quatrieme Branche d'Hérétiques à Samarie,

* *Theodoret. Her. Fab. Lib. I, Cap. I, pag.* 193.
† *Epiph. ibid.*

marie. Les Juifs * prétendent au contraire que Dosthai, ou Dosithée, Fils de Jannæus, vivoit sous le Regne de Sennacherib, & qu'il fut l'un des deux Prêtres que ce Prince envoia pour instruire la Colonie qu'il y avoit envoiée, & que les Lions dévoroient. Saint Jérome † en fait le Pere des Sadducéens, & à même tems le Chef des Samaritains, parce que ce fut lui qui apprit à ses Compatriotes à rejetter les Ecrits des Prophêtes. Il se trompe évidemment; puis que les Samaritains avoient rejetté long-tems auparavant ces Divins Ecrits. Serrarius ‡ n'a pas laissé de suivre Saint Jérôme, en soutenant que Dosithée étoit le Maitre de Tsadoc, Chef des Sadducéens; mais, à même tems, il fait une Faute plus grossiere, en plaçant cet Héréfiarque sous Jésus-Christ. Photius ‖ croit qu'après l'Entretien que le Messie eut avec la Samaritaine, auprès du Puits de Sichem, il s'éleva deux Partis considérables dans le Païs; les uns soutenant que Jésus étoit ce Prophête que Moïse avoit promis, en disant, *Dieu vous suscitera un Prophête tel que moi*; &

* *Tanchum* 172.

† *Hieron. Dial. adv. Lucifer.*

‡ *Drusius Resp. ad Serrarii Minerval, Cap. X, Coteler. Mon. Apost. Pat. tom. I, pag.* 335.

‖ *Phot. Cod.* 130.

& les autres publiant que Dosithée, né à Samarie, Concitoien & Contemporain de Simon le Magicien, étoit le véritable Messie. Quelle Diversité de Sentimens! On a tâché de concilier du moins les Peres de l'Eglise, qui ne connoissent pas mieux Dosithée que les Juifs; &, pour cet effet, on a imaginé qu'il y avoit eu deux Hommes de ce Nom: l'un Pere des Sadducéens, qui avoit vécu avant Jésus-Christ; l'autre, Contemporain & Associé de Simon le Magicien. Afin de concilier tout, il faudroit en imaginer un troisieme, qui eut été Prêtre à Samarie, pour instruire les Cuthéens qu'on y avoit transportez; mais, on ne voudra peut-être pas faire ces Frais d'Imagination en faveur des Juifs, qui donnent ce Nom à leur ancien Prêtre, malgré le Silence de l'Ecriture. On aura d'autant plus de raison, que ce Nom est Grec, & qu'il n'est pas même vraisemblable qu'on eut trouvé en ce tems-là dans la Chaldée entre les Juifs un Prêtre Grec, & qu'on l'eut préféré à tous les autres, pour aller lire la Loi à des Gens qui ne l'auroient pas entendu, & que les autres Juifs disent que ce Prêtre s'appelloit * Lun.

A la bonne-heure, que les Chrétiens ne travaillent que pour soutenir ce que les Pe-

* *Patricides, Histor. Eccles.*

res de l'Eglise ont avancé, pourvu qu'on réüssisse : mais, quelle Preuve a-t-on qu'il y ait un double Dosithée? Suffit-il de l'imaginer, parce que cela est commode, pour assurer qu'il est vrai? Les Sadducéens n'ont jamais cru que Dosithée fut leur Pere. Ils ne remontent point au delà d'Antigonus & de Tsadoc. Pourquoi donc veut-on le leur donner, malgré qu'ils en aïent? Il est aisé de découvrir la Source de l'Erreur. Dosithée étoit un Samaritain célebre. Les Samaritains rejettent l'Ancien Testament: c'est pourquoi on les confond souvent avec les Sadducéens. On a conclu de là que Dosithée, Chef des Samaritains, ses Compatriotes, devoit être à même tems Chef des Sadducéens, puis que ces deux sortes de Gens ne faisoient qu'une seule & même Secte. On se trompe dès le prémier Pas; puis que les Samaritains étoient très différens des Sadducéens, quoi qu'ils s'accordassent à rejetter les Traditions. D'ailleurs, Dosithée n'a vêcu que depuis Tsadoc.

VI. En effet, Hégésippe *, qui vivoit dans le second Siecle, place Dosithée & ses Sectateurs au commencement du Christianisme, avec ceux de Simon le Magicien. Dans le Catalogue des Oeuvres d'Hippolyte,

* *Hegesippus apud Eusebium, Lib. IV, Cap. 22, pag. 142.*

lyte, on trouve des * *Cantiques sur toutes les Ecritures*. Un Critique, qui n'a pu comprendre que ce Martyr eut mis toute l'Ecriture en Vers, ou qu'il eut fait des Chansons sur toute l'Ecriture, a corrigé le Texte; &, distinguant ces deux Ouvrages, il prétend que le dernier étoit *contre tous les Hérésies*. Il importe peu que cette Correction soit bonne; puis que tous ceux qui ont parlé d'Hippolyte, mettent au nombre de ses Ouvrages un Traité † *contre les Hérésies*, lequel commençoit par les Dosithéens; cependant, il ne réfutoit que les Erreurs nées depuis le Christianisme. Origene ‡ oppose Jésus-Christ, dont l'Evangile étoit prêché par toute la Terre, à Simon & à Dosithée, dont les Sectes étoient déjà péries, quoi qu'ils se fussent vantez de faire des Miracles; & il dit positivement, que ce Dosithée voulut faire croire qu'il étoit le Messie, lors que Jésus-Christ eut paru. On lit encore dans les Constitutions § Apostoliques, que Cléobius & Simon le Magicien

* *Ὠδαὶ εἰς πάσας γραφάς*, l. *ᾠδαὶ εἰς πάσας αἱρέσεις*. *Hippol. Laterculus*; *Le Moine*, *Var. Sacra*, *pag.* 946, *&* 1087.

† *Eusebius*, *Lib. VI*, *Cap.* 22. *pag.* 223; *Phot. Cod.* 121.

‡ *Origen. contra Celsum*, *Lib. I*, *&* *Lib. VI*, *pag.* 44.

§ *Clem. Constit. Apost. Lib. VI*, *Cap.* 8. *p.* 331.

ciens étoient Disciples de Dosithée, qu'ils le chassérent, & lui ôtérent le prémier Rang qu'il s'étoit donné dans leur Secte; & l'Auteur * des Récognitions, qui portent aussi le Nom de Saint Clément, fixe l'Epoque de cette Secte au tems où Jean Baptiste perdit la tête. Théodoret † a suivi la même Idée. On ne peut donc pas le condamner de ce qu'il a placé Dosithée sous le Christianisme; puis que les Auteurs plus anciens, & mieux instruits que Saint Epiphane, en ont parlé ainsi.

VII. Dosithée étoit Juif de Naissance; mais, il se jetta dans le parti des Samaritains, parce qu'il ne put être ‡ *le prémier dans les Deuteroses*. Ce Terme de Nicétas est obscur: il faut même le corriger, & remettre dans le Texte ‖ celui de *Deuterotes*. Eusebe a parlé de ces Deuterotes des Juifs, qui se servoient d'Enigmes, pour expliquer la Loi. C'étoit l'Etude des beaux Esprits de cette Nation & de ce tems-là; & c'étoit à même tems le Chemin pour parvenir aux Emplois & aux Charges. Peu de Gens s'y appliquoient, parce qu'on la trouvoit difficile.

* *Clem. Recognit. Lib. II, pag.* 506.

† *Theod. Haret. Fab. Lib. I, Cap.* 1.

‡ *Eusebius, Præp. Lib. XI, Cap.* 3, *Lib. XII, Cap.* 1, δευτερώσεις, lege δευτερωταῖς.

‖ *Apud Nicetam, Lib.* I, *Cap.* 35, *pag.* 62.

cile. Cependant, il ne faut qu'avoir de l'Imagination: dès le Moment qu'elle est vive, ou échauffée, il est aisé de trouver des Mysteres par tout. Dosithée s'étoit voulu distinguer, en expliquant allégoriquement la Loi, & il vouloit tenir le prémier Rang entre ces Interprêtes. St. Paul, étant à Rome, assembla *les prémiers des Juifs*; c'est-à-dire, les Chefs de la Nation; ceux qui avoient l'Autorité, & que le Sanhédrim avoit du instruire de son Affaire. Les prémiers des Deuterotes étoient aussi les Maîtres des autres; & c'étoit une de ces Places, & peut-être la prémiere entre les Interprêtes mystiques, que Dosithée avoit voulu obtenir chez les Juifs, & qui lui fut refusée.

VIII. On * prétend que Dosithée fonda une Secte chez les Samaritains, & que cette Secte observa, 1, la Circoncision & le Sabat, comme les Juifs. 2, Ils croioient la Résurrection des Morts. Mais, cet Article est contesté; car, ceux qui font Dosithée le Pere des Sadducéens, l'accusent d'avoir combatu une Vérité si consolante. 3, Il étoit grand Jeuneur; &, afin de rendre son Jeune plus mortifiant, il condamnoit l'Usage de tout ce qui est animé. Enfin, s'étant enfermé dans une Caverne, il

* *Epiph. pag.* 30.

il y mourut par une Privation entiere d'Alimens, & ses Disciples trouvérent quelque tems après son Cadavre rongé des Vers, & plein de Mouches. 4, Les Dosithéens faisoient grand Cas de la Virginité, que la plupart gardoient; & les autres, dit Saint Epiphane, s'abstenoient de leurs Femmes *après la Mort*. On ne sait ce que cela veut dire, si ce n'est qu'ils défendissent les secondes Nôces, qui ont paru illicites & honteuses à beaucoup de Chrétiens. Mais, un * Critique ingénieux a trouvé, par le Changement d'une Lettre, un Sens plus net & plus facile à la Loi des Dosithéens, qui s'abstenoient de leurs Femmes, lors qu'elles étoient grosses, ou lors qu'elles avoient *enfanté*. Nicétas fortifie cette Conjecture; car, il dit que les Dosithéens se séparoient de leurs Femmes, lors qu'elles avoient eu un Enfant; & son Autorité est d'autant plus grande, qu'il ne fait ordinairement que copier Saint Epiphane: cependant, la prémiere Opinion me paroit plus raisonnable, parce que les Dosithéens rejettoient les Femmes comme inutiles, lors qu'ils avoient satisfait à la prémiere Vuë du Mariage, qui est la Génération des Enfans. 5, Cet-

* Epiph. μετὰ τὸ βιῶσαι, l. μετὰ τὸ κυῆσαι; ou μετὰ τὸ ἰνῶσαι. *Le Moine, Var. Sacr. Tom. II, pag.* 1102.

5, Cette Secte, entêtée de ses Austéritez rigoureuses, regardoit le reste du Genre humain avec Mépris; elle ne vouloit ni approcher, ni toucher personne. On compte entre les Observations, dont ils se chargeoient, celle de demeurer vingt-quatre Heures dans la même Posture, où ils étoient lors que le Sabat commençoit.

IX. Cette Secte subsista en Egypte jusqu'au sixieme Siecle, & ce fut alors qu'il s'éleva une violente Dispute entre ses Défenseurs & les Samaritains. Ces derniers s'imaginoient que Josué étoit *le Prophète semblable à lui que Moïse avoit promis à la Nation*. Les Dosithéens soutenoient au contraire, que Moïse avoit indiqué par cet Eloge leur Maître Dosithée, *qui avoit été Contemporain de Simon le Magicien*; & cela s'accorde avec ce qu'Origene avoit dit longtems auparavant, que Dosithée se croioit le Messie; & ce fut sans Doute pour persuader qu'il étoit monté au Ciel, plutot que *par Amour pour la Philosophie*, qu'il disparut, qu'il alla se cacher dans une Caverne, & s'y laissa mourir loin des yeux du Monde.

X. Les Samaritains étoient d'accord avec les Dosithéens sur le Nombre des Livres Sacrez; car, ils ne recevoient que les cinq Livres de Moïse; mais, ils accusoient Do-

sithée de les avoir corrompus. Il faut corriger le Copiste de Photius, qui dit qu'il avoit altéré les huit Livres de Moïse, quoi qu'il n'y en ait que cinq. Dosithée avoit fourré là peut-être quelques Expressions, ou plutot des Oracles, dont il se faisoit l'Application. Un Samaritain, qui a fait depuis l'Histoire de sa Nation, le charge du même Crime, & soutient qu'il en avoit été sévérement censuré avant sa Mort, par le Souverain Sacrificateur du Garizim.

On l'accusoit encore de s'appliquer tous les Oracles, & *l'autre Divinité*. Ce Terme est obscur. Dosithée se faisoit-il Dieu, parce qu'il avoit vu que Jésus-Christ en prenoit le Titre? Je ne crois pas que ce fut là la Pensée d'Eulogius; puis qu'il ne parle d'une autre Divinité, que par Opposition à la Prophétie; mais, Dosithée s'attribuoit sans doute une Présence de Dieu, semblable à celle que Moïse avoit euë pour le conduire, & lui faire faire ces Miracles qui le rendoient l'Admiration du Peuple.

Enfin, on faisoit un Crime à Dosithée d'avoir déchiré la Mémoire de Juda, l'un des douze Patriarches, à qui l'Ecriture donne de si grands Privileges; mais, cela lui étoit commun avec le reste des Samaritains, qui avoient intérêt à abaisser cette Tribu, & celui qui en étoit le Chef.

XI. Quoi

XI. Quoi qu'il en soit, les Samaritains & les Dosithéens écrivirent les uns contre les autres ; chacun soutint avec Chaleur son Application de l'Oracle de Moïse ; & ne pouvant s'accorder, ils prirent pour leur Juge Eulogius, qui étoit alors Patriarche d'Aléxandrie. Ce Choix lui fait beaucoup d'Honneur, s'ils prirent ce Parti, parce qu'ils se reposoient sur sa Modération & sur son Equité. Cependant, il est apparent qu'il ne contenta, ni les uns, ni les autres; car, il renversa leur Systême, & fit voir que l'Oracle regardoit uniquement Jésus-Christ. Il prononça la Sentence, qu'il intitula, *Décret contre les Samaritains*. Il l'avoit rendue publique; mais, elle n'a pas laissé de périr avec lui.

XII. On a tiré avantage de ce Procès, pour décrier le Pentateuque Samaritain, & lui préférer l'Hébreu. En effet, s'il étoit vrai que Dosithée l'eut corrompu, il ne pourroit plus avoir la Préférence qu'on lui donne souvent. Le savant Usser a cru que le Pentateuque Samaritain, qu'on lit aujourd'hui, est le même que Dosithée avoit altéré, ce qui suffiroit pour le décrier; & Abraham Echellensis parle de quelques Dosithéens, qui se servoient encore de l'Exemplaire de leur Maître.

Mais, cette Dispute n'étant née entre les Samaritains qu'à la fin du sixieme Siecle, on ne peut pas être sur de l'Accusation qu'on fait contre Dosithée, qui avoit été jusques-là inconnue. Ses Disciples avoient pu changer quelques Endroits du Pentateuque, pour soutenir la Gloire de leur Maître. Mais, il y avoit assez d'autres Exemplaires Samaritains préservez de la Corruption. Ceux même, qui disputoient à Aléxandrie contre les Dosithéens, avoient des Exemplaires corrects; & pourquoi veut-on que ce soient les Exemplaires des Sectaires peu nombreux, plutot que celui des anciens Samaritains qui subsistent encore, & qu'ils reconnoissent pour légitime, lequel soit parvenu jusqu'à nous?

Mais, il est aisé de décider le Procès; car, en examinant les Oracles qui regardent le Messie, & en les confrontant avec les Exemplaires des Juifs, on remarquera s'ils sont différens, & si on a fourré quelque chose qui put être appliqué à Dosithée. Si ces Oracles sont purs, sans aucun Mêlange, il est incontestable que nous avons le véritable Pentateuque Samaritain; & puis que les Critiques conviennent de la Pureté de ces Oracles, la Question est terminée.

CHA-

CHAPITRE XIV.

Des Sadducéens (a).

Leur Origine, & leurs Dogmes.

I. *Deux Sentimens de Lighfoot sur l'Origine des Sadducéens, éxaminez.* II. *Théologie Mystique d'Antigonus.* III. *Comment il a succédé à Siméon le Juste.* IV. *Tems auquel parurent les Sadducéens.* V. *Si les Sadducéens ont rejetté les Prophêtes.* VI. *Preuves contre cette Opinion.* VII. *Troisieme Parti qu'on peut prendre.* VIII. *S'ils nioient la Providence. Grotius réfuté.* IX. *Fausses Accusations de Théophylacte & d'Arnobe contre les Sadducéens.* X. *Sentiment de Mr. Simon sur la Nouveauté des Anges.* XI. *Si ce sont des Vertus inséparables de Dieu.* XII. *Réfutation de ces Pensées. Véritable Sentiment des Sadducéens sur les Anges.* XIII. *S'ils ont tiré leur Sentiment d'Hérode & de Platon.* XIV. *Résurrection des Morts, combatuë.* XV. *Pourquoi ils attendoient le Messie.* XVI. *Pureté*

(a) Mr. du Pin, dans l'Edition qu'il a faite à Paris, de cette Histoire, a changé l'Ordre, & a mis les Pharisiens à la Tête des Sectaires. Cela est assés indifférent.

Pureté de leur Culte. XVII. *Difficulté sur la Maniere de bruler l'Encens.* XVIII. *Sévérité des Sadducéens sur le Mariage.* XIX. *Leur Sévérité dans les Jugemens.* XX. *Leurs Mœurs farouches.* XXI. *S'ils étoient Epicuriens. Leur Sentiment sur les Peines & les Récompenses.* XXII. *Justification des Sadducéens sur plusieurs Crimes.*

I. ON donne aux Sadducéens une fausse Antiquité, en soutenant que leur Opinion commençoit à se répandre du tems d'Esdras. En effet, on assure *, que comme on vit alors des Saints, qui se séparoient des Nations idolâtres, & qui jettoient les Fondemens du Pharisaïsme, il y eut aussi des Impies, qui commencérent à nier la Résurrection des Morts, & l'Immortalité des Ames. On ajoute que Malachie les introduit, disans, † *C'est en vain que nous servons Dieu*; & Esdras, qui voulut donner un Préservatif à l'Eglise contre cette Erreur, ordonna qu'on finiroit toutes les Prieres par ces Mots, *de Siecle en Siecle*. On se contentoit, selon les Thalmudistes, de dire auparavant, *à Dieu soit Gloire au Siecle*; mais, les Hérétiques soutenant

* *Lighfoot in Math. Cap. III, Vers. 7, p. 234.*
† *Malachie, Cap. III, Vers. 14.*

tenant, qu'il n'y avoit point d'autre Vie; on changea le Rituël, & on dit, *de Siecle, en Siecle*, afin qu'on sut qu'il y avoit un Siecle, ou une autre Vie après celle-ci. Malgré la Précaution d'Esdras, l'Erreur se multiplia, & l'Eglise déchut après la Mort de Siméon le Juste. Les Miracles de la Fête des Propitiations cessérent. Le Bouc Hazaël, précipité de la Montagne, ne laissoit pas de vivre, & de servir de Nourriture aux Infideles; & Tsadoc, profitant de cette Corruption, publia hautement ses Sentimens, & donna le Nom à sa Secte. C'est ainsi que Lighfoot * en avoit rapporté l'Origine; mais, il tomba depuis dans une autre Extrémité. Il résolut de ne faire naître les Sadducéens, qu'après que la Version des LXX eut été faite par l'Ordre de Ptolomée Philadelphe; &, pour cet Effet, au lieu de remonter jusqu'à Esdras, il a laissé couler deux, ou trois Générations depuis Tsadoc. Il a abandonné les Rabbins, & son propre Sentiment, parce que les Sadducéens rejettant les Prophêtes, & ne recevant que le Pentateuque, ils n'ont pu paroitre qu'après les LXX Interprêtes, qui ne traduisirent en Grec que les cinq Livres de Moïse, & qui défendirent de rien ajouter à leur Version. Mais, sans

* *Lighfoot in Acta, pag. 124.*

examiner si les LXX Interprêtes ne traduisirent pas toute la Bible; puis que Ptolomée voulut recueillir dans sa Bibliotheque tous les bons Livres des Juifs; cette Version n'étoit point à l'Usage des Juifs, où se forma la Secte des Sadducéens. On y lisoit la Bible en Hébreu, & les Sadducéens recevoient les Prophêtes aussi bien que les autres Livres; ce qui renverse pleinement cette Conjecture.

II. Ce fut plutot la Théologie Mystique, qui enfanta cette Secte. En effet, les Idées d'Obéïssance pure, séparée de l'Espérance du Bonheur, ne se trouvent pas seulement dans les Ecrits de Clément Aléxandrin, & de quelques autres Peres de l'Eglise fort anciens; mais, Antigonus (*a*) les avoit semées sous l'Economie de la Loi. Cet Homme vivoit deux cens quarante Ans avant Jésus-Christ, & crioit à ses Disciples, *Ne soiés point comme des Esclaves, qui obéissent à leur Maître par la Vuë de la Récompense; obéissez sans espérer aucun Fruit de vos Travaux: que la Crainte du Seigneur soit sur vous.* Cette Maxime d'un Théologien, qui vivoit sous l'ancienne Economie, surprend: car, non seulement la Loi

(*a*) On l'appelloit *Antigonus Sochaus*; c'est-à-dire, qu'il étoit né à Socho. *Reland. Dissertat. III, pag.* 123.

Loi promettoit des Récompenses ; mais, elle parloit souvent d'une Félicité temporelle, qui devoit être l'Ombre de la Vertu, & la suivre toujours. Il étoit difficile de devenir contemplatif dans une Religion si charnelle. Cependant, Antigonus en fut le Chef. On eut de la peine à voler après lui, & à le suivre dans une si grande Elévation. Tsadoc, l'un de ses Disciples, qui ne put, ni abandonner tout-à-fait son Maître, ni gouter sa Théologie Mystique, donna un autre Sens à sa Maxime, & conclut de là, qu'il n'y avoit ni Peines, ni Récompenses après la Mort. Il devint le Pere des Sadducéens, qui tirérent de lui le Nom de leur Secte, & ce Dogme.

III. Les Juifs disent qu'Antigonus *succéda à Siméon le Juste* ; mais, il faut distinguer dans leurs Ecrits trois sortes de Successions : celle des Souverains *Sacrificateurs* ; celle des *Princes* du Sanhédrim ; & la troisiéme, qui est celle des *Personnes* qui ont conservé la Tradition, & donné de main en main la Loi à leurs Descendans. Comme dans l'Eglise Romaine on vante la Succession des Evêques dans un même Siege, lesquels se sont entredonnez la Foi l'un à l'autre ; les Rabbins ont imaginé une semblable Chaîne de Succession, par laquelle les Traditions des Peres ont passé depuis

Moïse, ou depuis Esdras, qui les a renouvelées, jusqu'au tems présent. La premiere de ces Successions ne convient pas à Antigonus; car, ce fut Onias, qui hérita la Souveraine Sacrificature de son Pere. La seconde est chimérique; car, les Souverains Sacrificateurs étoient les Chefs, & les Présidens nez du grand Conseil, pendant qu'il a subsisté: & quand elle seroit réelle, Onias n'auroit point cédé la Présidence à Antigonus. Il faut donc entendre qu'Antigonus reçut les Traditions de la Bouche de Siméon le Juste, & servit de Canal pour les faire passer à Jose, Fils de Joëzer. Il tint sa Ligne dans la Succession des Personnes, ou des Docteurs traditionnaires. En effet, Maimonides * aiant renfermé dans un seul Article les six vints Successeurs d'Esdras, & ceux qui composérent après lui la grande Synagogue, nomme Siméon le Juste pour le dernier de ces six vints Docteurs, & lui donne pour Successeur *Antigonus Sochæus*. L'Auteur du Juchasin a fait la même chose.

Enfin, celui du Pirke Abbot †, ou des *Sentences des Peres*, parle nettement; car, il remarque qu'Antigonus *reçut de Siméon le*

* *Maimon. & Juchasin, apud Vorst. Not. in Tsemach David, pag.* 114.

† *Pirke Abbot, Cap. III, fol.* 1.

le Juste. Il ne dit point qu'il lui succéda dans le Pontificat; mais, qu'il *reçut de lui* la Loi Orale.

IV. Les Sadducéens commencérent donc à paroitre, pendant qu'Onias étoit le Souverain Sacrificateur à Jérusalem, que Ptolomée Evergetes, ou le *Bienfaiteur*, régnoit en Egypte, & Séleucus Callinicus en Syrie, deux cens quarante Ans avant Jésus-Christ. Ceux, qui * plaçent cet Evénement sous Aléxandre le Grand, & qui assurent avec Saint Epiphane, que ce fut dans le Temple du Garizim, où Tsadoc & Baythos s'étoient retirez, que cette Secte prit Naissance, ont fait une double Faute: car, Antigonus n'étoit point Sacrificateur sous Aléxandre; & on n'a imaginé la Retraite de Tsadoc à Samarie, que pour rendre ses Disciples plus odieux. Non seulement Joseph, qui haïssoit les Sadducéens, ne reproche jamais ce Crime au Chef de leur Parti; mais, on les voit dans l'Evangile adorans & servans dans le Temple de Jérusalem. Cependant, il n'y avoit alors aucun Commerce entre le Juif & Samaritain.

V. Les Sadducéens, uniquement attachés à l'Ecriture Sainte, rejettoient la Loi Orale, & toutes les Traditions, dont on

O 7 com-

* *Micral. Hist. Eccl. Lib. I, Sect. 2, pag. 265; Bartolocci, Bib. Rab. Tom. I, pag. 380.*

commença sous les Machabées à faire une Partie essentielle de la Religion. St. Jérôme * & la plupart des Peres ont cru, qu'ils retranchoient du Canon les Prophêtes & tous les Ecrits divins, excepté le Pentateuque de Moïse. Les Critiques † modernes ont suivi les Peres, & ils ont remarqué que Jésus-Christ, voulant prouver la Résurrection aux Sadducéens, qui la combattoient, leur cita uniquement Moïse, parce qu'un Texte tiré des Prophêtes, dont ils rejettoient l'Autorité, n'auroit pas fait de Preuve contre eux.

VI. Il est difficile de décider cette Question. Il y a même peut-être de l'Imprudence à se soulever contre le Sentiment général des Peres sur une Matiere douteuse. Cependant, il ne faut pas oublier les Raisons qui persuadent que ces Hérétiques suivoient le Canon ordinaire des Juifs, & qu'ils ne combattoient que la Tradition. 1, Ils n'avoient commencé de paroître qu'après que le Canon de l'Ecriture fut fermé, & que le Don de Prophétie étant éteint, il n'y avoit plus de nouveaux Livres

* *Hieron. in Math. Origen. cont. Cels. Lib. I; Serar. Trihær. Lib. II, Cap. 21, pag. 89.*

† *Simon, Histoire Critique du Vieux Testament, Liv. I, Chap. 16, pag. 93; Bartolocci, Bibl. Rab. tom. 1, pag. 380.*

vies à recevoir. Il est difficile de croire qu'ils se soient soulevez contre le Canon ordinaire; puis qu'il étoit reçu à Jérusalem. 2, Les Sadducéens enseignoient & prioient dans le Temple. Cependant, on y lisoit les Prophêtes, comme cela paroit par l'Exemple de Jésus-Christ, qui expliqua quelque Passage d'Esaïe. On pourroit ajouter que les Sadducéens recevoient même la Bénédiction, qui est tirée des Prophêtes, & par laquelle finissoit le Service; mais, je ne sai si cette derniere Coutume est aussi ancienne qu'on le dit. 3, Mais Joseph *, qui devoit connoître parfaitement cette Secte, rapporte qu'ils *recevoient ce qui est écrit*. Scaliger †, emporté par son Préjugé contre le Jésuïte Serarius, avoit fait couler dans sa Version *tout* ce qui est écrit; mais, ce *tout* ne se trouve point dans l'Original. Cependant, le Témoignage de Joseph ne laisse pas de conserver beaucoup de Force; car, il oppose *ce qui est écrit* à la Loi Orale des Pharisiens, & il insinue que la Controverse ne rouloit que sur les Traditions; ce qui fait conclure que les Sadducéens recevoient toute l'Ecriture Sainte, & les autres Prophêtes, aussi bien que Moïse. 4, Cela paroit encore plus évidem-

* *Joseph. Ant. pag.* 454.

† *Scalig. Elench. Tribær. Cap. XVI, pag.* 416.

demment par les Disputes que les Pharisiens, ou les Docteurs ordinaires des Juifs, ont soutenues contre ces Sectaires. R. Gamaliel leur prouve la Résurrection des Morts par des Passages tirez de Moïse, des Prophêtes, & des Agiographes ; & les Sadducéens, au lieu de rejetter l'Autorité des Livres qu'on citoit contr'eux, tâchérent d'éluder ces Passages par de vaines Subtilitez. 5, Enfin, les Sadducéens reprochoient aux Pharisiens qu'ils croioient que les Livres Saints souilloient, & que ceux des Hérétiques ne le faisoient pas. Quels étoient *ces Livres Saints*, qui souilloient, au Jugement des Pharisiens? C'étoit l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, & les Proverbes. Les Sadducéens regardoient donc tous ces Livres comme des Ecrits divins, & avoient même plus de Respect pour eux, que les Pharisiens.

VII. On peut prendre un troisieme Parti, & soutenir que les Sadducéens ne rejettoient pas absolument les Livres Sacrez. Ils les regardoient comme des Ouvrages composez par des Saints, dont ils vénéroient les Noms. Cependant, ils ne leur donnoient pas la même Autorité qu'à la Loi de Moïse. Elle seule étoit la Regle de leur Foi, & tout ce qui ne se tiroit pas du Pentateuque, n'étoit point regardé comme un Arti-

Article fondamental de la Religion. En effet, c'est un Principe que les Phariſiens même ſont obligés de recevoir : * *Il ne ſuffit pas de croire la Réſurrection des Morts ; mais, il faut être perſuadé qu'elle eſt enſeignée par la Loi : autrement, on renverſe le Fondement.* Soit donc que le Sadducéen fut plus avantageuſement prévenu pour Moïſe, que pour les autres Prophêtes ; ſoit qu'il s'apperçut qu'on tiroit des Preuves plus ſolides pour la Réſurrection, des autres Ecrits, que de la Loi ; ſoit qu'on eût une grande Liberté ſur le Canon des Ecritures, & ſur le Choix des Livres Sacrez, comme on l'a eue long-tems dans l'Egliſe Chrétienne : les Sadducéens liſoient tous les Prophêtes ; ſouffroient qu'on les citât ; qu'on en tirât la Bénédiction du Peuple, des Oracles, & des Préceptes de Morale ; qu'on les mît dans le Canon : mais, ils étoient perſuadez que la Loi étoit l'unique Fondement de la Religion, & la ſeule Regle de leur Foi ; & que tout ce que Moïſe n'avoit pas enſeigné, ne devoit pas être cru néceſſairement, pour être ſauvé.

VIII. Il ſemble auſſi que les Sadducéens nioient la Providence : & c'eſt pourquoi on les met au Rang des Epicuriens. Joſeph

* *Gloſſar. in Sanhed. fol.* 90.

Joseph dit (*a*), „ Qu'*ils rejettoient le Destin*; qu'ils ôtoient à Dieu toute Inspection sur le Mal, & toute Influence sur le Bien, parce qu'il avoit posé le Bien & le Mal devant l'Homme, en lui laissant une entiere Liberté de faire l'un, & de fuïr l'autre.„ Grotius, qui n'a pu concevoir que les Sadducéens eussent ce Sentiment, a cru qu'on devoit corriger Joseph, & lire que Dieu *n'a aucune Part dans les Actions des Hommes, soit qu'ils fassent le Mal, ou qu'ils ne le fassent pas*. En un mot, il a dit que les Sadducéens, entêtez d'une fausse Idée de Liberté, se donnoient un Pouvoir entier de fuir le Mal, & de faire le Bien. Il a raison dans le fond; mais, il n'est pas nécessaire de changer le Téxte de Joseph, pour attribuer ce Sentiment aux Sadducéens: car, le Terme dont il s'est servi, rejette seulement une Providence, *qui influe dans les Actions des Hommes*. Les Sadducéens ôtoient à Dieu une Direction agissante sur la Volonté, & ne lui laissoient que le Droit de récompenser, ou de punir ceux qui faisoient volontairement le Bien, ou le Mal. En effet, il y avoit cette Différence entre les trois principales Sectes des Juifs, que les

(*a*) *Καὶ τὸν Θεὸν ἔξω τοῦ δρᾷν τι κακὸν ἢ ἐφορᾷν τίθενται*; Grotius lit, *δρᾷν τι κακὸν ἢ μὴ δρᾷν*. *Joseph. ibid.*

les Sadducéens donnoient trop à la Liberté de l'Homme. Ils étoient les Ancêtres de Célestius & de Pélage, qui rendoient l'Homme Maître absolu de ses Actions & de son Sort. Les Esséniens donnoient tout au Destin, & penchoient du côté des Stoïciens, dont ils avoient emprunté la Morale dure & farouche. Les Pharisiens tenoient le milieu entre ces deux Sectes, comme nous le verrons dans la suite. Les Sadducéens étoient Pélagiens; les Esséniens Prédestinatiens, & les Pharisiens Sémi-Pélagiens. Du moins, ils reconnoissoient un Concours de la Divinité pour les bonnes Actions, qu'ils appelloient *Grace*.

IX. La principale Erreur des Sadducéens rouloit sur l'Existence des Anges, & sur la Spiritualité de l'Ame. En effet, les Evangélistes leur reprochent, qu'ils soutenoient *qu'il n'y avoit ni Résurrection, ni Ange, ni Esprit*. Ce Texte de l'Ecriture paroit clair; mais, les Interprêtes ne laissent pas d'y trouver beaucoup de Difficulté. Théophylacte leur reproche d'avoir combattu la Divinité du Saint Esprit. Il doute même s'ils ont connu Dieu, parce qu'ils étoient épais, grossiers, attachés à la Matiere; & Arnobe *, s'imaginant qu'on ne pouvoit nier l'Existence des Esprits, sans faire

* *Arnob. Lib. III, pag.* 100.

faire Dieu corporel, leur a attribué ce Sentiment. Le savant Pétau * a donné dans le même Piege, afin de pouvoir couvrir par là une Faute de Saint Epiphane.

Mais, il faut renvoier Arnobe au Philosophe Euménius; car, ce Philosophe Païen, plus éxact qu'un Docteur de l'Eglise, a, non seulement justifié les Juifs sur cette Doctrine; mais, il a éxpliqué plusieurs Passages de l'Ecriture, qui donnoient lieu de dire que sous l'Ancien Testament on croioit Dieu matériel. Quand il seroit vrai qu'on trouve dans les Rabbins diverses choses, qui font voir que ces Docteurs donnent un Corps à Dieu, Arnobe ne seroit pas disculpé; car, ce Pere n'avoit jamais lu les Rabbins, ni puisé ce Sentiment dans leurs Ecrits. Ils n'étoient pas aussi anciens que lui; &, quand il les auroit lus & copiés, il n'en seroit pas moins vrai que les Sadducéens, qui nioient les Esprits, parce qu'ils n'avoient d'Idée claire & distincte, que des Objets sensibles & matériels, mettoient Dieu au dessus de leur Conception, & regardoient cet Etre infini comme une Essence incompréhensible, parce qu'elle étoit parfaitement dégagée de la Matiere. Enfin, les Sadducéens combattoient l'Existen-
ce

* *Petav. Dogm. Theolog. tom. 2. V. Not. in Epiphan. Hæres. Sadus.*

ce des Esprits, sans attaquer la Personne du Saint Esprit, qui leur étoit aussi inconnu qu'aux Disciples de Jean Baptiste: *car, ils ne savoient pas seulement qu'il y eut un Saint Esprit.*

X. Le P. Simon * assure, que de l'Aveu des Thalmudistes, le Nom d'Anges n'avoit été en Usage chez les Juifs, que depuis le Retour de la Captivité; & les Sadducéens conclurent de là, que l'Invention des Anges étoit nouvelle; que tout ce que l'Écriture disoit d'eux, avoit été ajouté par ceux de la grande Synagogue; & qu'on devoit regarder ce qu'ils en rapportoient comme autant d'Allégories. Mais, c'est disculper les Sadducéens, que l'Evangile condamne sur cet Article; car, si l'Existence des Anges n'étoit fondée que sur une Tradition assez nouvelle; puis qu'elle n'avoit commencé qu'au Retour de la Captivité, lors que les Prophêtes avoient cessé d'enseigner, ce n'étoit pas un grand Crime, que de les combatre, ou de tourner en Allégories ce que les Thalmudistes en disoient. D'ailleurs, la grande Synagogue est une Chimere inconnue à Joseph, qui l'étoit aussi aux Sadducéens.

XI. Un troisieme Parti s'imagine, que les Sadducéens regardoient les Anges com-

me

* *Simon, Histoire Critique du Vieux Testament.*

me des Vertus inséparables de Dieu, qui ne laissoient pas de paroître sur la Terre, revêtues de différens Noms, selon la Différence des Fonctions qu'ils y éxerçoient; semblables aux Raions du Soleil, qui, sans se séparer de cet Astre, brillent ici bas, & apportent ses Influences. Grotius a même cru, qu'il y avoit des Juifs du tems de Justin Martyr, qui soutenoient encore ce Sentiment, & que ce Pere le leur a reproché. Mais, Grotius s'est trompé sur ce Fait; car, ceux que Justin Martyr accuse d'enseigner cette Erreur, étoient des Chrétiens *, ou des Hérétiques sortis du Christianisme, qui se servoient de cette Hypothêse, pour prouver que Jésus-Christ n'étoit point une Personne divine, distincte du Pere.

XII. Les Sadducéens, qui recevoient les Livres de Moïse, ne pouvoient avoir aucune de ces Idées. Ils lisoient dans ces Livres, qu'il y avoit eu des Apparations d'Anges: ils ne pouvoient donc pas croire que ce fut une Imagination nouvelle des Docteurs revenus de la Captivité. Ils voioient ces Anges descendre sur la Terre: ils ne pouvoient donc pas les regarder comme des Etres inséparables de la Divinité. Ils avoient sans doute une Idée toute contraire,

* *Origen. contra Celsum, Lib. I.*

traire, en soutenant que ces Anges n'étoient que des Phantômes, qui avoient paru pour quelque tems. Comme le Corps que les Anges avoient revêtu, ne subsistoit qu'un Moment, & n'avoit peut-être que l'Apparence d'un Corps humain, les Sadducéens disoient la même chose de l'Esprit qui avoit animé ce Corps, parce que tout étoit matériel, excepté Dieu.

XIII. Enfin, on prétend qu'Hérode, Athénien d'Origine, avoit puisé là la Doctrine de Platon sur la Nature de l'Ame, & l'avoit apportée en Judée, où les Sadducéens, qui paroissent dans l'Evangile les mêmes que les *Hérodiens*, la défendoient avec Chaleur. Ce Philosophe soutenoit que les Ames étoient formées d'un Air très subtil; qu'on ne les appelloit Esprits, que par Opposition au Corps, composé d'une Matiere plus épaisse; que ces Esprits, ou Corps subtils, rentroient après la Mort dans l'Air, dont ils avoient fait Partie, & que c'est là précisement ce qu'on doit imputer aux Sadducéens.

C'est ainsi qu'on se donne beaucoup de Peine, pour obscurcir ce qui est clair. L'Evangile dit que les Sadducéens soutenoient qu'il n'y avoit *ni Ange, ni Esprit*. Pourquoi ne s'en tenir pas là? Est-il donc si difficile de concevoir, qu'il y ait eu des Gens

Gens, qui, n'aiant aucune Idée d'une Substance spirituelle, aient cru que tout, excepté Dieu, étoit corporel? Au contraire, cette Idée est si naturelle, que la plupart des Hommes tombent, sans y penser, dans cette Erreur. Quelques-uns des Peres, malgré la Lumiere du Christianisme, ont cru l'Ame matérielle. La Gradation de là aux Anges étoit très facile. Mais, comme Dieu est élévé au dessus des Créatures, ils en avoient une Idée plus noble & plus digne de l'Etre Souverain. Pourquoi chercher ici la Patrie d'Hérode, & les Sentiment de Platon? Confondre les Hérodiens & les Sadducéens, quoi que très différens? Remonter jusqu'à la grande Synagogue, ou imputer aux Juifs des Erreurs, qui n'ont paru que sous le Christianisme; au lieu de dire simplement avec les Evangélistes, que l'Erreur des Sadducéens consistoit à nier l'Existence *des Esprits*, *des Anges*, aussi bien que des Ames? Comme on ne cherche point de quelle Maniere ils nioient *la Résurrection des Corps*, il ne faut point chercher trop de Subtilité sur le prémier Article, qui regarde les Anges & les Esprits. Cependant, si on a besoin de Commentaire, pourquoi ne prendre point celui de Joseph, qui nous apprend que les Sadducéens *anéantissoient l'Ame avec le Corps*?

XIV.

XIV. La troisieme Erreur des Sadducéens rouloit sur la Résurrection des Corps, qu'ils combatoient comme impossible. Ils vouloient que l'Homme entier pérît par la Mort, & de là naissoit cette Conséquence nécessaire & dangereuse, *qu'il n'y avoit ni Récompense, ni Peine dans l'autre Vie.* On outre quelquefois le Sentiment de ces Sectaires, en soutenant qu'ils ôtoient toute Idée de Peine & de Récompense. Puis qu'ils recevoient au moins les Livres de Moïse, ils ne pouvoient ignorer l'Histoire du Déluge & de l'Embrasement de Sodome, ni ces Châtimens exemplaires que Dieu avoit souvent infligés dans le Désert aux Israëlites, dont ils étoient les Descendans & la Posterité. Ils nioient seulement l'Eternité des Peines, & bornoient la Justice vangeresse de Dieu à la Vie présente; puis que la Mort détruisoit le Corps, & que l'Ame materielle étoit ensevelie & détruite avec le Corps.

XV. Puis que les Sadducéens nioient la Spiritualité des Ames & la Résurrection des Corps, il semble qu'ils n'avoient aucun Intérêt à la Venue du Messie, qu'ils attendoient pourtant comme le reste des Juifs avec beaucoup d'Impatience. Au contraire, ils raisonnoient à cet égard plus juste que les Pharisiens ; car, on regardoit le

Messie comme un Libérateur & un Roi temporel, & les Sadducéens, qui bornoient toutes leurs Espérances à cette Vie, avoient un grand Intérêt qu'il parut pendant qu'ils étoient au Monde, afin de jouïr du Fruit de ses Conquêtes, & de la Félicité que les Prophêtes promettoient sous son Regne. Mais, en suivant l'Idée des Chrétiens, il est incontestable que les Sadducéens, qui ne croioient ni Paradis, ni Enfer, étoient dans la Disposition la plus opposée à Jésus-Christ qu'on puisse imaginer.

XVI. Leur Culte étoit pur; car, ils adoroient le Dieu du Ciel & de la Terre, & sacrifioient dans le Temple avec le reste des Juifs. Cependant, on n'a pas laissé de les accuser d'avoir adoré Dieu sous la Figure d'un Bouc, & d'avoir corrompu les premieres Paroles de la Génese. Afin d'autoriser ce Culte, ils mettoient Azimah au lieu d'Ælohim, & par ce Changement ils faisoient dire à Moïse, qu'un *Bouc créa les Cieux & la Terre.* Nous avons déjà réfuté la même Accusation * qu'on a faite contre les Samaritains, & elle est également fausse contre les uns & les autres.

XVII. Maimonides † reproche encore aux

* *Voiez ci-dessus, Chap. XII, §. 6, p. 259, 260.*

† *A cimen. de solemni Die Expiationum, Fasris VI, pag. 656.*

aux Sadducéens, d'avoir cru qu'il falloit mettre l'Encens proche le Voile du Temple, au Jour des Propitiations, pour le porter promptement dans le Lieu Très Saint, lors que la Fumée commençoit à sortir de l'Encensoir, parce que Dieu avoit dit, *qu'il se montreroit dans la Nue sur le Propitiatoire*; mais, les autres soutenoient qu'on ne devoit bruler l'Encens, que lors que le Souverain Sacrificateur étoit dans le Lieu Très Saint, parce que Dieu * avoit commandé *qu'on allumât le Feu devant l'Eternel.* Cette Différence peu sensible donna lieu au Serment que le Souverain Sacrificateur étoit obligé de faire la Veille de cette Cérémonie, pour se décharger du Soupçon d'Hérésie, ou de Sadducéïsme; car, le Senat lui envoioit quelques Députez pour le prier de jurer au Nom de celui à qui le Temple étoit consacré, qu'il ne feroit aucun Changement aux anciens Rites. Le Souverain Sacrificateur se retiroit, en pleurant de ce qu'on le soupçonnoit d'un si pernicieux Dessein, & faisoit en suite le Serment. En supposant que cette Cérémonie ait été observée pendant la Durée du second Temple, elle prouve que les Juifs étoient beaucoup plus jaloux de leurs Rites, que de leurs Dogmes; puis qu'au lieu

* *Lev. Chap. VI, Vers. 13.*

d'interroger le Sacrificateur ſur les Erreurs capitales des Sadducéens, ils ne paroiſſoient inquiets que ſur certaines Formalitez ; mais, on a lieu de douter de cette Coutume ; puis que Maïmonides ne cite perſonne qui en ait parlé.

XVIII. Enfin, les Rabbins leur font un Crime & une Héréſie de leur Sévérité dans la Morale. Les Sadducéens prétendent, que la Pluralité des Femmes eſt condamnée dans ces Paroles du Lévitique: * *Vous ne prendrez point une Femme avec ſa Sœur pour l'affliger en ſon vivant*. Les Thalmudiſtes †, Défenſeurs zélez de la Polygamie, enſeignent qu'il eſt permis à *un Homme d'avoir cent Femmes toutes enſemble*, ſans que la prémiere ait Droit de s'y oppoſer, pourvu que le Mari les nourriſſe, les habille, *& leur donne les Marques de l'Amour conjugal, ſelon qu'il appartient à chacune*. Ils ſe croient autoriſés à cela par les Exemples de David & de Salomon, & concluent que les Sadducéens, qui combatent des Autoritez ſi vénérables, ſont Hérétiques ſur le Mariage.

XIX. On aſſure qu'ils étoient fort ſéveres pour la Punition des Crimes. On prétend même que c'eſt de là qu'ils avoient emprun-

* *Levit. Chap. XVIII, Verſ.* 18.
† *Thalm. Tract. Jebamot, Cap. VI.*

emprunté leur Nom de (*a*) *Justes:* mais, Joseph * dit que les Sadducéens étoient obligés d'avoir beaucoup de Complaisance pour les Pharisiens. Ces derniers étoient les Maîtres; & lors que les Sadducéens entroient malgré eux dans quelque Charge de la Magistrature, ils étoient contraints de plier, & de suivre l'Avis des Pharisiens: cela ne s'appelle pas faire Justice. St. Jérôme a formé une autre Conjecture; car, il † s'est imaginé qu'on les appelloit Sadducéens, ou Justes, parce qu'ils avoient atteint une Justice parfaite par l'Accomplissement entier de la Loi. Mais, outre que ce Caractere convient mieux aux Pharisiens, qui se vantoient d'avoir accompli la Loi, on sait que Tsadoc avoit donné le Nom à sa Secte, & il ne faut pas chercher une autre Etymologie.

XX. D'ailleurs, on est fort partagé sur les Mœurs des Sadducéens. Joseph en fait un Portrait qui ne leur étoit pas avantageux; car, il ‡ les représente comme des Gens *farouches*, *dont les Mœurs étoient barbares*, & *avec lesquels les Etrangers ne pouvoient*

(*a*) Tsedec *signifie* Justice, *&* *de là* Sadducéens.

* *Joseph. Ant. Lib. XVIII, Cap. II, pag.* 617.

† *Hieronym. in Matth. Cap. XXII.*

‡ *Joseph. de Bello, Lib. II, Cap. VII. pag.* 788.

voient avoir de Commerce. Ils étoient souvent divisés les uns contre les autres; & n'est-ce point trop adoucir ce Trait hideux, que de l'expliquer de la Liberté qu'ils se donnoient de disputer sur les Matieres de Religion? Car, Joseph, qui rapporte ces deux choses, blâme l'une, & loue l'autre; ou, du moins, il ne dit jamais que ce fut la Différence des Sentimens, & la Chaleur de la Dispute, qui causât ces Divisions ordinaires dans la Secte.

XXI. Quelques Chrétiens * en font des Pourceaux d'Epicure adonnez aux Plaisirs sensuels. On s'imagine que comme ils nioient les Peines & les Récompenses de l'autre Vie, & l'Immortalité des Ames, leur Doctrine les conduisoit à un affreux Libertinage. Mais, il ne faut pas tirer des Conséquences de cette Nature; car, elles sont souvent fausses. Il y a deux Barrieres à la Corruption humaine; les Châtimens de la Vie présente, & les Peines de l'Enfer. Les Sadducéens avoient abbatu la derniere Barriere; mais, ils laissoient subsister l'autre. Ils ne croioient ni Peine, ni Recompense pour l'avenir; mais, ils admettoient une Providence qui punissoit le Vice, & qui récompensoit la Vertu pendant cette

* *Helvicus Villemer*, *Diss. Philol. de Sadduc. Wittemb. An.* 1680.

cette Vie. Le Desir d'être heureux sur la Terre suffisoit pour les retenir dans le Devoir. Il y a *bien* des Gens qui se mettroient peu en peine de l'Eternité, s'ils pouvoient être heureux dans cette Vie. C'est là le But de leurs Travaux & de leurs Soins. Il ne faut donc pas croire que les Sadducéens fussent corrompus, parce qu'ils nioient l'Immortalité des Ames, les Peines, & les Récompenses de l'autre Vie. Ils avoient mis un grand Frein à la Corruption du Cœur, par la Crainte des Châtimens présens, & par l'Espérance des Biens, que Dieu distribue à ceux qui le servent.

XXII. Il y a sur tout de l'Injustice à les charger de plusieurs Crimes. On dit *, par exemple, que ce fut à leur Sollicitation qu'Aléxandre Jannæus fit tuer huit cens Pharisiens ; qu'avant que de leur donner le Coup de la Mort, il fit égorger devant eux leurs Femmes & leurs Enfans, & que pendant l'Exécution il étoit à Table avec ses Maîtresses & les Sadducéens. On assure aussi que cette Secte, abusant de l'Autorité qu'elle avoit sur Hérode, commit mille Attentats ; fit étrangler ses Enfans, & lapider trois cens Capitaines. Mais, Joseph, qui n'aimoit pas les Sadducéens, ne

P 4 leur

* *Helvicus Villemer, Differtat. Philol. de Sadduc. Wittemb. An.* 1680.

leur impute pourtant aucun de ces Crimes. Il eſt vrai qu'Hérode n'aimoit pas les Phariſiens, qui refuſérent de lui prêter un nouveau Serment de Fidélité. Il avoit un peu plus de Penchant pour les Sadducéens; mais, cela ne ſuffit-il pas pour les charger de tous les Crimes que ce Prince a commis juſques dans ſa Famille? Alléguer Joſeph comme ſon Témoin, c'eſt s'expoſer hardiment à la Cenſure des Critiques; puis qu'il a gardé là-deſſus un profond Silence. S'appuier ſur le Témoignage de quelques Rabbins modernes, c'eſt avouer qu'on manque de Preuves anciennes, & vouloir étaler ſon Erudition, afin de faire une Injuſtice aux Sadducéens: car, on ſait que les Rabbins ſont leurs Ennemis mortels, & qu'ils étoient intéreſſés à trouver dans Hérode un Motif étranger de Haine contre les Phariſiens.

CHAPITRE XV.

Evénemens conſidérables dans l'Hiſtoire des Sadducéens; leur Décadence, & leur Etat préſent.

I. *Idée générale de ce Chapitre.* II. *Si les Sadducéens ont été condamnez comme Hérétiques.* III. *Fauſſeté de ce Fait prouvée.* IV.

IV. *Bathuséens, Hérétiques imaginaires.* V. *Déclaration d'Hircan, en faveur des Sadducéens.* VI. *Son Apologie par les Protestans & les Catholiques Romains.* VII. *Réfutation de cette Apologie.* VIII. *Aristobule & Aléxandre, Amis des Sadducéens.* IX. *Dispute sur les Traditions.* X. *Etat des Sadducéens sous Aléxandre Jannæus.* XI. *Ils sont Maîtres du Sanhédrim, Dispute sur la Maniere dont on bruloit les Criminels.* XII. *Caïphe & Ananus, Souverains Sacrificateurs, Sadducéens.* XIII. *S'ils périrent tous dans la Ruine de Jérusalem.* XIV. *Ils reparoissent en Egypte au troisieme Siecle.* XV. *Ammonius écrit contre eux. Tems auquel il a vêcu.* XVI. *Novelle de Justinien contre eux.* XVII. *Si Ananus rétablit cette Secte au huitieme Siecle.* XVIII. *Dispute d'Alphrag au douzieme Siecle. Ses Preuves contre les Rabanistes.* XIX. *S'il y a une Secte des Sadducéens chez les Mahométans.* XX. *S'ils peuvent être confondus avec les Manichéens de Bagded.* XXI. *Sadducéens peu connus aujourd'hui.*

I. LEs Sadducéens faisoient un Corps considérable dans la Nation Judaïque du tems de Jésus-Christ. Ils avoient eu déjà des Souverains Sacrificateurs à leur

 tête,

tête, & ils en eurent encore depuis. Les Personnes de Qualité entroient en Foule & avec Plaisir dans une Société, qui les délivroit de l'Inquiétude de l'Avenir, & qui bornoit tous leurs Soins à la Vie présente. L'Evangile nous apprend qu'ils disputoient avec assez de Subtilité, & les Objections qu'ils faisoient à Jésus-Christ contre la Résurrection, avoient une Lueur éblouïssante. On assure qu'ils périrent immédiatement après la Mort du Sauveur du Monde: mais, on se trompe: ils furent puissans jusqu'à la Ruïne de Jérusalem. Ils se trouvérent envelopez dans la Désolation de leur Patrie; mais, ils n'ont pas laissé de relever de tems en tems la tête, malgré la Persécution que les Pharisiens leur ont toujours faite. C'est ce que nous allons rapporter en peu de Mots.

II. On soutient que les Sadducéens sont les seuls Hérétiques chez les Juifs, parce que cette Eglise, jalouse de la Pureté de ses Dogmes, ne manqua pas de les condamner solennellement, dès le Moment qu'ils parurent. Tsadoc & Baithos, qui fit une autre Branche de Sadducéïsme, ont toujours été odieux dans la Nation. On ajoute que les Docteurs ne s'accordent pas sur le Titre d'Epicurien. Ils le donnent tantot à ceux qui lisent les Auteurs prophanes,

nes, ou qui ont écrit sur la Magie; tantot à ceux qui méprisent les Sages & leurs Décisions; &, quoi que les autres l'appliquent à ceux qui prononcent le Nom de Jéhovah, il ne laisse pas d'être vrai qu'on le donne par Excellence aux Sadducéens, aussi bien que celui de *Minim*, ou d'Hérétiques. Un Rabbin, qui a fait descendre ce Mot de l'Héréfiarque Manes, s'y est trompé grossiérement; car, les Sadducéens avoient été condamnez, & portoient le Titre infamant d'Hérétiques, long-tems auparavant. L'Eglise Judaïque épargna les autres Sectes qui s'élevérent dans son Sein, parce qu'elles étoient plus pures & moins dangereuses; mais, elle ne put souffrir ceux qui nioient l'Existence des Esprits, la Résurrection des Corps, les Récompenses & les Peines de la Vie avenir.

III. On raisonne sur ce qui devroit être; mais, on se trompe souvent, lors que sur des Faits historiques on consulte des Regles du bon Sens & de la Raison, préférablement au Témoignage des Historiens. L'Eglise, ni les Hommes ne font pas toujours ce qu'ils devroient faire. Les Erreurs des Sadducéens étoient si grossieres, qu'on ne peut assez s'étonner qu'elles ne fussent pas condamnées dès leur Naissance; & que l'Eglise Judaïque, qui n'avoit pas encore

rompu l'Alliance qu'elle avoit avec Dieu, eut si peu d'Amour pour la Vérité, & tant d'Indifférence pour la Religion, pour nourrir dans son Sein des Gens qui combatoient si ouvertement les Fondemens. Cependant, qu'on lise l'Evangile, vous y verrez les Sadducéens avec les autres Sectes dans le Temple de Jérusalem priant, servant aux Pieds des Autels, sacrifiant avec le reste de la Nation. Il est vrai que les Sadducéens étoient retenus dans l'Obéïssance par les Peines & les Recompenses de la Vie présente; mais, en niant l'Enfer & le Paradis, ils arrachoient la Crainte de l'avenir; & enlevoient la plus forte Barriere que Dieu ait posée contre le Vice & l'Impénitence. Ils n'ôtoient pas la Providence, comme les Epicuriens; mais, ils ne laissoient pas de sapper les Fondemens de la Piété, en rejettant comme une Chimere l'Eternité des Biens & des Maux. Ces Erreurs étoient donc assez dangereuses pour être condamnées avec Rigueur par le Sanhédrim. Mais, soit que cette Assemblée eut une Tolérance excessive pour l'Erreur, lorsque les Erreurs ne choquoient pas de Front son Autorité, & qu'on la respectoit assez pour demeurer soumis à ses Ordres, & uni avec elle; soit que les Sadducéens eussent du Crédit & du Pouvoir dans la Nation;

tion ; on ne pensa point à les foudroier. Ceux qui le disent, ne sauroient ni montrer l'Arrêt de Condamnation, ni opposer rien de solide à l'Evangile, qui nous fait voir les Sadducéens levans la tête contre Jésus-Christ avec les Pharisiens, & le reste du Peuple qui adoroit à Jérusalem. Ils ont eu à leur Tête des Souverains Sacrificateurs, jusqu'à la Ruïne de cette grande Ville. Les Rabbins, qui les traitent d'Hérétiques, ont raison : mais, ils sont venus depuis ; & ils ne se sont pas imaginez que la Condamnation de l'Eglise fut nécessaire pour rendre un Sentiment hérétique (a). L'Hérésie dépend de l'Importance & de la Nature de l'Erreur, indépendamment des

(a) Il est étonnant qu'on ait retranché ces Maximes de l'Edition de Paris : car, il faut être éxcessivement jaloux de l'Autorité, pour en faire dépendre l'Erreur & la Vérité. On peut dire que l'Erreur n'est damnable devant Dieu, qu'après le Jugement des Hommes : mais, il est incontestable que ce qui est erroné est Erreur, & ce qui est véritable est Vérité, indépendamment du Jugement des Hommes. Arius étoit Hérétique & Blasphémateur avant le Concile de Nicée, comme il le fut après sa Condamnation. Il faut dire la même chose des Sadducéens, qui sappoient les Fondemens de la Religion ; soit qu'ils aient été condamnez, ou tolerez dans l'Eglise Judaïque.

Anathêmes & des Foudres des Assemblées Ecclésiastiques; mais alors, on sera obligé de mettre aussi les Pharisiens & les Esséniens dans le Rang des Hérétiques.

IV. Les Critiques ont fait une seconde Secte de Sadducéens. Le Chef de cette Secte étoit Baithos, Contemporain & Associé de Tsadoc. Mais, ces deux Chefs se diviférent, parce que Baithos croioit la Résurrection des Morts, que l'autre nioit ouvertement. Les autres soutiennent que c'étoit la même Secte, qui préféra le Nom de Tsadoc à celui de Baithos, parce que le dernier étoit Batard, & que la Naissance impure du Chef auroit repandu quelque Tache sur la Secte. Maïmonides ne fait qu'une Secte qui portoit indifféremment le Nom de Sadducéens & de Bathuséens: *Les Sages l'appelloient ainsi; mais, en Egypte, on les appelle Caraites.* L'Erreur de Maïmonides est sensible; car, les Sadducéens étoient très différens des Caraïtes, & un si savant Homme ne pouvoit sans Injustice confondre deux Sectes si éloignées. Nous parlerons ailleurs du Sentiment de Fuller, qui les confond avec les Esséniens. Contentons-nous de remarquer ici, 1, que Baithos est un Homme parfaitement inconnu à Joseph, aux Ecrivains Sacrez, & qu'on ne trouve son Nom que dans les

Ecrits

Ecrits des Rabbins. C'eſt d'eux qu'on apprend qu'il étoit Bâtard ; mais, leur Autorité ſuffit-elle pour lui donner cette Naiſſance, & pour affirmer que ſes Diſciples, qui en eurent Honte, n'ôſérent porter ſon Nom? Les Rabbins, qu'on cite, ſont trop modernes, pour les croire aveuglément. 2, Ces Docteurs ont ſi peu connu la Secte qu'il forma, qu'ils la diſtinguent ſouvent des Sadducéens, & ils la confondent encore plus ſouvent ; tellement qu'on ne ſauroit fixer ſon Sentiment ſur leur Témoignage. Nous venons même de voir Maïmonides, qui les confond avec les Caraïtes. Saint Epiphane, qui a pris Plaiſir à multiplier les Sectes des Juifs ſans néceſſité & ſans Raiſon, ne parle point de celle-ci : Preuve évidente que les Rabbins ne l'avoient point encore enfantée de ſon tems; & c'eſt ce qui me fait conclure que Baithos eſt un Homme imaginaire, auſſi bien que la Secte qu'on lui attribuë.

V. Les Sadducéens ne furent donc point condamnez par l'Egliſe dès leur Naiſſance, & ne ſe diviſérent point en diverſes Branches. Cette Secte fut toujours unique & puiſſante. Hircan, le Souverain Sacrificateur, ſe déclara pour eux contre les Phariſiens. Ces derniers ſoupçonnérent la Mere de ce Prince d'avoir commis quelque Impu-

reté avec les Païens, lors qu'ils l'avoient prise à Modin, ce qui répandoit une Tache sur sa Naissance. D'ailleurs, ils vouloient l'obliger à opter entre le Sceptre & la Tiâre, entre le Roiaume & le Sacerdoce. Dieu, qui avoit puni si sévérément un Roi, parce qu'il avoit mis la Main à l'Encensoir, toléroit Hircan, qui éxerçoit publiquement ces deux Charges; & ce Prince, voulant être le Maître de l'Eglise & de l'Etat, n'eut aucune Déférence pour les Reproches des Pharisiens. Il s'irrita contre eux; il en fit mourir quelques-uns: les autres se retirérent dans les Déserts, & on s'imagine que ce furent ces Fugitifs qui donnérent la Naissance aux Esséniens. Hircan se jetta à même tems du côté des Sadducéens. Il ordonna qu'on reçut les Coutumes de *Tsadoc*, *sous Peine de la Vie*. Les Juifs assurent, qu'il fit publier un Edit dans tous ses Etats, par lequel tous ceux qui ne * *recevroient pas les Rites de Tsadoc & de Baithos, ou qui suivroient la Coutume des Sages, perdroient la Tête.* Ces *Sages*, dont il falloit rejetter les Coutumes, étoient les Pharisiens, à qui on a donné ce Titre dans la suite, parce que leur Parti a prévalu. Quoiqu'il en soit, voilà l'Héréfie des Sadducéens

* *R. Abrah. Ben Dior. Cabbala, apud Trigland. de Sect. Caraor. Cap. VI, pag.* 49.

ducéens établie par l'Autorité d'un Souverain Sacrificateur, qui a condamné les Traditions sous Peine de Mort.

VI. On a fait de grands Efforts pour justifier Hircan, que Joseph a habillé en Saint, à qui Dieu avoit accordé le Don de Prophétie, & auquel il reveloit l'avenir.

Prémiérement, un célébre Protestant * a crû qu'on en avoit fait malicieusement un Sadducéen, pour le rendre odieux à la Nation; mais, qu'il n'étoit que Caraïte, zélé pour l'Ecriture Sainte, Ennemi des Traditions qu'on y ajoutoit, & qui corrompoient la Religion; & qui ne pouvant souffrir les Pharisiens, parce qu'ils vouloient dominer sur la Conscience des Rois, & qu'ils étoient les Maîtres des Traditions qu'il rejettoit, il fut obligé de les chasser; & qu'il n'est pas apparent qu'un si grand Prince & un Souverain Sacrificateur, eut rejetté l'Existence des Ames & l'Eternité des Peines.

Secondement, on † ne peut souffrir qu'un Chef de l'Eglise, assis dans la Chaire de Moïse, ait erré. Albert le Grand, bien loin d'en vouloir faire le Patron & le Chef des anciens Hérétiques, l'a regardé comme un Saint, & l'invoquoit avec le reste des

* *Trigland. ibid. pag.* 50.

† *Bartolocci, Bib. Rabb. Tom.* 1. *pag.* 379.

des Machabées. On ne peut * contester sa Chute ; mais, on la compare à celle de Salomon, qui se releva par une Répentance salutaire. On assure, que s'il condamna les Pharisiens, il n'approuva pourtant jamais l'Hérésie : qu'au contraire, il laissa une entiere Liberté de Conscience à ceux qui vouloient rentrer dans la Société des Esséniens, qui avoient leurs Assemblées particulieres. Il ne décida point, que les Erreurs des Sadducéens fussent nécessaires au Salut. Il ne prononça point sa Décision en Qualité de Souverain Pontife, mais comme un Docteur particulier; & Dieu, qui vit que sa Conduite pouvoit avoir des Suites fâcheuses pour l'Eglise, l'arracha du Monde, & abrégea son Regne aussi bien que sa Sacrificature.

VII. Un secret (a) Intérêt d'Infaillibilité, qu'on veut donner à la Synagogue & à ses Chefs, a fait appliquer à Hircan la plupart de ces Distinctions, qui sont d'une Invention moderne. Malgré la Subtilité avec laquelle on raisonne, on ne peut diffi-

* *Serarius, Trihar. Lib. II, Cap.* 28, *pag.* 102, *nov. Edit.* 1703.

(*a*) Cet Endroit est fort changé dans l'Edition de Paris, parce qu'on a eu Peur qu'on ne tirât des Conséquences de l'Infaillibilité prétendue de la Synagogue à celle de l'Eglise Romaine.

diſſimuler la Chute de ce Prince. Le relever enſuite en Homme infaillible, & le placer dans le Ciel, avec les Saints qu'on invoque, ſans connoitre le Jugement, ni la Volonté de Dieu, c'eſt aimer à multiplier les Objets de ſa Dévotion, les Béats du Paradis, & pécher avec beaucoup de Témérité. Joſeph étoit zêlé pour les Machabées, dont la Mémoire lui fut toujours prétieuſe. Il regardoit Hircan comme un des Héros & des Liberateurs de ſa Nation; il en parle comme d'un Saint à Révelations & à Prophéties. On ne peut donc accuſer cet Hiſtorien d'avoir voulu le rendre odieux à la Poſtérité; ni d'Ignorance, puis qu'il vivoit ſi près de lui. Cependant, il lui laiſſe ſa Tache d'Héréſie, que nous lui donnons, & aſſure qu'il ſe déclara pour le Parti des Sadducéens, pendant qu'il perſécutoit les Phariſiens, qui étoient leurs Ennemis. Joſeph, qui avoit étudié toutes ſes Sectes, les connoiſſoit trop bien pour s'y tromper. Il étoit preſque contemporain. Il fait d'Hircan un Sadducéen: comment conteſter ſon Témoignage, & une Autorité ſi ſure, ſur de vaines Diſtinctions? Il eſt vrai que cet Hiſtorien fait d'Hircan un Prophête; mais, cela vient de ce qu'il ne croioit pas la Prophétie incompatible avec l'Erreur; puis qu'il attribuë le même

Don

Don aux Esséniens, qui avoient adopté plusieurs Rites du Paganisme. On voit aussi par là, qu'on ne regardoit pas les Erreurs des Sadducéens comme des Héréfies dangereuses, ni condamnées par l'Eglise; puis qu'on les attribuoit au Souverain Sacrificateur Hircan.

VIII. Aristobule, son Fils, profita de l'Avis des Pharisiens, & ne mit point la Main à l'Encensoir; mais, il ne laissa pas de leur faire une Guerre cruelle. Aléxandre, qui succéda à son Frere, continua de soutenir les Sadducéens jusqu'à sa Mort: mais alors, s'appercevant que les Pharisiens étoient plus aimez du Peuple, il conseilla à la Princesse son Epouse de changer de Parti. Elle le fit; &, sous son Regne, les Pharisiens, élevez au plus haut Dégré de l'Autorité, opprimérent leurs Ennemis. Ils devinrent même si odieux pendant quelque tems, que leurs Sectateurs, qu'on élevoit au Sacerdoce & à la Magistrature, n'ôsoient faire que ce qui plaisoit aux Pharisiens, de peur de s'exposer à la Haine publique.

IX. Les Sadducéens eurent une fameuse Conférence * avec leurs Ennemis, avant la Ruïne du second Temple. Du moins, si on en croit les Juifs, la Dispute roula sur la Néceffité des Traditions. Les Pharisiens,

* *Megillat Taanit*, *Cap. IV.*

rifiens, qui en étoient les Défenseurs, se servirent de deux principaux Argumens: l'un, qu'il manquoit dans la Loi divers Articles, sur lesquels on devoit être instruit. Par exemple, la Loi ne décidoit point ce qu'on devoit faire par Retribution, à un Homme qui n'auroit point de Dens, & qui en auroit cassé une à son Ennemi; & à un Homme qui seroit aveugle, & qui auroit crevé les Yeux d'un autre. Ils alléguoient en suite les Paroles de Dieu, disant à Moïse, * *Je te donnerai la Loi & les Commandemens pour les enseigner*. La Loi, disoit-on, est *écrite*; & par les Commandemens, on doit entendre la Tradition confiée verbalement à Moïse. Il est étonnant qu'on emploie de semblables Preuves pour servir de Fondement aux Traditions, & qu'on accusât la Loi d'Imperfection sur des Principes de cette Nature. Il est encore plus étonnant qu'on transmette de semblables Preuves à la Posterité, comme si elles étoient triomphantes. Cependant, les Rabbinistes assurent, que pour perpétuer le Souvenir de leur Victoire, ils ordonnérent que le XV. jour du Mois Thammus, qui répond en partie à celui de Juillet, seroit célébré comme une Fête, pendant laquelle il ne seroit permis ni de pleurer, ni de s'affliger. Il y a des

* *Exod. Chap. XXIV, Vers. 12.*

des Critiques, qui trouvent dans ce Récit les Caraïtes, au lieu des Sadducéens, & qui se servent de cette Histoire, pour en prouver l'Antiquité; & il faut avouer que la Dispute n'aiant roulé que sur le Chapitre des Traditions, qui faisoit seul le Sujet de la Séparation des Caraïtes, on a lieu de croire que ce furent eux qui soutinrent la Conférence dont on parle; mais, comme on y trouve le Nom de Bathuséens, on n'a ôsé le changer. D'ailleurs, cette Histoire est si douteuse, qu'elle ne feroit pas une Preuve solide, quand on la transporteroit des Sadducéens aux Caraïtes.

X. Maïmonides * rapporte encore, que sous le Regne d'Aléxandre Jannæus, les Sadducéens s'emparérent de toutes les Charges du Sanhédrim. Il n'y avoit que le seul Simeon, Fils de Scérach, qui tenoit le Parti des Traditionaires. Comme c'étoit la Coutume de proposer des Questions au Sanhédrim, & que chacun y disoit son Avis pour la décider, Siméon proposa aux Sadducéens de ne recevoir personne dans le Conseil, qui ne put décider par la Loi les Questions proposées. Il chassa, par ce Moien, du Sanhédrim tous les Sadducéens l'un après l'autre; parce qu'ils ne pouvoient appor-

* *Maimon. Hilc. Sanh. Cap. XI, 553; Vitringa de Syn. Lib. I, Cap. 7, pag. 160.*

apporter des Passages de la Loi pour prouver ce qu'ils avançoient. Les Traditionnaires, qu'il appelle toujours *Israëlites*, reprirent Possession du Conseil, & le jour de l'Expulsion des Sadducéens, arrivée le 28 du Mois Thebet, dont la Fin répond au Mois de Février, fut célébré comme une Fête.

XI. Cependant, les Sadducéens reprirent peu de tems après l'Empire qu'ils avoient perdu : du moins, si on en croit leurs Ennemis; car, s'agissant un jour de régler la Maniere dont on devoit bruler les Criminels, R. Eléazar allégua un Fait, dont il avoit été le Témoin oculaire dans sa tendre Jeunesse, quarante Ans avant la Ruïne du Temple. Une Fille de Sacrificateur, accusée de Paillardise, fut condamnée au Feu. On amassa des Branches, dont on fit un Bucher, dans lequel elle fut consumée. Ce Fait embarrassa les Docteurs, qui croioient que cette espece de Supplice n'étoit pas permise; car, on mettoit ordinairement le Coupable dans du Fumier; on lui serroit le Cou avec une Serviette, afin que tenant la Bouche ouverte, le Plomb fondu qu'on y jettoit, put couler & bruler les Parties nobles. Ils prétendoient avoir emprunté de Dieu même ce Genre de Supplice, parce que l'Ecriture

ture dit *, que le *Feu de l'Eternel* consuma Nadab & Abihu : cependant, ils ne paroissoient point bruler ; puis qu'on les emporta hors du Camp avec leurs Chemises, & la Tradition apprend qu'ils avoient été brulez en dedans. Mais, Dieu ne prétendoit pas donner une Loi, ni un Exemple. C'étoit un Prodige qui ne peut être imité. Il n'y eut point là de Plomb fondu ; & ce fut le Feu de l'Autel destiné à bruler le Parfum, dont la Flâme étouffa d'une Maniere imprévuë ceux qui avoient offert du Feu étrange. Quoi qu'il en soit, l'Exemple cité par Eléazar embarrassa les Docteurs, parce qu'il établissoit une Tradition différente de celle qu'ils suivoient. On répondit trois choses à cette Objection : l'une, qu'Eléazar étoit encore jeune, lors qu'il vit ce Supplice de la Fille de Prêtre brûlée avec des Sarmens ; puis que son Pere le portoit sur ses Epaules, & que le Témoignage d'un Enfant ne devoit pas être reçu. L'autre, que les Samaritains présidoient à ce Jugement : ce qui est ridicule ; puis que la chose s'étoit passée à Jérusalem, la prémiere Année du Ministere de Jésus-Christ, pendant laquelle les Samaritains n'avoient aucun Droit à Jérusalem. Enfin, on soutint, que les *Sadducéens* avoient prononcé la

* *Levit. Chap. X, Vers. 1.*

la Sentence; & que, comme ils ne recevoient que ce que dit l'Ecriture, sans avoir aucun égard à la Tradition, il n'étoit pas étonnant qu'ils s'en fussent écartez. Si le Fait est véritable, les Sadducéens étoient alors plus nombreux dans le Sanhédrim que les Pharisiens, & triomphoient de leurs Ennemis, comme nous l'avons dit.

XII. Caïphe, qui condamna J. Christ à la Mort, étoit Sadducéen, comme cela paroit par l'Histoire * des Actes. Ils eurent peu de tems après un autre Souverain Sacrificateur de leur Secte, nommé Ananus, Pontife cruel & farouche. Cependant, il étoit Sadducéen comme eux. Il se prévalut de la Mort de Festus & de l'Absence d'Albinus, qui venoit d'Aléxandrie prendre Possession de son Gouvernement, pour assembler le Conseil, & faire mourir Saint Jacques. Cette Précipitation déplut à Albinus, qui prit feu, & le priva de la Souveraine Sacrificature, peu de tems après son Arrivée; mais, au moins, le Sadducéïsme triompha sous son Pontificat.

XIII. Cette Secte fut violemment affoiblie par la Ruïne de Jérusalem. Il y a même des Critiques qui assurent qu'elle périt absolument, & que c'est par cette raison qu'il n'est resté aucun Exemplaire de la

* *Act. Chap. V, Vers.* 17.

Bible particulier à un Sadducéen ; parce qu'ils furent tous consumez dans l'Incendie de cette grande Ville : & la Secte ne s'étant pas relevée de cette Chute, on n'a pu voir aucun de leurs Livres. Mais, les Sadducéens eurent le même Sort que les autres Sectaires, lesquels eurent de la peine à se rétablir après la Désolation générale de la Judée ; & le Nombre des Sadducéens aiant été toujours inférieur à celui des Pharisiens, ils eurent plus de peine à reparoître, & à se distinguer dans leur Nation souverainement malheureuse. Cependant, malgré l'Obscurité & l'Eloignement des tems, qui nous a dérobé une Partie des anciens Monumens, on ne laisse pas de les découvrir de tems en tems.

XIV. Un Auteur * moderne assure, qu'ils parurent si redoutables, dès le commencement du troisieme Siecle, qu'Ammonius, qui les voioit enseigner en Egypte, où ils s'étoient réfugiés, écrivit contre eux. Il developpe même la Méthode qu'Ammonius suivit dans cet Ouvrage. Les Sadducéens nioient les Points fondamentaux ; † *mais, ils ne laissoient pas de se soutenir contre les Pharisiens, parce qu'ils étoient envelopez dans l'Ancien Testament. Au lieu qu'Am-*

* *Essais de Litterature, An* 1704, *pag.* 190.
† *Id. ibid.*

qu'Ammonius se servit avec Avantage de la Lumiere que l'Evangile avoit repandue sur ces Véritez, qui paroissoient douteuses ou ambigues aux Juifs, & sur tout aux Sadducéens, qui avoient pris de là Occasion de faire Schisme & Secte à part.

XV. Je ne releverai point la Faute qu'on a déjà remarquée sur le tems auquel Ammonius a vêcu. On le place au *Commencement du troisieme Siecle, l'An* 320, *ou l'An* 330: mais, cette Faute doit être mise sur le Compte de l'Imprimeur; & il y a de l'Injustice à charger de cette Bevuë, causée par un Chifre mal placé, un Homme qui s'explique nettement. Il faut plutot remarquer qu'Ammonius vivoit un peu plus tard qu'on ne le place ordinairement; puisque Dénis d'Aléxandrie lui addressa une Lettre contre Sabellius, qui donna lieu de soupçonner d'Hérésie ce grand Evêque, & qui l'obligea de faire son Apologie. Cette Circonstance découvre qu'Ammonius enseignoit à Aléxandrie, dans le tems que Dénis en étoit Evêque.

L'Ouvrage d'Ammonius étant perdu, on ne peut deviner quelle Méthode il prit contre les Sadducéens; mais, celle qu'on lui attribuë étoit mauvaise. Combattre les Hérétiques par une Autorité qu'ils ne reconnoissent pas, c'est avouer qu'on n'a pas

dessein de les convaincre, ni de les convertir. Les Raisonnemens de Saint Paul, ou de Jésus-Christ, sur la Résurrection des Morts, étoient inutiles aux Sadducéens; puis qu'ils rejettoient ces deux Docteurs: & la Lumiere que l'Evangile répandoit sur ce Dogme, ne pouvoit les éclairer; puis qu'ils fermoient ce Livre, & les Yeux, pour ne pas voir. Afin de convaincre le Sadducéen, il falloit disputer contre eux par la Raison, ou par l'Ancien Testament, qui prouvent & l'Immortalité de l'Ame, & les Peines & les Récompenses de l'autre Vie. Cependant, il ne faut pas attribuer à Ammonius une de ces deux Méthodes préférablement à l'autre; puis qu'on ignore parfaitement ce qu'il a fait.

XVI. Il est plus certain que l'Empereur Justinien a parlé d'eux dans une de ses Novelles; dans laquelle il les bannit de tous les Lieux de sa Domination, & ordonne qu'on envoie au dernier Supplice des Gens qui défendoient certains Dogmes d'Impiété & d'Athéïsme: car, ils nioient *la Résurrection & le dernier Jugement* *. Ainsi, cette Secte subsistoit encore alors; mais, elle continuoit d'être malheureuse.

XVII.

* *Justinian. Authent. Collat.* IX, *Tom.* 27, *Nov.* 146, *pag.* 614.

XVII. L'Edit de Justinien donna une nouvelle Atteinte à cette Secte déjà fort affoiblie; car, tous les Chrétiens s'accoutumant à regarder les Sadducéens, comme des Impies dignes du dernier Supplice, ils étoient obligés de fuir, & de quitter l'Empire Romain, qui étoit d'une vaste Etendue. Ils trouvoient de nouveaux Ennemis dans les autres Lieux, où les Pharisiens étoient établis; ainsi, elle étoit errante & fugitive, lors qu'Ananus lui rendit quelque Eclat, au milieu du huitieme Siecle *. Du moins, les † Historiens Juifs disent que cet Homme, qu'ils appellent *Annen*, *Disciple de la grande Lumiere Juda Nachmanides*, se souleva contre son Maître, qui étoit Chef de l'Académie de Sora, & qu'il se déclara en faveur des Sadducéens. *Ils avoient été fort attenuez depuis la Ruine de Jérusalem*; mais, ils ne laissoient pas de subsister encore, *& Annen les releva, & les affermit dans leurs Sentimens*, en les protégeant pendant tout le Cours de sa Vie. Mais, cet Evénement est contesté par les Caraïtes, qui se plaignent qu'on leur ravit par Jalousie un de leurs principaux Défenseurs, afin d'avoir en suite le Plaisir de les confondre avec les Saddu-

 céens.

* *L'An* 755.

† *Ganz. Tsemach. David*, *pag.* 125.

céens. Quelques Chrétiens se joignent aux Caraïtes, & regardent Ananus comme le Pere des derniers, & le Fondateur de leur Secte. Mais, comme nous devons en éxaminer l'Origine dans le Chapitre suivant, nous remarquerons seulement ici qu'Ananus n'étoit ni le Restaurateur des Sadducéens, ni le Pere des Caraïtes beaucoup plus anciens; mais, qu'il rétablit cette derniere Secte opprimée par leurs Ennemis.

XVIII. On donne encore aux Sadducéens un puissant Protecteur, qui fleurit au douzieme Siecle, & qui soutint courageusement leurs Intérêts en Espagne. Alphrag, c'est le Nom de ce Docteur fameux, soutint aux Pharisiens ses Ennemis, que l'Eglise Judaïque ne se trouvoit que dans sa Secte; & prouva par des Ecrits publics l'Inutilité des Traditions, qui s'étoient multipliées jusqu'à l'infini. Il cria contre le Nombre des Cérémonies, dont on chargeoit mal à-propos le Peuple Juif. Un Rabbin, qu'on appelle Haravad, parce qu'on abrege ces quatre Mots, Abraham Ben David Halevy, répondit à ce Chef des Sadducéens par un Traité, dans lequel il montra la Succession de sa Doctrine depuis Abraham jusqu'à l'An 1167. Outre la Preuve qu'il tiroit de la Succession des Docteurs & de la Doctrine, il ajouta que l'Uni-

l'Universalité faisoit une Démonstration contre les Sadducéens; & qu'il avoit cette Universalité; puis que toutes les Synagogues, répandues dans tous les Coins du Monde, enseignoient la même Doctrine que lui (a). Tant il est vrai que ce sont les mêmes Preuves & les mêmes Préjugés, qui servent à toutes les Communions. On les change; on les r'habille au Gout & à la Mode du Siecle où l'on vit; on en fait des Applications heureuses, selon la Circonstance du Tems; mais, le Mensonge & la Vérité se couvrent des mêmes Habits. Alphrag ne se rendit point à ces Préjugés, dans lesquels il trouvoit un grand Vuide. On fut obligé de revenir à la charge contre lui, sans l'abatre. Il mourut; mais, laissa des Disciples qui soutinrent sa Doctrine après lui. On voit encore aujourd'hui des Sadducéens en Afrique & en divers Lieux, qui nient l'Immortalité des Ames, & la Résurrection des Corps; mais, il faut avouer qu'ils sont très rares. On prétend même que la Conférence d'Alphrag regarde les Caraïtes plutot que les Sadducéens.

XIX. On assure qu'il y a chez les Mahométans une Secte de Sadducéens; qu'ils

(a) On a effacé cette Réfléxion de l'Edition de Paris.

y portent encore aujourd'hui le Nom de Zindikites, & qu'ils ne croient ni Providence, ni Résurrection des Morts: mais, on s'est laissé tromper par Giggolus, qui a interprété le Terme de Zindig par celui de Sadducéen. Il est vrai que quelques Interprêtes * ont été de ce Sentiment; mais, ce Terme indique plutot les Mages, Disciples de Zoroastre, & Adorateurs du Feu: ce Nom étant emprunté de deux Livres de Zoroastre, qui comprennent toute la Religion des Mages, & qu'on appelle *Zend* & *Pazend*. D'ailleurs, la Secte des Zindikites, croit la Transmigration des Ames. En effet, ce fut elle qui s'étant assemblée † dans la Ville de Hascémie, qui étoit la Capitale d'Almansor, voulut faire des Processions autour du Calife, semblable à celles qu'on fait autour du Temple de la Mecque, parce qu'ils soutenoient que l'Ame d'Ali avoit passé dans le Calife; mais, aiant été choqué de cette Impiété, il en fit arrêter cent des plus hardis. Les autres prirent un Coffre de Mort, & se présentérent aux Portes de la Prison, comme s'ils avoient voulu enterrer quelqu'un: on leur ouvrit, ils entrérent en foule; tirérent de là

* *Pietro della Valle, Voiages.*

† *L'An de l'Hegire 140; de J. Christ 762. Herbelot, Bibl. Orient. pag. 552, & 929.*

là les Prisonniers; allérent tous ensemble au Palais d'Almansor pour le tuer: mais, lui & ses Gens se défendirent si vigoureusement qu'on les repoussa. Cependant, comme il ne se crut pas en Sureté dans sa Capitale, il bâtit Bagded, pour s'y retirer. La Secte des Zindikites étoit donc composée de Gens qui croioient la Transmigration des Ames, & c'est mal à-propos qu'on en fait une Troupe de Sadducéens.

XX. Je ne crois pas aussi qu'on doive les confondre avec les Manichéens, que Hadi, petit-Fils d'Almansor, fit pendre à Bagded.. J'avoue qu'ils portoient le Nom de Zendik, qui est celui de Sadducéens; mais, ce Nom est, si je ne me trompe, commun chez les Orientaux à tous les Hérétiques. Du moins, les Dogmes qu'on attribue aux Sadducéens de Bagded, n'étoient point ceux de la Secte qui a porté ce Nom. Au contraire, ils enseignoient à travailler pour l'autre Vie, & à mépriser les Biens de celle-ci; au lieu que les Sadducéens, attentifs uniquement aux Biens & aux Maux de la Vie présente, ne pensoient point à celle qui est avenir. D'ailleurs, ces Docteurs, qui vouloient qu'on se garentît du Peuple, & qu'on ne mangeât jamais de Viande, reconnoissoient deux Principes, l'un bon, & l'autre mauvais; la Lumiere,

& les Ténebres. Ainsi, c'étoient plutot des Manichéens. Hadi, quatriéme Calife de la Maison des Abbassides, les trouva auprès de Bagded; & en éxécution des Ordres qu'il avoit reçus de son Pere, il fit dresser auprès de cette Ville mille Potences, ausquelles on attacha tous ces *Sadducéens*, ou plutot les Manichéens qu'on put découvrir.

XXI. Il faut donc avouer que, si on excepte peut-être quelques Lieux de l'Afrique, on ne peut plus trouver de Sadducéens qui fassent Corps, & qui s'assemblent en Société. Ils pouvoient vivre autrefois dans une même Eglise, & dans un même Temple avec les Juifs; mais, ils sont devenus si odieux & si méprisables par leur petit Nombre, qu'on ne les tolere plus. Il n'y a donc que quelques Libertins & quelques Esprits forts, qui nourrissent en secret ces Erreurs, & qui entretienent par là la Succession du Sadducéïsme; mais, on ne peut la suivre au travers de cette Route obscure & cachée. Passons donc aux Caraïtes, qu'on a souvent confondus avec ces Hérétiques.



CHA-

HISTOIRE
DES
JUIFS,
PAR

Mr. BASNAGE.

TOME QUATRIEME.

HISTOIRE
DES
JUIFS,
DEPUIS JESUS-CHRIST JUSQU'A PRESENT.

POUR SERVIR DE CONTINUATION A L'HISTOIRE DE JOSEPH.

PAR MR. BASNAGE.

NOUVELLE EDITION AUGMENTÉE.

TOME SECOND,
SECONDE PARTIE.



A LA HAYE,
CHEZ HENRI SCHEURLEER.
MDCCXVI.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

CHAPITRE XVI.

Des Caraïtes (*a*).

Leurs Dogmes particuliers.

I. *Si les Caraïtes sont sortis des dix Tribus. Conformité des Caraïtes Lithuaniens avec les Tartares.* II. *S'ils sont aussi anciens qu'Esdras.* III. *Catalogue de leurs Docteurs depuis Esdras, trouvé au Grand Caire.* IV. *Les Rabbins les placent sous Aléxandre le Grand. Faute grossiere.* V. *Abravanel les confond avec les Sadducéens.* VI. *Sa Réfutation.* VII. *S'ils ont rejetté le Sadducéisme par Politique.* VIII. *Ils méprisent les Versions.* IX. *Leur Aversion pour les Traditions prouvée.* X. *Preuves contraires de Mr. Simon réfutées.* XI. *Des Intercalations. Méthode des Juifs pour connoitre les Nouvelles Lunes.* XII. *Tables Astronomiques rejettées par les Caraïtes.* XIII. *Disputes & Contes des Juifs sur les*

(*a*) קרא signifie *lire*; de là קראה, Quarah, l'*Ecriture Sainte*, parce qu'on doit la lire: & de là sont venus les קראים *Quaraim*; c'est-à-dire, les *Scripturaires*, ceux qui s'attachent scrupuleusement au Texte de la Loi. *V. Buxt. Lex. Thalm. pag.* 2111.

les Intercalations. XIV. *Opposition des Caraites.* XV. *Raisons qu'ils alleguent.* XVI. *Réponses des Rabbanistes.* XVII. *Antiquité des Intercalations mal prouvée.* XVIII. *Disputes sur les Incestes.* XIX. *Leur Idée de la Divinité, de ses Opérations, & de sa Grace.* XX. *Du Messie.* XXI. *Leur Culte.* XXII. *Leurs Fêtes & leurs Rites.* XXIII. *La Pureté de leur Morale sur la Temperance.*

I. LEs Caraïtes formoient inconteſtablement un Parti conſidérable; & cette Secte ſeroit la plus ancienne de toutes, ſi on croioit divers Auteurs Caraïtes; car, ils aſſurent qu'ils deſcendent d'Eſdras. Ils prouvent même la Succeſſion de leur Egliſe depuis ce tems-là, par un Catalogue éxact de toutes les Perſonnes qui ont enſeigné, ou combatu le Caraïſme.

Il faudroit même remonter beaucoup plus haut, ſi on vouloit les croire; car, ceux qu'on trouve aujourd'hui en Pologne & dans la Lithuanie, ſoutiennent qu'ils deſcendent des dix Tribus que Salmanaſar avoit tranſportées, & qui ont paſſé de là dans la Tartarie. C'eſt pourquoi ils parlent la même Langue que les Tartares & les Turcs; & * c'eſt dans cette Langue que ſont

* *Peringerus ad Lud. apud Schupart.*

sont faites les Versions de l'Ecriture qu'ils lisent dans leurs Synagogues.

Mais, on ne peut faire beaucoup de Fond sur ces Remarques. On verra dans la suite, ce que sont devenues les dix Tribus, qui n'ont point passé dans la Tartarie; &, quand il seroit vrai que les Versions des Caraïtes Lithuaniens ont beaucoup de Conformité avec la Langue Turque, il ne faudroit pas s'en étonner; car, ils ont depuis long-tems un grand Commerce avec les Mahométans. Il y a depuis Constantin des Juifs à Constantinople, qui ont pu emprunter de leurs derniers Maîtres quelques Termes: mais, les Savans * assurent qu'il y a peu de Conformité entre le Langage Turc & celui des Caraïtes Lithuaniens, & que, pour la trouver, il faut faire des Changemens sensibles dans tous les Mots.

II. Il est encore mal à-propos de faire descendre les Caraïtes d'Esdras, & il suffit de connoître le Fondement de cette Secte, pour en être convaincu. En effet, ces prétendus *Hérétiques* ne se sont élevez contre les autres Docteurs, qu'à cause des Traditions qu'on égaloit à l'Ecriture, & de cette Loi Orale que Moïse avoit donnée.

* *Scupart. Chr. Hakkarim, seu Secta Charræorum Dissertationibus aliquot Philologicis adumbrata, Jenæ* 1701.

Mais, on n'a commencé à vanter les Traditions chez les Juifs, que long-tems après Esdras, qui se contenta de leur donner la Loi pour Regle de leur Conduite. On ne se souleve contre une Erreur, qu'après sa Naissance; & on ne combat un Dogme, que lors qu'il est enseigné publiquement. Les Caraïtes n'ont donc pu faire de Secte particuliere, que quand ils ont vu le Cours & le Nombre des Traditions se grossir assez, pour faire craindre que la Religion n'en souffrit.

III. Il est vrai qu'un Caraïte *, fort savant dans les Langues Orientales, & qui avoit couru tout l'Orient pour en tirer les Monumens de sa Secte, soutient que le Catalogue qu'elle produit de ses Docteurs depuis Esdras, est légitime & véritable. On † dit même qu'on l'a trouvé au Grand Caire écrit sur la Peau d'un Poisson, & qu'on l'y a conservé de Siecle en Siecle avec beaucoup de Soin: mais, cela n'est-il point romanesque? C'est le Caractere de chaque Secte, aussi bien de chaque Nation, d'imaginer des Contes qui relevent leur Antiquité, & de rendre ces Contes plus dignes d'Attention, en imaginant des Moiens singuliers,

* *Moïse Beschitsi.*

† *Vide Triglandium de Caraïtis, Cap. I I, pag.* 182.

guliers, par lesquels ils ont été conservez & transmis à la Postérité.

Les Rabbanistes font la même chose. Les uns & les autres montrent le Catalogue des Docteurs, qui entretenant la Succession de leur Eglise, ont conservé les Traditions, ou les ont combatues. Il faut ou recevoir, ou rejetter également ces deux Catalogues; car, ils sont appuiés sur les mêmes Preuves, & on leur donne la même Antiquité.

IV. Les Rabbins donnent une autre Origine à leurs Ennemis; mais, à même tems ils découvrent qu'ils sont dans une Ignorance grossiere sur cet Article. Ils les font paroître dès le tems d'Aléxandre le Grand; car, quand ce Prince entra à Jérusalem, Jaddus, le Souverain Sacrificateur, étoit déjà le Chef des Rabbinistes, ou Traditionnaires, & Ananus & Cascanatus soutenoient avec éclat le Parti des Caraïtes. Dieu se déclara en faveur des prémiers; car, Jaddus fit un Miracle en Présence d'Aléxandre; mais, Ananus & Cascanatus montrérent leur Impuissance. En effet, *c'étoient des Hérétiques, dont la Mémoire pourrisse*. L'Erreur est sensible; car, Ananus, Chef des Caraïtes, qu'on fait Contemporain d'Aléxandre le Grand, n'a vécu que dans le huitieme Siecle de l'Eglise Chrétienne.

V. En-

V. Enfin, on les regarde comme une Branche des Sadducéens. La plupart des Anciens & des Modernes les confondent avec ces anciens Hérétiques. Abravanel *, qui écrivoit contre eux sur la Nécessité de l'Intercalation, soutient que l'Eglise Judaïque s'étoit servi avantageusement des Calculs Astronomiques l'espace d'onze cens Ans depuis Moïse jusqu'à Antigonus, le Chef de la Captivité, le Prince du Sanhédrim, qui eut pour Disciples Baithos & Tsadoc; & de là sortirent les Ennemis des Traditions. On leur attribue aussi une Conformité de Dogmes; car, dans ce Livre † fameux intitulé, *la Victoire des Chrétiens*, parce que Lipman, qui en est l'Auteur, prétend les avoir terrassés par des Passages tirez de tous les Livres de l'Ecriture Sainte, on prouve souvent la Nécessité des Traditions contre les *Sadducéens*: „On peut „faire, *leur dit-il*, des choses au delà de „ce que la Loi commande; puis qu'Elie „offrit des Sacrifices dans un autre Lieu „que le Temple. Il faut aussi suppléer à ce „qui lui manque; car, Josué dit qu'il *prit* „Achan

* *Abravan. in Append. ad Lib. Cosri*; *Buxtorf. pag.* 451.

† *Lipmanni Nizzachon*, *ex Josué*, *n.* 154, *ex Editione Snellii*, *An* 1654. *Ibid. ex Libro Reg. n.* 191.

„ Achan & ses Enfans, & qu'ils furent „ brulez; ce qui, *dit-il*, est faux, si, com„ me les Sadducéens, on suit éxactement „ la Lettre; car, les Enfans d'Achan n'é„ tant pas coupables du Péché de leur Pere, „ ne peuvent avoir été punis; mais, les „ *Bétes furent brulées*, & *Josué prit les En-* „ *fans pour les instruire.* „ La Preuve est mauvaise, & l'Explication qu'il donne est fausse; mais, il n'importe: rémarquons seulement deux choses: l'une, qu'on confond les Sadducéens avec les Caraïtes, à cause de la Conformité de Croiance sur les Traditions: l'autre, qu'Abravanel leur donne la même Origine. Cependant, l'un & l'autre de ces Faits sont évidemment faux.

VI. En effet, Abravanel, qui met ici Antigonus à la tête du Sanhédrim, l'avoit passé sous Silence dans le Catalogue des Successeurs d'Esdras, qui doivent avoir conservé la Tradition: ainsi, il s'est oublié lui-même. D'ailleurs, il en fait un Prince du Sanhédrim, qui n'étoit pas encore institué; & si on avoit eu alors un grand Conseil, Simeon II en auroit été le Président, preférablement à lui. Il fait vivre Antigonus onze cens Ans après Moïse, quoi qu'il n'ait vêcu que près de trois cens Ans après le tems qu'il marque. Il en

fait

fait un *Chef de la Captivité*, lors que celle de Babylone étoit finie depuis long-tems, & que le Peuple de Retour à Jérusalem y jouïssoit d'une pleine Liberté sous ses Pontifes. Enfin, Tsadoc fut le Pere * des Sadducéens; mais, il n'eut aucune Relation avec les Caraïtes, dont l'Origine est plus ancienne, comme nous le prouverons dans la suite, en marchant sur les Traces d'un Critique judicieux, qui a mieux étudié la Matiere qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent.

VII. On † impute aux Caraïtes d'avoir suivi toute la Doctrine de Tsadoc & de ses Disciples. On ajoute qu'ils ont varié dans la suite; parce que s'appercevant que ce Systême les rendoit odieux, ils en rejettérent une Partie, & se sont contentez de combattre les Traditions & la Loi Orale qu'on a ajoutée à l'Ecriture. Cependant, les Caraïtes n'ont jamais nié l'Immortalité des Ames, & on ne produit aucun de leurs Ecrits, où cette Erreur soit enseignée. Au contraire, le Caraïte que le P. Simon ‡ a cité, croioit que *l'Ame vient du Ciel*, comme

* *Trigland. Diatribe de Sect. Caraor.*

† *V. Pfeifferum de Theolog. Judaica atque Mahomedica*, *Section. II*, *Assert.* 2, *pag.* 909, *Tom. II.*

‡ *Morin. Exercit. Bibl. Simon, Hist. Critique.*

me le Corps tient de la Nature des choses inférieures, & que *l'Ame subsiste comme les Anges*, & que le *Siecle à venir a été fait pour l'Ame* *.

Non seulement les Caraïtes † ont repoussé cette Accusation, qu'ils regardoient comme le dernier de tous les Outrages; mais, en recriminant, ils soutiennent, que leurs Ennemis doivent être plutôt soupçonnez de Sadducéïsme qu'eux; puis qu'ils croient que les Ames seront anéanties, après quelques Années de Souffrances & de Tourmens dans les Enfers. Enfin, ils ne comptent ni Baithos, ni Tsadoc, au Rang de leurs Ancêtres, & des Fondateurs de leur Secte. Les Défenseurs de Caïn, de Judas, & de Simon le Magicien, n'ont point rougi de prendre les Noms de leurs Chefs. Les Sadducéens ont adopté celui de Tsadoc; mais, les Caraïtes le rejettent & le maudissent, parce qu'ils en condamnent les Opinions pernicieuses.

Il est vrai que les Rabbanistes, qui sont leurs Ennemis, les ont accusez souvent d'avoir adopté les Articles fondamentaux des Sadducéens; mais, Abraham Hallevy les

* *Leon de Modene*, *Supplement touchant les Caraites*, *pag.* 157, *An* 1089.

† *Vide Triglandium*, *Diat. de Sect. Caraor. Cap. V*, *pag.* 44.

les en a justifiés. Il devoit connoître les Sadducéens ; puis qu'il écrivoit contre eux. Cependant, au lieu de confondre les Caraïtes avec ces Sectaires, il soutient qu'ils en étoient très différens ; & les Rabbins modérez ont suivi ce Docteur, qui vivoit au milieu du XII Siecle.

VIII. En effet, la Religion des Caraïtes est beaucoup plus pure que celle de tous les autres Juifs ; parce qu'ils sont plus scrupuleusement attachés au Texte de l'Ecriture Sainte.

Ils la lisent ordinairement en Hébreu dans leurs Synagogues ; & s'ils ont quelques Versions Arabes & Grecques, ce n'est que par Nécessité ; afin de mettre l'Ecriture entre les Mains du Peuple, qui ne peut pas toujours lire l'Original. Ils soutiennent qu'on ne peut entendre aussi nettement la Pensée de Dieu dans les Traditions, que dans la Langue des Prophêtes. Comme il y a dans l'Ecriture des Expressions métaphoriques, qui paroissent dures dans les autres Langues, & qu'on ne peut bien traduire, ils exhortent les Enfans à apprendre de bonne heure l'Hébreu, afin de s'en servir pour l'Intelligence du Texte Sacré.

IX. Ils rejettent les Livres que les Réformez appellent Apocryphes, & condamnent

nent les Traditions qu'on a ajoutées à la Loi. J'avoue que ce dernier Article est contesté ; car, on soutient qu'ils font un Choix des Traditions, qui leur paroissent bien fondées, de celles qu'une Imagination trop hardie a cousues à l'Ecriture Sainte. Mais, on ne peut mieux connoitre le Sentiment des Caraïtes que par eux-mêmes. Ils ne reconnoissent que deux Lumieres pour se conduire dans la Religion : l'une, *est la Lampe de l'Ecriture* ; & l'autre, *celle de l'Entendement*. „ * La Vérité se connoit, „ selon eux, par la *Raison*, qui la tire du „ Sein des Prophéties. On sait qu'un Rai- „ sonnement est juste, lors qu'il s'accorde „ avec les Paroles du Prophète. Il y a seu- „ lement quelques Articles trop profonds „ que l'Entendement ne peut pénétrer ; „ mais, qu'on ne laisse pas de recevoir avec „ Respect, à cause qu'ils ont été dictez „ par un Prophète. Si l'Homme pouvoit „ tout comprendre, les Prophètes & les „ Prophéties n'auroient pas été nécessai- „ res. „ Ils n'expliquent donc point l'Ecriture par la Tradition ; mais seulement, par la Lumiere de la Raison, qui leur sert à entendre les Paroles de l'Ecriture, & à tirer de la Loi les Conséquences naturelles & nécessaires.

Ils

* *M. Eliahu Adderet. Trigl. de Sect. Caraor.* 153.

Ils * confirment leur Sentiment par les Citations des autres Docteurs, qui les ont précédez, lesquels ont enseigné *que tout est écrit dans la Loi*; qu'il n'y a point de Loi Orale donnée à Moïse sur le Sinaï; que c'est cette Loi Orale inventée par les Thalmudistes, qui a fait le sujet de leur Séparation, parce qu'ils ont été frappez d'Horreur, lors qu'ils ont vu qu'on ajoutoit une Loi nouvelle à celle de Dieu, & que par le même Principe on pouvoit y en ajouter d'autres. Ils demandent la raison qui auroit obligé Dieu à écrire une Partie de ses Loix, & à cacher l'autre, ou à la confier à la Mémoire des Hommes. Ils regardent le Thalmud comme une Abomination, & une Turpitude, qu'ils se font une Honte de révéler. Ils s'écrient pourtant, dans les Mouvemens de leur Zéle, *O Rabbinistes, je révélerai vos Abominations!* Abraham Hallevy, ce Traditionnaire fameux du douzieme Siecle, avoue qu'ils rejettent la Loi Orale, & qu'ils tirent seulement des Conséquences du Texte Divin. Enfin, le P. Morin, après avoir soutenu si long-tems, que les Caraïtes se servoient du Thalmud & de la Misna, est obligé de reconnoître dans

* *Caleb in Præf. MS. Asarah Maamarot Id. MS. ex Verbis R. Tobia; Trigland. ibid. pag.* 117, *&* 125.

dans une de ses Lettres, * *qu'ils ne reçoivent aucune Tradition*; & Pietro della Valle, cet illustre Voiageur, auquel il écrivoit, ajoute, qu'ils ne faisoient Attention qu'au Sens litéral de la Loi, *sans admettre ni d'autres Interprétations, ni la Tradition des Peres.*

X. C'est se jouër du Terme de Tradition, que de prouver aux Caraïtes qu'ils s'en servent, parce qu'ils ont adopté les Points des Masorethes. Un Professeur Roial † en Langue Hébraïque à Paris a nié le Fait. Il assure positivement, „ que les „ Caraïtes ne mettent point de Points dans „ leurs Bibles, à cause qu'ils sont persua- „ dez qu'ils viennent de la Tradition, tel- „ lement qu'on regarde les Exemplaires de „ l'Ecriture, où il y a des Points, com- „ me prophanes. „ Mais, cela n'est point vrai; car, les Caraïtes reçoivent incontestablement les Points: mais, il ne s'ensuit pas de là qu'ils admettent la Tradition, ou qu'ils soient nez depuis les Masorethes, qu'on regarde comme les Inventeurs des Points. On leur fit cette Objection dans la fameuse Conférence du Roi Cozar. Ils ne

* *Antiquit. Ecclesiast. Orient. Epist. XIII, pag.* 159, & 165.

† *Apud Simonville, Leon de Modene, P. Supplement des Caraïtes, pag.* 160.

ne nioient pas alors qu'ils n'eussent reçu les Points; & on concluoit contre eux que si la Tradition étoit nécessaire pour la Lecture de l'Ecriture & pour de simples Voïelles, elle devoit être à plus forte raison pour les Dogmes & pour les Rites; puis que sans elle, on ne pourroit deviner ce que Moïse a ordonné, en disant, * *Ce Mois ici vous sera le prémier des Mois*; la Tradition seule apprenant, s'il parloit des Mois des Egyptiens, des Mois Solaires, ou Lunaires, &c. (*a*) Mais, ce ne sont là que des Minuties, semblables à celles que les Catholiques Romains objectent aux Protestans, lors qu'ils traitent la même Controverse. On fait dire aux Caraïtes qu'après avoir reçu la Tradition sur un Article, ils n'étoient pas obligés de la suivre sur tous les autres: mais, cette Réponse est suspecte; puis qu'elle ne se trouve que chez un Ennemi qui vouloit triompher d'eux. Les Protestans, aussi zélez contre les Traditions que les Caraïtes, ne laissent pas d'admettre certains Usages, qui ont passé des prémiers Siecles jusques à eux. Ils suivent certaines Interprétations de l'Ecriture, qui sont tirées des Peres des pré-
miers

* *Exode*, *Chap. XII*, *Vers.* 2.

(*a*) On a retranché tout le reste de cet Article dans l'Edition de Paris.

miers Siecles. Enfin, ils ne laissent pas de se servir de Voielles & de Points pour la Lecture de l'Hébreu, quoi que la plupart soutiennent que l'Origine en est humaine & nouvelle. Comme les Réformez sont Ennemis de la Tradition; parce qu'ils rejettent les Dogmes qu'on a cousus à ceux de Jésus-Christ, & qu'ils ne veulent pas se soumettre aveuglément à son Autorité, on doit reconnoître la même chose des Caraïtes anciens & modernes, qui ont précisément la même Répugnance pour les Traditions. Comme on ne peut pas dire que les Protestans admettent la Tradition, parce qu'ils expliquent un Passage comme St. Jérôme l'a expliqué, ou parce qu'ils se mettent à Genoux en recitant l'Oraison Dominicale, quoi que Jésus-Christ ne l'ait pas ordonné, Mr. Simon ne doit pas soutenir que les Caraïtes suivent la Tradition, parce qu'ils reçoivent les Points inventez par les Masorethes; car, cela n'a aucune Influence sur les Dogmes de la Religion. Les Caraïtes font deux choses. 1, Ils rejettent les Dogmes importans qu'on a ajoutez à la Loi, qui est suffisante pour le Salut. 2, Ils ne veulent pas qu'on égale les Traditions indifférentes à la Loi.

XI. Les Caraïtes ont poussé sur certains Articles leur Délicatesse contre les

Traditions jusqu'à la Superstition ; puis qu'une des grandes Disputes qu'ils ont avec les Rabbanistes, roule sur l'Intercalation des Mois & des Jours. Les Mois des Juifs étoient Lunaires ; mais, afin de rendre leur Année aussi longue que la nôtre, & l'accorder avec le Cours du Soleil, ils intercaloient de tems en tems un Mois. Ainsi, il y en avoit quelquefois douze, & quelquefois treize dans un An. D'ailleurs, comme on célébroit solennellement les prémiers Jours du Mois, & que ce Commencement dépendoit des Apparitions de la Lune, on avoit soin d'envoier des Gens sur le Sommet des Montagnes, pour découvrir le prémier Moment, où la Lune paroissoit sur l'Horison, & pour l'apprendre au Conseil, qui sur leur Rapport * bien circonstancié, déclaroit que tel Jour étoit la nouvelle Lune, Fête à l'Eternel, & le Commençement du Mois. Comme on est accoutumé de rapporter tout à Moïse, les Rabbins disent que Dieu lui montra en Vision une Figure de la nouvelle Lune, & lui commanda de la regarder, & de se régler là-dessus pour fixer le prémier Jour du Mois ; ce qu'il éxécuta toujours. C'étoit donc là la prémiere & la plus ancienne Maniere de fixer les Calendes, ou le Commen-

* *Vide Cosri P. 3 ; & Not. Buxt. 207 ad 213.*

mencement du Mois. Mais, les Docteurs aiant remarqué divers Inconvéniens dans cette Méthode, parce que la Lune ne paroit pas toujours sur l'Horison, ou ne peut être vuë, à cause des Nuages & des Brouillards, sur tout dans son prémier Quartier, où elle n'a qu'une Lumiere foible & tremblante; on tâcha d'y remédier par les Intercalations: mais, cela mérite qu'on s'y arrête.

XII. Les Juifs, transportez à Babylone, & qui avoient apris l'Astronomie des Chaldéens, firent à leur Retour un plus grand Usage de cet Art; &, afin de connoitre le Cours de la Lune, en suivant le Calcul Astronomique, on dressa des Tables éxactes qu'on étudioit, & avec lesquelles on confrontoit le Rapport des Envoiés, qui venoient du Sommet des Montagnes avertir le Conseil, qu'ils avoient vu paroitre la Lune à telle heure, & d'un tel côté.

XIII. Il y avoit une autre Difficulté sur le Commencement de l'Année. Les Thalmudistes soutiennent que le Grand Sanhédrim s'assembloit, & qu'il éxaminoit s'il falloit faire l'Intercalation d'un treizieme Mois. Le Roi ne pouvoit décider cette Question, parce que donnant tous les Ans une certaine Solde aux Troupes, il auroit voulu empêcher les Intercalations,

afin de n'être pas obligé de paier à ses Troupes treize Mois de Solde, au lieu de douze. On se défioit aussi du Souverain Sacrificateur, parce qu'étant obligé de se laver plusieurs fois, à la Fête des Propitiations, il avoit Intérêt à ne reculer pas les Mois, & cette Fête, pour n'être pas incommodé du Froid. C'est pourquoi, on s'en rapportoit au Prince du Sanhédrim, qui n'étoit ni Sacrificateur, ni Roi, & à qui le Jugement appartenoit. Scaliger * a cru qu'il ordonnoit l'Intercalation du Mois pour le Commencement de l'Année suivante; mais, il se trompoit: car, c'étoit l'Année courante, dans laquelle on faisoit l'Intercalation, lors qu'elle étoit prête de finir; la Résolution étant prise, on la communiquoit aux Juifs dispersés dans les Païs étrangers. Maïmonides en a rapporté le Formulaire qui se trouve dans la Gémare, *Salut à nos Freres dispersés à Babylone*, &c. „ Soiés avertis, que puis que les Agneaux „ sont encore tendres, & les Pigeons trop „ maigres, pour être emploiés au Service „ de Dieu, & que le tems de la Moisson „ n'est pas si proche, il a semblé bon à moi „ & à mes Collegues d'ajouter trente jours „ *à cette Année*. „ Ce Decret étoit reçu de toute la Nation avec un profond Respect;

&,

* *Scaliger*, *Canon. Isag. Lib. III*, *pag.* 278.

&, quand même on se seroit apperçu que le Sanhédrim se seroit trompé dans son Calcul, il n'étoit pas permis de demander que sa Décision fut réformée, parce qu'il étoit Juge souverain sur la Matiere; &, en effet, si chacun avoit fait ses Calculs particuliers, il y auroit eu un Desordre affreux dans la Célébration des Fêtes. Les Chrétiens avoient une Coutume à-peu-près semblable; puis que chaque Patriarche marquoit la Fête de Pâque: l'Evêque d'Aléxandrie l'indiquoit à son Diocese, & celui de Rome aussi. Enfin, les Thalmudistes soutiennent que cet Usage ne dura que jusqu'à l'Extinction du Sanhédrim, & que depuis ce tems-là ce seroit un Crime que de faire ces Intercalations, qui n'étoient permises que dans la Terre Sainte, & on se sert d'un Cycle de dix-neuf Ans, que Hillel, qui vivoit au milieu du IV Siecle de l'Eglise Chrétienne, avoit inventé.

XIV. Les Caraïtes combatent ce Sentiment. Ils soutiennent que c'étoit le Souverain Sacrificateur, *ou quelque Prophête*, qui étoit chargé de marquer les Fêtes & les Années, pendant tout le tems que la République a subsisté; &, en effet, ce Prince du Sanhédrim est chimérique. Selden * s'est fâché contre les Catholiques Romains, qui

 met-

* *Selden. de Anno Civili, Cap. XI, pag. 63.*

mettent le Souverain Sacrificateur à la tête du Conseil, afin d'en tirer une Conséquence pour leur Pontife, & pour l'Etablissement de l'Autorité Ecclésiastique sur les Rois, parce que cela est contraire à la Tradition Rabbinique: mais, il ne s'apperçevoit pas qu'il n'a tiré sa Tradition que de Maïmonides, qui vivoit onze cens Ans après la Ruïne du Temple; & une Tradition si éloignée n'est pas sure. Les Patriarches de la Judée, ou les Princes, ne furent instituez qu'après l'Extinction de la Souveraine Sacrificature. D'ailleurs, la Raison qu'on allegue contre le Roi & le Pontife, pour leur ôter le Droit de faire les Intercalations, sont si badines, qu'il n'est pas apparent qu'on les ait produites, ni que les Rois qui maîtrisoient le Sanhédrim, & le Sacrificateur qui jouïssoit d'une si grande Autorité, se fussent soumis à une Loi si mal fondée. Les Caraïtes ont donc Raison. Il faut seulement remarquer, qu'ils partagent l'Emploi entre le Sacrificateur & un *Prophète*. Ils n'entendent pas par là un Homme divinement inspiré, comme Moïse, ou Esaïe; mais, un Homme habile & expérimenté. Ils soutiennent encore, qu'après la Ruïne de Jérusalem il faut toujours éxaminer les nouvelles Lunes, parce que cette Fête avoit été célébrée long-

temis

tems avant que le Peuple fut dans la Terre Sainte; mais, ils en remettent la Décision à trois Personnes habiles qui sont choisies pour cela. Enfin, ils ont rejetté l'Usage des Tables Astronomiques, soutenant qu'on ne doit fixer le Commencement que par l'Apparition de la Lune, lors qu'on l'a vue, parce que c'est là l'Ordre de Dieu, qu'on n'a pu altérer que par une Tradition humaine. Au lieu que les Rabbanistes leur opposent la Nécessité des Intercalations des Cycles, & des Calculs plus surs que la Vue de l'Astre. Abravanel, qui écrivoit sur cette Matiere, soutenoit ce Parti avec beaucoup de Chaleur contre les Caraïtes, jusqu'à la fin du XV Siecle.

XV. Les Caraïtes appuient leur Sentiment, 1, sur l'Autorité de Dieu, qui dit aux Israëlites *, avant que de sortir de l'Esclavage, *Ce Mois vous sera le Commencement des Mois, & il sera le prémier entre les Mois de l'Année.* Ainsi, si on † ne veut pas renoncer à la Loi de Moïse & à l'Ordre de Dieu, il faut commencer l'Année au Mois de Mars, ou de Nisan, lors que la nouvelle Lune commence à paroître; car,

* *Exod. Chap. XII, Vers. 2.*

† *Abravan. ad Calcem Cosri; Buxt. pag.* 444, *jusqu'à la* 454.

car, le Terme qui exprime le (*a*) *Mois*, signifie aussi le *Renouvellement de la Lune*. Dieu s'exprime nettement ailleurs ; puis qu'il parle en Termes formels des nouvelles Lunes qui doivent lui être consacrées, & qu'il fixe ses Fêtes au jour où cet Astre aura commencé de paroître. 2, Ils font un Crime à leurs Ennemis, de ce qu'après avoir observé cet Usage pendant tout le tems que la République a subsisté, ils ont ôsé le changer, & dire que *la Vision de la Lune a cessé avec le Sanhédrim*. Ils prétendent que le Changement de Méthode n'est intervenu que depuis la Ruïne de Jérusalem, & lors que Gamàliël étoit Patriarche en Judée. 3, Ils réfutent l'Objection des Rabbanistes, qui croient qu'on n'étoit obligé de voir la Lune pour regler le Commencement du Mois, que lors qu'on étoit dans la Terre Sainte, & que cette Nécessité a cessé par l'Exil & par la Dispersion ; car, selon eux, Akiba n'a point suivi la Méthode des Rabbanistes, & préféroit celle des Caraïtes, lors même qu'il étoit hors de la Terre Sainte. 4, Enfin, ils rejettent le Préjugé de leurs Adversaires, qui soutiennent que Moïse avoit reçu de Dieu l'Usage des Intercalations des Mois & du Calcul Astronomique, qu'il fit passer à ses Descen-

(*a*) חדש *signifie* le Mois, *&* nouvelle Lune.

Descendans, avec le reste des Traditions qu'il leur a confiées : car, selon eux, les prémiers Peres de l'Eglise Judaïque étoient si persuadez qu'on ne pouvoit rien ajouter à la Loi, & que les Prophêtes mêmes n'avoient pas le Droit d'y faire un Changement, qu'ils se sont fait un grand Scrupule de l'Ordre que Mardochée & Esther ont donné, de lire tous les Ans le Rouleau (a), qui contenoit l'Histoire de la Délivrance qu'ils avoient procuré à la Nation. Ces Docteurs, si délicats sur la simple Lecture d'une Histoire glorieuse à la Nation, n'auroient-ils pas parlé de celui de l'Intercalation, & des Supputations Astronomiques, qu'on préfere à la Vue de la Lune, si elles avoient été connues de leur tems ? Et on conclut de là, que les Rabbanistes donnent une fausse Antiquité à cet Usage.

XVI. Leurs Ennemis répondent, que l'Année commençoit originairement au Mois de Septembre, où le Monde avoit été créé ; & que, si les Auteurs de la Gémare ont fixé la Création au Mois de Mars, ils ne laissent pourtant pas d'avouer, que le Commencement de l'Année doit être renvoié en Septembre, parce qu'il faut distin-

(a) מגללה, *Megillah*, le Rouleau, dans lequel étoit écrite l'Histoire d'Esther, & la Délivrance des Juifs par son Moien.

distinguer la Conception & la Naissance des Créatures. Toutes les Créatures ont leur Conception en Septembre, où se font les Semences, & commencent à naître au Mois de Mars. La Raison veut donc qu'on commence à compter les tems par la Conception, & Dieu ne changea cet Ordre, selon les Gémaristes, en créant le Monde au Mois de Mars, que parce qu'il vouloit le faire voir plutot dans sa Perfection. Moïse dit, à la vérité, que le Mois de Mars seroit le prémier de l'Année; mais, il faut encore distinguer deux sortes de Commencemens: l'un, que la Nature a marqué: l'autre, qui dépend de l'Institution des Hommes. En suivant la Nature, l'Année doit commencer au Mois de Septembre; mais, Moïse & Dieu voulurent qu'on célébrât la Mémoire de la Sortie d'Egypte, c'est pourquoi ils instituérent un nouveau Commencement d'Année, qui ne renverse point l'Usage des Rabbanistes; puis qu'il ne s'est fait que pour une Raison singuliere, & que Dieu n'y a aucun égard à la *nouvelle Lune*; mais, à la Délivrance de son Peuple.

Pour les Intercalations, les Caraïtes ne se sont éloignés à cet égard de la Regle & de l'Usage des Maîtres, qu'afin de témoigner une plus forte Aversion pour toute espece

pece de Cabbale, c'est-à-dire, de *Tradition*, ne se souvenant pas qu'ils en ont besoin eux-mêmes pour regler le Cours des Années & des Mois. Ptolomée, qui éprouva l'Habileté des Juifs sur cette Matiere, les estimoit souverainement; & soutenoit que le Cycle de dix-neuf Ans, imaginé par leurs Docteurs, étoit une Preuve évidente qu'ils avoient eu chez eux des Prophêtes. Les Anciens avoient confié ce Soin au grand Sanhédrim, parce qu'il étoit besoin d'y apporter beaucoup de Sagesse & d'Exactitude: Moïse même les en avoit chargés. Quand il ne l'auroit pas fait, on ne doit pas *présumer que le Sanhédrim put errer en aucune chose qui regarde la Loi.* Abravanel ne fondoit encore l'Infaillibilité du Sanhédrim que sur une *Présomption*, & sur un Jugement de Charité, qui ne permet pas qu'on soupçonne d'Erreur une Assemblée vénérable; mais, on a parlé beaucoup plus fortement, depuis que les Chrétiens se sont avisez de combattre pour l'Infaillibilité de ce prétendu Sanhédrim.

XVII. Les Rabbanistes prouvent que les Calculs Astronomiques étoient en Usage dès le tems de Moïse; puis qu'il a loué le Peuple qu'il conduisoit, d'être * *sage & intelligent*; & ils appliquent cette Sagesse à

 la

* *Deut. Chap. IV, Vers.* 7.

la Connoiſſance des Tems. L'Auteur des Chroniques dit encore plus poſitivement, que les Enfans de la Tribu d'Iſſachar * *étoient experts en la Connoiſſance des Tems, pour ſavoir ce que devoit faire Iſraël.* Ils citent David, qui diſoit à Jonathan, *La nouvelle Lune ſera demain*; *& je dois être à la Table du Roi.* Comment auroit-il prévu cela, s'il n'avoit calculé le Cours de cet Aſtre, qui n'avoit pas encore paru ſur l'Horiſon? Ils ſe ſervent d'une Raiſon naturelle tirée des Changemens continuels de l'Air, qui ne permettent pas ſouvent de voir la Lune lors qu'elle doit paroître, ce qui rend le Commencement des Fêtes très incertain. Enfin, ils ſoutiennent que cela dépendoit du Sanhédrim; puis qu'Ezéchias & ſes principaux Officiers, voiant qu'il n'y avoit point aſſez de Sacrificateurs purifiés pour célébrer la Fête de Pâque au Mois de Niſan, la renvoia au ſuivant; & les Caraïtes outragent la Mémoire de ce Prince, en ſoutenant qu'il viola la Loi, & que c'étoit un reſte de l'Impiété d'Achaz, qui avoit paſſé du Pere au Fils. Les Caraïtes en diſent trop; mais, il eſt certain qu'Ezéchias fit une choſe bien hardie, que la Néceſſité ſeule pouvoit autoriſer: & ce ne fut point le Sanhédrim; mais, le Prince avec les

* *I Chron. Chap. XII, Verſ.* 32.

les principaux Officiers de sa Maison, & le Peuple, ou * *la Congrégation*, qui ordonna ce Changement. Les uns & les autres ont tort; car, d'un côté, les Rabbanistes donnent une trop grande Antiquité aux Intercalations, qui étoient peu connues du tems de David & de Moïse. De l'autre, on ne pouvoit se régler absolument sur les Apparitions de la Lune. Il y a beaucoup d'Apparence que l'Usage changea souvent. Les Juifs, en sortant d'Egypte, comptoient par les nouvelles Lunes, & régloient par là leurs Fêtes; mais, ils n'étoient pas aussi scrupuleux qu'on les fait sur l'Examen du prémier Moment, auquel la Lune paroissoit; &, quand même on se seroit trompé de vingt-quatre heures, ils ne s'en seroient pas embarrassés. Lors qu'ils furent paisibles Possesseurs de la Judée, & qu'on étudia l'Astronomie, on s'en servit pour calculer le Cours de la Lune, & pour présumer qu'elle devoit paroître à telle Heure. Il n'y avoit point de Difficulté, lors que le Calcul Astronomique s'accordoit avec l'Apparition de la Lune. Mais, si les Brouillards empêchoient qu'on ne la vît, alors le Sanhédrim devoit-il décider? Ou bien, attendoit-on qu'elle parut? Je ne doute point qu'on ne decidât en faveur de

* *II Chron. Chap. XXX, Vers. 2.*

la Lune, préférablement au Calcul Astronomique, parce que la Décision du Sanhédrim n'auroit pu être portée par tout en peu de tems, pour faire célébrer la Fête & le Commencement de l'Année dans un même Jour; au lieu que la Lune paroissoit en tous Lieux à ceux qui étoient sur les Montagnes pour la voir. La Différence ne pouvoit être grande. Il arrivoit quelquefois que l'Apparition de la Lune aiant été retardée par quelque Cause étrangere, comme l'Epaisseur des Nuages, il y avoit du Derangement dans le Commencement de l'Année, & de là dans toutes les Fêtes: mais, lors qu'on remarquoit ce Desordre, & qu'il devenoit sensible par l'Apparition de la Lune suivante, on pouvoit réformer l'Erreur, & appuier la Réformation sur les Calculs Astronomiques, jusqu'à ce qu'enfin cette Science s'étant perfectionnée, on fit des Intercalations & des Cycles. Cependant, cette Dispute fait voir que les Caraïtes avoient beaucoup d'Horreur pour les Traditions, qui rouloient sur le Service de Dieu & les Cérémonies de la Loi, qui leur paroissoient beaucoup plus importantes qu'à nous.

XVIII. Les Caraïtes ont une troisieme Dispute sur la Matiere des Incestes. Les Rabbinistes soutiennent, qu'il ne faut point

point étendre les Dégrés prohibez par le Lévitique, & qu'on doit s'en tenir précisement aux Termes de la Loi. Juda, Fils d'Eliézer, qui a traité (a) cette Matiere, remarque qu'il y avoit chez eux trois Manieres de découvrir la Vérité de l'Ecriture: le Texte, la Raison, & l'Autorité des Anciens. Pour l'Autorité des Anciens, elle est chez eux, comme chez les Protestans, un Secours pour leur aider à se déterminer dans les Matieres douteuses: mais, on ne suit pas aveuglement ce que les Peres ont dit; & les Modernes ont le Droit de réformer ce que les Anciens ont avancé. Ce Principe est commun à toutes les Religions, & à toutes les Sectes. On se munit par tout du Témoignage * de quelques Auteurs; mais, ce que les Caraïtes condamnent, est la Nécessité qu'on impose de les suivre & de les croire. Rome appelle cela la Tradition des Peres & de l'Eglise, à laquelle il faut se soumettre: mais, les Caraïtes n'en ont pas cette Idée; car, ils ne regardent point les Sentimens des Peres comme la Regle de leur Foi, & ils ne croient pas qu'on soit obligé de se soumettre à leurs Décisions, qu'à proportion qu'on les trouve justes

(a) *Il intitule son Ouvrage*, la Porte de Juda.
* *V. Selden. Uxor. Hebr. Lib. I, Cap. III.*

justes & conformes au Texte de l'Ecriture Sainte.

Les Caraïtes raisonnent sur le Texte de l'Ecriture, & en tirent des Conséquences *à Pari*, & *à Majori ad Minus*. Cela se fait sur tout dans la Matiere de l'Inceste: d'où l'on conclut, que si la Loi a défendu un tel Dégré de Parenté, on doit à plus forte raison interdire celui qui paroit égal, ou plus proche. Mais, ces Docteurs se sont divisés sur cette seconde Voie d'interpréter l'Ecriture; car, les Anciens croioient qu'on pouvoit aller de Conséquence en Conséquence; & les Modernes plus judicieux prétendent, qu'on doit s'en tenir au Texte de la Loi, & à la Conséquence qui en sort immédiatement, sans la pousser plus loin. Ainsi, de quelque côté qu'on éxamine les Caraïtes, ils s'accordent avec les Protestans sur l'Interprétation de l'Ecriture. Nous nous sommes peut-être trop étendus sur la Matiere; mais, comme cette Secte est peu connue, nous avons crû devoir rapporter tout ce que nous avons pu recueillir.

XIX. Les Caraïtes ont une Idée * fort simple & fort pure de la Divinité; car, ils

* *Moses Adderet*; *Eliab. Seder. Gnascer. Aaron. MS. Trigland. de Sect. Caraor. Cap. X, pag.* 154, 155, 156.

ils lui donnent des Attributs essentiels & inséparables ; & ces Attributs ne sont autre chose que Dieu même : *Dieu est ses Attributs*, tellement qu'il n'y a rien en Dieu qui ne soit Dieu, comme parlent les Chrétiens. Ils le considerent en suite comme une Cause opérante, qui produit des Effets différens, comme le Soleil qui mollit & qui durcit par ses Raions. „ Ils ex-
„ pliquent la Création à la Mosaïque, &
„ conformément à l'Histoire que ce Lé-
„ gislateur nous en a laissé. Adam ne se-
„ roit point mort, s'il n'avoit mangé de
„ l'Arbre de Science. „ L'Empire que Dieu lui avoit donné sur les Animaux, montre assez qu'il avoit le Pouvoir de les égorger pour s'en nourrir ; & pourquoi cette Nourriture conforme à la Nature de son Corps, lui auroit-elle été défendue jusqu'au tems du Déluge ? La Providence de Dieu s'étend aussi loin que sa Connoissance, qui est infinie, & qui découvre généralement toutes choses : *Tout est en la Main de Dieu*, disent-ils, *excepté la Crainte de Dieu.* Bien que Dieu influe dans les Actions des Hommes, & qu'il leur prête son Secours ; cependant, il dépend d'eux de se déterminer au Bien & au Mal, de craindre Dieu, où de violer ses Commandemens. Il y a, selon ces Docteurs, qui suivent en cela le Senti-

Sentiment des Rabbanistes, une Grace commune, qui se répand sur tous les Hommes, & que chacun reçoit selon sa Disposition; & cette Disposition vient de la Nature du Tempérament, ou des Etoiles. Ils distinguent quatre Dispositions différentes dans l'Ame: l'une, de Mort, & de Vie: l'autre, de Santé, & de Maladie. Elle est morte, lors qu'elle croupit dans le Péché: elle est vivante, lors qu'elle s'attache au Bien: elle est malade, quand elle ne comprend pas les Véritez célestes: mais, elle est saine, lors qu'elle connoit l'Enchaînure des Evénemens, & la Nature des Objets qui tombent sous sa Connoissance. On pourroit croire que cette Distinction des Caraïtes étoit connue du tems de J. Christ, & qu'on y fait Allusion, en disant: *L'Ame qui vit dans les Délices, est morte*: *Laissez les Morts ensévelir leurs Morts: Ce ne sont pas les Sains, mais les Malades, qui ont besoin de Médecin*; car, ce Style est métaphorique & figuré. Enfin, ils croient que les Ames, en sortant du Monde, seront récompensées, ou punies. Les bonnes Ames iront dans le Siecle avenir & dans l'Eden. C'est ainsi qu'ils appellent * le Paradis, où l'Ame est nourrie par la Vue & la Connoissance des Objets spirituels. Un de

* *Moses Tract. MS. Adderet; Eliahu.*

de leurs Docteurs avoue que quelques-uns s'imaginoient, que l'Ame des Méchans passoit par la Voie de la Métempsycose dans le Corps des Bêtes; mais, il réfute & tourne en ridicule cette Opinion, étant persuadé que ceux qui sont *chassés* du Domicile de Dieu, vont dans un Lieu qu'il appelle *la Géhenne, où ils souffrent, à cause de leurs Péchés*, & vivent dans la Douleur & la Honte, où il y a un Ver qui ne meurt point, & un Feu qui brulera toujours.

XX. Les Caraïtes attendent le Messie, qu'ils regardent avec le reste des Juifs comme un Roi temporel, qui se fera connoitre par l'Etendue de ses Conquêtes, sans avoir besoin de Miracles. Inquiets sur le tems de son Arrivée, ils défendent d'en calculer les Années. Ils ne dissimulent pas même que son Avénement ne soit retardé; puis qu'ils en assignent * deux Raisons: l'une, tirée des Péchés & de la Corruption du Peuple: l'autre, de la Lenteur avec laquelle marche Saturne, qui est l'Etoile du Sabat & du Peuple Juif. Ils croient pourtant que cet Avenement du Messie est nécessaire pour affermir la Foi de l'Eglise.

XXI. Ils éxigent des Peuples une Foi aveugle pour l'Ecriture Sainte; car, ils ne veulent pas qu'on éxamine, si un Article de

* *Moses Tract. MS. Eliahu, ibid. p. 60.*

de Loi eſt véritable, ou faux. Ils * condamnent ſévérement les Doutes qu'on forme ſur l'Exiſtence de Dieu, ou ſur la Divinité de la Loi; ils défendent de mettre ſa Confiance en tout autre que Dieu, & ſoutiennent que celui, qui ſe repoſe ſur la Créature, eſt un Idolâtre, auſſi bien que celui qui l'adore. C'eſt violer ouvertement la Loi, que d'adorer les Anges, le Ciel, ou quelqu'un des Aſtres; & ils citent ordinairement le ſecond Commandement pour montrer que ce Culte eſt criminel. Ils haïſſent tellement les Images, qu'ils ne veulent pas même en ſouffrir dans leurs Maiſons. Ils n'y ont ni Statues, ni aucune Figure relevée en Boſſe; & ces Figures ſont encore plus ſévérement condamnées, lors qu'elles repréſentent quelque Objet que les autres Nations adorent. Ils ne permettent point qu'on faſſe Trafic des Images deſtinées au Culte des Païens, ou des Chrétiens. Il ne feroit pas même permis de ſe ſervir d'une Image qui ſeroit conſacrée au Service des Idoles. Ils cenſurent ſévérement les Juifs Traditionnaires, parce qu'ils ſe ſont relâchés ſur ce dernier Article. Dans leurs Prieres, ils ſe tiennent devant Dieu *avec Crainte & Tremblement*. C'eſt

* *Moſes Tract. MS. Adderet; Eliahu, ibid. pag.* 174, 175.

C'eſt l'Expreſſion de Saint Paul qu'on trouve chez les Caraïtes. Ils fléchiſſent le Genou; levent les Mains au Ciel; tournent les Yeux du côté de Jéruſalem, & n'emploient dans toutes leurs Oraiſons que la Langue Hébraïque, parce qu'ils s'imaginent qu'elle eſt plus pure & plus ſainte, & que c'eſt la ſeule dans laquelle on puiſſe bien prononcer le Nom de *Jéhovah*; car, ils ne ſe font point un Scrupule, comme le reſte des Juifs, de nommer Dieu; quoi que, ſelon la Remarque d'un ſavant Critique *, ils l'écrivent différement du reſte des Juifs, par deux Jod & un Vau. Si on leur oppoſe l'Exemple de Daniel, qui prioit en la Langue Chaldaïque, ils ſoutiennent qu'il ne le faiſoit qu'afin d'être entendu des Gouverneurs, & de juſtifier pleinement, qu'au lieu d'adorer les Idoles, il ne prioit que le Dieu des Juifs.

XXII. Ils n'ont ni Phylactères, ni Parchémins attachés aux Portes de leur Maiſon, où ils écrivent les Sentences de la Loi. Ils appellent les Juifs des *Anes bridez*, lors qu'ils les voient avec leurs Fronteaux dans leurs Synagogues, & croient qu'on doit expliquer figurément le Paſſage du Deutérono-

* *Simonville, Leon de Modene, des Cérémonies des Juifs, pag.* 1; *Suplement des Caraïtes, pag.* 169.

ronome, qui ordonne l'Usage des Fronteaux, & que Dieu veut seulement qu'on se souvienne de lui en entrant & en sortant: cependant, ils se servent du Thaled; ils demandent à Dieu qu'il leur pardonne leurs Péchés, par une Grace & une Miséricorde qu'ils n'ont pas méritée. Ils ont les mêmes Fêtes que les Juifs; mais, ils ne les observent pas de la même Maniere; car, les Caraïtes célébrent la nouvelle Lune, lors qu'elle se leve, & qu'elle a commencé de paroître; & ils reprochent aux Rabbanistes qu'en suivant le Calcul Astronomique, ils enjambent souvent sur la Lune précedente, & festent la nouvelle Lune lors que la vieille paroit encore. Ils ont un autre Différent sur le tems où l'on doit immoler l'Agneau de Pâque. La Loi porte que ce soit entre les deux Vêpres, ce que les Rabbanistes expliquent depuis le moment que le Soleil décline; c'est-à-dire, depuis six heures & demie du Soir: au lieu que les Caraïtes croient qu'on dont attendre que le Soleil soit couché pour égorger cet Agneau. Ces Différences, quoi que légeres, ne laissent pas de causer de grandes Disputes entre eux.

XXIII. Leur Morale est pure. Ils font sur tout Profession d'une grande Tempérance. Ils craignent de manger trop, ou se

ſe rendre trop délicats ſur les Mets qu'on leur préſente. Ils ont un Reſpect exceſſif pour leurs Maîtres. Le Diſciple n'ôſe prendre Place devant lui, s'il ne la donne. Il ne peut ſortir ſans Congé, & alors il ſe retire à reculons, la Face tournée du côté du Docteur, qu'il appelle toujours *ſon Seigneur & ſon Maître*. Les Docteurs de leur côté ſont charitables, & enſeignent gratuitement. Ils prétendent ſe diſtinguer par là de ceux qui ſe ſont *Dieux d'Argent*, en tirant de grandes Sommes de leurs Leçons.

CHAPITRE XVII.

Des Caraïtes.

Leur Origine, & leur Hiſtoire, juſqu'à préſent.

I. *Deſſein de ce Chapitre.* II. *Véritable Origine des Caraïtes ſous Ptolomée Philométor en Egypte.* III. *Origine des Caraïtes & des Phariſiens ſous Aléxandre Jannéus, rapporté par un Ecrivain Caraïte.* IV. *Réfléxion ſur ce Récit.* V. *Si les Docteurs Cabbaliſtes étoient* anciens *du tems de Jéſus-Chriſt.* VI. *Diviſion éclatante par Hillel & Schammay.* VII. *Caraïtes diſtingués*

gués par Jésus-Christ. VIII. *Caraites marqués dans l'Evangile de Saint Luc.* IX. *Dans celui de Saint Marc.* X. *Explication de ce Passage.* XI. *Caraites confondus avec les Pharisiens dans l'Histoire des Actes.* XII. *Réponse à cette Difficulté.* XIII. *Distinction perpétuelle de ces deux Sectes, prouvée.* XIV. *Silence de Joseph sur les Caraites, justifié.* XV. *Caraïtes du tems d'Origene.* XVI. *Autorité de Saint Epiphane, peu solide.* XVII. *Passage de Saint Jérôme, plus formel.* XVIII. *Aveu des Rabbanistes sur l'Antiquité des Caraïtes.* XIX. *Leur Origine fixée au huitieme Siecle, par le P. Morin.* XX. *Réflexions sur Ananus.* XXI. *Il ne fit que rétablir la Secte des Caraites.* XXII. *Le Roi de Cozar, favorable aux Caraites. Méthode des Rabbanistes dans la Dispute.* XXIII. *Succession des Caraites dans le treizieme Siecle & les suivans.* XXIV. *Caraites célébres à Constantinople.* XXV. *Leur Retraite en Judée & à Ninive.* XXVI. *Caraïtes en Occident.* XXVII. *Haine des Caraïtes & des Traditionnaires, réciproque.*

I. APrès avoir rapporté les Sentimens des Caraïtes, il faut déterrer leur Origine; &, sans nous arrêter à l'Antiquité qu'ils

qu'ils se donnent eux-mêmes, en remontant jusqu'à Esdras, ou à la Captivité de Babylone, il faut faire une Découverte qui soit plus solide & plus sure.

II. Eusebe * nous fournit une Conjecture nouvelle sur cette Matiere; car, en faisant un Extrait d'Aristobule, qui parut avec éclat à la Cour de Ptolomée Philométor, il remarque qu'il y avoit en ce tems-là deux Partis différens chez les Juifs, dont l'un prenoit toutes les Loix de Moïse à la Lettre, & l'autre leur donnoit un Sens allégorique. Nous trouvons là la véritable Origine des Caraïtes, qui commencérent à paroître sous ce Prince, parce que ce fut alors que les Interprétations allégoriques & les Traditions furent reçues avec plus d'Avidité & de Respect.

La Religion Judaïque commença de s'altérer par le Commerce qu'on eut avec les Etrangers. Ce Commerce fut beaucoup plus fréquent depuis les Conquêtes d'Aléxandre, qu'il n'étoit auparavant; & ce fut particuliérement avec les Egyptiens qu'on se lia, sur tout pendant que les Rois d'Egypte furent Maîtres de la Judée; qu'ils y firent des Voiages & des Expéditions; & qu'ils en transportérent les Habitans. On n'emprunta pas des Egyptiens leurs Idoles;

 mais,

* *Euseb. Prep. Evangel. Lib. VIII, Cap.* 10.

mais, leur Méthode de traiter la Théologie & la Religion. Les Docteurs Juifs transportez, ou nez en ce Païs-là, se jettérent dans les Interprétations allégoriques. Aristobule fit un Commentaire sur les Loix de Moïse, en faveur de son Prince Ptolomée Philométor. C'est là peut-être le prémier qu'on eut fait sur le Pentateuque; & comme ce Philosophe y mêla ses Idées avec celles du Législateur, les deux Partis, dont parle Eusebe, commencérent à se former, & à diviser la Nation.

III. Un Caraïte fameux, nommé *Caleb le Sage*, rapporte l'Origine de cette Division d'une Maniere très différente. Il soutient qu'Hircan, aiant régalé les Sages de la Nation, commença à se louër à Table, & étaler ses belles Actions. Les Sages acquiescérent aux Eloges qu'il se donnoit, excepté Eléazar, qui répondit à Hircan, *Si tu aimes la Justice, descens du Trone Sacerdotal, & te contentes de la Couronne que tu portes.* Hircan aiant demandé la Raison de cette Censure, le Sage lui répondit qu'il ne pouvoit pas être Souverain Sacrificateur, puis qu'il étoit né d'une Mere impure selon la Loi; parce qu'au tems d'Antiochus l'Illustre, les Païens, qui poursuivoient Siméon, Pere d'Hircan, avoient enlevé ses Femmes qui n'étoient reve-

revenues chez lui qu'après un certain tems: & le Bruit couroit qu'Hircan, Fils de cette Femme enlevée & deshonorée par les Gentils, étoit *prophane*, & par conséquent, incapable d'éxercer la Souveraine Sacrificature. Hircan, indigné d'une Rémontrance si hardie, fit tuer tous les *Sages*, & jetter au Feu Eléazar, qui avoit tenu un Discours si séditieux. La Division devint violente entre les *Sages* & la Maison des Asmonéens. Elle augmenta considérablement sous le Regne de Jannæus, l'un des Fils d'Hircan. Ce Prince, montant à l'Autel, pour y offrir l'Holocauste, à la Tête des Tabernacles, un *Sage* lui jetta un Fruit à la Tête, qui le blessa au Front. Sur les Reproches que les Assistans firent à ce *Sage*, d'avoir violé la Majesté Roiale, il s'écria: *Malheur à toi, Fils d'une Mere prophane! Pourquoi deshonores-tu le Sacerdoce que tu ne peux éxercer légitimement?* Le Roi cria, *aux Armes*; & les Gardes, étant accourus à ce Cri, tuérent six mille *Sages* dans le Parvis du Temple. Il en fit massacrer encore trois mille, qui n'étoient pas présens à cette Action. Enfin, il fit pendre à Jérusalem ceux qui avoient pris la Fuite, & qui s'étoient cachés à Bethsémes. C'est pourquoi on appella ce Prince, *Aléxandre le Transpercant*, ou le *Cruel*. Il ne

S 2 resta

resta de tous ces *Sages* que Siméon, Fils de Sétah, Beau-Frere du Roi, lequel avoit trouvé un Asyle en Egypte. Il revint de là, lorsqu'il crut que la Colere du Prince étoit calmée par les Sollicitations de la Reine, sa Seur: mais, en revenant, il en rapporta une Loi Orale, dont on ne trouve pas un seul Mot dans la Loi de Moïse; & il l'appelloit Cabbale. Il enseigna un grand Nombre de choses au délà de la Loi écrite, & s'appuïa sur ces Paroles du Prophête: *Il est tems que l'Eternel agisse*; *car*, *ils ont aboli ta Loi* *. Ce Docteur trouva une Circonstance très favorable à son Dessein de faire couler ses Imaginations dans la Religion, parce que tous les *Sages* avoient été massacrez par Hircan, & par son Successeur Aléxandre le Transperçant. Il ne trouva aucune Résistance; & la Porte étant libre à tous les Docteurs de dire ce qui leur plaisoit, sa Doctrine eut un grand Cours. Il ôtoit de la Loi ce qui lui plaisoit. Il y faisoit des Additions considérables. Il agravoit les Péchés & la Peine qu'ils méritoient. Il cousoit ses propres Interprétations au Texte Sacré. Il imprimoit la Terreur à tous ceux qui l'écoutoient: tellement qu'il se fit en peu de tems beaucoup de Disciples & d'Admirateurs. Ce

* *Pseaume CXIX, Vers.* 126.

Ce fut de cette Maniere que le Peuple d'Iſraël abandonna la Regle de ſes Peres, en s'éloignant de ce qui étoit écrit dans les Livres divins; & cette Diſpute devint d'autant plus importante, qu'Iſraël ſe diviſa en deux Sectes: l'une, qui étoit attachée à Siméon, Fils de Sétah, étoit celle des Rabbaniſtes; & l'autre, *qui demeura ferme ſur ſa Baſe*, & marcha toujours ſur les Traces des Prophêtes & des anciens *Sages*, étoient *les Caraïtes*. Ce ſont eux *qui n'ont jamais abandonné la Loi; qui n'ont point ſécoué ſon Joug, comme les autres ont fait, & dont la Doctrine eſt très ancienne.* C'eſt là le grand Malheur d'Iſraël, que tous les *Sages* ſoient péris ſous Aléxandre Jannæus: car autrement, cette Diviſion n'eut pas éclaté. On ne verroit pas toutes les Abſurditez qu'on lit dans la Cabbale; ou du moins, les Docteurs s'y ſeroient oppoſez avec Chaleur. *Ah! plut à Dieu que tous les* Sages *euſſent vécu alors! nous ne verrions point de Schiſme en Iſraël, & nous ne ſerions qu'un Peuple.*

IV. C'eſt ainſi que cet ancien Caraïte rapporte l'Origine de ſa Secte, ou plutot, la Raiſon qui les ſépara des Traditionnaires. Mais, il faut remarquer qu'il s'éloigne de Joſeph, lequel aſſure que ce furent les Phariſiens qui s'attirérent la Colere d'Hircan, en l'accuſant, ſur *un faux Bruit*, d'ê-

tre né d'une Mere captive & deshonorée. D'ailleurs, cet Auteur se trompe en fixant l'Origine de ce Schisme au Regne de Jannæus: car, il falloit remonter jusqu'à Jean Hircan; puisque c'étoit lui dont la Mere avoit été enlévée, & elle étoit seulement l'Aieule d'Aléxandre. Cependant, nous avons cru que dans la Disette où nous sommes d'Ecrivains Caraïtés, nous devions écouter celui-ci *.

V. Ceux, qui avoient corrompu la Loi, passoient pour *Anciens*, du tems de Jésus-Christ; & ce n'est pas leur donner une Antiquité trop vénérable, que de les faire naître sous Philométor, & vivre sous les Regnes suivans. Ces deux Partis naissans ne firent pas un Schisme, en se séparant les uns des autres: car, les Caraïtes, qui ne vouloient point qu'on s'écartât du Sens litéral de la Loi, demeurérent dans le Sein de l'Eglise; &, comme on voioit du tems de Jésus-Christ les Sadducéens & les Pharisiens aux Pieds des mêmes Autels, ce Redempteur y trouva aussi les *Légistes*, c'est-à-dire, les Caraïtes, qui défendoient la Loi contre les Innovations *des Anciens*. Ils ne laissoient pas de faire un Corps considé-

rable

* *R. Caleb in Præfat. Libri MS.* עשוה כא מדרת, *apud Triglandium. Vide Joseph. Antiquitatum Judaic. Lib. XIII, Cap. 19.*

rable sous le Regne de Judas Machabée; car, on voit dans son Histoire que la Synagogue des * *Scribes envoia ses Députez* à Alcimus, pour demander ce qui étoit *juste*, pendant que les autres vouloient qu'on se confiât à la bonne Foi & aux Promesses de de ce Traître. Quelle étoit cette Assemblée des Scribes qui s'opposoit à l'Invasion d'Alcimus, & qui l'interpelloit de faire Justice? C'étoit le Parti de ceux qui étoient attachés à la Loi, & qui vouloient obliger Alcimus à l'observer éxactement, pendant qu'un Parti opposé, qui entra en Négotiation avec lui, couroit après des Interprétations mystiques, & s'appliquoit les Paroles que David avoit prononcées, sans penser à eux.

VI. Ce Différent s'échauffa violemment un peu plus de cent Ans avant J. Christ; car alors, Hillel & Schammay se trouvant à la tête des deux Partis dont nous venons de parler, se divisérent avec plus d'Eclat. Les Rabbanistes donnent le Tort à Schammay, qui étoit, disoient-ils, un Homme impétueux & violent. Ils soutiennent que leur Division ne rouloit que sur trois Rites peu importans: mais, le Sentiment des Docteurs particuliers ne peut détruire ce qu'on lit dans le Thalmud & ailleurs, que

* 1 *Machab. Chap. VII, Vers.* 13.

la Dispute s'échauffa si violemment, qu'on ne put la calmer. Elie même n'auroit pu en venir à bout. Chacun érigea une Ecôle. On assembla un jour ces deux Ecôles; mais, si elles s'accordérent sur quelques Articles, il en resta un plus grand Nombre sur lequel elles se partagérent. Hillel * défendit avec Chaleur les Traditions. Il est très apparent, que comme Hillel fut le Pere des Traditionnaires, & soutint qu'il y avoit une Loi, laquelle avoit passé de Bouche en Bouche, depuis Moïse, ou Esdras, jusqu'à lui; Schammay soutint au contraire, qu'on devoit se tenir scrupuleusement attaché à la Loi écrite. Le Préjugé des Juifs, qui donnent le Tort à Schammay, confirme cette Conjecture. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable, que les Caraïtes se donnassent une Origine odieuse, s'ils n'étoient persuadez qu'elle est très véritable. Cependant, Moïse Betschitsi, Caraïte fameux, dit † en Termes formels, qu'ils sont sortis de la Maison de Schammay. Il est encore moins vraisemblable, qu'il ne se fut trouvé personne dans toute la Nation, qui défendit l'Autorité de la Loi contre les Traditions & les Gloses de Hillel, qui la deshonoroient.

* *Misna V.*

† *Moses L. MS. apud Trigland. ibid. Cap. VI, pag. 72, & pag. 94.*

VII. Jésus-Christ, qui vécut en suite, distingua trois sortes de Gens; les Sadducéens, les Pharisiens, & les *Docteurs de la Loi*; & il indique les derniers par un Terme qui signifie proprement *Légistes* *. Quels pouvoient être ces *Docteurs de la Loi*, différens des Pharisiens, qui se vantoient d'en être les Interprêtes, & qui possédoient toutes les Charges de l'Eglise, si ce n'étoient ceux, qui religieusement attachés au Texte de l'Ecriture, donnoient des Explications litérales, & méprisoient les Traditions? De là vient aussi que les † Traditionnaires les accusent d'avoir été plus favorables à Jésus-Christ, que le reste des Juifs. Ils ont même supposé aux Caraïtes une Lettre, dans laquelle ces derniers reprochent aux Traditionnaires la Mort de Jésus, comme un Crime énorme: *Vous l'avez tué*, disent-ils, *parce qu'il recevoit nos Rites, & condamnoit les vôtres. N'accusez point nos Peres d'y avoir consenti; car, ils s'y sont opposez, & nous n'avions aucune Dispute avec lui que sur la Résurrection des Morts, que nous attribuons à la Toute-Puissance de Dieu, au lieu qu'il la faisoit dépendre des Causes naturelles; mais, cela ne méritoit pas la Mort.*

S 5 Cela

* Νομικοί.

† *Epist. MS. Judai, in Notis Huldrici ad Historiam Jeschua, pag.* 82.

Cela n'est imaginé que pour les rendre odieux; mais, l'Imagination nait de ce que les Caraïtes s'accordoient mieux avec Jésus-Christ que les autres Sectes; & cela convient aux Scribes, qui paroissoient beaucoup moins éloignés de l'Evangile que les autres Sectaires.

VIII. Le Texte de Saint Luc mérite qu'on s'y arrête; car, on y découvre un Parti considérable dans l'Eglise Judaïque, auquel on n'a pas fait assez d'Attention. Jésus-Christ prononçant diverses Malédictions contre les Pharisiens, qui les avoient justement méritées, un *Légiste* l'écoutoit fort patiemment, & n'y prenoit aucune part, parce que cela ne le regardoit pas. Mais, Jésus-Christ aiant crié, * *Malheur sur vous*, Scribes *&* *Pharisiens*; *car*, *vous êtes comme les Sepulchres*, *sur lesquels les Hommes passent*, *&* *ne s'apperçoivent pas*, alors ce *Légiste*, qui se trouva confondu dans la Malédiction avec le Pharisien, se récria, & se plaignit à Jésus-Christ des Outrages qu'il lui disoit, & qu'il croioit n'avoir pas méritez. Ce *Légiste*, ou ce Docteur de la Loi, différent des Pharisiens, & qui ne voulut point être confondu avec eux dans la même Condamnation, for-

* *Evangile de Saint Luc*, *Chapitre XI*, *Vers.* 44, 45.

formoit donc un troisieme Parti chez les Juifs.

Les Pharisiens enseignoient la Loi aussi bien que les Légistes ; mais, il y avoit quelque Différence dans la maniere dont ces *Docteurs* l'enseignoient, & les deux autres Sectes. Cette Différence consistoit dans ce que les Légistes s'attachoient scrupuleusement au Texte de Moïse, pendant que les Pharisiens s'en écartoient, en ajoutant des Traditions & des Gloses à la Loi. C'est ce qui fait que Jésus-Christ donne à l'un le Titre de *Docteur de la Loi*, *ou de Légiste*, préférablement à l'autre.

IX. La même chose paroît par le Récit * de Saint Marc. Les quatre Corps de l'Eglise Judaïque allérent tour-à-tour tenter le Fils de Dieu. Les Pharisiens & les Hérodiens parurent les prémiers. A peine étoient-ils renversés, que les Sadducéens l'attaquérent par un Sophisme assez subtil sur la Résurrection. La Défaite de ces derniers fit grand Bruit, & obligea les Pharisiens à s'assembler pour prendre de nouvelles Mésures contre lui. Pendant qu'ils tenoient Conseil, le quatrieme Parti *des Légistes*, ou des *Docteurs de la Loi*, différent de tous les autres, recommença le

* *Evangile de St. Marc, Chap. XII, Vers. 13, & suiv.*

Combat. Chacun avoit emprunté ces Sophismes du Systême qui leur étoit particulier. Les Hérodiens l'avoient tiré du Tribut qu'il falloit paier à César ; les Phariſiens, de la Qualité du Meſſie, qui devoit délivrer la Nation d'un Joug ſi péſant ; & les Sadducéens, de la Réſurrection des Morts qu'ils nioient. Que fait le Légiſte ? Il interroge à ſon tour Jéſus-Chriſt ſur la Loi conformement à ſes Principes. Il demanda quel étoit *le prémier Commandement* ; &, ſur la Réponſe que lui fit le Sauveur du Monde, qui cita le Texte de Moïſe, & montra que l'Accompliſſement de la Loi étoit d'adorer *Dieu ſeul, & de l'aimer de tout ſon Cœur*, le Légiſte, charmé de cette Réponſe, donna les mains à la Vérité : ce qui fit dire à Jéſus-Chriſt, que cet *Homme n'étoit pas loin du Roiaume des Cieux*.

X. On voit là le Caractere & la Deſcription du Caraïte, qui fait dépendre le Salut de l'Accompliſſement de la Loi ; &, au lieu de la charger des Traditions & de Commandemens inutiles, la réduit à ce qui en eſt le Sommaire, & reconnoit Jéſus-Chriſt pour un Docteur, dès le moment qu'il en cite le Texte, & qu'il le ſuit. La ſeule Difficulté qu'on peut faire, nait d'un Paſſage parallele, où St. Mathieu * faiſant le même

* *St. Math. Chap. XXII, Verſ.* 33, *&c.*

me Récit, ſemble confondre le Légiſte, ou le Docteur de la Loi, avec les Phariſiens. Voici le Texte: „ Les Troupes „ l'aiant entendu, admiroient ſa Doctrine; „ & les Phariſiens, apprenant qu'il avoit „ fermé la Bouche aux Sadducéens, s'aſ-„ ſemblérent tous d'un Accord, & *un d'en-„ tre eux, qui étoit Docteur de la Loi*, l'in-„ terrogea, en lui diſant, *Maître, quel eſt „ le plus grand Commandement de la Loi?* „ Il ſemble par là que le Docteur de la Loi fut un des Phariſiens; puis qu'il étoit * *d'entre eux*. Mais, on n'a pas pris garde à deux Choſes eſſentielles: l'une, que les Phariſiens ne pouvoient pas être là préſens; puis qu'ils s'étoient retirez après leur Défaite, & afin de prendre de nouvelles Armes contre Jéſus-Chriſt, qui les avoit batus: l'autre, que l'Evangéliſte ne parle là de la Retraite des Phariſiens, que par Parentheſe, après avoir rapporté que *les Troupes l'admiroient*. Ce n'étoit donc pas *entre les Phariſiens* déjà abſens que ſe trouva le Docteur de la Loi; mais, *entre les Troupes*, dont Saint Mathieu parle immédiatement auparavant. Il n'eſt point étonnant que ce Docteur de la Loi ſe trouvât au milieu des Troupes; & c'eſt là qu'il faut rapporter ce que dit l'Evangéliſte, *Un d'entre eux l'in-*

S 7 terro-

* ὄχλων.

terrogea, d'autant plus qu'il marque en suite le Retour des Pharisiens, que J. Christ embarrassa par de nouvelles Questions, après avoir congédié le Docteur de la Loi par un grand Éloge.

XI. Il y a un autre Passage dans l'Histoire des Actes, qui paroit renverser notre Sentiment. Saint Paul, disputant sur la Résurrection des Morts, devant le Sanhédrim, il s'éleva une grand Tumulte, à cause des différens Partis qui défendoient leur Sentiment & leur Secte contre lui. On y voit des Sadducéens, nians la Résurrection que Saint Paul prêchoit. On y voit des Pharisiens, qui admettoient ce Dogme. Enfin, on y trouve des *Scribes*, lesquels étoient du Parti des Pharisiens, & qui crièrent: *Nous ne trouvons aucun Crime dans cét Homme-là* *. Ce Passage des Actes suffit pour renverser le Sentiment d'un Savant en Hébreu, lequel donne aux Sadducéens des Scribes, pour être leurs Docteurs; & aux Pharisiens des *Légistes:* car, il paroit que les Scribes étoient plutot du Parti des Pharisiens, que du côté des Sadducéens mais, cela ne détruit point ma Conjecture.

XII. Je n'alléguerai, pour la défendre, ni les diverses Leçons de quelques Manuscrits

* *Actes*, *Chap.* XXIII, *Vers.* 9.

nuscrits Grecs, qui portent que ce furent *quelques-uns des Pharisiens qui crièrent*, ni la Version Vulgate, qui, sans faire aucune Mention des Scribes ou des Pharisiens, dit seulement que *quelques-uns crièrent*. Mais, il faut remarquer que les Scribes, divisés des Pharisiens, & leurs Ennemis déclarez sur les Traditions, ne laissoient pas de se réünir sur le Dogme de la Résurrection, contre les Sadducéens. Ils durent donc prendre leur Parti contre ceux qui nioient absolument cette Vérité: comme un Théologien Réformé prendroit le Parti d'un Catholique Romain contre un Docteur Socinien, qui nieroit la Divinité de Jésus-Christ.

XIII. Il est si vrai que les Scribes étoient différens des Pharisiens, que Jésus-Christ les distingue toujours, au lieu d'en faire une seule & même Secte: &, les Scribes eux-mêmes, qui avoient entendu tranquillement Jésus-Christ crier Malheur sur les Pharisiens, voiant qu'il prophétisoit la même chose contre eux, s'émurent & lui demandérent, en se plaignant, *Eh quoi! Nous outrages-tu aussi?* Ils croioient devoir être traités plus favorablement que les Pharisiens, à cause qu'ils s'attachoient scrupuleusement à la Loi que les autres alteroient par leur Cabbale: mais, Jésus les trouva

con-

coupables, & dignes des mêmes Malheurs, parce que leur Vie ne répondoit pas à la Pureté de leur Doctrine. On voit aussi dans un ancien Commentaire, composé par dix Rabbins sur *les Sentences des Peres*, Pirke Abbot, que les Scribes y sont appellez *Scripturaires*, ou *Textuaires*, par Opposition à Eliézer, Abarbanel, & Maïmonides, qui étoient autant de *Deutérotes*, ou de Paraphrastes & de Commentateurs de l'Ecriture Sainte. Ainsi, non seulement les Ecrivains Sacrez, mais les Rabbins eux-mêmes conviennent de la Distinction de ces deux Sectes. Ce n'est pas que les Scribes fissent une Secte particuliere: car, ils étoient les Interprêtes ordinaires de la Loi, & l'interprétoient litéralement: mais, ils étoient opposez aux Phariliens; & ce sont eux qu'on a appellez depuis Caraïtes *.

XIV. Le Silence de Joseph, qui ne compte que trois Sectes différentes dans le Peuple Juif, ne doit point surprendre, ni faire de Preuve; car, cet Historien ne parle point des Hérodiens, dont la Secte paroit trop évidemment dans l'Evangile pour être contestée. D'ailleurs, les Caraïtes n'aiant point de Dogme particulier, & se contentant d'enseigner la Loi dans son

* *Drusius de trib. Sectis, L. II, Cap. XIII, pag. 249.*

Sens Litéral, étant même regardez encore comme les Docteurs de la Loi, Joseph a pu ne les pas distinguer par un Nom de Secte particuliere.

XV. Origene *, qui devoit avoir connu les Scribes & les Pharisiens, met entre eux cette Différence, que les Scribes ne *s'éloignent point de la Lettre de la Loi*; mais, que les Pharisiens, qui se séparoient des autres, parce qu'ils se croïoient beaucoup meilleurs, se vantoient de l'interpréter. Il représente dans les Scribes de son tems les Caraïtes que nous cherchons; & s'ils paroissoient du tems d'Origene, avec le même Dogme, qui fait leur Caractere de Distinction, on a lieu de conclure qu'ils subsistoient aussi du tems de Jésus-Christ; bien loin de n'être nez qu'au huitieme Siecle de l'Eglise Chrétienne, comme on le croit ordinairement.

XVI. Je ne sai si on peut citer Saint Epiphane †, comme un des Auteurs qui découvrent l'Origine des Caraïtes. Il est vrai qu'il fait une Secte particuliere *des Scribes*; ce qui lui a attiré la Censure des Critiques, qui n'ont point connu d'autres Scribes

* *Origen. Tract. XXIV in Math. & in Math. Cap. XIII, Vers. 52, Ed. H. tom. 1, pag.* 218.

† *Epiph. Hæreseön Lib. I, Hæres.* 15.

bes que ceux qui avoient une Charge publique dans la Synagogue, & qu'il faut distinguer des Scripturaires, ou Caraïtes. Cependant, il pouvoit avoir emprunté ce Sentiment de l'Auteur des Récognitions *, qu'on a publiées sous le Nom de Saint Clément, lequel distingue aussi les Scribes comme une Secte particuliere des Juifs. Il les fait naître peu de tems après les Sadducéens. Enfin, il remarque qu'ils interpretent la Loi, & que du reste ils avoient les mêmes Coutumes que le reste des Juifs ; ce qui convient aux Caraïtes ; mais, à même tems, il dit des choses si opposées aux Principes de cette Secte, qu'après avoir suivi & justifié Saint Epiphane, il faudroit l'abandonner, & le livrer Pieds & Poings liés aux Critiques. On seroit obligé d'avouer qu'il a connu, & qu'il n'a pas connu, les Caraïtes. Ce seroit donc produire une Preuve trop foible & trop incertaine.

XVII. Saint Jérôme † paroit beaucoup plus formel ; car, en parlant de Schammay & de Hillel, comme de deux Chefs de Secte, il assure que de là sont sortis *les Scribes & les Pharisiens.* S'il ne s'agissoit là que des Sécrétaires d'Etat, ou des Copistes de la Loi, l'Erreur de Saint Jérôme seroit

* *Recognit. Lib. I, Cap.* 54.

† *Hieron. in Isaie Cap. VIII, Vers.* 14.

seroit grossiere ; car, ces Scribes étoient connus long-tems avant Schammay, dont il en fait le Pere. D'ailleurs, quelle raison pouvoit-il avoir d'opposer les Scribes aux Pharisiens ? Mais, ce Pere ne se trompe point : il s'accorde parfaitement avec ce que disent les Caraïtes, qu'ils sont descendus de Schammay, & que ce fût alors qu'ils s'opposérent plus vigourеusement aux Traditionnaires.

XVIII. Il ne faut peut-être pas écouter les Caraïtes dans leur propre Cause ; sur tout, lors qu'ils remontent jusqu'à la Captivité de Babylone, pendant laquelle ils prétendent avoir assisté les Prophêtes, & gémi avec eux sur les Péchés du Peuple. Les Preuves qu'ils alleguent de leur Antiquité, tirées de celle de leur Doctrine, suffisent pour montrer que leur Cause est meilleure que celle des Rabbanistes ; mais, elles ne montrent pas l'Ancienneté de leur Origine. Mais, à leur Défaut, leurs Ennemis peuvent plutot servir de Témoins. Ils ne sont point suspects sur la Matiere. Cependant, ils avouent * que les Caraïtes subsistoient avant Hérode. Les uns veulent qu'ils fussent les Maîtres † à Jéru-

* *Vide Trigland. de Caraitis, Cap. III, pag.* 10, *&c.*

† *Vide Cosri, pag.* 241.

Jérusalem, sous le Regne des Asmonéens. Les autres les font paroître au tems d'Aléxandre Jannæus, sous lequel ils triomphérent, pendant que les Rabbanistes furent chassés. Bien loin de leur reprocher leur Nouveauté, ils leur donnent le même Age qu'aux Sadducéens, avec lesquels ils tâchent de les confondre. Enfin, les autres * les font naître à même tems que Tsadoc & Baithos. Ce ne peut être que la Force de la Vérité qui ait arraché ce Témoignage de la Plume de leurs plus cruels Ennemis. Rejetter tout cela, comme fait le P. Morin, sur le compte de l'Ignorance grossiere des Juifs en Matiere de Chronologie, c'est couper le Nœud, au lieu de lever la Difficulté ; car, il n'est point apparent que les Juifs savans eussent donné aux Caraïtes cet Avantage que les autres leur contestent, s'ils n'avoient vu dans les anciens Monumens de leur Nation quelque Preuve qui les eut convaincus d'une Vérité qu'ils avoient intérêt à combatre, & qu'ils ne reconnoissent que malgré eux.

XIX. Cependant, le P. Morin †, persuadé que le Thalmud ne fut achevé qu'à la

* *R. Schabtai apud Carpzov. Introd. ad Raimundi Pugionem Fidei, Cap. IV, pag.* 14.

† *Morin. Exercit. Bibl. Lib. II, Exerc.* VI, *Cap. II, & Exerc.* VII, *Cap. I, pag.* 307.

la fin du VII Siecle, & que ce fut ce Recueil de Traditions qui fit naître le Schisme des Caraïtes, soutient qu'ils n'ont commencé de paroître que l'An 740, ou 750, de Jésus-Christ. Ce fut alors qu'Ananus, voiant qu'on attribuoit une Autorité divine à des Fables, & aiant conçu quelque Chagrin de la Préférence qu'on avoit donnée à son Frere, qu'on avoit fait Chef de la Captivité, pendant qu'on lui refusoit ce Titre, se sépara, & devint le Pere d'un nouveau Schisme dans la Nation. On appuie cette Hypothese sur le Témoignage d'un grand nombre de Rabbins, qui s'accordent à fixer là l'Origine des Caraïtes, & sur le Silence des Docteurs Chrétiens, qui devoient connoître le Thalmud, s'il avoit été composé de leur tems, & qui ne le citent pourtant jamais; car, Origene, Saint Epiphane, qui étoit Juif de Naissance, & St. Jérome, qui consultoit si souvent les Docteurs & les Livres des Juifs, n'en parlent point.

XX. Il n'est point nécessaire de parler ici de l'Origine du Thalmud, parce que cela ne fait rien au Sujet que nous traitons. Que le Thalmud ait été composé plutot, ou plus tard, il n'en est pas moins vrai qu'Ananus n'a vécu qu'au huitieme Siecle; qu'il ait été ambitieux & jaloux de

l'Elé-

l'Elévation de son Frere, ce n'est point une Affaire qui mérite d'être discutée. Il n'y a rien de plus ordinaire que d'attribuer à ceux qui nous quittent, des Mouvemens d'Orgueil & de Colere. Mais, on doit s'attacher uniquement au Fait, & voir si Ananus, & son Fils, sont les prémiers qui aient fondé la Secte des Caraïtes.

XXI. Nous venons de rapporter les Témoignages d'Eusebe, d'Origene, de St. Jérôme, & de quelques Juifs qui font cette Secte beaucoup plus ancienne ; & ces Témoignagnes doivent être préférez à ceux qui leur sont contraires, parce qu'il est naturel de se tromper à son Avantage, & de décrier ses Ennemis. Les Juifs n'épargnent pas ce qu'il y a de plus sacré pour flêtrir les Caraïtes ; mais, on doit les croire, lors qu'ils sont contraints de déposer en faveur de leurs Ennemis.

Les Rabbanistes * avouent que les *Hérétiques*, c'est-à-dire, les Caraïtes, *avoient été fort affoiblis depuis la Ruine de Jérusalem jusqu'à ce qu'Ananus s'éleva, qui les rétablit.* Les Caraïtes s'accordent avec les Juifs sur cet Article ; car, ils ne dissimulent pas que leur Doctrine étoit demeurée dans les Ténébres

* *R. Abraham Hallevy Ben Dior apud Morin. Exerc. & Irigland. de Sect. Caraor. pag.* 36; *R. Japhet Karaus, ibid. pag.* 108.

nébres & l'Obscurité, jusqu'à ce qu'Ananus vint lui rendre son Eclat & sa Lumiere. Ils ajoutent qu'il combatit les Sectateurs de Hillel, qui étoient Traditionnaires, qu'il se fit beaucoup de Disciples, & qu'il devint Chef de la Captivité à Babylone. Il est vrai que Japhet, l'un des Caraïtes, anticipe l'Evénement de cent Ans; puis qu'il le place au commencement du VII Siecle; mais, cette Erreur n'anéantit pas son Témoignage. Ainsi, les Caraïtes, qui avoient commencé de paroître à même tems que les Pharisiens, Chefs du Parti Traditionnaire, se soutinrent avec éclat jusqu'à la Ruïne de Jérusalem. On les voioit encore du tems d'Origene; mais, il est apparent que le Nombre diminua d'autant plus qu'ils avoient des Opinions sur le Mariage, qui affoiblissoient considérablement leur Parti. D'ailleurs, les Hommes ont un secret Penchant à préférer leurs Imaginations creuses à une Religion séche, telle qu'on la trouve marquée dans la Loi de Dieu. Enfin, le Roi Cozar reprocha aux Juifs la Secte des Caraïtes, qui étoit née long-tems avant la Conférence qu'il eut avec eux. Juda Hallevy dit que cette Conférence s'étoit tenue quatre cens Ans avant sa Naissance. Ce Rabbin vivoit l'An 1089, ou l'An 1140, selon quelques-uns. Il pouvoit

voit être né au prémier Terme, & écrire pendant le second; mais, il n'importe, si la Conférence de Cozar étoit antérieure de quatre cens Ans. Ce Rabbin ne pouvoit dire que la Secte des Caraïtes étoit née longtems auparavant; puis qu'en ajoutant quatre cens Ans à sept cens cinquante, il faut avouer que le Schisme n'étoit pas formé, & à toute rigueur, qu'il se formoit dans le tems que la Conférence se tint.

XXII. Le Roi Cozar * trouvoit cette Secte préférable à celle des Rabbanistes, parce que ses Défenseurs avoient plus d'Attachement & de Zéle pour la Loi; & le Juif, qui instruisoit ce Prince, fut obligé d'avoir recours à la Méthode des Variations, & à l'Autorité de l'Eglise & des Peres, pour lui faire changer de Sentiment. „ Vous ne sauriés trouver deux Caraïtes „ qui soient de même Sentiment, *disoit-il* „ *au Roi.* Ils † se divisent; ils varient per„ pétuellement; & il n'y a que chez nous „ que se trouve *l'Unité de la Foi.* Si les „ Hérétiques s'accordent quelquefois, ce „ ne peut être que dans les choses qu'ils „ ont tirées de nos Docteurs & de la Tra„ dition. *N'est-on pas obligé de préférer nos* „ *Maîtres qui sont en plus grand Nombre, qui* „ *ont*

* *L'An* 750.

† *Cosri*, P. 3, a. 38, *pag.* 206.

„ *ont demeuré dans la Terre Sainte*, *&* *dont* „ *les Traditions remontent jusqu'aux Prophè-* „ *tes*? Quand même nos anciens Docteurs „ n'auroient décidé que par Préjugé & par „ Conjecture, il faudroit les suivre préfé- „ rablement aux Caraïtes, qui varient sou- „ vent. „ Ne semble-t-il pas que les Docteurs de l'Eglise Romaine aient copié cet ancien Controversiste Juif, & qu'ils empruntent sa Méthode, ses Armes, & ses Raisonnemens, pour terrasser les Protestans, ou pour faire des Conversions?

Le Rabbaniste vouloit que le Roi, content de ces Maximes générales, tirées du Nombre & de l'Autorité des Docteurs, & de l'Unité de leur Foi, n'entrât dans aucun Examen des Controverses des Caraïtes. Il avoit un autre Principe général: Que les Conséquences, que ses Docteurs tiroient de l'Ecriture, devoient être reçues, lors même qu'elles paroissoient contraires à la Raison, ou à la Loi; parce qu'il étoit impossible que tant de Personnes savantes, qui avoient éxaminé la chose, se fussent trompées: d'autant plus qu'ils avoient eu le Secours du Saint Esprit, la Fille de la Voix, & une *autre Opération*, qui tenoit le milieu entre celle des Prophètes & la Fille de la Voix. Il alléguoit aussi des Exemples tirez de la Philosophie. *On croit*, disoit-il

au Roi, *qu'il n'y a point de Vuide*, *que le Corps est divisible à l'infini*, & que le Soleil est beaucoup plus grand que la Terre, quoi que les Apparences soient toutes contraires, parce qu'on présume que les Astronomes & les Philosophes, qui ont éxaminé la chose, ne se sont pas trompez dans les Conséquences qu'ils ont tirées de certains Principes. Il faut avoir le même Préjugé pour les Conséquences des Traditionnaires.

Le Roi leur objectant ce que dit Dieu, Qu'il ne falloit ni ajouter, ni retrancher à sa Loi; le Rabbaniste répliqua, que cela ne regardoit que le Peuple, qui n'avoit pas la Liberté de se faire une Religion à sa Mode; & que par *la Loi*, il faut entendre ce qui a été décidé par Moïse, & par les Docteurs qui l'ont suivi, jusqu'à présent. On objectoit encore la Loi des *Impuretez*, que les Caraïtes observoient plus religieusement que les Rabbanistes; mais, on répondit, que la plupart de ces Loix ne devoient être observées que dans la Terre Sainte, & perdoient leur Force par la Dispersion. On se mocquoit du Scrupule du Caraïte, qui ne vouloit pas qu'un Nazaréen s'énivrât d'Hydromel, & qui ne lui permettoit pas de manger une Grappe de Raisin.

Ajoutons y un nouveau Trait de Ressemblance & de Conformité plus parfaite. Les

Les Rabbaniſtes reprochent à leurs Ennemis, qu'ils ne ſont que deux ou trois Fugitifs diſperſés en divers Lieux, pendant qu'eux forment une nombreuſe Armée : en un mot, ils prétendent triompher par la Multitude, comme ſi c'étoit là une Marque de la véritable Egliſe. Les Caraïtes répouſſérent ce Reproche, en leur repréſentant que Job étoit plus ſaint & plus orthodoxe que ſa Femme & ſes trois Amis ; & que Joſué valoit mieux que les Eſpions qui décourageoient le Peuple ; d'où ils concluent, qu'il ne faut pas toujours prononcer en faveur du Nombre, & qu'il le faut faire en Matiere de Religion moins qu'en toute autre choſe. Quoi qu'il en ſoit, les Caraïtes faiſoient figure, du tems du Roi Cozar ; puis qu'ils ne laiſſoient pas de lui être connus dans un Païs ſi éloigné.

Il y a beaucoup d'Apparence que Juda Hallevy, qui a rapporté cette Conférence du Roi Cozar, a voulu par là relever la Gloire de ſa Nation, comme nous le prouverons dans la ſuite. Cependant, on peut en tirer deux Concluſions : l'une, que ce Rabbin fameux étoit perſuadé que *ces Hérétiques* étoient fort célébres au huitieme Siecle ; puis qu'il les fait intervenir dans ſa Diſpute : l'autre, qu'ils avoient encore beaucoup de Réputation, de ſon tems. En ef-

fet, ce Maître de la Nation fut obligé de soutenir une longue Dispute contre Alphrag, Chef des Caraïtes, qui lui soutint qu'il y avoit Universalité & Succession personnelle dans son Eglise, comme dans celle des Rabbanistes, lesquels poussez about par ce Caraïte habile, firent intervenir l'Autorité Roiale d'Alphonse, auprès duquel ils étoient puissans. On dit même qu'Hallevy, qui avoit de grosses Sommes à demander à ce Prince, & qui attendoit la Récompense de ses Services, sacrifia tout au Plaisir de voir imposer Silence à son Ennemi, ce qu'il demanda au Roi comme une Grace qui lui paroissoit préférable à toutes les autres.

XXIII. Les Caraïtes ne furent pas accablez par ce Coup qu'un Roi puissant frappa contre eux au douzieme Siecle. Les Ecrits d'Alphrag subsistérent, & ses Disciples eurent soin non seulement de les conserver à la Postérité; mais, d'y faire passer sa Doctrine. Benjamin de Tudele les trouva répandus en Orient, à Damas, & dans les autres Villes de Syrie, aussi bien qu'en Egypte. On vit à la fin * du Siecle suivant paroître un Caraïte aussi célébre qu'Alphrag. Ce Docteur, qui s'appelloit Aaron, écrivoit aparemment en Allemagne; puis

* *More Aharon*, *An.* 1299.

puis qu'on voit par ses Ecrits qu'il combatoit les Rites des Juifs Allemans. Il composa un Recueil des *Sottises des Thalmudistes*, *Refutatio Nugarum Thalmudicarum*. Mr. Léger, qui avoit été long-tems à Constantinople, en rapporta le Nouveau Testament Grec moderne, qu'il publia à son Retour; &, comme il avoit eu un grand Commerce avec les Juifs Orientaux, dont il savoit parfaitement la Langue, il indiqua aussi ce Livre qu'on ne connoissoit pas. Le P. Morin avoit du même Auteur un Commentaire sur la Loi qu'il estimoit infiniment. Mais, il lui attira un petit Affront; car, ce Pere voulant faire valoir le Thrésor qu'il avoit entre les Mains, se vanta d'écrire l'Histoire des Caraïtes, & de démêler une Religion presque inconnue. Il assura le Public qu'il ne diroit rien qui ne fut tiré de leurs Livres: autre Prodige. Ces Livres étoient très rares; parce que les Caraïtes composent peu, impriment encore moins, & que leurs Ennemis ont soin d'abîmer leurs Ouvrages. On fut charmé de ces Avances. Le grand Buxtorfe, que de telles Idées empêchoient de dormir, n'eut pas la Patience d'attendre que l'Ouvrage fut imprimé. Il demanda les Titres des Livres, dont le P. Morin promettoit de tirer ses Extraits; mais, il fut obli-

gé d'avouër sa Pauvreté, & de reconnoître qu'il n'avoit entre ses mains que le seul Commentaire sur la Loi du Docteur Aaron, qui avoit vécu en Allemagne à la fin du treizieme Siecle.

XXIV. Ils ont toujours joui d'une grande Liberté dans les Terres du Grand Seigneur. Ils ont eu des Synagogues à Constantinople, & ce fut là que parut au quinzieme Siecle, Elie, Fils de Moïse de Candie, qui y dressa ses Tables Astronomiques sur l'Horison de Constantinople; & suivant le * Sentiment d'Albaténius †, Astronome Arabe, qui est fort estimé des Juifs. On y vit, cent Ans après, Juda Pocki, ce grand Caraïte, qui publia *la Porte de Juda*. Il y déplore le Malheur de sa Secte, qui a perdu en Egypte plus de trois cens Volumes composez par les anciens Docteurs, & qu'on a pillez & déchirez. Il cite un grand Nombre d'autres Ecrivains de son Parti, qui avoient composé leurs Ouvrages en Arabe, & qu'on a traduits en Hébreu. Enfin, ils y subsistent encore aujourd'hui, aussi bien qu'au Grand Caire, & dans quelques autres Villes de l'Egypte.

XXV. Ils préférent la Terre Sainte à tous les Lieux du Monde. Ils s'y rétirent quand

* *Selden. de Ann. Judaeor. Cap. II, pag.* 8.
† *Uxor. Hebr. Lib. 1, Cap.* 3, *Can.* 1583.

quand ils trouvent les Moiens d'y subsister; & c'est là proprement qu'ils se rassemblent. On en trouve aussi dans la Syrie & dans l'Orient, jusqu'à Ninive ; & il n'y a que peu * d'Années, qu'un de ces Sectaires vint de ce Païs-là à Francfort, où il éprouva toute la Dureté des Rabbanistes. En effet, ils refusérent de le recevoir dans leurs Synagogues. Les Enfans s'attroupérent pour l'insulter & le couvrir de Bouë. On le caillouä, & il seroit péri de Misere & de Faim, si Mr. Ludolf, aussi généreux que savant, ne l'avoit recueilli dans sa Maison, d'où il ne sortit qu'après avoir reçu de lui ce qui étoit nécessaire pour achever son Voiage. Son Dessein étoit d'aller trouver ses Freres en Pologne & dans la Volhynie. Il portoit avec lui sa Bibliotheque, composée d'un petit Nombre de Livres (*a*) Caraïtes, qu'il estimoit infiniment.

XXVI. Je ne sai pourquoi on assure positivement que cette Secte est anéantie en Occident; car, il y a des Caraïtes en Moscovie, en Pologne, & dans la Lithuanie, qui prétendent être descendus des Tartares, ou venus de Constantinople, où ils ont encore quelques Synagogues. Mais,

 leur

* *Jac. Schudt, Compend. Hist. Jud. Cap. XIII, pag.* 528.

(*a*) Ludolf dixit.

leur Misere, leur Ignorance, & leur petit Nombre, sont cause qu'on ne les découvre qu'avec peine.

XXVII. La Haine qu'ils ont contre les Traditionnaires, & que ces derniers ont contre eux, n'a point de Bornes. On ne voit point d'Alliance, ni de Mariage, entre les Familles des Caraïtes & celles des Rabbanistes, quoi qu'ils aient épousé quelquefois des Femmes Païennes & Idolâtres. Ils ne demeurent que très rarement dans un même Lieu, parce qu'ils s'y décrient & s'y persécutent cruellement, & que chacun se prévaut du Crédit qu'il a auprès du Magistrat pour chasser son Ennemi. *Benjamin de Tudele* remarque * dans son Voiage, que les quatre cens Samaritains & les deux cens Caraïtes, qu'il avoit vus à Damas, y vivoient en Paix ; mais, que leur Union n'alloit pas jusqu'à s'allier dans les Familles les uns des autres ; & même, elle ne s'étendoit pas jusqu'aux Juifs Rabbanistes, qui étoient au Nombre de trois mille dans le même Lieu.

D'un côté, les Caraïtes rassemblent toutes les Malédictions que les Prophêtes ont prononcées contre les mauvais Pasteurs, & les lancent contre les Rabbanistes. De l'autre, les Rabbanistes rapportent, qu'à la Fête

* *Benjam. Itiner. pag.* 56.

te des Tabernacles ils s'assemblent sur la Montagne des Oliviers, & qu'après s'être bénits l'un l'autre, ils prennent le Livre de la Loi, & prononcent contre les Caraïtes tous les Anathêmes qu'ils y trouvent. Ils sont souvent auprès d'eux dans un Lieu voisin, & ils ont la Douleur de s'entendre maudire par le plus grand Nombre, sans ôser parler; semblable à des Chiens muets, qui ne peuvent aboier, lors même qu'on les bat. Les Rabbanistes ne reçoivent presque jamais au Rang de leurs Prosélytes ceux qui se présentent volontairement à eux, parce qu'ils craignent qu'il n'y ait de l'Intérêt, ou de la Fraude. Ils sont plus faciles à ceux qu'ils voient abatus par la Violence, ou par l'Autorité; mais, c'est un Proverbe chez eux, *qu'un Caraite doit se faire Mahométan, ou Chrétien, avant que de pouvoir être reçu entre les Juifs Rabbanistes.*

Enfin, ils sont si jaloux les uns des autres, qu'ils se disputent souvent le Titre de Rabbins. Je ne doute pas que l'Usage ne l'ait donné aux Traditionnaires préférablement aux Caraïtes; parce qu'ils ont toujours été plus nombreux, plus puissans, & courans après des Titres honorables. C'est pourquoi Benjamin, voulant faire la Distinction de ces deux Sectes, qu'il avoit vues sur sa Route, dit que les uns s'appel-

soient Rabbins; & les autres, Caraïtes ; mais, on l'a soupçonné de n'avoir dit celà que par Passion, & pour suivre les Intérêts de sa Secte, qui méprise trop ses Adversaires, pour les honorer du Titre de Maîtres. Il semble que les Caraïtes soient moins fiers; car, si d'un côté, ils s'appellent aussi Rabbins, ils donnent aussi le même Nom à leurs Ennemis, & même quelquefois y ajoutent-ils ces Mots, *dont la Mémoire soit bénite*; ce que les autres ne font jamais. Cependant, l'Exemple qu'on cite de cette Civilité, est unique, & je ne sai si on doit en tirer une Conséquence pour tous les Ecrivains de la Secte.

CHAPITRE XVIII.

Histoire des Pharisiens, & de leurs Dogmes.

I. *Idée générale de cette Secte.* II. *Son Antiquité.* III. *Amour des Traditions.* IV. *Destin enseigné par les Pharisiens.* V. *Influences des Astres.* VI. *Sentiment des Juifs modernes.* VII. *Réfutation de Baronius sur le Culte des Etoiles.* VIII. *Ce que c'est que le Destin.* IX. *Sentiment des Pharisiens expliqué.* X. *Explication de Saint Jaques, Chap. I, Vers. 13.* XI. *Priere du Pharisien de l'Evangile.* XII. *Nécessité des Arti-*

Articles suivans. XIII. *Principes communs à toutes les Nations sur les Peines du Péché.* XIV. *Les Paiens croioient en faire l'Expiation par les Sacrifices. Lavemens.* XV. *Sentiment des Philosophes, qui se macquoient du Peuple, & sacrifioient.* XVI. *On joignit la* Contrition, *les Prieres, & les Vertus, aux Sacrifices.* XVII. *Les Pharisiens s'accordoient avec le Paien, sur la Justification.* XVIII. *Contradiction dans laquelle ils tomboient sur les Vertus & les Oeuvres.* XIX. *Différences du Pharisien & du Paien, sur la Justification.* XX. *Saint Paul a détruit la Confiance aux Sacrifices & aux Cérémonies.* XXI. *Le Fort de la Dispute de Saint Paul rouloit sur les Oeuvres de la Loi morale.* XXII. *Nouveau Moien d'être justifié par la Miséricorde.* XXIII. *Justice de Jésus-Christ imputée au Pécheur.* XXIV. *Difficulté que Saint Paul se fait sur la Négligence des bonnes Oeuvres.* XXV. *Commentaire de Saint Clément sur le Sentiment de Saint Paul.* XXVI. *Moiens pour éluder cet Apôtre.* XXVII. *Les Oeuvres de la Loi prises pour l'Economie des Oeuvres.* XXVIII. *La Loi étoit l'Economie de la Foi, & l'Evangile celle des Oeuvres.* XXIX. *Si les Pharisiens se reposoient sur des Dévotions inutiles.*

I. ON ne connoît point l'Origine des Pharisiens, ni le tems auquel ils ont commencé de paroître. La Tradition ordinaire leur donne pour Pere, Hillel; mais, on le fait vivre * sous Hérode le Grand. Cependant, les Pharisiens étoient déjà puissans dans le Peuple sous Aléxandre Jannæus, & long-tems avant Hérode. Il vaut mieux avouer qu'on ignore la véritable Origine de cette Secte, que de la chercher inutilement. L'Amour des Traditions pouvoit être très ancien. (*a*) C'est le Génie ordinaire de l'Homme de haïr la Contrainte, & d'aimer ce que Dieu n'a point commandé. Cependant, on peut dire que Hillel & Schammay commencérent à se diviser avec Eclat sur cette Matiere. Ses Disciples ajoutérent des Austéritez aux Traditions, afin d'éblouïr les Peuples, & de combattre avec plus d'Avantage leurs Ennemis, qui s'opposoient à l'Etablissement de la Loi Orale. Il y avoit une Contradiction sensible dans leur Systême; car, ils vantoient leurs Austéritez, pendant qu'ils flattoient la Corruption du Cœur, & anéantissoient ce qu'il y a de plus sévere dans la

* *Ganz. Chronol: pag.* 83.

(*a*) Ceci est retranché de l'Edition de Paris, jusqu'à ces Mots: *il les regardoit comme autant de Saints.*

la Loi: mais, le Peuple, qui se laisse frapper par un Extérieur mortifié, & par les Apparences trompeuses de la Dévotion, les regardoit comme autant de Saints. Ils n'étoient pas tous de la Tribu de Lévi, ni engagés dans le Sacerdoce; & le Pharisaïsme n'étoit pas une Charge dans l'Eglise, comme on se l'est imaginé. Il y avoit dans cette Secte des Prêtres, & des Souverains Sacrificateurs; mais, les Laïques faisoient le plus grand Nombre. Ils se rendirent redoutables aux Rois, qui les flattérent par Politique, & suivoient leurs Conseils, de peur de s'attirer des Ennemis d'autant plus redoutables, qu'ils combatoient à l'Ombre de la Religion. Ils se distinguoient par la Largeur de leurs Phylactéres. Ils marchoient la Vue baissée, de peur de jetter quelques Regards impurs, ou d'être tentez par un bel Objet qui tomberoit sous leurs yeux. Les Epines étoient attachées aux Pans de leur Robe, afin de faire couler le Sang de leurs Pieds, lors qu'ils marchoient. Ils ajoutoient de nouvelles Dévotions à la Loi, quoi que le Joug en fut déjà si pesant, que personne ne pouvoit le porter. Ils relevoient le Prix de ces Dévotions & leur Vertu, en publiant qu'ils avoient tout accompli, & qu'ils iroient surement au Ciel. Ils se séparoient du reste

des Hommes, parce qu'ils étoient beaucoup plus saints qu'eux, & qu'ils craignoient d'être souillés par leur Attouchement. Non seulement, ils régnoient du tems de Jésus-Christ, qui les a maudits; mais, cette Secte subsiste encore, & presque tous les Juifs sont aujourd'hui Pharisiens: c'est pourquoi nous allons représenter leurs Dogmes & leurs Rites.

II. Les Pharisiens les font remonter jusqu'à Moïse, parce que c'est de sa Bouche qu'ils se vantent d'avoir reçu les Traditions & la Loi Orale, dont ils sont les Dépositaires & les Interprêtes. St. Epiphane met Akiba au Rang de leurs grands Maîtres, & le fait vivre avant la Captivité de Babylone: mais, l'Erreur est sensible: car, ce Docteur étoit le Maître d'Aquila, l'Interprête fameux, qui traduisit l'Ecriture Sainte, sous l'Empire d'Adrien. La Division d'Hillel & de Schammay paroît avoir enfanté le Pharisaïsme. St. Jérôme * a cru, que cet Enfantement des Pharisiens avoit rendu ces deux Docteurs si odieux, qu'on leur avoit donné les Noms d'*Hillel*, c'est-à-dire, *Prophane*; & de *Schammay*, qui signifie, *Dissipateur*. Mais, on ne peut pas s'égarer plus sensiblement que fait ce Pere de l'Eglise; car, les Juifs sont persuadez que

cette

* *Hieronym. in Esaia Cap. VIII.*

cette Division fut avantageuse à la Synagogue. Ils donnent le Tort à Schammay, & ils élevent jusqu'aux Nues *Hillel*, à qui on donna le Nom de *Louable*. Ils disent qu'il étoit si pauvre, qu'il fut obligé de travailler pour gagner sa Vie. Il distribuoit la Moitié de son Gain au Portier de l'Académie, & se nourrissoit de l'autre. Aiant manqué de Travail, & ne pouvant gagner le Portier, il se mit à la Fenêtre, pour écouter; & y étant demeuré la Nuit, on le trouva le Matin tout couvert de Neige. Schammay, qui l'apperçut dans cet Etat, admira son Ardeur pour l'Etude, & crut qu'il méritoit qu'on violât le Sabat pour le réchauffer. Son Frere, qui étoit riche à Babylone, ne voulut jamais l'assister. Il devint célébre; eut un grand Nombre de Disciples, dont les uns sont égalez à Moïse; & quarante étoient capables d'arrêter le Soleil comme fit Josué. Il n'y a point d'Eloges qu'on ne donne à cet Homme, qu'on fait Prince du Sanhédrim, & le Pere du Pharisaïsme, & le Défenseur des Traditions.

Joseph, qui devoit mieux connoître une Secte dont il étoit Membre & Partisan assez zélé, semble en fixer l'Origine sous Jonathan, l'un des Machabées, environ cent trente Ans avant Jésus-Christ. Hillel vivoit peut-être en ce tems-là; car, il ne

faut

faut pas se confier en Matiere de Chronologie aux Rabbins, qui se trompent souvent, & qui ne débitent que des Conjectures sur l'Age de ce fameux Défenseur des Traditions.

On a cru jusqu'à présent qu'ils avoient pris le Nom de *Séparez*, ou de Pharisiens, parce qu'ils se séparoient du reste des Hommes, au dessus desquels ils s'élevoient par leurs Austéritez ; & la Priere du Pharisien de l'Evangile, qui s'éloignoit du Péager, aussi bien que le Reproche que cette Secte faisoit à Jésus-Christ, de manger avec des Scandaleux & des Gens de mauvaise Vie, confirment cette Pensée. Cependant, il y a une nouvelle Conjecture * sur ce Nom. Les Pharisiens étoient opposez aux Sadducéens, qui nioient les Récompenses de l'autre Vie; car, ils soutenoient qu'il y avoit une *Paras*, ou Rémunération après la Mort. C'est pourquoi Saint Paul, qui avoit été Pharisien, & qui savoit que la plupart des Juifs étoient de cette Secte, leur dit † dans la Lettre qu'il leur adressa, que Moïse en quittant l'Egypte avoit *regardé à la Rémunération* ; & il assure les Romains, qu'ils obtiendront pour Récompense la Vie éternelle. Cette Récompense faisant le Point de la Controverse avec les Sadducéens, & s'ap-

* *Vitringa, Observat. Sacrar. Lib. I.*
† *Hebr. Chap. XI, Vers. 26.*

s'appellant *Paras*, les Pharisiens purent tirer de là leur Nom plutot que de la Séparation, qui leur étoit commune avec les Esséniens.

III. Le Zêle pour les Traditions fait le prémier Crime (*a*) des Pharisiens. Ils soutenoient qu'outre la Loi donnée sur le Sinaï, & gravée dans les Ecrits de Moïse, Dieu avoit confié verbalement à ce Législateur un grand Nombre de Rites & de Dogmes, qu'il avoit fait passer à la Postérité sans les écrire. Ils nommoient les Personnes, par la Bouche desquels ces Traditions s'étoient conservées : ils leur donnoient la même Autorité qu'à la Loi, & ils avoient raison ; puis qu'ils supposoient que leur Origine étoit également divine. Jésus-Christ censura ces Traditions, qui affoiblissoient le Texte, au lieu de l'éclaircir, & qui ne tendoient qu'à flatter les Passions, au lieu de les éteindre : mais, sa Censure, bien loin de corriger les Pharisiens, les effaroucha. Ils en furent choqués, comme d'un Attentat commis par une Personne qui n'avoit aucune Mission,

&

(*a*) Quoi que J. Christ ait censuré fortement les Pharisiens, & crié Malheur sur eux, on a eu tant de Peur de les choquer dans l'Edition de Paris, qu'on a changé le *Crime* en *Caractere*. C'est pousser trop loin la Délicatesse pour les anciens Hérétiques condamnez par le Fils de Dieu.

& qui s'élevoit témérairement au dessus d'eux. Cela devoit arriver naturellement. Les Ministres de l'Eglise ont presque toujours plus d'Entêtement pour certaines Coutumes anciennes, & pour des Imaginations humaines, que pour les Loix de Dieu. Ils abandonnent le Fond de la Religion, pendant qu'ils s'acharnent à en défendre les Dehors: c'est là proprement leur Affaire. Ils s'imaginent qu'on les attaque personnellement; qu'on en veut à leur Ministere & à leur Autorité, que ces Cérémonies relevent. Leur Orgueil irrité se souleve, & on en vient souvent à l'Excès du Pharisien, qui crucifia *Jésus-Christ*. L'Entêtement pour les Traditions a passé des Pharisiens anciens aux modernes. Ils soutiennent, que celui qui *rejette la Loi Orale, devient Apostat; qu'il mérite la Mort*, sans aucune Forme de Procés; & il n'y a point de Bornes à la Haine qu'ils ont contre les Caraïtes, religieusement attachés au Texte de Moïse & à la Parole de Dieu.

IV. Joseph * assure, que les Pharisiens *soumettoient tout au Destin & à Dieu; qu'il dépendoit presque toujours de l'Homme de faire le Bien, ou le Mal, & que le Destin l'aidoit*. On a conclu de là, qu'ils faisoient dé-

* *Joseph. Ant. Judaicar. Lib. XVIII, Cap. II, pag.* 688.

dépendre les Evenemens d'une Fatalité qui ôtoit à l'Homme sa Liberté. Saint Epiphane*, qui est l'Auteur de ce Sentiment, ajoute que cette Fatalité venoit des Astres, ausquels ils donnoient divers Noms. Baronius †, enchérissant sur cet ancien Docteur, a soutenu qu'ils croioient les Astres animez, & qu'ils les adoroient comme autant d'Anges. C'est pourquoi les Prosélytes, qui sortoient de cette Secte pour entrer dans le Christianisme, tâchérent d'introduire dans l'Eglise le Culte des Anges; mais, Saint Paul, qui connoissoit ce Culte & leur Finesse, s'y opposa, en exhortant les Colossiens à *prendre garde qu'on ne les maîtrisât par le Service des Anges*. Enfin, un Savant ‡, qui n'étoit pas intéressé à trouver là l'Adoration des Etoiles, mais qui avoit d'autres Préjugés, remarque, 1, que, selon Joseph, les Pharisiens ne donnoient rien à Dieu dans la Conduite des Evénemens, parce qu'ils croioient, qu'aiant communiqué à la Créature une certaine Force mouvante dès le Commencement du Monde, elle continuoit d'agir & de se mouvoir. 2, Ils entendoient *par le Destin*, l'In-

* *Epiph. Hær. XVI, pag.* 34.

† *Baron. An.* 60, *pag.* 600.

‡ *Bullus, Harmonia Apostolica Dissertat. posterior. Cap. XV, pag.* 96, *&c.*

l'Influence des Etoiles, & l'Enchaînure des Causes secondes qui en dépendent. 3, *Ils* croioient que ce Destin rendoit presque tous les Evénemens absolument nécessaires : ils n'en exceptoient qu'un très petit Nombre, pour lesquels ils laissoient une espece de Liberté ; & même ils vouloient que le Destin aidât dans ces Actions libres. C'est ainsi qu'il faut entendre cet Axiôme des anciens Rabbins, Tout *est en la main du Ciel*, *excepté la Crainte de Dieu* ; c'est-à-dire, que tout arrive nécessairement, & par une Fatalité inévitable ; & la seule Volonté de l'Homme est libre dans la Religion. 4, On concluroit de là que les *Pharisiens* laissoient à l'Homme la Liberté pour le Bien & pour le Mal ; mais, Bullus s'y oppose, & soutient qu'ils soumettoient tout au Destin, parce qu'autrement leur Systême ne seroit pas assez lié. En effet, le Ciel doit avoir la même Influence sur toutes les Actions des Hommes ; & dès le moment que la Volonté est liée en quelque chose, par l'Enchaînure des Causes secondes, ou par les Influences des Astres, elle le doit être pour toutes ses Actions. Que devoit-il arriver à un Homme qui étoit né sous une Constellation fâcheuse ? Pouvoit-il devenir bon, & n'être pas mauvais ? Si cela est, il agissoit contre le Des-

tin;

tin; il devenoit le Maître de son Sort; il n'étoit plus vrai que le Destin eut des Influences sur le Commencement, & toute la Suite de sa Vie. Les Pharisiens ne parloient donc de Liberté que par Forme, & reconnoissoient intérieurement une Fatalité inévitable qui l'anéantissoit. 5, Saint Jaques * a réfuté ce Dogme des Pharisiens; car, lors qu'il *assure que si quelqu'un est tenté, il ne doit point dire, Je suis tenté de Dieu, car, Dieu ne tente personne*; il attaque ces Docteurs, qui faisoient Dieu Auteur du Péché, en établissant le Destin. Il ajoute, *que tout Don parfait, & toute bonne Donation vient d'enhaut, descendant du Pere des Lumieres, dans lequel il n'y a point de Variation, ni Ombre de Changement.* En effet, il parle d'un *Don parfait* qui vient d'enhaut, pour indiquer un Lieu plus élevé que *le Ciel des Etoiles*, d'où les Phariliens faisoient couler les Influences sur tous les Evénemens. Il appelle Dieu *le Pere des Lumieres*; c'est-à-dire, des *Astres*, qui sont appellez les Enfans de Dieu, pour apprendre que ce ne sont pas les Etoiles, mais Dieu qui les a créés, qui conduit les Actions des Hommes. Enfin, il assure, qu'il n'y a point en Dieu *d'Ombre de Chan-*

* *St. Jaques, Chap. I, Vers.* 13, 17.

Changement; & le Terme (*a*) qu'il emploie, est emprunté de l'Astronomie. Le Soleil a ses Tropiques qu'il abandonne, & où il revient; mais, Dieu ne change jamais. On s'apperçoit aisement que cette Interprétation est nouvelle, &, par conséquent, elle mérite qu'on y fasse Attention.

V. On peut y ajouter, que les Juifs modernes ont une grande Idée des Astres & de leurs Influences. *Il n'y a point*, disent-ils *, *de Dispute entre les Sages sur les Astres*, parce qu'ils conviennent tous qu'ils ont une grande Influence sur la Génération, & la Corruption des Corps sublunaires, & cette Erreur est aussi très commune chez les Chrétiens. Quelques Juifs ont mieux aimé donner la Direction des Evénemens, & mêmes des Plantes, aux Anges qu'aux Etoiles; Dieu leur confiant tout, ne s'est reservé que les Clefs de la Vie, de la Résurrection, & de la Pluie; & ce fut un Privilege très particulier, que celui d'Elie qui fit pleuvoir, & qui resuscita un Mort. Mais, les autres soutiennent que ce sont les

(*a*) Τροπῆς.

* *V. Maimon. Ep. & More Nevochim*, *P. II*, *Cap. X*, *pag.* 206. *Thalmud. in Mœd. Katon*, *fol.* 28. R. Aben Esra, Abarbanel, Bahye, Isaac Cohen, Levi Ben Gerson, Meser de Leon, Joël Ben Sueb, Joseph Albo favorisent le Sentiment des Etoiles.

les Aſtres qui verſent leurs Influences ſur la Terre. Chaque Herbe a ſon Etoile particuliere, dont elle reçoit ſa Vertu. Ils étendent même cette Vertu ſur le Corps-Humain, & ſur les principales Actions de la Vie. Ils ſouhaitent à leurs Amis le Jour de ſes Noces, *que ſa Planete ſoit heureuſe.* Ils alléguent pour Raiſon, que le Soleil & la Lune aiant été créés pour dominer ſur le Jour & ſur la Nuit, cet Empire s'exerce par des Influences que les Aſtres verſent ſur les Corps, auſquels ils communiquent diverſes Qualitez. Ils appellent à l'Expérience: puis que la Santé dépend très ſouvent de l'Air, & que les Facultez de l'Ame dépendent de la Diſpoſition du Corps, ils citent l'Accompliſſement de diverſes Prédictions que les Aſtrologues ont faites.

VI. Quelque bien fondé que paroiſſe cet Edifice, il eſt aiſé de le renverſer, en ſuivant Joſeph pas-à-pas, & en ne lui faiſant pas dire ce qu'il ne dit point. Il ne faut pas ſe laiſſer éblouïr par l'Autorité de quelques Noms de Rabbins inconnus; il faut remonter toujours à la Source, pour diſcuter la Verité d'un Fait.

Ceux qui ſoumettent le Corps & quelques Evénemens aux Etoiles, avouent que l'Homme peut braver le Deſtin, & s'élever

au

au dessus de lui par sa Vertu. On lit *, par exemple, dans le Thalmud, *qu'il n'y a point de Planete pour Israël*; & on voit dans un autre Endroit, qu'il y a une *Planete pour Israël*, comme pour les autres Nations. Il y a là une espece de Contradiction; mais, on la leve, en disant, que le Peuple ne dépend point des Astres, lors qu'il est fidele, & qu'il observe les Commandemens de Dieu; & qu'il en dépend, lors qu'il tombe dans la Rebellion. D'ailleurs, Maïmonides a rejetté ces Influences des Astres, en remarquant que si on leur donnoit un si grand Pouvoir, il faudroit nécessairement abandonner la *Liberté* de l'Homme. On ne peut donc pas tirer une Conséquence générale de la Doctrine des Rabbins qu'on a citez; d'autant plus que si Maïmonides a eu quelques Opposans, le grand Nombre l'a suivi.

VII. Baronius, qui impute aux Pharisiens de croire les Astres animez; qui transforme ces Astres en Anges; qui fait adorer les Anges, & combatre ce Culte par Saint Paul, est tombé dans toutes ces Fautes par Préjugé. Il avoit Peur que son Eglise ne se trouvât enfermée dans la Condamnation, que Saint Paul a prononcée contre

* *R. Menasse in Termino Vitæ, pag. 9.*

contre le Culte des Anges; il a cru la sauver en substituant les Pharisiens aux Catholiques Romains; &, pour le faire, il a tout emploié. Au lieu d'éxaminer par Philon Juif, par Joseph, & par l'Evangile, s'il y avoit de l'Idolâtrie chez les Juifs, & si les Anges y étoient adorez, il descend jusqu'à Saint Epiphane, parce qu'il a cru y trouver quelque Ombre d'Appui. Ce Pere dit que les Juifs appelloient les Planetes *Zodia*, d'où est venu le Zodiaque. L'Interprête Latin aiant traduit qu'ils appelloient les Planetes des *Animaux*, cette Faute du Traducteur a suffi pour persuader, que les Pharisiens croioient que les Astres étoient animez.

Il (a) y a encore bien loin des Etoiles animées aux Anges, & des Anges à leur Adoration; & à une Adoration, qui ne se rendoit que *par Humilité d'Esprit* à Colosses, petite Ville de Phrygie, où les Prosélytes, sortant du Pharisaïsme, étoient très rares, & peut-être inconnus. Mais, Baronius saute hardiment sur tous ces Abîmes, & il attribue aux Pharisiens une Superstition naissante dans l'Eglise Chrétienne, que Saint Paul a condamnée.

(a) Le reste de ce Paragraphe est retranché dans l'Edition de Paris.

VIII. Joseph, qui doit être cru préférablement aux autres, fait un Concours *de Dieu, du Destin, & de la Volonté de l'Homme aidée par le Destin.* La seule Difficulté consiste à savoir ce qu'il entend par le Destin. Bullus * en fait une Puissance distincte de Dieu, & fait dire à Joseph, que les Sadducéens *ôtent le second Ordre, c'est-à-dire, le Destin.* Mais, il a mal traduit ; car, cet Historien (*a*) dit que les Sadducéens faisoient le *second Ordre*, ou la seconde Troupe des Sectaires chez les Juifs. Il ne faut pas aussi entendre par le Destin les Etoiles ; puis que les Juifs n'avoient aucune Dévotion pour elles, ni même les Anges, quoi qu'ils leur attribuassent *la* Direction de plusieurs Evénemens. Le Destin, chez les Païens, étoit l'Enchainure des Causes secondes liées par *la Vérité éternelle :* c'est ainsi qu'en parle Cicéron. Mais, chez les Pharisiens, le Destin signifioit la Providence, & les Décrets qu'elle a formez sur les Evénemens humains, qui semblent les rendre nécessaires.

En

* *Bullus, Harm. Apost. Differtat. II, Cap. XV, pag.* 197.

(*a*) Σαδδουκαῖοι δὲ τὸ δεύτερον τάγμα τὴν μὲν εἱμαρμένην παντάπασιν ἀφαιροῦσιν. *Joseph. Antiquit. Judaicar. Lib. XIII, Cap. 9, pag.* 442.

En effet, le Paraphraste Chaldaïque, qui devoit connoître les Sentimens de sa Nation & de son Siecle, expliquant ces Paroles de Salomon, *Un même Accident arrive au Juste & au Méchant* *, dit, comme les Pharisiens de son tems, que cela se *fait par le Destin*; mais, expliquant à même tems sa Pensée, il ajoute, qu'en effet *cela a été décreté dans le Ciel, & que Dieu l'a résolu.* Voilà le Destin des anciens Juifs, qui consistoit dans les Décrets de Dieu, dont la Connoissance infinie rend les Evénemens infaillibles.

Les Sadducéens, opposez aux Pharisiens, rejettoient *tout Destin.* Le Destin n'a point de Parties différentes qu'on distingue, & qu'on puisse raisonnablement opposer à un *tout*, si on entend par là une Enchainure des Causes † secondes, qui impose une Nécessité inévitable; car, elle est la même pour toutes les Actions, & pour tous les Evénemens; mais, la Providence a ses Opérations & ses Influences différentes. On peut lui donner plus, ou moins; on peut lui donner *tout*, ou lui ôter *tout*; ou bien, prendre un troisieme Parti, en partageant l'Empire entre Dieu & l'Homme. C'étoit celui que les Pharisiens avoient

 pris,

* *Ecclésiaste, Chap. IX, Vers. 2.*

† *Joseph. Ant. Lib. XIII, Cap. 9, pag. 442.*

pris, pendant que les Sadducéens rejettoient toute Opération de la Providence, qui influât sur les Actions. C'étoit donc cette Providence influante, que ces anciens Hérétiques rejettoient, à laquelle Joseph a donné le Nom de Destin, parce qu'il n'en avoit pas d'autre à donner, & que les différentes Sectes de ce tems-là disputoient sur la Nécessité des Evénemens, sur la Liberté que Dieu y laissoit à l'Homme; ce qui avoit beaucoup de rapport avec les Disputes des Philosophes sur le Destin.

Joseph *, parlant des Pharisiens, explique si nettement leur Opinion, qu'il est difficile de concevoir comment on a pu l'obscurcir? *Ils croient*, dit-il, *que tout se fait par le Destin; cependant, ils n'ôtent pas à la Volonté la Liberté de se déterminer, parce que, selon eux, Dieu use de ce Tempérament; que quoi que toutes choses arrivent par son Décret, ou par son Conseil, l'Homme conserve pourtant le Pouvoir de choisir entre le Vice & la Vertu.*

Il n'y a rien de plus clair que le Témoignage de cet Historien, qui étoit engagé dans la Secte des Pharisiens, & qui devoit en connoître les Sentimens. 1, On voit là ce *Destin* tant vanté, qui rend les Evénemens nécessaires; mais, à même tems, on

* *Joseph. Lib. XVIII, Cap. 2, pag. 617.*

on apprend que ce Destin *est le Décret, ou le Conseil de Dieu, par lequel toutes Choses arrivent.* 2, Ce Décret ne s'étend qu'aux Evénemens ordinaires, & l'Homme a toujours le Pouvoir de choisir *entre le Vice & la Vertu.* Dieu n'ôte point à la Volonté la Liberté de se déterminer. Comment imaginer après cela, que les Pharisiens se crussent soumis aveuglément aux Influences des Astres, & à l'Enchainure des Causes secondes. Il ne faut donc pas s'attacher à un Passage de Joseph qui peut avoir quelque Ombre de Difficulté, lors qu'il s'explique ailleurs d'une Manière si nette & si précise.

Les Peres des Juifs, Maîtres de la Tradition, Dépositaires de la Loi Orale, Témoins des Sentimens de leur Eglise, & Descendans des Pharisiens; ces *Peres*, dont on a recueilli les *Sentences* comme autant d'Oracles; ont dit *, *Dieu voit tout. Cependant, il a laissé à l'Homme un Pouvoir libre: le Monde sera jugé en bien, & on jugera par le Nombre des bonnes Oeuvres.* Ce sont là les prémiers Peres, les Descendans des Pharisiens, qui parlent & qui expriment leur Sentiment d'une Maniere abrégée. 1, Ils admettent une Providence qui veille, & qui regle tous les Evénemens.

* *Pirke Abbot, Cap. III, n.* 15, *pag.* 36.

mens. 2, Ils donnent à l'Homme une entiere Liberté pour le Bien & pour le Mal. 3, Enfin, ils * ajoutent que les Hommes seront jugés par le Nombre de leurs bonnes Oeuvres. Les Interprêtes traduisent autrement, & entendent que Dieu jugera en bien; c'est-à-dire, avec Miséricorde, préférablement à la Justice, & qu'il préférera le Nombre des Aumônes à leur Magnificence: mais, il faut pour cela changer l'Usage des Termes; car, (a) *le Bien* signifie plutot les bonnes Oeuvres, que la Miséricorde de Dieu. Ainsi, nous trouvons ici le troisieme Principe du Pharisaïsme, qui établissoit que l'Arrêt, que Dieu prononcera au dernier Jour, sera fondé sur le Nombre des bonnes Oeuvres qu'on aura faites.

Enfin, les Rabbins modernes sont Pharisiens: ils ont étudié les Sentimens de leurs Maîtres; ils les suivent encore. On sait assez qu'ils ne sont pas éloignés de ceux qu'on appelle Rémontrans en Hollande. Ils approuvent le Concours que ces derniers donnent à Dieu dans les Actions salutaires, & la Liberté qu'ils laissent à l'Homme pour se determiner entre le Bien & le Mal. Ce n'est point la Politique qui les

* *Leusden. Not. Pirke*, *pag.* 40.
(a) ובטוב, *Ubetob*, in Bono.

les a fait pancher de ce côté-là ; ils suivent la Tradition des Peres: En un mot, ils disent, avec les anciens Docteurs, *que toutes Choses sont en la main du Ciel, excepté la Crainte de Dieu*; & le *Ciel*, dont ils parlent, n'est pas celui des Astres: ils entendent par là la Divinité, qui y réside. En effet, on ne croira pas que Jésus-Christ introduise l'Enfant prodigue dans sa Pénitence, entêté du Pouvoir des Astres, & demandant Pardon aux Etoiles qu'il n'avoit pas offensées. Cependant, on l'entend qui s'écrire, *J'ai péché contre le Ciel & contre toi*. Le Ciel est là Dieu même. On donne aussi le Nom de Destin à la Providence, parce qu'elle produit par ses Décrets une Nécessité semblable à celle de l'Enchainure des Causes secondes.

IX. En suivant cette Signification naturelle, il est aisé de développer le véritable Sentiment des Pharisiens, lesquels soutenoient trois Choses différentes. 1, Ils croioient que les Evénemens ordinaires & naturels arrivoient necéssairement, parce que la Providence les avoit prévus & determinez. C'est là ce qu'ils appelloient le Destin, qui imposoit une Nécessité aux Actions & aux Evénemens.

Secondement, ils laissoient à l'Homme *sa Liberté pour le Bien & pour le Mal*. Jo-

ſeph l'aſſure poſitivement, en diſant *qu'il dépendoit de l'Homme de faire le Bien & le Mal*. La Providence régloit donc tous les Evénemens humains; mais, elle n'impoſoit aucune Néceſſité pour les Vices, ni pour les Vertus. Afin de mieux ſoutenir l'Empire qu'ils ſe donnoient ſur les Mouvemens du Cœur, & ſur les Actions qu'*il* produiſoit, ils alléguoient ces Paroles du Deutéronome, où Dieu déclare qu'il a *mis la Mort & la Vie devant ſon Peuple, & les exhorte à choiſir la Vie*. Cela s'accorde parfaitement avec l'Orgueil des Phariſiens, qui ſe vantoient d'accomplir la Loi, & demandoient la Récompenſe due à leurs bonnes Oeuvres, comme s'ils l'avoient méritée. Il ne s'agit pas d'éxaminer, ſi ce Syſtême des Phariſiens étoit bien lié; ni de ſuppoſer, à la faveur de quelques Raiſonnemens, qu'ils ôtoient à l'Homme *ſa Liberté*; car, lors qu'on cherche les Sentimens d'une Secte, il faut dépendre néceſſairement du Témoignage des Auteurs qui l'ont connue, & qui en ont été les Chefs, comme Joſeph. D'ailleurs, combien de Théologiens laiſſent à Dieu ſa Préſcience & ſes Décrets ſur les Evénemens naturels, & ne laiſſent pas de donner à l'Homme une entiere Liberté dans les Actions de la Religion & de la Piété? Dira-

t-on

t-on que ces Gens-là nient la Liberté, lors même qu'ils la défendent avec la derniere Chaleur? Les Pharisiens faisoient la même chose.

Enfin, quoi qu'ils laissassent la Liberté de choisir entre le Bien & le Mal, ils admettoient quelque Secours de la part de Dieu; car, ils étoient *aidés par le Destin*. Ce dernier Principe leve toute la Difficulté; car, si le Destin avoit été chez eux une Cause aveugle, une Enchainure des Causes secondes, ou l'Influence des Astres, il seroit ridicule de dire que le Destin *les aidoit*. Le Destin ne peut pas ménager ainsi ses Opérations & son Efficace, ni *aider* les Hommes; car, il rend leurs Actions nécessaires: mais, la Providence agissoit d'une Maniere absoluë pour les Evénemens naturels, & modéroit son Pouvoir dans les Mouvemens de la Piété, afin que ces Mouvemens & ces Actes fussent libres, & qu'ils fussent dignes de Récompense, ou de Peine. Il ne faut donc pas mettre les Pharisiens au Rang des Philosophes du Portique, qui soumettoient toutes choses au Destin, comme ont cru quantité d'Anciens & * de Modernes.

* *Justin. Martyr, Epiphan. Lansselius ad Justin. Martyr. Calumniarum Casauboni Dispunctio, Cap. IV, pag. 525.*

X. L'Explication, qu'on * donne aux Paroles de Saint Jacques †, s'évanouït dès le moment qu'on a développé le Sentiment des Pharisiens. On suppose sans Fondement que cet Apôtre les a combatus, lors qu'il a dit, *que tout Don parfait vient d'enhaut du Pere des Lumieres*. On le transforme en suite en Astronome, qui fait *Allusion* aux Tropiques & aux Révolutions des Astres, pour nous aprendre par là l'Immutabilité de Dieu. Le *Pere des Lumieres*, signifie le Pere des *Etoiles*, & le Terme *d'enhaut* indique un Lieu plus élevé que celui des Astres. Que de Subtilitez inutiles! Elles sont appuiées sur cette *Supposition*, que les Pharisiens faisoient Dieu Auteur du Péché, & que leur Salut dépendoit des Influences des Astres, ou de l'Enchainure des Causes secondes.

Mais, ce Fondement est renversé; puis que les Pharisiens, bien loin de croire Dieu Auteur du Péché, & que les Astres rendissent par leurs Influences les Actions nécessaires, soutenoient qu'ils avoient une entiere Liberté *de choisir entre le Bien & le Mal*. N'étoit-il pas à-propos d'appeller Dieu le *Pere des Lumieres*, en parlant de la Connoissance qu'il répand dans les

Cœurs?

* *Bullus, Harmon. Apost. Cap. XV.*

† *Epître de St. Jaques, Chap. I, Vers. 17.*

Cœurs ? Falloit-il indiquer aux Pharisiens les Tropiques, & leur apprendre que le Trône de Dieu est au dessus des Etoiles, pour les faire penser finement à sa Puissance & à son Immutabilité, qui étoit assez connue dans cette Secte pour n'être jamais en doute ?

On attribue ici aux Pharisiens des Sentimens qu'ils n'ont jamais eus, afin de pouvoir dire que St. Jacques les a combatus. On suppose en suite que l'Apôtre les avoit en vue, afin de pouvoir débiter des Conjectures nouvelles, & de faire courir le Saint Esprit après des Allusions badines. Enfin, il arrive ici ce qui est ordinaire lors qu'on fueillete les Ecrits Divins avec trop de Subtilité : on obscurcit ce qui est clair, au lieu de l'expliquer.

En effet, les Paroles de St. Jacques sont claires, lors qu'on ne prend pas la Peine de les enveloper. Il dit que ce n'est point du Cœur Humain, ni de l'Homme inconstant ; mais, du Ciel, & de Dieu, l'Auteur de nôtre Connoissance, que découle la Grace qui convertit & qui sauve : & cela ne peut avoir qu'une Relation très indirecte aux Dogmes des Pharisiens.

XI. On croira peut-être renverser nôtre Sentiment par la Priere du Pharisien, que l'Evangile introduit criant, *O Dieu*,

je te rends Graces de ce que je ne suis point comme le reste des Hommes, Ravisseur, ni-même comme ce Péager * ; car, puis qu'il reconnoît Dieu Auteur des Vertus qu'il a pratiquées, & qu'il lui en donne la Gloire, il faut, afin d'éviter la Contradiction, qu'il ait reconnu à même tems une Grace efficace, qui lui avoit fait vouloir le *Bien*. Mais, cette Difficulté sert à confirmer que les Phariliens, au lieu de s'arrêter aux Astres & au Destin aveugle, remontoient jusqu'à Dieu, puis qu'ils lui donnoient la Gloire de leurs Actions; &, du reste, on sait que les Sémi-Pélagiens ont les mêmes Oraisons que les Défenseurs de la *Grace* victorieuse. Ils reconnoissent avec le Pharisien que *Dieu les aide*, & ils donnent à ce *Destin*, qui est Dieu, une Partie de la Gloire de leurs Vertus. C'est là peut-être un Témoignage secret que la Vérité leur arrache. Ces Hommes fiers, & remplis d'une grande Idée de leur Liberté, ne laissent pas d'être obligés de s'abatre aux Pieds de Dieu, & de reconoître la Nécessité & les Influences de cette même Grace qu'ils combatent. Mais, ce peut être aussi un Artifice de l'Orgueil qui se cache à l'Ombre *de la Divinité*, & qui parle plus hardiment lors qu'il se couvre de son Nom. Le Géné-

* *Evangile de St. Luc, Chap. XVIII, Vers.* 11.

Général d'Armée fait chanter le *Te Deum* de sa Victoire, dont il s'applaudit comme s'il en avoit été le Maître. Le Dévot tient encore plus souvent ce Langage. Il vante ses Vertus comme les Effets du Secours de Dieu, quoi qu'en secret il se regarde avec Complaisance comme le véritable Auteur de ses bonnes Actions. Enfin, quelques-uns se croient obligés à Dieu pour cette Portion de *Secours qu'il leur* donne, & lui rendent Graces de ce qu'ils ne sont pas méchans, quoi que ce soit leur Volonté qui a choisi entre le Bien & le Mal, & qui s'est déterminée pour le bon Parti. Une Contradiction, qui se trouve aujourd'hui dans le Cœur & dans la Bouche de tous les Sémi-Pélagiens, pouvoit être dans celle du Pharisien; & on a vu de plus des Rabbins de cette même Secte, qui crioient malgré leur Sémi-Pélagianisme outré, * „ Vous „ savez, ô Dieu, que nôtre Volonté est „ d'accomplir la vôtre: mais, nous y trou„ vons un Obstacle; car, le Levain est „ dans la Masse, & la Convoitise dans le „ Cœur. Humiliez-la donc devant nous, „ & après nous, afin que nous puissions „ accomplir d'un Cœur parfait ce que vous „ avez ordonné.„ C'est assez insister sur cette Matiere, qu'il a falu expliquer à cau-

* *N. Alexander.*

se de l'Autorité de Saint Epiphane, & des Savans qui ont ajouté leurs Conjectures aux siennes.

XII. Ce n'est là qu'une Partie du Systême des Pharisiens. Il est important de développer les Moiens, par lesquels ils prétendoient être justifiés devant Dieu: non seulement afin de donner une Idée nette de leurs Sentimens; mais, parce que Saint Paul, aiant disputé contre eux, & dicté ses Lettres aux Romains & aux Galates pour abatre l'Orgueil Pharisaïque, en découvrant leur Sentiment, nous expliquerons le véritable Sens de St. Paul, sur lequel on dispute depuis si long-tems

XIII. Toutes les Nations sont convenues qu'on étoit obligé de rendre certains Hommages aux Dieux, & qu'il y avoit des Loix générales, qu'il falloit observer, pour leur plaire. En violant ces Loix, on s'exposoit à leur Colere; mais, comme les Péchés étoient inévitables, chacun a cherché les Moiens pour se garentir de la Peine qu'ils méritent, & éviter la Colere de Dieu. J'ôse dire que toutes les Nations sont convenues sur cet Article, excepté les Chrétiens, qui suivent pas-à-pas l'Evangile & Saint Paul.

XIV. Les Païens s'imaginoient appaiser la Divinité offensée, par les Sacrifices

qu'ils

qu'ils présentoient. Le Nombre & la Qualité des Victimes aidoit à expier le Péché; c'est pourquoi on immoloit ses Enfans. Maïmonides croit que les Cananéens se contentoient de faire passer leurs Enfans par le Feu, parce qu'ils attribuoient à cet Elément la Vertu de purifier: *Superstition* que quelques Chrétiens avoient adoptée; puis que le * Concile de Constantinople censure ceux qui allumoient des Feux devant leur Maison, à toutes les nouvelles Lunes, pour passer dessus. Mais, il ne laisse pas d'être vrai que les anciens Idolâtres regardoient leurs Enfans, comme des Victimes qu'ils mettoient en leur Place pour satisfaire à la Divinité; & c'est à cela que l'Ecriture fait Allusion, lors qu'elle introduit une Femme alarmée qui crie: *Présenterai-je mon prémier-né pour mon Péché?* Elle croioit que le Sacrifice d'un Enfant, & de l'Aîné de sa Famille, seroit un Sacrifice plus agréable à la Divinité qu'elle adoroit. Les Païens n'étoient pas tous également éxacts sur la Matiere des Sacrifices: on se contentoit de Beufs & d'Agneaux; on alloit aussi se purifier par le Feu, ou se laver dans les Fontaines.

Ah! nimium faciles, qui tristia Crimina Cædis
Flamineâ tolli posse putatis Aquâ.

XV.

* *Concil. in Trullo, Can. 65.*

XV. Les Philosophes se mocquoient plutot de l'Attachement du Vulgaire pour ces Cérémonies, que des Cérémonies même; comme les Pasteurs censurent souvent les Chrétiens de l'Attachement pour certaines Dévotions, & même de l'Opinion outrée qu'ils se forment de l'Efficace des Sacremens indépendemment de la Piété. Jamblique disoit, *que l'Union avec la Divinité ne s'acquéroit pas uniquement par la Contemplation*; *mais*, *par la Pratique des Cérémonies ineffables*, *& par des Opérations dignes de la Divinité*. Les Sages sacrifioient avec le Peuple; & Socrate, qui n'avoit plus rien à espérer, ni à craindre de la Multitude, faisoit offrir un Sacrifice pendant qu'il beuvoit la Cigue.

XVI. Il est seulement vrai que les Philosophes, plus éclairez que le Peuple, lui représentoient souvent, que les Dieux ne pouvoient pas se paier pour l'Expiation des Crimes qu'on a commis, de la Fumée d'une Graisse puante, & de quelques Os que les Chiens voudroient à peine ronger. Ils tâchoient de faire préférer les Actes de la Vertu au Nombre des Sacrifices. Le Peuple aimoit mieux les Sacrifices, parce qu'il est plus facile de faire égorger un Mouton, que de sacrifier ses Passions; & le Philosophe trouvoit que les Actes de la Repentan-

ce

ce & de la Piété devoient être plus agréables aux Dieux. Mais, au fond, ils s'accordoient tous sur ces deux Principes: l'un, qu'il étoit bon d'adorer les Dieux dans leurs Temples, & de leur offrir des Sacrifices: l'autre, que le Péché s'expioit plus véritablement par la Repentance, & la Douleur qu'on sentoit de l'avoir commis, puis que les Dieux

Sæpè levant Pœnas, ereptaque Lumina reddant,
Cum benè Peccati pœnituisse vident.

Ils distinguoient entre l'Attrition & la Contrition; car, ils vouloient que la Repentance fut causée par la Douleur & la Honte du Crime, plutot que par la Crainte de la Peine.

Cùmque sit Exilium, magis est mihi Culpa Dolori.

Ils crioient aussi bien que le Péager de l'Evangile, *Sois appaisé envers moi*, & donnoient à leurs Prieres une grande Efficace. *Par elle nôtre Esprit s'éveille*, disoit Jamblique, *& nos Ames desirent la Possession de l'Etre Souverain: nous nous formons à la Ressemblance de Dieu par l'Entretien que nous avons avec lui, & nous acquérons ses Perfections, au lieu de l'Imperfection qui nous couvre.*

couvre. Ils ne se contentoient ni de Contrition, ni de Prieres, si elles n'étoient soutenues de Vertus & de bonnes Oeuvres. „ Il faut, *disoit Platon*, aimer la Justice „ & pratiquer la Piété; être tendre à ses „ Parens, à ses Amis, à sa Patrie; chercher la Sagesse pendant cette Vie, & on „ passera le reste du tems avec Dieu sans „ Ignorance, sans Crainte, sans Douleur, „ à l'abri de tous Maux: en un mot, on „ * sera avec Dieu. „ Ainsi, les Païens croioient que les Sacrifices & les Actes de la Piété reparoient les Crimes qu'on avoit commis.

XVII. Les Pharisiens avoient la même Pensée, excepté qu'étans instruits à l'Ecôle de Moïse, ils y avoient puisé une Connoissance plus éxacte de la Nature des bonnes Oeuvres.

Prémiérement, on ne peut contester qu'ils n'eussent un grand Attachement pour les Sacrifices & les Cérémonies de la Loi. Ils en relevoient l'Excellence. C'est pourquoi Saint Paul eut tant de Peine à les detromper, & à leur faire voir que le Sang des Boucs & des Taureaux, *& ces Sacrifices, qui se renouvelloient d'An en An, ne purifioient point ceux qui s'y adressoient.*

Secondement, ils croioient pouvoir accom-

* *Plato in Phæd. pag.* 386, *init.*

complir la Loi ; & que par l'Obſervation éxacte de ſes Commandemens, ils devenoient agréables à Dieu ; car, ils enſeignoient que Dieu mettoit dans la Balance leurs Péchés avec leurs Vertus, qu'ils étoient juſtifiés & ſauvez, ſi les Vertus l'emportoient ſur les Crimes.

XVIII. Ils tomboient dans une Contradiction ſenſible ; car, non contens des Préceptes de la Loi, ils y ajoutoient des Oeuvres de Surérogation, des Jeunes, des Abſtinences, & des Dévotions très mortifiantes, auſquelles ils donnoient un grand Prix ; mais, à même tems ils retréciſſoient la Loi, & flattoient les Paſſions & la Corruption du Cœur par de fauſſes Interprétations. Ils croioient même que les Péchés, conçus dans le Cœur, n'étoient point des Péchés, ſi l'Exécution manquoit. C'eſt pourquoi Joſeph, qui avoit été de cette Secte, ſe mocquoit de Polybe, qui s'imaginoit que les Dieux avoient puni Antiochus du Deſſein qu'il avoit de piller leur Temple. Le Phariſien étoit encore ici ſemblable au Païen ; chez qui on voioit certains Dévots donner dans des Abſtinences volontaires, auſquelles ils attribuoient une grande Vertu.

XIX. Il y avoit deux choſes, ſur leſquelles le Phariſien ſe diſtinguoit du Païen :

l'une,

l'une, qu'il disoit qu'ils avoient *le Secours du Destin pour le Bien & pour le Mal.* Ce Destin n'étoit pas la Grace salutaire des Chrétiens; car, Nicodeme, Docteur de la Loi, & Pharisien de Secte, ne la connoissoit pas; mais, on entendoit par là une Providence générale, qui avoit quelque Influence sur les Actions des Hommes. Elle ne donnoit aucune Atteinte à leur Liberté, & les laissoit dans l'Indifférence de faire, ou de ne pas faire; mais, au moins, elle les aidoit, lors qu'ils avoient pris le bon Parti. D'ailleurs, le Pharisien étoit beaucoup plus fier que les Païens, parce qu'il étoit sur que Dieu lui avoit donné sa Loi, qui lui servoit de Regle & de Conduite. Il avoit relevé mille & mille fois l'Excellence des Sacrifices, après les avoir instituez avec beaucoup de Pompe. Enfin, l'Alliance contractée avec eux aux Pieds du Sinaï étoit revêtue d'un grand Nombre de Privileges, qui enfloient le Cœur & l'Espérance du Pharisien tellement, qu'il s'élevoit avec Fierté au dessus du reste des Hommes. (*a*) Mais, au fond, il suivoit sur la Justification l'Idée générale, & qui est presque commune à toutes les Nations; qu'on repare les Crimes commis par quelque

(*a*) Tout ceci a été retranché dans l'Edition de Paris, jusqu'à la fin du Chapitre.

que Satisfaction; qu'on paie à la Divinité, & par des Actes contraires à ceux qu'on a produits. Cela paroit par la Dispute de St. Paul, qui a fait trois choses en écrivant contr'eux.

Prémiérement, il anéantit l'Idée qu'ils avoient des Sacrifices de la Loi, comme s'ils avoient expié les Péchés du Peuple.

Secondement, il combat la haute Opinion qu'ils avoient de leurs bonnes Oeuvres & de leurs Vertus, comme s'ils étoient justifiés par ce Moien.

Enfin, il leur découvre un nouveau Moien d'être justifié par la Foi, qui embrasse le Mérite de Jésus-Christ, & la Satisfaction qu'il a paiée pour nous sur la Croix. Mais, c'est ce qu'il faut expliquer plus nettement.

XX. Personne ne conteste que St. Paul ne combatît l'Excellence & la Valeur des Sacrifices. Mais, il y a des Théologiens qui s'imaginent que cet Apôtre s'arrêtoit là, comme si les Pharisiens s'étoient reposez uniquement sur les Lustrations & les Cérémonies de la Loi, & qu'ils n'eussent donné aucune Valeur aux bonnes Oeuvres. Mais, c'est mal connoitre l'Esprit de cette Secte, qui souverainement fiere faisoit plutot dépendre son Salut & sa Justification de ses Forces, de ses Vertus, & de ses

 Oeu-

Oeuvres, que des Victimes étrangeres. D'ailleurs, on les fait plus ignorans que les Païens même, qui éxigeoient des Hommes criminels des Prieres, de la Contrition, & des Actes de Vertu, aussi bien que des Sacrifices. S'imagine-t-on que le Pharisien, qui vantoit ses Jeunes & ses Aumônes, qui disoit qu'il avoit accompli toutes choses dès sa tendre Jeunesse, donnât tout aux Victimes, & ne donnât rien à ses Oeuvres? C'est bien mal connoître le Cœur humain que de raisonner ainsi. Nous aimons ce qui vient de nous; nos Vertus nous enflent, & nous donnent l'Idée que Dieu ne peut rien nous refuser, quand nous sommes vertueux.

XXI. C'étoit donc là le Fort de la Dispute de Saint Paul, que de montrer au Pharisien qu'on ne pouvoit être justifié par les Oeuvres de la Loi; c'est pourquoi il repete dix ou douze fois cette Vérité, que la Loi *enferme tout sous la Condamnation*. Que contente de découvrir la Laideur du Péché, elle ne communiquoit pas la *Force* de produire des Oeuvres parfaites. C'est pourquoi *nulle* Chair n'avoit été justifiée par les *Oeuvres de la Loi*. Il n'excepte de cette Regle ni les Saints, ni les Prophêtes, ni Moïse même, le Chef des Prophêtes, & celui qui avoit donné la Loi.

Il fait intervenir les plus grands Hommes de la Loi: un David, qui après avoir été l'Ami de Dieu, avouoit que bienheureux *est celui, auquel Dieu n'impute point de Péché* *. David ne s'étoit pas contenté d'offrir des Sacrifices, il avoit fait de bonnes Oeuvres. Il connoissoit assez le néant des Sacrifices, pour se reposer plutot sur ses Vertus, que sur le Sang des Victimes. *Si tu avois voulu Sacrifice de Beufs, je te les aurois offert*, disoit-il †. Cependant, au lieu de le faire, il a recours à la Miséricorde de Dieu: de là naissoit une Conclusion nécessaire, que les plus grands Saints ne pouvoient être justifiés par les Oeuvres de la Loi morale, non plus que par les Sacrifices que la Loi cérémonielle avoit imposez. Enfin, il remonte jusqu'à la Source de l'Eglise, & prouve la même chose d'Abraham, le Pere des Croians, contre lequel les Pharisiens ne pouvoient avoir aucune Exception.

XXII. Après avoir percé l'Enflure Pharisaïque, il découvre un nouveau Moien d'être justifié, que Jésus-Christ nous a procuré. Afin de mettre cette Vérité dans un plus grand jour, il enseigne que comme la Loi enferme tout sous la Condamnation,

* *Pseaume XXXII, Vers.* 1.
† *Pseaume LI, Vers.* 18.

tion, c'est par un pur Effet de la Grace & de la Miséricorde que nous sommes sauvez; & afin de ne laisser aucun Prétexte à la Chair de s'applaudir, il remonte jusqu'aux Décrets de la Prédestination, qui ont été faits long-tems avant nous. Il en donne un Exemple dans la Personne de Jacob & d'Esau. Ces deux Enfans n'avoient fait ni Bien ni Mal avant que *de naitre*. Cependant, Dieu avoit dit, avant même qu'ils fussent nez, *J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Esau* *. Comme ce Décret de Prédestination, qui précede la Naissance des Hommes, paroit avoir quelque chose de dur, Saint Paul acheve d'anéantir l'Orgueil de l'Homme en le comparant à un Morceau de Terre, dont le Potier est Maître absolu de faire un Vaisseau à Honneur, ou à Deshonneur. J'avoue que la Comparaison est humiliante, & paroît à bien des Gens plus dure encore que le Décret de la Prédestination; mais, l'une prouve l'autre, & fait voir que l'Homme est dans une Dépendance absolue de la Divinité: & c'est St. Paul qui a imaginé cette Comparaison.

XXIII. Après avoir humilié l'Homme, en lui ôtant toute Confiance en lui-même & en ses Oeuvres, il lui découvre le véritable Moien pour être justifié devant Dieu.

* *Voiez l'Epitre aux Romains, Ch. IX, Vers.* 13.

Dieu. C'est la Justice de Jésus-Christ : cette Satisfaction d'un Prix infini, qui nous est *imputée à Justice*. Saint Paul se sert de cette Expression, pour nous faire comprendre que dans ces Livres Scellez, qui s'ouvriront au Jour du Jugement, nos Péchés sont écrits comme autant de Dettes qu'on a contractées avec sa Justice. Dieu ne trouve rien sur l'autre Page par où nous puissions les acquiter. Sous l'Evangile, il n'y a point de Sacrifices qu'on puisse mettre en Compte : il n'y a point aussi de Vertus, ni de bonnes Oeuvres couchées sur le Regître de Dieu, qui fassent la Balance de nos Péchés; mais, au Defaut des Victimes & de nos bonnes Oeuvres, il *impute* aux Hommes la Justice de son Fils; & cette Justice qu'il nous impute étant parfaite, fait l'entiere Propitiation de nos Péchés : & comme c'est par la Foi qu'on accepte cette Justice que la Miséricorde de Dieu nous offre, Saint Paul finit sa Dispute en concluant, que l'Homme n'est point justifié par les Oeuvres de la Loi; mais, par la Foi. *Concluons donc que l'Homme est justifié par la Foi, sans les Oeuvres de la Loi* *.

XXIV. Il restoit une Difficulté qui sort naturellement du Systême de Saint Paul, tel que nous le supposons; car, si on est justi-

* *Epitre aux Romains, Chap. III, Vers.* 28.

justifié par la pure Miséricorde de Dieu, & par le Mérite de Jésus-Christ, & que l'Homme n'y contribuë que d'un Acte de la Foi qui l'accepte, semblable au Mouvement de la Main du Mendiant qui l'étend & l'ouvre pour recevoir l'Aumône, qui le nourrit & le garentit de la Mort que la Faim alloit causer, on peut conclure que les bonnes Oeuvres ne sont pas nécessaires, & que la Grace paroîtra avec plus d'Eclat, à proportion que nos Péchés seront énormes & nombreux. *Pécherons-nous donc, afin que Grace abonde? à Dieu ne plaise.* St. Paul, qui avoit pressenti cette Objection, la réfute. Elle ne peut naître des autres Systêmes qu'on attribue à cet Apôtre; car, soit qu'il rejettât les Sacrifices de la Loi; soit qu'il élevât l'Economie de l'Evangile, ou de *la Foi*, au dessus de l'Economie des Oeuvres, comme on parle; il ne naissoit dans l'Esprit de personne qu'on put rejetter les bonnes Oeuvres. En effet, parce que Saint Paul exclut de la Justification les Sacrifices & les Cérémonies de la Loi, il ne s'ensuit pas qu'on doive négliger la *Piété*: mais, s'il a rejetté les Oeuvres de la Loi morale, il a donné par là Prétexte aux Profanes de dire qu'il éteint l'Amour des bonnes Oeuvres; puis qu'il justifie le Pécheur sans elles. C'est une Preuve qu'on

a développé le Sentiment de Saint Paul, lors que les Difficultez qu'il se fait lui-même, sortent du Systême que nous lui attribuons; comme c'est une Marque que le Médecin a bien connu la Maladie, lorsque tous les Symptômes, dont se plaint le Malade, sortent du Principe qu'il a posé.

XXV. Afin de ne laisser aucun Scrupule sur cette Matiere, ajoutons y le Commentaire de Saint Clément, Evêque de Rome, & Disciple de Saint Paul. Sa Lettre aux Corinthiens n'est point un Monument supposé; & où trouver un meilleur Commentateur de St. Paul, que son Disciple? Cependant, après avoir loué les Saints de l'Ancien Testament, comme Abraham, Isaac, & Jacob, il assure que * *ces Saints n'ont point acquis la Félicité par eux-mêmes, ni par leurs Oeuvres, ni par leurs bonnes Actions; mais, par la Volonté de Dieu.* Il conclut de là que nous aussi, qui avons été appellez par la Volonté de J. Christ, *ne sommes pas justes par nôtre Sagesse, ni par nôtre Connoissance, ni par nôtre Piété, ni par les Oeuvres que nous avons produites dans la Pureté du Cœur; mais, par la Foi, par laquelle Dieu Tout-puissant justifie tous ceux qui ont été jamais justes.* Il ne s'agit plus là des

X 2 Sacri-

* *Clem. Epistol. ad Corinth. I, Cap.* 32, 33, *pag.* 164.

Sacrifices de la Loi, ni de ses Cérémonies; car, Abraham, Isaac, & Jacob, n'ont jamais prétendu être justifiés par ce Moien; mais, par des Actes de la Piété, & par des *Oeuvres produites par la Pureté du Cœur.* Ce sont elles que Saint Clément exclut de la Justification, pour la faire dépendre de *la Volonté de Dieu & de la Foi.* Voilà le Systême de Saint Paul, d'où naissoit dans l'Esprit de son Disciple la même Fraieur que le Maître avoit eue; c'est qu'on ne conclut de là qu'il falloit négliger les bonnes Oeuvres; c'est pourquoi il prévient l'Objection des Prophanes. *Que ferons-nous, mes Freres? Cesserons-nous de bien faire, & négligerons-nous la Charité? A Dieu ne plaise que cela arrive: au contraire, hâtons-nous de les produire avec Ardeur & avec Zêle*; & quel sera l'Usage de ces bonnes Oeuvres, & du Zêle qui les animera, si elles n'entrent point dans nôtre Justification? Elles ne seront pas perdues; car, dit Saint Clément, *Dieu y prendra son Plaisir.*

XXVI. On ne laisse pas de faire plusieurs Efforts, pour renverser le Systême que nous venons de donner aux Pharisiens & à Saint Paul, qui les combat. On a imaginé trois Moiens pour éluder ce que Saint Paul dit sur la Justification, dans l'Epitre aux Romains. On soutient qu'il ne s'agit point

point d'une Controverse, semblable à celle qui regne aujourd'hui entre l'Eglise Romaine & quelques Réformez. C'est là, dit-on, un de ces Prejugés que les Théologiens font valoir, afin d'éblouïr les Peuples, quoi qu'il ne soit fondé que sur quelques Expressions que Saint Paul a emploiées, & dont on abuse, parce qu'on n'en pénetre pas le véritable Sens. L'un dit, que par les *Oeuvres de la Loi*, ausquelles cet Apôtre ravit la Gloire de la Justification, il faut entendre les Cérémonies de la Loi, les Lavemens, & les Sacrifices, *lesquels ne pouvoient purifier ceux qui s'y adressoient*: mais, c'est là rendre, non seulement les Pharisiens, mais Abraham & David, & tous les Peres de l'Ancien Testament, plus ignorans que les Idolâtres, qui, comme nous l'avons remarqué, faisoient dépendre la Justification de la Pratique des Vertus, plutot que de l'Immolation des Victimes.

XXVII. Les autres prétendent que St. Paul ne fait pas une Opposition entre les Oeuvres & la Foi; mais, entre la Loi, qui étoit l'Economie *des Oeuvres*, & l'Evangile, qui est l'Economie de *la Foi*. Ainsi, les Oeuvres de la Loi signifient l'Economie légale, & *la Foi* indique l'Evangile, sous l'Economie duquel on est justifié. Sans vouloir disputer, on remarque aisément

qu'on change l'Usage naturel des Termes, & pourquoi le fait-on? Est-ce que les Expressions de Saint Paul ne sont pas ordinaires & connues? Ignore-t-on ce que signifient les bonnes Oeuvres, ou la Foi? Saint Paul enseigne-t-il ici une Vérité si contraire aux Regles du bon Sens & de la Raison, qu'on soit obligé d'avoir recours à des Significations étrangeres & inconnues? Point du tout. La Vérité qu'il enseigne est humiliante, je l'avouë; mais, elle est évidente & pleine de Consolation.

XXVIII. D'ailleurs, pourquoi Saint Paul agitant une Controverse, où l'on doit emploier des Termes propres, afin de se rendre intelligible, a-t-il toujours parlé des *Oeuvres de la Loi*, pour marquer l'Alliance légale? Pourquoi a-t-il toujours appellé *l'Evangile* la Foi? Est-ce que les Termes d'*Alliance* & d'*Evangile*, infiniment plus propres à exprimer sa Pensée, ne se présentoient pas naturellement à l'Esprit, ou qu'il ne les connoissoit pas? C'est ce qu'on n'ôsera dire. La Foi étoit connue sous l'Economie de la Loi, aussi bien que sous l'Evangile; car, c'est par *la Foi* que les Peres de cette Economie ont été justifiés. Ils croioient au Messie qui devoit venir; & les Juifs modernes ont adopté de leurs Ancêtres cette Foi vive, qui embrasse les Pro-
messes

messes de Dieu. Les Vertus & les bonnes Oeuvres doivent être pratiquées sous l'Evangile, comme sous la Loi. On pouvoit donc être justifié sous l'Economie de la Loi, quoi que ce ne fut pas par son Ministere : comme on est obligé d'être saint sous l'Evangile, quoi que ce ne soit pas là le Moien de la Justification. Ce n'étoit donc pas proprement la Question que Saint Paul a traitée, si on peut être justifié sous la Loi, ou sous l'Evangile; mais, il montroit qu'on ne pouvoit être justifié par les bonnes Oeuvres, & que la Foi seule produit cet Effet.

XXIX. Voici ce qu'on a dit de plus subtil. Saint Paul, dit-on, combatoit les Pharisiens, qui corrompoient la Loi par de fausses interprétations, qui se reposoient sur une Justice très imparfaite, née de la Pratique des Dévotions extérieures, où le Coeur n'avoit point de Part, & sur des Cérémonies & des Lavemens incapables de justifier le Coupable. Il parloit, à la vérité, de la Loi morale aussi bien que la Loi cérémonielle ; mais, en parlant, dans le Sens des Pharisiens, d'une Loi *mal interprétée*, *affoiblie*, *gâtée* par de fausses Explications ; & c'est cette Justice des Oeuvres Pharisaïques qu'il rejette comme inutile à la Justification.

On pourroit disputer sur la Nature des Oeuvres que les Pharisiens produisoient ; car, ils ne se contentoient pas d'éviter le Péché & de jeuner ; ils faisoient des Aumônes considérables, & éxerçoient la Charité. D'ailleurs, ils croioient accomplir parfaitement la Loi. Mais, sans entrer dans ce Détail, j'avoue que la Justice des Pharisiens étoit imparfaite, superficielle, trompeuse : mais, Saint Paul, non content de la combattre, remonte jusqu'à *la Loi* & aux Saints, qui avoient fait leurs Efforts pour l'observer, & qui cependant n'avoient pu être justifiés par cette Voie. Abraham n'étoit point Pharisien ; son Obéïssance étoit pure & sincere. Cependant, il ne *fut point justifié par les Oeuvres* ; *mais*, *par la Foi*. David vivoit sous la Loi avant qu'il y eut aucune Ombre de Pharisaïsme. Cependant, il fait consister son Bonheur dans le Pardon gratuit que Dieu accorde aux Hommes, & c'est de là que Saint Paul conclut qu'on n'est point justifié par les Oeuvres ; mais, par la Foi, sans les Oeuvres de la Loi. Il ne parle donc pas de la Loi mal interprétée ; mais, de la Loi telle que Dieu l'a donnée : & son But est de prouver, que l'Obéïssance la plus parfaite ne suffit point pour garentir l'Homme de la Condamnation, & le conduire au Salut.

Cela

Cela suffit pour l'Eclaircissement de cette Difficulté, que quantité de Théologiens ont traitée plus au long, & qu'on a fort obscurcie, sous Prétexte de l'éclaircir.

CHAPITRE XIX.

Des Pharisiens.

Leur Sentiment sur la Metempsycose, & leurs Austéritez.

I. *Pharisiens accusez de croire la Metempsycose.* II. *Si Jésus-Christ étoit Elie.* III. *Remarques sur l'Aveugle-né.* IV. *Si la Transmigration anéantit la Résurrection.* V. *Silence des Sadducéens.* VI. *Autorité de Joseph.* VII. *Fausse Dévotion des Pharisiens.* VIII. *Ils éblouissent les Hommes.* IX. *Sept Ordres de Pharisiens. S'ils étoient semblables aux Moines.* X. *Leurs Mortifications.* XI. *Leurs Lavemens.* XII. *Fautes de Saint Epiphane sur les Pharisiens.* XIII. *Leur Zêle.* XIV. *Leurs Titres.* XV. *Leur Pouvoir sur les Rois.* XVI. *Etat de cette Secte.* XVII. *Si les Pharisiens étoient Hérétiques.*

I. ON accuse les Pharisiens d'enseigner la Transmigration des Ames, qu'ils

 avoient

avoient empruntée des Orientaux, chez lesquels ce Sentiment étoit commun: mais, cette Accusation est contestée, parce que Jésus-Christ ne leur reproche jamais cette Erreur; que Clément Aléxandrin & St. Épiphane n'en ont point parlé; & qu'elle paroît détruire la Résurrection des Morts: puis que, si une Ame a animé plusieurs Corps sur la Terre, on aura de la peine à choisir celui qu'elle doit préférer aux autres, pour le revêtir dans le Ciel; & de quel Corps *cette Ame sera-t-elle Femme*?

II. Je ne sai si cela suffit pour justifier cette Secte; car, la Transmigration des Ames est une Opinion très ancienne & commune chez les Juifs, qui sont tous Phariſiens. Jésus-Christ n'a pas eu dessein de combattre toutes les Erreurs du Pharisaïsme; & si Saint Paul n'avoit parlé de cette Secte, nous ne connoîtrions pas aujourd'hui leurs Sentimens sur la Justification. Il ne faut donc pas conclure du Silence de l'Evangile, qu'ils n'ont cru ni la Préexistence des Ames, ni leur Transmigration. On pourroit tirer de l'Ecriture des Présomptions toutes contraires; car, les Troupes croioient que Jésus-Christ étoit *Elie*, *Jérémie*, *ou quelqu'un des Prophêtes*. Ces Troupes pouvoient s'imaginer qu'Elie étoit descendu du Ciel, & que Jérémie étoit réſuſ-

réſuſcité : mais, comme ce ne ſont là que des Conjectures, on peut dire avec autant d'Apparence, qu'elles croioient que l'Ame des Prophêtes revenoit animer un autre Corps pour rétablir l'Egliſe ; & la derniere de ces Conjectures eſt auſſi probable que les autres.

III. Les Apôtres voiant un Aveugle-né, & ne pouvant découvrir la véritable Source d'où couloit ce Châtiment exemplaire, demandérent à Jéſus-Chriſt, ſi c'étoit le Pere, la Mere, ou lui, qui avoient péché. Il eſt inconteſtable que cet Aveugle n'avoit pu pécher, ni être puni du Crime qu'il avoit commis, ſi ſon Ame n'avoit préexiſté, & qu'elle n'eut animé auparavant un autre Corps. Il n'y auroit aucun Sens à demander ſi un Homme, qui n'éxiſtoit pas avant ſa Naiſſance, *avoit péché*. Il falloit donc que les Apôtres euſſent en vue ou la Tranſmigration, ou la Préexiſtence des Ames, telle qu'Origene l'a cruë depuis. Ainſi, l'Evangile inſinue plutot que c'étoit là une Opinion courante chez les Juifs, qui l'avoient empruntée des Orientaux.

IV. Il ne faut point non plus juſtifier les Phariſiens, parce qu'ils auroient renverſé la Réſurrection par la Metempſycoſe ; car, les Juifs modernes admettent également la Révolution des Ames, & la Ré-

furrection des Corps, & les Pharisiens ont pu faire la même chose. Ils levent même la Difficulté qui naît de l'Embarras, où se trouvera l'Ame sur le Choix du Corps qu'elle sera obligée de préférer à tous ceux qu'elle a animez; car, ils soutiennent qu'il n'y en aura qu'un seul qui sortira de la Poudre, pendant que les autres seront *laissés* comme des Troncs secs & inutiles. La Question de la Préférence semble revenir toujours; &, en effet, il y a là-dessus Partage de Sentimens; car, les uns décident en faveur du prémier Corps que l'Ame a revêtu, & les autres donnent la Préférence au dernier, parce que c'est celui où elle s'est perfectionnée. Mais, quoi qu'il en soit, il ne résuscitera qu'un seul Corps: * *L'un de ces Corps sera*, dit Jérémie, *comme la Bruiere dans les Landes, qui ne s'appercevra point quand le Bien viendra: il demeurera dans les Lieux secs, & dans un Désert inhabitable & sablonneux.* Mais, l'autre sera, selon le Portrait que le Psalmiste en a laissé, † *un Arbre planté le long d'un Ruisseau: sa Feuille ne tombera jamais, & il apportera son Fruit dans sa Saison.*

V. Enfin, le Silence des Sadducéens ne fait point de Preuve à la Décharge des Pharisiens;

* *Jérémie Chap. XVII, Vers. 6.*
† *Pseaume I, Vers. 3.*

risiens; car, les Ecrits de ces anciens Hérétiques sont péris. D'où sait-on qu'ils se taisoient, & qu'ils n'en faisoient pas un Crime à leurs Adversaires? A-t-on vu leurs Disputes? D'ailleurs, ils avoient une si grande Tolérance les uns pour les autres, qu'ils sacrifioient tous dans le même Temple, & ils s'occupoient plutot à gagner la faveur des Personnes riches & puissantes, qu'à faire valoir leurs Dogmes, ou à disputer contre leurs Ennemis; & l'Evangile dit si peu de chose des uns & des autres, qu'on ne peut juger par là jusqu'où s'étendoient les Erreurs de ces deux Sectes.

VI. L'Autorité de Joseph, qui parle nettement sur cette Matiere, doit prévaloir sur le Silence des Sadducéens, & même de l'Evangile. Il assure * que les Pharisiens croioient, *que les Ames des Méchans étoient renfermées dans des Prisons, & souffroient là des Supplices éternels*, pendant que *celles des Bons trouvoient un Retour facile à la Vie, & rentroient dans un autre Corps*. On ne peut expliquer ce † *Retour des Ames* à la Vie par la Résurrection; car, l'Ame immortelle ne mourra point, & ne résuscitera

* *Joseph. Antiquitat. Judaicar. Lib. XVIII, Cap. II, pag.* 617; *De Bello, Lib. II, Cap. VII, pag.* 788.

† Μεταβαίνειν εἰς ἕτερον σῶμα.

tera jamais. On ne peut pas dire aussi qu'elle rentrera dans un autre Corps, au dernier Jour; car, outre que l'Ame reprendra par la Résurrection le même Corps qu'elle a animé pendant la Vie, & qu'il y aura seulement quelque Changement dans ses Qualitez, les Pharisiens représentoient par là la différente Condition des Bons & des Méchans immédiatement après la Mort; & c'est attribuer une Pensée trop subtile à Joseph, que d'étendre sa Vue jusqu'à la Résurrection. Un Historien qui rapporte les Opinions d'une Secte, parle plus naturellement, & s'explique avec plus de Netteté.

VII. Il est tems de parler des Austéritez des Pharisiens; car, ce fut par là qu'ils séduisirent le Peuple, & qu'ils s'attirérent une Autorité qui les rendoit redoutables aux Rois. On est surpris, lors qu'on voit des Gens qui vantoient à Dieu la Perfection de leur Sainteté, emploier leur Esprit à chercher des Adoucissemens qui anéantissoient la Loi; & que des Dévots, qui se chargeoient de nouveaux Préceptes, comme si la Loi n'avoit pas été assez rigoureuse, l'affoiblissent par de fausses Interprétations; (a) mais, l'Etonnement doit cesser, en faisant

(a) On a retranché dans l'Edition de Paris le reste de ce Paragraphe & le suivant, parce qu'on a

faut Réflexion sur la plûpart des Religions; où la même chose arrive. Il y a une Raison très sensible de cette Conduite; car, un Homme qui regarderoit toujours la Pié-té dans son véritable Point-de-Vue, & dans son Dégré de Perfection, tomberoit dans le Desespoir, s'il vouloit à même tems se reposer sur ses Vertus & sur ses Oeuvres. On sent ses Imperfections, ses Défauts, son Impuissance. Quand on éxamine le Cours de son Obéïssance, & que la Loi est la Regle de cet Examen, l'Orgueil tombe: & c'est ce que le Justiciaire ne peut souffrir. Il faut se jetter entre les Bras de la Miséricorde, & l'Homme fier ne veut pas dépendre si absolument de Dieu. Il accommode le Procès entre Dieu & lui; il conserve l'Idée de sa Justice & de ses Vertus; &, afin de la conserver, il rend l'Obéïssance aux Commandemens plus aisés. Il accommode la Morale à ses Forces, à sa foible Portée, & parle en suite avec la même Confiance, que si Dieu étoit obligé de se soumettre à sa Décision.

VIII. Ce n'est pas assez que de vouloir tromper Dieu: il faut éblouïr les Hommes, dont on aime & on cherche les

Louan-

a eu Peur que ce que nous disons de la fausse Dévotion & des Retraites affectées, ne put s'appliquer à certains Religieux.

Louanges. Le Peuple ne perce point dans le Cœur pour en diſtinguer les Mouvemens. Un Air mortifié, le Bruit qu'on laiſſe courir de ſes Jeunes, de ſon Cilice, de ſes Auſtéritez, ou la Profeſſion publique qu'on en fait, attire les Regards, la Confiance, & en ſuite les Applaudiſſemens des Hommes. On eſt loué, ſans qu'il en coute *rien* aux Paſſions: au contraire, l'Orgueil ſe nourrit d'Eloges, on ſe regarde dans la Retraite avec Complaiſance, & un Mouvement d'Amour propre, qu'on croit légitime, nous paie de mille Peines. Ces Peines ne ſont pas ſi grandes qu'on ſe l'imagine. Le Corps s'accoutume plus aiſément qu'on ne penſe à la Tempérance, & même aux Coups de Fouët. Ce ſont les Paſſions qu'on ne mortifie, & qu'on n'éteint, qu'après de longs Combats: elles réſiſtent à celui qui les veut dompter; elles s'agitent lors qu'on leur fait Violence; elles reviennent quand on les a chaſſées, & reſſortent du Tombeau, dans lequel on croioit les avoir enterrées. Il n'y a point de Gloire à eſpérer du Succès de ſes Combats. On les ſouffre ſeul dans le Secret du Cœur: la Crainte d'être vaincu nous ſuit. Le Peuple nous laiſſe comme des Gens d'une Morale trop ſévere, pendant qu'il va ſe jetter en Foule aux Pieds de ceux qui les trompent,

pent, & les adore. Voilà le Charme qui séduit tant de Directeurs : il est ancien. Les Pharisiens possédoient cet Art dans la souveraine Perfection ; mais, ils n'en étoient pas les Inventeurs, ni les prémiers Maitres. Ils affectoient des Mortifications, & flattoient les Passions. Ils vantoient leurs Mérites & leurs Oeuvres de Surérogation: mais, ils rendoient la Loi facile en l'interprétant. Jésus-Christ, dans ce beau Sermon qu'il fit sur la Montagne, nous a découvert le Venin de cette Doctrine & de cette Conduite : ne laissons pas d'expliquer ces Austéritez.

IX. On distingue dans le Thalmud sept Ordres de Pharisiens. L'un mesuroit l'Obéïssance à l'Aune du Profit & de la Gloire. L'autre ne levoit point les Pieds en marchant. Le troisieme frappoit sa Tête contre les Murailles, afin d'en tirer le Sang. Un quatrieme cachoit sa Tête dans un Capuchon, & regardoit de cet Enfoncement comme du fond d'un Mortier. Le cinquieme demandoit fierément, *Que faut-il que je fasse? Je la ferai. Qu'y a-t-il à faire que je n'aie fait?* Le sixieme obéïssoit par Amour pour la Vertu & pour la Récompense; &, le dernier n'éxécutoit les Ordres de Dieu que par la Crainte de la Peine.

Il

Il ne faut pas regarder ces sept Dégrés de Pharisaïsme comme autant d'Ordres de Religieux, dans lesquels la Secte étoit partagée. J'avoue qu'on voit des Ordres monastiques se distinguer pour des Différences moins sensibles & moins importantes; mais, on se tromperoit, si on se formoit la même Idée de cette Secte. Ce n'étoient que des Particuliers, qui vivoient chez eux sans Regle & sans Veu, dont les uns poussoient la Perfection plus loin que les autres. Ils étoient tous d'un même Corps; mais, comme il n'y avoit ni Chef, ni Veu d'Obédience, que chacun étoit Maître de commencer & de finir ses Austéritez, lors qu'il le trouvoit à propos, on ne peut les confondre avec les Moines, qui ont paru depuis, ni soutenir que les Veux religieux étoient connus des Juifs. Cette Remarque est d'autant plus nécessaire, que Baronius s'y est trompé, & a entraîné plusieurs Savans dans ce Sentiment. Un * Grec moderne leur reproche, qu'après avoir gardé la Continence pendant quelques Années, *ils s'en mocquoient*; mais, il tombe dans une autre Extrémité. Il n'y avoit point de Veu, comme l'a dit Baronius; mais, il n'y avoit point aussi de tems, où l'on se mocquât

de

* *Exposit. accuratiss. &c. apud Coteler. Recogn. Clem. Mon. Apost. Tom. I, pag. 499.*

de la Virginité qu'on avoit gardée. Enfin, on pouvoit passer de cette Secte dans un autre plus rigide, sans être Deserteur. Joseph rapporte de lui-même, qu'aiant appris qu'un nommé Banus s'étoit retiré dans le Desert, où il vivoit de Racines & de Fruits, & se lavoit souvent d'Eau froide, il lui prit envie de se joindre à lui, tout Pharisien qu'il étoit. Il demeura trois Ans dans cette Retraite, & revint à la Ville, lors *qu'il eut accompli ce qu'il avoit dessein de faire.*

X. Enfin, les Pharisiens faisoient de longues Veilles, & se refusoient jusqu'au Sommeil nécessaire. Les uns se couchoient sur une Planche très étroite, afin qu'ils ne pussent se garentir d'une Chute dangereuse, lors qu'ils s'endormiroient profondément; & les autres, encore plus austères, semoient sur cette Planche des Cailloux & des Epines, qui troublassent leur Repos en les déchirant, pendant une Partie de la Nuit. Ils faisoient à Dieu de longues Oraisons, qu'ils répétoient sans remuer les Yeux, les Bras, ni les Mains. Ils achevoient de mortifier leur Chair par des Jeunes, qu'ils observoient deux fois la Semaine; ils y ajoutoient les Flagellations; & c'étoit peut-être une des Raisons qui les faisoit appeller des *Tire-sangs*, parce qu'ils se déchiroient impi-

impitoiablement la Peau, & se fouëttoient jusqu'à ce que le Sang coulât abondamment. Mais, il y en avoit d'autres, à qui ce Titre avoit été donné, parce que marchant dans les Rues les Yeux baissés, ou fermez, souvent ils se frappoient la Tête contre les Murailles. On les voioit marcher la Tête baissée contre Terre, *de peur de toucher les Pieds de Dieu*, qui ne sont élevez au dessus de la Terre que de quatre Pieds; ou plutot, ils vouloient marquer une Conténance plus humble, & ils ne levoient point les Pieds en marchant, afin de marquer le peu de soin qu'ils avoient de tout ce qui pouvoit les blesser, & de paroître aux Yeux du Peuple uniquement occupez des Soins du Ciel. Ils chargeoient leurs Habits de Phylacteres, qui contenoient certaines Sentences de la Loi; ils les protoient non seulement sur le Front; mais, les Manches, & le Bord de leurs Habits en étoient couverts.

XI. Ils se lavoient plus souvent que les autres, afin de montrer par là qu'ils avoient un Soin extrême de se purifier. J. Christ leur reproche qu'ils *se lavoient jusqu'au Coude*; parce qu'au lieu que le Peuple se lavoit seulement les Mains, le Pharisien serroit le Bout des cinq Doigts qu'il tenoit élevez, & sur lesquels il recevoit l'Eau, d'où

d'où elle couloit souvent jusqu'au Coude. Ils relevoient les Tombeaux des Prophêtes qu'ils revêtoient de divers Ornemens, qui servoient de Monumens à leur Piété, & faisoient croire qu'ils étoient les Imitateurs de la Piété des Saints; puis qu'il n'est pas apparent qu'on ait tant de Respect pour leurs Reliques, lors qu'on n'est pas animé de leur Esprit. Jésus-Christ leur reproche cette Affectation, comme s'ils n'avoient eu Dessein que de faire souvenir les Juifs de la Cruauté de leurs Ancêtres, qui avoient souvent martyrisé les Prophêtes; mais, l'Intention du Fils de Dieu étoit de censurer l'Orgueil des Pharisiens, lesquels en élevant des Tombeaux aux anciens Prophêtes, n'avoient point d'autre Vue que celle de s'élever au dessus de leurs Peres, en montrant qu'ils avoient plus de Religion & plus de Respect pour les Prophêtes qu'ils n'avoient eu.

XII. Saint Epiphane dit, que les Pharisiens paioient, par Dévotion, la dixieme Partie des Décimes qu'ils recevoient. L'Erreur est sensible; car, les Décimes ne se paioient qu'aux Lévites, & on auroit tort de s'imaginer que tous les Pharisiens fussent Lévites, ou que tous les Lévites fussent Pharisiens. Ce n'est pas la seu-

le

le Faute que Saint Epiphâne * a faite sur cet Article ; car, il assure que les Pharisiens *portent de petits Manteaux, comme les Femmes, & de Pantoufles avec des Courroies*. Que vèut dire cela? On le comprend d'autant moins qu'ils condamnoient sévérement le Luxe, & qu'ils attachoient au bas de leurs Robes des Epines, pour se déchirer les Pieds & les Jambes.

XIII. Ils témoignent un grand Zêle pour les Conversions. Jésus-Christ, qui les en a censurez, n'a pas prétendu que ce fut un Crime, que de vouloir grossir l'Eglise d'un grand Nombre de Prosélytes; mais, ils le faisoient par Gloire, plutot que par Dévotion. Ils emploioient des Moiens criminels, & faisoient mal le Bien. Enfin, ils conduisoient les Prosélytes à l'Enfer, en les chargeant de Dévotions inutiles, au lieu de leur inspirer une véritable Piété.

XIV. Cependant, à la faveur de ce Zêle apparent, ils se rendoient vénérables au Peuple. On leur donnoit le Titre de *Sages*, par Excellence; & leurs Disciples s'entre-crioient, *le Sage explique aujourd'hui*. Jésus-Christ ne put souffrir qu'on attachât le Nom de *Rabbi*, ou de Maître, à des Docteurs

* *Epiphan. t. I, pag.* 34.

Docteurs qui enseignoient une Morale si pernicieuse; cependant, ils affectoient de le prendre: & le Peuple, qui les regardoit comme des Maîtres pleins de Sagesse, les nommoit ordinairement ainsi. On enfle les Titres à proportion qu'on les mérite moins; on tâche d'imposer aux Peuples par de grands Noms, lors que les grandes Vertus manquent. Les Juifs reconnoissent cette Vérité; puis qu'ils avouënt que les Docteurs de la grande Synagogue n'avoient point de Titre, & que ce furent les Pharisiens qui commencérent à prendre celui de Rabbi. La Jeunesse * avoit pour eux une si profonde Vénération, qu'elle n'ôsoit ni parler, ni répondre, lors même qu'on lui faisoit des Censures. En effet, ils tenoient leurs Disciples dans une espece d'Esclavage, & ils régloient avec un Pouvoir absolu tout ce qui regardoit la Religion.

XV. Ils ne s'arrêtoient pas là; ils † étoient tellement Maîtres de l'Esprit des Femmes & du Peuple, qu'ils en disposoient. Ils excitoient les Flots de cette Mer orageuse quand ils le vouloient; & quoi

* *Joseph. Antiquitat. Judaicar. Lib. XVII, Cap. II, pag.* 617.

† *Joseph. Ant. Judaic. Lib. XIII, Cap.* 23, *pag.* 463.

quoi qu'ils eussent de grands Défauts, ils ne laissoient pas d'être crus par la Populace toujours attachée à leurs Sentimens. Ils content qu'un Officier d'Aléxandre Jannæus aiant commis un Meurtre, les Pharisiens le demandérent au Prince, qui le remit entre leurs mains : non contens de tenir le Criminel, ils obligérent le *Roi* à comparoître, parce que l'Ecriture dit, que *le Maître du Beuf, qui a fait quelque Mal*, doit être jugé avec lui : d'où on tiroit une Conséquence que les Rois devoient répondre des Officiers de leur Maison. Aléxandre comparut ; mais, aiant voulu s'asséoir, on lui cita les Paroles de Moïse, qui ordonne à celui qui est en Procès, *de se tenir debout devant l'Eternel*. Le Roi reclamant contre l'Explication qu'on donnoit à ce Texte, demanda l'Avis du Sanhédrim, qui n'ôsa décider contre ce Prince; mais, Siméon, Chef de l'Assemblée, censura cette Mollesse, & la ménaça d'une Punition exemplaire, que l'Ange Gabriël éxécuta en tuant tout le Sanhédrim, & depuis ce tems-là il ne prit plus Connoissance des Affaires des Rois. C'est là un Conte, qui ne fait Honneur, ni aux Pharisiens, ni au Sanhédrim, lequel n'a jamais jugé les Rois. Il est pourtant vrai * qu'Aléxandre Jannæus

* *Joseph. ibid. pag.* 462.

næus redoutoit cette Secte. Cela parut par les Conseils qu'il donna à la Reine en mourant ; car, il lui conseilla de lâcher un peu la Bride aux Pharisiens, & de les flatter, parce qu'en repandant en tous Lieux ses Louanges, ils lui attireroient l'Amour des Peuples, dont ils étoient les Maîtres. Ce Prince ne se trompoit pas. Les Ecclésiastiques se laissent gagner par les Caresses de la Cour : ne pouvant paier l'Honneur qu'on leur prête que par des Louanges flatteuses, ils ne les ménagent pas. Leur Encens est souvent grossier, & toujours abondant : par un Préjugé, dont on devroit se garentir, après en avoir été si souvent la Dupe, on prend les Caresses qu'on nous fait, comme autant d'Actes de Dévotion & d'Amour de Dieu. Etrange Illusion ! Ceux qui n'y sont pas trompez, feignent de l'être, parce qu'ils n'ont pas assez de Force d'Esprit pour mépriser ces Honneurs purement mondains. Les Pharisiens tomboient dans le Piege qu'on leur tendoit ; & la Reine, qui suivit les dernieres Volontez de son Epoux, regagna par leur Moien les Affections du Peuple irrité. On fait dire à Joseph, que les Pharisiens étoient *Ennemis* des Rois : c'est une Faute de l'Interprête. Il est très vraisemblable que des Ecclésiastiques, fiers & jaloux de l'Autorité, ne voioient qu'a-

vec peine un Souverain au dessus d'eux. Cependant, Joseph a dit seulement, *qu'ils pouvoient s'opposer aux Rois*, lors qu'ils le vouloient. Ils le firent à Hérode le Grand, lors même que ce Prince étoit le plus rédoutable à la Nation par ses Cruautez, & par un long Regne. Ce Prince défiant, & qui trouvoit des Ennemis jusques dans sa Famille & entre ses Enfans, éxigea sur la fin de sa Vie de tout le Peuple un nouveau Serment de Fidélité. Six mille Pharisiens refusérent de le prêter. Hérode accoutumé à se faire obéïr, taxa leur Desobéïssance ; mais, ils étoient si puissans *, & tellement respectez, qu'une Femme de la Cour, & belle-Seur du Roi, paia leur Taxe. Ils l'en recompensérent par des Prophéties ; irritez contre Hérode, il commencérent à prédire que le Sceptre seroit ôté à sa Famille, & passeroit dans celle de son Frere Phéroras, dont la Femme les avoit protégés. Ces Prédictions coutérent la Vie à ceux qui les avoient faites. Hérode, qui en fut averti par Salome, qui lui servoit d'Espion, les condamna au dernier Supplice, malgré leur Caractere, & l'Opinion qu'ils avoient donnée d'eux au Peuple,

* *Joseph. Antiquit. Judaic. Lib. XVII, Cap. 3, pag.* 585.

Peuple, qu'ils avoient des Entretiens avec Dieu, qui leur découvroit les Evénemens futurs. Ils étoient donc redoutables aux Rois; mais, les Princes ne laissérent pas de les châtier, lors qu'ils eurent assez de Vigueur pour ôser l'entreprendre.

XVI. On accuse aussi les Pharisiens, d'avoir été du nombre des Zélez & de ces *Sicarii*, qui firent tant de Ravage à Jérusalem & en Egypte, où ils se retirérent: mais, cette Accusation n'est fondée que sur ce qu'il y eut un Nombre considérable de ces Sectaires, qui entrérent dans le Parti de Judas, lequel ne reconnoissoit point d'autre Maître que Dieu. Cette Secte fut affoiblie par la Ruine de la Nation; mais, elle n'a pas laissé de subsister toujours, quoi qu'avec moins d'Eclat; & la plupart des Docteurs Juifs sont Pharisiens. C'est le Titre que le fameux Acosta donne à ceux de sa Nation, qu'il doit avoir connus par les longs & violens Procès qu'il eut avec eux. D'ailleurs, s'ils sont moins rigides, & ont rejetté une Partie des Dévotions particulieres à cette Secte, ils en ont substitué d'autres, & ont conservé leur Amour pour les Traditions, leur Sentiment sur la Liberté de l'Homme, & sur les Révolutions des Ames. Mais, c'est ce que nous verrons amplement dans la suite.

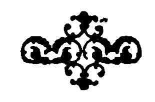
XVII. Les Peres * ont regardé les Pharisiens comme des Hérétiques ; mais, quelques Auteurs modernes les justifient, parce qu'il n'y avoit point d'Erreur dangereuse attachée à leurs Dogmes, & que l'Eglise ne les a point condamnez ; puis que Jésus-Christ assure qu'ils étoient *assis dans la Chaire de Moïse*, & ordonne *qu'on fît tout ce qu'ils disoient*. En effet, on toléroit dans ces Tems d'Ignorance beaucoup de choses qu'on condamne aujourd'hui. D'ailleurs, tous les Pharisiens ne croioient pas le Destin ; & c'est ce qui a trompé les Peres, qui attribuent l'Erreur de quelques Particuliers à la Secte entiere, & qui l'ont comptée entre les Hérétiques. (*a*) Cette Apologie qu'on fait des Pharisiens, au Préjudice de l'Autorité des Peres, est un Effet du Préjugé qu'on a pour les Traditions, & pour l'Autorité de l'Eglise, dont on les rend les Dépositaires. Pour nous, si nous les condamnons, ce n'est point parce qu'ils ont donné tout au Destin : ils avoient assez d'autres Erreurs réelles pour ne leur en

* *Serarius*, *Triber. Lib. II*, *Cap.* 9, *pag.* 72. *Vid. Obs. Finus Flagellum Judaeor. Lib. IX*, *Cap.* 11.

(*a*) L'Editeur de Paris n'a point voulu qu'on condamnât les Pharisiens, quoi que sévérement condamnez par Jésus-Christ, & il a retranché cette Réfléxion jusqu'à la fin du Chapitre.

en imputer pas d'imaginaires. Mais, ne voit-on pas qu'ils sappoient les Fondemens de la Religion par leurs Gloses & leurs Traditions ? Jésus-Christ, Juge infaillible des Erreurs, non seulement a censuré leur Hypocrisie, a lancé dix ou douze Anathêmes contre eux ; mais, il veut qu'on se *garde de leur Levain* ; c'est-à-dire, de leur Doctrine : Preuve évidente qu'il la regardoit comme erronnée & commme dangereuse. Si ce même Redempteur veut qu'on les écoute, parce qu'ils sont dans la Chaire de Moïse, il est aisé de le garentir de Contradiction, en distinguant la Loi qu'ils lisoient dans l'Eglise, & les Traditions qu'ils y ajoutoient comme un Levain funeste. On prétend que ce n'étoit point là l'Intention de Jésus-Christ, parce qu'il dit qu'il faut faire *tout* ce qu'ils disoient. Il n'excepte rien ; d'ailleurs, il ne pouvoit pas donner aux Particuliers la Liberté de distinguer entre la Loi & les Interprétations des Docteurs ; puis que cet Examen étoit au dessus de leurs Forces. C'est raisonner par Préjugé ; car, il faut nécessairement attacher le *tout* aux Préceptes de Moïse ; autrement, on auroit conclu avec Justice qu'il falloit rejetter J. Christ, parce que les Pharisiens l'enseignoient ainsi dans la Synagogue & dans la

Chaire de Moïse, & qu'ils appuioient ce Dogme de toute leur Autorité. D'ailleurs, en voulant ôter au Peuple la Difculté d'un Examen sur les Traditions, on l'oblige d'en faire un autre plus pénible, sur ce que les Pharisiens enseignoient, en vertu de l'Autorité que Moïse avoit laissée à ses Successeurs; & ce qu'ils disoient par Passion & par Préjugé: comment connoître ces choses! Au lieu qu'il y avoit une Distinction connue dans le Peuple même, entre la Loi de Moïse & la Loi Orale. Ainsi, l'Autorité que Jésus-Christ leur laissa, ne subsistoit qu'autant qu'ils enseignoient la Loi; & s'il veut qu'on leur obéisse sur cet Article, il ordonne aussi qu'on rejette leurs autres Dogmes. Si l'Eglise Judaïque ne les condamnoit pas, il n'en faut pas conclure qu'ils n'étoient pas Hérétiques; puis qu'elle toléroit les Sadducéens, dont les Erreurs renversoient toute la Religion.



CHA-

CHAPITRE XX.

Des Esséniens & des Kasidéens.

Leur Origine, leurs Dogmes, leur Histoire.

I. *Silence de l'Evangile & du Thalmud sur les Esséniens.* II. *Fautes de ceux qui en ont parlé.* III. *Réfutation de Saint Epiphane.* IV. *Origines différentes du Nom d'Esséniens.* V. *Kasidéens dans l'Histoire des Machabées.* VI. *Dans Saint Paul.* VII. *Scaliger réfuté.* VIII. *Véritable Origine des Esséniens.* IX. *Leur Eloignement de la Mer.* X. *Dépendance du Destin.* XI. *Explication de ce Sentiment.* XII. *Contradiction de ce Systême.* XIII. *S'ils ne sacrifioient pas. Joseph corrigé.* XIV. *Nouvelles Preuves de ce Fait.* XV. *Ils gardoient les Noms des Anges.* XVI. *Noms de sept Anges connus à Palerme & à Rome.* XVII. *S'ils adoroient le Soleil.* XVIII. *Conjectures de Croius sur cette Adoration & sur les Sampséens.* XIX. *Leur Respect pour Moïse & les Docteurs.* XX. *Sentimens ridicules sur les Ames.* XXI. *Leurs Economes.* XXII. *Leur Tempérance.* XXIII. *Leur Célibat.* XXIV. *Leur Charité.* XXV. *Le Noviciat*

viciat & la Profession. XXVI. *Faveur d'Hérode. Persécution des Romains.* XXVII. *Changement arrivé à la Secte. Sa Durée.* XXVIII. *Seconde Branche des Esséniens.* XXIX. *Troisieme Branche de Contemplatifs.* XXX. *On en a fait des Chrétiens & des Moines.*

I. LEs Esséniens, qui devroient être si connus par leurs Austéritez, & par la Sainteté exemplaire dont ils faisoient Profession, ne le sont presque point. Serrarius soutenoit qu'ils étoient connus chez les Juifs depuis la Sortie d'Egypte, parce qu'il a supposé que c'étoient les Cinéens, descendus de Jéthro, lesquels suivirent Moïse; & de ces Gens-là sortirent les Réchabites. Mais, il est évident qu'il se trompoit; car, les Esséniens & les Réchabites étoient deux Ordres différens de Dévots, & les prémiers ne paroissent point dans toute l'Histoire de l'Ancien Testament, comme les Réchabites. Gale, Sçavant Anglois, leur donne la même Antiquité: mais, de plus, il en fait les Peres & les Prédécesseurs de Pythagore & de ses Disciples *. On n'en trouve aucune Trace dans l'Histoire des Machabées, sous les-

* *Court of the Gentiles*, *pag.* 2, *Liv.* 2, *Cap.* 6, *pag.* 147.

lesquels ils doivent être nez. L'Evangile n'en parle jamais, parce qu'ils ne sortirent point de leur Retraite, pour aller disputer avec Jésus-Christ. D'ailleurs, ils ne vouloient point se confondre avec les Phariſiens, ni avec le reste des Juifs, parce qu'ils se croioient plus saints qu'eux. Enfin, ils étoient peu nombreux dans la Judée; & c'étoit principalement en Egypte, qu'ils avoient leur Retraite, & où Philon les avoit vus.

Les Thalmudistes * n'en parlent pas plus que les Ecrivains Sacrez; & le *seul Juif* qui en fait Mention les a si peu connus, qu'il en fait autant de Nazaréens, & à même tems il leur donne pour Chef & pour Pere *Judas Galiléen*; ce qui montre une Ignorance grossiere. On trouve souvent dans le Thalmud le Nom de Baithos, & les Bathuséens, ses Disciples, que quelques Critiques confondent avec les Esséniens; mais, on n'en est pas beaucoup plus avancé; car, ce Baithos paroit un Homme imaginaire. La *grande Chronique des Juifs*, qui l'indique, n'a pas l'Antiquité qu'on lui donne; & Maïmonides, qui a fait un Abrégé de ses Avantures, n'a pas

* *R. Abraham Zachut in Libr. Juchazin, apud Scultet. Exercit. Evangel. L. I, Cap.* 28; *Critic. tom.* VI, *pag.* 1898.

assez d'Autorité pour faire placer dans l'Histoire cet Hérésiarque parfaitement inconnu. On varie souvent sur son Chapitre ; car, on en fait quelquefois le Fondateur de la Secte des Sadducéens, en l'associant avec Tsadoc, & on veut qu'il soit le Pere des Esséniens ; comme si ces deux Sectes si différentes pouvoient être confonduës.

Les Païens, qui ont parlé des Esséniens, s'y sont trompez aussi ; car, Pline * & Solin, qui l'a copié, admirent qu'une Nation, dans laquelle on condamne la Génération des Enfans, eut subsisté jusqu'à eux depuis plusieurs milliers de Siecles. Il y a là plusieurs Fautes ; car, ce n'étoit pas une Nation ; mais, une Secte, laquelle ne remontoit pas jusqu'à *plusieurs milliers de Siecles* : au contraire, elle étoit nouvelle.

II. Les Chrétiens, éblouïs par les Mortifications de ces Sectaires, ont tâché de les enlever aux Juifs, & d'en faire des Ermites, ou les prémiers Moines de l'Evangile. Eusebe leur a donné le Christianisme, qu'ils n'avoient pas. On l'a suivi dans une Faute qui étoit honorable à la Religion Chrétienne. Ce n'est pas la seule qu'on

* *Plin. Lib. V, Cap. XVII ; Solin. Cap. XXXV, pag. 47. Edit. Salmur.*

qu'on a faite ; car, Suidas * assure qu'ils étoient les Peres des *Réchabites*. On a voulu corriger la Faute, en changeant le Texte, & en lisant qu'ils en étoient les *Descendans* ; mais, de quelque Maniere qu'on lise, l'Auteur se trompe toujours également. Les Réchabites, qui périrent promptement, n'enfantérent point une Secte nouvelle sous le Nom d'Esséniens. Cependant, il faut avouër, que la seconde Faute est moins grande que la prémiere, & qu'elle est plus commune ; car, Nilus † soutient qu'ils vivoient tous sous de Tentes sans boire jamais de Vin. Quelques Critiques modernes suivent encore ce Sentiment. Saint Epiphane les met entre les Hérétiques Samaritains : il les appelle Jesséens. Il s'imagine qu'ils avoient emprunté ce Nom de Jessé, Pere de David, ou de Jésus, dont il leur attribuë les Dogmes. Il explique le Nom de Jésus, & trouve que dans la Langue Hébraïque il signifie un *Médecin* ; ce qui convient admirablement aux Jesséens, qui se vantoient d'être les Médecins des Ames. Il en fait une Secte différente de celle des Osséniens, à laquelle il donne son Rang particulier entre les Hérétiques. Enfin, il assure que Philon a fait un

* *Suid.* προγονοι, *lege* ἀπόγονοι.

† *Nilus*; *Ascet. Cap. III.*

un Livre sur les *Jesséens*. Que de choses, dont il n'y en a pas une seule qui soit fondée!

III. Nous avons déjà remarqué, qu'on place mal à-propos les Esséniens entre les Samaritains, avec lesquels ils n'avoient aucune Espece de Communion; & on les distingue sans raison des Osséniens, qui ne faisoient qu'un seul & même Corps avec eux. St. Epiphane dit, à la vérité, que sous l'Empire de Trajan parut un nommé Elxai, qui introduisit quelques Dogmes dans la Secte des Esséniens, & leur donna un nouveau Livre plein de ses Prophéties, & qu'il avoit un Frere, nommé Jéxæus, autre Imposteur, qui les engagea d'adorer les Astres. Mais, quand tous ces Faits seroient constans, on ne peut pas en conclure qu'il y eut un Schisme dans la Secte, & que les Osséniens, inconnus par tout ailleurs, aient fait une Societé différente des Esséniens; car, nous verrons dans la suite que les Esséniens avoient adopté dès le commencement plusieurs Superstitions des Egyptiens, au milieu desquels ils s'étoient fait une Retraite. Sur tout, on ne comprend pas comment Saint Epiphane les appelle Jesséens, ni pourquoi il les fait descendre de Jessé, Pere de David, avec lequel ils n'avoient

aucune

aucune Relation. Nilus leur donne aussi le Nom de Jesséens : mais, cela justifie d'autant moins Epiphane, qu'il donne à ce Nom une Etymologie toute différente ; car, il soutient qu'il signifie *Savant* ; comme si les Esséniens, attachés à la Mortification, s'étoient jamais piqués de savoir beaucoup. Petit * a suivi St. Epiphane, & leur donne une certaine Relation avec David, qui les obligea de prendre le Nom de son Pere, Jésus, ou Jessé ; mais, c'est une Vision pure, par laquelle on dément les Ecrivains Sacrez, qui nous assurent que le Nom de Jésus ne signifie pas *Médecin* ; mais, *Sauveur* : & l'Application, qu'on fait du Nom de *Jésus* aux Esséniens, est souverainement malheureuse. Enfin, on ne sait d'où St. Epiphane a pris, que Philon avoit fait un Traité des Jesséens ; car, cela n'est point vrai. Il avoit seulement composé deux Livres qui regardoient cette Secte : l'un, *de la Vie Contemplative*, dans lequel il parle des Esséniens contemplatifs : l'autre porte pour Titre, que *tout Homme de Bien est libre :* car, c'est ainsi qu'il faut traduire, & non pas comme a fait Mr. Thiers, qui a suivi trop éxactement le Latin, que *tout Livre est bon :* il explique les Rites des

* *Petiti Varia Lectiones, Cap. XXVIII, pag.* 2600.

Thérapeutes dans ce prémier Ouvrage. Il les connoissoit mieux que personne ; puis qu'ils demeuroient en Egypte : & c'est celui que nous suivrons préférablement aux autres.

IV. Les Modernes ont imaginé jusqu'à douze Origines du Nom d'Esséniens. Il en couta cher à Serarius *, pour avoir dit que ce Terme signifioit *les Séparez*, parce qu'ils aimoient la Retraite, & qu'ils se séparoient du reste de la Nation. Scaliger & Drusius l'obligérent souvent à lâcher pied, & il ne se sauva qu'en faisant à son tour des Courses & des Diversions sur eux. Le grand † Saumaise, trop attaché aux Regles de la Grammaire, a voulu, malgré le Silence de tous les Géographes & de tous les Historiens, qu'il y eut dans la Judée un Ville Essa, d'où les Esséniens avoient emprunté leur Nom, parce qu'ils y demeuroient. Fuller ‡ a cru que les Esséniens étoient les mêmes que les Bathuséens, parce que ce Nom signifie *Maisons de Guéris*, & que ce Nom convient à des Gens qui se distinguent par le Titre de Thérapeutes, c'est-à-dire, de Médecins, ou de Personnes gué-

* *Serar. Triher. Liv. III, Cap. II, pag.* 116.
† *Salmas. in Solin. Cap. XXXV, pag.* 432.
‡ *Fuller. Misc. Sacr. Lib. II, Cap. III, Lib. IV, Cap. IV, pag.* 2276 *&* 2393.

guéries; mais, en suite, il varia, & crut qu'ils tiroient leur Nom d'un Terme qui signifie, *se cacher*. Scaliger * soutient qu'ils l'avoient emprunté de leur *Sainteté*, & qu'ils étoient les Descendans des Kasidéens, si fameux dans l'Histoire des Machabées; c'est pourquoi il est nécessaire de nous arrêter un Moment à cette derniere Opinion.

V. Scaliger † fait des Kasidéens une Confrairie de Dévots, ou bien un Ordre de *Chevaliers du Temple* de Jérusalem, parce qu'ils s'étoient associés principalement pour entretenir ce Bâtiment, & pour orner ses Portiques; &, dans l'Histoire des Machabées, Judas est appellé le Chef des Kasidéens. Ils ne se contentoient pas de paier le Tribut ordinaire destiné à la Réparation de ce grand Edifice; mais, ils s'en imposoient volontairement d'autres. Ils *juroient par le Temple*, & *par le Don qui étoit sur l'Autel*; & c'est ce Serment qui aiant passé d'eux aux Pharisiens, leur attira la Censure de Jésus-Christ. Enfin, ils offroient tous les jours, excepté l'onzieme du Mois de Tisri, un Agneau, & ce Sacrifice

* *Scalig. de Emend. Tempor. Philo, quòd omnis Probus*, pag. 678; *Oecul. Chrysost. in Acta, Hom. XLVI*, pag. 404.

† *Scalig. Elench. Trihær. Cap. XXII*, pag. 401.

crifice, étoit appellé l'Oblation des Kasidéens pour le Péché. De ces Kasidéens sortirent les Pharisiens, qui ont produit les Esséniens. Si vous demandez, où se trouve cette Secte des Kasidéens; on en tirera les Preuves des Machabées, de l'Evangile, & de Joseph. Mathatias, dans l'Histoire des Machabées *, assembla *une grande Compagnie de Saints, les plus puissans d'Israël, tout ceux qui avoient la Volonté d'observer la Loi.* Ces Saints étoient les Kasidéens, dont on voit là le Nom, la Puissance & le Zéle; puis qu'ils *avoient la Volonté d'observer la Loi.* Les Critiques ont cru qu'il falloit corriger ce Passage, & remettre le Nom des Juifs à la place de celui des *Kasidéens.* En effet, le Sens le demande; car, Mathatias assembla les Juifs, qui étoient *puissans*, & les Manuscrits confirment cette Conjecture. Mais, au defaut de ce Passage, on en substituë un autre, où l'Historien représente les Scribes, qui demandent justice à Alcimus, & les † *Kasidéens, les plus puissans entre les Enfans d'Israël, qui lui demandent la Paix.* On voit là deux Partis: l'un, de Scribes attachés à la Rigueur de la Loi, qui veulent avoir

* 1 *Mach. Chap. II, Vers.* 42; 2 *Mach. Chap. XIV, Vers.* 7.
† 1 *Mach. Chap. VII, Vers.* 13.

avoir une Juftice éxacte, & les autres, plus charitables, qui, jugeant favorablement de leurs Ennemis, font contens, pourvu qu'on leur accorde la Paix. Ces derniers font appellez *Kafidéens*, & font toujours repréfentez comme les *plus puiffans d'Ifraël*. Il falloit donc qu'il y eut alors une Secte nombreufe & puiffante chez les Juifs. En vain oppoferoit-on que les Juifs difent eux-mêmes, qu'il n'y a point eu de Secte dans la Nation avant Siméon le Jufte ; car, ces Calculs font trompeurs ; & les Chrétiens difent bien que leur Eglife demeura Vierge près de deux cens Ans, quoi qu'elle eut été deshonorée par des Héréfies, longtems avant le tems qu'on marque. D'ailleurs, Scaliger ne fait pas des Kafidéens une Secte ; mais, une fimple *Confrairie*, qui fe diftinguoit uniquement par fa Dévotion pour le Temple.

VI. Saint Paul * dit, *qu'il arrive à peine que quelqu'un meure pour un* Jufte; *qu'il pourroit arriver plutot qu'on mourroit pour fon* Bienfaiteur; *mais, que Jéfus-Chrift eft mort pour les* Méchans. On † trouve dans ces trois Termes de Saint Paul trois Ordres connus chez les Juifs, aufquels on croit que l'Apôtre a fait Allufion. Le *Méchant* étoit

* *Rom. Chap. V, Verf. 6, 7.*
† *Goodwin, Mofes and Aaron, Lib. I, Cap. 9.*

étoit celui, qui, s'appropriant avec Violence le Bien d'autrui, s'écrioit, *Ce qui est à toi, m'appartient*. Le *Juste* se piquoit d'une Observation rigoureuse de la Loi, & disoit, *Ce qui est à moi, est à moi, & ce qui est à toi, t'appartient*, Enfin, le *Kasidim*, ou le Saint, dont la Charité étoit grande, ne reservoit rien pour lui, & crioit, *Ce qui est à moi, est à toi, & ce qui est à toi, t'appartient*. Mais, quand toutes ces Distinctions de Personnes seroient aussi anciennes dans la Synagogue qu'on le dit, il ne s'ensuivroit pas que ce fussent autant de Sectes & de Sociétez différentes ; &, sur tout, il y a un grand Défaut dans l'Application qu'on fait des Paroles de Saint Paul, dans le Texte duquel il faut mettre le Titre de Kasidim qui n'y est pas, à la place de celui de *Bienfaiteur*.

VII. Enfin, Joseph rapporte qu'Alcimus, qui avoit usurpé la Souveraine Sacrificature, étant Ennemi de Judas, se retira auprès de Démétrius, & fit tuër *soixante Personnes de cette Secte*. Le Peuple en fut ému, & s'imagina que David avoit prédit ce Massacre, lors qu'il se plaint à Dieu de ce qu'ils ont épandu le Sang *de ses Bienaimez, comme de l'Eau, autour de Jérusalem*. Le Terme de Kasidim se trouvant dans l'Original, pour exprimer celui de

Bien-

Bien-aimez, on n'a pas manqué d'en conclure que c'étoient des Kasidéens, qui avoient été égorgés par ordre de Démétrius.

Joseph dit encore qu'Alcimus fut puni d'une Mort éxemplaire, parce qu'il vouloit abbatre la Muraille du *Lieu Saint*, *qui avoit été bâtie par les Saints Prophêtes*. Scaliger croit que quelqu'un a fait couler là mal à-propos le Terme de *Prophêtes*, que Joseph n'a parlé *que des Saints*, & qu'il a entendu par ces *Saints* les Kasidéens, qui, zélez pour la Réparation du Temple, avoient bâti la Muraille qu'Alcimus vouloit abbatre. Enfin, il appuie sa Conjecture sur l'Autorité d'Eusebe, lequel rapportant cet Evénement, s'est contenté de dire qu'Alcimus avoit voulu démolir la Muraille du Parvis des *Saints*.

Scaliger s'étoit acquis une assez grande Autorité dans la République des Lettres, par les Services qu'il lui avoit rendus, pour faire passer ses Conjectures à l'Ombre de son Nom. Cependant, il faut avouër que celles-ci sont fort hardies. 1, Joseph ne dit point qu'Alcimus fit mourir soixante Personnes de *la Secte* des Kasidim. Il ne parle pas seulement d'eux en cet Endroit. C'étoient quelques Personnes du Peuple qui s'étoient venuës rendre à Bachides, Lieu-

Lieutenant de Démétrius, sous la Foi du Serment, qui fut violé, & qu'on égorgea, Ces Gens n'avoient aucune Relation avec les Kasidim, dont l'Historien Juif ne fait aucune Mention. Lors qu'il dit que ceux de la même Secte, ou du même *Parti*, ne voulurent point se confier à *Bachides*, après ce Massacre, il entend les Juifs qui faisoient un Parti opposé à celui de *Judas Machabée*, & n'indique pas une Secte de Religion. On prit ceux qui avoient été tuez, pour autant de Martyrs, & on leur appliqua les Paroles de David, sans prétendre faire une Secte de ces Gens-là. 2, Il ne faut point corriger Joseph, *ni* retrancher le Terme de *Prophètes*, ausquels il attribuë l'Elévation de la Muraille du Lieu Saint; car, il fait évidemment Allusion aux Paroles d'Esdras, qui assure que Zorobabel & Jéhoschuah rebâtissoient la Maison de Dieu, *avec les Prophètes qui les aidoient*. Voilà les Saints Prophètes, qui avoient bâti la Muraille, qu'Alcimus vouloit abatre. Eusebe * ne favorise point la Correction de Scaliger; car, il dit simplement qu'on voulut abatre *la Muraille du Lieu Saint*. Enfin, il faudroit prouver que les Kasidéens avoient bâti cette Muraille; &

* *Euseb.* τούτου καθαιροῦντι τὸ τεῖχος τοῦ ἁγίου. *Edit. vet. Scalig. pag.* 383.

& où le trouvera-t-on ? Joseph n'en parle point, & n'indique en aucun Lieu cette Secte qu'on veut trouver, malgré lui, dans ses Ecrits. Ce n'est aussi que par Machines, qu'on l'a tiré de l'Histoire des Machabées.

VIII. Il n'est point nécessaire de faire remonter si haut l'Origine des Esséniens, ni de les faire descendre des Kasidéens imaginaires, ni enfin, de les faire passer par le Canal des Pharisiens, avant que de prendre une nouvelle Forme. Drusius dit que ce furent ceux que Hircan persécuta, qui se retirérent dans les Déserts, & qui s'accoutumérent par Nécessité à un Genre de Vie très dure, dans lequel ils persévérérent volontairement; & cette Conjecture est la plus apparente de toutes celles qu'on produit: mais, il faut avouër qu'on ne connoit pas l'Origine de ces Sectaires. Ils paroissoient dans l'Histoire de Joseph sous Antigonus; car, ce fut alors qu'on vit ce Prophête Essénien, nommé Judas, lequel avoit prédit qu'Antigonus seroit tué un tel jour dans la Tour de Straton. Le jour arriva, & le Prince étoit alors si éloigné de cette Tour, que le Prophête eut Peur d'avoir la Honte d'être convaincu de Fausseté. *Il faut*, s'écrioit-il dans son Desespoir, *que je meure; puis que ma Prédiction est fausse*,

se. Il fut heureux; car, il évita la Mort & la Honte. Antigonus fut tué, le même jour, dans un Lieu qu'on appelloit la Tour de Straton, différent de l'autre Lieu que Judas avoit en vue, parce qu'il ne connoissoit pas celui-ci. Les Esséniens, *qui* étoient déjà en Reputation par leurs Prédictions, étoient plus anciens, & peut-être commencérent ils à paroître avec les Pharisiens, & après les Sadducéens, en se distinguant des uns & des autres par des Austéritez très dures : leurs Dogmes étoient aussi différens.

IX. Les Esséniens se divisoient en plusieurs Sociétez différentes, & leur *prémiere* Branche étoit composée de quatre à cinq mille Personnes, qui se répandoient dans les Villes & à la Campagne. Elles n'avoient point de Domicile fixe; elles préféroient la Campagne à la Ville, parce qu'elle est plus propre à la Méditation, & qu'ils évitoient autant qu'il étoit possible le Commerce des Hommes corrompus ; car, ils croioient que l'Impureté des Mœurs se communique aussi aisément qu'une mauvaise Influence de l'Air. Pline * dit, que les Esséniens *s'éloignoient des Rivages*. Les Interprêtes †, qui n'ont pas compris cela, ont

* *Plin. Hist. Lib. V, Cap.* 17, *pag.* 102.
† *Dalechamp. Not. marg.*

ont corrigé le Texte, & lui ont fait dire précisément le contraire de ce qu'il a pensé, en substituant ces Paroles à celles de Pline, *Ils demeuroient sur le Rivage de la Mer*. Saumaise a cru que les Esséniens, qui craignoient les Fraudes presque inévitables dans le Commerce, *s'éloignoient* des Villes situées du côté de la Mer, où le Négoce fait l'Occupation la plus ordinaire des Habitans, & rend les Péchés plus communs. Mais, ce n'est pas la Pensée de Pline; & la Conjecture du Pere Hardouïn est beaucoup plus juste : car, il soutient que par le *Rivage*, dont les Esséniens s'éloignoient, il ne faut pas entendre celui de la Mer; mais, les Bords du Lac Asphaltite, dont les Esséniens *s'éloignoient*. Ce n'est pas qu'ils eussent Peur des Fraudes qui se glissent dans le Commerce ; car, il ne s'en fait aucun sur la Mer Morte : mais, il en sort des Exhalaisons puantes, qui rendent l'Air des Lieux voisins très mal sain. Les Esséniens s'éloignoient d'un Lieu si desagréable, afin d'en éviter la Puanteur & la Contagion. La seconde Remarque du Pere Hardouïn est encore très juste: car, il ne veut point qu'on corrige le Texte de Pline, qui dit que les Esséniens étoient une Nation, *Socia Palmarum*, qui vivoit dans la Société des Palmiers: car, cette Expression est

forte

forte & vive; au lieu que Petit & Saumaise y ont cherché des Sens éloignés, en soutenant qu'il falloit lire que cette *Nation* mangeoit, ou se rassasioit, de Dattes. Il faut seulement remarquer avec l'Illustre Mr. Cuper, que le P. Hardouïn * confond ces Esséniens Laboureurs & actifs avec les Esséniens purement contemplatifs. Ils avoient un Quartier à Jérusalem; car, Joseph parle de *la Porte des Esséniens*: mais, ils ne vouloient point entrer dans le Temple, & contens d'y envoier leurs Oblations, ils n'y offroient jamais de Sacrifice, parce qu'il vaut mieux mortifier son Cœur que d'immoler des Victimes. Comme ils croioient leur Religion plus pure que celle des autres Hommes, ils ne vouloient aucune espece de Mélange avec eux. C'est ainsi que la Fierté suit ordinairement les Dévotions particulieres. Elles inspirent un Orgueil secret qui nous enfle, & nous éleve au dessus de nos Prochains; on s'en sépare: & à même tems qu'on viole deux des plus importans Devoirs de la Piété, & qu'on foule aux Pieds l'Humilité & la Charité, on ne laisse pas de se croire plus religieux que le reste des Hommes. Ce n'étoit pas la seule

le

* Harduin. in Plin. Lib. V, Not. pag. 570 & 638. Salmas. legit, *Esu Palmarum*; Petit, *Satias Palmarum*. Mr. Cuper, Lettre MS.

le Contradiction où tomboient les Esséniens ; nous allons en voir une autre aussi capitale.

X. Ils avoient un profond Respect pour Dieu, auquel ils donnoient un Pouvoir absolu sur les Evénemens, & soutenoient que rien ne se fait que par ses Décrets. Joseph dit qu'ils donnoient *tout au Destin*; mais, on a voulu depuis les en justifier, en soutenant * qu'ils entendoient par là la Providence, qui conduit toutes les Créatures conformément à leurs Qualitez, & qui n'impose aucune Nécessité à l'Homme, & ne donne pas même Atteinte à sa Liberté. Il semble que l'Auteur des Constitutions Apostoliques les décharge aussi de cette Erreur ; puis qu'il les distingue également des Pharisiens, qui dépendoient du Destin ; & des Masbothéens, qui nioient la Providence. Il assure de plus que les Esséniens suivoient les Rites de leurs Peres, ausquels ce Destin, qui impose une Nécessité aux Actions des Hommes, étoit inconnu.

XI. Il est difficile de décider ce que les Esséniens entendoient par le *Destin*; & si des Gens, qui avoient un si profond Respect pour le Soleil, ne dépendoient point de l'Influence des Astres. J'aime mieux croire qu'ils entendoient par là la *Provi-*

* *Serrar. Tribar. Lib. III, Cap. IV, pag.* 123.

dance, comme faisoit un grand Nombre de Philosophes; mais, à même tems, il est évident, qu'ils donnoient à la Providence des Décrets, qui rendoient les Evénemens nécessaires, & ne laissoient à l'Homme aucun reste de Liberté. Joseph, les *opposant* aux Pharisiens, qui donnoient une Partie des Actions au Destin, & l'autre à la Volonté de l'Homme, fait connoître qu'ils étendoient à toutes les Actions l'Influence du Destin, & la Nécessité qu'il impose. La Science moienne n'étoit pas encore imaginée; ainsi, les Esséniens ne pouvoient pas bâtir sur ce Principe. L'Auteur * des Constitutions Apostoliques n'est pas un Témoin qu'on puisse opposer à Joseph, sur cette Matiere; car, il n'a pas connu les Hérétiques Juifs, comme cela paroit par le grand Nombre de Fautes qui lui sont échappées dans un Chapitre très court. Mais, de plus, il ne dit pas ce qu'on lui fait dire; car, il représente les Esséniens *comme des Gens séparez de toutes les autres Sectes, & fort attachés aux Rites de leurs Peres.* 1, Il ne s'agit point là du Destin; mais, du Schisme que les Esséniens faisoient avec le reste des Hommes, parce qu'ils se croioient plus saints qu'eux. 2, Cet Attachement aux *Rites des Peres*, regarde les Austéritez

* *Constit. Apost. Lib. VI, Cap. VI, pag.* 377.

téritez & les Cérémonies qu'ils observoient scrupuleusement; & on cherche là inutilement leurs Dogmes, & leur Opinion sur la Providence, dont il n'est point parlé.

XII. Il est étonnant que des Gens, qui se piquoient d'une Dévotion outrée, & d'obtenir le Ciel par des Austéritez volontaires, ôtassent à l'Homme toute sa Liberté, & qu'ils fissent dépendre tout uniquement du Destin, ou de la Providence. C'est un Préjugé très général, que si l'Homme n'est pas libre, la Religion périt; les Actions cessent d'être bonnes & mauvaises; il n'y a plus de Peine, ni de Récompense; & on a raison de soutenir, qu'il n'y a plus d'Equité dans le Jugement de Dieu; car, c'est ainsi qu'Origene & Eusebe ont parlé, en disputant contre le Destin des Philosophes. Cependant, on voit ici les Essséniens, qui se chargent de Dévotions que Dieu ne leur a point imposées; qui croient emporter le Ciel par ces Dévotions volontaires; & qui ne laissent pas de dépendre *du Destin*, & le recevoir à la maniere des Stoïciens, dont ils avoient emprunté la dure Morale.

Mais, c'est la Coutume de plusieurs Théologiens. Ils sentent souvent les Contradictions qui sont dans leur Systéme, sans ôser s'en débarrasser: entêtez d'un Senti-

ment qui leur paroit véritable, ils nient les Conséquences qui en sortent, ou les laissent tirer aux autres, sans que leur Foi soit ébranlée. Les Esséniens ne sont pas seuls de ce Caractere; il y a eu des Chrétiens entre les anciens Peres, aussi bien que chez les Hérétiques, qui ont admis le Destin. D'ailleurs, c'est assez le Caractere des Dévots contemplatifs, de vouloir vivre dans une parfaite Dépendance de la Divinité & de ses Ordres. Ils se soumettent à tout; ils attendent tout de lui. On en voit aujourd'hui, qui disent qu'ils consentiroient à être damnez, si Dieu le vouloit. L'Orgueil ne laisse pas de se cacher dans le fond du Cœur, malgré cette Humilité apparente. On donne tout à Dieu, quand on raisonne & qu'on parle aux autres; on donne tout à son Cœur & à ses propres Forces, lors qu'on examine & qu'on pese ses Actions: sans cela, on ne pourroit pas se regarder avec Complaisance & avec Admiration, ni s'élever au dessus du reste des Hommes. Laissons aux Esséniens leurs Illusions, puis qu'on en connoit de semblables, & remarquons seulement qu'elles ne sont pas nouvelles.

XIII. Quoi qu'ils honorassent Dieu, ils ne lui offroient point de Sacrifice: du moins, ils ne le faisoient point dans le

Tem-

Temple, où ils craignoient de se profaner par le Commerce des Personnes qui y entroient, & qui n'avoient pas la même Dévotion qu'eux. La derniere de ces choses est constante; mais, la prémiere est fondée sur la Conjecture d'un * Critique, qu'il faut rapporter, afin qu'on l'éxamine. Il croit qu'Hérode fit faire une Version Grecque des Pseaumes & des Prophêtes, qui avoit manqué jusques-là; & que pour cet Effet il jetta les yeux sur les Esséniens, qu'il honoroit particuliérement, parce que l'un d'eux lui avoit prédit qu'il seroit Roi. Ces Interprêtes ne manquérent pas de faire couler leurs Sentimens en divers Endroits. Lors que David dit à Dieu, *Tu n'as point voulu de Sacrifice; mais, tu m'as percé les Oreilles*, ils ont profité de ce Passage, pour autoriser trois de leurs Dogmes, ou de leurs Rites. Ils ont fait parler le Prophête d'une Maniere *absoluë*, comme si Dieu avoit entiérement rejetté les Sacrifices, parce qu'ils ne vouloient pas en offrir. Philon leur rend ce Témoignage, *Qu'ils n'immoloient jamais de Bêtes; mais, qu'ils préparoient, & qu'ils offroient leur Ame à Dieu*. Joseph dit précisement le contraire; car, il assure qu'ils n'offroient pas de Victimes *dans le Temple*, de peur de s'y profaner;

 mais,

* *Petiti Variæ Lect. Lib. IV, Cap. IX.*

mais, qu'ils le faisoient chez eux. Mais, on corrige le Texte de cet Historien, dans lequel on a mis des (a) *Sacrifices*, au lieu des *Purifications*. Ce sont ces mêmes Esséniens, qui ont mis dans leur Version, *Tu m'as approprié un Corps*; parce que n'aiant ni Valets, ni Esclaves chez eux, où la Distinction des Conditions étoit ôtée, ils ne vouloient point que l'Esclavage fut autorisé par les Paroles de David, *Tu m'as percé les Oreilles*. Ils trouvoient un autre Avantage dans cette Version; car, par le *Corps*, que Dieu avoit substitué aux Sacrifices, ils entendoient les Colleges des Esséniens dévots, qui s'assembloient en Corps, & en faisoient un qui étoit distingué de tous les autres par ses Austéritez.

XIV. (b) J'avouë que cela me paroit trop subtil. Si on veut soutenir que les Esséniens ne sacrifioient en aucun Lieu, comme cela est très apparent; puis qu'on ne l'auroit pas souffert dans la Judée, où il n'y avoit point d'Autel qu'à Jérusalem; il n'est pas besoin de faire faire à ces Esséniens une nouvelle Version des Pseaumes par

(a) *Lisez*, *τὰς θ' ὁσίας ἐπιτελοῦσιν*, Expiationes faciunt, *au lieu de τὰς θυσίας*, Sacrificia.

(b) On a fait de Grands Retranchemens à ce Chapitre, dans l'Edition de Paris; comme l'Article XII, XIV, XVI, tout entiers.

par Ordre d'Hérode, ni de leur faire changer les Esclaves en Corps; ni enfin, de trouver là un College de Dévots, au lieu d'un Corps humain, dont ils parlent visiblement. Du moins, on pourroit faire une Conjecture plus vraisemblable, en disant qu'ils offroient à Dieu leurs Corps, au lieu d'une Victime, comme * St. Paul exhorte les Romains à le faire avec certaines Dispositions: sur tout, on ne doit pas corriger le Texte de Joseph; puis que Rufin, qui étoit ancien, avoit lu cet Historien, comme nous le lisons aujourd'hui. Zonaras a suivi la même Leçon, & il faut être hardi, pour supposer qu'une Faute est si ancienne, sans en avoir de Preuve, ni même d'autre Nécessité, que celle d'accommoder son Systême: mais, on peut faire deux choses.

Prémiérement, on peut dire que Joseph ne connoissoit pas les Esséniens aussi bien que Philon, qui les avoit sous ses Yeux en Egypte, où étoient la plupart de leurs Colleges & de leurs Retraites. Secondement; il faut s'en tenir au Témoignage de Philon, qui est précis, & qui ne pouvoit ignorer ce que faisoient de Gens dont il a donné une Description si éxacte, & qui faisoient l'Objet de son Admiration.

* *Rom. Chap. XII, Vers. 1.*

En comparant le Récit ample & circonstancié de Philon, à la maniere sêche dont Joseph a parlé de cette troisieme Secte des Juifs, on ne balancera pas à préférer l'un à l'autre. Si les Esséniens avoient sacrifié quelque part, ils l'auroient plutot *fait en* Egypte que dans la Judée, parce que *l'E*loignement de Jérusalem sembloit les y autoriser; ou, du moins, diminuer leur Crime. Cependant, ils ne sacrifioient pas.

XV. On accuse encore les Esséniens, à qui on fait traduire le Livre de Job en Grec, aussi bien que les Pseaumes & les Prophêtes, d'avoir changé ces Paroles d'Eliphas, *Vers lequel des Saints te tournerois-tu?* & d'avoir substitué les Anges aux Saints, pour autoriser la Coutume qu'ils observoient, de faire jurer aux Néophites qu'ils *garderoient les Noms des Anges*. Il est vrai qu'on prêtoit ce Serment en entrant dans la Secte dès Esséniens; mais, étoit-il besoin de changer le Texte de Job, pour autoriser cette Coutume? Personne n'ignore * que les Juifs, qui donnoient dès ce tems-là des Anges pour gardes à tous les Particuliers, ont imaginé des Noms pour les Anges, & que dans la suite des tems, ils les ont fort multipliés. Les Esséniens se trouvoient autorisez dans ce Rite par les Livres

* *V. Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. I. pag.* 230.

Livres Apocryphes de Tobie, d'où les Chrétiens ont emprunté leur Ange Raphaël; & du IV d'Esdras *, d'où Saint Ambroise avoit aussi tiré son *Uriël*. Les Esséniens donnoient peut-être quelques Noms particuliers aux Anges; comme c'est le Caractere des Contemplatifs, qui voient de la Terre ce qui se fait dans le Ciel; & ils ne vouloient pas qu'on les changeât, parce qu'ils croioient avoir mieux rencontré que les autres.

XVI. On se mocque aujourd'hui des Esséniens & des Juifs, qui croioient avoir deviné si surement les Noms des Anges; mais, ne tombe-t-on pas souvent dans le même Défaut? St. Ambroise n'avoit-il pas autant de Raison de tirer Uriël du faux Esdras, que les Catholiques Romains en ont d'invoquer Raphaël, parce que Tobie, plus Romanesque que l'autre, en parle? Faut-il remuër la grosse Machine de l'Autorité de l'Eglise, pour justifier ce Pere? & ne se sauve-t-il qu'à la faveur de la Négligence des Conciles, qui ont attendu jusqu'à celui de Trente à prononcer qu'Esdras étoit Apocryphe? Les Anges Raguël, Tubuël, Adimis, qu'Aldebert invoquoit, n'étoient-ils pas aussi bons que d'autres, à qui on a

* *IV Esdr. Chap. IV, Vers. 1.*

fait le même Honneur ? On * voit dans une Eglise de Palerme les Noms de sept Anges, avec leurs Epithêtes; Michel, le Vainqueur; Gabriël, le Messager; Raphaël, le Médecin; Uriël, le Brave Camarade; Jéhudiël, le Rémunérateur; Barachiël, *qui donne Secours*; Scéaltiël, l'Orateur. On trouve ces mêmes Anges dans l'Eglise de Sainte Marie des Anges, dont le Pape Pie IV a fait la Consécration: on les voit sur le grand Autel autour de la Vierge, & chacun y a son Eloge sans être nommé: Michel dit, *Je suis prêt à recevoir les Ames*. Raphaël le Médecin dit, *Je suis avec les Voiageurs, & je gueris les Malades*. Jéhudiël le Rémunérateur crie, *Je donne la Récompense à ceux qui servent Dieu*. Gabriël saluë la Vierge, *le Saint Esprit surviendra en toi*. Uriël, plein de Feu, exhorte les Hommes à allumer leur Charité, *Flammescat Igne Charitas*. On dit à Barachiël, chargé d'assister les Misérables, *Ne nous abandonnez pas, vous qui secourez les autres*. Enfin, Scéaltiël, sous les Pieds de la Vierge, l'assure, *qu'il la prie avec Humilité*. On a beau dire, les Figures des Anges ne doivent point être placées dans les Temples avec des Eloges, qui distinguent le Pouvoir & l'Administration de ces Esprits, si

* *V. Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. I, pag.* 232.

si on ne veut que le Peuple profite des Médiateurs qu'on lui présente ; & sur tout on ne peut rire de la Folie des Esséniens & des Juifs, qui donnent des Noms aux Anges, lors qu'on fait la même chose dans les Temples sur les Autels, sous les Yeux, & avec l'Approbation des Pontifes. Du moins, les Esséniens se contentoient de donner des Noms aux Anges, & ne les adoroient pas.

XVII. On les charge d'une Idolatrie beaucoup plus grossiere ; car, on prétend qu'ils adoroient le Soleil : ou, du moins, ils avoient beaucoup de Vénération pour lui ; car, ils l'attendoient avec Impatience ; ils le hâtoient par des Veux, & par des Oraisons qu'ils lui adressoient ; ils n'osoient parler d'aucune Affaire, jusqu'à ce qu'il eut paru ; ils craignoient de ternir son Eclat & sa Lumiere, par les Impuretez qui sortent du Corps. C'est pourquoi ils avoient Soin de les cacher dans la Terre, & de se couvrir scrupuleusement, de Peur qu'il n'en sortît quelque Exhalaison, qui ternît *la Lumiere de Dieu*. Ce sont ces Paroles de Joseph, qui ont fait croire que les Esséniens adoroient le Soleil. Porphyre a confirmé cette Pensée ; car, il dit que ces Sectaires craignoient, de *ternir la Lumiere des Dieux* ; & comme les Fautes grossissent in-

ſenſiblement, l'Interprête de Prophyre lui fait dire, que les Efſéniens craignoient d'outrager *les Dieux par leurs Chemiſes*; ce qui n'a point de Sens. Il s'agit là ſeulement des Raions de la Divinité, qu'on craignoit de ſouiller par *les Excrémens*. Ceux qui ne peuvent ſouffrir qu'on faſſe l'Outrage à des Gens, dont on a tiré un grand Eſſein de Chrétiens, de comparer leur Culte avec celui du Paganiſme, preſſent fort ce que dit Joſeph * qu'ils *adoroient Dieu*, & ils ont raiſon; car, il faut avouër que les Eſſéniens, comme le reſte des Juifs, ne reconnoiſſoient qu'un ſeul Dieu. Porphyre (*a*) a ſuivi le Préjugé de ſa Religion préférablement à la Vérité, lors qu'il a ſubſtitué ces *Dieux* au ſeul Dieu, dont parle Joſeph. Un Critique ingénieux, jaloux de l'Honneur des Sectaires, les garentit abſolument de l'Idolatrie, en ſoutenant que leurs (*b*) Prieres s'adreſſoient à Dieu, & non au Soleil. Joſeph dit, qu'ils prioient le Soleil; mais, en retranchant ſeulement une

* *Serar. Trihar. & Minerval.*

(*a*) Porphyre lit, Θεοὺς, au lieu de τοῦ Θεοῦ. L'Interprête a lu dans Porphyre, ταῖς αὐταις, au lieu de ταῖς αὐγαῖς, & a rapporté cela aux Chemiſes, *Interula*, dont on avoit parlé. *Joſeph. de Bello Jud. Lib. II, pag.* 785.

(*b*) Αὐτὸν, liſez, αὐτὸ; ſavoir, Θεῖον. *Petit. Variæ Lect. Cap. XXI.*

une Lettre, on peut rapporter ce Terme à Dieu; auquel ils demandoient qu'à même tems qu'il faisoit lever son Soleil sur la Terre, il répandît la Lumiere céleste dans leur Ame. D'ailleurs, ils ne craignoient pas de salir les Raions du Soleil, comme on l'a lu jusqu'à présent dans Joseph; mais, les *Sales* (a) *de Dieu*; car, la Terre est le *Domicile* & le Palais de Dieu, qu'ils ne vouloient pas souiller de leur Ordure. Mais, il y a trop de Subtilité dans toutes ces Conjectures: la prémiere seroit pardonnable; mais, la seconde est violenté; & Joseph seroit le prémier qui eut appellé la Terre *les Sales de la Divinité*, au lieu que les Esséniens avoient vu les Pythagoriciens redouter, comme eux, de deshonorer les Raions de la Divinité. Enfin, on les justifie par l'Exemple de David & de Daniel, qui ont crié, *Soleil & Lune, bénissez l'Eternel.* Mais, ce ne sont là que des Apostrophes, qui prouvent seulement que la Lune & le Soleil sont les Créatures de Dieu, & ses Ministres, qui doivent le louër. On peut, si je ne me trompe, prendre un juste Milieu, en soutenant, 1, que les Esséniens n'étoient pas Idolâtres; car, les Juifs, comme Philon & Joseph, n'auroient pu les louër, s'ils avoient

 adoré

(a) Αὐγὰς; lisez, αὐλὰς Θεοῦ.

adoré le Soleil; mais, avant son Lever, ils se tournoient *vers lui*, pour faire certaines Oraisons. C'est ce que veut dire Joseph, qu'on a mal traduit. Il ne prétend pas que les Esséniens fissent leurs Prieres au Soleil; mais, ils adoroient vers le Soleil *levant*, & ils lui parloient *comme s'ils l'avoient prié de se lever*. Joseph adoucit par cette seconde Expression ce qu'il y avoit de dur, ou d'ambigu dans la prémiere; car, il laisse comprendre qu'ils ne prioient pas le Soleil, & qu'ils faisoient seulement *comme s'ils l'avoient prié*. 2, On peut conclure de là, qu'il y avoit de la Superstition dans ce Culte des Esséniens; car, ils ne se contentoient pas d'adorer Dieu, en se tournant vers l'Orient, comme les Chrétiens ont fait depuis; mais, ils parloient à cet Astre, ils *faisoient comme s'ils l'avoient prié*, ils lui demandoient sa Lumiere, ils le regardoient comme une Image éclatante & sensible de la Divinité. C'est pourquoi, ils craignoient de la souiller par leurs Excrémens; & cette seconde Superstition, clairement exprimée par Joseph, étoit empruntée des Païens; car, Hésiode assure qu'ils défendoient de se tourner du côté du Soleil, lors qu'ils faisoient de l'Eau.

XVIII. Un Savant, qui a réfuté Saumaise & Scaliger sur l'Idolatrie des Essé-

niens,

niens, remarque, 1, Que ces deux Grands Hommes n'ont pas connu la Réligion de ces Sectaires, laquelle consistoit principalement dans l'Adoration de Dieu, & dans le profond Respect qu'ils conservoient pour l'Etre Souverain. Mais, l'Adoration d'une Créature comme le Soleil, & la Substitution d'une Divinité sensible, ne s'accorde pas avec cette Vénération qu'ils avoient pour Dieu.

2. Il est vrai que Saint Epiphane les appelle *Solaires*, ou Sampséens : mais, les Hérétiques, auxquels Saint Epiphane donne ce Nom, étoient fort différens des Esséniens. Elxæus, avec Marthe, & Marthana, ses Seurs, étoient les Chefs de cette Secte, laquelle vénéroit ces deux Femmes. D'ailleurs, les Sampséens rejettoient les *Prophêtes*, dont les Esséniens lisoient les Ecrits avec beaucoup de Respect ; puis que chacun avoit soin de les porter dans sa Cellule. Enfin, les Sampséens, qui étoient les mêmes Hérétiques que les Osséniens, juroient par le Sel, la Terre, le Pain, l'Huile ; au lieu que les Esséniens ne juroient jamais, & rejettoient l'Usage si fréquent des Onctions, parce qu'ils avoient de l'Horreur pour l'Huile, & qu'ils le regardoient comme impur.

Crôïus,

3. Croïus, que je n'avois pas lu lorsque je publiai la prémiere Edition de cette Histoire, croit que ces Hérétiques démi-Chrétiens & démi-Juifs, étoient appellez Sampséens, parce qu'ils demeuroient dans une Ville d'Arabie, qu'on appelloit *Sampsa*. Il est vrai qu'elle avoit tiré son Nom du (*a*) Soleil ; mais, il n'étoit pas nécessaire que tous ceux qui demeuroient dans cette Ville, depuis sa Fondation, adorassent le Soleil, parce qu'elle avoit été batie à son Honneur.

Enfin, on répond aux Passages de Philon & de Joseph, qu'on cite pour prouver que les Esséniens adoroient *le Soleil*.

Prémiérement, que les *Prieres* de ces Solitaires s'adressoient à Dieu, qui fait lever son Soleil sur les Bons le sur les Méchans.

Secondement, qu'il ne faut pas *traduire*, comme on a fait jusqu'à présent, que les Esséniens ne tenoient aucuns Discours *prophanes* avant le Lever de cet Astre: car, les Discours prophanes étoient défendus après le Soleil levé, comme avant qu'il parut sur l'Horison. Mais, il faut entendre *les choses nécessaires* à la Vie, auxquelles on ne faisoit aucune Attention avant le

Lever

(*a*) שמשא ou שמש.

Lever-du Soleil, parce que ce Tems étoit uniquement emploié à la Priere: & j'avoue que cette Explication est très naturelle.

La troisieme ne paroit pas si juste. Les Esséniens, lorsque le Soleil paroissoit, demandoient un beau Jour & le Bonheur du Jour. Croïus (a) croit qu'il faut entendre, au lieu d'un Jour heureux, ce Jour, dans lequel l'Ame jouït de la Lumiere céleste, & se trouve remplie de Graces divines, parce que c'est là ce qui rend ses Jours heureux.

Enfin, il soutient, que lors que les Esséniens s'enveloppoient, de Peur de souiller les Raions du Soleil par l'Odeur ou la Vue des Excrémens. Il faut entendre *Dieu* lui-même, à qui l'Ecriture donne si souvent une Lumiere éclatante, & des Raions; &, pour apuier ce Commentaire, il cite le Passage du Deutéronome, où Dieu ordonne de porter les Saletez hors du Camp. Cela paroit d'autant mieux appliqué, que les Esséniens croioient que Dieu étoit toujours présent & auprès d'eux, comme les Israëlites étoient persuadez qu'il campoit à la Tête de leur Armée.

(a) Croius, Observ. in Irenæum, pag. 101, &c. Philo, de Vitâ Contemp. *εὐημερίας αἰτούμενοι τὴν ὄντως εὐημερίαν*, Felicem Dei Cursum. *Petav.*

XIX. Les Esséniens honoroient Moïse, comme le prémier Législateur; ils regardoient comme autant de Blasphémateurs ceux qui parloient mal de lui, & les condamnoient impitoiablement à la Mort.

La Vénération qu'ils avoient pour *ce Législateur* découloit jusques sur *les Vieillards*, que les Jeunes honoroient, en supportant leurs Infirmitez, & en fournissant éxactement à leurs Besoins. Ils avoient même un Respect singulier les uns pour les autres. Personne ne parloit qu'après en avoir obtenu le Consentement des Assistans. En effet, Joseph assure, que lors qu'il y avoit dix Personnes, on ne *parloit pas si un* des neuf Assistans s'y opposoit. On n'*ôsoit* cracher au milieu de l'Assemblée, ni même à la droite. Cent Personnes jugeoient ordinairement les Questions controversées, ou litigieuses; mais, ce qui avoit été résolu à la Pluralité des Voix, devenoit immuable, & ne pouvoit être révoqué. Les Disciples étoient couchés aux Pieds de leur Maître, qui leur expliquoit ce qu'*il y avoit* d'obscur dans la Loi. Il donnoit un Sens mystique à plusieurs Passages des Prophètes. On tiroit même des anciens Oracles des Prédictions pour l'avenir; & Joseph, que Porphyre * a copié, assure que l'Evéne-

* *Porphyr. apud Cyrill. contra Jul. L. V, t. 7, p. 182.*

vénement justifioit souvent les Prédictions; ce qui les faisoit recevoir avec plus de Respect.

Ils étoient fort attachés aux Livres de *leurs anciens Docteurs*. Ces Docteurs étoient les Prophêtes ; car, les Esséniens rejettoient les Traditions. Mais, il y avoit aussi des Ecrivains de la Secte, qui composoient de tems en tems quelques Livres nouveaux sur des Matieres de Dévotion & de Morale, qui étoient dévorez par les Sectateurs.

XX. Ils soutenoient l'Immortalité des Ames contre les Sadducéens. Si le Corps composé de Partie & de Matiere est corruptible, les Ames, disoient-ils, qui sont spirituelles, demeurent éternellement. Mais, à même tems, ils altéroient cette Vérité par de fausses Imaginations, prétendans qu'elles ne descendoient d'un Air fort subtil (*a*) dans les Corps, que parce qu'elles y étoient attirées par je ne sai *quel Charme naturel*. Elles n'y demeuroient que comme dans une * Prison ; &, lors que cette Prison

(*a*) Mr. Arnaud d'Andilly a mal traduit ce Passage : car, il fait dire à Joseph *que les Ames sont d'une Substance aërienne très subtile*. Le Clerc, Bibl. Choisie.

* *Joseph. de Bello Judaic. Lib. II, Cap. VII, pag.* 788.

Prison se brisoit, elles en sortoient avec Plaisir, comme d'un Esclavage très dur : elles s'envoloient avec Joie, & montoient en l'Air, d'où elles passoient au delà de la Mer, dans un Lieu chaud, où il n'y avoit ni Neige, ni Pluie, qui les incommodât. On ne sentoit dans ces Lieux, où résidoient les Ames des Saints, que l'Haleine d'un doux Zéphyre : pendant que celles des Méchans étoient transportées dans des Lieux froids, obligées d'essuier la Gêlée & de continuelles Tempêtes, qui se renouvellant toujours, faisoient un Supplice éternel. Ils avoient emprunté cette Opinion des Grecs, qui peignoient ainsi leurs *Champs Elizées*, & qui postoient les Ames des Bons au delà de la Mer. Hérode le fit graver sur le beau Monument qu'il éleva à sa Femme :

Ζεὺς μὲν ἐς ὠκεανὸν θαλερὴν ἔστειλε γυναῖκα.

Et il n'y a rien de plus connu chez les autres Poëtes. Mais, il est étonnant que des Erreurs si grossieres fussent enseignées dans la Nation Judaïque, sous les Yeux de *Jésus-Christ*, sans qu'il en ait parlé.

XXI. Je ne sai si Dieu leur a pardonné de semblables Rêveries, à la faveur de leurs Austéritez ; mais, au moins, les Hommes éblouïs par les Mortifications de ces Sectaires les ont admirez. C'est pourquoi il

il faut en donner une Idée. On n'étoit reçu dans leur Société qu'après avoir donné son Bien à ses Parens; ou, du moins, on les donnoit à la Communauté, où le Pauvre * en jouïssoit comme le plus riche. C'est pourquoi Eusebe † les a comparez aux prémiers Chrétiens, qui vendoient leurs Biens, & les portoient aux Pieds des Apôtres. Ils avoient des Economes, qui distribuoient les Alimens & les Habits, selon les Besoins d'un chacun. Ces Economes étoient ordinairement choisis entre leurs Prêtres, comme des Personnes d'une Piété distinguée dans la Secte. Il y avoit dans chaque Ville un de ces Trésoriers, qui recevoit les Etrangers, & qui avoit Soin de tout ce qui appartenoit à la Congrégation. On ne se mettoit point en Peine de porter le Nécessaire en Voiage, persuadé qu'on le trouveroit commodement dans les Maisons destinées à cet Usage.

XXII. Ils vivoient fort sobrement, ne mangeant la plupart du tems que des Herbes. On a dit qu'ils poussoient la Température si loin, qu'ils pouvoient passer une *Semaine entiere sans décharger leur Ventre*. Mais, on n'a pas pris garde que le Terme qu'on a tra-

* *Joseph. ibid. & Philo.*
† *Euseb. pag. 54.*

a traduit une (a) *Semaine*, signifie le Jour du *Sabbath*, qu'ils observoient si religieusement, qu'ils n'ôsoient pas alors satisfaire aux Nécessitez de la Nature; ou plutot, ils le prévenoient par leur Tempérance, afin de n'être pas obligés de violer *la Sainteté* du Jour. On se levoit avant le Soleil, & chacun s'emploioit au Travail jusqu'à onze Heures: alors, la Communauté s'assembloit; chacun se lavoit dans de l'Eau froide; les Onctions étoient rejettées comme criminelles, & celui qui s'en étoit servi, avoit besoin de se purifier. Ils portoient des Habits blancs, pour marquer la Pureté de leur Ame, qui *avoit été lavée*. Après la Purification, chacun entroit dans sa Cellule, dont la Porte étoit fermée à tous les Etrangers. On passoit de là dans le Réfectoire, où chacun avoit son Pain, & un Plat de Bouillie. Le Prêtre bénissoit les Alimens, au commencement & à la fin du Repas; on mangeoit autant qu'il est nécessaire pour entretenir sa Vie; on se retiroit en suite avec un *Silence* respectueux.

XXIII. Le Célibat étoit réligieusement observé chez les Esséniens. Ils croioient que la Société des Femmes étoit incommode, & plus propre à refroidir la Dévotion

(a) Ἑβδομάς.

tion qu'à l'augmenter. D'ailleurs, ils étoient persuadez, qu'il y a peu de Femmes fideles à leur Mari, & le Cocuage leur paroissoit affreux. Pline s'exprime d'une Maniere qui a fait de la Peine aux Interprêtes. *Il falloit*, dit-il, *renoncer absolument aux Femmes* (*a*). Je ne sai s'il vouloit dire qu'il falloit avoir conservé sa Virginité, pour être admis dans cette Secte; mais, il suffisoit de renoncer aux Femmes en y entrant, & d'y faire Veu de Chasteté, pendant qu'on y demeureroit. Ils ne vouloient pas plus de Valets que de Femmes, parce qu'ils croioient que cette Distinction entre les Hommes étoit contraire aux Loix de la Nature.

XXIV. On voioit entre eux un grand Air de Charité. Ils paroissoient unis, & s'entr'aimer cordialement; ils subvenoient aux Nécessitez les uns des autres, & ne laissoient personne dans l'Indigence. Ils ne travailloient ni à fourbir des Epées, ni à faire des Cuirasses, ou les autres Instrumens nécessaires à la Guerre, de Peur de contribuer à l'Effusion du Sang. Cependant, ils portoient des Armes, pour se défendre contre les Voleurs. Mais, leur principale Occupation étoit de cultiver la Terre, & d'étudier la Vertu des Simples, pour

(*a*) Repudiatâ omni Venere. *Plinius.*

pour en procurer des Guérisons. Ils s'appliquoient aux Manufactures utiles.

XXV. Le Noviciat duroit un An, pendant lequel le Novice donnoit des Marques d'une Continence & d'une Tempérance éxemplaires. Avant que d'être admis, il faisoit un Serment solennel d'être réligieux Observateur des Commandemens de Dieu; de haïr tous les Méchans; d'aider aux Bons, & de ne leur nuire jamais. Il promettoit aussi, que si jamais il devenoit *Supérieur*, il n'abuseroit point de l'Autorité; & qu'au lieu de l'éxercer tyranniquement, il se tiendroit dans une juste Modération. Il protestoit encore de ne *faire* aucune Innovation dans la Doctrine qu'*il* avoit reçue; de l'enseigner fidélement, & sans reserve à ceux de sa Congrégation; de ne la publier jamais aux Etrangers; de conserver prétieusement les Livres, dans lesquels cette Doctrine étoit couchée; de se souvenir éxactement des Noms des Anges; d'éviter le Larcin, & de faire tous les Actes de Charité dont *il* seroit capable.

Si quelqu'un violoit ses Veux, & manquoit à remplir ces Devoirs, on le chassoit honteusement de la Société; & ordinairement, il mouroit misérable, parce qu'il ne lui étoit plus permis de recevoir

la

la Nourriture qu'on lui présentoit. On voioit ces Excommuniés aller brouter l'Herbe comme les Bêtes, & sécher sur la Terre, attenuëz par la Faim. Il arrivoit seulement quelquefois, qu'on avoit Pitié de ces Malheureux, & qu'on les retiroit dans le moment qu'ils alloient rendre l'Ame, parce qu'on s'imaginoit qu'ils étoient suffisamment punis, en descendant jusqu'aux Portes de la Mort. Solin * assure, que ceux qui se trouvoient coupables d'une Faute légere, étoient exclus de la Société, sans pouvoir y entrer jamais; car, quoi qu'ils fissent des Efforts pour cela, ils en étoient *empêchés divinement*. On ne devine pas quels étoient ces Obstacles *divins*, dont parle Solin, qui étoit Païen; ni comment Dieu autorisoit par un Miracle perpétuel les Anathêmes que cette Secte avoit lancés. Cependant, on apprend par là deux choses: l'une, que les Austéritez des Esséniens ont fait beaucoup d'Impression sur les Auteurs Païens, qui les louoient: l'autre, que cette Secte pourroit bien avoir emprunté quelques-unes des Superstitions du Paganisme; puis qu'ils leur attribuoient des Miracles & des Opérations divines, pour chasser de leur Corps ceux qui étoient coupables; ce qu'ils n'ont ja-

* *Solin. Polyhist. Cap. XXXV, pag.* 47.

jamais dit, ni pour les Juifs, ni pour les Chrétiens,

XXVI. En effet, cette Secte avoit beaucoup de Commerce avec les Païens, & ce fut particuliérement en Egypte, qu'elle se fit des Etablissemens considérables. Cependant, il ne laissoit pas d'y en avoir quelques-uns en Judée.

Hérode le Grand les y distingua des autres Sectes, & les favorisa pendant tout le Cours de sa Vie ; & Joseph *, qui étoit persuadé que ces Sectaires étoient souvent inspirez de Dieu, en rapporte la Raison. Un Essénien, nommé Manahem, voiant Hérode, qui étoit encore jeune, entrer à l'Ecôle, le salua, en l'appellant *Roi des Juifs*. Le jeune Ecolier crut que Manahem se mocquoit de lui, ou qu'il ne le connoissoit pas. Il lui apprit qu'il n'étoit qu'un Particulier, fort éloigné de prétendre une Couronne; mais, l'Essénien, lui frappant doucement sur l'Epaule, répéta qu'il régneroit heureusement. „ Souvenez-vous, *lui* „ *dit-il*, des Coups que je vous donne. „ Faites Justice à vos Sujets, & les gou- „ vernez tranquillement. Je sai que vous „ ne le ferez pas. Vous foulerez aux Pieds „ le Droit humain & divin ; votre Regne „ ne laissera pas d'être heureux, & votre „ Nom

* *Joseph, Ant, Lib. XV, Cap. XIII, pag. 542.*

„ Nom éternel. Cependant, vous ne tromperez pas Dieu, qui vous chatiera durement à la fin de votre Vie. „ Hérode montant sur le Trône se souvint de Manahem; & lui envoia demander, s'il régneroit long tems. Il fit comprendre que ce Regne pourroit durer trente Ans. Hérode satisfait de cette Réponse, qui lui donnoit un assez long Terme, favorisa les Esséniens, qu'il regarda comme des Gens inspirez.

Ils furent au contraire fort odieux aux Romains, qui emploiérent la Violence des Supplices les plus cruels, pour les obliger à renoncer à leur Secte; mais, ils ne purent jamais ébranler leur Constance. Ils souffrirent courageusement les Peines qu'on leur infligeoit. Au lieu de pleurer & de gémir, en allant au Supplice, ils insultoient leurs Bourreaux, donnoient des Marques de Joie, & croioient qu'une Mort si honorable étoit plus à souhaiter que l'Immortalité même.

XXVII. Cette Secte changea considérablement sous l'Empire de Trajan, parce qu'un nommé Elxai, se mettant à leur Tête, altéra son ancienne Doctrine. St. Epiphane * rapporte trois Dogmes nouveaux que cet ancien Hérétique Juif enfanta.

* *Epiph. Hæres. XIX, pag. 40.*

fantai : 1, Il apprit à ses Sectateurs à jurer par les Créatures; *par le Sel, par l'Eau, & par la Terre*, comme si c'étoient autant de Divinitez. 2, Il condamnoit la Virginité, & vouloit qu'on se mariât. 3. Enfin, il permettoit la *Dissimulation*, & croioit qu'on pouvoit adorer les Idoles, en dirigeant son Culte à Dieu, ou en condamnant intérieurement les Génuflexions extérieures. Nicétas * ajoute, qu'il nioit l'Incarnation de Jésus-Christ. Mais, il ne faut pas s'en étonner; puis que Saint Epiphane assure qu'il demeura Juif, quoi qu'il n'observât pas exactement la Loi. Cette Erreur lui étoit commune avec tous ceux de sa Nation, & on a tort de lui en faire un Dogme particulier.

Cet Homme avoit un Frere nommé Jesseus, & on dit † qu'il parut avec ses deux Seurs sous l'Empire du Grand Constantin : mais, l'Erreur est grossiere; car, comment veut-on qu'un Homme, qui étoit contemporain à son Frere, sous l'Empire de Trajan, ait vécu jusqu'à celui de Constantin avec ses deux Seurs; qu'on adoroit comme des Divinitez? Nicétas, qui a fait cette Faute en copiant Saint Epiphane, a changé

* *Nicetas Thesaur. Lib. I, Cap. XXXIII, Biblioth. Patr. tom. 25, pag. 64.*

† *Ibid.*

changé ses Expressions & sa Pensée. Il ne dit point que Jessæus parut sous l'Empire de Constantin; mais, que la Secte subsistoit encore sous Constance. Il ne prétend point que Marthe & Marthana fussent Seurs d'Elxai, ou de Jessæus; mais, qu'elles étoient seulement descenduës de sa Race; ce qui suffisoit, pour les faire adorer. L'une de ces Femmes étoit morte peu de tems avant que Saint Epiphane composât son Traité des Héréfies; mais, Marthana vivoit encore, & on avoit une si profonde Vénération pour elle, que les Sectaires prenoient son Urine, sa Salive, & les autres Excrémens de son Corps, pour en frotter les Malades, s'imaginant que c'étoient là des Remédes falutaires. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que les Esséniens n'eussent conservé quelque espece de Succession dans leur Secte, jusqu'à la fin du quatrieme Siecle; mais, elle avoit perdu une Partie de son Eclat. Sa Doctrine étoit même changée, & on y étoit dégénéré à un tel Excès de Superstition, qu'on y adoroit deux Femmes vivantes comme deux Divinitez.

Heu, quantum mutatus ab illo!

On ne reconnoissoit plus là ces anciens Ennemis des Femmes, qui n'en vou-

loient point admettre dans leur Congrégation.

Elle subsista jusques sous l'Empire de Justinien, où elle se fit connoître sous le Nom d'*Habitans du Ciel*, ou d'*Anges*, afin de persuader au Peuple par ce Titre *fastueux*, que leur Vie étoit aussi sainte que celle des Intelligences célestes: mais, peu de Gens s'y laissoient tromper, & l'on ne trouve plus aucuns Vestiges de ces anciens Solitaires.

XXVIII. La seconde Branche des Esséniens n'étoit différente de la prémiere, que parce que ces derniers non seulement approuvoient le Mariage dans leur *Secte*; mais, ils soutenoient que c'étoit anéantir le Genre Humain, & précipiter la fin du Monde, que d'interdire l'Usage des Femmes. Un Ancien, à qui on faisoit cette Objection, à cause des Moines Chrétiens, répondoit, que si la Terre demeuroit vuide, le Ciel seroit plutot rempli: mais, il ne prenoit pas garde, qu'en outrant les Avantages du Célibat & de la *Virginité*, comme on fait presque toujours, il mettoit aux mains la Grace avec la Nature. Cependant, la Grace doit perfectionner la Nature, au lieu de la combatre & de la détruire. Il faut même avouër qu'en élevant la Perfection de cet Etat, qui semble

ble le rendre néceſſaire à ceux qui veulent être ſauvez, on s'oppoſe aux Ordres de Dieu, qui ne veut vuider la Terre, ni remplir le Ciel, qu'après un certain Nombre de Siecles & d'Hommes, qui doivent jouïr de la Vie.

XXIX. La troiſiéme Branche des Eſſéniens étoit compoſée de Dévots contemplatifs. C'étoient là des Myſtiques, qui parurent avec Eclat dans le Monde. Ils faiſoient de la Contemplation de Dieu leur unique Occupation, & leur principale Félicité. C'étoit pour cela, qu'ils ſe tenoient * enfermez ſeul à ſeul dans leur Cellule, ſans parler, ſans ôſer ſortir, ni même regarder par les Fenêtres. Ils demandoient à Dieu que leur Ame fut toujours remplie d'une Lumiere céleſte; & qu'élevez au deſſus de tout ce qu'il y a de ſenſible, ils puſſent chercher & connoitre la Vérité plus parfaitement dans leur Solitude, s'élevant au deſſus du Soleil, de la Nature, & de toutes les Créatures. Ils perçoient directement à Dieu, le Soleil de Juſtice. Les Idées de la Divinité, des Beautez, & des Tréſors du Ciel, dont ils s'étoient nourris pendant le jour, les ſuivoient juſques dans la Nuit, juſques dans leurs Songes, & pendant le Sommeil même. Ils de-

 bitoient

* *Philo, de Vita cont. pag.* 689, 691, 695.

bitoient des Préceptes excellens ; ils laissoient à leurs Parens tous leurs Biens, pour lesquels ils avoient un profond Mépris, depuis qu'ils s'étoient enrichi de la Philosophie céleste : ils sentoient une Emotion violente, & *une Fureur divine*, qui les entrainoit dans l'Etude de cette divine Philosophie, & ils y trouvoient un souverain Plaisir ; c'est pourquoi ils ne quittoient jamais leur Etude, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à ce Dégré de Perfection, qui les rendoit heureux. On voit là, si je ne me trompe, la Contemplation des Mystiques ; leurs Transports ; leur Union avec la Divinité, qui les rend souverainement heureux & parfaits sur la Terre. C'est ainsi que dans toutes les Religions on a imaginé des Voies unitives ; des Moiens de s'élever au dessus de tout ce qui est sensible, pour ne voir que Dieu, pour s'unir à lui, & pour se rendre parfaitement heureux dans le Séjour du Peché & de la Misere.

XXX. Cette Secte, que Philon a peinte dans un Traité qu'il a fait exprès, afin d'en faire Honneur à sa Religion contre les Grecs, qui vantoient la Morale & la Pureté de leurs Philosophes, a paru si sainte, que les Chrétiens leur ont envié la Gloire de leurs Austéritez. Les plus modérez, ne pouvant ôter absolument à la Synago-
gue

gue l'Honneur de les avoir formez, & nourris dans son Sein, ont au moins soutenu qu'ils avoient embrassé le Christianisme, dès le moment que Saint Marc le prêcha en Egypte ; & que changeant de Religion sans changer de Vie, ils devinrent les Peres & les prémiers Instituteurs de la Vie monastique. C'est ce qu'il faut éxaminer présentement. Nous avons fait ailleurs * quelques Remarques sur cette Question; mais, sans copier ce que nous avons dit, nous en ajouterons de nouvelles, & mettrons cette Matiere contestée dans un plus grand Jour.

* *Basn. Hist. de l'Egl. Liv. II.*

CHAPITRE XXI.

Si les Esséniens sont devenus de Juifs Chrétiens, & Fondateurs de la Vie Monastique.

I. *Sentiment d'Eusebe.* II. *Saint Jérôme corrigé.* III. *Témoignage de plusieurs Peres.* IV. *Remarques de Baronius.* V. *Jalousie des Chrétiens.* VI. *Préjugé tiré de Joseph & de Philon.* VII. *Tems où Philon écrivit.* VIII. *Son Témoignage éxaminé.* IX. *Dévotions aux Jours*

de Fête. X. *Réflexions sur tous ces Caractères.* XI. *Contradictions d'Eusebe.* XII. *Voiage de Philon à Rome, imaginaire.* XIII. *Son Christianisme, chimérique.* XIV. *Conversion des Esséniens, fausse.* XV. *Si le Nom de* Thérapeutes *est Chrétien.* XVI. *Livres des Esséniens.* XVII. *Leurs Cantiques.* XVIII. *Leurs Evêques, & leurs Anachoretes.* XIX. *Leur Conversion au Christianisme, réfutée.* XX. *Silence des Auteurs Paiens & Chrétiens sur les Esséniens, examiné.* XXI. *Véritable Origine des Esséniens, tirée de Pythagore.* XXII. *Si ce Philosophe étoit Essénien, ou de l'Ordre des Carmes.* XXIII. *Si Basilide étoit Prophète & Moine.*

I. LEs Anciens, aussi bien que les Modernes, ont été remplis du Préjugé que les Esséniens étoient, ou devinrent Chrétiens (*a*). Eusebe * ne croioit pas qu'on put en douter. Il assure que Philon Juif, duquel il tire toutes ses Preuves, avoit dessein de peindre l'Eglise naissante. Il

(*a*) Le P. Chérubin, Carme déchaussé, qui a fait un *Apparatus Biblicus*, soutient que les Esséniens, de Juifs étoient devenus Chrétiens, *Apparat. Bibl. tom.* 2, *pag.* 603.

* *Euseb. Histor. Lib. II, Cap. XVII, p.* 54.

Il trouve chez eux les différens Ordres de Ministres de l'Eglise primitive, sans en excepter les Evêques. Il y remarque les Guérisons miraculeuses faites au Nom de Jésus-Christ. Il pouvoit y ajouter les Prédictions que Joseph rapporte, & dont l'Accomplissement avoit persuadé à cet ancien Historien, que la plupart de ces Solitaires étoient inspirez. Eusebe fonde son Sentiment, 1, sur ce que les Esséniens, en entrant dans la Société, distribuoient leurs Biens aux Pauvres, ou les apportoient à la Communauté, comme faisoient les Apôtres, & leurs prémiers Disciples. 2, Sur ce qu'ils aimoient les Allégories, & cherchoient avec soin le Sens mystique de la Loi, dont ils comparoient le Sens litéral au Corps humain, & le Sens mystique à l'Ame raisonnable. 3, Il étoit enchanté des Jeunes des Esséniens, & de l'Amour que cette Secte avoit pour la Virginité.

II. Saint Epiphane * soutient, que Philon a donné le Plan des anciens Monasteres, que les Chrétiens avoient érigés dans la Maréotide : ainsi, les voilà non seulement Chrétiens; mais, des Moines. Saint Jérôme remarque, que Joseph a fort loüé les Esséniens, en écrivant contre Apion, parce qu'ils s'abstenoient des Femmes, des

* *Epiph. Hær. XXIX. pag. 120.*

Viandes, & du Vin, & qu'ils jeunoient tous les Jours; mais, il avoit mal lu le Traité contre Apion, où il n'est parlé des Esséniens en aucun Endroit. Il avoit encore mal lu les autres Livres de Joseph, qui n'attribuë nulle part aux Esséniens, ni un Jeune quotidien, ni l'Abstinence du Vin & des Viandes: mais, il a ajouté une Preuve que les autres n'avoient pas vuë; car, il cite un nouveau Traité que Philon avoit composé sur la Fondation de l'Eglise d'Aléxandrie par Saint Marc.

III. Sozomene * n'a point dissimulé, que ces Moines avoient conservé quelques Rites de la Religion Judaïque qu'ils avoient quittée; mais, il ne laisse pas d'en faire Honneur à l'Eglise Chrétienne, sur le Témoignage de Philon, qui lui paroit incontestable. Cassien † ne nomme ni les Esséniens, ni Philon; mais, après avoir remarqué l'Institution des Moines en Egypte par Saint Marc, Evêque d'Aléxandrie, il louë le Zêle de ces prémiers Moines, & fait leur Panégyrique, soit qu'il l'eut tiré des Ecrits de ce Juif, ou plutôt de l'Histoire d'Eusebe, qu'il paroit citer. Enfin, cette Opinion étoit tellement reçuë, que le

* *Sozom. Lib. I, Cap. II, pag. 419.*
† *Cassian. de Instit. Cœnob. Lib. II, Cap. V, pag. 909.*

le faux Dénis * Aréopagite, écrivant à un Moine nommé Cajus, & voulant imiter le Style des prémiers Siecles, s'est trouvé obligé de l'appeller Thérapeute, parce que les Esséniens portoient ce Nom. Eusebe soutient que le Nom de Thérapeutes étoit commun à tous les Disciples de J. Christ & des Apôtres, avant qu'on eut inventé celui de Chrétiens, ou qu'il eut Cours dans toutes les Eglises. C'est sans doute par une suite du même Préjugé, qu'un ancien Interprête Latin traduisant un Canon du Concile † in Trullo, qui contient quelques Préceptes sur la Vie Monastique, y a inséré *la Vie Thérapeutique*, en faisant Allusion aux anciens Thérapeutes, dont il s'imaginoit que les Moines du septieme Siecle étoient descendus. Enfin, un nouveau ‡ Critique, qui est venu soutenir d'un Ton fort décisif contre le Sentiment général, que les Oeuvres qui portent le Nom ne Dénis ⸸ l'Aréopagite, ne lui ont point été supposées, voiant que cet Imposteur parle des Moines qui n'étoient pas connus du tems de Dénis, a recours aux Témoigna-

* *Dionys. Areopag. Epistola* Χαίῳ Θεραπευτῇ, *Tom. I, pag. 761.*

† *Concil. in Trullo, Cap. XLIII.* ἀσκητικὸν.

‡ *Bruno, Diss. de Therap.*

⸸ *Dissert. sur Dénis l'Aréopagite, à Paris 1702.*

ges de Philon, lequel a vanté les Austéritez monachales, & en a fait la Description, en parlant des Thérapeutes : mais, je ne sai si ce n'est point prouver une Fausseté par une autre.

IV. Je ne citerai point tous les * *Modernes*, qui ont suivi les Anciens. *Les Protestans* ne sont point ici jaloux de l'Antiquité qu'on donne aux Monasteres : non seulement, ils adoptent ces anciens Solitaires, & les mettent au Rang des Chrétiens ; ils tâchent, comme les autres, de faire Violence aux Termes de Philon, pour trouver dans cet Historien les Evêques & le Serment qu'on prêtoit sur l'*Eucharistie*. Les Catholiques Romains ont trop d'*Interêt* à defendre cette Hypothêse pour ne le faire pas.

Baronius †, leur Chef, remarque qu'aucun des Historiens Païens, qui ont parlé des Juifs, n'aient indiqué les Esséniens avant Jésus-Christ. On ne doit pas croire qu'ils soient plus anciens que l'Eglise Chrétienne. L'Evangile même n'en fait aucune Mention, quoi qu'on y trouve une Peinture assez vive des autres Sectes. Jésus-Christ, ni les Apôtres, n'ont pu s'en taire, que par l'une de ces deux Raisons : ou,

* *Beveregg. Codex Canon. Illustr. pag.* 152.
† *Baron. An. LXIV, n. 6, tom. I, pag.* 629.

ou, parce qu'aiant des Dispositions très prochaines à recevoir le Christianisme, ils ne le persécutoient pas : ou, parce qu'ils n'avoient pas encore paru. Quand on laisseroit aux Juifs l'Avantage d'être les Peres des Esséniens, il faut toujours avouër que la plupart embrassérent le Christianisme. Non seulement, les Peres le disent; mais, on remarque une Différence sensible entre les Esséniens, dont parle Joseph, & ceux dont Philon nous a laissé le Portrait. Les prémiers étoient beaucoup plus relâchés, & les seconds plus rigides : les uns, en petit Nombre, s'étoient fixés dans la Judée; les autres, fort nombreux, demeuroient dans le Voisinage d'Aléxandrie, & dans toutes les Parties du Monde. Si Philon a attribué aux Esséniens quelques Rites Judaïques, il ne l'a fait que parce que jaloux de la Gloire du Nom Chrétien, & de la Pureté de ceux qui le portoient, il a voulu en faire Honneur à sa Nation. D'ailleurs, il y avoit un grand Nombre de Chrétiens du tems des Apôtres, qui judaïsoient. Enfin, si cet Historien leur donne le Titre d'Esséniens, c'est parce qu'on appelloit ainsi les Chrétiens d'Aléxandrie: soit parce que la plupart étoient sortis de cette Secte, soit parce qu'ils en imitoient la Vie & les Austéritez : ce qui a suffi à

Philon

Philon pour leur en donner le Nom. Mais, au fond, c'étoient eux qui formérent sous St. Marc cette fameuse l'Eglise d'Aléxandrie, composée de Juifs plutot que d'Egyptiens, trop attachés à leurs Superstitions, pour ouvrir si promptement les yeux à la Lumiere de l'Evangile.

V. Pour moi, je ne saurois assez admirer la Jalousie des Chrétiens, qui, *environnez d'une grande Nuë de Témoins*, & riches par une Multitude presque infinie de Martyrs & de véritables Saints, vont dérober aux autres Religions quelques Phantômes qui les ont éblouïs, & qui tâchent de s'en faire Honneur. Est-ce donc que l'Eglise Chrétienne a besoin de nos Artifices pour se soutenir, & qu'on ne peut voir dans l'Eglise réprouvée un Raion de Lumiere, sans se l'approprier, & sans s'en couronner? Si on faisoit quelque Réfléxion, on auroit Honte de transporter dans l'Eglise Chrétienne des Sectaires Juifs, qui en ont été les Persécuteurs & les mortels Ennemis.

Saint Chrysostome * remarque que ces mêmes Gens, qu'on regardoit comme des Saints, & qui en prenoient le Nom, s'appelloient *Sicarii*, parce qu'ils portoient des Poignards, & qu'ils furent du Nombre des

Zêlez,

* *Chrys. in Act. Hom.* 44, *pag.* 404.

Zélez, qui, sous Prétexte de Religion & de l'Amour qu'ils avoient pour la Loi, firent de si affreux Desordres. Je sai bien que cet Endroit de Saint Chrysostome a paru très difficile aux uns, & corrompu aux autres, qui ont (*a*) corrigé le Texte, afin de changer le Titre infamant de *Sicarii* en celui de Caraïtes, ou qui ont placé là mal à-propos les Pharisiens. Mais, c'est toujours le même Préjugé en faveur des Esséniens, qui fait voir des Fautes & de l'Obscurité, où il n'y en a pas; car, les Termes de Saint Chrysostôme sont clairs; & ce Pere confond à cet égard les Esséniens avec les Sectateurs de Theudas, qui étoient autant de Séditieux & de Scélérats. Et il ne faut pas s'étonner que des Gens, qui paroissoient dévots & contemplatifs, aient été méchans; car, ils faisoient le Mal sous Prétexte de Zéle pour la Religion; ce qui n'est que trop ordinaire.

VI. Au fond, on ne connoit les Esséniens que par Joseph, & par Philon Juif. On n'allégue aucun autre Ecrivain qui les ait indiqués, ou qui parle de leur Christianisme. Il faut donc s'en tenir au Témoignage de ces deux Auteurs. Mais, peut-on

(*a*) Σικάριοι: *legit*, οἱ Κάριοι, *Fuller. Misc. Lib.* II, *Cap.* III, *pag.* 2275; *Suidas*, *in Voce* Σικάριοι, *legit*, Φαρισαῖοι, *non* Ἐσσηνοί.

on s'imaginer que deux Ennemis de la Religion Chrétienne, & qui ont persévéré jusqu'à la Mort dans la Profession du Judaïsme, quoi que l'Evangile fut connu, aient pris la peine de peindre d'une maniere si édifiante, les Ennemis de *leur Religion* & de leurs Cérémonies ? *Si les Esséniens* étoient encore Juifs, lors que Philon & Joseph ont écrit, comment fait-on qu'ils sont devenus Chrétiens ? Quelques Austéritez suffisent-elles pour appuier cette Conjecture, parce qu'elles sont semblables à celles des Moines ? Saint Marc ne les avoit pas encore convertis, lors que Joseph écrivit ses Antiquitez après la Ruïne de Jérusalem ; car, il en *fait* une troisieme Secte de sa Religion. Comment l'ont-ils été depuis ? Joseph les compare aux Plisti des Daces : mais, on est fort embarrassé à deviner qui étoient ces *Plistes*, parce qu'il y a très peu d'Auteurs qui en aient parlé. Mr. Bochart * avoit cru d'abord qu'on les appelloit *Plisteurs*; &, que ce Terme, qui signifioit la *même chose* que celui de Rabbins, étoit devenu un Titre d'Honneur chez les Daces, comme les Rabbins chez les Juifs. Il conclud depuis, que ces Plistes étoient des Religieux connus chez les Thraces, qui adoroient le Dieu

* *Bochart. Oper. tom. I, pag.* 1052.

Dieu Pleiſtorus : car, les Daces & les Thraces ſont voiſins, & adoroient les mêmes Dieux. Quoi qu'il en ſoit, les Eſſéniens avoient plus de Rapport avec les Religieux Païens, qu'avec les prémiers Chrétiens. On abandonnera peut-être les Eſſéniens de Joſeph; mais, le même Préjugé reſtera toujours contre ceux de Philon. D'ailleurs, pourquoi veut-on que les uns ſoient Chrétiens, & que les autres aient perſévéré dans le Judaïſme; puis que les uns & les autres avoient des Auſtéritez monachales?

VII. Une ſeule Remarque peut ſuffire pour anéantir tous les Préjugés qu'on a en faveur des Eſſéniens. Philon, de qui on tire ces Preuves, étoit né l'An 723 de Rome. Il dit qu'il étoit fort jeune, lors qu'il compoſa ſes Ouvrages, & que dans la ſuite ſes Etudes furent interrompuës par les grands Emplois qu'on lui confia. En ſuivant ce Calcul, il faut néceſſairement que Philon ait écrit avant Jéſus-Chriſt, & à plus forte Raiſon avant que le Chriſtianiſme eut pénétré juſqu'à Aléxandrie. Si on donne à Philon trente-cinq, ou quarante Ans, lors qu'il compoſoit ſes Livres, il n'étoit plus jeune. Cependant, Jéſus-ſus-Chriſt n'avoit alors que huit ou dix Ans; il n'avoit point encore enſeigné; l'Evangile n'étoit point encore connu. Les Eſſé-

Esséniens ne pouvoient par conséquent être Chrétiens. D'où il est aisé de conclure que c'est une Secte de Juifs réformez, dont Philon nous a laissé le Portrait.

On dira sans doute que cet Auteur vécut long-tems; puis qu'il alla à Rome sous le Regne de Caligula. Cela est vrai; mais, on ne détruit point par cette Remarque l'Objection qu'on a tirée de son propre Témoignage, qu'il avoit composé ses Livres dans sa Jeunesse. D'ailleurs, Saint Marc n'avoit point encore fondé l'Eglise d'Aléxandrie, ni ce grand Nombre de Monasteres que les Esséniens remplissoient, lors que Caligula mourut l'An. de Rome 793, & 41 de Jésus-Christ. Ainsi, les Esséniens, dont parle Philon, n'étoient point des Chrétiens, ni des Moines, mais, des Juifs.

VIII. Philon * a distingué deux Ordres d'Esséniens. Les uns s'attachoient à la *Pratique*, & les autres à la *Contemplation*. Ces derniers étoient aussi de la Secte des Esséniens. Philon leur en donne le Nom. Il ne les distingue de la prémiere Branche de cette Secte, que par quelques Dégrés de Perfection. Comment a-t-on pu faire des Chrétiens de ceux que Philon a

* *Philo, de Vita cont. pag.* 688.

a appellez *Esséniens contemplatifs*, & laisser les autres dans le Judaïsme; puis que c'étoit une même Secte? Il remarque * que c'étoient *des Disciples de Moïse*; & c'est là un Caractere de Judaïsme, qui ne peut être contesté, sur tout par des Chrétiens. L'Occupation † de ces Gens-là consistoit à feuilleter les Sacrez Volumes, à étudier la Philosophie qu'ils avoient reçuë de leurs Ancêtres, à y chercher des Allégories, s'imaginant que les Secrets de la Nature étoient cachés sous les Termes les plus clairs; &, pour s'aider dans cette Recherche, ils avoient les Commentaires des *Anciens*; car, les prémiers Auteurs de cette Secte avoient laissé divers Volumes d'Allégories, & leurs Disciples suivoient cette Méthode. Peut-on connoitre là des Chrétiens, qui étoient *ces Ancêtres*, qui avoient laissé tant d'Ecrits, lors qu'il y avoit à peine un seul Evangile publié? Peut-on dire que les Ecrivains Sacrez nous aient laissé des *Volumes pleins d'Allégories*? Quelle Religion seroit la notre, si on ne trouvoit que cela dans les Livres Divins? Peut-on dire que l'Occupation des prémiers Saints du Christianisme fut de chercher les *Secrets de la Nature*, cachés sous les Termes les plus

* *Ibid. pag.* 695.
† *Ibid. pag.* 691.

plus clairs de la Parole de Dieu? Cela convenoit à des Mystiques, & à des Dévots contemplatifs, qui se mêloient de Médecine : cèla convenoit à des Juifs, dont les Docteurs aimoient les Allégories *jusqu'à* la Fureur ; mais, ni les *Ancêtres, ni la Philosophie*, ni les Volumes pleins d'Allégories, ni l'Etude des Disciples, qui rouloit sur la même chose, ne conviennent point aux Auteurs de la Religion Chrétienne, ni aux Chrétiens.

IX. Ils s'enfermoient toute la Semaine sans sortir de leurs Cellules, & même sans ôser regarder par les Fenêtres, & ne sortoient de là que le Jour du Sabbat, portant leurs Mains sous le Manteau ; l'une entre la Poitrine & la Barbe *, & l'autre sur le Côté. Reconnoît-on les Chrétiens à cette Posture; & le Jour de leur Assemblée, qui étoit le *Samedi* †, ne marque-t-il pas que c'étoient là des Juifs, rigoureux Observateurs du Jour du Repos que Moïse avoit indiqué? Accoutumez, comme la Cigale, à vivre de Rosée, ils jeunoient toute la Semaine ; mais, ils mangeoient, & se reposoient le Jour du Sabbat. Dans leurs Fêtes ils avoient une Table, sur laquelle on mettoit du Pain, pour imiter la Table

* *Philo, de Vita cont. pag.* 691.
† *Ibid. pag.* 692.

Table des Pains de Propofition que Moïfe avoit placée dans le Temple. On chantoit dans cette Fête des Hymnes nouveaux, & qui étoient l'Ouvrage du plus ancien de l'Affemblée ; mais, lors qu'il n'en compofoit pas, on prenoit ceux de quelque *ancien Poëte.* On ne peut pas dire qu'il y eut alors d'anciens Poëtes chez les Chrétiens ; & ce Terme ne convient gueres au Prophête David. On danfoit auffi dans cette Fête. Les Hommes & les Femmes * le faifoient en Mémoire de la Mer Rouge, parce qu'ils s'imaginoient que Moïfe avoit donné cet Exemple aux Hommes, & que fa Seur s'étoit mife à la tête des Femmes, pour les faire danfer & chanter. Cette Fête duroit jufqu'au Lever du Soleil ; &, dès le moment que l'Aurore paroiffoit, chacun fe tournoit du côté de l'Orient, fe fouhaitoit le bon jour, & fe rétiroit dans fa Cellule, pour méditer & contempler Dieu. On voit là la même Superftition pour le Soleil, qu'on a déjà remarqué dans les Efféniens du prémier Ordre.

X. Si on examine l'Age de Philon, on remarquera fans peine qu'aiant écrit avant la Naiffance du Chriftianifme, il n'a pu peindre les Chrétiens que par un Efprit de Divination ; puis qu'ils n'étoient pas encore

* *Philo, de Vita cont. pag.* 697, 698.

core nez ; & si on pese ce qu'il dit des Esséniens, on voit aisément qu'ils étoient Juifs. On trouve chez eux la *Religion* Judaïque, sans y remarquer aucune Trace du Christianisme. Quelques Austéritez, qui leur sont communes avec les Infideles & les Idolâtres, ne doivent pas l'emporter sur le Ridicule de leurs Spéculations, & sur les Caracteres de Judaïsme qui y sont si sensibles.

XI. Eusebe est le prémier qui ait fait passer les Esséniens dans le Christianisme, & qui a tracé le Chemin aux autres. En leur ôtant ce Chef, on renverse la principale Autorité sur laquelle on se fonde. Cependant, Eusebe a fait tant de Fautes sur cette Matiere, qu'il est étonnant qu'on le suive si aveuglement.

Il * prouve par le Témoignage de Philon, que les Esséniens avoient embrassé le Christianisme; mais, il se sert de ces mêmes Esséniens, & de ce même Philon, pour montrer qu'il y avoit eu de tout tems chez les Juifs des Gens d'une *Vie retirée*, & d'une Piété austere. Il cite ailleurs un Passage de Porphyre, qui dit la même chose; il fait donc à même tems ces Sectaires Chrétiens, & Juifs : la Contradiction est sensible.

XII.

* *Euseb. Præp. Ev. Lib. VIII, Cap. XI, p.* 379.

XII. Eusebe * fait aller Philon à Rome sous l'Empire de Claude, où il eut un Commerce particulier avec Saint Pierre ; ce qui est évidemment faux : car, Saint Pierre n'alla à Rome que sous l'Empire de Néron, & il ne pouvoit être là du tems de Claude ; puis qu'il ne quitta la Judée qu'après la Mort d'Hérode, qui l'avoit mis en Prison ; & au lieu d'aller directement de la Judée à Rome, il † passa à Antioche ; où il demeura long-tems. Philon avoit été envoié quelques Années auparavant à Rome, sous l'Empire de Caligula, dont il fit un Portrait affreux ; lequel ne laissa pas de plaire tellement au Senat Romain, qu'il ordonna que son Ouvrage seroit mis dans la Bibliotheque Publique. Eusebe renverse donc les Esséniens, & combat l'Histoire des Actes des Apôtres. S'imaginer un second Voiage de Philon à Rome, afin de le faire trouver là avec Saint Pierre sous l'Empire de Néron, c'est courir après des Chimeres.

XIII. Il assure encore, que Philon se fit Chrétien par le Commerce qu'il eut avec Saint Pierre, ce qui l'obligea à decrire les Mœurs des Chrétiens. Photius l'a

* *Ibid. Lib. II, Cap. XVII.*
† *Act. Chap. XIII, Vers. 14.*

l'a suivi *; mais, il ajoute sur je ne sai quelle Tradition, que Philon irrité contre les Chrétiens, abjura la Religion qu'il avoit embrassée, & qu'il devint Apostat. Ce Christianisme de Philon est une nouvelle Imagination d'Eusèbe, qui rend la Narration suspecte. Joseph a parlé de lui après sa Mort comme d'un Homme illustre dans sa Narration, & fort attaché aux Intérêts de la Synagogue. On ne voit aucune Trace de Christianisme dans tous ses Ecrits, qui n'ont été composez que pour élever la Religion Judaïque au dessus de celle des Grecs & des Egyptiens, ou pour chercher des Sens allégoriques dans la Loi. Moïse est son Heros, & il ne parle jamais de Jésus-Christ, ni de la Morale de l'Evangile que les Esséniens auroient suivie. Comment peut-on s'imaginer qu'un Homme converti par Saint Pierre, qui se fait un Devoir de louër les Chrétiens, & de faire un long Panégyrique de leur Piété, n'aura jamais parlé de leur Christianisme? En effet, on suppose que Philon a écrit depuis la Naissance du Christianisme; puis qu'il a fait le Portrait des Chrétiens dans celui des Esséniens. On suppose qu'il étoit déjà Chrétien, & revenu de Rome, où il avoit vu Saint Pierre, lors qu'il composa son

* *Phot. Cod.* 105, *pag.* 178.

son Ouvrage sur les Esséniens. Comment donc n'y trouve-t-on aucune Trace de Christianisme ? Pourquoi n'y parle-t-il jamais de Jésus-Christ, ou de Saint Pierre qui l'avoit converti, ni même de l'Evangile ?

XIV. Eusebe * assure, que les Esséniens de Philon avoient été convertis par Saint Marc, qui porta son Evangile à Aléxandrie pendant la Vie de St. Pierre. Cependant, il dit ailleurs, que Saint Marc n'écrivit qu'après la Mort de Saint Pierre: la Contradiction est sensible. Il falloit opter entre ces deux Récits. Il semble qu'il ait senti sa Faute; c'est pourquoi il renvoie l'Ouvrage de Philon sur les Esséniens long-tems après l'Empire de Claude, sous lequel il avoit eu Commerce avec St. Pierre. Mais, cela ne suffit pas pour lever la Contradiction; car, il faut renvoier cet Ouvrage après la Mort de Saint Pierre; & Philon auroit été trop vieux pour écrire alors en faveur des Chrétiens; puis qu'alors il auroit eu plus de nonante-cinq Ans; & même il n'a pas vécu si long-tems.

XV. Eusebe ajoute, que Philon appelle les Esséniens *Thérapeutes*, parce que le Nom de Chrétiens n'avoit pas encore passé jusqu'à Aléxandrie. Mais, il faut être har-

* *Hist. Lib. II, Cap.* 16, & *Lib. V, Cap.* 8.

di, pour faire de semblables Conjectures; car, les Chrétiens aiant reçu ce Nom à Antioche avant que l'Evangile eut été prêché ailleurs, & que Saint Marc l'eut porté à Aléxandrie, il a du être connu en Egypte dès le moment que Saint Marc y a fait des Proselytes; & sur tout, Philon ne pouvoit l'ignorer, s'il étoit vrai qu'il eut connu Saint Pierre à Rome, & qu'il fut devenu Chrétien.

XVI. Eusebe a senti l'Objection qui naissoit des Livres que les Esséniens avoient entre les Mains, & qu'ils avoient reçus de leurs *Ancêtres*. Les Chrétiens ne pouvoient parler de leurs *Ancêtres*, parce que la Religion Chrétienne étoit encore trop nouvelle pour avoir passé des Peres aux Enfans, & aux petits-Fils; c'est pourquoi il assure que les Livres qu'on lisoit chez les Esséniens, étoient les Evangiles & les Epitres de St. Paul, particulierement celle des Hébreux, qui est pleine d'Allégories, & d'Interprétations des *anciens* Prophêtes. Il falloit donc que les Evangiles & l'Epitre de Saint Paul aux Hébreux eussent été publiez beaucoup plutot qu'on ne pense, si elle faisoit l'Etude des Esséniens, lors que Philon écrivoit pour eux. En effet, si on datte l'Epitre aux Hébreux l'An 54, il faudra laisser couler quelque tems avant qu'el-

le

le ait passé à Aléxandrie, que les Esséniens l'aient lué, & que Philon l'ait connuë; & alors, s'il n'aura écrit qu'à l'Age de quatre-vingt-cinq ou nonante Ans; cependant, il étoit déjà mort. D'ailleurs, peut-on trouver les Evangiles & les Lettres de Saint Paul dans ces Paroles de Philon? *En lisant les Sacrés Volumes, ils philosophent à la manière de leurs Peres; ils expliquent allégoriquement les Préceptes qu'ils ont reçus de leurs Ancêtres; ils ont les Commentaires des Chefs de leur Secte, qui ont expliqué allégoriquement leurs Dogmes; ils suivent cette Coutume, & se forment sur ce Modèle.* En supposant que Philon fut Chrétien, & qu'il eut lu les Evangiles de Saint Marc & de Saint Luc, il n'en auroit pas parlé si obscurément: il n'auroit pas dit que c'étoient les Livres d'une *Secte*; puisqu'il en faisoit Profession: il n'auroit pas peint ces Livres comme de pures Explications allégoriques de la Loi & des Prophêtes. On reconnoit là parfaitement les Juifs, qui faisoient leur Etude des Allégories & du Sens Mystique. Philon en est un Témoin; puisqu'il a expliqué la meilleure Partie de l'Ecriture allégoriquement. Aristobule, qui vivoit avant lui, & qui est loüé dans le second Livre des Machabées, tournoit en Allégories le Texte de Moïse. Eusebe ne l'a pas ignoré; puis

qu'il cite lui-même un long Fragment du son Ouvrage *. C'est pourquoi le faux Aristée, qui a voulu peindre le Génie de sa Nation, & s'y conformer, a représenté le Souverain Sacrificateur Eléazar, qui suit cette Méthode. C'étoit l'Etude des beaux Esprits, & de ceux qui vouloient se distinguer entre les Théologiens de ce tems-là. Mais, on ne peut pas faire le même Reproche aux Chrétiens. Si Saint Paul a donné quelques Explications mystiques de l'Histoire d'Agar & de Sara, on ne peut pas dire que ce soit là le Caractère qui distingue ses Lettres, & on le dira encore moins des Evangiles. L'Epitre de Barnabé, pleine de semblables Allégories, n'est pas légitime; & quand elle le seroit, Philon, qui ne l'avoit pas vuë, ne pouvoit s'en servir pour donner cette Idée des Chrétiens. Si on veut trouver les Ecrits du Nouveau Testament chez Philon, il faut les confondre avec les Livres allégoriques des Juifs, qui sont souverainement méprisez.

XVII. Eusèbe rapporte bien que les Esséniens avoient des Hymnes & des Cantiques; mais, il ne nous apprend point quels étoient ces Cantiques que l'Eglise entonnoit dès la Naissance du Christianisme

me

* *Euseb. Præp. Evang. Lib. VIII, Cap. 10; Hist. Lib. II, Cap. 17.*

me. On en attribuë quelques-uns à Hippolyte le Martyr. Il y en a eu d'autres sous le Nom d'Athénogene, Contemporain de Clément d'Aléxandrie, qui signa aussi la Vérité de son Sang ; & les Chrétiens du second Siecle s'appliquérent incontestablement à la Composition de ces Hymnes ; mais, Philon, qui étoit mort long-tems auparavant, ne pouvoit pas les avoir vus. Quelques-uns * prétendent que les Chrétiens empruntérent cet Amour pour la Mélodie des Egyptiens, qui célébroient en Vers les Louanges des Dieux, & qui avoient un Homme qui présidoit sur les Chants, ou des Thérapeutes qui faisoient un grand Nombre de Cantiques. Mais, pourquoi faire remonter l'Origine de nos Hymnes aux Païens, ou à des Sectaires Juifs ? Les Chrétiens ne pouvoient-ils pas avoir imaginé cet Usage sans le tirer des Etrangers ; ou si on veut leur derober la Gloire de l'Invention, pourquoi ne remonter pas jusqu'à David, dont ils étoient les Imitateurs ? Mais, de quelque Source qu'aient pu couler les Pseaumes des Chrétiens, il n'y en avoit point encore chez eux lors que Philon écrivoit ; c'est pourquoi Eusebe, qui avoit Intérêt à les produire, n'en cite aucun, & se contente de supposer sans Preuve que les Chré-

Bb 4 tiens

* *Le Moine, Var. Sac. pag.* 1097.

tiens en avoient déjà, & qu'on en parle dans l'Ouvrage de Philon.

XVIII. Eusebe trouve encore dans le Récit de Philon *les Diacres & les Evêques*. Cependant, cet Auteur n'en fait aucune Mention. Les Esséniens avoient leurs Chefs, comme toutes les Sociétés ont quelqu'un qui les conduit; mais, trouver là les Evêques, c'est voir dans un Récit ce qui n'y est pas. On * découvre aussi dans le Récit de Philon un Monastere, ou un grand Temple bâti en Egypte au milieu d'un Champ; & c'est là une des Preuves qu'on cite, pour montrer qu'on avoit des Temples dès l'Origine du Christianisme. Mais, comment peut-on, sans s'aveugler, croire qu'il y eut des Monasteres & des Temples publics dès le tems de Philon, qui écrivoit avant la Mort de Jésus-Christ, ou, si on veut, immédiatement après, puis que les Chrétiens n'avoient alors que des Cimetieres, ou des Maisons pour s'assembler en Secret? Enfin, Eusebe découvre dans les Esséniens les Anachoretes & les Moines Chrétiens. Mais, comment pouvoit-il ignorer, que c'étoit la Persécution de Dioclétien qui avoit poussé certains Hommes dans les Déserts, où ils s'étoient accoutumes insensiblement à vi-

vre

* *Schelstrate ad Concil. Antioch. Lib. II, Cap. IV, pag.* 182.

vre de Legumes, & dans la Solitude ? Comment pouvoit-il ignorer que la Vie monastique n'étoit pas si ancienne ; puis que les premiers Anachoretes, qui ont enfanté les Moines, vivoient encore de son tems ? Cependant, il semble qu'il ne soit pas *permis de douter* de ce qu'il avance. On ne le feroit pas aussi, si le Traité de Philon n'étoit entre nos Mains. On n'oseroit se donner la Liberté de contredire un Ancien aussi autorisé qu'Eusebe ; mais, puis qu'on peut s'assurer par ses propres yeux de la Vérité des Faits, il doit être permis de rejetter les Conjectures d'un Historien, qui a bronché si souvent sur un seul Article.

XIX. Baronius ne nous arrêtera pas long-tems, parce que nous ne nous attacherons qu'à ce qu'il a dit de particulier. Il a fait la même Faute qu'Eusebe, en imaginant que les Solitaires d'Egypte prenoient le Nom d'Esséniens, quoi qu'ils eussent embrassé le Christianisme ; car, tous ceux qui suivoient Jésus-Christ, se distinguoient par le Nom de Chrétiens, qu'ils avoient tiré de leur Maître, & dont ils se faisoient un Honneur.

Les Païens s'y meprenoient quelquefois, & les appelloient *Bons*, au lieu de Chrétiens. L'Erreur étoit d'autant plus pardonnable, que le Changement de quelques

Lettres la produisoit; mais, on ne voit point que les Chrétiens s'y soient trompez eux-mêmes, ni qu'ils aient affecté d'autres Noms; & ceux d'Aléxandrie n'ont point préféré à ce glorieux Titre celui d'une Secte chez les Juifs, dont une Partie étoit toujours zélée pour sa Religion, & ennemie de la nôtre. Il faut laisser à chaque Secte ses Noms; aux Fideles celui de Chrétiens; aux Sectaires Juifs celui d'Esséniens & de Thérapeutes, qui leur étoit particulier. Le Cardinal a mieux raisonné qu'Eusebe, en avoüant que Philon étoit demeuré Juif: mais, à même tems, il falloit répondre à une Objection qui naît de la Religion de cet Auteur; car, il a du connoître les Esséniens; puis qu'ils demeuroient dans le Voisinage d'Aléxandrie. S'il savoit que c'étoient des Chrétiens, comment a-t-il fait leur Eloge, & un long Traité pour représenter leur Vie? S'il les a cru Juifs, comment peut-on dire aujourd'hui que ces Gens, qu'on ne connoit que par son Récit, sont devenus Chrétiens?

Ce n'est, dit-on, que par Jalousie qu'il leur attribuë quelques Rites Judaïques, afin d'en faire Honneur à sa Nation. Mais, cette Conjecture est sans Preuve; car, puis que Philon est le seul qui ait parlé de ces Sectaires, & qu'il les fait entierement Juifs, il

Il faut l'en croire sur sa Parole. S'il leur attribuoit les Dogmes particuliers au Christianisme, on auroit quelque Raison de se flatter; mais, on ne voit chez ces Sectaires aucune Trace de Christianisme, ni de la Religion Evangélique. Ce qui charme & qui enchante, n'est qu'une Sévérité de Mœurs, mêlée de Spéculations & de Visions. Mais, pourquoi ne veut-on point qu'il y ait eu des Austéritez chez les Juifs; puis qu'il y en a dans le Christianisme? Est-ce que la Loi de Moïse, qui demandoit aux Hommes une Sainteté parfaite, ne pouvoit inspirer cette Dévotion? Joseph parle de certains Esséniens qui étoient incontestablement Juifs. Cependant, ils vivoient en commun: ils donnoient leurs Biens aux Pauvres: leur Morale étoit dure, leur Vie austere. Puis qu'on avoit une espece de Moines chez les Juifs par le Témoignage de Joseph, pourquoi ne veut-on pas qu'il y en ait un second Ordre, qui soient allez un Dégré plus loin; ou plutot, qui soient devenus Spéculatifs & Visionnaires?

Baronius avoue que ces Solitaires étoient nez chez les Juifs; mais, il veut qu'ils aient passé dans l'Eglise Chrétienne. Cet Aveu suffit; car, si la Religion Judaïque leur a inspiré les Pensées de Solitude & de Re-

Retraite, ils ont pu les conserver, & s'y maintenir; & s'il y a eu de ces Solitaires chez les Juifs, ce sont eux que Philon a représentez préférablement aux Chrétiens. Pourquoi veut-on lui imputer d'avoir fait un Acte de mauvaise-Foi, en attribuant aux Esséniens des Rites Judaïques qu'ils n'avoient point, & de les avoir habillez en Juifs, quoi qu'ils fussent Chrétiens? Mais, sur tout, comment peut-on tirer du Témoignage de Philon que les Esséniens étoient Chrétiens; puis qu'il n'a fait, & n'a du faire la Description que d'une Secte du Judaïsme?

XX. Le Silence des Auteurs prophanes ne prouve pas qu'elle n'a paru qu'après Jésus-Christ; car, les Païens ont peu connu les Juifs, & encore moins les Sectes particulieres de leur Eglise. D'ailleurs, on ne dit pas tout ce qu'on connoît, comme cela paroît par l'Exemple de Joseph, qui a passé sous Silence les Esséniens, en écrivant contre Apion, quoi que la Dévotion de ces Solitaires formât un Argument éblouïssant contre ce Païen.

Les Evangélistes s'en sont tus aussi, parce que cette Secte n'étoit pas nombreuse, qu'elle demeuroit dans la Retraite, sans venir troubler Jésus-Christ, ni ses Disciples, par leurs Disputes. C'est là la Véri-

table

table Raison de leur Silence; car, les Historiens Sacrez ne parlent que de ce qui a rapport à la Religion Chrétienne, & se taisent sur tout ce que la Curiosité des Hommes pourroit éxiger d'eux. Enfin, il n'est point étonnant que Philon & Joseph aient parlé différemment des Esséniens, puis que le prémier a distingué deux Branches de cette Secte, dont l'une demeuroit dans la Judée, & l'autre dispersée dans les Deserts s'étendoit jusqu'en Egypte, & particuliérement dans la Maréotide. Philon a parlé lui-même différemment des mêmes Esséniens dans son Apologie qu'Eusebe a citée; mais, cette Diversité de Récits ne suffit pas pour prouver leur Christianisme.

XXI. Je ne ferai plus qu'une seule Remarque contre le Christianisme des Esséniens. On ne les adopte qu'à cause *de leurs Austéritez & du rapport qu'ils ont avec la Vie Monastique*. Mais, ne voit-on pas de semblables Exemples de Tempérance & de Chasteté chez les Païens? & particuliérement dans la Secte de Pythagore, à laquelle Joseph * la comparoit de son tems? La

 Com-

* *Joseph. Antiq. Lib. XV, pag. 541; Diogen. Laërt. Lib. VIII, pag. 495, & 506; Gellius, Lib. I, Cap. 9; Zenob. Cent. IV, 79; Diodor. Sic. Excerpta Vales. pag. 243; Diog. ibid. 503, 504.*

Communauté de Biens avoit ébloui Eusèbe, & l'avoit obligé de comparer les Esséniens aux Fideles dont il est parlé dans l'Histoire des Actes, qui mettoient tout en commun. Cependant, les Disciples de Pythagore faisoient la même chose; car, c'étoit une de leurs Maximes, qu'il n'étoit pas permis *d'avoir rien en propre.* Chacun apportoit à la Communauté ce qu'il possédoit: on en assistoit les Pauvres, lors même qu'ils étoient absens, ou éloignez. De là vient qu'ils s'appelloient *Cænobites*, aussi bien que les Moines Chrétiens, & ils poussoient si loin la Charité, que l'un d'eux, condamné au Supplice par Dénis le Tyran, trouva un Pleige qui prit sa Place dans la Prison. C'est le souverain Dégré de l'Amour que de mourir les uns pour les autres. L'Abstinence des Viandes étoit sévérement observée par les Disciples de Pythagore, aussi bien que par les Esséniens. On ne mangeoit que des Herbes crues, ou bouillies. Il * y avoit une certaine Portion de Pain reglée qui ne pouvoit ni charger, ni remplir l'Estomac: on le frottoit quelquefois d'un peu de Miel. Le Vin étoit defendu, & on n'avoit point d'autre Breuvage que l'Eau pure. On rapporte † même que

* *Athen. Lib.* [illegible]

† *Diodor. Sicul. Excerpta Valesf. p.* 244; *Diog. ib.*

que Pythagore faisoit servir ses Disciples devant une Table bien servie; & après avoir irrité leur Appétit par la Vûe, & par le Nombre de Mets délicats, il les faisoit retirer sans avoir mangé, afin de leur apprendre une Abstinence plus parfaite. Pythagore vouloit qu'on négligeât les Plaisirs & les Voluptés de cette Vie, & ne les trouvoit pas dignes d'arrêter l'Homme sur la Terre. Il rejettoit les Onctions d'Huile, comme les Esséniens: ses Disciples portoient des Habits blancs: ceux de Lin paroissoient trop superbes; ils n'en avoient que de Laine. Ils n'osoient ni railler, ni rire, & ils ne devoient point jurer par le Nom de Dieu, parce que chacun devoit faire connoître sa bonne Foi, & n'avoit pas besoin de ratifier sa Parole par un Serment. Ils avoient un profond Respect pour les Vieillards, devant lesquels ils gardoient long-tems le Silence. Ils n'osoient faire de l'Eau en présence du Soleil; Superstition que les Esséniens avoient encore empruntée d'eux. Enfin, ils étoient fort entêtez de la Spéculation & du Repos qui l'accompagne; c'est pourquoi ils en faisoient une de leurs Préceptes les plus importans.

O Juvenes! tacita colite hæc pia Sacra Quiete,

disoit

disoit * Pythagore à ses Disciples, à la tête d'un de ses Ouvrages. En comparant les Sectes des Esséniens & des Pythagoriciens, on les trouve si semblables dans tous les Chefs qui ont ébloui les Chrétiens, qu'il semble que l'une soit sortie de l'autre. Cependant, si on trouve de semblables Austéritez chez les Païens, on ne doit plus être étonné de les voir chez les Juifs éclairez par la Loi de Moïse; & on ne doit pas leur ravir cette Gloire pour la transporter au Christianisme.

XXII. Il est vrai que cette Comparaison nous jette dans une nouvelle Difficulté; car, on assure que Pythagore étant allé dans la Judée, y embrassa la Secte des Esséniens, dont il adopta les Principes, & particulierement les trois Veux essentiels à la Religion; *tria Vota substantialia*; & ces Veux étoient ceux *de Pauvreté*, *de Chasteté*, *d'Obéissance*. Avec ce Trésor, il alla à Samos, où il institua un Ordre de Moines soumis à ces trois Veux. Lisez la Lettre de Mr. l'Abbé † Faydit *sur le Monachisme, & le Carmélisme prétendu de Pythagore*, vous y trouverez que ce Philosophe a été transformé en *Carme*. Plusieurs Ecrivains

* *Diogen. ibid. pag.* 492.

† *Faydit, Lettre, Nouvelles de la Républ. des Lettres, Octobre* 1703, *pag.* 472.

vains de cet Ordre le soutiennent encore avec Chaleur. Voilà donc Pythagore Chrétien, Religieux de l'Ordre des Carmes; & bien loin que la Conformité des Esséniens avec ce Philosophe détruise leur Christianisme, elle le prouve démonstrativement.

Ce n'est pas là une de ces choses qu'on dit en badinant, & par Amusement; on est si entêté de cette prétenduë Antiquité, & de ces Ornemens qu'on emprunte au Paganisme, que Mr. Faydit aiant représenté que les Carmes se faisoient tort en allant piller aux Païens un Basilide, qui avoit prédit l'Empire à Vespasien, & qu'ils ont habillé *en Prophète*, & *en Prêtre du Mont Carmel*; au lieu que c'étoit plutot un Magicien *; les Auteurs du Journal de Trévoux l'ont censuré avec ce Ton de Confiance, qu'on prend lors qu'on soutient une Vérité qui n'est plus douteuse. ,, Il ,, décide que c'étoit un Magicien: *en peut-* ,, *on douter* ! Suétone l'appelle Haruspex. ,, Fier de cette Démonstration, Mr. Faydit insulte les Ecrivains de l'Ordre des ,, R. R. P. P. Carmes, qui ont dit que Basilide étoit un Prophète. Cependant, on ,, pourroit dire que Suétone a exprimé les ,, cho-

* *Mémoires pour l'Histoire des Sciences*, *Mai* 1704, *pag.* 84.

„ choses, comme il les concevoit selon „ ses Idées Païennes. „

Tout ce qu'on peut dire contre des Personnes entêtées de leur Antiquité, est inutile. Cependant, c'est reconnoître sa Pauvreté que d'aller mandier chez les Etrangers quelques Haillons pour s'habiller; & j'aimerois mieux être d'un Ordre plus nouveau de cinq ou six cens Ans, que d'avoir Pythagore & Basilide pour Ancêtres. D'ailleurs, il faut renverser toute la Chronologie pour rendre le prémier Essénien, & en suite Carme; car, ce Philosophe vivoit long-tems avant que la Secte des Esséniens eut paru. Ce n'est pas lui qui les a pillez; mais, ce sont ces Moines Juifs qui se sont appropriez quelques Morceaux du Paganisme de ce Philosophe. Pour Basilide, Mr. * l'Abbé Faydit a trop bien relancé ceux qui l'attaquoient pour ôser y toucher; & il a raison de vouloir qu'on imite Jupiter, qui chassa du Ciel à coups de Pied je ne sai combien de menus Dieux qui s'y étoient fourrez. La Revuë seroit plus nécessaire dans chaque Ordre Religieux que dans les Compagnies de Milice, pour en ôter tous les Passevolans, qui prennent l'Habit, & reçoivent les Honneurs divins sans avoir rien

* *Faydit, Supplémens des Essais de Litterature, 1704, pag.* 110.

rien fait. Basilide seroit un des prémiers chassez par le Commissaire des Revuës.

XXIII. En effet, puis qu'on ne connoît ce nouveau Prophête que par Suétone, il faut nécessairement recevoir ce qu'il en dit. Il le met au Rang de ceux qui

Pectora Pullorum rimantur & Exta Catelli.

Il faut donc le prendre pour un *Augure*. Il est ridicule de dire que Suétone a pu parler selon ses Idées Païennes: car, on ne le fait pas; & s'il avoit eu cette Idée, il l'auroit appellé *Vates*. Il n'en auroit point fait un Augure; puis qu'aucun des Prophêtes n'a consulté les Entrailles des Victimes. Il ne donne point le titre d'Haruspex à Joseph, qui avoit aussi prédit * l'Empire à Vespasien; car, cet Historien distingue la Nature des Présages & des Prédictions qu'on faisoit à ce Prince. Enfin, il ne s'agit pas ici de ce que Suétone a pensé; mais, de ce qu'il a dit; & puis que Basilide n'étoit qu'un *Haruspex*, un *Augure*, on ne peut, sans une Témérité sacrilege, le mettre au Rang des Prophêtes, non plus que Pythagore à la tête des Carmes & des Esséniens.

* *Sueton. Lib.* VIII. *pag.* 172.

CHA-

CHAPITRE XXIII.

Réfutation de la Dissertation du P. Montfaucon sur le Christianisme des Thérapeutes.

I. *Dessein de ce Chapitre.* II. *Philon n'a écrit que dans un Age avancé.* III. *Il avoit composé ses Ouvrages avant que d'entrer dans les Affaires Publiques.* IV. *Il publia ses deux Traités sur les Esséens avant son Voiage de Rome.* V *Année du Siege de* Xantes *par Brutus.* VI. *Année du Voiage de St. Marc en Egypte.* VII. *Tems qu'il emploia à faire des Prosélytes Chrétiens.* VIII. *Si les Evangélistes étoient les* anciens *Docteurs des Thérapeutes.* IX. *Conséquence qu'on tire de ces Calculs contre le Christianisme des Thérapeutes.* X. *Conjecture sur le tems auquel Philon vivoit, réfutée.* XI. *Preuves tirées des Ecrits de Philon, opposées à celle du P. Montfaucon.* XII. *Si Philon a eu Commerce avec Saint Pierre.* XIII. *S'il étoit Chrétien.* XIV. *Variations des Ecrivains anciens sur le Christianisme de Philon.* XV. *Absurditez de ceux qui font de Philon Juif un Chrétien.* XVI. *Diverses Circonstances de la Vie de St. Pierre, examinées.* XVII. *Son*

Son Voiage à Rome. XVIII. *Passage de Lactance sur ce Voiage, examiné.* XIX. *S'il étoit à Rome avec St. Paul.* XX. *Philon ne peut avoir vu St. Pierre à Rome.* XXI. *Son Judaïsme prouvé.* XXII. *S'il demeura flottant entre deux Religions.* XXIII. *Son Silence sur les Chrétiens.* XXIV. *Tout ce qu'il dit des Thérapeutes doit être appliqué aux Juifs.* XXV. *Il ne pouvoit regarder les Thérapeutes comme Chrétiens, sans être Chrétien.*

I. COmme depuis la premiere Edition de cette Histoire il a paru plusieurs Ouvrages sur le Christianisme des Esséniens, & que le P. Montfaucon, Homme distingué par son Sçavoir, non seulement dans un Ordre sçavant, mais dans la République des Lettres, n'a traduit le Traité de Philon que pour prouver que les Thérapeutes, dont il fait le Portrait, avoient embrassé le Christianisme, nous croions être obligez d'ajouter ici nos Remarques, particulierement sur ce qui regarde Philon, dont on tire les principales Preuves de ce prétendu Christianisme.

II. Nous bornerons ces Remarques à cinq principales.

Philon dit trois choses qui font connoître le tems, auquel il a composé ses Ouvrages. Pré-

Prémierement, il *étoit* déjà vieux lors qu'il alla à Rome, à la tête de la Députation des Juifs d'Alexandrie, sous Caligula, l'An quarantieme de l'Ere Chrétienne. On ne peut pas en douter; puis qu'il commence ainsi sa Relation : (a) *Jusqu'à quand nous autres Vieillards serons-nous Enfans ? Jusqu'à quand, nous à qui la longue Durée du tems a blanchi le Corps, aurons-nous un Esprit enfantin?* Il continuë de parler comme un Vieillard qui avoit acquis beaucoup de Lumiere par l'Expérience, & par *les grands & nombreux Evénemens qu'il avoit vus de son tems.* Un Savant (b) remarque que, selon le Stile des Juifs & la Tradition des Peres, un Homme prend le Titre de Vieillard à l'Age de soixante-huit Ans. Mais, sans nous attacher à la Tradition des Peres, on ne peut pas contester, que Philon parloit dès l'An 40 de Jésus-Christ de lui-même, comme d'un Homme qui avoit vécu *long-tems*, à qui l'Age avoit blanchi les Cheveux, & auquel une longue Expérience avoit fait reconnoître la Sagesse de la Providence dans la Direction des Evénemens.

(a) *Philo:* περὶ πρεσβείας πρὸς γαῖον, *pag.* 768. ἄχρι τινὸς ἡμεῖς οἱ γέροντες ἔτι παῖδές ἐσμεν, τὰ μὲν σώματα χρόνου μήκει πολιοὶ, τὰς δὲ ψυχὰς ὑπ' ἀναισθησίας κομιδῇ νήπιοι,

(b) Alix.

mens. Il faut lui donner soixante Ans, & voir s'il avoit écrit ses Ouvrages, avant, ou depuis cette Députation, qui se fit avant que St. Marc put avoir fondé des Monasteres en Egypte.

III. Secondement, Philon assure qu'il s'étoit appliqué à l'Etude, avant que d'être emploïé dans les Affaires publiques; & que le Tumulte & l'Embarras des Emplois l'avoit obligé d'y renoncer, tellement qu'il ne pouvoit lever la tête que de tems en tems. Copions ce qu'il dit sur cette Matiere, afin qu'on puisse juger plus aisément du tems, auquel ses Ouvrages ont été composez.

1, Il parle des Années ausquelles il s'attachoit à l'Etude, comme d'un tems passé depuis plusieurs Années. *Il y a eu*, dit-il *, *autrefois un tems, auquel m'attachant à la Philosophie & à la Contemplation de tout ce que l'Univers contient, je jouissois des Plaisirs & des Delices de l'Ame*: ἦν ποτε χρόνος ὅτε φιλοσοφίᾳ σχολάζων.

2, Il se plaint de ce que † l'Ennemie de la Vertu l'a plongé dans la Mer des Affaires publiques, & qu'il en est tellement agité, qu'il ne peut *presque pas y nager*.

3,

* Philo de Specialib. Legibus, pag. 599.
† Ibid.

3, Il regrette le tems passé; les Etudes de son prémier Age. Mais, ce qui le consoloit dans les Agitations & les Miseres de la Vie, étoit le Souvenir de ces tems heureux.

4, Il ouvroit de tems en tems les yeux, afin de voir si au travers de l'Obscurité épaisse des Affaires desagréables, il ne pourroit point découvrir quelque Raion de Lumiere. Auparavant, * *il ne trouvoit de Plaisir que dans la Méditation des Préceptes & des divins Oracles. Il n'avoit aucune Pensée basse. Il sentoit du Dégout pour les Plaisirs, les Richesses, & la Gloire. Il se regardoit comme un Homme ravi en Esprit au dessus de la Terre, qui contemploit le Cours du Soleil & de la Lune, le Mouvement des Cieux*, &c. On voit là un Homme detaché de la Terre & des Plaisirs des Sens, qui s'élevoit au dessus de la Gloire mondaine, qui ne pensoit qu'à la Méditation de la Loi, & qui se donnoit entierement à la Vie Contemplative. On reconnoît là le Portrait d'un véritable Thérapeute. Il ne faut plus s'étonner de ce qu'il en a fait l'Eloge; puis qu'il a cru lui-même avoir atteint la même Perfection qu'eux, & qu'il ne lui manquoit que la Persévérance.

5,

* *Ibid.*

5, En effet, il ajoute que quelques-uns le voiant renoncer à sa prémiere Vie, pour se jetter dans les Emplois publics, * *déploroient son Sort, comme celui d'un Homme qui seroit devenu aveugle. Cependant*, dit-il, *je les rouvre ces yeux qu'on a cru perdus, de peur que je ne passe toute ma Vie dans les Ténebres, comme un Homme qui est abandonné.*

Après tout ce que Philon dit lui-même de sa propre Vie, on peut distinguer deux tems; ou, si on veut, deux Etats différens de cet Auteur. Dans le prémier, il s'appliquoit à l'Etude & à la Vie Contemplative: c'est dans ce prémier tems qu'il a médité sur la Loi; qu'il a composé ses Ouvrages, & qu'en étudiant il s'étoit donné à la Vie Contemplative, n'aiant plus de Pensée basse & charnelle, méprisant les Biens & les Honneurs, & se regardant toujours comme dans une haute Elévation d'Esprit. En un mot, il ressembloit alors tellement aux Thérapeutes, qu'on n'a qu'à confronter le Portrait qu'il fait de lui-même avec les Caracteres qu'il donne à ces Solitaires, pour en découvrir la Ressemblance. Je ne prétens pas qu'il fut agrégé à leur Société; mais, il tâchoit d'imiter leurs Vertus, & d'atteindre leur Perfection.

* *Ibid.*

Il croioit l'avoir fait. Les Thérapeutes en avoient aussi la même idée ; puis qu'ils le regrettoient comme un Homme abandonné & perdu, lors qu'il se jetta dans les Affaires publiques ; & tout cela est antérieur au Voiage de Saint Marc en Egypte. Dans le second tems, il entra dans les Emplois, qui l'obligérent de renoncer à l'Etude & à la Contemplation. Il déplore lui-même cette Condition : ses Amis déploroient aussi le Changement qui lui étoit arrivé. Cependant, il demeura dans les Emplois fort tard ; puis qu'il fit le Voiage de Rome sous Caligula, lors que l'Age l'avoit déjà blanchi ; & s'il eut ensuite quelque Retour vers l'Etude, ce fut afin de pouvoir dire qu'il n'étoit pas absolument perdu, & qu'il n'avoit pas passé toute sa Vie dans les Ténebres.

Si on veut juger sainement & sans Préjugé, on sera obligé d'avouër deux choses : l'une, que Philon connoissoit les Thérapeutes avant qu'il y eut des Chrétiens en Egypte ; puis qu'il en fait le Portrait, & qu'il tâchoit de les imiter en se donnant tout entier à la Vie Contemplative, avant qu'il entrât dans le Maniement des Affaires. Secondement, Philon avoit composé presque tous ses Ouvrages pendant qu'il étoit jeune, lors qu'il s'appli-

quoit à l'Etude, avant qu'il eut des Emplois publics, & lesquels troublérent son Repos, & lui firent changer sa Vie. Ainsi, ses Livres ont du être publiés avant le Voiage de Rome.

IV. En troisieme lieu, je trouve que les deux Ecrits qu'il publia sur les Esséens, & qu'il a liés ensemble, furent composez avant le Voiage de Philon à Rome sous Caligula. Je le prouve par trois Raisons. Prémiérement, l'Ordre dans lequel Eusebe a placé les Ouvrages de Philon. Cet Historien a sans doute suivi l'Ordre que Philon leur avoit donné, & qu'il trouvoit dans les Manuscrits: cependant, il a mis les deux Livres qui regardent les Esséens, avant la Députation à Rome. Cette Remarque forme du moins un grand Préjugé que Philon les avoit publiés avant celui de la Députation. Secondement, nous avons vu, que Philon, dans le Portrait qu'il fait de lui-même, étoit un Dévot Contemplatif, élevé au dessus de la Terre, ravi par l'Esprit dans le Ciel, *avant qu'il fut descendu, ou plutot qu'il se fut abîmé dans les Affaires Publiques*. Il est naturel de croire que ce fut pendant le tems qu'il faisoit Profession de la Vie Contemplative, qu'il composa l'Eloge des Thérapeutes, & qu'il écrivit en leur Faveur, dans le tems

qu'il croioit leur ressembler si parfaitement.

V. Enfin, Philon rapporte l'Exemple des Habitans de Xantes, qui étant assiégés par Brutus, après avoir essuié tous les Malheurs d'un Siege, enfermérent leurs Femmes, leurs Enfans, leurs Trésors, dans leurs Maisons, y mirent le Feu, & se tuérent ensuite eux-mêmes, plutot que de se rendre au Meurtrier de César. Cet Exemple est rapporté dans le prémier Livre * que Philon publia sur les Esséens; &, en le rapportant, il remarque qu'il n'y avoit pas *long-tems*, que ce triste Evénement étoit arrivé: οὐ πρὸ πολλοῦ, *recenti adhùc memoriâ*. César fut tué l'An 709 de la Ville de Rome, & la Défaite de Brutus arriva l'An 712. Il faut donc mettre le Siege de Xantes, & l'Action desesperée de ses Habitans, dans l'Intervalle des trois Ans qui s'écoulérent depuis la Mort de César jusqu'à celle de Brutus. Philon ne parleroit pas d'un Evénement comme nouveau, si quatre-vints ou cent Ans s'étoient écoulez déjà depuis ce tems-là. Il n'est pas même vraisemblable qu'il se fut exprimé de cette maniere; cependant, il faut nécessairement le dire, si on veut que Philon n'ait publié son

* *Philo, Quòd omnis Probus sit liber, pag.* 683.

ſon Livre des Eſſéens, qu'après la Mort de Caligula ou de Claude, & ſur tout, après l'Etabliſſement du Chriſtianiſme à Aléxandrie & en Egypte: mais, il n'y a point de Difficulté à ce que dit Philon, lors qu'on ſuit la véritable Chronologie, & qu'on avouë, qu'il a composé cet Ouvrage, lors qu'il étoit encore jeune, appliqué à l'Etude & à la Vie Contemplative; car, alors il a pu dire, en parlant de Brutus, qu'il n'y avoit pas *long-tems* qu'il avoit affiégé Xantes.

Je ne m'arrête pas préſentement à l'Objection qu'on peut faire, que je confonds les Eſſéens avec les Thérapeutes, & les deux Livres dans leſquels il eſt parlé de ces Sectes, quoi que différentes: car, je prouverai dans la ſuite qu'un de ces Livres eſt la Suite de l'autre, & que les Eſſéens & les Thérapeutes ſont deux Branches d'une Secte ſemblable. Mais, il ſuffit de dire préſentement que les Ouvrages de Philon étant antérieurs à l'Etabliſſement des Chrétiens en Egypte; puis qu'ils ont été compoſez peu de tems après la Mort de Brutus, & avant la Députation à Rome, il n'a pu parler d'eux, ni faire la Deſcription de leurs Monaſteres. Afin de le mieux prouver, éxaminons préſentement le tems, auquel Saint Marc a pu paſſer en Egypte, &

fonder les Monasteres prétendus de la Maréotide.

VI. Afin de ne multiplier pas les Questions de Chronologie, qui peuvent fatiguer le Lecteur, il suffit de prendre un juste milieu entre les deux Extrémitez de la Tradition sur le Voiage de St. Marc en Egypte. Cette Tradition est incertaine, & j'avoue, que si on examine de bonne-Foi ce que les Anciens ont dit sur la Fondation de l'Eglise d'Aléxandrie, on tombera dans le Pyrrhonisme. Eusebe, qui étoit ordinairement assez décisif, n'a ôsé décider cette Question. Il s'en rapporte au Témoignage de Papias. Il n'ôse se reposer absolument sur ce Témoignage : il a recours au Terme que les Historiens emploient pour marquer leur Incertitude, lors qu'ils ne sont pas assurez d'un Fait, & qu'ils n'ôsent confirmer ce que l'Auteur qu'ils citent, avance : *Papias l'a dit*. D'ailleurs, Eusebe, qui se défioit de lui, a pris la Précaution de prévenir encore plus fortement ses Lecteurs *en les avertissant, que c'étoit un Esprit médiocre qui a trompé ceux qui l'ont suivi*. Mais, sans examiner l'Autorité de Papias, ni celle d'Eusebe, l'Auteur du *Chronicon Paschale* soutient que Saint Marc fut envoié par Saint Pierre aux Egyptiens & à Aléxandrie, l'An 39 de

l'Ere

l'Ere Chrétienne, & qu'il en fut Evêque l'espace de vint & deux Ans. Je ne m'arrête point à la Faute évidente que cet ancien Chronologiste a faite, en faisant mourir Saint Marc l'An 104 de Jésus-Christ; car, s'il est allé en Egypte dès l'An 39*, & qu'il n'ait tenu l'Evéché d'Aléxandrie que vint deux Ans, il doit être mort l'An 61 avant la Ruïne de Jérusalem, & la Mort de Saint Pierre & de St. Paul sous l'Empire de Néron. La Faute est si grossiere, qu'on ne conçoit pas qu'un Homme, qui se mêle de Chronologie, & d'en faire des Livres, ait pu la commettre: cependant, il y a quelque chose de plus; car, il fait partir St. Marc de Jérusalem un An avant la Mort de Saint Etienne. Cependant, aucun des Apôtres n'étoit sorti de Jérusalem, & ne pensoit à aller convertir les Nations étrangeres avant la Persécution & le Miracle que Dieu fit pour la Conversion de Corneille.

Les autres Chronologistes soutiennent que Saint Marc alla en Egypte l'An IX de l'Empire de Claude, & XLIX de notre Seigneur Jésus-Christ. On dit, qu'il erra l'espace de douze Ans vagabond dans la Lybie, & dans les Provinces voisines, parce qu'il n'osoit entrer à Aléxandrie sans

 une

* *Chron. Paschale, An. Christi* 39, *pag.* 230.

une Révélation particuliere qui l'y conduisit. En suivant ce dernier Calcul, Saint Marc n'auroit fondé l'Eglise d'Aléxandrie que vers l'An LX de l'Ere Chrétienne, l'An 810 de la Ville de Rome.

Je ne veux point décider une Question sur laquelle la Tradition varie beaucoup, & les Anciens ne nous ont rien laissé de décisif là-dessus. Il importe peu que Saint Marc soit allé en Egypte dès l'An 39; ce qui paroit impossible; ou dix Ans plus tard; ou enfin, en prenant le milieu, il y alla la troisieme Année de Claude, qui seroit la 45 Année de Jésus-Christ.

VII. Cet Evangéliste envoié en Egypte par St. Pierre dut emploier quelques Années à faire des Conversions. Il commença par la Lybie & la Pentapole, où les Païens étoient plongés dans une grossiere Idolatrie, & violemment entêtez de leur Esprit, de l'Antiquité de leur Nation, de leurs Cérémonies, & de leurs Dieux. En venant à Babylone & à Aléxandrie, il trouvoit des Juifs encore plus entêtez de la Divinité des Loix que Moïse leur avoit données. La Conversion de ces Gens-là étoit également difficile. Saint Marc étoit seul; du moins, on ne parle point de sa Mission en Egypte, comme de celle de St. Denys dans les Gaules, qui étoit nombreuse, & dont

dont chaque Chef a fondé des Eglises Métropolitaines. Il étoit animé du St. Esprit, je l'avouë ; mais, les Miracles du Saint Esprit, qui agit sur les Cœurs, ne consistoient pas à assembler dans un même Lieu un grand Nombre de Personnes, où elles ne se seroient pas trouvées, s'il ne les y avoit traînées. Cependant, il faut supposer, que le Saint Esprit assembloit souvent un grand Nombre de Juifs & de Païens, afin de multiplier plus aisément les Chrétiens d'Egypte. Car, ceux que Philon représente, composoient une Multitude répanduë en tous Lieux. D'ailleurs, il ne faut pas juger des Conversions que firent les Apôtres dans les autres Lieux, par ce qui arriva à Jérusalem le Jour de la Pentecôte ; car, le Miracle étoit extraordinaire. La Fête avoit assemblé là un grand Nombre de Personnes pour adorer dans le Temple, & la Providence se servit de cette Circonstance pour ménager la Conversion de plusieurs milliers de Personnes. Il faut juger des Conversions de Saint Marc, par celles qui se firent par Saint Paul, par Saint Pierre, & par les Apôtres, qui entroient dans les Synagogues, & qui y prêchoient avec Succés : mais, au lieu de faire d'abord des Eglises très nombreuses, ils y trouvoient des Opiniâtres, des Contredi-

sans & des Persécuteurs, qui les obligeoient de fuïr. Il faut juger des Conversions de l'Egypte comme de celles qui se firent à Rome, dont la Foi étoit renommée, & dut l'être beaucoup plus, après que *Saint Paul* & Saint Pierre eurent souffert le Martyre. La Moisson étoit grande; car, il y avoit là beaucoup des Juifs établis dès le Regne d'Auguste avec un prodigieux Nombre de Païens. Cependant, cette Eglise eut de foibles Commencemens. On connoît à peine sa Fondation & ses prémiers Evêques. Ce ne fut que sous Saint Clément, qu'on lui vit lever la tête, & faire quelque figure par le Mérite de ce Saint Homme, qui ne fut que le troisieme Evêque après la Mort de Saint Pierre. Si on forme le même Jugement de l'Eglise d'Aléxandrie, que de celles de Rome, d'Antioche, & de Jérusalem, on conclura sans peine que cette Eglise n'a pu devenir nombreuse que vint ou trente Ans après l'Entrée de Saint Marc en Egypte.

VIII. Il y a une troisieme Circonstance qui mérite d'être remarquée. Les Thérapeutes de Philon lisoient les Ecrits de leurs anciens Docteurs. On leve la Difficulté, en donnant le Titre d'anciens Ecrits aux Epitres des Apôtres, & aux Evangiles

de

de Saint Marc & de Saint Matthieu. Je ne disputerai point sur le Titre d'*Anciens* (*a*), quoi qu'il décide pleinement la Question; car, ce seroit mal parler, que de donner de l'Antiquité à des Ouvrages qui étoient à peine publics. Mais, il y a une seconde Difficulté; car, les Eglises, ausquelles St. Paul adressoit ses Lettres, en conservoient les Originaux, & ne se faisoient pas un Devoir d'en communiquer les Copies: elles ne pouvoient même le faire promptement, dans un tems où les Postes n'étoient pas ordinaires, & auquel le Commerce étoit difficile. On se les donnoit de la main à la main, d'Eglise à Eglise, & elles ne pouvoient passer de Rome, d'Ephese, ou de Corinthe, en Egypte, que plusieurs Années après que St. Paul les avoit dictées. L'Evangile de Saint Matthieu étoit assez inutile en Egypte, si la Tradition de Saint Jérôme est véritable; car, les Juifs de ce Païs-là n'entendoient point l'Hébreu, & le Grec y étoit la Langue vulgaire. D'ailleurs, Mr. de Valois a raison de dire, qu'on n'a rien de certain sur le tems, auquel les Evangélistes ont écrit. Les uns veulent que Saint Matthieu l'ait fait huit Ans après la Passion, & les autres retardent son Ouvrage de plusieurs Années. L'Evangile de

(*a*) Παλαιοί.

Saint Marc n'étoit pas beaucoup plus à l'Usage des Egyptiens, s'il l'avoit composé en Latin; mais, en supposant que cet Evangéliste soit allé prêcher l'Evangile en ce Païs-là, il est naturel de croire qu'il écrivit pour l'Eglise qu'il avoit fondée, & pour le Troupeau qu'il avoit converti. Saint Irénée décide, que Saint Marc écrivit son Evangile *après la Mort de St. Pierre & de St. Paul* (a), arrivée l'An soixante sixieme de Jésus-Christ, & l'An 716 de Rome. J'admire ici la Force des Préjugés. Le Terme de St. Irénée n'est point équivoque: son Autorité est quelquefois si grande sur la Tradition, que ce seroit un Crime que de la contester. En effet, c'est un des Ecrivains les plus anciens, dont les Ouvrages soient parvenus jusqu'à nous: cependant, parce que ce qu'il dit de la Composition de l'Evangile de Saint *Marc après la Mort de St. Pierre*, ne s'accorde pas avec ce que Papias, Homme d'un Esprit médiocre, & ce qu'un Imposteur, qui a pris le Nom de *Clément d'Aléxandrie*, avancent, que Saint Pierre a confirmé l'Evangile de Saint

(a) *Iren. Lib. III, Cap.* 1, *pag.* 198. Μετὰ δὲ τὴν τούτων ἔξοδον, Μάρκος, *post eorum* Excessum. *Alii legunt* ἔκδοσιν. *Saint Pierre s'est servi lui-même du Terme* ἔξοδος *pour signifier sa* Mort, II Pet. I, 15.

Saint Marc, on se donne la Liberté de corriger Saint Irénée, de substituer hardiment un autre Mot à celui, dont il s'est servi, ou de faire Violence au Texte, afin de lui donner une Explication différente. Si on n'avoit que la Version Latine de St. Irénée, la Témérité seroit plus excusable; mais, le Hazard a voulu que l'Original de ce Passage se soit conservé. *Il n'importe*, dit-on; *ce seroit mettre les Peres aux mains les uns avec les autres*: cela n'est pas permis; il faut plutot changer le Texte de St. Irénée, & faire dire à un Ancien ce qu'il ne dit pas; mettre ἔκδοσιν au lieu d'ἔξοδον, afin de le concilier avec un Homme foible d'Esprit & avec un Imposteur, que de laisser cette Contradiction. Pour nous, qui ne voions pas de nécessité à corriger St. Irénée, nous nous tenons au Texte & à la Tradition qu'il a conservée, jusqu'à ce qu'on fasse voir qu'il s'est trompé; & nous croions que l'Evangile de Saint Marc ne fut écrit que vers l'An 67 de l'Ere Chrétienne, *après la Mort de Saint Paul & de Saint Pierre*, qui avoient reçu l'Année précédente la Couronne du Martyre à Rome.

IX. En comparant toutes ces Circonstances de la Vie de Saint Marc, avec celles de la Vie de Philon, on décidera la

Question que nous éxaminons. Philon s'appliquoit à l'Etude, & composa ses Ouvrages avant que d'être entré dans les Affaires publiques. Il publia le prémier de ses Livres contre les Esséens peu de tems après la Mort de Brutus, arrivée l'An 712 de Rome: il avoit renoncé à l'Etude, & étoit vieux, lors qu'il alla à Rome l'An 790. D'un autre côté, Saint Marc n'étoit point encore parti pour l'Egypte en ce tems-là: lors qu'il y passa, il fut obligé de demeurer long-tems dans la Lybie, avant que d'arriver à Aléxandrie. Il eut là besoin de tems pour convertir un grand Nombre de Païens, ou de Juifs, & pour fonder là des Eglises & des Monasteres que les Thérapeutes remplissoient. Il n'écrivit pour eux son Evangile, que l'An 817 de Rome. Philon, qui avoit déjà les Cheveux blancs dès l'An 790, ne pouvoit donc pas faire l'Eloge des Chrétiens, l'An 817, ou 820, nombreux dans leurs Monasteres, ni parler des Livres de leurs anciens Docteurs.

X. En vain supose-t-on que Philon n'avoit que quarante, ou tout au plus, soixante Ans, lors qu'il alla à Rome, & qu'il put écrire dix Ans après; car, ces sortes de Suppositions que la Nécessité de soutenir un Préjugé enfante, sont suspectes. D'ailleurs, cette Conjecture ne s'accorde ni

avec

avec les Circonstances de la Vie de Philon, ni avec celles du Voiage de Saint Marc, & de la Publication de son Evangile; puis que le prémier composa son Livre sur les Esséens, *peu de tems après que* Brutus *eut réduit au Desespoir les Habitans de* Xantes. En éloignant autant qu'on pourra ce Terme, il faut convenir que ce Livre, *Que tout Homme-de-Bien est libre*, doit avoir été composé vers l'An 750 de Rome. C'est tout ce qu'on peut faire, que de dire après quarante Ans d'un Evénement, *qu'il n'y a pas long-tems* qu'il est arrivé. Mais alors, Jésus-Christ n'étoit pas encore né. St. Marc ne put partir pour l'Egypte, que quarante-cinq Ans après, & il ne publia son Evangile que vingt deux Ans après son Départ.

Philon marque dans son Ouvrage sur les Esséens une assez grande Erudition. Il devoit donc avoir un Age mur, lors qu'il le composa. S'il avoit seulement trente ou trente-cinq Ans en ce tems-là, il en avoit déja soixante & quinze, lors que St. Marc partit pour l'Egypte. Il avoit vint deux Ans de plus, lors que cet Ecrivain Sacré publia son Evangile, & qu'il eut fait ce prodigieux Nombre de Chrétiens, dont on parle sous le Nom des Thérapeutes. Il faut donc que Philon, âgé de quatre-vint-quinze Ans, ait pris la Plume pour faire

l'Eloge

l'Eloge des Chrétiens, sous un Nom déguisé. Quand même on supposeroit que l'Ecrit, dans lequel Philon fait le Portrait des Thérapeutes, n'est pas une Suite de celui où il parle des Esséens, & qu'on avouëroit que ces deux Ouvrages ont été composez dans des tems différens, le prémier, écrit quelque tems après la Mort de Brutus, seroit toujours une Preuve évidente, que le dernier a été publié avant que le Christianisme se fut répandu dans l'Egypte, & que Saint Marc y eut publié son Evangile; car, il n'est pas vraisemblable qu'un Auteur, qui avoit écrit son prémier Ouvrage à la fleur de son Age, l'*An* 750 de Rome, ait composé tout d'une suite un second Livre, l'An 815 de Rome, c'est-à-dire, soixante-cinq Ans après le prémier.

XI. Comme il faut chercher la Vérité indépendamment de tous les Préjugés, écartons les Thérapeutes un moment, sans penser s'ils étoient Juifs ou Chrétiens. Il faut ensuite mettre en Parallele les Raisons, que nous produisons sur l'Age de Philon, avec celles qu'on nous oppose, & décider lesquelles doivent l'emporter par leur Nombre ou par leur Force.

J'ai produit trois Raisons, pour prouver que Philon devoit être mort, & qu'il n'a pu écrire le Traité de *la Vie Contemplative*

l'An

l'An 817 de Rome. Cependant, il faut nécessairement le dire, si on veut soutenir que les Thérapeutes étoient Chrétiens; parce que le Christianisme n'a pu être établi en Egypte, & les Chrétiens y être très-nombreux, & y avoir des Eglises & des Monasteres avant ce tems-là.

Prémiere Raison. Philon étoit *jeune*, lors qu'il composa ses Ouvrages. C'étoit alors qu'il s'appliquoit à l'Etude & à la Vie Contemplative, dont il fait la Description. Mais, il devoit être accablé d'Années, l'An 817 de Rome. On ne peut le contester, quelque Calcul qu'on suive.

Seconde Raison. Philon composa son Traité, dans lequel il parle des Esséens, *peu de tems après que* Brutus *eut fait le Siege de* Xantes. Ce Siege se fit l'An 710 ou 711, de Rome. Philon ne peut pas avoir composé le Traité de *la Vie Contemplative* plus de cent Ans après; & cela est d'autant plus vrai, que le dernier Traité est une Suite du prémier, & qu'il a été composé à même tems que l'autre, comme on le peut voir par la prémiere Période du Traité de *la Vie Contemplative*.

Troisieme Raison. Philon étoit déja vieux, tout occupé des Affaires publiques, & après avoir renoncé à l'Etude, lors qu'il alla à Rome, l'An 790. Il ne pouvoit donc pas

pas reprendre la Plume plus de vint Ans après, pour faire le Portrait des Chrétiens.

Demandons présentement aux Partisans du Sentiment opposé leurs Preuves sur l'Age & les Ecrits de *Philon*; *ils n'en produiront aucune. Ils diront de leur propre Autorité*, & sur leur Témoignage particulier, que Philon n'avoit que quarante ou soixante Ans, lors qu'il alla à Rome, & qu'il a *pu* écrire long-tems après. Mais, tout cela se dit parce qu'on le veut dire. On avance une Conjecture sans Preuve; & parce que cela est nécessaire pour soutenir le Christianisme des Thérapeutes, on cite seulement Eusebe, qui, après avois lié le Commerce de Philon avec Saint Pierre, sous Claude, dit, qu'*il écrivoit long-tems après son Traité de la Vie Contemplative*. Mais, l'Erreur d'Eusebe est sensible; car, un Homme qui étoit vieux sous Caligula, ne peut pas avoir écrit *après des tems: μετὰ χρόνους*. D'ailleurs, nous réfuterons bientot le Cal-cul & le Sentiment d'Eusebe. J'en ai dit assez sur la Matiere: c'est au Lecteur à juger, si les Preuves tirées des Ecrits de Philon sont préférables à des Conjectures destituées de Preuves, & appuiées uniquement sur l'Intérêt & sur l'Autorité de ceux qui les produisent.

XII.

XII. La Religion de Philon nous arrêtera beaucoup moins que le tems auquel il a vécu. Il étoit né Juif : il a beaucoup écrit en faveur de sa Religion, & on ne voit dans aucun de ses Ecrits aucune Trace de Christianisme, ni d'Abjuration de la Religion de ses Peres. Un Sçavant moderne a emprunté de ses Ecrits plusieurs Passages, pour prouver que l'Eglise Judaïque avoit avant Jésus-Christ des Idées assez nettes de son Incarnation & de sa Divinité : mais, il ne tire de là aucune Conséquence pour le Christianisme de Philon. Il a même intérêt à soutenir le contraire ; puis qu'alors la Tradition qu'il attribue à l'Eglise Judaïque sur cette Matiere perdroit beaucoup de sa Force & de son Autorité : mais, Eusebe dit que Philon, qui avoit été fort mal reçu de Caligula, étant retourné à Rome sous Claude, & aïant lû ses Ouvrages *en plein Sénat*, il fut non seulement aplaudi de cette vénérable Assemblée ; mais, qu'elle ordonna que ses Livres seroient mis dans la Bibliotheque Publique. D'ailleurs, il assure que dans le tems que ce Juif étoit à Rome sous l'Empire de Claude, il eut un Commerce familier avec Saint Pierre, qui y prêchoit alors. Cependant, Eusebe n'ôse assurer que ce qu'il a rapporté du Commerce de Philon

avec

avec Saint Pierre sous *Claude*, soit véritable : il se contente de marquer, que *ce qu'on en dit n'est pas absurde* (a). C'est là le prémier Auteur qui parle de ce Commerce, & il devroit parler avec plus de Confiance & de Certitude, parce qu'il étoit le plus ancien. Je ne conteste point ce qu'il ajoute des Livres de Philon lus dans le Sénat, & mis par son Ordre dans la Bibliotheque Publique ; il faut seulement remarquer, qu'il a parlé trop généralement ; car, les Romains n'auroient pas eu la Patience d'écouter tous les Ouvrages qu'il avoit composez sur la Loi ; mais, ils se contentérent d'entendre ce qui regardoit Flaccus, Caligula, & les Malheurs ausquels les Juifs avoient été exposez sous ce Prince, dont la Mémoire leur étoit odieuse. Il y avoit cinq de ces Livres, dont il y en a trois de perdus.

Comme la Tradition grossit à proportion qu'on s'éloigne de la Source, Saint Jérôme fait faire à Philon un second Voiage à Rome. Il auroit du copier fidelement Eusebe, qui a laissé la chose dans le Doute. D'ailleurs, la Mort de Caligula arriva peu de tems après la Députation ; car, Philon plaida devant lui au Mois de Septembre ;

(a) *Καὶ οὐκ ἀπεικὸς ἂν εἴη τοῦτο γε. Eusch. Lib. II, Cap.* 17, *pag.* 53.

tembre; il fut tué le 24 de Janvier suivant; & Claude fut élu le 25 du même Mois. Il étoit donc plus naturel de supposer que Philon étoit demeuré à Rome jusqu'à l'Elévation de Claude, & qu'alors il composa & lut son Ouvrage au Sénat, que de lui faire faire un second Voiage d'Egypte à Rome dans un Age avancé, sans aucune Raison qui soit connuë.

XIII. Enfin, Saint Jérôme place Philon dans le Rang des Ecrivains Ecclésiastiques Chrétiens. Il devient par là beaucoup plus décisif & plus outré qu'Eusebe, lequel se contente de lier un Commerce entre ce Juif & Saint Pierre. On ne s'est pas soumis à sa Décision, & on a continué de laisser aux Juifs cet Ecrivain qu'il a voulu mettre à la tête des Auteurs Chrétiens. J'avois cru que Saint Jérôme attribuoit à Philon un second Ouvrage en faveur des Chrétiens, parce qu'il dit qu'il avoit écrit un Livre *de la prémiere Eglise de Saint Marc à Aléxandrie*. Le Traité de la *Vie Contemplative*, où il fait le Portrait des Thérapeutes, me paroissoit très différent de celui sur la *prémiere Eglise de Saint Marc à* Aléxandrie; ou, comme a traduit le P. Montfaucon, *le Livre de la primitive Eglise fondée & gouvernée par Saint Marc*. Mais, il faut rendre justice à St. Jérôme,

&

& à Mr. Cuper *, qui est d'un Sentiment opposé; car, quoique les Expressions de St. Jérôme donnent naturellement cette Idée, il l'explique dans la suite, & fait comprendre qu'il parle du même Ouvrage, dans lequel il *a loué les nôtres*; c'est-à-dire, les *Thérapeutes*, qu'il regarde comme des Chrétiens.

XIV. La Tradition avoit encore grossi beaucoup plus dans le IX Siecle, où il étoit plus difficile de connoître la Vérité du Fait; car, Photius enchérit sur les deux autres. Il initie Philon aux Mysteres des Chrétiens, & ensuite il en fait un Apostat qui les abandonne par Dépit. Ce Christianisme & cette Apostasie de Philon sont également chimériques, comme nous allons le voir. Remarquons seulement que Photius, qui rapporte la Conversion de Philon, incommode fort d'un autre côté ceux que nous combattons, parce qu'il confond les Esséens avec les Thérapeutes.

XV. Après avoir remarqué les Variations & l'Incertitude des Ecrivains, qui ont donné quelque Teinture de Christianisme à Philon, il faut les attaquer plus directement, & montrer qu'il y a de l'Absurdité, à soutenir que ce Juif est entré en Commerce avec Saint Pierre sous l'Empire

* *Lettres Manuscrites.*

pire de Claude: ce qui l'obligea à parler si avantageusement des Disciples de Saint Marc.

On peut prendre deux Partis : l'un, de croire, comme nous faisons, que Philon demeura à Rome jusqu'après la Mort de Caligula & l'Elévation de Claude : l'autre, qu'il retourna à Aléxandrie, & qu'il revint à Rome quelque tems après. Le prémier Sentiment est plus naturel, & beaucoup plus vraisemblable. Cependant, comme nous ne l'appuions que sur une Vraisemblance, on peut le rejetter, & soutenir le second. C'est pourquoi il faut s'y attacher, en montrant que Saint Pierre n'est point venu à Rome sous l'Empire de Claude. On a beau dire que *cela a été réfuté*. Je ne laisserai pas de démontrer le contraire par la Chronologie Apostolique, & même par *l'Autorité de l'Antiquité*.

Il y a une Incertitude prodigieuse chez les Anciens sur le tems, auquel St. Pierre est allé à Rome. Eusebe *, qui fixe ce Voiage à la seconde Année de Claude, n'a ôsé le faire dans son Histoire qui est plus éxacte; car, il se contente d'y rapporter les Témoignages de quelques Ecrivains plus anciens que lui, qui ont parlé des Monu-

mens

* *Euseb. Chron. & Hist. Lib. II, Cap. XXV, pag. 67.*

mens de Saint Pierre & de Saint Paul, & du Martyre de ces deux Apôtres sous Néron; mais, ils ne marquent ni l'Année, ni le Tems de son Arrivée. Le Catalogue des Papes, que Buchérius * a publié, & auquel il donne une Antiquité vénérable; puis qu'il soutient qu'il fut composé avant la Mort de Libérius; donne à Saint Pierre vint-cinq Ans de Pontificat: mais, l'Auteur commence ce Pontificat immédiatement après la Mort de Jésus-Christ; & après avoir fait une Bévuë si grossiere, il ne mérite pas qu'on le croie, quelque ancien qu'il puisse être. L'Antiquité n'a donc point fixé le tems, auquel Saint Pierre est allé à Rome. L'Eglise Romaine, qui devoit avoir couché dans ses Annales le jour de son Etablissement & de sa prémiere Fondation, n'en parle jamais; & St. Clément, l'un des prémiers Evêques de cette Eglise, se taît sur la Venuë de son Prédécesseur; & même, comme il s'arrête beaucoup plus aux Voiages & aux Travaux de Saint Paul qu'à ceux de Saint Pierre, on a douté qu'il ait regardé le dernier comme le Fondateur de son Siege; puis que la Reconnoissance, la Vénération pour le Saint, & l'Importance de la Matiere, éxigeoient, qu'au lieu de garder le Silence, il

* *Bucher. in Canon. Pasc. pag.* 273.

il s'exprimât nettement sur cet Evénement. L'Antiquité a parlé du Martyre de Saint Pierre à Rome, aussi bien que de celui de Saint Paul, sous Néron, & des Monumens qu'on y avoit érigés à ces deux Apôtres. Il est donc évident qu'ils sont allez à Rome, sous Néron. Mais, on ne peut pas dire que Saint Pierre y soit allé auparavant; puis que l'Antiquité ne le dit pas, & qu'au moins il y a là-dessus une Diversité de Sentimens, qu'il est impossible de concilier. En un mot, il faut préférer la Tradition qui est certaine, à celle qui varie, & qui est pleine d'Incertitude. La Tradition la plus uniforme porte que St. Pierre étant allé à Rome, il y souffrit le Martyre avec Saint Paul, sous l'Empire de Néron. Il faut donc suivre cette Tradition, & rejetter l'autre, qui est pleine d'Incertitude & de Variation.

XVI. Cette Remarque générale peut suffire; cependant, afin de lever la Difficulté, éxaminons en peu de mots la Vie de Saint Pierre.

Prémiere Circonstance. Saint Pierre étoit encore à Jérusalem l'An quatrieme de l'Empire de Claude, qui est l'An 44 de Jésus-Christ, & l'An 794 de Rome; puis que ce fut alors qu'Agrippa l'arrêta Prisonnier, après avoir fait mourir Saint Jaques. Ce

grand Apôtre n'étoit point encore sorti de la Judée. Non seulement, Saint Luc ne lui fait faire aucun Voiage hors de la Terre Sainte; mais, il le représente toujours comme enseignant dans la Judée, & demeurant à Jérusalem, & Saint Paul alla le voir après sa Conversion. Ainsi, l'An 794 Philon ne pouvoit avoir vu St. Pierre à Rome.

Seconde Circonstance. Depuis la Mort d'Agrippa, jusqu'au Concile de Jérusalem, aucun Ecrivain ne parle ni de St. Pierre, ni de ses Voiages. On ne peut donc pas dire que l'*Antiquité me réfute*, & qu'elle assure, que Saint Pierre soit allé à Rome dans cet Intervalle de tems. Il est vrai que Métaphraste lui fait parcourir une grande Partie de l'Univers, & qu'il trace le Chemin qu'il a tenu. Mais, ce n'est pas là un Auteur ancien. Il est même si fabuleux, que Baronius, malgré ses Préjugés, a été contraint de rejetter une Partie de sa Narration. La seule Difficulté qu'on fait, nait de ce que St. Pierre écrivit alors sa prémiere Epître, & qu'il la data de Babylone. On soutient que Babylone est Rome: d'où on conclud que St. Pierre étoit allé dans cette grande Ville après être sorti de la Prison. Mais, je ne sai pourquoi on prête à St. Pierre un Langage si mystique. *Ba-*

bylone est une Ville assez connuë; pourquoi changer son Nom? Pourquoi ne veut-on pas que Saint Pierre y soit allé, puis qu'il date de là sa Lettre, & qu'elle est adressée aux Juifs dispersés en Orient, où il avoit prêché l'Evangile? C'étoit là où étoient ces Juifs si nombreux, qu'ils faisoient Peur aux Gouverneurs Romains, lors qu'ils passoient pour aller adorer à Jérusalem. C'étoit là que Saint Pierre devoit éxercer son Ministere; puis qu'il étoit le Ministre de la Circoncision. D'ailleurs, on n'a jamais donné un Sens métaphorique aux Dates des Lettres de Saint Paul, pourquoi donc veut-on le faire à celle de Saint Pierre? Ne voit-on pas que c'est le Préjugé, & l'Intérêt, qui enfantent une Interprétation si violente? Il faut prendre les Termes dans leur Signification naturelle, lors qu'il n'y a point de raison qui nous force d'en chercher une étrangere. Quelle Raison a-t-on d'appeller Rome Babylone; car, il n'y avoit aucun rapport entre ces deux Villes, dont l'une étoit florissante & le Siege de l'Empire, pendant que l'autre tomboit en Décadence. On assure, 1, que Saint Pierre ne vouloit pas qu'on sçût le Lieu où il étoit. Cette Affectation donneroit Atteinte à l'Autorité Papale. Au contraire, Saint Pierre,
 bien

bien loin de cacher à l'Eglise qu'il *étoit* à Rome, devoit naturellement l'apprendre à toute la Terre, afin qu'on ne put en douter, & que l'Autorité de ses Successeurs fut par là mieux établie. 2, *Eusebe & Saint Jérôme ont dit que Babylone étoit Rome.* Je le sai; mais, leur Sentiment doit-il entraîner nécessairement le nôtre? D'où l'ont-ils appris plus de trois cens Ans après? L'un étoit le Copiste de l'autre, & le prémier parle avec la derniere Incertitude. Il remarque seulement qu'on le dit: ainsi, l'Autorité de ces deux Témoins se réduit à un Bruit incertain. 3, Mais, dit-on encore, Babylone étoit ruïnée: St. Pierre n'est pas allé là préférablement à Nisibe, ou à Ctésiphon, ou à Rome, qui étoient des Villes considérables. Il n'y avoit alors que très peu de Juifs à Babylone; car, ils y avoient souffert un grand Massacre sur la Fin de Caligula, & ce petit Reste ne méritoit pas les Soins de ce grand Apôtre. Mais, par la même raison, J. Christ n'auroit pas du préférer les petites Villes de de Galilée à Jérusalem, ni sortir de là. Saint Paul n'auroit pas du aller en Pisidie, en Lycaonie, & dans les petites Villes, où il a porté l'Evangile. Il semble qu'il n'y avoit que les grandes Villes qui fussent dignes de recevoir Saint Pierre dans son En-

Enceinte. Mais, de plus, Babylone, quoi que ruïnée, étoit toujours grande. Il y avoit eu là un grand Nombre de Juifs, ἔνθα καὶ πλῆθος ἦν Ἰουδαίων. Il est vrai qu'il y eut un grand Massacre sous l'Empire de Caligula; mais, tous les Juifs ne furent pas tuëz; une Partie s'enfuit, & put revenir dans ses Maisons, lors que le Péril fut passé. Saint Pierre devoit avoir la Charité de prêcher à ce reste qui étoit rechapé, & il pouvoit écrire & dater de là sa Lettre. Il étoit donc alors en Orient, fort loin de Rome, fondant les Eglises d'Asie, & leur écrivant de Babylone.

Troisieme Circonstance. Claude publia l'Edit par lequel il chassoit les Juifs de Rome, l'An 49. Les Chrétiens eurent part à cette Persécution; puis que ce fut à l'Occasion des Disputes qui s'émurent à cause de J. Christ, que l'Edit d'Exil fut publié. Que fit alors Saint Pierre? Etoit-il à Rome? En sortit-il pour obéïr à Claude, & fuïr la Persécution? Le P. Papebroch soutient que cet Apôtre étoit arrivé à Rome, l'An 42, qui étoit le second de Claude; mais, que l'Empereur aiant trop d'Attachement pour Simon le Magicien, il retourna en Judée; qu'ensuite, si on en croit Métaphraste, il repartit par une Inspiration divine, ou de son propre Mouvement,

 &

& fonda la Chaire de St. Pierre, au Mois de Janvier de l'An 50. Mais, ce n'est pas l'Antiquité qui fournit toutes ces Conjectures : Métaphraste, qui l'assûre, est un Légendaire sans Autorité. D'ailleurs, St. Paul parle d'Aquile & de Priscille, qui étoient sortis de Rome pour exécuter l'Ordre de l'Empereur. Aucun des Anciens, ni Saint Luc, ni Saint Paul, ni Saint Clément, ni Saint Irénée, n'assûrent que Saint Pierre y fut en ce tems-là, ni qu'il ait quitté son Siege par la Crainte de la Persécution. Il étoit alors en Orient, où il travailloit à la Conversion des Juifs. Ainsi, nous avons déjà atteint l'An 799 de la Ville de Rome avant que Philon, qui étoit déjà vieux en 790, ait pu voir, & conférer avec l'Apôtre Saint Pierre. Les Juifs & les Chrétiens ne revinrent à Rome qu'après la Mort de Claude. Saint Pierre, qui étoit le Ministre de la Circoncision, ne prit pas le tems pour y aller convertir les Juifs qui étoient bannis, & qui avoient pris la Fuite; mais, quand il seroit vrai que Saint Pierre auroit eu cette Imprudence, Philon, qui étoit à Aléxandrie, ne seroit pas venu d'Egypte à Rome, pour s'exposer à la rigueur d'un Edit qui l'en bannissoit. Ainsi, Philon n'aura pu revenir à Rome, & voir Saint Pierre que sous l'Empire de Néron.

Qua-

Quatrième Circonstance. Saint Pierre assista au Concile de Jérusalem. Le tems de la Tenuë de ce Concile varie, parce qu'on compte différémment le tems du Martyre de Saint Etienne, & de la Conversion de Saint Paul. Mr. Spanheim met plusieurs Années entre la Mort de Jésus-Christ & ce Martyre, parce que tous les Evénemens, qui occupent sept Chapitres de l'Histoire des Actes, doivent remplir un assez long Intervalle. Il croit que Saint Paul * fut converti sur la Fin de Caligula, & que le Concile de Jérusalem, qui s'assembla *quatorze Ans après*, doit être remis à l'An 55 de Jésus-Christ, & 803 de Rome. Mais, sans nous arrêter à cette Remarque, lors qu'on avancera ce Concile de deux Ans, il faudra toujours reconnoître que Saint Pierre, qui étoit dans cette Assemblée, n'étoit point à Rome, l'An 801, & jusques-là Philon n'avoit pu voir St. Pierre.

Cinquième Circonstance. Après le Concile de Jérusalem, Saint Pierre alla à Antioche, & la Tradition assure qu'il en fut Evêque l'espace de sept Ans. Son Voiage après le Concile de Jérusalem est certain; car, ce fut là qu'il essuia la Censure de Saint Paul, parce qu'il biaisoit, & donnoit du Scandale aux Gentils, qui avoient em-

* *Galat. Chap. III.*

brassé le Christianisme. Voilà, un nouvel Obstacle, ou du moins un long Retardement au Voiage de Saint Pierre à Rome: cependant, Philon vieillissoit, & devenoit accablé d'Années.

Sixieme Circonstance. Afin de ne multiplier pas les Circonstances historiques sur le Voiage de Saint Pierre à Rome, nous n'en ferons qu'une ou deux qui regardent l'Apôtre Saint Paul. La prémiere de ces Circonstances est l'Arrivée de Saint Paul à Rome, & la seconde est la Lettre qu'il écrivit aux Romains. Il seroit impossible que Saint Paul se fut plaint de ce qu'on l'avoit abandonné, si Saint Pierre, l'un des Chefs de l'Eglise, & Evêque de Rome, lui avoit prêté les Secours nécessaires. D'un côté, il étoit impossible que Saint Pierre ne fît pas les Honneurs de son Siege Episcopal, en fournissant à Saint Paul les Alimens, & tout ce qui pouvoit consoler l'Apôtre dans sa Disgrace. D'un autre côté, on ne peut s'imaginer que Saint Paul eût assez d'Ingratitude pour ne se louer pas de la Charité de St. Pierre, & pour se plaindre de ce qu'on l'avoit abandonné s'il avoit trouvé un Secours aussi efficace que celui de l'Evêque de Rome, & le Chef de l'Eglise. Il est impossible que sans parler de ce Chef de l'Eglise, il ait loüé les autres qui l'avoient

assisté

affiſté par cette Exception avantageuſe : *Ceux-là ſeuls ſont mes Compagnons d'Oeuvre au Roiaume de Dieu* * : οὗτοι μόνοι συνεργοὶ, &c. Il étoit déjà l'An 62 de J. Chriſt, & 812 de Rome, lors que St. Paul écrivoit aux Coloſſiens. La Lettre aux Romains fut écrite quelque tems après, & comme il ſaluë les Freres ſans parler de Saint Pierre, on a raiſon de croire qu'il n'étoit pas alors à Rome. Ces deux Preuves ſont ſi fortes contre ce qu'on avance de l'Epiſcopat & du Voiage de St. Pierre à Rome en ce tems-là, que tout ce qu'on allegue ne peut être regardé que comme des Subtilitez de Gens qui chicanent le Terrain, & qui ne veulent point céder aux Raiſons les plus évidentes, parce qu'elles ne s'accommodent point avec des Préjugés, dont ils ont réſolu de ne ſe défaire jamais, à cauſe que l'Egliſe paroît y avoir quelque Intérêt.

XVII. On ne peut pas former la même Accuſation contre nous ; car, nous abandonnons un grand Nombre de Théologiens qui conteſtent le Voiage de Saint Pierre à Rome, & nous ſacrifions à la Vérité, l'Intérêt que nous aurions à les ſuivre. Nous ſommes très perſuadez, que Rome n'eſt devenuë ſi conſidérable dans

 l'E-

* *Coloſſ. Chap. IV, verſ.* 11.

l'Eglise que par le Rang, que cette Ville tenoit dans l'Empire, & par l'Eloignement des Empereurs, qui ont transporté leur Trône à Constantinople. D'ailleurs, la Présence de St. Pierre à Rome ne lui donne pas plus d'Avantage que celle de Jésus-Christ, à Jérusalem, de Saint Paul à Antioche, ou à Corinthe: cependant, comme c'est là le Fondement sur lequel Rome bâtit ses Prétentions, le Préjugé & l'Intérêt que nous avons à les combatre, devroient nous engager à ruïner ce Fondement, afin de faire tomber tout l'Edifice. Mais, il faut suivre la Vérité préférablement aux Préjugés, & lui sacrifier tous ses Intérêts. Nous différons donc le Voiage de Saint Pierre jusqu'au Regne de Néron, parce qu'on produit des Preuves convainquantes, qu'il n'a pu le faire auparavant. Mais, à même tems, nous reconnoissons que cet Apôtre est mort à Rome avec St. Paul, non seulement parce qu'on y montroit les Monumens de ces deux Apôtres, mais, parce que St. Dénis *, Evêque de Corinthe, qui vivoit cinquante Ans après Saint Pierre; Saint Irénée †, qui avoit vu Saint Polycarpe, Disciple des Apôtres; Cajus, Prêtre de Rome, & Tertullien, assurent que

* *Apud Euseb. Hist. Lib. II, pag. 67.*
† *Iren. Lib. III, Cap. III.*

que St. Paul & St. Pierre ont été martyrisés à Rome sous Néron. Enfin, le Passage de Lactance confirme ce que les autres avoient dit avant lui, & il a fait de si fortes Impressions sur ceux qui l'ont lu, que Mr. Baluze, qui publia le prémier ce petit Traité *de la Mort des Persécuteurs*, avoua *, „ que s'il étoit permis d'abandonner l'O-„ pinion non seulement vulgaire; mais, en-„ racinée dans l'Esprit des Hommes, il sui-„ vroit le Sentiment de Lactance, & qu'il „ soutiendroit, que l'Evangile n'avoit pas „ été prêché à Rome par St. Pierre sous „ Claude; mais, sous Néron; parce qu'en „ suivant ce Sentiment, lequel est très vé-„ ritable, toute la Dispute de l'Autorité „ du Pape tombe, & que ce n'est pas la „ Suite des Années, mais, la Personne de „ St. Pierre qui donne la Primatie. „

XVIII. On fait une Difficulté sur le Passage de Lactance, parce qu'il ne met que vint-cinq Ans entre la Mort de Jésus-Christ & le Voiage de Saint Pierre à Rome; &, en suivant ce Calcul, il seroit arrivé l'An 58 : ce qui ne peut être véritable, par les Remarques précédentes. Mais, on n'a pas éxaminé les Paroles de Lactan-

 ce;

* *Baluz. Not. in Lactant. de Mort. Persecut. Cap. II, pag. 10.*

ce : car, il dit * que les Apôtres, *après s'être associés Mathias & Paul, se dispersérent sur toute la Terre pour prêcher l'Evangile, comme leur Maître l'avoit commandé, & ils jettérent les Fondemens de l'Eglise dans toutes les Villes & les Provinces, l'espace de vint-cinq Ans, jusqu'au commencement de l'Empire de Néron*; & lors que *Néron regnoit déjà*, *cùmque jam Nero imperaret*, *St. Pierre arriva à Rome.* Il y fit des Miracles, qui obligérent l'Empereur à le condamner au Martyre, & à persécuter les Chrétiens. Si on veut raisonner juste, il faut commencer les vint-cinq Ans de la Prédication des Apôtres depuis le tems que Mathias & Paul avoient été associés avec eux. Saint Paul ne fut converti que l'An 39, ou 40, de Jésus-Christ; & alors, Saint Pierre arriva à Rome l'An 65 de Jésus-Christ, lors que Néron regnoit. Mais, si on anticipe de deux ou trois Années la Conversion de St. Paul, il faut pourtant avouër qu'il ne vint à Jérusalem qu'à la fin de l'An 37, pour voir Saint Pierre; & ce fut alors que se fit la véritable Association de cette Colomne de l'Eglise, & qu'il devint, pour ainsi dire, l'Apôtre des Gentils, après la Vision que Saint Pierre avoit euë pour la Conversion de Corneille. En commençant la *Pré-dication*

* *Lact. de Mort. Persec. Cap. II, pag. 40.*

dication de l'Evangile par toute la Terre, *après l'Association de Mathias & de Paul*, que Lactance a indiquée, Saint Pierre sera venu à Rome l'An 63, ou l'An 64: car, on ne compte pas si éxactement les Années, qu'on ne prenne souvent une Année qui finit, ou qui commence, pour une Année complete. En effet, Lactance fait mourir *promptement* après ce Martyre Néron, lequel fut tué le 10 de Juin de l'An 68.

XIX. Dénis de Corinthe, écrivant aux Romains, leur dit, qu'ils ont mêlé la Semence que St. Pierre & St. Paul avoient jettée chez eux : *car, ces deux Apôtres semant dans la Ville de Corinthe, nous ont enseigné semblablement; & enseignant aussi ensemble & de la même maniere à Rome, ils ont souffert le Martyre dans le même tems.* Prémiérement, il ne faut pas ici corriger le Texte, comme a fait Mr. de Valois (*a*); car, il est certain que le Terme de *semer*,

(*a*) Καὶ γὰρ ἄμφω, καὶ εἰς τὴν ἡμέτεραν Κόρινθον φυτεύσαντες ἡμᾶς ὁμοίως ἐδίδαξαν, ὁμοίως δὲ καὶ εἰς τὴν Ἰταλίαν ὁμόσε διδάξαντες, ἐμαρτύρησαν κατὰ τὸν αὐτὸν καιρόν. *Mr. de Valois lit* φοιτήσαντες, *& traduit*; In Italiam simul profecti; *ce qui forme une grande Difficulté. Mr. Pearson*, Annales Paulini, *pag.* 35, *ne veut pas qu'ὁμόσε signifie* simul. *Il traduit* audacter; *ce qui n'est point nécessaire, par l'Explication que nous donnons.*

ou de *planter*, qui est dans l'Original *, exprime parfaitement la Prédication de l'Evangile, & répond au But de Saint Dénis, qui veut apprendre aux Romains qu'eux & les Corinthiens ont reçu la même Doctrine & de la même Main, qui étoit celle de St. Pierre & de St. Paul. Secondement, on ne doit pas douter que Saint Pierre ne soit allé à Corinthe, où il y avoit beaucoup de Juifs; puis que Dénis, qui en étoit Evêque au milieu du second Siecle, l'assure. Mais, il n'est pas nécessaire, suivant l'Explication que nous donnons, que Saint Paul y soit allé avec lui, ni à même tems que lui. Il suffit que l'un & l'autre y aient prêché, & semé l'Evangile. Enfin, ces deux Apôtres se trouvérent à Rome dans le même tems, & y *enseignérent ensemble*. Je ne sçai pourquoi Mr. Pearson veut qu'on traduise *ὁμοῦ*, *hardiment*. Il faut laisser à ce Terme sa Signification naturelle, qui est véritable; car, St. Paul & St. Pierre se trouvérent à Rome sous l'Empire de Néron, & y *enseignérent ensemble*; puis qu'ils y *souffrirent le Martyre dans le même tems*. Saint Pierre put y arriver quelque tems avant Saint Paul. Astérius dit aussi que cet Apôtre, arrivant à Rome la seconde fois, y trouva Saint Pierre, *occupé de la* Prédi-

* *Euseb. Lib. II, Cap. 25, pag. 68.*

Prédication de l'Evangile, & qu'il s'unit à lui. En suivant ces Explications, il n'est point nécessaire de changer le Texte des Anciens, ni de faire Violence à leurs Expressions, ni d'altérer l'Histoire Apostolique ; car, Saint Pierre peut être venu à Rome l'An 64 de Néron. Saint Paul y arriva l'Année suivante, & ces deux Apôtres y *enseignèrent ensemble* la même Doctrine, & souffrirent le Martyre l'An 66, *dans le même tems.*

XX. Je me suis arrêté peut-être trop long-tems à cet Article; mais, outre qu'il falloit prouver un Fait historique que le P. Montfaucon dit mal-à-propos avoir été refuté *cent fois par le Témoignage de l'Antiquité*, nous renversons par là le Fondement du Christianisme de Philon. Il est certain que ce Juif alla à Rome sous l'Empire de Caligula; mais, il est très incertain qu'il y soit retourné sous l'Empire de Claude. En supposant la Vérité de ce second Voiage, il est toujours également vrai qu'il ne put avoir aucun Commerce avec St. Pierre; puis que cet Apôtre n'alla point à Rome sous Claude, qu'il n'y arriva que lors que Néron regnoit, & au plutot, l'An 64 de Jésus-Christ, l'An 814 de Rome, & dans un tems auquel Philon, qui étoit déja vieux, vint-quatre Ans auparavant, devoit être mort.

Il

Il faut présentement prouver directement deux choses : l'une, que Philon n'a jamais été Chrétien ; l'autre, qu'il n'auroit pu faire l'Eloge des Chrétiens, comme il a fait celui des Thérapeutes, sans avoir embrassé leur Religion.

XXI. Il y a peu de Gens qui croient que Philon ait jamais embrassé le Christianisme. En effet, on n'en trouve aucune Trace dans ses Ecrits : ils tendent tous à prouver l'Excellence de la Loi, & à en expliquer les Mysteres. Il se faisoit l'Idée d'un Messie conquérant, qui devoit subjuguer plusieurs grandes Nations. Ce Roi devoit avoir beaucoup de Force de Corps & d'Esprit. Il devoit être revêtu de Majesté pour attirer le Respect ; avoir de la Gravité pour imprimer de la Crainte, & de la Bonté pour s'attirer l'Amour des Peuples. D'ailleurs, si on suit l'Ordre des Ouvrages de Philon *, il faut reconnoître, qu'après son Retour de Rome, & la Description qu'il avoit faite auparavant des Thérapeutes, il ne laissa pas d'être toujours attaché à la Loi, de courir après les Allégories, & de les outrer ; car, c'est dans un de ces derniers Ouvrages qu'il traite la Création de la Femme, telle que Moïse la rapporte, comme un Conte fabuleux, μυθῶ-

δες

* *De Præm. pag.* 716.

δὲς ἐςι *, parce qu'il croit que par l'Hommi il faut entendre l'Entendement, & que le Sentiment est la Femme qui a du être produit immédiatement après l'Entendement pour être parfait. Enfin, quoi que les Juifs aient peu d'Estime pour ceux de leur Nation qui ont vécu chez les Grecs, ou qui ont emprunté leur Langue, comme cela paroit par l'Exemple de Joseph, ils ne laissent pas de reclamer Philon; & Ménasseh Ben Ismaël se sert souvent de ses Interprétations sur la Loi, pour confirmer les siennes. On le regarde donc toujours comme un Interprête de la Loi, au lieu de le rejetter comme un Deserteur.

XXII. On peut prendre un Parti plus délicat, & soutenir que Philon, après avoir connu Saint Pierre, Saint Marc, & les Chrétiens, dont la Vie austere l'édifioit, demeura flottant entre les deux Religions. Il ne voulut pas abandonner la sienne; il n'ôsa se déclarer pour le Christianisme naissant; mais, il devint un de ces Tiédes, qui connoissent la Vérité, qui la louënt, & qui la retiennent en Injustice. Le P. de Montfaucon se contente de dire qu'il y avoit chez les Juifs des Persécuteurs; mais, qu'il y en avoit aussi d'autres plus raisonnables qui louoient la Vertu des Chré-

* *Philo, Allegor. Lib. III, pag.* 852.

Chrétiens. Philon étoit de ce Caractere aussi bien que Joseph, qui a parlé, dit-il, avec Estime de Saint Jean Baptiste, & de Jaques, Frere de J. Christ, sans parler du fameux Passage *touchant* J. Christ, *duquel on doute avec Raison*.

XXIII. *Il* est assez difficile de tirer de leur Fort ceux qui prennent l'un ou l'autre de ces deux Partis, parce que la Disposition qu'on attribuë à Philon, dépend des Mouvemens intérieurs & secrets du Cœur, qu'un Auteur ne répand pas toujours assez sensiblement dans ses Ecrits pour les connoître. On peut dire qu'un Homme a cru sécrétement que la Religion Chrétienne étoit bonne : mais, comment le prouvera-t-on, s'il n'en a jamais fait Profession, ou qu'il n'ait rien écrit qui le fasse connoître ? On peut encore conjecturer que Philon étoit modéré pour les Chrétiens : mais, c'est là une Conjecture d'autant plus foible & plus incertaine, qu'elle dépend des Mouvemens de son Cœur, que nous ne connoissons pas. Produire pour Preuve les Thérapeutes, ou le Traité *de la Vie Contemplative*, c'est mettre en Preuve, ce qui est en Question. Il faudroit qu'indépendemment de ce qu'il a dit des Solitaires, sur la Religion desquels nous contestons, on produisît d'autres Passages de

de Philon, qui puissent faire connoître son Penchant, ou sa Modération pour le Christianisme. Mais, on n'en trouve pas la moindre Trace dans tous ses Ouvrages, parce qu'il n'a jamais nommé les Chrétiens, ni parlé d'eux On peut donc s'entêter de son Sentiment; soutenir toujours que Philon a eu du Penchant & de la Modération pour les Chrétiens, jusqu'à louër leur Vertu: mais, on ne le prouvera jamais que par les Thérapeutes, qui ne peuvent faire Preuve dans cette Question.

XXIV. Pour nous, nous examinons l'Ouvrage d'un Juif qui a toujours fait une Profession constante de sa Religion sans l'avoir jamais abandonnée, & nous faisons voir par tous ses Livres, qu'il étoit entêté des Cérémonies & de l'Excellence de la Loi. Nous ne voïons dans ces mêmes Livres aucune Ombre de Christianisme. On ne découvre pas même qu'il ait connu, ni Jésus-Christ, ni la Contestation que sa Naissance & sa Croix avoient fait naître sur la Manifestation du Messie. Nous avons donc raison de conclure, qu'il n'a connu ni les Chrétiens, ni le Christianisme, & qu'il n'en a point fait le Panégyrique.

Tout ce que Philon dit des Thérapeutes se peut appliquer aux Solitaires Juifs; car, sans remarquer qu'on ne trouve pas dans la

la Description qu'on en fait un seul des Caracteres particuliers du Christianisme, il n'y a rien dans le Traité *de la Vie Contemplative*, qui ne puisse être appliqué à des Juifs. Nous avons donc raison de conclure que ce Traité, fait par un Juif persévérant dans la Religion de ses Peres, contient l'Eloge des Solitaires de sa Nation.

XXV. Mais, j'ôse porter plus loin mes Réflexions; car, je soutiens que Philon ne pouvoit parler des Chrétiens, comme il a fait, sans embrasser leur Religion. Le Judaïsme & le Christianisme sont deux Religions ennemies: l'une travailloit à s'établir sur les Ruïnes de l'autre. Il est impossible qu'on fasse un Eloge magnifique d'une Religion, qui travaille à l'Anéantissement de celle qu'on croit & qu'on professe. Dans le Commerce que Philon avoit eu avec *St. Pierre*, *St. Marc*, & les Moines Chrétiens, il avoit sans doute appris que Jésus-Christ étoit le Messie; que ce Messie crucifié ne laissoit pas d'être Dieu, & qu'il falloit l'adorer. Le P. de Montfaucon, qui trouve l'Eucharistie & la Communion sous une Espece dans ses Ecrits, ne peut pas contester que Philon ne connut ce grand Mystere. Saint Pierre n'avoit garde de l'oublier dans les Conversations qu'il avoit eües avec le Juif. En suivant

cette

cette Idée; Philon devoit regarder sa Religion comme engloutie par le Christianisme. Il devoit, ou renoncer au Judaïsme, ou regarder les Thérapeutes Chrétiens comme autant d'Imposteurs ou de Visionnaires. Le Thérapeute Chrétien proposoit à Philon Jésus-Christ pour le Messie, un Crucifié au lieu du Libérateur & du Conquérant qu'il attendoit. Croioit-il que Jésus-Christ fût ce Messie, ou le regardoit-il comme un Homme qui avoit trompé & séduit les Thérapeutes par des faux Miracles, & des Dogmes inouïs? Secondement, les Thérapeutes Chrétiens parloient à Philon d'adorer un Homme mort par l'Ordre de la Justice, & à la Sollicitation du Souverain Sacrificateur & du Sanhédrim. Que pouvoit-il penser de cette Adoration des Chrétiens contraire à la Loi? Croioit-il Jésus-Christ Dieu benit éternellement, & ce Verbe, dont il avoit parlé si souvent? S'il le croioit, il devenoit Chrétien; s'il ne le croioit pas, on a beaucoup de raison de douter qu'il eut pour les Chrétiens cette Vénération qu'il temoigne pour les Thérapeutes. Il ne pouvoit s'imaginer que l'Evangile fut un Trésor, un Remêde, une Connoissance salutaire, qui dut être communiquée à toutes les Nations. Il ne pouvoit regarder ces prétendus Idolâtres comme

me les * *Citoiens du Ciel & du Monde*; *comme des Personnes très recommandables au Créateur*, *à cause de leur Vertu*; comme des *Béats*, qui s'étant *unis à Dieu par une étroite Amitié, en préférant la Vertu aux Bonheurs de la Vie, en avoient reçu une grande Récompense, & le souverain Dégré de la Félicité*. Enfin, les Thérapeutes avoient appris à Philon que le Pain levé, le Sel, & l'Hysope, qu'il appelle *l'Aliment très saint*, étoit le Corps de Jésus-Christ, qui descendoit du Ciel sous les Accidens de cet Aliment, parce que la Matiere du Pain, de l'Hysope, & du Sel, étoit transubstantiée au Corps du Messie, monté dans le Ciel.

Le Juif devoit croire la Transubstantiation, ou ne la croire pas. Si ce Mystere n'effaroucha ni ses Sens, ni sa Raison, il a eu raison de le louer, & de le mettre au Rang des grands Actes de Dévotion des Thérapeutes. Cependant, conçoit-on qu'un Homme qui a toujours demeuré Juif, crut la Transubstantiation, & qu'il eut assez de Respect pour ce Mystere, pour le compter entre les Actes de la Religion qui ont mérité ses Eloges. Lors qu'on a digéré la Transubstantiation, on doit digérer tout: mais, sur tout, on ne pouvoit pas la croire, sans croire à même tems que Jésus-Christ

* *Philo, de Vita Contempl. pag.* 698.

Christ étoit Dieu. Ainsi, Philon devoit nécessairement devenir Chrétien. Si je me trompe, & qu'il ne crut pas la Transsubstantiation, pouvoit-il parler de ce Mystere, comme il a fait, & l'appeller l'*Aliment le plus saint*? Loüer comme des *Béats*, ceux qui le célébroient? On a beau dire, ce n'est point là écrire avec un Esprit de Modération; mais, c'est remplir le Caractere d'un Homme bien persuadé de la Vérité de la Religion. Ainsi, il n'y a point de milieu: il faut avoüer que Philon étoit plus Chrétien que les Chrétiens mêmes, ou qu'il n'avoit point en vuë les Chrétiens, ni leur Transsubstantiation. Si Philon a parle véritablement de l'Eucharistie, ce qu'il en dit prouve trop; & s'il n'en parle pas, on s'est trompé en lui attribuant des Descriptions du Christianisme qu'il n'a pas eu dessein de faire. En un mot, il faut ou que Philon soit devenu Chrétien, ou qu'il ait, contre les Lumieres de la Raison & de la Conscience, rejetté des Véritez qu'il regardoit comme salutaires, qu'il croioit évidentes, & qu'il trouvoit dignes de ses plus grands Eloges. Ce n'est pas là écrire en Homme modéré; mais, en Auteur emporté par une Passion de Judaïsme, que les Véritez les plus grandes & les plus certaines ne guérissoient point; & conçoit-on,

on, qu'avec un Entêtement si prodigieux on prenne la Plume, & qu'on déploie tout ce qu'on a d'Esprit & d'Eloquence, pour faire l'Eloge des Chrétiens?

CHAPITRE XXIII.

Examen de cette Question:

Si les Esséniens & les Thérapeutes formoient une même Secte de Juifs ou de Chrétiens?

I. *Philon a confondu les Thérapeutes avec les Esséens.* II. *Systême de ceux qui ont cru que les deux Sectes étoient Chrétiennes.* III. *Comparaison des Esséens avec les Moines Chrétiens.* IV. *Suite de cette Comparaison.* V. *Vieux Habits des Esséens.* VI. *Esséens* contemplatifs *plus parfaits que les autres.* VII. *Deux Excès dans lesquels tombent ceux qui veulent trouver le Christianisme par tout.* VIII. *Exemple de ces deux Defauts dans la Dissertation du Pere de Montfaucon.* IX. *Caracteres differens que Philon donnoit au* Verbe. X. *Les Thérapeutes ne l'ont jamais connu.* XI. *Difficultez contre leur Christianisme.* XII. *Maniere dont le P. de Montfaucon tache de les lever.* XIII. *Les Moines ni les Chrétiens*

tiens n'ont jamais porté le Titre de Thérapeutes. XIV. *Antiquité des Moines, réfutée.* XV. *Cellules & Monasteres, inconnus aux Tems Apostoliques.* XVI. *Les Esséens n'ont jamais célébbré l'Eucharistie.* XVII. *Preuves de ce Fait.* XVIII. *On ne cachoit point les Sacremens au tems des Apôtres.* XIX. *Antiquité du Carême, soutenue par Beveregge, & réfutée.* XX. *Si la Secte des Esséens étoit inconnue par tout ailleurs que chez les Chrétiens.* XXI. *Preuves du contraire.*

I. NOus avons éxaminé l'Age & la Religion de Philon, qui forment deux grandes Preuves contre le Christianisme des Thérapeutes. Voions présentement, qui étoient ceux dont il parle. On m'a reproché de les avoir confondus avec les Esséens. Mais, je soutiens qu'on ne sépare deux Branches d'une même Secte, que par Préjugé & par Intérêt, parce qu'on croit prouver plus facilement que les Thérapeutes étoient Chrétiens, en les distinguant des Esséens, qui n'avoient pas atteint un si haut Dégré de Perfection. On peut décider cette Question par un seul Passage de Philon, que le Pere de Montfaucon a été forcé de mal traduire, afin de n'y trouver pas la Condamnation de son Sentiment. Philon

a fait deux Livres, dont le prémier a pour Titre, *Que tout Homme-de-Bien est libre*, & là il décrit les Statuts des Esséens & leur Maniere de vivre, qui étoit chargée de diverses Austéritez, quoi qu'ils ne renonçassent pas entiérement à ce qu'on appelle la Vie active. Dans le second Livre, qu'il intitule de *la Vie Contemplative*, il fait une longue Description des Méditations & de l'Attachement que les Thérapeutes avoient à la Contemplation de la Nature, &c. Je soutiens que ce second Livre est une Suite du prémier, & que Philon le dit si nettement, qu'il est impossible d'en douter. Il faut rapporter les Paroles, par lesquelles il commence son second Traité, afin d'en juger: Ἐσσαίων περὶ διαλεχθεὶς οἳ τὸν πρακτικὸν ἐζήλωσαν καὶ διεπόνησαν βίον ἐν ἅπασιν .... αὐτίκα καὶ περὶ τῶν θεωρίαν ἀσπασαμένων ἀκολουθίᾳ τῆς πραγματείας ἑπόμενος τὰ προσήκοντα λέξω: *Après avoir parlé des Esséens, qui se sont adonnez à la Vie active, je vais présentement, en suivant la Continuation de l'Ouvrage, rapporter ce qui regarde ceux qui se sont attachés à la Vie Contemplative*. Philon voulant relever la Gloire de sa Nation, a opposé aux Philosophes Grecs les Esséens; & présentement, en remplissant son Plan, il y ajoute les Thérapeutes. Le second Ouvrage est la Suite de l'autre. Il nous en assure;

ſure ; il veut ſeulement *continuer*, & faire une *Suite* du prémier Deſſein. Il veut parler des Eſſéens contemplatifs, après avoir parlé des Eſſéens actifs. Il faut donc que les Thérapeutes euſſent de la Liaiſon avec les Eſſéens ; autrement, l'Ordre ne demanderoit pas qu'on parlât des uns après avoir parlé des autres. D'ailleurs, l'Article (a), par lequel il déſigne ceux dont il va parler, ſe rapporte néceſſairement aux Eſſéens. Il a parlé des Eſſéens, qui s'attachent à la Vie active : préſentement, en continuant ſon Ouvrage, il va repréſenter *ceux* qui aiment la Vie contemplative. Ces *ceux* ſont les Eſſéens, dont le Nom fait le prémier Mot du Livre, & il eſt impoſſible de rapporter cet Article τῶν à aucun autre qu'aux Eſſéens, dont il a parlé à la tête de ce Traité. Les Thérapeutes étoient donc une Branche des Eſſéens. En effet, il ſeroit fort étrange, que Philon, après avoir parlé de quelques Sectaires Juifs, paſſât d'un plein Saut aux Chrétiens, en les liant les uns aux autres, & qu'il ôſât aſſurer que la *Suite de ſon Deſſein*, ἀκολυθία τῆς πραγματείας, demande qu'après avoir parlé des Sectaires de ſa Nation, il faſſe l'Eloge des Solitaires Chrétiens, qui en étoient les Ennemis déclarez. On ne peut donc pas

 ap-

(a) Τῶν.

approuver la Traduction du Pere de Montfaucon, qui fait dire à Philon simplement : *Il est à-propos de parler tout d'une suite de ceux qui embrassent la Vie contemplative.* On ne change & on n'adoucit les Paroles de cet Auteur, que parce qu'on trouvoit sa Condamnation dès le prémier Pas qu'on faisoit, & dans la prémiere Période de Philon.

II. Le Systême de ceux qui ont cru que les Esséens étoient Chrétiens, aussi bien que les Thérapeutes, est beaucoup mieux lié que celui que nous éxaminons; car, on évite par là la Difficulté insurmontable qui nait du Texte de Philon, lequel confond les Thérapeutes avec les Esséens. D'ailleurs, on trouve dans les derniers des Austéritez & une Pureté de Morale, dont il est aussi aisé de faire Honneur à l'Eglise Chrétienne, que de celle des Thérapeutes. On ne trouve pas plus de Traces particulieres de Christianisme chez les uns que chez les autres. Ainsi, la Difficulté de prouver qu'ils ont été Chrétiens est à-peu-près égale. Il est vrai que Joseph a regardé les Esséens comme des Juifs; mais, cela n'a pas empêché que divers Auteurs n'en aient fait des Chrétiens; & je ne voi pas pourquoi on ne dira pas de Joseph ce qu'on dit d'un Ton si décisif de Philon. Le prémier étoit

un

un des Juifs moderez; puis qu'il a fait l'Eloge de Saint Jean Baptiste, & de Saint Jaques. Il a donc pu parler des Chrétiens sous un Nom emprunté, de peur de s'attirer la Haine de sa Nation, comme Philon a parlé des Chrétiens sous le Nom de Thérapeutes, qu'ils n'ont jamais porté. D'ailleurs, il seroit plus aisé de prouver que Joseph a eu Commerce avec les Chrétiens en Judée & à Rome, que de faire voir que Philon les ait vus établis en Egypte, ou qu'il ait eu quelque Commerce avec Saint Pierre.

III. Les Esséens avoient leur Novitiat: personne ne pouvoit entrer dans la Secte, qu'après avoir été éprouvé l'espace d'un An; &, pendant ce tems-là, ils portoient un Habit blanc, qui marquoit le Dessein qu'ils avoient de se consacrer entiérement à une Vie pure. Le Novitiat duroit encore deux Ans, avant que d'être admis dans la Societé & dans le Réfectoire. On peut commencer par là à en faire des Moines.

Les Esséens avoient des Veux; & même, on peut dire, sans outrèr les choses, qu'ils faisoient les trois Veux de *Chasteté*, *de Pauvreté*, *& d'Obéissance*, qui sont ordinaires chez les Moines. 1, Ils faisoient un Veu, & juroient solemnellement d'honorer Dieu, de garder la Justice aux Hommes, de

 ne

ne nuire jamais à personne avec Intention de le faire. 2, Ils faisoient le Veu de Chasteté: *omni Venere abdicata*, dit Pline. Ce n'est pas qu'ils crussent le Mariage mauvais; mais, ils craignoient l'Infidélité & la Pétulance des Femmes qui les empêchoit de penser aux Devoirs de la Vie spirituelle. 3, En renonçant au Monde, ils donnoient leur Bien à leurs Parens, ou à la Communauté, & ne gardoient rien qui leur fut propre. * *Tout étoit commun, comme il doit être entre des Freres.* 4, Ils faisoient Veu d'Obéïssance. J'avouë que le Passage de Joseph, qui parle de ce Veu, peut faire quelque Difficulté; car, il dit *que les Esséniens juroient de garder la Fidélité à tous; mais, principalement à ceux qui commandent.* On peut appliquer cela aux Magistrats Païens, sous lesquels les Esséniens vivoient; car, on ajoute cette raison de l'Obéïssance qu'on leur rend, c'est que personne ne monte au Gouvernement que par un Ordre de la Providence. On peut aussi l'appliquer aux Dignitez civiles & militaires que les Esséniens possédoient, comme fait un très sçavant Critique; parce que le Novice promettoit, que s'il devenoit Président ou Gou-ver-

* *Joseph. de Bello; Lib. II, pag.* 786; *Porphyrius apud Euseb. de Præp. Evangel. Lib. IX, Cap.* 3.

verneur, il n'abuseroit jamais de son Pouvoir, & qu'il ne se distingueroit ni par ses Habits, ni par aucun Ornement extérieur: & cela paroit d'autant plus véritable, que Jean * l'Esſénien devint Gouverneur de Thamna. J'ai suivi un troisieme Sentiment, en prenant ceux qui gouvernoient pour les Supérieurs de l'Ordre, parce que le Terme de l'Original † y a beaucoup de rapport. Mais, on peut réünir ces trois Sentimens. L'Esſénien, qui vivoit sous la Domination des Romains, promettoit d'être fidele au Souverain. Comme le tems dont parle Joseph, étoit un tems de Soulevement contre les Romains, & que les Esſéniens entrérent comme les autres dans les Mesures que la Nation prit pour se défendre; ces Solitaires prirent aussi le Parti de commander dans les Places qu'on fortifioit, & ils promettoient de le faire avec Modestie & sans renoncer à leur Simplicité. Mais, cet Etat extraordinaire ne regardoit que des Tems séditieux. Enfin, ils promettoient l'Obéïssance à leurs Supérieurs; car, sans nous attacher à ce prémier Passage, qui peut être contesté, Joseph ajoute qu'*ils se faisoient un Devoir d'obéir aux* Pré-

* *Joseph. ibid. Cap. XXV, pag.* 822.
† *Pollux, Onomast.* κρατεῖν, gubernare; *Lib. VIII, Cap.* 8, *pag.* 905.

Prêtres ou aux Vieillards, & à ce qui avoit été décidé par plusieurs; & ce qui avoit été une fois décidé demeuroit ferme & immuable. Voilà, l'Obéïssance aveugle pour les Décrets des Prêtres & les Statuts des Supérieurs clairement exprimée.

IV. Les Moines Chrétiens cherchent la Solitude; mais, ils ne laissent pas de demeurer dans les Villes ou dans leur Voisinage. Les Esséens * avoient encore ce rapport avec les Solitaires modernes: ils avoient leur *Porte à Jérusalem*; mais, ils ne laissoient pas d'aimer les Lieux solitaires; ou ils avoient † même un Domicile particulier, dans lequel ils se retiroient, & dont la Porte étoit fermée aux Hétérodoxes. Pline ‡, parlant des Esséniens de la Judée, dit que cette Nation Solitaire fuioit les Rivages du Lac Asphaltite: *Ab Occidente Littora Esseni fugiunt usque quà nocent. Gens sola, & in toto Orbe præter cæteras mira, sine ullâ Fœminâ, omni Venere abdicata, sine Pecuniâ, Socia Palmarum.* Le Pere Hardouïn a bien interprété ces Paroles de Pline, en remarquant que les Esséniens s'éloignoient du Lac Asphaltite à une Distance assez grande pour n'être pas incom-

* *Joseph. pag.* 913.
† *Joseph. Lib. II, pag.* 785.
‡ *Plin. Lib. V, Cap.* 17, *pag.* 570.

commodé de sa Puanteur, & qu'aiant fait leur Habitation au milieu des Palmiers, ils vivoient de leur Fruit: *Gens Socia Palmarum.* Il semble qu'il a confondu les Esséniens actifs de la Judée avec les Contemplatifs de l'Egypte, qui étoient fort éloignés les uns des autres. Mais, ne peut-on pas dire, qu'il y avoit aussi quelques-uns dans la Judée, qui s'étoient retirez dans un Lieu solitaire, comme il y a des Monasteres d'un même Ordre à la Ville & à la Campagne, & dans des Lieux qui ont été presque deserts? Joseph avouë qu'il y avoit des Esséniens à la Campagne; & entre ces Solitaires campagnards, il y en avoit sans doute quelques-uns qui s'étoient retirez proche du Desert d'Engadi, où il y avoit un grand nombre de Palmiers, aussi bien que dans les Plaines de Jéricho. On pouvoit appeller ces Gens-là, *Gens Socia Palmarum*, parce qu'ils étoient là dans la Solitude, & ils n'avoient point d'autre Société que les Arbres ou les Palmiers, dont ils recueilloient le Fruit. La plus grande Faute que Pline ait faite, est de s'imaginer que cette Secte étoit fort ancienne, & qu'elle avoit déjà duré plusieurs milliers de Siecles sans Mariage & sans Enfans: *ita per Sæculorum millia incredibile dictu Gens æterna est, in quâ nemo nascitur*; car, cette

Durée longue & miraculeuse est imaginaire. Suidas a cru que les Esséniens étoient les Prédécesseurs ou les Peres des Réchabites ; & Serrarius *, remontant encore plus haut, veut que les Cinéens descendus de Jéthro, établis avec les Israëlites dans la Terre Sainte, & distingués par leur Dévotion, *d'où sortit Réchab le Chasidéen*, *ou le Juif*, étoient les véritables Esséniens, dont nous parlons ; mais, cette grande Antiquité qu'on leur attribuë, est mal fondée ; &, au lieu de justifier l'Erreur de Pline, on grossit par là le Nombre des Fautes qu'on a commises sur la Matiere.

V. Enfin, les Esséniens se distinguoient par leurs vieux Habits, par l'Austérité de leur Vie, & par l'Attachement aux Véritez de la Religion & la Piété. Ils avoient beaucoup de Respect pour les Anges, dont ils cherchoient les Noms. Ils avoient leurs Visions prophétiques, dont ils se faisoient beaucoup d'Honneur. Ils couvroient de Honte ceux qui abandonnoient leur Ordre, & conservoient en Dévots une Haine violente pour eux. Tout cela convient aux Moines Chrétiens.

VI. Il est vrai qu'il y avoit quelque Différence entre les Esséniens, & les Thérapeutes qui étoient des Contemplatifs, lesquels

* *Serrar. Triharef. Lib. III, pag.* 150.

quels se piquoient d'une plus grande Perfection. Mais, il y a des Ordres Religieux qui se croient aussi beaucoup plus avancés dans la Contemplation que les autres. La Différence qu'on (a) met entre leurs Habits, ne détruit point le Parallèle que nous faisons. Les uns en changeoient l'Hyver & l'Eté, & les autres les portoient jusqu'à ce qu'ils fussent usez; mais, ce n'est pas là une Différence essentielle, à moins qu'on ne retombe dans les Excès scandaleux où sont tombez les Moines d'un même Ordre sur la Différence de leurs Capuchons, plus ou moins ronds. Ces Remarques font voir que les Esséens étoient un Ordre de Moines en Judée, comme les Thérapeutes en Egypte; qu'ils ne différoient que par quelques Rites & par les Dégrés d'une Perfection affectée, & qu'il est aussi facile de faire les uns Chrétiens, comme on a fait les autres. Nous allons éxaminer le prétendu Christianisme des Thérapeutes.

VII. Ceux, qui veulent trouver les Chrétiens où ils ne sont pas, font ordinairement deux Fautes. 1, Ils devroient éxaminer de bonne Foi le Systême des Auteurs qu'ils veulent adopter, & voir si ce Systême s'accorde avec celui de la Religion Chrétienne; ou du moins, on devroit re-

(a) Le Pere de Montfaucon.

marquer certains Caracteres singuliers & les Traits qui font la véritable Ressemblance avec les Chrétiens; mais, on se contente de certaines Idées générales & confuses, qui peuvent être communes à toutes les Religions. On court après des Ombres, & on se laisse éblouïr par certaines Lueurs qui trompent. On s'imagine que quelques Maximes de Morale énoncées avec Art, qui peuvent être des Productions de l'Esprit & de l'Etude plutot que du Cœur & de la Dévotion, sont autant de Caracteres sensibles de Christianisme. 2, On fait ensuite Violence au Texte des Auteurs qu'on interprete, afin d'y trouver quelque Idée de nos Mysteres. On dévelope cette Idée à force de Machines; &, à la Faveur de ces deux Défauts, on trouve le Christianisme & le Judaïsme par tout où l'on veut. On fait parler Homere en Théologien, qui avoit lu les Ecrivains Sacrez, & emprunté d'eux ses Idées des Dieux, qu'on reproche au Paganisme, jusqu'à leurs Combats, leurs Querelles, & une infinité d'Actions que ce Poëte n'a ôsé attribuer à ses Heros, de peur d'en ternir la Gloire; & quelque décriés que soient les Médecins en Matiere de Religion, on ne laisse pas de faire Hippocrate leur Chef à-peu-près Chrétien; comme s'il avoit enfanté des Maximes que

Jésus-

Jésus-Christ a adoptées; du moins, on le fait parler aussi saintement que les Prophètes.

VIII. Le Pere de Montfaucon me pardonnera de dire qu'il a adopté ces deux Défauts. Je n'ai point le Dessein d'outrager personne; mais, de découvrir les Sources & les Principes d'une Erreur, dans laquelle il n'est tombé, que parce qu'il a cru qu'elle est avantageuse à la Religion Chrétienne. 1, Il n'y a aucune Trace de Christianisme dans tous les Ouvrages de Philon; car, ce qui distingue notre Religion du Judaïsme, ce sont les grands Mysteres de la Venuë du Messie, de sa Génération éternelle, de sa Divinité, de son Incarnation, de sa Mort sur la Croix, & des Suites qu'elle a euës pour la Reconciliation des Hommes avec Dieu. Tout Auteur, qui connoit les Chrétiens par les Liaisons qu'il a euës avec eux, & qui voudra faire leur Portrait, parlera de cet Homme crucifié qu'ils adorent. Un Juif, sur tout, ne pouvoit pas oublier à parler du Messie, qui faisoit à même tems le grand sujet de Contestation entre le Chrétien & le Juif, & l'Objet des Veux & des Espérances de toute cette Nation. On ne voit pas un seul de ces Mysteres dans le Livre entier que Philon emploie à faire le Portrait des Théra-

rapeutes ; & tout ce qu'il leur attribuë, sont des Austéritez & des Rites, qui peuvent leur être communs, non seulement avec les Juifs, mais, avec les Pythagoriciens, comme je l'ai prouvé. 2, On cherche dans les Ecrits de *Philon* quelque chose qui *ait* une Ombre de *Christianisme* ; mais, ces Apparences trompeuses se réduisent aux Dehors de la Religion, à des Rites, à des Austéritez, & à quelques Maximes d'une Morale sévere, qui peuvent convenir au Juif comme au Chrétien. Enfin, il a falu donner à Philon des Expressions fort réservées : il a falu lui attribuër une Fraieur d'être persécuté de sa Nation, dont on n'a point d'autre *Preuve* que ce qui est en Question : il a falu lui donner une Connoissan- & des Intentions sécretes pour les Chrétiens, qu'on ne connoît que par Conjecture : il a *falu attribuer* aux Apôtres l'Usage de cacher les Sacremens, afin de trouver, à la faveur de toutes ces Suppositions, quelque Apparence de Christianisme dans Ouvrages de ce Juif.

IX. Afin de démonter cette Machine par une Preuve générale, & de ne répeter pas tout ce que nous avons dit ailleurs contre le Christianisme des Thérapeutes, nous remarquerons que de tous les Mysteres de la Religion Chrétienne, il n'y en avoit aucun

cun que Philon dut expliquer plus nettement que celui de l'Incarnation du Verbe. Il connoissoit le Verbe ; il en a parlé si souvent, que quelques Critiques sont persuadés que Saint Jean ne s'est servi de ce Terme à la tête de son Evangile, que pour éclaircir & rectifier les Idées, que le Juif y avoit attachées. C'étoit par là qu'il devoit caractériser les Thérapeutes Chrétiens : il ne couroit aucun risque en le faisant. Il pouvoit aisément ménager sa Nation, & son Repos, en disant que les Chrétiens croioient que Jésus-Christ étoit ce λόγος, ce *Verbe*, dont il avoit expliqué la Nature & le Caractere. Cependant, il ne l'a jamais fait.

Philon assure *, qu'il avoit appris d'un Associé de Moïse, qu'il y avoit un Homme, lequel s'appelloit Orient. *Ce Nom*, dit-il, *ne convient point à un Homme composé de Corps & d'Ame : mais, si on parle de* l'Image immatérielle de Dieu, *vous avouërez que le Nom d'Orient lui convient parfaitement ; car, Dieu fait lever ce Fils ancien qu'il appelle ailleurs son Prémier-né, lequel dès sa Naissance imita son Pere, & forma les Especes conformes au Modele qu'il avoit vu.*

Philon

* *Philo, de Confus. Ling. pag.* 258. 267. 278. 463.

Philon remarque encore, que ce *Fils Prémier-né de Dieu* étoit le Verbe. Il ajoute que ce Verbe avoit conduit le Peuple d'Israël dans le Desert; que c'étoit un Homme, un Souverain Sacrificateur. Enfin, il exhorte les Hommes à faire de si grands Progrès dans la Piété, qu'ils puissent en être ornez comme *le Verbe son Fils Prémier-né*.

X. Il seroit inutile d'entasser un plus grand Nombre de Passages, ou de pénétrer la véritable Intention de cet Auteur que nous avons expliquée ailleurs, en parlant de la Connoissance que les Juifs avoient du Messie. Mais, on voit ici quatre choses: 1, l'une, que Philon ne se fait point un Scrupule de parler du Verbe, & d'en représenter divers Caractéres qui pourroient être appliqués au Messie, comme plusieurs Chrétiens l'ont fait. 2, Qu'il lui étoit facile de caractériser les Thérapeutes par cette Croiance au Verbe, sans choquer sa Nation, puis qu'il en avoit parlé si ouvertement dans ses autres Ouvrages. 3, Cependant, il ne l'a pas fait, & on ne peut deviner, pourquoi Philon, qui paroît à démi-Chrétien, ou du moins, qui parle du Verbe à-peu-près comme les Chrétiens dans ses autres Ouvrages, ne dit rien de semblable dans celui des Thérapeutes. Comment

ment Philon paroît-il Chrétien où il ne doit pas l'être, & pourquoi ne l'est-il point dans l'Endroit où il devoit l'être véritablement ?

4, Enfin, il ne faut plus avoir recours aux Expressions obscures & ménagées de Philon, pour bâtir le Christianisme des Thérapeutes sur un Fondement si fragile ; car, après avoir parlé du Verbe, & s'être servi souvent de ce Terme, il lui étoit facile de faire connoître les Chrétiens par leur Dogme principal, qui étoit *leur Confiance au Verbe, Fils Prémier-né de Dieu, qui étoit leur Souverain Sacrificateur, & qu'ils devoient imiter pour être Enfans de Dieu.*

On m'objectera peut-être que Philon n'avoit pas des Idées nettes du Verbe, & que je suis convenu qu'il ne pensoit pas au véritable Fils de Dieu. Je l'avoüe : mais, s'il est vrai que ce Juif ait eu un assez long Commerce avec Saint Pierre pour connoître les Mysteres du Christianisme, & qu'il ait ensuite été si vivement touché de la Vertu des Chrétiens pour faire leur Eloge, il a pu & du rectifier ses Idées, & parler dans son Traité de *la Vie Contemplative* du Verbe à la maniere des Chrétiens. En corrigeant les Expressions équivoques, dont il s'étoit servi dans ses Ouvrages précédens, il pouvoit aisément représenter le Dogme capital du Christianisme, sans s'exposer

poser aux Reproches de sa Nation. Quel Péril auroit-il couru, en disant que les Thérapeutes croioient au Verbe, & au Fils Prémier-né de Dieu?

XI. Nous avons déjà remarqué quatre grandes Difficultez sur le prétendu Christianisme des Thérapeutes. I, Le tems auquel Philon a composé son Ouvrage de *la Vie Contemplative*; c'étoit avant qu'il y eut des Chrétiens en Egypte. II, La Religion de cet Auteur, lequel aiant persévéré dans le Judaïsme jusqu'à la fin de sa Vie, n'a du, ni pu, faire l'Eloge de la Vie & de la Religion des Chrétiens, qui s'établissoient sur les Ruines de la Synagogue. III, La prémiere Période de son Traité, auquel il faut faire Violence pour croire, qu'après avoir parlé des Esséens Juifs, il doit *tout d'une suite*, ou pour traduire plus correctement, *en continuant la Suite de son Ouvrage, parler des* Thérapeutes. IV, L'Omission qu'il a faite du Caractere essentiel du Christianisme, c'est la Foi au Verbe. V, Voici une cinquieme Difficulté tirée du Nom qu'il donne à ceux dont il décrit la Vie; c'est celui de Thérapeutes. On le trouve dans l'Exorde de ce même Traité; car, il déclare qu'il va parler des Thérapeutes, & que ce Mot peut signifier deux choses, *des Médecins*, ou *des Serviteurs de Dieu*.

Dieu. Ce Titre est embarrassant ; car, comment reconnoître à ce Nom les Disciples de Jésus-Christ & de St. Marc, qui avoient reçu celui de Chrétiens à Antioche ?

XII. Le Pere de Montfaucon a senti la Difficulté ; & voici comment il s'en tire. 1, Philon n'a voulu parler des Chrétiens qu'en général, & avec Obscurité : c'est pourquoi il a aussi caché le Nom des Auteurs de la Secte, & celui de J. Christ. 2, Les Peres paroissent n'avoir connu les Thérapeutes que par Philon ; cependant, ils pouvoient aussi les connoître par la Tradition, qui leur faisoit juger que les Thérapeutes étoient Chrétiens. 3, Cassien pouvoit avoir appris cela des Egyptiens, chez lesquels il avoit vécu ; car, il assure que les Monasteres avoient été fondez en Egypte dès le tems de Saint Marc. 4, Photius avoit connu les Ouvrages de Philon, & en avoit été si touché, qu'il le croioit Chrétien & Apostat par quelque Mécontentement. 5, Enfin, les Chrétiens étoient si persuadez que les Ascetes & les Thérapeutes étoient les mêmes, que Dénis l'Aréopagite ne met aucune Différence entre l'Ascete & le Thérapeute ; & on a traduit dans le Concile *in Trullo*, l'ἀσκητικὸς βίος, par *Therapeutica Vita*, Vie Ascétique ou Thérapeutique.

XIII.

XIII. J'admire la peine qu'on se donne pour faire des Recherches inutiles sur la Signification d'un Mot. Cette Diligence marque la Violence du Préjugé; car, personne n'ignore que les Chrétiens ont eu la Liberté de se servir & d'adopter le Titre de Thérapeutes, ou de Serviteurs. Mathæus Blastares a donné ce Nom aux Diacres, parce qu'ils servoient l'Eglise. Pachymere l'a adapté à la Pénitence & aux Pénitens, parce qu'ils servent Dieu avec plus de Régularité que les autres. Je ne voi rien qui empêche qu'on n'en fasse l'Application aux Moines. Clément Alexandrin, beaucoup plus ancien que tous les Auteurs que nous venons de citer, assure, *que tous ceux qui ont de la Vertu*, sont les *Sectateurs & les Serviteurs de Dieu* *. Mais, ce n'est point là la Question. Le Pere de Montfaucon étoit obligé de prouver, que ceux, qui venoient de recevoir le Nom de Chrétiens à Antioche, en avoient pris un autre, sous lequel ils étoient connus, & que ce Nom connu des Juifs & des Païens dès le tems de Philon & de Saint Marc étoit celui de Thérapeutes. Reduisez le Pere de Montfaucon à cette Preuve, & ne le laissez point courir après une Tradition incertaine & postérieure de quatre ou cinq cens Ans,

* Θεραπευταὶ Θεοῦ. Lib. V.

Ans, vous le réduirez surement au Silence.

XIV. En effet, il n'y a pas un seul Auteur des Tems Apostoliques, qui ait donné le Nom de Thérapeutes aux Chrétiens, & qui l'ait regardé comme un Caractere particulier qui les distinguât. On cite Philon, qui par la Crainte des Juifs cachoit les Chrétiens sous cette Ambiguité. Mais, les Juifs d'Egypte étoient aussi subtils que Philon, qui vouloit leur jetter de la Poudre aux yeux par un vain Nom. Si cet Auteur avoit peint la Secte des Chrétiens avec de grands Eloges, & que le Nom seul de cette Secte eut été déguisé, est-ce que les Juifs, dont la Jalousie, la Haine, & la Cruauté contre les Chrétiens n'avoit point de Bornes, se seroient laissés tromper par un Nom feint & supposé, & n'auroient-ils pas reconnu sans peine qu'il n'y avoit de Secte au Monde que celle des Chrétiens, qui put faire la Matiere des Eloges de leur Compatriote & de leur Frere? Ainsi, Philon ne gagnoit rien par cette *Obscurité* affectée qu'on dévoiloit sans peine.

Mais, supposons que Philon eut assez caché son Jeu pour se dérober à l'Inquisition de ses Freres, comment Eusebe, qui a écrit trois cens Ans après, & tous les Auteurs postérieurs, ont-ils pu savoir ce qui

qui étoit si *obscur* au tems de Philon, que ses Compatriotes & ses Freres n'avoient pas découvert la Fraude? La Tradition du Nom de Thérapeutes étoit-elle si sécrete, qu'il n'y avoit que les Chrétiens, qui pussent en être les Dépositaires, & la transmettre à la Postérité, sans que les Juifs en eussent aucune Connoissance? Cela est impossible. Avoir recours à la Tradition sur ces sortes de Faits, c'est avouër que les Preuves manquent absolument, & qu'on se sauve au travers des Brossailles, parce qu'on ne peut tenir le droit Chemin. On se fait Illusion à soi-même, lors qu'on cite Cassien; comme si l'Erection des Monasteres, dès le tems de St. Marc, lui avoit été connuë par une Tradition parfaitement inconnuë à ceux qui l'avoient précédé. Croit-on rendre le Fait plus vraisemblable, en alléguant le *Séjour de Cassien en Egypte*, plus de quatre cens Ans après l'Evénement? Combien de Saints Peres & d'Auteurs Ecclésiastiques, qu'on regarde comme les Dépositaires de la Tradition, avoient paru long-tems avant lui en Egypte, qui l'ont parfaitement ignoré? Est-ce donc que la Tradition des Monasteres d'Egypte a fait un Saut miraculeux au dessus de la tête des Anciens, pour venir se reposer, quatre cens Ans après, sur un Moine? Il est aussi mal-

mal-à-propos de citer le faux Dénis Aréopagite *, qui enseigne, qu'on a appellé les uns Thérapeutes, & les autres Moines, parce qu'ils *servoient Dieu sincérement*. On cite encore plus mal-à-propos Photius, Auteur du IX Siecle, qui reproche à Philon une Apostasie du Christianisme, qui est fabuleuse. Il importe peu que les Moines, ou les Ascetes, aient pris dans la Suite des Siecles le Titre de *Thérapeutes*. Les prémiers Chrétiens ne l'ont jamais fait. On ne prouvera point le contraire par aucun Auteur contemporain de Philon, des Apôtres, & de leurs Successeurs immédiats. On ne connoit ce Nom que par un Juif, lequel n'a point connu les Chrétiens. On doit donc conclure qu'il l'a donné aux Sectaires, qui se distinguoient dans sa Nation par la Vie Contemplative, & par une Perfection plus grande que celle des Esséens, dont il avoit parlé dans le Traité précédent.

XV. Il faut passer légérement sur ce que dit le P. de Montfaucon des Monasteres & des Cellules. C'est courir après des Chimeres, que de chercher des Moines en ce tems-là; & un vieux Moine, qui se trouve au troisieme Siecle dans les Montagnes de Nitrie, ne suffit pas pour prou-

* *Dion. de Hierarch. Cap. VI.*

prouver que Philon a parlé de cette Montagne.

Je ne releve point aussi un grand Nombre d'autres Remarques sur la Forme des Eglises, comme si on avoit eu des Temples publics dès le tems de St. Marc, *ni* sur les Hymnes Ecclésiastiques, & sur la différente Méthode d'expliquer l'Ecriture Sainte. Je me fixe à la Matiere de l'Eucharistie.

XVI. Voici la Description que Philon fait * de l'Eucharistie prétenduë. Prémiérement, „dans *le Sacré Repas* il n'y a point „ d'Esclave: ce sont des Personnes libres „ qui font le Service. On les choisit jeu„ nes & vertueux; ils portent de longues „ Robes sans Ceinture, afin qu'il n'y ait „ aucune Idée de Servitude dans leur Mi„ nistere. Ces jours-là on ne donne point „ de Vin, mais, de l'Eau très claire, froi„ de pour les uns, & chaude pour les Vieil„ lards, qui se traitent plus délicatement. „ Il n'y a point de Viande sur la Table: „ on présente seulement du Pain, du Sel, „ au lieu de Viande, & l'Hysope est le „ Ragout des plus délicats; car, le Vin „ excite la Folie, & les Viandes irritent la „ Convoitise. Voilà, le *Commencement du* „ *Repas.*

* *Philo, de Vitâ Contemplat. pag.* 696 *&* 697.

„ *Repas*. Voulez-vous sçavoir ce qui se
„ fait lors que les Convives sont couchés
„ sur leurs Lits ? On observe un grand
„ Silence ; personne n'ôse ouvrir la Bou-
„ che, ni même respirer fortement. On
„ propose une Question tirée des Livres
„ Sacrez. Celui qui la résout, ne cherche
„ point la Louange de l'Eloquence, ou de
„ la Subtilité. Il se contente d'éclaircir la
„ chose : tout l'Auditoire écoute avec At-
„ tention. Les Discours sont composez
„ d'Allégories de l'Ecriture Sainte ; car,
„ ils *comparent la Loi à un Animal*, *dont les*
„ *Préceptes sont le Corps*, & *les Allégories*
„ *sont l'Ame*. Lors que le Président croit
„ qu'on a satisfait l'Auditoire, tout le
„ Monde applaudit : alors il entonne un
„ Hymne à la Louange de Dieu, qu'il a
„ composé lui-même, ou qu'il a tiré de
„ quelque ancien Poëte ; car, les Poëtes
„ nous ont laissé des Vers mesurez, des
„ Spondées, des Vers de six Pieds, des
„ Cantiques qu'on chante devant les Au-
„ tels en dansant. Les autres écoutent jus-
„ qu'au dernier Vers : mais alors, tout le
„ Monde éleve sa Voix sans Distinction
„ de Sexe ; après quoi, les jeunes Gens ap-
„ portent la Table, dont nous avons par-
„ lé, sur laquelle est le *Pain très saint*,
„ c'est-à-dire, du *Pain levé avec du Sel &*

„ *de l'Hysope*, par respect pour la *Table Sa-* „ *crée*, qui est dans le Vestibule du Tem- „ ple, sur lequel il y a des Pains avec du „ Sel sans autre Mets. Mais, les Pains „ sont sans Levain, & le Sel sans aucun „ Mélange; car, il est de la Bienséance „ que les choses les plus pures & les plus „ simples soient distribuées aux Prêtres, qui „ font la Partie la plus considérable. C'est „ là le *Prix de la Liturgie*. Le Repas étant „ fini, on danse aux Chansons, & ce sont „ là les Délices, dont chaqu'un des Chœurs „ se rassasie. On devient yvre de l'Amour „ de Dieu, & on renouvelle par là la Mé- „ moire du Miracle de la Mer Rouge, dont „ les Eaux se separérent, & engloutirent „ les uns, pendant que Dieu sauvoit les „ autres.„

XVII. Il est difficile de reconnoître là l'Eucharistie. Le Sel, l'Hysope, l'Eau chaude, le Pain levé, les Danses, les Hymnes des Poëtes *anciens*, les Allusions à la Table, qui étoit dans le Vestibule du Temple, & au Passage de la Mer Rouge, sont autant de Difficultez considérables. On s'imaginera peut-être que l'Abstinence du Vin prouve la Communion sous une Espece; mais, elle prouve trop; car, les Prêtres & les Diacres ne prenoient pas plus de Vin que les autres. On auroit communié uni-

que-

quement avec de l'Eau chaude, ou froide; ce que l'Eglise a condamné.

XVIII. Le P. de Montfaucon se sauve encore à la faveur de *l'Obscurité, avec laquelle Philon a parlé de ce Mystere, que les Chrétiens cachoient.* Mais, il sçait trop d'Antiquité Ecclésiastique, pour ignorer que l'Eucharistie, si clairement expliquée dans les Lettres de Saint Paul & par Jésus-Christ, ne se cachoit point dans les Tems Apostoliques. Cet Usage fut établi long-tems après. D'ailleurs, si Philon avoit eu un Commerce si étroit avec Saint Pierre, & s'il connoissoit l'intérieur des Moines Chrétiens, il devoit être assez instruit de leur Mystere le plus important, pour en parler clairement. De plus, il cherche le Sens Mystique des Cérémonies dont il parle, & il entre dans un Détail de Minuties, qui prouve son Entêtement pour tout ce que faisoient les Thérapeutes, & ne prouve point du tout que ce fut là le Sacrement des Chrétiens.

Les Prêtres, πρεσβυτεροὶ, n'étoient point un Ordre particulier chez les Thérapeutes. On ne donnoit pas même ce Rang à l'Age, mais, au Mérite; car, on regardoit les Vieillards & les Anciens comme des Enfans, lors qu'ils n'avoient pas fait de grands Progrès dans la Vertu. Il n'y avoit point

aussi de Diacres. On abuse de l'Ambiguité de ce Mot, pour trouver cette Charge Ecclésiastique chez les Thérapeutes : mais, dans le Stile de Philon, ce Mot signifie ceux qui servoient la *Société* : on leur ôtoit seulement les Marques de la Servitude. Ces Diacres prétendus apportoient les Tables. On dit que du tems de Saint Athanase on avoit des Tables portatives de Bois, pour célébrer les Saints Mysteres ; donc, Philon a parlé de ces Tables de Bois portatives, & de l'Eucharistie qu'on y célébroit. Quelle Conséquence ! Il n'y a point de Repas pour lequel on n'apporte & on ne dresse des Tables. *On le faisoit chez* les Thérapeutes, comme par tout ailleurs. On choisissoit de jeunes Gens, pour rendre ce Service ; mais, ce ne sont point là les Diacres des Chrétiens, & il ne s'agit point là de l'*Eucharistie*, qu'on n'a jamais célébrée avec du Sel & de l'Hysope, sans Vin.

Philon appelle cela *un Repas sacré*, *un Aliment très saint*, *& le Prix de la Liturgie, pour marquer le Privilege que les Principaux de la Secte avoient d'administrer les Choses sacrées.*

Mais, faut-il s'étonner que ce Juif, entêté des Thérapeutes, & qui leur a donné de si grands Eloges, ait donné le Titre de

sacré

facré à des Repas, où l'on faifoit Profeffion de chanter les Louanges de Dieu, & de célébrer fa Gloire ? Comme les Pains de Propofition étoient *facrez*, celui que les Thérapeutes mettoient fur leur Table par Imitation, pouvoit porter le même Nom; & ces Spéculatifs, ou Fanatiques, pouvoient en relever l'Excellence au deffus des Pains de Propofition; car, c'eft là l'Ufage de fe former une grande Idée des Dévotions & des Cérémonies qu'on imagine. On fe repofe donc mal-à-propos fur un Terme général, qui convient aux Pains de Propofition & au Repas des Juifs, comme à celui des Chrétiens. Mais, on n'y voit aucun Trait particulier, qui nous faffe reconnoître l'Euchariftie, ni que Philon ait eu deffein d'en parler.

XIX. Beveregge, pour donner au Carême une Antiquité Apoftolique, fuit Eufebe, qui prétend que la grande & *fainte Fête* des Thérapeutes étoit celle de la Paffion de Jéfus-Chrift, ou de Pâque. En fuivant cette Idée, il trouve chez les Thérapeutes un Jeune de fept Semaines, qui précedoit la Fête de Pâques. Eufebe a fait la prémiere Faute, & Beveregge * la feconde, qui eft plus groffiere; car, il eft bien

 vrai

* *Beveregius*, *Codex Canon. pag.* 150; *Philo*, *pag.* 695.

vrai que les Thérapeutes avoient une grande Fête; mais, ce n'étoit point celle de la Passion du Seigneur. Philon ne le dit pas : au contraire, il donne dans cet Article un Caractere de Judaïsme outré. Ils soutenoient que le Nombre de *sept* étoit *très saint*, & *souverainement* agréable à la Nature. Ils regardoient la *septieme* Semaine comme *chaste*, & *toujours vierge*. Ils vénéroient *non seulement le* Nombre septénaire, *mais*, *sa Force*, *qui étoit très grande*; *parce qu'il est composé de la Force du Triangle rectangulaire*, *qui est le Commencement de la Génération de toutes choses*. Enfin, c'étoit à cause de ce Nombre, qu'ils célébroient leur grande Fête au bout des *sept* Semaines, parce que c'étoit un Nombre de Perfection : est-ce là le Christianisme, & ne voit-on pas là la Superstition des Juifs pour le Nombre de *sept* ? Il ne faut plus même s'étonner de ce qu'ils appelloient leur Pain un Aliment *très saint*; puis qu'ils donnent le même Titre au Nombre de *sept*. Il est *très saint* & *naturel*. Mais, Beveregge a fait une seconde Faute, plus grande que celle d'Eusebe ; car, afin de trouver là le Carême, il a prétendu que les Thérapeutes ne mangeoient que du Pain, du Sel, & de l'Hysope, & qu'ils ne buvoient que de l'Eau pendant *sept* Semaines. Eu-

sebe

ſebe ne le dit pas ; Philon le dit encore moins. Il décrit la grande Fête des Thérapeutes, & c'étoit dans ces jours-là qu'on mettoit ſur la Table le Pain, l'Hyſope, le Sel, & de l'Eau ; & c'eſt dans cet Aliment *très ſaint*, que le Pere de Montfaucon a découvert l'Euchariſtie, plutot que le Jeune du Carême.

XX. La Difficulté la plus éblouïſſante qu'on ait faite contre notre Sentiment, „ vient de ce qu'il n'y a jamais eu de Sec„ te à qui cet Aſſemblage de Maximes & „ de Coutumes puiſſe convenir, qu'à la „ Chrétienne. C'étoit une Secte naiſſante „ dans ſa Vigueur. Si c'étoit une Secte „ des Juifs, elle auroit duré pluſieurs Sie„ cles; on auroit conſervé les Livres, dont „ parle Philon. Cependant, il faut qu'elle „ ait ceſſé bientot après ſa Naiſſance, & „ qu'elle ſoit périe tout-à-coup dans tous „ les Lieux où elle étoit établie. Qui pour„ ra ſe perſuader que la Secte des Théra„ peutes ait été inconnuë à St. Paul, & aux „ autres Apôtres? Enfin, il eſt difficile de „ croire *qu'une auſſi grande Sainteté de Vie*, „ *& une auſſi grande Pureté de Mœurs*, *ſe* „ *ſoient pu trouver hors la vraie Egliſe*. „

XXI. Afin de lever cette Difficulté, il faut remarquer, 1, que Philon, qui étoit un Admirateur zélé des Thérapeutes,

a écrit en Panégyriste qui outre les Louanges & les Descriptions qu'il en fait. Il faut beaucoup rabatre des Portraits que nous ont laissés les Orientaux, soit pour le Bien, soit pour le Mal. Mais, *il faut le faire sur tout pour Philon, qui étoit un Théologien Mystique*, dont l'Esprit n'étoit pas juste, comme cela paroît par ses Interprétations allégoriques de l'Ecriture Sainte. En effet, il ne faut pas prendre à la Lettre ce qu'il dit, que cette Secte étoit répanduë chez les Grecs & les Barbares; comme il ne faut pas croire Pline & Solin, qui ont assuré que les Esséens subsistoient depuis plusieurs milliers de Siecles. Il y avoit peut-être quelques-uns de ces Contemplatifs, qui s'étoient repandus dans les Provinces voisines de l'Egypte, ou chez les Nations Barbares, sans y faire de Société: cependant, *ce Nombre de Dévots dispersés a suffi à Philon* pour dire qu'ils étoient répandus par tout.

2, Il n'est point étonnant que St. Paul, ni les Apôtres, n'ont pas connu cette Secte, qui avoit son Domicile en Egypte, où Saint Paul n'est jamais allé. Personne n'ignore qu'il y avoit une Secte d'Esséens en Judée, où Jésus-Christ enseignoit. Cependant, ce Sauveur n'en a jamais parlé, quoi qu'il ait fait Mention des Hérodiens,

qui

qui étoient moins fameux & moins connus. Aucun des Apôtres n'a parlé aussi des Esséens, dont Philon & Joseph ont fait une Description si avantageuse. On ne peut donc rien conclure du Silence que les Apôtres ont gardé sur les Thérapeutes, qui étoient habituez dans la Maréotide, avec laquelle les Ecrivains Sacrez avoient peu de Commerce.

3, Il ne faut point étaler la Conformité des Maximes & des Coutumes, qu'on remarque entre les Thérapeutes & les Chrétiens, comme si elle étoit fort sensible; car, cette Conformité s'étend seulement aux Extrémitez de la Religion, à quelques Linéamens extérieurs de l'Eglise ou des Rites inventez long-tems après, & qui peuvent être communs à toutes les Sectes. Mais, on ne trouve pas chez eux un seul des Dogmes fondamentaux du Christianisme. C'est là l'Article décisif.

4, Il ne faut pas demander ce que sont devenus les Thérapeutes, & comment ils sont péris; car, la Nation Judaïque souffrit dans toute l'Etenduë de l'Empire Romain, après la Ruïne de Jérusalem. Six cens Assassins, qui s'étoient réfugiés en Egypte, y causérent d'affreux Desordres, dont la Nation porta la Peine. L'Imposteur Jonathas, suivi de deux mille Person-

nes, fit renouveller le Massacre. Enfin, la Secte des Pharisiens, si puissans dans la Judée, & celle des Sadducéens, qui avoit eu des Souverains Sacrificateurs à sa tête, périrent, & leurs Noms furent éteints. Pourquoi s'étonnera-t-on que la Secte des Thérapeutes *soit périe* par les Malheurs de la Nation, & que leurs Livres aient péris avec eux? L'Evénement doit d'autant moins surprendre, que les Livres des autres Juifs, si on en excepte les Paraphrases Chaldaïques, que quelques-uns contestent, sont péris aussi.

5, Le Pere de Montfaucon n'y pense pas, lors qu'il ne peut croire qu'il y ait une si grande Pureté hors de la vraie Eglise; car, la Synagogue étoit la vraie Eglise avant que Jésus-Christ eut paru, & l'Institution des Thérapeutes doit être plus ancienne que lui. *Je ne croi pas ce que dit* un *Savant* *, que les Esséniens étoient aussi anciens que la Captivité de Babylone, & qu'ils étoient les Maîtres de Pythagore. Mais, au moins, ils avoient précédé la Venuë de Jésus-Christ, & ceux, qui vécurent après, suivoient les Maximes & les Exemples de leurs Peres. D'ailleurs, pourquoi s'étonner de la Pureté des Thérapeutes;

* *Gale, Court of the Gentiles, Part. II, C. 6, pag.* 147.

tes; puis qu'on en trouve une semblable chez les Esséniens Juifs, & chez les Disciples de Pythagore, qui étoient Païens? Il y avoit plus de Conformité entre ces derniers & les Thérapeutes, qu'entre les Thérapeutes & les Chrétiens, comme je l'ai prouvé par les Préceptes & la Pratique des Pythagoriciens.

CHAPITRE XXIV.

Des Hérodiens.

I. *Leur prémiere Association.* II. *Levain des Hérodiens.* III. *Fête d'Hérode, par Perse expliquée.* IV. *Hérode le Grand, le Chef de la Secte qui portoit son Nom.* V. *Fondemens de cette Conjecture, rejettez.* VI. *Raisons contre cette Conjecture.* VII. *Fête pour la Mort d'Hérode, expliquée.* VIII. *Hérode le Tétrarque, Chef de Secte.* IX. *Erreur de ceux qui font d'Hérode Agrippa le Messie.* X. *Faute de Justin Martyr sur cette Secte.* XI. *Conjectures du Pere Hardouin sur les Hérodiens.* XII. *Si Hérode le Grand devoit être Platonicien.* XIII. *Hérodiens distingués des Sadducéens dans l'Evangile, & par Philastrius.* XIV. *Ils regardoient Hérode comme Etranger,* &

& comme le Messie. XV. *Réfutation de Baronius, & des Peres, qui l'ont dit.* XVI. *Comment Hérode le Tétrarque put être regardé comme le Messie.* XVII. *Durée courte de cette Secte.* XVIII. *Si les Patriarches Juifs ont été Hérodiens. Faute de Théodoret sur cette Matiere.*

I. LEs Hérodiens ne sont connus que par deux Passages de l'Histoire Evangélique. Dans l'un, ils paroissent unis avec les Pharisiens pour tenter Jésus-Christ sur une Matiere délicate, qui étoit le Paiement du Tribut: * *Est-il permis*, disoient-ils, *de paier le Tribut à César, ou non?* Et dans l'autre, Jésus-Christ prévient ses Disciples contre *le Levain des Hérodiens, & contre celui des Pharisiens.* On a cru que la prémiere Association ne s'étoit faite qu'afin de tendre un Piege plus délicat à Jésus-Christ; car, les Pharisiens, qui croioient que la Nation devoit être exemte de Tributs, particuliérement sous le Regne du Messie, se flattoient par avance qu'ils auroient une Preuve solide pour rejetter Jésus-Christ, s'il avoüoit que le Tribut étoit du; &, s'il le nioit, il tomboit entre les mains

* *Evangile de Saint Mathieu, Chap. XXII, Vers.* 16.

mains des Hérodiens, qui, pour faire leur Cour à l'Empereur, auroient fait jetter J. Christ dans une Prison ; car, de s'imaginer que les Hérodiens refusassent le Paiement des Tributs à l'Empereur, comme Beze l'a dit, c'est mal connoître la Dépendance où la République & les Hérodes étoient sous les Césars.

II. Jésus-Christ prévient aussi ses Disciples contre le *Levain d'Hérode*, & contre *celui des Pharisiens*. Ce Levain signifie une Doctrine pernicieuse que le Fils de Dieu * attribuë à *Hérode*, ou aux *Hérodiens*, comme on le lit dans quelques Manuscrits. On chercheroit inutilement dans Joseph un Eclaircissement de ces deux Endroits de l'Evangile ; car, l'Historien Juif ne compte que trois Sectes dans sa Nation, & ne parle jamais des Hérodiens.

III. On apprend seulement d'un Poëte Païen, que les Juifs célébroient à Rome une Fête solennelle à l'Honneur d'Hérode, dans laquelle ils faisoient des Illuminations aux Fenêtres, & beuvoient abondamment.

* *Voiez l'Evangile de Saint Marc, Chap. VIII, Vers.* 15.

*At, * cùm*
Herodis venêre Dies, unctâque Fenestrâ
Dispositæ pinguem Nebulam vomuere Lucernæ,
Portantes Violas, rubrumque amplexa Catinum
Cauda natat Thynni, tumet alba Fidelia Vino.

Quelques † Critiques croient que Perse a parlé poëtiquement, & qu'il a mis là Hérode Agrippa, qui étoit connu à Rome, où il avoit fait un long Séjour, & qui étoit le Roi des Juifs, pour toute cette Nation. En suivant cette Conjecture, Hérode & les Juifs seroient une seule & même chose, & le Poëte ne parleroit que de la Célébration du Sabat, pendant lequel on avoit grand Soin d'éclairer les Maisons. Mais, cette Conjecture est trop subtile. Cependant, Perse ne parle pas là de la Secte des Hérodiens, qui n'étoit pas assez nombreuse pour être connuë à Rome. D'ailleurs, il ne paroit point vraisemblable qu'on ait ôsé célébrer publiquement avec Pompe dans Rome, sous les yeux de Néron, la Fête d'un Homme que le Juif regardoit comme le Libérateur de la Nation; comme celui qui devoit briser le Joug des Romains,

* *Pers. Sat. V, Vers.* 179, *& seqq.*
† *Petiti Var. Lect. Cap. XVIII, Crit. Tom. IX, pag.* 2567. *Vitringa de Synag. Lib. I, Cap.* 9, *pag.* 195.

mains, & conquérir l'Univers. La Fête, dont parle le Poëte, pouvoit être celle de la Naissance d'Hérode Agrippa I, ou de son Elévation sur le Trône, qu'il tenoit de la Main & de la Libéralité de l'Empereur Claude, confirmée par Néron. Les Interprêtes y ont ajouté la Religion, en joignant mal à-propos aux autres Vers celui qui parle de l'Observation du Sabat.

Labra moves tacitus, recutitaque Sabata palles.

En effet, on confond là deux choses différentes : une Fête qu'on célébroit avec Joie; & le Sabbat, dans lequel les Juifs paroissoient pâles, mornes, & taciturnes : & cette Fête que les Juifs célébroient à Rome, regardoit Hérode, Agrippa, qui n'avoit rien de commun avec la Secte des Hérodiens; puis qu'elle étoit plus ancienne.

IV. Il y a trois Hérodes qu'on a regardez comme les Peres des Hérodiens. Le prémier est Hérode le Grand, qui mourut peu de tems après la Naissance de Jésus-Christ. Saint Epiphane a suivi cette Hypothese, & s'imagine que les Juifs eurent d'autant plus de Penchant à le regarder comme le Messie, qu'ils savoient qu'il étoit Etranger, & qu'ils croioient voir en lui l'Ac-

l'Accompliſſement de Jacob, qui promettoit la Venuë du Meſſie, lors que *le Sceptre ſortiroit de la Maiſon de Judah*. Nicétas * Choniates n'a fait que copier Saint Epiphane ; & Baronius † a marché ſur leurs Pas. Voſſius ‡ ajoute, que cet Hérode tachoit de perſuader au Peuple qu'il étoit le véritable Meſſie, & que ce fut pour cette Raiſon qu'il fit maſſacrer impitoiablement tous les Enfans de Bethléem, afin d'enſévelir plus ſurement dans ce Maſſacre général, celui qu'on appelloit déjà le Roi des Juifs. On prétend qu'il fit bruler les Généalogies, afin qu'on ne put reconnoitre celle du Meſſie, qui devoit deſcendre de David.

V. En effet, il eſt aſſez apparent que ce fut Hérode le Grand, qui donna lieu à la Secte qui porta ſon Nom; car, cet Homme avoit une Ambition ſans Bornes, & les Flatteurs de ſa Cour pouvoient répandre un Bruit qui lui devoit plaire. D'ailleurs, c'étoit un grand Prince, dont la Magnificence éclatoit en toutes Occaſions. Enfin, il étoit Roi de toute la Judée; & quoi que Vaſſal & Tributaire des Romains, il ne laiſſoit

* *Nicetas Chon. Theſ. Orth. Lib. I, Cap. XXXIV, pag.* 64.

† *Baron. Apparat. n.* 5.

‡ *Iſ. Voſſ. de Orac. Sybill. Cap. III.*

laissoit pas d'agir avec une Autorité qu'aucun de ses Descendans n'a euë. Cependant, lors qu'on pese toutes les Circonstances, on a de la peine de se déterminer. Joseph, qui louë fort ce Prince, & qui en fait un grand Roi, non seulement ne l'habille jamais en *Messie*; mais, il n'insinuë pas qu'on l'ait pensé; & celui qui flatte Vespasien de cet Honneur, en lui appliquant un Oracle des anciens Prophêtes, n'auroit pas manqué d'élever un Roi puissant, pour lequel il conservoit de la Vénération, ou de marquer les Eloges que le Peuple lui avoit donnez. Si cette Secte avoit paru seulement pendant la Vie d'Hérode le Grand, & qu'elle se fut éteinte avec lui, on ne seroit pas étonné qu'on eut pris pour le Messie, un Homme qui se faisoit craindre & admirer. Mais, cette Secte ne paroit que trente Ans après sa Mort, puis qu'elle n'est connue que par l'Evangile; & combien de Raisons devoient alors ouvrir les yeux aux plus crédules, & dissiper l'Illusion des plus lâches Courtisans.

VI. En effet, Hérode mourut d'une maniere cruelle: ses Souffrances furent aigues & longues. Il signala sa Vieillesse & sa Maladie par la Mort de ses Enfans, & par les Massacres. Sa Mort fut regardée comme une Punition exemplaire de Dieu.

Dès

Dès le moment qu'il eut les yeux fermez, la Haine du Peuple éclata violemment. On ne dissimula plus, comme on avoit fait par Crainte pendant sa Vie : on ne put lui pardonner l'Aigle d'Or placée dans le Temple, ni les Jeux Païens qu'il avoit instituez en Judée ; on l'appella Tyran. Cinquante Députez * de la Judée, soutenus de huit mille Juifs qui étoient à Rome, portérent leurs Plaintes contre sa Mémoire devant Auguste ; &, craignant que ses Enfans n'eussent hérité des Sentimens de leur Pere, ils préférérent d'être sous la Domination des Païens, Gouverneurs de Syrie, au chagrin de voir un Fils d'Hérode monter sur le Trône. *Il n'est point vraisemblable qu'un Homme si haï pendant sa Vie & après sa Mort, fut regardé comme le Messie, & que sa Secte subsistât pendant que la Nation se déclaroit contre sa Mémoire.*

VII. *Sa Mémoire étoit si odieuse, qu'on institua une Fête, qui se célébroit le* XXV *de Septembre, en Mémoire de ce que ce Prince étoit mort ce jour-là : Il y a Fête le* VII *de Chislen, à cause de la Mort d'Hérode : car, il avoit haï les Sages ; & il y a Joie devant le Seigneur, lors que les Impies sortent du Monde ; car, il est écrit, La Main de*

* *Voiez Joseph. Antiq. Lib. XI, Cap. XII, pag. 610.*

de l'Eternel est contre eux, pour les faire sortir du Camp.

Le P. Papebroch * soutient qu'on a mal entendu le Texte d'Eliézer, & qu'au lieu d'une Fête, on célébroit ce jour-là un *Jeune*, à cause de la Mort des Sages qu'Hérode avoit fait mourir : mais, le bon Homme n'y pensoit pas ; car, on ne déplore point ici la Mort des Saints ; mais, on se réjouït de celle des *Impies*, & cet Impie étoit Hérode le Grand. Il a peut-être plus de raison, en soutenant que ce Livre des *Jeunes*, qu'on attribuë à Eliézer, lequel a vécu pendant la Durée du second Temple, & peu de tems après la Mort d'Hérode, n'est pas si ancien : du moins on n'en a point de Preuve. Je ne crois pas même que, si on en excepte les Paraphrases Chaldaïques, nous aions aucun Livre Hébreu de cette Antiquité. Schelstrate †, qui le soutient, ne l'a fait que pour appuier sa Conjecture sur le Jour de la Mort d'Hérode. Mais, afin de n'outrer pas les choses, il suffit de dire, que c'est une Tradition ancienne, qu'Hérode mourut le XXV de Novembre, & que sa Mémoire étoit si odieuse, qu'on célébroit dès ce tems-là une

* *Papebroch. Epist. Consultatoria ad Schelst.*

† *Schelstr. Antiquit. illustrata, Diss. I, Cap. I I, 4, pag. 21, &c.*

une Fête pour s'en réjouïr, au lieu de pleurer sa Perte, comme s'il avoit été le Messie.

VIII. Le second Hérode, qui peut avoir donné le Nom & la Naissance à cette Secte, étoit le Tétrarque de Galilée. Sa Domination étoit renfermée dans des Bornes bien étroites, pour en faire un Messie, & l'Enlévement d'Hérodias y faisoit un grand Obstacle. Mais, au fond, cet Homme étoit ambitieux; puis qu'il fut le Martyr de cette Passion. Il forma de grands Desseins, en se liguant avec Séjan, & en faisant un Arcénal, où il avoit assez d'Armes pour soixante mille Hommes. *Il étoit très fin*; c'est pourquoi Jésus-Christ l'appelle un *Renard*. Enfin, il semble que le Chef des Hérodiens étoit encore en Vie pendant le Ministere du Fils de Dieu; puis qu'il ordonnoit *à ses Disciples de se garder du Levain d'Hérode*; car, quoi qu'on lise dans quelques Manuscrits, *des Hérodiens*, la Leçon que nous avons conservée, est la plus constante & la plus sure. Cet Homme affectoit de paroître attaché à la Fortune des Empereurs: il se fit même appeller *Ami*, ou plutot *Amateur*, de Claude, dans une de ses Médailles; mais, il ne laissoit pas d'avoir des Vuës secretes d'Agrandissement aux Dépens de l'Empire. Il pou-

pouvoit donc faire paier éxactement les Tributs, comme les Evangélistes l'insinuënt, & à même tems aposter certaines Gens, qui soutenoient qu'il étoit le Messie qu'on attendoit alors.

IX. Philastrius *, Evêque du quatrieme Siecle, impute aux Juifs d'avoir cru qu'Hérode Agrippa, *qui fut frappé par un Ange*, parce qu'il avoit reçu avec Plaisir les Applaudissemens du Peuple, qui crioit aux Pieds de son Trône, *Voix de Dieu*, étoit le Messie. Pratéolus † croit aussi, qu'après avoir cité le Passage des Actes, dans lequel Saint Luc rapporte la Mort d'Hérode frappé par un Ange, on connoît suffisamment l'Origine des Hérodiens; mais, l'Erreur est grossiere. Ce fut Hérode Agrippa qui mit en Prison Saint Pierre, & qui fit mourir Saint Jacques, que Dieu frappe de cette maniere. Cet Agrippa, qui n'étoit que le petit-Fils du Grand Hérode, & le Neveu du Tétrarque, n'a pu donner lieu au Reproche que Jésus-Christ faisoit de son tems aux Hérodiens; car, il n'a été établi dans son Roiaume, qu'après la Mort de Jésus-Christ, & même après celle de Tibere, pour en faire le Messie. Il faudroit soutenir qu'Hérode Antipas, sous lequel mourut

* *Philast, de Her. pag.* 724.

† *Prateol. Elenchus Haret. H. n.* 14. *p.* 210.

mourut Jésus-Christ, & Hérode Agrippa ne sont qu'une seule & même Personne, comme on * l'a prétendu : mais, nous avons réfuté cette Pensée.

X. Justin Martyr † a cru, que l'Erreur des anciens Juifs étoit de regarder Hérode comme le Souverain Sacrificateur. Mais, on ne sait d'où Justin avoit pris ce Sentiment; car, les Juifs de son Siecle ne pouvoient assez ignorer la Loi de Moïse, pour donner le Pontificat à un *Prosélyte* qu'ils haïssoient : & l'Evangile nous apprend qu'il y avoit un autre Souverain Sacrificateur, lors que Jésus-Christ vint au Monde, & fut crucifié. Ce n'étoit donc là ni le Sentiment des Juifs, ni celui des Hérodiens, qui ne donnérent point de Titre à leur Maître.

XI. On s'imagine aujourd'hui, qu'il faut confondre les *Hérodiens* avec les Sadducéens, parce-que Jésus-Christ commande à ses Disciples de se garder *du Levain des Pharisiens & des Sadducéens*; & dans l'autre, il veut, qu'ils *se garentissent du Levain des Pharisiens & des Hérodiens*. Il ne faut point *écouter les Hommes, lors que Dieu a parlé*, s'écrie le P. Hardouïn ‡. Il vaut mieux

* *Harduin. de Numm. Herodiad.*
† *Justin. Dial. cum Tryph. pag.* 272.
‡ *Harduin. de Numm. Herodiad. pag.* 97, *&c.*

mieux suivre son Maître & son Dieu, que des Conjectures incertaines. Puis que donc Jésus-Christ a substitué les *Hérodiens* aux *Sadducéens*, il faut qu'ils aient eu les mêmes Sentimens. On connoit les uns par les autres, d'où il faut conclure que les Hérodiens nioient la Résurrection des Morts; & que, comme Hérode, qui étoit *Athénien d'Origine, puis qu'on le met au Rang de ses Bienfaiteurs*, suivoit la Philosophie de Platon sur l'Existence des Ames; il faut conclure que ces Hérodiens n'admettoient que de certains Corps subtils & minces, qu'on appelloit des Esprits, par Opposition aux autres Objets plus sensibles & plus grossiers. Examinons ces Conjectures, qui ont du moins la Grace de la Nouveauté.

XII. Nous ne parlerons plus de la Naissance d'Hérode, ni de sa Patrie, puis que nous nous sommes assez étendus sur cette Matiere dans le prémier Livre : mais, nous sommes obligés de remarquer, que quand il seroit vrai que la Famille d'Hérode seroit Athénienne dans sa prémiere Origine, Hérode ne seroit sorti de la Grece, que dans la Personne de son Aieul. Il faisoit la troisieme Génération. Son grand-Pere Antipas n'étoit peut-être pas un grand Philosophe; car, tous les Athéniens n'étoient pas Philosophes, & tous les Philosophes n'étoient

n'étoient pas Platoniciens. Quand on sauroit qu'Antipas étoit un Homme savant, on ne pourroit pas deviner s'il avoit préféré la Philosophie de Platon à celle de Pythagore, ou d'Aristote. *Il n'est pas sur* que son Fils Antipater, *plus attaché à la* Guerre qu'à l'Etude, ait suivi la même Philosophie que son Pere. Il est encore moins sur de le dire d'Hérode le Grand, qui aiant succé de bonne heure la Religion Judaïque, devoit être plus rempli de ses Principes que de ceux de Platon. Cependant, c'est par tous ces Dégrés qu'on nous conduit à l'Hypothese, que les Hérodiens croioient que les Ames composées d'une Matiere subtile étoient corporelles, & ne pouvoient vivre séparées du Corps.

XIII. On suppose aussi, que les Ecrivains Sacrez ont eu dessein de substituer les Hérodiens aux *Sadducéens*, & de faire connoître les uns par les autres. Si l'*Intention* de Jésus-Christ étoit constante, on auroit raison de n'écouter *plus les Hommes après Dieu*: mais, il ne faut pas faire parler Dieu, lors qu'il ne parle pas, ni bâtir avec tant de Confiance une Conjecture sur des Intentions cachées. Jésus-Christ peut avoir obligé ses Disciples à se précautionner contre le *Levain des Pharisiens & des Sadducéens*, qui venoient de le tourmenter;

ter; & à même tems contre *celui d'Hérode*, qui tâchoit de persuader qu'il étoit le Messie. Il suffit que les Hérodiens paroissent distingués une seule fois des Sadducéens dans l'Evangile, afin de ne pouvoir plus les confondre. Jésus-Christ les distingue ouvertement, lors que dans un seul Chapitre, Saint Mathieu introduit les Pharisiens & les *Hérodiens*, qui viennent ensemble le tenter, & qu'il indique en suite les *Sadducéens*, qui l'attaquent le même jour par un autre Endroit. Il semble même qu'il les distingue par la Différence de leurs Dogmes: car, l'Evangéliste remarque que les Sadducéens ne croioient point la Résurrection; mais, il ne dit rien de semblable des Pharisiens, ni des Hérodiens; Preuve évidente qu'ils étoient très différens. Ce Fait est inconteſtable pour les Pharisiens; & qui nous empêche de le dire aussi des Hérodiens, leurs Associés; sur tout, puis qu'Hérode croioit que Jean Baptiste étoit ressuscité? Enfin, Philastrius assure, que les Hérodiens croioient la Résurrection des Morts, & recevoient les Prophêtes. Il les opposoit donc aux Sadducéens; mais, peut-être qu'on ne fera pas grand Cas du Témoignage de cet Evêque du quatrieme Siecle.

XIV. Les Hérodiens paioient le Tribut, & le faisoient paier, pendant que la plupart des Juifs regardoient ce Paiement comme la Marque d'un dur Esclavage ; & la maniere dont ils tentérent Jésus-Christ, nous le persuade. Mais, ce n'étoit pas là leur unique Dogme ; car, ils regardoient Hérode comme le Messie qu'on attendoit avec tant d'Impatience. Saint Jérôme le nie, & il assure positivement qu'il n'a jamais lu, ni entendu personne, qui l'eut dit : mais, il l'avoit cru & dit lui-même ; & on ne peut voir une Contradiction plus sensible que celle de ce * Pere, qui écrivoit contre les Lucifériens, *qu'avant Jésus-Christ les Hérodiens avoient reçu Hérode, leur Roi, comme le Messie* ; & qui s'oubliant, pour ainsi dire, lui-même, soutient en suite, que cela n'a jamais été écrit.

Ce Pere regardoit les Hérodiens comme autant de Soldats peu zélez pour la Loi, qui éxigeoient le Tribut, & qui s'attiroient par ce Moien les Railleries & la Haine des Pharisiens. Mais, la plupart des Peres ont eu un autre Sentiment. Saint Epiphane & Philastrius, l'Auteur qui a cou-

su

* *Hier. in Math. Cap. XXII, Tom. IV, pag.* 692.

fu quelques Chapitres aux Préſcriptions de Tertullien, & Nicétas *, ont aſſuré que les Hérodiens croioient qu'Hérode étoit le Meſſie, & lui appliquoient l'Oracle de Jacob, † *Le Sceptre ne ſortira point de Juda, juſqu'à ce qu'il vienne :* & on lui faiſoit cette Application, parce qu'on le regardoit comme un Etranger.

Ces Peres avoient raiſon dans le Fait : mais, ils erroient ſenſiblement dans l'Explication de l'Oracle de Jacob ; car, il n'eſt pas vrai que les Juifs cruſſent qu'un Etranger devoit être leur Libérateur & leur Roi. Ils ſe ſouvenoient de la Loi de Moïſe, ‡ *Vous choiſirez un Roi entre vos Freres* ; & cette Tradition étoit ſi conſtante chez eux, qu'ils introduiſent Agrippa pleurant à la Lecture de ces Paroles, parce qu'étant étranger, il ne pouvoit monter ſur le Trône de Juda. On introduit à même tems les Sages qui le conſolent en lui criant, *Tu es nôtre Frere*. L'Application que Joſeph fit à Veſpaſien d'un ancien Oracle, étoit une Flatterie d'un Particulier plutot que le Sentiment de la Nation. Enfin, ſi les Peres ont cru que le Meſ-

 ſie,

* *Nicet. Lib. I, Cap. XXXIV, pag.* 64.

† *Généſe, Chap. XLIX, Verſ.* 10.

‡ *Deuteronome, Chap, XVII, Verſ.* 15.

sie, marqué par Jacob, devoit être étranger, leur Erreur seroit encore plus grossiere.

XV. Baronius, qui a suivi les Peres, ne devoit pas se laisser *éblouir*; car, les Juifs paroissoient dans l'Evangile *bien instruits du Lieu où devoit naître le Messie*, & *fort éloignés de donner cette Gloire à un Etranger*. Un des Préjugés, qu'ils avoient contre Jésus-Christ, étoit qu'il venoit de Nazareth & de Galilée; & dans ce fameux Concile qu'Hérode le Grand fit assembler, à l'Occasion des Mages, qui venoient adorer le Roi des Juifs, on convint unanimement, que Bethléem avoit été marqué par *les Prophêtes*, pour le Lieu de la Naissance du Libérateur qu'on attendoit. La Synagogue auroit changé bien promptement de Théologie, si elle avoit cru que le Messie, bien loin de naître dans la Judée devoit être un Etranger. Ce Changement étoit d'autant plus difficile, que les Juifs ont toujours été fort jaloux de la Gloire de leur Nation, & qu'il *n'est pas* apparent qu'ils voulussent être redevables à un Iduméen de leur Délivrance, & de leur Prospérité.

XVI. Voici ce qui arriva vraisemblablement. Les Juifs, du tems d'Hérode,

cher-

cherchoient en tous Lieux le Messie, parce qu'on étoit persuadé que le tems de sa Venuë s'accomplissoit, lors que Jésus-Christ parut. Les Flatteurs, qui virent Hérode dans la Faveur, aimérent mieux connoître le Messie dans le Tétrarque, & dans un Prince qui avoit beaucoup d'Autorité auprès de Tibere, que dans un Homme qui ne trouvoit pas seulement où reposer sa Tête, comme Jésus-Christ. Hérode ne fut pas fâché de laisser courir dans le Peuple une Opinion qui lui étoit avantageuse : ses Courtisans & les Flatteurs, dont le Nombre est toujours considérable, formérent ce Bruit. Afin de l'appuier, on fit deux choses. 1, On s'aveugla sur la Naissance d'Hérode. Nous avons déjà vu les Juifs de Césarée, qui soutenoient que son Pere étoit Juif; on le crut à plus forte raison du Fils, qui faisoit une Génération plus éloignée, & qui étoit né à Jérusalem, ou dans quelque Lieu de la Judée. 2, On lui appliqua divers Oracles de l'Ancien Testament, qui regardoient le Messie, comme Joseph dans la suite appliqua à Vespasien ces Paroles de Michée *, *De toi sortira le Chef qui conduira mon Peuple.* Jo-

* *Mich. Chap. V, Vers. 2.*

ſeph ne croioit peut-être pas que Veſpaſien fut le Meſſie, puis qu'il détruiſoit la Nation, au lieu de la délivrer; mais, il ne laiſſoit pas de lui appliquer un Oracle, qui n'avoit été prononcé que pour le Libérateur du Peuple; & il l'aſſocioit à ce Libérateur, & le mettoit en Parallele * avec lui dans l'Oracle de Michée. Les Courtiſans d'Hérode n'épargnérent pas de ſemblables & de plus fortes Applications, pour flatter leur Maître. 3, Ce Maître ſouverainement ambitieux, puis qu'il ſe perdit par ſon Orgueil, laiſſa courir une Opinion, dont il n'étoit peut-être pas infatué lui-même. Les Princes fiers laiſſent ſouvent répandre certains Bruits, qui leur ſont avantageux, & dont ils attendent l'Effet. Ils lâchent certains Enfans perdus, qui les élevent au deſſus des autres: il regardent ces Eloges outrez, comme des Marques d'Amour, qui peuvent avoir de grandes ſuites par l'Impreſſion qu'elles font ſur les Peuples, & on eſt quitte pour les deſavouër, ou pour les mettre ſur le compte des Courtiſans, quand on ne réüſſit pas. Hérode, que J. Chriſt appelloit † un *Renard*,

* A'μà.

† *Voiez l'Evangile de Saint Luc*, *Chap.* XIII, *Verſ.* 38.

nard, eut l'Habileté de laisser épandre les Idées flatteuses qu'on avoit de lui; & si on s'en étoit formalisé à la Cour, il auroit opposé à ces Eloges des Peuples son Exactitude à faire paier les Tributs à l'Empereur. 4, Ce Prince, quoi que renfermé dans la Galilée, ne laissoit pas d'avoir de grandes Vuës. Il avoit des Magasins pour armer soixante mille Hommes. On n'assemble pas tant d'Armes, lors qu'on veut vivre tranquille dans un petit Païs. Il se ligua avec Séjan contre Tibere, & vouloit, à quelque Prix que ce fut, être *Roi des Juifs*. C'étoit là le Caractere qu'il falloit prendre, pour persuader à la Nation qu'il étoit ce Libérateur qu'ils attendoient; car, il ne faut pas donner à Hérode, ni aux Hérodes, ni aux Hérodiens, les Idées que nous avons de nôtre Messie. Ils le regardoient seulement comme un Roi conquérant, qui briseroit le Joug des Romains, & qui rétabliroit la Liberté de la Nation. 5, Cette Secte ne fut pas nombreuse; & il n'est pas étonnant qu'il y eut au milieu des Juifs certain Nombre de Personnes, qui eussent de l'Entêtement pour Hérode, dont le Pere avoit paru avec Eclat. 6, J'avouë qu'on pouvoit appeller les Gardes de ce Prince *Hérodiens*, comme on appelloit les

Pompeïens ; mais, cela ne leve pas la principale Difficulté, qui nait de ce que Jésus-Christ veut qu'on se garentisse *du Levain* * d'Hérode ; & le Levain, dans l'Ecriture, marque une Doctrine qui fermente, & qui se répand. Il falloit donc que les Partisans d'Hérode eussent un Dogme particulier, & que ce ne fussent pas de simples Gardes occupez à lever les Impôts, ou à défendre la Personne du Prince.

XVII. Cette Secte s'éteignit presque aussi-tot qu'elle fut née, & ne dura qu'autant que la Fortune d'Hérode, qui ne fut pas longue ; car, peu de tems après la Mort de Jésus-Christ, ce Prince perdit le Crédit qu'il avoit à la Cour de Rome, & fut banni de la Judée. Sa Secte ne put se soutenir après sa Disgrace, & le Revers de sa Fortune. C'est pourquoi, Joseph s'est tu sur cette Matiere ; car, une Erreur, qui n'avoit été soutenuë que par quelques Courtisans pendant le Regne de ce Prince, ne méritoit pas qu'on lui donnât place dans l'Histoire ; & les Ecrivains Sacrez n'en ont parlé, que parce que les Hérodiens vinrent harceler leur Maître par quelque Sophisme, ou bien parce qu'ils attaquoient le Point fondamental de la Religion

* *Evangile de St. Marc, Chap. VIII, Vers.* 15.

ligion Chrétienne, en niant que Jésus-Christ fut *le Messie*, & en mettant Hérode à sa Place. Les Hérodiens, qui étoient nez avec la Fortune de ce Prince, s'anéantirent donc avec elle, pendant que les Chrétiens, appuiés sur des Preuves plus solides, ont montré à tout l'Univers qu'il n'y avoit point d'autre Messie que celui qu'ils adorent.

XVIII. Théodoret * a prétendu que les Patriarches des Juifs, qui gouvernoient cette Nation depuis la Prise de Jérusalem, descendoient tous d'Hérode. La Faute de Théodoret est venuë du Préjugé qu'il avoit, que le Sceptre ne seroit point ôté de la Maison de Judah, si les Patriarches Juifs sortoient de la Maison de David, comme on le disoit. Ce Préjugé ne lui étoit pas particulier; Cyrille † de Jérusalem s'en étoit expliqué nettement avant lui. „ Puis „ que le Caractere du Messie, *disoit-il*, est „ la Marque de la Manifestation du Messie; „ il faut qu'il ne soit point encore venu, „ s'il est vrai que les Patriarches Juifs des- „ cendent de David: mais, au contraire, „ leur Origine est si basse que je ne veux „ pas la marquer. „

* *Theodor. Dial. I, Tom. IV, pag.* 22.

† *Cyrill. Catech.* 22, *pag.* 112.

Ces deux Peres se sont laissés éblouïr par je ne sai quel Intérêt de Religion, comme s'il étoit permis de soutenir la Vérité par des Preuves évidemment fausses. On pouvoit répondre trois choses aux Juifs,. qui prouvent que l'Autorité Roiale subsistoit chez eux, pendant que les Patriarches, descendus de la Maison de David, régnoient en Judée.

L'une, qu'ils ne prouvoient pas que les Patriarches de la Judée sortissent de la Maison de David, qui devoit être pressentiérement éteinte par la Conversion des uns au Christianisme, & par la Mort des autres, qui avoient été ensévelis sous les Ruïnes de Jérusalem. C'est pourquoi les Rabbins, qui sont venus depuis, nous envoient chercher les restes de cette Maison à Babylone, & avouënt que les Patriarches de la Judée n'en étoient sortis que par les Femmes.

Secondement, nous avons prouvé que le Sceptre avoit été ôté à la République, parce qu'Auguste la rendit Tributaire; & que ceux qui portoient le Titre de Roi en Judée, n'étoient que les Vassaux de l'Empire. Saint Jérôme a soutenu que cela n'arriva que sous Tibere; mais, la Contradiction de ce Pere est sensible, puis qu'il en-

envoie Joseph & Marie à Bethléem, *pour y paier le Tribut*. La Judée fut réduite en Province, & enfin Dieu ôta jusqu'à l'Ombre de l'Autorité temporelle & spirituelle par la Ruine de Jérusalem, & de son Temple.

Enfin, les Patriarches des Juifs n'étoient ni des Rois, ni des Souverains. Ce n'étoient que des Pédans & des Docteurs de la Nation, qui s'attribuérent quelque Autorité sur le Peuple dans les Matieres de Religion, & pour conserver quelque reste d'Union entre ses Membres dispersés dans l'Occident; mais, on ne peut dire qu'ils *partassent le Sceptre de Juda* dans l'Empire Romain. Ils ne sont célébres que dans les Ecrits des Rabins; & le prémier de ces Patriarches, qu'on commence à connoitre surement, ne vivoit que sous Adrien, comme nous le verrons dans le Livre suivant. Si Tite, Domitien, & leurs Successeurs, avoient laissé quelque Raion de Puissance au Chef des Juifs, elle seroit revenuë à Agrippa qui vivoit encore, & qui en avoit été le Roi; mais on se contentoit de tolérer l'Autorité que quelques Docteurs se donnérent sur les Débris de cette Nation, parce qu'elle n'étoit ni grande, ni connuë; & sur tout qu'elle ne donnoit aucune Atteinte au Gouvernement Civil des Ro-

Romains, qui tenoient cette Nation sous le Joug & dans l'Esclavage. Les Rabbins pleins de Vanité, ont donné souvent le Titre de *Princes de la Captivité*, non seulement aux Chefs de la Nation à Babylone; mais, à certains Docteurs, qui s'étoient appropriés quelque Intendance sur les Synagogues de l'Allemagne, ou d'une petite Partie de l'Italie. Dira-t-on que ces Docteurs, qui ne tenoient le Titre de Princes que de la Vanité d'une Nation fiere, fussent autant de Rois qui portoient le *Sceptre de Juda*? Comment donc le dira-t-on des prémiers Patriarches qui vivoient dans l'Oppression sous le Joug des Romains, & qui étoient sortis de la Tribu de Lévi?

Il étoit facile de lever l'Objection des Juifs, sans transformer leurs Chefs en autant de Descendans d'Hérode; puis que les Juifs, bien loin de se choisir des Maîtres dans cette Famille, ou dans cette Secte, ont toujours conservé beaucoup d'Horreur pour elle. Mais, quand il seroit vrai que les Patriarches auroient pris la Place des Hérodes, ce ne seroient pas là les Sectaires que nous cherchons.

Les Hérodiens faisoient donc une Secte particuliere dans l'Eglise Judaïque, puis que Jésus-Christ, qui seul l'a fait connoître,

tre, ordonna à ses Disciples de se garder *du Levain d'Hérode & des Hérodiens* *. Ils regardoient l'un des Hérodes comme le Messie, ou comme un Roi qui rétabliroit Israël. Mais, on ne peut décider, si ce fut Hérode le Grand, ou son Fils, le Tétrarque, qui donnérent la Naissance à cette Secte. Le Pouvoir de l'un fait présumer qu'il étoit ce Prince que les Courtisans regardoient comme le Libérateur de la Nation; mais, la Haine du Peuple qui éclata après sa Mort, causée par une Vengeance divine, renverse ce Préjugé. Il est donc plus apparent que ce fut Hérode le Tétrarque, qui laissa répandre ces Bruits avantageux. 2, Ils se dissipérent aussi-tot après la Mort de Jésus-Christ, parce que la Fortune de ce Prince tomba, & qu'il fut banni.

Voilà l'Idée générale de la Nation au tems de Jésus-Christ & de la Ruïne de Jérusalem, auquel Joseph a fini son Histoire. Nous avons cru qu'il étoit nécessaire d'éclaircir plusieurs Faits, que le Silence de cet Historien rendoit obscurs, & que les Remarques des Critiques avoient achevé d'obscurcir. Si nous n'avons pas piqué la

* *Voiez l'Evangile de Saint Marc, Chap. VIII, Vers. 15.*

la Curiosité des Lecteurs par des Nouveautez surprenantes ; du moins, nous avons recueilli avec Exactitude, ce que les autres ont produit. Nous allons continuer à donner la Connoissance de tout ce qui regarde les Juifs, en développant l'Histoire de leurs Patriarches en Judée, de leurs Princes de la Captivité à Babylone, des différens Ordres de Docteurs qui les ont enseignez, & des Dogmes qui font aujourd'hui le Système de leur Religion. C'est ce qui sera la Matiere du Volume suivant.

